

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université de Bordeaux

Bilan des champs de formations

- Droit, économie, gestion
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- Santé
- Sciences de l'Homme
- Sciences et technologies
- Sciences de la vigne et du vin

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021
Rapport publié le 15/11/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Bordeaux et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Droit, économie, gestion

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit de la propriété intellectuelle
- Master Droit de la santé
- Master Droit des affaires
- Master Droit européen
- Master Droit international
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Droit social
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Économie du développement
- Master Économie internationale
- Master Entrepreneurat et management de projets
- Master Finance
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Histoire du droit et des institutions
- Master Intelligence économique
- Master Justice, procès et procédures
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Science politique

Champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2^e degré
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

Champ de formations Santé

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maieutique
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Pharmacologie
- Master Santé publique
- Master Sciences du médicament et des produits de santé

Champ de formations Sciences de l'Homme

- Master Anthropologie
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Management du sport
- Master Sciences sociales

Champ de formations Sciences et technologies

- Master Biochimie, biologie moléculaire
- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Bio-géosciences
- Master Bio-informatique
- Master Biologie, agrosociétés
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Géoressources, géorisques, géotechnique
- Master Informatique
- Master Ingénierie de la santé
- Master Ingénierie des systèmes complexes
- Master Maintenance aéronautique

- Master Mathématiques appliquées, statistique
- Master Mathématiques et applications
- Master Mécanique
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
- Master Neurosciences
- Master Nutrition et sciences des aliments
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Sciences cognitives
- Master Sciences de la mer
- Master Toxicologie et éco-toxicologie

Champ de formations Sciences de la vigne et du vin

- Master Sciences de la vigne et du vin

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Droit,
économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Anne Donnier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit, économie, gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit de la propriété intellectuelle
- Master Droit de la santé
- Master Droit des affaires
- Master Droit européen
- Master Droit international
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Droit social
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Économie du développement
- Master Économie internationale
- Master Entrepreneuriat et management de projets
- Master Finance
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Histoire du droit et des institutions
- Master Intelligence économique
- Master Justice, procès et procédures
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Science politique

Présentation

Le champ *Droit, économie, gestion* de l'Université de Bordeaux, objet du présent rapport, est constitué en un Collège composé de 26 mentions de master et 109 parcours essentiellement proposés en formation initiale et en formation continue ainsi que, dans une moindre mesure, en alternance. Il convient également de mentionner l'existence de parcours proposés exclusivement à distance (master *Droit de la propriété intellectuelle*, parcours *Audiance*, master *Economie de l'entreprise et des marchés* qui est assuré, en partie à distance pour le public de formation continue, master *Droit public*).

Sur le plan scientifique, les mentions sont adossées à 2 écoles doctorales et 11 unités de recherche. Quant au périmètre professionnel, il est bordé par de nombreuses collaborations avec le monde socio-économique.

Le champ *Droit, économie, gestion* de l'Université de Bordeaux constitue un champ dominant au sein de l'établissement. Les formations sont essentiellement dispensées sur le site principal de Pessac mais les formations peuvent également être assurées dans des sites délocalisés (Campus de l'Institut droit économie à Agen, Campus de l'Institut droit économie à Périgueux, campus PUSG - la Bastide, site délocalisé en Espagne, site de Pey-Berland à Bordeaux, à Brive, Ustaritz et en Guadeloupe).

Avis global

Les 26 masters proposent une offre attractive, diversifiée et complémentaire afin de répondre aux attentes des étudiants et à celles du bassin géographique local, dans le cadre d'un Collège Droit, science politique, économie, gestion (DSPEG), qui promeut « une politique de formation innovante, ambitieuse en interaction permanente avec l'environnement socio-économique ». Au-delà de cette annonce, les informations transmises ne permettent pas de s'assurer de l'effectivité de ce positionnement et surtout de l'intérêt pratique de ce Collège pour les différentes parties prenantes. Il semblerait que ce Collège ne soit, en l'état, qu'un affichage. Beaucoup de formations bénéficient, individuellement, de collaborations fructueuses avec des établissements étrangers (par exemple avec l'Université d'Antananarivo à Madagascar dans le cadre d'une co-diplomation pour le master *Économie et développement*, avec le Vietnamese National University (Hanoï) pour le master *Monnaie, banque, finance et assurance*, avec l'Université Mykolas Romeris située à Vilnius en Lituanie pour le master *Droit européen*) sans, toutefois, que des données chiffrées viennent étayer ce dynamisme. Ainsi, les renseignements chiffrés sont bien faibles concernant, par exemple, la mobilité étudiante alors que c'est une donnée importante mise en avant par l'Université.

Certains masters sont dotés de parcours cohérents (master *Droit des affaires*, master *Justice, procès, procédure*, master *Contrôle de gestion et audit opérationnel*, master *Management*, master *Gestion des ressources humaines*) alors que d'autres mentions portent des parcours dont on peine à saisir la place au sein du diplôme (pour le master *Droit privé*, le parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, le parcours *Droit et gestion du patrimoine* et le parcours *Droit et pratique de l'assurance*) ou dont les parcours pourraient être retirées de la formation actuelle (master *Économie du développement*, parcours *Économie sociale et collaborative*) afin d'être insérées dans d'autres formations plus adaptées. Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés et les formations sont généralement bien adossées aux unités de recherches. Pour autant, au vu des informations transmises, il convient de noter que les poursuites d'études en doctorat restent modestes sauf pour le master *Histoire du droit et des institutions* et pour le master *Droit de la propriété intellectuelle*. Dans l'ensemble, la composition des équipes pédagogiques est en adéquation avec la finalité des mentions à l'exception du master *Gestion des ressources humaines* en raison de la prépondérance excessive de professionnels (plus de 85 %).

Des efforts sont faits pour mettre en place une approche par compétences. Seules quelques formations y sont parvenues, ce qui est un aspect positif de l'évolution des formations. Actuellement, il n'existe pas de véritable organisation par bloc de compétences pour l'ensemble des masters et les équipes pédagogiques semblent peu formées à cette approche (sauf pour le master *Droit social*).

Quant aux conseils de perfectionnement, leur mise en place parfois très récente (masters *Droit*) ne permet pas toujours de mesurer leur efficacité faute de recul suffisant. Si certains d'entre eux sont logiquement mis en place au niveau de la mention, d'autres le sont également au niveau des parcours et au niveau des composantes. Ce cumul de conseils de perfectionnement interroge quant à leur efficacité et quant au pilotage des formations. Il conviendra de veiller à ce que ces cumuls de conseils de perfectionnement ne contribuent pas à une dilution des informations lors de leur remontée. La mise en place des conseils de perfectionnement doit également être l'occasion de développer l'évaluation des formations par les étudiants, ce qui demeure encore exceptionnel (sauf pour les formations en gestion et les formations en management. Le numérique est déjà bien présent dans les formations même s'il est utilisé de manière souvent très classique. Son rôle comme source d'innovation pédagogique pourrait être exploité davantage.

Globalement, l'offre de formation du champ est cohérente et sa pluridisciplinarité est bien mise en œuvre. Les équipes pédagogiques sont diversifiées et d'un bon niveau.

La mutualisation au sein du champ est diversement mise en œuvre. Si certaines formations se coordonnent pour y parvenir (master *Droit des affaires*, master *Gestion des ressources humaines*, master *Banque, finance, assurance*), d'autres, en revanche, ne semblent pas y parvenir (master *Droit privé*, parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*).

Analyse détaillée

Finalité des formations

L'offre de formation et les objectifs d'apprentissage sont clairement définis, présentés et connus des étudiants et de l'ensemble des parties prenantes. Les connaissances et compétences à acquérir sont également définies très précisément pour certaines formations (master *Monnaie, banque, finance, assurance*) mais plus vaguement pour d'autres (master *Droit privé* et master *Justice, procès, procédures*). Le nombre important de parcours pour le master *Droit privé* aurait nécessité une présentation plus détaillée au niveau de chacun des parcours.

Pour l'ensemble des masters du champ, l'intitulé et le contenu de la formation tout comme les apprentissages présentés sont cohérents et compréhensibles par tous. Pour chaque mention, un supplément au diplôme précise les compétences et les connaissances acquises par les étudiants et ce de manière très exhaustive pour les masters *Économie du développement*, *Justice, procès, procédure* ou *Intelligence économique*.

Les débouchés, en parfaite adéquation avec les enseignements, permettent une insertion professionnelle immédiate et sont précisément portés à la connaissance des étudiants et des parties prenantes. Toutefois, le master 2 « suspendu » *Économie de l'entreprise et des marchés*, par sa formation généraliste s'adressant de surcroît à des étudiants provenant d'horizons très variés, ne permet pas de s'assurer de la pertinence des débouchés professionnels à un niveau master, en l'absence d'informations sur la sélection des profils étudiants entrants.

À l'issue des masters, les poursuites d'études sont inégalement renseignées dans les dossiers d'auto-évaluation. Certaines mentions pèchent ainsi par insuffisance (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*) ou par absence (master *Droit de la propriété intellectuelle*) d'informations détaillées. Cette hétérogénéité des pratiques traduit peut-être des différences de positionnement de certains masters quant aux réelles possibilités de poursuites d'études en doctorat.

S'agissant du positionnement des formations dans l'univers de la certification professionnelle, l'absence d'information transmise ne permet pas au comité d'émettre une quelconque appréciation, à l'exception du master *Droit de la santé* et du master *Monnaie, banque, finance, assurance*, pour lesquels les formations dispensées sont très clairement exposées au regard de la certification professionnelle et pour les formations de l'IAE qui disposent de certifications externes.

S'agissant de la cohérence des formations avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), elle est trop peu affichée par les différentes formations puisque seules 12 mentions sur 26 en font état. En revanche, lorsqu'elles sont présentées, elles sont portées à la connaissance de l'ensemble des parties concernées de manière satisfaisante.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

L'ensemble des formations, en fonction de leur spécialité, est bien adossé à la recherche par le rattachement des enseignants-chercheurs à diverses unités de recherches (Institut de Recherche en Gestion des Organisations, Institut Léon Duguit, Centre européen de recherche en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé, Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine ...). L'articulation formation-recherche est assurée, le plus souvent, au travers d'enseignements de sensibilisation à la recherche ou au travers de la rédaction de mémoires de recherche, même si l'on peut regretter que cette dernière possibilité ne soit pas plus souvent proposée.

De nombreuses formations étant professionnalisantes, leurs responsables ont tissé des liens nombreux et variés avec le monde socio-économique (magistrats, avocats, managers, banquiers, assureurs, responsables de ressources humaines, notaires, entrepreneurs ...). Parfois, les partenariats sont formalisés. Ainsi en est-il des

accords passés avec le Conseil supérieur du notariat et le Conseil régional de la cour d'appel de Bordeaux pour le master *Droit notarial* et avec le Centre de formation de la profession bancaire pour le master *Banque, finance, assurance*.

Les relations avec l'étranger concernent essentiellement des partenariats universitaires. Plusieurs formations affichent, par exemple, des liens avec la Chine, Madagascar, le Vietnam, l'Italie, la Turquie et la Lituanie. Ces partenariats privilégiés concernent essentiellement les établissements présentant une grande ouverture à l'international (master *Droit européen* avec un partenariat à Vilnius, le master *Économie internationale* avec un partenariat à Vérone ou le master *Économie de l'entreprise et des marchés* fort d'un accord avec une université chinoise). Les relations avec des universités étrangères sont amenées à être amplifiées par des collaborations futures actuellement à l'étude (partenariats en cours de réflexion avec la Roumanie, le Vietnam, la Chine pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*). Toutefois, si les liens avec des partenaires universitaires étrangers sont globalement présentés, le détail des informations est très souvent parcellaire, voire inexistant. Aucune information n'est ainsi disponible en ce qui concerne les échanges d'enseignants, la mobilité des étudiants, les crédits ECTS ...

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations

Toutes les formations sont organisées en 4 semestres, à l'exception du master 2 « suspendu » *Économie de l'entreprise et des marchés*. La spécialisation est logiquement progressive avec un tronc commun au 1er semestre du master 1 et une amorce de spécialisation au 2e semestre avant une totale spécialisation en master 2. Quelques masters sont spécifiquement tubulaires. Ainsi est-il du master *Droit privé*, parcours *Droit et pratique de l'assurance*, du master *Droit social*, du master *Histoire du droit*, du master *Justice, procès, procédure*, parcours *Contentieux judiciaire*

La structure de la formation est généralement insuffisamment adaptée aux différents profils étudiants. Ainsi, peu de parcours sont proposés à distance si ce n'est pour le master *Droit de la propriété intellectuelle*, parcours *Audiance* ou le master *Droit public*. De même, si ce public est souvent accueilli au sein des masters, il ne bénéficie que trop rarement d'aménagements d'enseignements et de rythmes spécifiques si ce n'est dans les masters de *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, de *Droit de la santé*, de *Droit pénal*, d'*Économie de l'entreprise et des marchés* et de *l'Intelligence économique*. Pour autant, il convient de souligner que des parcours sont spécifiquement dédiés à la formation continue (master *Droit social* parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS), master *Droit privé* parcours *Droit et pratique de l'assurance* qui possède quatre semestres en formation continue, master *Gestion des ressources humaines* avec trois parcours uniquement proposés à un public en formation continue, *Manager RH Executive*, *Manager RH FOAD*, *Coaching et développement personnel*, master *Justice, procès et procédure*, parcours *Modes alternatifs de règlement des litiges*, master *Management* parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* en master 2, master *Management et administration des entreprises* avec un parcours en formation continue et le master *Marketing, vente*, parcours *Commercial Business Developer Executive*). De même, il convient de souligner que peu de parcours sont proposés en alternance si ce n'est pour quelques formations (master *Droit public* parcours *Action territoriale* et parcours *Droit public des affaires*, master *Droit social*, master *Entrepreneuriat et management de projets*, parcours *Consultant chef de projet en ingénierie organisationnelle*, master *Finances* avec un parcours de master 2 en alternance, le master *Intelligence économique*, le master *Monnaie, banque, finance, assurance* avec deux parcours en alternance en master 2). Enfin, le

plus souvent rien n'est mentionné dans les dossiers remis concernant, d'une part, les régimes spéciaux d'études à destination notamment des étudiants sportifs, des artistes de haut niveau ou des étudiants handicapés. Quelques masters font, néanmoins, mention de cet accueil dédié mais sans plus de précision (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Droit européen*, master *Droit public*, master *Économie internationale*). D'autre part, s'agissant de l'existence des validations d'acquis d'expérience (VAE), des VES, des VAPP, elles sont, au mieux, citées mais jamais explicitées.

La présentation des formations en blocs de compétences n'est pas généralisée (sauf pour les masters *Finance*, *Intelligence économique*, *Management et administration des entreprises*). Certaines formations n'en font d'ailleurs aucunement état (master *Droit européen* et master *Entrepreneuriat et management de projets*). La définition du portefeuille de compétences est très rare (sauf pour le master *Monnaie banque, finance, assurance*) et la sensibilisation à l'ensemble des équipes pédagogiques à cette approche l'est tout autant.

La démarche scientifique est bien au cœur de la formation s'agissant notamment des masters ayant un positionnement délibéré en termes de recherche. Des poursuites en doctorat sont régulièrement proposées avec l'appui d'unités de recherche pour les thèses CIFRE notamment (master *Intelligence économique*). Afin de parfaire l'attractivité du doctorat, des enseignements facultatifs sont proposés pour les étudiants désireux de poursuivre leurs études (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Droit des affaires*, master *Marketing vente*, master *Droit notarial*, master *Sciences politiques*).

Les formations proposées en master permettent aux étudiants d'acquérir efficacement des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle immédiate. Les formations professionnalisantes s'appuient notamment sur de riches réseaux de professionnels qui interviennent directement dans la formation ou qui participent aux conseils de perfectionnement (master *Entrepreneuriat et gestion de projet*). Des enseignements très professionnalisants peuvent également être proposés (Ateliers centrés sur les CV et/ou entretiens, UE de professionnalisation sélective avec stage obligatoire en Master Droit de la santé, proposition de stages dans la plupart des diplômes).

La formation à l'international reste souvent très sommaire et se réduit à l'apprentissage d'une langue étrangère. Toutefois, certaines formations sont soucieuses d'apporter une plus-value à leurs étudiants en leur proposant une certification en langue (master *Économie internationale*, master *Intelligence économique* et master *Monnaie, banque, finance et assurance*) ou des cours de spécialité en langue étrangère (masters en économie, en gestion et en science politique, master *Droit européen* et master *Droit international*). Par ailleurs, il convient de mentionner l'originalité du parcours *Droit privé comparé*, que l'on retrouve dans plusieurs mentions et qui apporte une bonne formation comparatiste aux étudiants concernés. On pourra néanmoins regretter la faiblesse des informations transmises concernant le déroulement effectif de cette formation.

La très grande majorité des mentions accorde une place aux pratiques pédagogiques interactives (supports de cours corrigés, QCM, capsules vidéo, « *serious game* »). En revanche, seules les mentions *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, *Droit pénal et sciences criminelles* et *Entrepreneuriat et management de projet* font état d'une utilisation des technologies du numérique ayant pour objectif d'adapter la formation aux besoins de publics divers.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente dans la très grande majorité des formations et donne généralement lieu à une présentation de ces éléments lors des réunions de rentrée et lors de la supervision des mémoires (les formations prévoyant le recours au dispositif *Compilatio* sont très nombreuses, notamment dans le cadre de la rédaction des mémoires). En revanche, l'on peut noter que la diffusion d'informations relatives à ce dispositif au sein de l'établissement à destination des étudiants et enseignants n'est pas homogène. La moitié des mentions en font état sans que les mentions juridiques ou d'économie-gestion se distinguent.

Pilotage des formations

La formation est très bien mise en œuvre par une équipe pédagogique souvent convenablement identifiée et adaptée aux différents contenus et finalités des formations. Toutefois, le master *Droit pénal et sciences criminelles* donne bien peu d'informations concernant la part des enseignements confiée à des intervenants extérieurs issus du monde professionnel. Quant aux masters *Science politique* et *Histoire du droit et des institutions*, les professionnels sont absents de la formation mais la spécificité des enseignements peut expliquer une telle absence. Toutefois, il est regrettable que beaucoup de formations ne spécifient pas la qualité des intervenants ainsi que le volume horaire qui leur est dédié.

Les modalités de pilotage de la formation sont diversement renseignées en fonction des masters. Si, globalement, le rôle et les responsabilités des équipes pédagogiques sont clairement renseignés, certains masters restent toutefois silencieux concernant ces rôles et responsabilités (master *Management*, *Science politique*, *Monnaie, banque, finance et assurance*, *Économie de l'entreprise et des marchés*, *Droit notarial*, *Justice, procès, procédure* ou *Droit des affaires*). Quant au master *Droit privé*, aucune précision n'est apportée concernant le pilotage des parcours. L'ensemble des formations semblent disposer de moyens administratifs et pédagogiques suffisants (mise à disposition d'un secrétariat, de salles, de bibliothèques, de salles informatiques ...) mais, une fois de plus, l'on regrettera l'absence d'informations émanant du master *Droit pénal et sciences criminelles*.

Les conseils de perfectionnement sont tous mis en place depuis un certain temps pour les masters en économie et gestion mais tout récemment pour les formations juridiques, en dépit de leur caractère obligatoire depuis de nombreuses années. Les formations précisent bien la composition des conseils de perfectionnement, qui est souvent cohérente. Toutefois, le master *Droit pénal et sciences criminelles* n'apporte aucune précision quant à cette composition. Les réunions des conseils de perfectionnement sont annuelles pour la plupart des formations mais bisannuelles pour d'autres (master *Comptabilité, contrôle, audit*, master *Droit de la santé*, master *Entrepreneuriat et management de projet*, master *Monnaie, banque, finance, assurance*), ce qui est insuffisant. Enfin, les informations demeurent souvent parcellaires concernant les améliorations apportées à l'issue des Conseils de perfectionnement.

Les règles liées au redoublement ou à la seconde chance ne sont pas harmonisées à l'échelle du champ. Par ailleurs, il ressort des informations transmises que l'autorisation de redoublement à l'issue du master 2, pour les

formations juridiques exclusivement, relève de la compétence de l'UFR et non du jury de la formation, ce qui interroge quant au bien-fondé d'une telle pratique.

Dispositif assurance qualité

De manière générale, les informations concernant les dispositifs d'assurance qualité sont lacunaires. Il est, en effet, difficile de trouver, à partir des dossiers transmis, des informations précises concernant les différents dispositifs assurance qualité mis en place et l'on peut même s'interroger sur la mise en place effective d'un tel dispositif pour certaines formations. Néanmoins, à partir des quelques informations extraites des dossiers, il peut être observé que les formations issues des Sciences de gestion sont celles qui présentent les dispositifs d'assurance qualité les plus développés et les mieux articulés avec la mise en place de tableau de bord permettant d'analyser les effectifs, les flux de candidatures, les taux de réussite et d'abandon ainsi que le devenir et l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Ces données sont utilisées afin d'améliorer la qualité de la formation. Les sciences économiques sont légèrement en retrait tandis que les sciences juridiques sont très peu sensibilisées à ce dispositif.

Les résultats

En dépit d'une carence notable dans la transmission d'informations pourtant nécessaires à l'analyse des résultats constatés dans les formations, les diplômes présentés sont assurément très attractifs notamment pour les mentions juridiques et en management (avec une baisse toutefois constatée pour le master *Management et administration des entreprises* et certaines formations en sciences économiques).

Les formations juridiques font apparaître un fort taux d'abandon entre la première et la deuxième années de master, sans qu'aucune information vienne en expliciter les causes.

Les formations visant une insertion professionnelle immédiate (notamment en gestion-management) font état d'une excellente insertion professionnelle, les poursuites d'études étant marginales.

Conclusion

Principaux points forts

- Formations attractives, cohérentes et diversifiées.
- Très bon ancrage dans le monde socio-économique.
- Beaucoup de formations très professionnalisantes.

Principaux points faibles

- Informations fournies très souvent lacunaires, ce qui interroge sur le pilotage de nombres de formations.
- Grande hétérogénéité des dispositifs d'assurance qualité.

Recommandations

Si les formations sont bien ancrées dans l'environnement local et régional, l'ouverture à l'international pourrait être amplifiée pour toutes les formations y compris celles présentant une formation internationaliste. Par ailleurs, les partenariats existants avec les universités étrangères pourraient être l'occasion de renforcer les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et universitaires.

Les formations présentent, dans l'ensemble, un bon équilibre entre les formations théoriques et pratiques. Néanmoins, certaines d'entre elles souffrent d'un manque de professionnalisation auquel il pourrait être remédié (masters *Science politique* et master *Histoire du droit et des institutions*) alors que le master *Gestion des ressources humaines* pêche, quant à lui, par la présence excessive de professionnels (86,5 % des intervenants). Il conviendrait également de reconsidérer la place de certains parcours au sein de certaines mentions. Ainsi en est-il des parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, du parcours *Droit et gestion du patrimoine* au sein du master *Droit privé*.

L'approche par compétences est encore trop peu généralisée et il conviendrait de réfléchir à son extension à l'ensemble des formations afin de l'appliquer à l'acquisition et l'évaluation des compétences.

L'ensemble des formations disposent désormais d'un Conseil de perfectionnement permettant de renforcer l'efficacité des formations. Toutefois, leur mise en place très récente pour les formations juridiques ne permet pas d'avoir un recul suffisant pour en apprécier l'efficacité. Par ailleurs, certaines mentions gagneraient à réunir leur conseil de perfectionnement une fois par an et non pas tous les deux ans (master *Comptabilité, contrôle, audit*, master *Droit de la santé*, master *Entrepreneuriat et management de projet*, master *Monnaie, banque, finance, assurance*). Enfin, au vu du nombre important de parcours au sein de certaines mentions (6 en *Droit privé*, 8 en *Droit des affaires*, 5 en *Droit pénal et sciences criminelles*, 6 en *Droit international*, 6 en *Droit public*, 5 pour la mention *Économie du développement*, 5 pour la mention *Gestion des ressources humaines*, 5 pour le master *Management*, 5 pour le master *Finance*, 5 pour le master *Marketing-Vente*, 5 pour le master *Economie du développement*, 5 pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*), il conviendra d'être attentif à ce que les réunions des Conseils de perfectionnement au niveau des masters associent convenablement l'ensemble des représentants des parcours afin que les réunions prennent bien en compte les spécificités et attentes de chaque parcours. En cas de besoin, il pourrait également être envisagé une réunion formalisée ou non au sein de chaque parcours.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore trop peu formalisée ou trop peu effective dans certaines formations. Il s'agit, néanmoins, d'une aide au pilotage qui permettrait de renforcer utilement l'efficacité des formations. Enfin, il conviendrait d'associer, dans la mesure du possible, les anciens étudiants diplômés afin d'améliorer la qualité des formations.

En ce qui concerne la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, il serait souhaitable, notamment pour les formations juridiques, de disposer de données précises afin de s'assurer de l'adéquation de la formation à leur insertion professionnelle. De même, il est constaté un taux d'abandon récurrent entre les deux années de Master des formations juridiques. Toutefois, ces échecs devraient s'estomper d'eux-mêmes à la suite de la mise en place de la nouvelle sélection à l'entrée des masters.

Points d'attention

- La mention *Économie de l'entreprise et des marchés*, master « suspendu », ne correspond pas aux caractéristiques attendues d'un diplôme de master.
- Le master *Économie du développement*, parcours *Économie sociale et collaborative*, offre des spécialités qui pourraient être retirées du cadre de formation actuelle afin d'être insérées dans d'autres mentions.
- Le parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier* semble être rattaché de manière artificielle au sein de la mention *Droit privé*.
- Le parcours *Droit et pratique de l'assurance* présente également un rattachement artificiel à la mention *Droit privé*.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Bordeaux est une formation professionnalisante, qui vise à préparer les étudiants aux métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit légal en cabinets ainsi qu'à des postes de direction comptable et financière au sein d'entreprises ou de groupes. Le master est à parcours unique et son programme se déroule sur deux années (M1 et M2 soit 4 semestres) en lien étroit avec le référentiel national du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). Il bénéficie à ce titre des dispenses maximales d'épreuves (5 sur 7 à ce jour) offertes pour cet examen national. Le master est dispensé en formation initiale et continue. Les précédentes conventions avec des établissements étrangers n'ayant pas été reconduites pour satisfaire aux exigences de qualité préconisées par le réseau national des masters CCA et requises en vertu des dispenses, la formation n'est délivrée que sur le site de l'IAE de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement exposés et accessibles aux étudiants et parties prenantes à partir du site de l'IAE. Un supplément au diplôme est également mis à disposition des étudiants à cette fin. Le contenu de la formation, les apprentissages et compétences techniques et transversales visées sont cohérents avec la finalité de la formation. Les débouchés professionnels sont clairement identifiés et conformes à la fiche nationale de la mention du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). La poursuite en doctorat est possible et explicitée.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'insère bien dans l'offre globale de formation de l'établissement. Il complète l'offre de masters sur les métiers du chiffre (masters finance et *Contrôle de gestion et audit organisationnel*) ainsi que la préparation à l'examen national du DSCG. Il est dans une certaine mesure en concurrence au niveau local/régional avec des établissements publics ou privés préparant également à l'examen national (bénéficiant du grade de master) sans que cela soit problématique au regard des dispenses qu'il est le seul à conférer, de sa forte attractivité et du profil des diplômés très recherché par les professionnels. Le master bénéficie en outre d'une reconnaissance nationale par son adhésion au réseau France master CCA.

Le master dispose d'un adossement à la recherche avéré par le biais d'une implication forte de l'équipe enseignante dans les activités de recherche au sein du groupe ERECCA (Équipe de REcherche en Comptabilité Contrôle Audit) du laboratoire IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations) et lors d'événements organisés par les associations académiques de référence en comptabilité contrôle, par l'organisation de conférences avec des chercheurs à destination des étudiants, par des enseignements dédiés à la sensibilisation à la recherche (en M1 et M2) ainsi qu'à la réalisation d'un mémoire en M2.

Le master dispose d'un ancrage fort et historique au sein du monde socio-professionnel par le biais de relations étroites avec des cabinets régionaux et nationaux d'expertise comptable et d'audit. Le master dispose en outre de conventions qui formalisent les liens avec les instances locales représentatives des professions réglementées ciblées, à savoir le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables ainsi que la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes.

Le master CCA ne propose plus de délocalisation pour ce parcours type. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants existent au niveau de l'IAE de Bordeaux. Toutefois, il n'est pas explicitement mentionné dans quelle mesure les étudiants du master CCA peuvent en bénéficier (par le biais de stages ou à l'étranger ou césures par exemple).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation en 4 semestres intégrant 9 mois de stage et des enseignements spécialisés dès le M1 est adaptée aux projets professionnels ainsi qu'aux profils des étudiants. Des prérequis très techniques sont exigés pour intégrer le master (notamment être détenteur d'une licence CCA ou équivalent ou d'un Diplôme de Comptabilité ou Gestion (DCG) et garantir l'adaptation des étudiants à la formation. La structuration des unités d'enseignements (UE) et les volumes horaires de la maquette (842h présentiel) sont satisfaisants et conformes au référentiel du DSCG. Elle intègre bien le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en étant proposée en formation continue et par des mécanismes de VAE ou VES. La formation n'est pas ouverte en e-learning, conformément aux exigences induites pour les dispenses au DSCG. La formation peut accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. Toutefois, il n'est pas fait mention des dispositifs de soutien spécifiques pour les publics VAE ou contraint.

La formation adopte une place tout à fait honorable à l'approche compétences. Cette dernière pourra être améliorée au cours du prochain contrat en s'inspirant des blocs de compétences identifiés dans le cadre de la fiche nationale RNCP de la mention CCA. Il est prévu des modalités pédagogiques diversifiées notamment dans le cadre des UE de *serious game*, d'initiation à la recherche et relations professionnelles, des cours d'informatique appliqué (audit sous tableur et SAP). Le programme du master comprend des éléments de formation par et à la recherche. L'équipe comprend ainsi des enseignants-chercheurs travaillant sur des thématiques en lien avec le domaine CCA. En outre, des interventions dès le M1 sont prévues pour initier les étudiants à la recherche. Dans la perspective d'accéder au doctorat, les étudiants peuvent opter pour un enseignement complémentaire de 30h dédié à la recherche et rédiger un mémoire de recherche dans le cadre du M2. Il n'est pas fait mention de rencontre organisée avec une école doctorale, ce qui pourrait être une piste pour inciter quelques étudiants à poursuivre dans cette voie. Il reste que l'attractivité de la voie recherche en comptabilité est faible en comparaison de l'attractivité immédiate de la voie professionnelle, ce qui n'est pas propre au master CCA de l'IAE de Bordeaux. La formation comporte des modules dédiés à l'insertion professionnelle et à la connaissance de l'environnement professionnel chaque année (par exemple : stages aux semestres 2 et 4, conduite d'entretiens et communication interne en M1, outils et environnement professionnels du reporting comptable et financier en M2). La formation propose des enseignements de l'anglais (anglais de spécialité en M1 et anglais des affaires en M2) sans toutefois offrir d'enseignements disciplinaires dispensés en totalité ou partiellement en langue anglaise. Cela pourrait être une voie d'amélioration pour développer les compétences linguistiques dans le cadre de matières moins techniques (systèmes d'informations, management stratégique par exemple). La réalisation d'une césure peut être encouragée pour les très bons étudiants en CCA.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail dont l'utilisation reste basique: mise à disposition de supports de cours et applications corrigées. L'organisation d'un *serious game* facilitant le travail collaboratif est toutefois à souligner. Il n'est pas fait mention de dispositifs ou de ressources humaines et/ou techniques visant à encourager l'innovation pédagogique. Le renforcement des enseignements sur des outils numériques professionnels (Excel par exemple) est également une voie à exploiter.

Les étudiants sont bien sensibilisés aux principes éthiques et déontologiques de par leur formation comptable mais plus généralement au principe d'intégrité scientifique et aux risques de fraudes dans le cadre de la rédaction du mémoire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, stable et adaptée aux contenus de la formation. Les proportions d'heures d'enseignements dispensées par des enseignants-chercheurs, enseignants PRAG et professionnels (respectivement 29 %, 44 % et 27 % en M1 puis 42 %, 19 % et 39 % en M2) sont tout à fait adaptées aux spécificités du master.

Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. L'équipe se réunit à l'occasion de jurys et conseils de perfectionnement chaque semestre et son directeur participe activement aux réunions nationales du réseau France master CCA. Le conseil de perfectionnement réunit des représentants étudiants, professionnels, des personnels administratifs et des membres de l'équipe pédagogique. Ces conseils donnent lieu à des comptes-rendus formels diffusés à l'ensemble des participants.

Les modalités d'évaluations des connaissances et compétences sont classiques et cohérentes avec le référentiel DSCG. Elles sont communiquées aux étudiants en début d'année.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont bien suivis de manière quantitative et qualitative, ce qui permet un réel suivi de l'attractivité de la formation. Les modalités de recrutement sont communiquées aux étudiants dans les dossiers de candidature et présentées en interne aux étudiants de L3. La réussite et le devenir des étudiants sont connus

et diffusés. Il serait intéressant de communiquer sur les taux d'inscription et de réussite à l'examen national pour davantage encore mettre en valeur le taux de réussite des étudiants.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue reposant sur une enquête semestrielle administrée par l'IAE ainsi que par une autoévaluation plus informelle directement opérée par les intervenants dans le cadre de leurs enseignements.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très forte avec un effectif d'environ 30 étudiants pour 400 candidatures depuis 2018. L'année 2017/18 devant intégrer les anciens partenariats abandonnés, le chiffre de 52 est plus difficilement interprétable. Les abandons sont marginaux. Les taux de réussite sont excellents (de l'ordre de 93 % en M1 et M2). Les taux d'insertion sont très bons (autour de 90 %). Certains étudiants désirent volontairement retarder leur entrée sur le marché du travail pour se consacrer à la préparation de l'examen national au mois octobre suivant leur diplomation. Après 6 mois, les cas d'étudiants encore en recherche sont marginaux (1 pour l'enquête de 2019). 88 % des diplômés obtiennent un poste en cabinets d'expertise ou d'audit.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente attractivité.
- Ancrage fort et historique dans le monde socio-professionnel.
- Qualité du contenu de la formation cohérente avec le référentiel DSCG.

Principaux points faibles :

- Faible place accordée à l'innovation pédagogique, notamment en matière d'outils numériques.
- Faible ouverture à l'international.
- Approche par compétences perfectible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de Bordeaux est très attractif et propose un contenu très qualitatif. Les relations avec les professionnels sont fortes et l'équipe pédagogique équilibrée et stable. Les débouchés sont exceptionnels. L'abandon des partenariats ne pouvant garantir le niveau de qualité attendue a été un choix pertinent témoignant de la volonté de l'équipe de s'inscrire dans une démarche d'excellence. Dans une perspective d'amélioration et bien que l'exercice ne soit pas aisé compte tenu du référentiel DSCG, il conviendrait peut-être de renforcer les actions (capsules vidéo, tests d'autoévaluation étudiants en ligne...) et/ou enseignements (usages avancés d'Excel ou logiciels de business intelligence) en matière d'utilisation des outils numériques. L'insertion d'enseignements de spécialité en langue anglaise pourrait permettre de renforcer les compétences linguistiques des étudiants et l'ouverture à l'international, faibles pour ce type de formation. La structuration en blocs de compétences pourrait également être envisagée au cours du prochain contrat.

MASTER CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Bordeaux vise à former des professionnels de haut niveau en contrôle de gestion, audit interne et management des risques à des fonctions de cadres ou directeurs administratif et financier. Il prépare également les étudiants à la poursuite d'études en doctorat de sciences de gestion. Il est structuré autour d'un tronc commun en première année (M1) et trois parcours en deuxième année (M2) : *Direction financière et contrôle de gestion* (DFCG), *Audit interne et risk management* (AIRM) et *Direction financière contrôle de gestion audit interne – Executive* (DFCGAI-E). Les deux premiers parcours de M2 sont proposés en formation initiale alors que le dernier est en formation continue. Le master CGAO ne faisant plus l'objet de conventions de délocalisation, les enseignements sont délivrés sur le site de l'IAE de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement exposés et diffusés aux étudiants et parties prenantes, quel que soit le parcours considéré. Les compétences disciplinaires et transversales sont acquises par le biais d'enseignements et des mises en situation professionnelle (projets tutorés et stages) et sont cohérentes avec la finalité de la formation. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises et est présenté aux étudiants. Les débouchés professionnels sont bien détaillés pour chacun des parcours et sont conformes à la fiche nationale de la mention CGAO du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). La poursuite d'étude en doctorat fait l'objet d'une information auprès des étudiants mais n'est pas explicitée clairement sur la brochure des parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'insère bien dans l'offre globale de formation de l'établissement. Il complète le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) et la préparation aux examens du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). Au niveau régional, le master CGAO est en concurrence avec deux autres masters CGAO (Pau et Poitiers) et des formations similaires au sein d'établissements privés (KEDGE et INSEEC) sans que cela soit problématique au regard de la forte attractivité, du positionnement de la formation (notamment son rythme aménagé pour le parcours formation continue) et du taux d'insertion important des diplômés. Au niveau national et international, le master bénéficie d'une certaine notoriété par son adhésion à différents réseaux (Association des masters CGAO, Chartered Institute of Management Accountants CIMA).

Un adossement à la recherche est avéré pour le master, du fait de l'implication importante de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche au sein du groupe ERECCA (Équipe de Recherche en Comptabilité Contrôle Audit) du laboratoire IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations) et lors d'événements scientifiques majeurs dans les domaines de la comptabilité et du contrôle. Des enseignements dédiés à la sensibilisation à la recherche ainsi que la possibilité de rédiger un mémoire de recherche sont offerts notamment pour les parcours en formation initiale.

Le master dispose de relations anciennes et privilégiées avec le monde socio-professionnel. Des conventions formalisent ses relations avec trois organisations professionnelles (Association des Directeurs Financiers et des Contrôleurs de Gestion DFCG, Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne IFACI, Club des Pilotes de Processus C2P). Une convention est en cours de négociation avec l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE). Des événements (conférences, *Crisis Game*, visites d'entreprises) organisés avec différents partenaires professionnels témoignent du dynamisme des relations avec le monde socio-professionnel.

Le master ne propose plus de délocalisation mais l'existence de partenariats au niveau de l'institution avec des établissements étrangers est explicitée. Les étudiants sont informés de ces partenariats et guidés pour la réalisation d'un semestre en mobilité à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation comprend en M1 un premier semestre en commun avec le master CCA pour asseoir les bases comptables et juridiques puis un second semestre plus orienté contrôle et pilotage. Des dispositifs de remise à niveau sont prévus pour s'assurer des prérequis des étudiants entrants. En M2, le premier semestre est mutualisé entre les deux parcours de formation initiale. La spécialisation est progressive et s'opère véritablement sur le dernier semestre. Pour le parcours en formation continue, la maquette et le rythme des enseignements sont adaptés au public ciblé. Quel que soit le parcours considéré, la structuration des unités d'enseignements (UE) et les volumes horaires sont cohérents. Les maquettes intègrent bien le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en proposant des mécanismes de validation des acquis de l'expérience et de validation des acquis professionnels et personnels. Toutefois, la formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance. De même, ne sont pas explicitement évoqués les dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières.

La formation accorde une place importante à l'approche par compétences. Elle est ainsi bien déclinée en blocs de compétences et les syllabus explicitent les compétences visées pour chaque enseignement. Les modalités pédagogiques sont diversifiées (*serious game*, stages, projets tuteurés, des cours d'informatique appliqué (Excel avancé, outils d'analyse des données, Data et Business intelligence, par exemple). Le programme de master comprend des éléments de formation par et à la recherche. Au-delà de l'équipe pédagogique comprenant de nombreux enseignants-chercheurs, une initiation à la recherche (15 h) est intégrée en M1. En M2 (pour les parcours en formation initiale), un enseignement facultatif (épistémologie et méthodologie de la recherche, 30h) est proposé pour les étudiants désireux de poursuivre en doctorat. Les rencontres avec l'École doctorale Entreprise Économie et société seraient toutefois à développer.

La formation est particulièrement adaptée pour développer les compétences transversales des étudiants et pour faciliter leur insertion. Des modules (*serious game*, conduite d'entretien et communication interne, projets tuteurés, stages) et conférences sont ainsi dédiés à la connaissance de l'environnement professionnel. La dimension entrepreneuriat pourrait permettre de renforcer ce point. La formation propose des enseignements de langue anglaise (Anglais de spécialité en M1) ainsi que des enseignements disciplinaires dispensés en anglais (Advances cost accounting ; Internal control, risk management and corporate governance ; Advanced financial and social reporting and analysis) pour les parcours en formation initiale. Bien qu'il y ait un niveau hétérogène du public en formation continue, il conviendrait d'introduire progressivement un ou deux enseignements dispensés partiellement en anglais (avec des supports en anglais) pour renforcer l'ouverture à l'international du parcours (DFCGAI-E). La formation favorise la mobilité à l'étranger par le biais d'échanges, stages ou césures à l'étranger). Il n'est pas fait mention de l'existence d'accompagnement ou suivi spécifique en cas de césure.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail classique (Moodle). Les pratiques pédagogiques interactives font bien appel aux outils numériques (devoirs, QCM en ligne, capsules vidéo dans les UE de recherche, projets tuteurés, *serious game* et anglais notamment, puis logiciels ou ERP lors de cas pratiques de pilotage de la performance). Ces pratiques sont adaptées aux profils et expériences dans le cadre du parcours DFCGAI-E.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'éthique et à la déontologie par leur formation en audit, en systèmes d'information et prévention des fraudes mais aussi lors de la réalisation du mémoire. Les informations et outils en la matière sont transmis aux étudiants ainsi qu'à l'équipe pédagogique. L'engagement de non-plagiat et de respect du droit d'auteur est formalisé par la signature par les étudiants d'un document en début d'année.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est stable et équilibrée. Les proportions d'heures d'enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs ou enseignants représentent 68 % en M1 puis entre 49 et 52 % en M2 selon les parcours. La place des professionnels est importante (entre 40 et 50 % des enseignements en M2 selon les parcours). Ces proportions sont tout à fait cohérentes avec les attendus d'un master, et ce quel que soit le parcours.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation rigoureuse et formalisée. Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés. L'équipe se réunit à diverses occasions : conseil de perfectionnement annuel, jurys de délibérations, réunions, échanges avec les associations professionnelles, etc. Le conseil de perfectionnement fait l'objet d'une communication spécifique (statuts définissant ses attributions, ses membres, sa périodicité ; ordres du jour ; PV diffusés à ses membres composés d'étudiants, intervenants, collègues de l'administration et partenaires professionnels). Aucun élément n'est fourni pour apprécier si la formation dispose des moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour atteindre ses objectifs.

L'évaluation des connaissances et le suivi de l'acquisition des compétences sont établis, cohérents et diffusés aux étudiants. Le principe de seconde chance est respecté et l'engagement étudiant est valorisé.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux étudiants sont bien suivis, que ce soit sur un plan quantitatif ou qualitatif. Le recrutement étudiant fait l'objet d'un dispositif clairement défini et adapté aux différents parcours. L'attractivité de la formation est analysée et connue, tout comme la réussite et le devenir des étudiants. Il serait néanmoins intéressant de communiquer sur les taux de réussite aux certifications professionnelles nationales et internationales (CIMA).

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue reposant sur des enquêtes semestrielles et annuelles générées par le service qualité de l'IAE. Une évaluation plus informelle est également à l'initiative des intervenants dans le cadre de leurs enseignements.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très bonne et en progression sur le dernier contrat. En M1, le taux de sélection est inférieur à 10 %. Les effectifs sont compris entre 33 et 35 étudiants pour un nombre moyen de candidatures supérieur à 350. L'intégration directe en M2 est possible mais marginale pour les parcours en formation initiale. Les effectifs pour chacun des deux parcours DFCG et AIRM avoisinent la trentaine d'étudiants. Ces chiffres sont toutefois artificiellement accrus par l'inscription simultanée d'étudiants dans ces deux parcours (leur nombre n'est pas communiqué). Les taux de réussite (93 % en 2020) sont très bons, et ne sont pas pénalisés par la masse de travail conséquence induite par cette double inscription. Cette option n'est vraisemblablement pas de nature à valoriser un engagement dans la voie recherche (1 seul étudiant en 2020). S'agissant du parcours DFCGAI-E, il présente une attractivité certaine avec un taux de sélection moyen sur la période d'environ 25 %. Les taux de réussite sont également très honorables (entre 76 et 90 %). L'insertion professionnelle à 6 mois est excellente quel que soit le parcours (entre 85 % et 100 % selon les années) et correspond aux objectifs affichés de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Relations privilégiées avec le monde socio-professionnel.
- Taux de réussite et d'insertion professionnelle excellents.
- Ouverture à l'international des parcours en formation initiale.

Principaux points faibles :

- Attractivité faible pour la dimension recherche.
- Compétences linguistiques plus faibles pour le parcours en formation continue.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CGAO bénéficie d'une visibilité forte et de relations nourries avec des entreprises et associations professionnelles. La formation repose sur une équipe bordelaise stable et équilibrée. Elle bénéficie d'une attractivité certaine eu égard à ses taux de sélection, de réussite et d'insertion de ses diplômés. Dans une perspective d'amélioration, il est recommandé de renforcer les compétences linguistiques pour le public de formation continue. Dans la perspective d'un regroupement des deux parcours en formation initiale et d'une ouverture à l'apprentissage, il conviendrait de veiller à la charge de travail et au rythme pour qu'ils soient adaptés aux deux publics d'étudiants en formation initiale et apprentissage.

MASTER DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* de l'Université de Bordeaux est une formation de deux années se donnant pour objectif de préparer les étudiants aux problématiques liées à la propriété intellectuelle.

Elle comprend deux parcours : le parcours *Mediatic*, consacré au droit de l'immatériel et aux spécialisations connexes et le parcours *Audiance*, relatif au droit applicable aux activités culturelles.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours et de travaux dirigés au sein du campus de l'Université de Bordeaux, sur le site de Pessac, et à distance pour ce qui est de la seconde année du parcours *Audiance*.

Analyse

Finalité de la formation

Le parcours *Mediatic* propose une formation classique du droit de l'immatériel (droit de la propriété littéraire et artistique, droit de la propriété industrielle et commerciale, droit de l'informatique, droit de l'audiovisuel, responsabilité civile et pénale des médias, droit du commerce électronique, droit des biens culturels, droit de la cinématographie). La mention vise à former les étudiants aux différentes techniques contractuelles spécifiques au droit de l'immatériel. Les enseignements couvrent également les matières connexes au droit de l'immatériel en visant à la fois l'aspect pénal, international, environnemental. La finalité de ce parcours est de former des juristes spécialisés dans le droit de l'immatériel.

Le parcours *Audience* contient les matières fondamentales du droit de l'immatériel puisque celles-ci sont mutualisées. En outre, des enseignements pluridisciplinaires sont proposés aux étudiants : marketing culturel, sociologie de la culture, gestion des partenariats public/privé, industries culturelles et mécénat, économie créative, etc. La finalité de ce parcours est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'un projet culturel (responsable de projets culturels, directeurs d'établissement, chef de projets, etc.)

Les connaissances et compétences à acquérir sont indiquées sans être explicitées.

Positionnement dans l'environnement

La formation est unique au sein de l'Université de Bordeaux. Le parcours *Audiance* semble toutefois plus original que le parcours *Mediatic*, le secteur culturel étant principalement investi par des formations extérieures aux Facultés de droit. Cette originalité se manifeste notamment par l'accueil d'étudiants n'ayant pas suivi de formation juridique générale (arts, histoire de l'art, cinéma, etc.).

L'articulation avec la recherche est relativement développée eu égard à la possibilité d'effectuer un parcours recherche, ce qui a suscité des vocations doctorales (cinq projets de thèse en cours menés par des diplômés de la mention).

L'environnement socio-économique ne semble en revanche pas suffisamment consistant, les relations avec les entreprises résultant essentiellement des interventions des professionnels au sein de la formation ainsi que des stages réalisés par les étudiants.

La coopération à l'international laisse également à désirer, aucun partenariat avec des établissements étrangers n'étant indiqué.

Organisation pédagogique de la formation

La formation comporte des axes principaux et des spécialités propres à chaque parcours, étant précisé que le parcours *Mediatic* se veut plus généraliste (même si l'enseignement du droit de la propriété littéraire et artistique y est naturellement prépondérant) que le parcours *Audiance* (plus spécialisé, avec une prédominance de l'enseignement des droits d'auteur et des contrats du spectacle en seconde année).

En première année de master, les matières principales sont classiquement assorties de travaux dirigés. En seconde année, l'implication personnelle des étudiants est privilégiée, avec des travaux individuels ou en groupes. Il convient de souligner que le parcours *Audiance* est réalisé à distance en seconde année (dans le but, est-il indiqué, de permettre un accueil plus facile en formation continue et un suivi du master en situation préprofessionnelle).

L'approche compétences est mentionnée sans être détaillée. Les compétences et connaissances attendues ne sont pas indiquées.

La professionnalisation est relativement satisfaisante grâce à l'intervention des professionnels et aux stages. Toutefois, aucune information n'est indiquée quant à une éventuelle ouverture à l'alternance. Il n'y a aucune information quant à la mise en place de modalités pédagogiques orientées vers la professionnalisation des étudiants. Le stage ne semble pas obligatoire.

Les liens avec la recherche sont présents, tout particulièrement en seconde année, avec l'organisation de workshops (accompagnement de projets culturels) et de business models de projets informatiques et multimédias.

La formation offre aux étudiants des enseignements leur permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. Le contenu de la formation des deux parcours est pluridisciplinaire et couvre l'ensemble des questions relatives au droit de l'immatériel.

La dimension internationale est peu présente de manière générale, il est simplement indiqué qu'il existe un cours spécifique au parcours *Mediatic* : *Studies in artistic productions and copyright law*.

La place du numérique est très satisfaisante, surtout dans la seconde année du master *Audiance*, dans la mesure où la formation est dispensée à distance.

La sensibilité à l'intégrité scientifique et éthique donne lieu à des enseignements qui sont spécifiques à la formation, notamment la protection des données à caractère personnel. Toutefois, il n'est pas indiqué que les étudiants bénéficient d'un enseignement spécifique à l'intégrité scientifique et éthique utile à la réalisation des travaux universitaires.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est assez diversifiée, puisqu'elle est composée non seulement d'enseignants-chercheurs de diverses spécialités, mais également de praticiens (avocats, consultants, directeur d'établissement dans le domaine culturel).

Il est indiqué qu'un conseil de perfectionnement a été créé sans plus de précisions à ce sujet.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont traditionnelles, étant précisé que le contrôle continu est privilégié en seconde année de master (l'examen terminal n'étant organisé que pour deux matières).

Rien n'est indiqué s'agissant de l'évaluation des enseignements et de l'aide à la réussite, ce qui est regrettable.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité n'est quasiment pas développé. Il est simplement envisagé de créer un portefeuille d'expériences avec un livret d'accompagnement du master basé sur l'acquisition progressive des compétences.

Résultats constatés

La formation est assez attractive à la base (137 inscrits en 2017/2018, 178 en 2018/2019 et 162 en 2019/2020). Il faut cependant observer qu'il y a un fort taux d'abandon (63 en 2017/2018 et 84 en 2018/2019, l'année 2019/2020 n'étant pas renseignée).

Les taux de réussite semblent très bas (29 diplômés en 2017/2018 et 25 en 2018/2019) même en tenant compte du fort taux d'abandon.

L'insertion professionnelle laisse à désirer, avec 25 % des étudiants seulement insérés dans la vie professionnelle, 20 % en recherche d'emploi et 55 % en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Originalité de la formation.
- Importance des liens avec la recherche.

Principaux points faibles :

- Fort taux d'abandon et d'échec.
- Perfectibilité des liens avec le monde socio-économique.
- Absence d'évaluation des enseignements et d'aide à la réussite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* de l'Université de Bordeaux est une formation intéressante et relativement attractive, mais souffre de taux d'abandon et d'échec qui suscitent des questions. Il gagnerait en outre d'une part à développer des liens avec le monde socio-économique afin de renforcer l'insertion professionnelle des diplômés et, d'autre part, à mettre en place une évaluation des enseignements ainsi qu'une aide à la réussite.

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'Université de Bordeaux est une mention de master en deux ans qui prépare aux métiers d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire et social, mais aussi aux métiers de l'indemnisation des victimes de dommages corporels.

Il est largement ouvert un public de formation initiale, mais peut faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels. Les enseignements se déroulent à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est affichée sans aucune ambiguïté. Ses objectifs sont indiqués clairement et accessibles à travers notamment un supplément au diplôme très complet. Les compétences visées se réfèrent à celles inscrites dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elles sont à la fois disciplinaires et transversales et parfaitement cohérentes par rapport aux objectifs poursuivis.

Les débouchés à l'issue de la formation sont clairement identifiés et en adéquation avec les enseignements puisque leur découpage correspond aux débouchés. Ainsi, la mention a pour objectif de former les étudiants à différentes professions : avocat souhaitant avoir une activité spécialisée, gestionnaire de sinistres, juristes spécialisés dans les services de recours et experts en dommages corporels, membres d'association des usages des services de santé, directeurs d'établissement de santé, juriste au sein des fonds d'indemnisation, etc.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche son originalité dans l'espace national en ce qu'elle constitue un véritable master en droit de la santé et ne se contente pas de proposer une deuxième année de master avec un parcours en droit de la santé.

Elle affiche des partenariats importants avec d'autres formations de l'Université de Bordeaux (Faculté de médecine), mais également en dehors du site (Université de Montpellier et de Toulouse notamment) et a développé un partenariat avec l'université de Louvain-la-Neuve qui permet à ses étudiants de croiser la réflexion sur les questions de santé et d'éthique avec des étudiants belges. Un enseignant-chercheur de l'Université de Louvain-la-Neuve spécialisé en droit de la santé, particulièrement sur les questions d'éthique dans le secteur médical, intervient auprès des étudiants de master 2.

L'articulation entre la formation et la recherche se nourrit de l'adossement à deux équipes d'accueil de l'Université de Bordeaux : l'institut Léon Duguît et le centre européen de recherche en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé. Cette articulation est d'autant plus nette que la formation s'inscrit dans les axes de recherche soutenus par le département droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux.

Enfin, la formation entretient des relations avec de nombreux établissements professionnels de la santé tels que des centres hospitaliers, l'agence régionale de santé ou le conseil de l'ordre. Des représentants de ces structures interviennent dans les enseignements et accueillent les étudiants du master en stage. Ils peuvent également proposer des thèses Cifre aux étudiants diplômés. Il ne semble toutefois pas que ces partenariats avec les milieux professionnels soient formalisés. Il pourrait être intéressant d'aller dans cette direction.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est classique. Elle est bien structurée en quatre semestres comportant chacun 30 ECTS et autour d'un socle de connaissances cohérent par rapport à la fiche RNCP à laquelle il est fait régulièrement référence. En master 1, la formation prévoit des enseignements théoriques

couvrant l'intégralité des matières relatives au droit de la santé (dommage corporel, droit des patients, système de protection sociale, droit des assurances, etc.). L'organisation des enseignements en master 2 permet aux étudiants d'avoir du temps pour réaliser un stage : les cours ont lieu le mardi et le lundi uniquement. Le premier semestre du master 2 est dédié aux enseignements théoriques tandis que le second semestre du master 2 est consacré aux séminaires réalisés par des professionnels. Cette organisation atteste d'une véritable volonté d'offrir aux étudiants une formation équilibrée entre les enseignements théoriques et l'aspect pratique du droit de la santé.

L'approche compétence est bien intégrée ; chaque semestre découpant un bloc de compétences fondamentales, transverses et complémentaires. En outre, l'organisation de la formation est axée autour de la mise en pratique des connaissances à travers les stages en première comme en deuxième année, l'enseignement clinique et les modalités mêmes des épreuves qui peuvent prendre la forme d'étude de dossiers. Cela, afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences utiles à leur insertion professionnelle. Cette démarche pourrait être utilement complétée par la mise en place d'un portefeuille de compétences.

Le lien avec la recherche n'est pourtant pas négligé puisque des unités de professionnalisation permettent aux étudiants dès la première année de master de pratiquer une découverte de la recherche à travers la réalisation d'un mémoire et l'existence de travaux pratiques d'initiation à la recherche et à la méthodologie. Aucune information n'est indiquée quant à la formation par et à la recherche, notamment la participation des étudiants à des séminaires ou des conférences. De même, le nombre d'étudiants inscrits en doctorat à la suite de l'obtention du diplôme n'est pas indiqué : seule la possibilité de réaliser un mémoire de recherche en vue de poursuivre en doctorat est précisée.

La formation montre par ailleurs la volonté de s'adapter à des publics diversifiés en intégrant en première année de master une unité d'enseignement Juriste en droit de la santé qui s'adresse à des étudiants disposant de compétences en droit de la responsabilité. Elle permet une orientation fonction des profils et projets. L'organisation des emplois du temps prend en compte les différents profils d'étudiants en prévoyant des cours le lundi et le mardi uniquement. Les candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) peuvent valider des matières leur permettant d'accéder en master 1 ou en master 2 la mention.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate. La formation comporte une unité de professionnalisation sélective. Un stage obligatoire d'une durée minimum de deux mois est prévu. Les étudiants sont incités à participer à des simulations de plaidoirie, à un colloque annuel en droit de la santé, à différentes cliniques juridiques et à une veille juridique en droit de la santé.

La dimension internationale est prise en compte à travers des cours de langue qui sont dispensés lors de chaque année de formation ils peuvent porter sur le droit de la santé. Les étudiants ont également la possibilité de faire leur stage à l'étranger, mais aucune donnée n'est communiquée quant à l'effectivité de cette possibilité offerte aux étudiants.

L'utilisation du numérique est formalisée dans une unité d'enseignement, mais présente dans l'ensemble de la formation puisque les enseignants-chercheurs y participant utilisent la plate-forme Moodle.

Enfin, la sensibilisation à l'intégrité éthique est bien présente à travers l'éthique en matière de santé. Il pourrait être intéressant d'intégrer dans le cadre des compétences transversales une sensibilisation à l'intégrité scientifique, le cas échéant en rapport avec l'école doctorale.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est très clairement affiché tant en ce qui concerne la composition de l'équipe pédagogique en première et en deuxième année de master qu'en ce qui concerne la contribution de chacun des acteurs. La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée : enseignants-chercheurs, président du conseil départemental de l'Ordre des médecins, président du conseil régional, avocats et directeurs d'établissement de santé, médecins.

Le pilotage de la formation s'appuie sur des moyens importants qui sont mis à sa disposition par les deux laboratoires auxquels elle s'adosse. Par ailleurs, afin de correspondre aux besoins des étudiants un abonnement à la bibliothèque numérique de droit de la santé est mis à disposition de tous les étudiants de la mention.

Un conseil de perfectionnement a été institué et son organisation est formalisée à travers des statuts qui précisent son rôle, sa composition, la fréquence de ses réunions ainsi que le suivi des actions. Ce conseil est présidé par le président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins. Dans le cadre de son intervention,

il dispose notamment de résultats d'évaluations d'enseignement puisque celles-ci ont été mises en place. La formation dispose ainsi d'un dispositif d'amélioration continue.

Enfin les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont précisées aux étudiants avant le début de chaque année et font l'objet d'un rappel par le biais de supports mis à disposition.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux des étudiants sont suivis dans le cadre d'un tableau de bord effectué par les services de l'Université de Bordeaux en ce qui concerne l'attractivité de la formation, l'origine des étudiants, les taux de réussite. Toutefois, peu de données sont communiquées quant aux différents résultats de ces enquêtes. L'assurance qualité est également réalisée à travers l'auto-évaluation par le biais de l'intervention notamment du conseil de perfectionnement. Un questionnaire d'auto-évaluation a été mis en place au premier semestre 2020 pour évaluer le master 1 et le master 2.

Résultats constatés

Le tableau des effectifs et d'insertion professionnelle remis montre des effectifs compris entre une centaine et quatre-vingts inscrits avec une tendance baissière depuis 2017 qui peut, peut-être, s'expliquer par la réforme du master et le caractère spécialisé du master en droit de la santé.

L'on relève une baisse importante des effectifs entre la première et la deuxième année de master ce qui pose la question du devenir de ces étudiants.

Les données transmises ne permettent pas non plus d'apprécier l'attractivité externe comme interne de la formation, faute d'avoir les effectifs de licence ainsi que la répartition des effectifs entre la formation initiale et la formation continue.

Enfin, concernant l'insertion professionnelle des diplômés, les éléments transmis manquent de précision en ce qui concerne par exemple l'adéquation entre l'activité professionnelle et le niveau de diplôme. Par exemple, pour l'année 2018-2019, 37 étudiants ont été diplômés, 11 étudiants sont en poursuite d'étude et 16 étudiants sont insérés dans la vie professionnelle, sans que le type d'insertion soit précisé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Proposition d'un parcours adapté aux différents profils et projets.
- Accent mis sur l'approche compétences.
- Partenariats avec d'autres formations universitaires nationales et à l'étranger (Louvain-la-Neuve)

Principaux points faibles :

- Insuffisance des données transmises par les services de l'université pour apprécier l'attractivité entrante externe comme interne de la formation
- Faible formalisation des partenariats notamment avec les milieux professionnels

Analyse des perspectives et recommandations :

Afin de mieux communiquer sur son attractivité, il semblerait nécessaire d'enrichir les données relatives à la répartition des effectifs entre la formation initiale et la formation continue comme à l'insertion professionnelle des étudiants.

Une autre piste d'amélioration pourrait être de mettre en évidence les compétences acquises par les étudiants dans le cadre de la formation par la mise en place d'un portefeuille de compétences.

Enfin, si la sensibilisation à l'intégrité éthique est bien présente, il pourrait être intéressant d'intégrer dans le cadre des compétences transversales une sensibilisation à l'intégrité scientifique.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention *Droit des affaires* est une formation essentiellement professionnalisante de la Faculté de droit de Bordeaux qui prépare aux fonctions de juriste généraliste et spécialisé dans les principaux domaines du droit des affaires. Cette mention comprend huit parcours parmi lesquels trois assurent une formation générale (*Droit des affaires approfondi*, *Droit des affaires et fiscalité DJCE*, *Contrats d'affaires et droit du marché*) et cinq sont plus spécialisées (*Ingénierie juridique et financière des sociétés*, *Banque financement et recouvrement*, *Droit de la vigne et du vin*, *Fiscalité des affaires et du patrimoine*, *Droit des affaires comparé*).

Au sein de ce master, les parcours *Contrats d'affaires et droit du marché* et *Fiscalité des affaires et du patrimoine* viennent d'être créés et le parcours *Droit des affaires approfondi* a rejoint cette mention.

Proposée uniquement en présentiel sur le site de la Faculté de droit de Bordeaux, la formation comprend un tronc commun en master 1 puis une spécialisation plus importante en master 2.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont connus et cohérents. Cette dernière est découpée en compétences fondamentales, compétences complémentaires et compétences transverses pour chaque parcours et pour chaque semestre. Chaque compétence comprend différentes unités d'enseignement ; certaines obligatoires d'autres optionnelles.

Parmi les nouveaux parcours créés, celui en droit des affaires comparé offre une ouverture à l'international et au droit comparé.

Les débouchés visés sont cohérents avec la mention ; il s'agit essentiellement de débouchés classiques dans des cabinets d'affaires, des directions juridiques, des banques et des entreprises. Les parcours *Droit de la vigne et du vin* et celui de *Banque, financement et recouvrement* offre des perspectives en viti-vinicole ou encore en recouvrement avec un taux d'insertion élevé.

Les étudiants des parcours *Droit des affaires approfondi* et *Droit des affaires comparé* peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

La formation est en outre bien positionnée dans l'univers de la certification professionnelle, les compétences visées étant en cohérence avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

La formation est parfaitement dans l'offre globale de l'Université de Bordeaux. Quant à son positionnement régional, elle se distingue par une identité propre justifiée par la place importante accordée au droit fiscal dans certains parcours, mais également en offrant un parcours spécialisé en droit du vin et de la vigne, ainsi que celui en droit des affaires comparé.

Cette formation n'indique pas de passerelle entrante ni sortante au sein de son master ni de partenariat académique.

L'articulation entre la Formation et la Recherche est avérée. Le master est ainsi adossé à l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP) de l'Université de Bordeaux. Cet adossement se retrouve dans l'équipe pédagogique qui est composée notamment d'enseignants-chercheurs eux-mêmes rattachés à cet institut. En outre les étudiants sont incités à suivre des colloques et à préparer un doctorat.

La formation s'appuie sur un réseau de professionnels intervenant directement dans la formation, mais également de la Chaire droit des affaires et fiscalité de la Fondation Bordeaux Université. Cette dernière finance notamment des innovations pédagogiques telles que des *serious games*. De même, le parcours droit de la vigne et du vin repose sur un partenariat avec l'Institut de la vigne et du vin.

Si aucune coopération internationale n'est affichée, la formation affirme pouvoir s'appuyer sur le réseau international de la Faculté de droit et de science politique. Seul le parcours droit des affaires comparé annonce une mobilité en master 1 et en master 2, sans toutefois aucune indication chiffrée.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive. En effet, la formation est conçue en quatre semestres pour la délivrance du master, quel que soit le parcours. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (*European Credits Transfer System*, ECTS) et est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences. En seconde année, la spécialisation est accentuée en vue de marquer l'identité de chaque parcours.

La formation n'offre aucun parcours en alternance, ce qui est pour le moins surprenant, mais envisage l'ouverture à l'apprentissage pour trois parcours en master 2 sans les nommer cependant.

Elle est ouverte aux candidats souhaitant se former tout au long de la vie via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) si nécessaire. Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont également possibles, sans réelle indication chiffrée ni procédure décrite.

La formation est actuellement définie en blocs de compétences. Sont ainsi affichées des compétences fondamentales, des compétences transverses, et au choix, une professionnalisation ou une initiation à la recherche. Toutefois, il ne semble pas qu'il existe un portefeuille de compétences ou un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

Le stage en master 1 ou en master 2 permet à l'étudiant de confronter ses acquis à la réalité professionnelle, mais le caractère facultatif de ce dernier est préjudiciable. La formation, dans certains parcours, propose des modalités pédagogiques diversifiées, notamment avec des *serious games*, des séminaires de mises en situation ou encore des méthodes de pédagogie inversée.

De surcroît, dès le master 1, la formation propose un enseignement de « découverte de la recherche » à travers des travaux dirigés (TD) de méthodologie ou la rédaction d'un mémoire. Cela se poursuit en master 2 avec quelques séminaires de recherche, la participation aux doctoriales du laboratoire de rattachement ou encore une éventuelle poursuite en doctorat.

Dès le master 1, chaque parcours propose une unité d'enseignement de professionnalisation composée soit de séminaires dispensés par des professionnels soit un stage. Il est toutefois regrettable que ce dernier ne soit pas obligatoire. Quant à l'unité de professionnalisation, elle comporte cinq TD dispensés par des professionnels et un cours sur la profession en lien avec le parcours. Certains parcours en master 2 proposent des ateliers centrés sur les CV et entretiens. Néanmoins, ce n'est pas une règle générale. L'accompagnement des étudiants dans le processus de recherche de stage est effectué par l'équipe pédagogique. De surcroît, la formation souhaite ouvrir trois parcours de master 2 à l'alternance à la prochaine rentrée. Cependant, rien n'est indiqué quant à l'insertion professionnelle.

L'internationalisation de la formation se résume principalement dans l'obligation pour les étudiants de suivre un enseignement de langue étrangère, même si aucune certification n'est cependant indiquée. Un projet de création d'un cours de droit en anglais ainsi que le développement d'enseignements en anglais est envisagé dans l'un des parcours, sans plus de précision. La formation comporte toutefois des cours s'attachant à développer les aspects internationaux des disciplines, notamment dans le parcours fiscalité des affaires et du patrimoine et celui des contrats d'affaires et droit du marché (fiscalité européenne, fiscalité internationale). Il faut toutefois signaler le cas particulier du parcours de *Droit des affaires comparé* spécialement dédié à la mobilité internationale puisque celle-ci est obligatoire aux semestres 1 et 2, sans indication géographique ou chiffrée néanmoins. Le dossier n'évoque aucune autre situation de mobilité effectuée par les étudiants ou les enseignants.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle (espace numérique de travail, plateforme d'échanges avec les enseignants-chercheurs, espaces de stockage, de tchat et un accès aux ressources numériques).

Il est évoqué une sensibilisation des étudiants à l'interdiction du plagiat et de la fraude en licence poursuivie en master, sans autre indication. Une responsable de bibliothèque intervient pour une aide à la recherche et à la formation à l'intégrité scientifique. L'accès à un logiciel est possible pour les enseignants.

Pilotage de la formation

La composition des équipes pédagogiques diffère au sein du master en fonction des parcours. Cependant, des professionnels interviennent au sein des différents parcours ; pour l'essentiel des avocats et des juristes d'entreprise.

La présentation des rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique n'est pas donnée. Les étudiants bénéficient d'un secrétariat, d'une bibliothèque ainsi que d'une autre spécialisée en droit privé.

Des liens existent entre les enseignants-chercheurs et les professionnels sans que des organes de concertation ne soient réellement mis en place.

Un conseil de perfectionnement a été installé en septembre 2020 dont la composition est conforme aux demandes. La présence de personnalités du monde socio-économique dans ce conseil est à souligner. Cependant, il n'est, pour le moment, qu'à l'étape d'amorce et il conviendra de s'attacher à son rôle, à ses futures préconisations et recommandations lors de ces premières réunions.

Les modalités de contrôle de connaissances et des compétences (MCCC) sont explicitées et en accord avec les attendus de la formation. Ces MCCC ainsi que l'attribution des ECTS sont mentionnées et connues des étudiants via le site internet de la Faculté. La formation s'efforce de maintenir une part de contrôle continu ainsi que certains examens à l'oral.

La seconde chance est prévue en master 1 mais pas en master 2, le redoublement étant exclu en seconde année de master. À titre exceptionnel, une faculté de redoublement peut cependant être accordée pour motif légitime et sérieux dans les conditions définies dans le règlement intérieur de la faculté. La prise en compte de l'engagement étudiant permettant une bonification spéciale n'est pas reconnue.

Dispositif d'assurance qualité

Un tableau de suivi des étudiants est disponible, mais il est très incomplet et peu exhaustif (uniquement les effectifs et l'insertion professionnelle pour l'ensemble de la mention).

Il est fait état d'un recrutement connu avec une description sommaire : étude de dossier ou étude de dossiers et entretien sans précision de parcours. Cependant, aucun indicateur chiffré n'est donné. Il en est de même concernant l'état de l'attractivité du diplôme.

La réussite des étudiants est connue de l'équipe pédagogique, semble-t-il, par la cérémonie de remise des diplômes.

Un bureau de professionnalisation au sein de la Faculté existe et procède à des enquêtes : les chiffres avancés sont une réussite de 71 % en master 1 et de 85 à 100 % en master 2 selon les parcours, bien que ces dernières données ne soient pas vérifiables. En ce qui concerne le taux d'insertion, il est indiqué que ce dernier est d'environ 86 % en 2017 et 2018 (les étudiants en poursuite d'études sont pris en considération dans ce taux), mais il s'agit là du seul paramètre examiné (aucune précision n'est donnée concernant la fonction exercée, la durée du contrat, etc.).

Il est préjudiciable que des indicateurs n'aient pas été mis en place afin de pouvoir analyser le devenir des étudiants quant à leur insertion dans des métiers bien spécifiques en lien avec les huit parcours proposés.

De même, il est regrettable que le dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ne soit pas complètement institutionnalisé mais laissé pour l'instant à la discrétion des responsables.

Le conseil de perfectionnement, mis en place récemment contribuera, à l'avenir, à l'évaluation interne de la formation. De même, le processus envisagé d'auto-évaluation se matérialisera par la remise d'un questionnaire aux étudiants. Il serait souhaitable de renforcer ces processus afin de bénéficier de nombreux indicateurs permettant d'effectuer des analyses détaillées.

Résultats constatés

Seuls un tableau des effectifs et un autre sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont fournis pour la période 2017-2020. Aucune analyse n'est dégagée. Sur la période étudiée, les effectifs sont stables ; ils se situent autour de 300 étudiants avec une légère baisse d'effectifs lors de la rentrée 2019-2020. Aucune indication n'est fournie quant à son origine. Le taux d'abandon ou de réorientation en master 1 est très élevé (52 % en moyenne avec une très légère amélioration la dernière année), ce qui est extrêmement surprenant et aurait dû être commenté.

Le taux d'insertion professionnelle indiqué est très faible (32 %), mais il est à relativiser en raison du nombre de répondants : 52 sur 80 diplômés soit 65 %. Aucune indication ne permet d'évaluer et d'analyser la durée moyenne de recherche d'emploi ni d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation. Le taux de poursuite d'étude était de 46 % en 2018 et a été en forte hausse en 2019 (62 %) selon les données fournies, ce qui est élevé et interroge sur la professionnalisation de la mention. Aucune indication ne permet d'apprécier l'adéquation des poursuites d'études aux objectifs affichés de la formation. La proportion de diplômés en emploi est en légère progression, passant de 32 % à 36 %.

Il est toutefois regrettable que le suivi du devenir des étudiants ne soit pas effectué. Avec une mise en place d'indicateurs, il aurait été possible d'expliquer, par exemple, l'abandon important existant entre le master 1 et le master 2 ou l'importante poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Parcours très diversifiés et spécialisés reliés sous une même mention avec un tronc commun.
- Bonnes relations avec le milieu professionnel.

Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire.
- Absence de suivi du devenir des diplômés.
- Faible développement des mobilités des étudiants et des enseignants-chercheurs.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'auto-évaluation de la formation doit être améliorée afin d'en favoriser le pilotage. Il serait en outre intéressant de rendre les stages obligatoires notamment en master 2 afin de permettre une meilleure insertion professionnelle. Cette dernière devrait faire l'objet d'une attention plus forte. Le développement prévu de l'apprentissage et le renforcement des liens avec les professionnels devraient y contribuer. Ce travail permettrait à la formation de gagner en lisibilité et en professionnalisation.

MASTER DROIT EUROPÉEN

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit européen* de l'Université de Bordeaux est une formation en deux années qui vise à faire acquérir à ses étudiants des connaissances et compétences en droit européen (droit de l'Union européenne et droit du Conseil de l'Europe) leur permettant d'analyser, de comprendre et de mettre en œuvre ce droit européen tant dans un cadre interne que dans le cadre, par exemple, de projets ou programmes européens ou internationaux. Organisée en 4 semestres, la formation propose trois parcours de spécialisation : *Études juridiques européennes*, *Expertise en affaires européennes*, *European union law and governance*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, bien que larges et variés, sont clairs et cohérents. Ils sont exposés de façon précise aux étudiants notamment lors de la réunion de rentrée. Les connaissances et compétences que la formation vise à faire acquérir à ses étudiants sont vastes mais assez classiques pour ce type de mention, puisqu'il s'agit de les rendre aptes à évoluer au sein de l'espace juridique européen, d'analyser, de comprendre et de mettre en œuvre le droit de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans toutes leurs dimensions.

Les débouchés visés par cette mention sont en lien avec son contenu. Ainsi, les diplômés peuvent-ils soit opter pour une poursuite d'études en doctorat soit préférer une insertion professionnelle directe, dans des métiers tels que juriste d'entreprise, conseiller juridique, magistrature notamment. Ces métiers sont en lien direct avec la formation et son contenu. Ils sont présentés aux étudiants en particulier lors de la réunion de rentrée.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit européen* est de facture classique, mais présente toutefois quelques spécificités par rapport aux autres mentions identiques au niveau régional ou national. En effet, deux parcours sont très spécifiques : ainsi, le parcours *Expertise en affaires européennes* est délivré en coopération avec la Faculté d'économie de l'Université de Bordeaux alors que le parcours *Droit et gouvernance de l'Union européenne* est délivré en partenariat avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie). Ce dernier parcours s'achève par l'obtention de deux diplômes de master, l'un de l'Université de Bordeaux, l'autre de l'Université Mykolas Romeris, à l'issue d'une seconde année délocalisée en Lituanie.

Le master est lié au Centre de Recherche et de Documentation Européenne et Internationale (CRDEI – EA 4193) : il forme les futurs doctorants de ce laboratoire, et son équipe enseignante est issue de ce même Centre. Les informations sur cette articulation entre la formation et la recherche sont cependant très sommaires. En particulier on ne saisit pas, de façon précise, la part que prend la recherche dans la formation et ses enseignements.

S'agissant des relations avec son environnement socio-économique, les éléments sont extrêmement lacunaires dans la mesure où l'on relève uniquement l'intervention, dans la formation, d'intervenants issus du monde socio-économique ce qui conduit à un partage d'expérience avec les étudiants. Si cette implication permet, à n'en pas douter, d'assurer un certain caractère professionnalisant à la formation, on peut regretter que des partenariats formalisés (par exemple avec des institutions publiques françaises ou européennes) ne soient pas évoqués.

La coopération de la formation avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers est essentiellement centrée sur le partenariat avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie) déjà évoqué dans le cadre du parcours *European union law and governance*. On relève toutefois une délocalisation de la formation à Minsk, en Biélorussie qui permet d'obtenir le diplôme national. Si de telles coopérations sont positives et à encourager, on s'étonne que ne soient pas tissés plus de liens avec des institutions d'autres États membres de l'Union européenne que la Lituanie.

Organisation pédagogique de la formation

La formation, conçue en 4 semestres, se décline en trois parcours distincts mais avec un tronc commun en master 1 constitué de matières générales incontournables pour tout juriste spécialiste du droit européen (par exemple contentieux de l'Union européenne, histoire européenne, droits fondamentaux européens, European Union external relation law, European economic integration). C'est lors de la seconde année, aux semestres 3 et 4, que les étudiants suivent la plupart des enseignements distincts selon le parcours choisi.

L'organisation de la formation lui permet, en théorie, d'accueillir des étudiants connaissant des contraintes particulières (handicapés, sportifs de haut niveau). Peu d'étudiants dans ces situations semblent avoir bénéficié de la formation, sans qu'il soit possible d'en connaître le nombre exact.

La dimension professionnalisante de la formation est prise en compte par le biais de périodes d'expériences en milieu professionnel. Ces périodes, qui sont pour l'essentiel constituées de stages, sont accompagnées et font l'objet d'une évaluation dont les conditions sont fixées et connues à l'avance par les étudiants. L'équipe du laboratoire CRDEI accompagne et assiste les étudiants dans leurs recherches de stages.

Si les modalités pédagogiques sont diversifiées, la formation attache une importance toute particulière au lien avec la recherche. C'est ainsi que lors de leur parcours, les étudiants sont conduits à produire un mémoire de recherche. Ils sont par ailleurs formés aux méthodes de la recherche, en particulier documentaire. Selon les parcours, ce lien avec la recherche est plus ou moins grand, et intervient en première ou seconde année de la mention. Les étudiants sont, dans ce cadre, sensibilisés à l'intégrité scientifique (spécialement à la question du plagiat dans le cadre de leurs travaux de recherche).

L'utilisation du numérique est très classique : les étudiants disposent ainsi d'un environnement numérique de travail que leurs enseignants peuvent utiliser à leur guise, en particulier pour leur donner accès à des documents. Par ces mêmes outils, les étudiants peuvent facilement entrer en contact avec leurs enseignants. S'agissant de cette question du numérique, on ne relève pas de développement des nouvelles méthodes pédagogiques ni un usage très développé de ces outils dans le cadre pédagogique.

Aucun élément ne permet de penser que la formation est organisée sur une approche par compétences.

L'aspect international de la formation, à l'exception de la délocalisation en Biélorussie et du partenariat avec un établissement lituanien (l'année passée en Lituanie dans ce cadre fait l'objet d'enseignements exclusivement en anglais), ne se résume pas à l'enseignement de la langue anglaise. En effet, dès la première année du master, un nombre important d'enseignements sont dispensés en anglais, ce qui paraît constituer une exigence minimale s'agissant d'un master de droit européen, donc à vocation internationale.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs en droit ainsi qu'en économie. Elle comprend également des professionnels extérieurs (dans une proportion de 39 %). Globalement sa composition est équilibrée, la présence de professionnels extérieurs ne se faisant pas au détriment des enseignants-chercheurs, comme on le constate parfois.

Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Le pilotage se partage entre un directeur de mention assisté, pour les domaines qui les concerne, de directeurs de parcours qui se consacrent plus spécifiquement aux différents parcours dont ils ont la charge. Ceux-ci sont assistés de moyens administratifs et pédagogiques satisfaisants (secrétariat, 2 personnels BIATSS, salle de travail).

Le conseil de perfectionnement de la mention est en place et se réunit périodiquement. Sa composition est équilibrée entre enseignants-chercheurs, professionnels extérieurs et étudiants. Toutefois, les informations concrètes relatives à son fonctionnement font défaut, de sorte qu'il est difficile de mesurer son activité.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont précisées et portées à la connaissance des étudiants de façon apparemment satisfaisante. Chaque parcours fait l'objet d'un supplément au diplôme, sans que ne soit fourni de document spécifiquement relatif à la mention.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est sélectif, selon des critères publics et après un processus de sélection transparent, fondé sur le dossier de l'étudiant et la cohérence de la formation avec son parcours et son projet professionnel.

Les effectifs étudiants, l'attractivité de la formation le taux de réussite des étudiants et l'avenir des diplômés font l'objet d'un suivi systématique dont les résultats sont analysés et pris en considération dans l'évolution de la formation.

L'évaluation des enseignements et des activités de formation relèvent de la compétence du Conseil de perfectionnement, sans qu'il soit évident de savoir si de telles évaluations ont ou non d'ores et déjà été mises en œuvre.

De façon générale, il existe peu d'informations s'agissant de la question de l'évaluation interne de la formation, de la mise en œuvre concrète de procédures d'amélioration continue ou d'assurance qualité interne.

Résultats constatés

La formation est assez attractive, dans la mesure où elle compte entre 91 et 79 étudiants s'agissant des trois dernières promotions. Cependant, faute d'indication du nombre de candidatures, il est impossible d'aller au-delà dans l'analyse, en particulier de déterminer le réel taux de pression que connaît la formation. De la même manière, aucun élément n'est fourni quant à l'origine des étudiants recrutés. Concernant le taux de réussite, on constate que le nombre de diplômés de M2 varie entre 28 et 25 ce qui constitue un taux assez faible, même si, là encore, faute de précision des indicateurs fournis, il est difficile d'aller au-delà dans l'analyse.

S'agissant de l'insertion professionnelle des diplômés, celle-ci fait l'objet nous dit-on, d'un suivi. Les seuls éléments communiqués apparaissent toutefois bien pauvres, et en aucun cas de nature à permettre une réelle analyse de cette insertion professionnelle. Les chiffres mis à la disposition du comité ne concernent que l'année 2017-2018 et indiquent que 9 étudiants poursuivent leurs études, que 9 sont insérés professionnellement et 2 en recherche d'emploi. Ces éléments sont plus qu'insuffisants).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation complète et cohérente
- Une équipe pédagogique équilibrée et aux compétences variées

Principaux points faibles :

- Des partenariats européens et internationaux trop peu développés pour ce type de formation.
- Un suivi des étudiants et de leur devenir à parfaire

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Droit européen* de l'Université de Bordeaux est une formation qui paraît bien fonctionner. De facture traditionnelle elle se distingue, en particulier par la place de l'international : possibilité de suivre une année à l'étranger, cours dispensés en langue anglaise. Cette ouverture à l'international est naturelle eu égard à la thématique de la formation. On s'étonne toutefois que les coopérations internationales (et spécialement européennes) soient si peu formalisées.

Par ailleurs, le pilotage ainsi que le suivi des étudiants et des diplômés commencent à être mis en œuvre. Il convient de procéder, de façon plus régulière et systématique, à une analyse de ces données afin d'affiner plus encore le suivi des étudiants et leur devenir une fois diplômés.

MASTER DROIT INTERNATIONAL

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit international* de l'Université de Bordeaux vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie du droit international, dans ses différents aspects, qu'ils soient rattachés au droit public ou au droit privé.

L'objectif consiste à les préparer à des recrutements du secteur public et du secteur privé dans les domaines du droit international : administrations publiques étatiques et internationales, organisations non gouvernementales, services juridiques des entreprises ayant des activités commerciales, financières ou industrielles internationales, cabinets d'avocats.

Organisée en 4 semestres, la formation propose 6 parcours (*Droit international*, *Droit international et comparé des affaires*, parcours *Droit de la coopération économique et des affaires internationales*, parcours *Droit des relations transatlantiques*, parcours *Droit des échanges euro-méditerranéens*, parcours *Droit des transports*) dont 4 en partenariat avec des universités étrangères.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Ils sont exposés aux étudiants lors de la réunion de rentrée et sont affichés sur le site internet. Des connaissances approfondies sont apportées aux étudiants en droit international privé et en droit international public par des enseignements généraux et spécifiques. Les objectifs d'apprentissage de la formation sont donc clairement définis, affichés et connus.

L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, étant en tous points conformes à la terminologie habituelle.

Les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites. Sont présentés les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate comme les possibilités de poursuites d'études qui sont affichés et portés à la connaissance des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La formation énonce de manière convaincante son positionnement au sein des institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local, régional, national ou international. Sa spécificité est de ne pas être centrée sur le droit public ou sur le droit privé et de présenter des parcours originaux notamment *Droit des relations transatlantiques*, *Droit de la coopération économique et des affaires internationales* ou *Droit des échanges euro-méditerranéens*. Son offre de formation est donc riche et diversifiée en comparaison avec les autres masters comparables existant au niveau régional.

La formation s'appuie sur des partenariats académiques importants, notamment internationaux. Le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site sont bien exploités, la formation étant adossée à un laboratoire de recherche dynamique, le Centre de recherche et de documentation européennes et internationales (CRDEI, EA n° 4193). Les étudiants sont associés aux activités de recherche du laboratoire notamment par le biais d'universités d'été et de colloques auxquels ils sont conviés.

Les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou de site et l'intervention d'enseignants-chercheurs, de chercheurs associés, de chercheurs issus de la recherche industrielle ou plus généralement de la recherche du monde socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche.

La formation s'appuie sur des relations avec les entreprises, associations et autres partenaires, dont la formalisation reste encore à approfondir. Mais des intervenants issus des mondes socio-économiques interviennent et permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, ce qui constitue un indéniable atout de la formation. Quatre parcours sont organisés autour d'une mobilité internationale pour les étudiants. Dans le parcours *Droit des relations transatlantiques*, les étudiants

suivent le semestre 3 à l'Université Laval à Québec. Dans le parcours *Droit des échanges euro-méditerranéens*, les étudiants suivent les semestres 2 et 4 à l'Université de Rabat. Dans le parcours *Droit international et comparé des affaires* et dans le parcours *Droit de la coopération économique et des affaires internationales*, les étudiants suivent les semestres 3 et 4 au Vietnam. Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont donc conclus avec des établissements étrangers et la mobilité des étudiants et des enseignants est encouragée et mise en œuvre. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants et la formation est mise en œuvre à l'étranger et permet d'obtenir le diplôme national (diplômes dits « délocalisés »).

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise en 4 semestres avec une forte mutualisation correspondant aux compétences fondamentales et des unités d'enseignement (UE) optionnelles qui préparent à la spécialisation. Les compétences sont cohérentes avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation et avec les objectifs poursuivis et les débouchés. La mention applique le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) ce qui permet aux étudiants d'effectuer des mobilités internationales en première année comme en seconde année de master (pour 1 ou 2 semestres). Cette faculté de réaliser des mobilités internationales est utilisée concrètement par des étudiants dans chaque promotion. Aucune indication n'est fournie sur l'accueil d'étudiants en formation continue, en alternance ni sur l'accueil d'étudiants en régimes spéciaux d'études (sportifs, étudiants en situation de handicap ou autre).

La structure de la formation est bien adaptée aux différents projets professionnels des étudiants et aux différents profils étudiants. L'approche par compétences occupe une place importante, et la démarche scientifique est bien prise en compte dans la formation. Les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle sont transmises tout au long de la formation, et la formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. L'initiation à la recherche dispensée en master 1 se traduit par la rédaction d'un mémoire en master 2 et un enseignement dédié à la méthodologie de la recherche. L'association à la recherche passe également par la possibilité offerte aux étudiants de suivre les colloques et les universités d'été. Les étudiants ainsi que les enseignants sont sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et d'éthique.

La professionnalisation est également fortement présente puisque les étudiants qui ne s'orientent pas vers la recherche doivent faire un stage en Master 2 d'un minimum de 2 mois.

La dimension internationale est fortement présente et constitue un atout considérable de la formation non seulement par le biais d'une mobilité internationale mais également par l'enseignement des langues étrangères. Des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère, la formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux et l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Le numérique est présent dans l'enseignement, tout comme un module très intéressant de Clinique du droit qui constitue à la fois un module professionnalisant mais également une méthode pédagogique innovante. Un environnement numérique de travail est aussi à la disposition des apprenants et les outils numériques sont largement utilisés.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique diversifiée. Les enseignants sont des spécialistes reconnus des matières dispensées dans les différents parcours de la mention et l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation.

La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique est relativement faible (20 %). Toutefois, des réflexions sont menées au sein de l'équipe pédagogique pour accroître le nombre d'intervenants professionnels.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée qui laisse pourtant la place à beaucoup d'échanges informels entre les responsables de parcours. Si cette souplesse présente des avantages indéniables, un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an a néanmoins été mis en place afin d'associer davantage les étudiants au pilotage de la formation. Aucun élément n'est cependant fourni concernant les propositions formulées par le conseil de perfectionnement.

L'évaluation des connaissances et compétences et le suivi de l'acquisition des compétences sont pratiqués selon des modalités précisément établies, affichées sur le site internet et expliquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants et correspondent aux éléments usuels de formation en droit. Les modalités de contrôle des

connaissances et des compétences sont également explicites et en accord avec les attendus de la formation, tout comme les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Il n'y a pas de seconde session, mais les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance sous forme de points de bonus pouvant être obtenus.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs étudiants et l'attractivité de la formation sont bien suivis. Les flux d'étudiants sont suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement et un tableau de bord annuel est disponible bien que non fourni. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics et l'attractivité de la formation est connue et est analysée au regard du contexte de la formation. La réussite étudiante est connue et les résultats sont intégrés à la démarche d'amélioration continue des parcours de formation et de la formation.

Le devenir des diplômés est aussi analysé par des enquêtes de la part des services centraux de l'Université de Bordeaux. Les statistiques sont communiquées aux responsables de la mention et des différents parcours. Toutefois, ces éléments, qui semblent très complets, sont en réalité peu explicités.

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation, et les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation. Toutefois, ces processus d'amélioration continue sont largement informels et non standardisés. Est évoquée sans être explicitée la mise en place d'un processus standardisé et formel dont les résultats pourraient ensuite être pris en compte par le conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Il existe une forte attractivité de la mention comme en témoigne le nombre de candidatures, qui varie en fonction des parcours mais qui dépasse largement la capacité d'accueil. Toutefois aucun élément ne mentionne l'origine des candidats recrutés.

Les taux de réussite sur les deux années fournies sont satisfaisants même s'ils ne sont pas explicités.

On constate une faible poursuite d'études en doctorat (entre 1 et 3 étudiants/an) et des poursuites d'études hors doctorat relativement importantes (entre 50 % et 68 % des étudiants selon les années).

L'insertion professionnelle a un niveau relativement faible mais le peu de répondants sur une des deux années présentées ne permet pas de dégager une analyse sérieuse.

Peu de données permettent d'analyser le devenir des diplômés ou des étudiants ayant échoué ou abandonné la formation alors même que les services centraux de l'université réalisent des enquêtes régulières.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation cohérente, attractive et diversifiée.
- L'ouverture internationale autour de mobilités et de partenariats assurant le rayonnement.
- Parcours originaux en lien avec la dimension internationale de la mention.

Principaux points faibles :

- Peu d'analyse du devenir des étudiants.
- Présence réduite de professionnels au sein de l'équipe pédagogique.
- Absence d'indications sur les publics de formation continue ou en régimes spéciaux d'études.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Droit international* de l'Université de Bordeaux est bien structurée et possède une attractivité certaine. Ses nombreux partenariats internationaux comme ses parcours originaux constituent un atout indéniable de cette formation. Il convient toutefois de renforcer le rôle du conseil de perfectionnement ce qui permettrait d'améliorer la coordination entre les parcours et une meilleure analyse du devenir des étudiants.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former de futurs notaires qui, après le master 2, poursuivront leur cursus dans le cadre du Diplôme Supérieur du Notariat (D.S.N.). Le master, même s'il ne dispose que d'un parcours, permet aussi aux étudiants d'envisager d'autres débouchés professionnels dans des secteurs voisins du notariat. Il permet, enfin, d'envisager une inscription en doctorat.

Les cours ont lieu sur le site de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Le master propose, sur deux ans, une formation permettant aux étudiants de maîtriser l'ensemble des connaissances juridiques nécessaires à l'exercice de la profession de notaire. Un stage d'une durée d'un mois minimum est imposé aux étudiants de master 2. Les étudiants de master 1 peuvent suivre une unité d'enseignement (UE) professionnalisation leur permettant déjà de se familiariser avec la profession. Des enseignements sont dispensés par des professionnels du notariat.

Les débouchés visés sont cohérents avec la formation et explicites. Le master s'inscrit parfaitement dans la perspective du Diplôme Supérieur du Notariat qui constitue la suite logique du master. Compte tenu du large périmètre des enseignements proposés, tous en lien avec le notariat, les étudiants ne devraient pas avoir de lacunes dans la suite de leur cursus, que ce soit pour suivre les cours du Diplôme Supérieur du Notariat ou pour leur activité de clerk en étude.

Les débouchés identifiés sont portés à la connaissance des étudiants, que ce soit dans le notariat (notaire, collaborateur dans une étude notariale, juriste auprès d'un centre de recherches, d'information et de documentation notariales (CRIDON)) ou dans d'autres professions (conseiller en patrimoine, juriste dans un cabinet d'avocats).

Positionnement dans l'environnement

La formation est parfaitement identifiée comme le préalable à l'inscription au Diplôme Supérieur du Notariat. De ce fait, il n'existe aucun risque de confusion avec les autres formations proposées par l'Université de Bordeaux. De même, elle semble parfaitement s'intégrer dans son environnement régional, puisqu'elle a développé un partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Les contours de ce partenariat ne sont toutefois pas précisés.

Sur le plan socio-économique, la formation a également conclu des partenariats avec le Conseil supérieur du notariat et avec le Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Bordeaux.

Elle est ouverte en formation initiale comme en formation continue.

En outre, la formation est rattachée à un centre de recherche, l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP). Les enseignants-chercheurs de ce centre enseignent dans le master et sont à même de fournir aux étudiants une formation à jour des évolutions des différentes matières. Dès le master 1, les étudiants peuvent choisir de suivre une unité d'enseignement (UE) Recherche, dans laquelle ils sont appelés à écrire un mémoire. Les étudiants de master 2 peuvent également choisir de faire un mémoire théorique, sous la direction d'un enseignant-chercheur, ce qui permet de renforcer considérablement la dimension scientifique de la formation.

Des liens particulièrement forts sont entretenus entre le master et le monde professionnel du notariat. En effet, la formation nourrit des relations avec toutes les études de notaire dépendant du Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Bordeaux ainsi qu'avec le Centre de recherches, d'information et de documentation notariales Sud-Ouest (CRIDON Sud-Ouest).

Elle s'inscrit également dans une dimension internationale, en particulier en envoyant chaque année un étudiant à Shanghai participer aux travaux de la Maison du droit.

Organisation pédagogique de la formation

Il est possible de s'orienter vers le notariat ou vers d'autres professions nécessitant des connaissances dans le domaine du droit notarial (banque, immobilier, barreau). Les enseignements proposés sont cohérents au regard de ces différents débouchés.

La formation peut être suivie en formation initiale ou continue, éventuellement à la suite d'une validation des acquis professionnels (VAP). La délivrance du diplôme dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) est aussi possible. En revanche, l'alternance n'est pas proposée, ce qui est parfaitement compréhensible dans la mesure où le master a pour finalité principale une formation en alternance (le Diplôme Supérieur du Notariat).

Néanmoins, il est possible de regretter que la formation n'ait pas été totalement définie sous forme de blocs de compétences. En effet, seule la première année de master a été organisée sous cette forme, à l'exception de la deuxième année.

Si la formation a, essentiellement, une vocation professionnelle, elle s'inscrit dans un environnement scientifique et permet aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en thèse de faire connaissance avec l'environnement scientifique. Il y a ainsi une formation à la recherche dès le master 1, avec des travaux pratiques d'initiation à la recherche et à la méthodologie. Cette formation peut éventuellement être poursuivie à l'occasion de la deuxième année, au travers de la rédaction d'un mémoire effectué sous la direction d'un enseignant-chercheur. De cette façon, le master Droit notarial prépare les étudiants qui le souhaitent à une poursuite en doctorat.

Surtout, le master *Droit notariat* présente un fort caractère professionnalisant. Même si la formation propose des enseignements par des universitaires, les enseignements sont pour une part non négligeable dispensés par des professionnels, notamment, des notaires. La formation donne ainsi une forte dimension pratique et professionnelle aux enseignements, mais également une connaissance des différents aspects de la profession. Les étudiants bénéficient également d'une expérience professionnelle grâce à un stage, facultatif en première année, mais obligatoire en seconde année. Ce stage obligatoire s'effectue sur une durée minimale d'un mois et donne lieu à un rapport de stage.

La dimension internationale du master est relativement limitée, ce qui est assez habituel s'agissant d'une formation notariale. Des cours d'anglais sont proposés aux étudiants, avec pour champ d'études le droit patrimonial. Un stage à l'étranger peut toujours être effectué par les étudiants, même si celui-ci paraît s'inscrire dans une démarche plus exceptionnelle.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est adaptée aux diverses matières ; elle est diversifiée et comprend des enseignants-chercheurs et des notaires. La formation proposée présente ainsi une dimension à la fois théorique et pratique et permet de couvrir l'ensemble du droit notarial.

Sur le plan administratif, elle bénéficie des locaux, bibliothèques et personnels de l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP), ainsi que de la bibliothèque de droit privé.

Afin de veiller à l'efficacité du pilotage de la formation, un conseil de perfectionnement très structuré a été institué. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de personnels administratifs participant à la gestion de la formation, d'étudiants et de notaires. Ce conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an, en avril.

Un règlement d'examen conforme à l'organisation Licence-Master-Doctorat (LMD) est porté à la connaissance des étudiants (répartition par semestre, système de crédits (ECTS)). Les modalités d'examen sont bien établies. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants.

Il existe un dispositif de seconde chance pour la première année de master. En revanche, il n'existe pas de seconde chance en master 2. En outre, il est prévu qu'une session de remplacement peut être accordée par le directeur de la composante au vu de circonstances exceptionnelles en master 1 et qu'un redoublement exceptionnel peut être accordé aux étudiants de master 2, à condition qu'ils fassent état d'un motif légitime et sérieux.

En revanche, rien n'est prévu pour prendre en considération un éventuel engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants font l'objet d'un suivi correct. Un tableau de bord annuel est disponible et permet de prendre la mesure de l'attractivité de la mention. En moyenne, la formation a accueilli, entre 2017 et 2020, plus de 90 étudiants par an en première année de master, et près de 25 étudiants par an en master 2.

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Les résultats sont motivés.

Le taux de réussite des étudiants est connu et fait l'objet d'un suivi sérieux de la part de l'équipe de direction. En revanche, il est possible de déplorer la présence de données chiffrées partielles concernant le devenir des étudiants (seule une enquête a été réalisée, en avril 2019).

Compte tenu de la spécificité de la formation, la plupart des étudiants poursuivent certainement leur cursus dans le notariat. Toutefois, en l'absence de précision, il est difficile de confirmer cette affirmation, ce qui rend délicate l'évaluation de la formation en termes d'insertion professionnelle.

Pour faciliter le travail du conseil de perfectionnement, un questionnaire d'auto-évaluation sera mis en place à compter de la prochaine année universitaire. Le questionnaire sera anonyme et portera sur les enseignements dispensés, ainsi que sur les méthodes d'évaluation.

Résultats constatés

Le tableau de bord annuel tenu par la formation atteste de la forte attractivité du master *Droit notarial*, qu'il s'agisse de la première année (plus de 90 étudiants inscrits chaque année), comme de la seconde année (25 places pour 700 demandes en moyenne).

Les taux de réussite sont excellents en master 2 (95 %), mais semblent plus faibles en master 1 (70 %), bien que les statistiques communiquées datent d'une époque où la sélection intervenait entre le master 1 et le master 2. Conformément à la finalité de la formation, la plupart des étudiants semblent parvenir à intégrer une profession dans le notariat. Toutefois, en raison du manque de données chiffrées, il est difficile de se faire un avis définitif sur l'efficacité de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation.
- Formation cohérente et bien insérée dans le milieu professionnel.
- Répartition pertinente des enseignements entre le master 1 et le master 2.

Principaux points faibles :

- Suivi perfectible du devenir des diplômés.
- Deuxième année de master non organisée sous forme de blocs de compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit notarial* de l'Université de Bordeaux est une formation très attractive, qui propose un ensemble d'enseignements cohérent, en adéquation avec les finalités du diplôme. Très professionnalisante, elle suit une logique de spécialisation progressive qui s'appuie sur une équipe pédagogique performante, composée essentiellement d'enseignants-chercheurs et de notaires.

Afin de s'assurer de l'efficacité de cette formation, dont les atouts paraissent incontestables, il lui est toutefois conseillé d'améliorer le suivi chiffré du devenir de ses étudiants. En effet, ce travail permettra certainement au conseil de perfectionnement de veiller avec plus d'acuité à ce que la formation reste en conformité avec les objectifs visés. De manière plus subsidiaire, il lui est également conseillé d'intégrer les blocs de compétences dans la maquette de la deuxième année de master.

DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Bordeaux a pour objet, d'une part, l'acquisition d'un corpus de connaissances important sur le droit pénal et sur les disciplines environnantes (criminologie, criminalistique, sociologie) avec l'enseignement de plusieurs langues étrangères et ce, d'autre part, en vue de permettre l'inscription à l'Institut d'Études Judiciaires pour préparer aux différents concours et examens des professions judiciaires et administratives.

L'offre de formation comprend désormais cinq parcours couvrant l'ensemble des disciplines de fond et de celles annexées : *Droit pénal approfondi*, *Criminologie*, *Droits de l'Homme et exécution des peines* et, depuis 2020, *Droit pénal européen et international* et *Droit pénal comparé*.

Les lieux d'enseignement ne sont pas spécifiquement précisés pour tous les parcours même s'il est précisé qu'il existe un partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le cadre du parcours *Droit de l'homme et de l'exécution des peines* qui se déroule à Agen, partenariat qui pourrait être étendu à d'autres parcours du master, comme le parcours droit pénal international et européen.

Analyse

Finalité de la formation

La cohérence de la formation est bien réelle, cette dernière étant dans la poursuite des études initiées au cours des trois années de licence de droit. Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences de la formation sont clairement affichés et connus des étudiants (fiches, page web, etc.). La formation permet l'obtention d'un diplôme Bac+5 dans cinq domaines spécifiques, selon le choix de parcours de l'étudiant : droit pénal approfondi, droit de l'homme et de l'exécution des peines, criminologie, droit pénal européen et international, droit pénal comparé. L'intitulé de la formation, mais aussi des enseignements dispensés dans celle-ci, sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, corps enseignant comme étudiants. Un supplément au diplôme existe et précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, notamment selon le référentiel de la fiche RNCP qui est établi et identifié pour l'ensemble du master. Les enseignements sont cohérents par rapport à la formation, et il est possible pour les étudiants de choisir, par le jeu des options, des cours soit spécifique au domaine étudié, soit relevant de champs connexes pour une ouverture à d'autres champs disciplinaires. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont en corrélation avec les enseignements dispensés, et ces métiers et les secteurs de ces derniers sont d'ailleurs exposés auprès des étudiants (professions judiciaires, concours administratifs, monde de l'entreprise). Par ailleurs, pour les étudiants qui s'orienteraient vers la recherche, ceux-ci peuvent continuer en doctorat en droit privé et sciences criminelles. Si la formation est en cohérence avec la fiche RNCP et si les UE sont pensées au regard de compétences générales ou particulières, il reste que l'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre et qu'est encore privilégiée l'approche par connaissances. Rien n'est mentionné concernant le positionnement dans l'univers de la certification professionnelle et l'on ne sait pas si la fiche RNCP de la mention est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master Droit pénal et sciences criminelles de l'université de Bordeaux offre, au sein des autres masters en droit proposés par l'université, la possibilité pour l'étudiant « pénaliste » de continuer ses études dans cinq voies différentes relatives au droit pénal et aux diverses sciences criminelles. C'est une formation nécessaire dans le champ juridique qui, de surcroît, n'a que peu d'équivalents en France tant la variété des disciplines pénales est importante. La formation n'affiche cependant pas, outre la référence à un partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour, son positionnement quant à l'offre globale de formation de l'université de Bordeaux, ni même quant aux autres offres régionales, nationales ou internationales. Outre l'université de Pau et des Pays de l'Adour avec laquelle un partenariat est tissé, le master droit pénal et sciences criminelles tisse aussi des partenariats académiques avec le Canada, en particulier l'université de Sherbrooke. Vis-à-vis du monde de la recherche, le positionnement académique est bien explicité et le master s'appuie sur l'Institut de sciences

criminelles et de la justice (EA4633) auquel appartient l'équipe pédagogique de la formation. Les objectifs de la formation ne s'inscrivent pas clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou de site. Ils ne constituent pas un axe prioritaire concrétisé par un lien master-doctorat, même si les étudiants bénéficient d'un encadrement pré-doctoral et participent à des activités de recherche en organisant, par exemple, une journée d'étude. L'intervention d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés permet une bonne articulation formation-recherche.

Si la formation évolue dans un environnement propice à son développement et sa qualité, notamment avec la présence de l'Ecole Nationale de la Magistrature, des cours d'appel de Bordeaux, de l'Ecole des avocats, des barreaux bordelais et agenais, ou encore des directions administratives régionales, aucun partenariat clair n'est évoqué et on ne compte aucun intervenant issu du monde judiciaire.

Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus avec des établissements étrangers mais, outre le Canada, ils ne sont pas explicités. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques, n'apparaissent pas sur la fiche d'auto-évaluation. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux ne semble pas faire l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. La formation ne semble pas mise en œuvre à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

Si l'organisation pédagogique du master 2 est très lisible, marquant par les cinq parcours proposés cinq spécialisations bien identifiées, la première année de master reste, en revanche, un tronc commun assez large qui permet de choisir son parcours en deuxième année avec plus de connaissance sur les matières spécifiquement liées au droit pénal et aux sciences criminelles. La mutualisation de nombreux cours permet aussi de développer une certaine interdisciplinarité. Les deux années de master sont divisées en deux semestres et l'on constate que la formation, au sein de chacun des quatre semestres met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus Master – Doctorat au sein d'une EUR ou Graduate School qu'à la marge.

La formation est ouverte à la formation continue et tient compte des différents profils d'étudiants : étudiants porteurs de handicap, étudiants salariés, étrangers et autres. Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE) mais rien n'est dit quant à la validation des études supérieures (VES) ou l'alternance. La formation peut aussi être suivie à distance.

La dénomination « approche compétences » est utilisée mais ne semble pas être mise en œuvre pour faire correspondre les unités d'enseignements avec les « blocs » définis dans la fiche RNCP relative au diplôme. Seule la distinction « compétences générales » et « compétences spécifiques/savoir être » est relevée, mais elle ne correspond pas à ce que l'on qualifie communément « d'approche compétences ». Il n'est pas indiqué si un portefeuille de compétences, ou un outil similaire, permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, notamment en favorisant, en master 2, la pédagogie inversée, ce qui permet aux étudiants d'acquérir les compétences essentielles aux professions juridiques et judiciaires : recherche et synthèse, pris de parole formelle, animation d'un groupe.

Le master est adossé à l'Institut de sciences criminelles et de la Justice et laisse place, dès la première année, à des formations spécifiquement dédiées à la recherche. Une unité d'enseignement « recherche » est d'ailleurs proposée, ce qui favorise la connaissance par les étudiants du monde de la recherche : ses acteurs, ses enjeux, ses méthodes, sa valorisation. Cette dynamique est accrue en deuxième année de master, notamment avec la rédaction d'un mémoire, la formation à la méthodologie, la direction d'études et de recherche, l'organisation par les étudiants d'une journée d'étude, et l'organisation annuelle d'une journée de droit pénal comparé.

Le master offre des possibilités de stages en milieu professionnel, que cela soit en master 1 et en master 2, ainsi que des unités de professionnalisation avec des travaux dirigés dispensés par des professionnels et un cours spécialement consacré à la professionnalisation. Les modalités pédagogiques développent l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels ; en effet, l'enseignement de plusieurs langues étrangères et pas seulement l'anglais (allemand, espagnol) est une première approche de cette adaptabilité. De plus, des voyages d'études et de visite des juridictions pénales internationales sont organisés chaque année en master 2. Il n'est pas indiqué si un observatoire de l'insertion professionnelle ou une structure équivalente accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Cependant, il n'est pas indiqué si l'acquisition de compétences linguistiques donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation, défini en référence au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Si des intervenants étrangers (professeurs invités) viennent dispenser des cours au sein du master, il n'est pas mentionné que ces enseignements sont réalisés en langue étrangère. Il ne semble donc pas que des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère. La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux et l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Aucune place spécifique n'est accordée au numérique dans le cadre de la formation, si ce n'est l'existence d'un environnement numérique de travail et le développement contraint de l'enseignement à distance dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid19.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont présentes en filigrane dans le programme de la formation, et ce même avant puisque les étudiants sont sensibilisés au plagiat et à la fraude dès les premières années de licence. Les enseignants ont d'ailleurs accès au logiciel anti-plagiat Compilatio. Toutefois, aucun module d'enseignement n'est spécifiquement consacré à l'éthique de la recherche ou l'intégrité du chercheur.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement composée de professeurs, de maîtres de conférences, d'ATER et doctorants. Il est indiqué que des magistrats et avocats interviennent mais il ne figure pas nommément dans la liste des intervenants ; il s'agit certainement des intervenants de l'Unité d'enseignement liée à la professionnalisation. La liste des enseignants chercheurs membres de l'Institut de sciences criminelles et de la Justice est disponible sur le site dudit institut, mais cela ne concerne que les enseignants chercheurs de l'ISCJ et non les enseignants de la formation ; de ce fait, on ne sait pas si les intervenants professionnels sont connus des étudiants, ou si d'autres enseignants, non membres de l'ISCJ, sont aussi connus des étudiants ou d'autres publics. Les qualités, niveaux de compétence et fonctions des intervenants professionnels ne sont pas connues non plus.

Les éléments relatifs au pilotage de la formation sont parcellaires, tout comme le taux de réussite aux concours et examens préparés au sein de l'Institut d'Etudes Judiciaires. Il est fait mention d'une création récente d'un conseil de perfectionnement, mais aucune précision n'est donnée quant à son rôle, ses fonctions, ses réunions et sa composition.

Les dispositifs d'évaluation des connaissances restent très traditionnels, sans pour autant qu'il puisse être reproché quoi que ce soit à ces derniers. Les modalités de contrôle de connaissances sont classiques et détaillées dans le règlement des examens commun à tous les masters de la faculté ; elles sont disponibles sur le site internet de la faculté.

Dispositif d'assurance qualité

Il n'est pas indiqué si les flux d'étudiants sont suivis qualitativement (formation initiale standard ou en alternance, formation continue, étudiants hors académie ou étrangers, étudiants boursiers, etc.) mais il y a un suivi quantitatif. Il n'est pas indiqué si le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics, mais on sait le recrutement se passe grâce à la plateforme APOFLUX. On observe que l'attractivité du master est extrêmement importante, le parcours « droit pénal comparé » étant, en 2020, le parent pauvre de la formation avec seulement 82 candidats et 8 inscrits, ce qui, au regard des 2268 candidatures déposées pour les cinq parcours et les 104 étudiants retenus, semble peu.

Les données relatives à la réussite, à la diplomation et à l'insertion professionnelle sont extrêmement limitées, peu détaillées et sans doute incomplètes au regard des incohérences qu'elle comporte. L'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle mériterait d'approfondir le travail réalisé sur ces données afin de faciliter le pilotage de la formation. Concernant la réussite des étudiants et le devenir des diplômés, la fiche d'auto-évaluation renvoie à : « 5.2 et 5.3 Référentiel HCERES Grade de master », sans plus de commentaire.

Résultats constatés

L'attractivité du master Droit pénal et sciences criminelles de l'université de Bordeaux est très importante. Le nombre de candidatures déposées en 2020, comme le nombre d'étudiants inscrits, sont plus que conséquents. Si l'on regrette que les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle ou à la réussite aux concours ne soient pas mentionnés, on ne peut que constater la richesse de cette formation et l'importance de la diversité des parcours qui sont proposés au sein de ce master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Enseignement académique de très grande ampleur, variété et qualité.
- Préoccupation de l'international par proposition de perfectionnement dans plusieurs langues étrangères et non pas seulement l'anglais.
- Échanges avec des universités étrangères, surtout canadiennes.

Principaux points faibles :

- Environnement hors préoccupations académiques encore peu étoffé.
- Adéquation avec l'Institut d'Études Judiciaires peu documenté vu son importance dans la finalité du master.
- Corps enseignant peu ouvert sur le monde professionnel.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* se présente, à titre principal, non comme une formation professionnalisante mais comme une formation dont la finalité première reste la préparation à des examens et concours de fort niveau. Pour y répondre, son contenu académique est particulièrement robuste, complet et diversifié. Sa préoccupation d'une ouverture à l'étranger apparaît tout à fait remarquable et ne demande qu'à être développée et précisée. De plus, la dimension spécifiquement du master académique semble laisser un peu de côté les dispositifs d'accompagnement et d'amélioration mais il semble qu'une réflexion de fond soit déjà engagée en ce sens avec la création d'un conseil de perfectionnement. Enfin, la réflexion d'un sixième parcours, cette fois-ci en formation continue, autour du droit pénal économique, semble aussi très bienvenue.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Dans le cadre du collège Droit, science politique, économie et gestion (DSPEG), le master *Droit privé* de la Faculté de Droit et Science politique de l'Université de Bordeaux a pour finalité de donner aux étudiants les connaissances et compétences attendues de tout juriste de droit privé amené à exercer dans le secteur judiciaire ou juridique (avocat, magistrat, juriste en entreprise et compagnies d'assurances, conseiller en gestion de patrimoine, huissier de justice, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, enseignement et formation juridique).

La mention *Droit privé* regroupe six parcours : *Droit privé approfondi*, *Droit des personnes et des familles*, *Droit et gestion du patrimoine*, *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, *Droit et pratique de l'assurance*, *Droit privé comparé*. Parmi ceux-ci, le parcours *Droit et pratique de l'assurance* est en formation continue sur deux ans.

En 2018-2019, il y avait 536 inscrits dans l'ensemble du master pour 116 diplômés en master 2.

Le collège DSPEG est localisé sur quatre sites : le site de Pessac (campus principal), le site de Pey-Berland (situé au cœur de Bordeaux) et les antennes départementales d'Agen et de Périgueux (Institut de droit et d'économie d'Agen, Institut de droit et d'économie de Périgueux).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définis. Il est fait référence aux compétences des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les objectifs affichés consistent principalement à acquérir une culture juridique approfondie en matière de droit privé ainsi qu'une méthode privilégiant non seulement l'esprit d'analyse, mais aussi l'autonomie. Malheureusement les connaissances à acquérir ne sont pas définies pour chaque parcours. Il n'y a pas non plus de distinction entre celles à acquérir au niveau du master 1 et celles du master 2. Malgré tout, l'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles.

Malgré l'absence d'indication par parcours, on note que les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. Les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre en doctorat.

Les poursuites d'études sont juste indiquées dans un tableau fourni dans le dossier d'auto-évaluation (« Tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études »). Et rien n'indique que celles-ci soient connues des étudiants.

Positionnement de la formation

Seul le positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement et du site est précisé. On apprécie que, suivant les types de parcours une approche pluridisciplinaire soit possible (sociologie, médecine pour le parcours *Droit des personnes et des familles*, économie ou gestion pour le parcours *Droit du patrimoine*). Fort opportunément, des liens étroits ont été tissés entre parcours ou avec d'autres mentions comme le master *Droit notarial* (pour le parcours *Droit du patrimoine*) ou le master *Droit de la santé* (pour le parcours *Droit des personnes et des familles*), ce qui permet de donner aux étudiants une formation la plus complète possible. En revanche, aucune passerelle n'est indiquée.

La mention *Droit privé* est rattachée à deux pôles de recherche : l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP) et le Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé (CERFAPS). Seule la poursuite en thèse est évoquée. Le dossier indique que la formation s'inscrit dans les axes de recherche soutenus par le Département Droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux.

Par le biais des stages obligatoires dans les parcours *Droit du patrimoine* et *Droit et pratique des assurances*, des relations importantes existent avec les compagnies d'assurances, courtiers, banques, gestionnaires privés de

patrimoine, mandataires à la protection des majeurs, associations, mandataires ad hoc, cabinets d'avocats. On note dans le tableau de l'équipe pédagogique que de nombreux intervenants issus des mondes socio-économiques figurent dans la formation (avocats, notaires, assureurs, cadre bancaire, gestionnaire de patrimoine...). Cependant, aucun accord de partenariat avec une institution du milieu socio-économique n'est indiqué dans le dossier.

La mention affiche des partenariats avec des universités étrangères (Allemagne, Canada/Québec et Belgique), mais aucun partenariat officiel n'a été mis en place. Néanmoins il existe des colloques et des enseignants étrangers sont invités. La formation n'affiche pas d'autres partenariats académiques actuels ou à venir.

Organisation pédagogique de la formation

Sept tableaux des unités d'enseignement sont présentés pour expliquer l'offre de formation de la mention *Droit privé*. D'abord, sur les six parcours affichés, on ne trouve pas de tableau sur le parcours *Droit privé comparé* qui, par ailleurs, n'est jamais évoqué dans le dossier. Le parcours *Droit et pratique de l'assurance* est tubulaire et présente quatre semestres en formation continue sur deux ans en parfaite cohérence avec les objectifs du diplôme. Il semble ensuite qu'il y ait une première année de master mention *Droit privé* dotée d'un tronc commun (première année de master - *Droit privé*, parcours *Droit privé général*).

Le parcours *Droit du patrimoine* présente sa spécificité en 2 tableaux, le master 1 s'intitulant : « Tronc commun *Droit privé / parcours Droit du patrimoine* » et le master 2 devenant un parcours *Droit et gestion du patrimoine*. Enfin, les 3 autres parcours (*Droit des personnes et des familles*, *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, *Droit privé approfondi : dominante droit civil*) ne présentent que le master 2.

Malgré l'extrême difficulté à s'y retrouver et la présentation qui laisse apparaître une certaine fictivité de la mention, on ne peut que reconnaître la grande qualité de l'offre de formation et son adéquation avec les connaissances et compétences à acquérir quels que soient les parcours (mis à part le parcours *Droit comparé* pour lequel rien n'est dit sur les modalités de dispensation des cours (à distance ou non), sur les enjeux de la formation tout au long de la vie ou sur la capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Mis à part, le parcours *Droit et pratique de l'assurance*, on ne sait pas si l'alternance est possible dans les autres parcours.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont évoquées pour l'obtention du diplôme. Des modalités de mises à niveau sont prévues.

La formation accorde une place très limitée à l'approche compétences. La maquette du master 1 a seulement été divisée, chaque semestre, en trois blocs de compétences : compétences fondamentales (*Droit patrimonial de la famille et droit des affaires*), compétences complémentaires (*Droit de l'immeuble, Droit international privé et Droit de l'immobilier*) et compétences transversales. En master 2, les blocs de compétences n'ont pas encore été définis, mais on voit bien que c'est une réelle préoccupation de la formation. Des modalités pédagogiques variées sont proposées (travaux de groupe, clinique juridique, pédagogie inversée...).

En master 1 est opportunément prévu un choix entre une unité d'enseignement (UE) professionnalisation ou une unité d'enseignement (UE) recherche. En master 2, les étudiants qui souhaiteraient poursuivre en doctorat peuvent décider de faire un mémoire de recherche, avec un sujet théorique et sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Des stages facultatifs sont proposés dans chaque parcours et même en sus des stages obligatoires des parcours *Droit du patrimoine* et *Droit et pratique des assurances*. Rien n'est dit sur l'accompagnement des étudiants dans la recherche de ces stages.

Des cours de langue obligatoires sont organisés en master 1 et en master 2. Les étudiants bénéficient également, chaque année, de cours réalisés par des professeurs étrangers invités. Un cours de droit comparé est réalisé en langue anglaise par un enseignant-chercheur de l'établissement. Des cours de droit comparé interviennent durant le cursus de formation et sont dispensés soit par des professeurs invités, soit par des enseignants-chercheurs de l'établissement. Un stage à l'étranger est toujours possible.

La mobilité entrante et sortante des étudiants n'est pas évoquée, mais elle est possible puisque les modalités d'évaluation des acquis prévoient que les notes obtenues à l'étranger ne sont pas prises en compte. Seuls les ECTS sont éventuellement retenus.

L'utilisation de la plateforme Moodle par les enseignants du master est la seule utilisation du numérique que l'on peut relever.

Des séminaires ou réunions sont prévus dans les divers parcours pour préciser les attentes et consignes en matière de sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique, en particulier pour les étudiants amenés à rédiger un mémoire.

Pilotage de la formation

Une liste des équipes pédagogiques est formellement identifiée pour tous les parcours sauf pour celui de *Droit privé comparé*. Cette liste impressionnante des intervenants ainsi que leur qualité est connue des étudiants et plus généralement des publics concernés. Il y a un réel équilibre entre les intervenants extérieurs issus du monde

industriel, socio-économique ou culturel et les enseignants-chercheurs. Cela répond aux finalités de la formation et permet une adaptation aux besoins variés des élèves.

Les responsables pédagogiques ne sont pas identifiés pour chaque parcours de master 1 et de master 2.

Il est dit qu'un conseil de perfectionnement a été créé pour la mention et pour chaque parcours et qu'il se réunira une fois par an. Des statuts ont été élaborés pour fixer son rôle en matière pédagogique et stratégique. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels du notariat, de représentants des étudiants et des personnels assurant la gestion administrative de la formation. Il est présidé par un magistrat près la Cour de cassation. Cette mise en place du conseil de perfectionnement constituera un outil central d'analyse et d'amélioration du master.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Les modalités d'évaluation des acquis de la première année et deuxième année du master sont connues et sont adoptées par le conseil de Faculté et par le conseil de Collège DSPEG.

La seconde chance n'est pas prévue en master 2 et le redoublement y est exclu. À titre exceptionnel, une faculté de redoublement peut être accordée pour motif légitime et sérieux dans les conditions définies dans le règlement intérieur de la faculté.

Dispositifs d'assurance qualité

Contrairement à ce qui est indiqué, force est de constater que les flux d'étudiants ne sont pas vraiment suivis. On ne dispose d'aucun chiffre par parcours. Pas plus ne sont identifiés, en master 1 ou en master 2, les étudiants qui viennent de formation initiale, et ceux qui viennent de formation continue ou d'une autre université.

Le recrutement des étudiants se fait d'abord sur dossier et ensuite par entretien. Les étudiants connaissent à l'avance les critères de sélection grâce aux réunions d'information qui sont faites avant l'ouverture de la campagne des dossiers d'admission. Il est dit que les résultats sont toujours motivés. Le nombre de candidats n'est pas précisé.

La mesure de la réussite des étudiants, en tenant compte des parcours de formation suivis, n'est pas réalisée ni analysée. De même que le devenir des diplômés, cela malgré une remise des diplômes qui a lieu chaque année, pour les étudiants de master 2, dans les différents parcours.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas plus analysés. L'arrivée du nouveau Conseil de perfectionnement qui aura lieu après les délibérations d'examen devrait y remédier.

Un questionnaire d'auto-évaluation à la fin du master 1 et du master 2 sera mis en place à compter de la rentrée 2021-2022. Des réunions régulières seront organisées avec les étudiants pour s'assurer d'une progression continue. Le questionnaire sera anonyme et portera sur les enseignements dispensés ou les méthodes d'évaluation.

Résultats constatés

On ne peut juger de l'attractivité de la formation puisque rien n'est dit sur le nombre de candidatures ni sur l'origine des inscrits. Pour apprécier les résultats du master *Droit privé*, on ne dispose que de trois chiffres pour les inscrits (on suppose en master 1) : 492 en 2017-2018, 536 en 2018-2019 et 375 en 2019-2020. Il n'y a aucun chiffre par parcours, ce qui est évidemment regrettable.

En revanche, on trouve un nombre inquiétant d'abandons ou de sortants pour une autre formation (181 en 2017-2018 et 208 en 2018-2019). Aucune explication n'est donnée sur ces chiffres. Enfin, on ne trouve qu'un nombre de diplômés pour l'ensemble de la mention : 113 en 2017-2018 et 116 en 2018-2019. Ce qui rend impossible l'appréciation de l'opportunité et l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés des différents parcours. On constate néanmoins que moins du quart des inscrits en master 1 sont diplômés en master 2 (113 diplômés pour 492 inscrits et 116 diplômés pour 536 inscrits), ce qui est problématique et qui aurait pu donner lieu à des explications et surtout à réflexion.

Pour l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, des chiffres toujours globaux indiquent que, sur 71 répondants en 2017-2018 et 79 en 2018-2019, 52 diplômés sont en en poursuite d'études en 2017-2018 et 51 en 2018-2019, sans que l'on sache s'il s'agit d'un doctorat, de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) ou d'un autre master. Sachant que ce chiffre correspond à plus du tiers des diplômés (116 en 2019), l'absence de commentaires est vraiment embarrassante. On constate ensuite qu'un diplômé est en recherche d'emploi par année. Enfin, sont affichés 15 diplômés insérés dans la vie professionnelle en 2017-2018 et 27 en 2018-2019, sans que l'on sache dans quel type d'emploi.

La remise des diplômes qui a lieu chaque année, pour les étudiants de master 2, dans les différents parcours pourrait servir à l'information des responsables de parcours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Équipe pédagogique variée et reconnue.
- Adaptation des maquettes et parcours aux projets professionnels des étudiants.

Principaux points faibles :

- Mention sans pilotage.
- Peu de données chiffrées (aucune donnée chiffrée par parcours, pas de nombre de candidatures au master, poursuites en doctorat, suivi des diplômés...).
- Pas d'analyse des échecs, abandons et des poursuites d'études.
- Aucune information sur le parcours Droit privé comparé.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Droit privé* malgré sa réputation semble n'être qu'un regroupement de parcours sans véritable pilotage. L'absence de données chiffrées par parcours, l'absence du nom de leur responsable et l'absence de suivi des flux entrants et sortants des étudiants tant au sein du master qu'à l'international attestent d'un faible encadrement de la formation au niveau de la mention. Il est à signaler qu'un conseil de perfectionnement vient d'être créé et qu'un questionnaire d'auto-évaluation à la fin du master 1 et du master 2 sera mis en place à compter de la rentrée 2021-2022. Il s'agit de points positifs pour la coordination pédagogique au niveau de la mention. Ils permettront sans doute une identification plus précise du contenu de la mention et des flux d'étudiants y compris le suivi des étudiants diplômés.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit public* proposé par l'Université de Bordeaux vise à préparer les étudiants à différents métiers à dominante juridique liés aux activités des personnes publiques. La mention est déclinée en sept parcours : *Action territoriale, Droit public approfondi, Droit public des affaires, Droit et pratique des contentieux publics, Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement, Droit public comparé, Droit public spécialisé Franco-Hellénique*. Il reprend de nombreuses compétences figurant sur la fiche RNCP et comprend des unités de professionnalisation mais également de recherche.

Les enseignements se déroulent à la faculté de droit de Bordeaux en présentiel. Le parcours franco-hellénique est néanmoins en partie délocalisé.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation apparaît clairement et la subdivision entre les différents parcours de master est nette et marque leur complémentarité. Les connaissances sont bien identifiées tout comme les compétences que les étudiants doivent acquérir au regard de la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui correspond à la mention de master droit public. L'ensemble est précisé par un supplément au diplôme particulièrement étayé. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont identifiés là aussi par référence à la fiche RNCP.

Positionnement dans l'environnement

Si la mention droit public est classique par rapport à ce qui se pratique dans la plupart des universités, elle marque son originalité par son ouverture à des étudiants non-juristes mais surtout par la singularité de ses parcours de droit comparé, qu'il s'agisse du parcours de droit public comparé ou du parcours Franco-Hellénique.

Elle est rattachée à deux unités de recherche du département Droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux : l'Institut Léon Duguit et le Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État.

Outre cet adossement en termes de recherche, elle s'appuie sur de nombreux partenariats avec des structures publiques ou privées, qu'il s'agisse de cabinets d'avocats spécialisés en droit public, de juridictions financières ou de collectivités territoriales. Ces partenariats se concrétisent par l'accueil des étudiants en stage ou dans le cadre de contrat d'apprentissage mais aussi par l'intervention de professionnels dans le cadre des différents parcours composant la mention.

Enfin, la mention se nourrit de différents partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers (Université nationale et capodistrienne d'Athènes et Université Santo Tomas de Bogotá notamment) qui permettent une délocalisation de la formation et favorisent la mobilité étudiante. L'existence d'un parcours *Droit public comparé* devrait être de nature à renforcer ces partenariats.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue sur 4 semestres. Lors des deux premiers semestres, les enseignements sont largement mutualisés mais des enseignements de spécialisation apparaissent déjà, ce qui facilite l'orientation des étudiants vers un parcours de master 2.

De par la diversité de ses parcours, la mention droit public est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Elle s'adresse d'ailleurs un public varié puisqu'elle est ouverte à la formation initiale comme à la formation continue (et accessible au titre de la validation des acquis de l'expérience - VAE ou de la validation

des études supérieures - VES) et que certains de ses parcours sont ouverts à l'alternance (parcours action territoriale et parcours droit public des affaires). Aucune indication ne vient expliciter ces affirmations.

Elle peut d'ailleurs être suivie à distance pour les étudiants qui ne peuvent pas assister en présentiel aux enseignements par le biais, notamment, de la plate-forme Moodle. Elle est enfin adaptée à l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières qui peuvent bénéficier du soutien du service d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques de l'université de Bordeaux. Toutefois, aucun élément ne permet de quantifier les étudiants ayant bénéficié de ces adaptations.

L'approche compétences est développée dans le cadre de la formation par référence aux compétences professionnelles mentionnées dans la fiche RNCP de la mention *Droit public*. Elle est également mise en œuvre par les intervenants extérieurs à l'université qui développent dans leurs enseignements des aspects concrets de la pratique juridique. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées (études de cas, rédaction d'actes administratifs, mise en situation, préparation de recours contentieux...). En revanche, la formation ne dispose pas à ce jour de référentiel de compétences qui lui soit propre. Il pourrait être pertinent d'aller dans cette voie. La mise en place d'un portefeuille de compétences pourrait utilement accompagner ce dispositif.

La démarche scientifique est bien prise en compte à travers la possibilité pour les étudiants de la première année de master de suivre des enseignements facultatifs leur permettant de s'initier à la recherche. Dans ce cas ils disposent d'un enseignement méthodologique spécifique. Cette ouverture à la recherche peut être poursuivie dans le cadre du parcours droit public approfondi. Plus largement, l'ensemble des parcours de la mention prépare à la poursuite en doctorat de droit public. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique tenant notamment à la lutte contre le plagiat tandis que les enseignants ont la possibilité d'utiliser le logiciel Compilatio.

En parallèle, la formation met l'accent sur les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle à travers les stages qui sont obligatoires au niveau de la deuxième année de master dans la plupart des parcours pour des périodes supérieures à deux mois. L'insertion professionnelle est facilitée par l'appui du service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Bordeaux ainsi que par le réseau des anciens qui est formalisé pour chaque parcours de la mention.

La dimension internationale se caractérise par une mobilité entrante comme sortante mais aussi par des cours de langue étrangère qui sont obligatoires pour les deux années de Master. Toutefois, il ne semble pas exister de cours disciplinaire dispensé en langue étrangère.

Les modalités pédagogiques incluent l'utilisation élargie du numérique avec la mise en place de pratiques interactives synchrones et asynchrones sans que les nouvelles pratiques pédagogiques évoquées soient explicitées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée presque à parité d'enseignants chercheurs et de représentants du monde professionnel. Elle est portée à la connaissance des candidats à l'entrée de la mention par le biais du site Internet de l'Université de Bordeaux. Elle est réunie au moins une fois par an dans le cadre de chaque parcours et peut ainsi participer au pilotage de la mention. Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis.

Le pilotage de la mention est placé sous la responsabilité des responsables de la mention et de parcours qui s'appuient sur les moyens administratifs et pédagogiques mis à leur disposition par l'Université. L'organe central du pilotage la formalisation du pilotage est le conseil de perfectionnement qui évalue le bilan des formations et propose des pistes d'amélioration. Sa restructuration récente est de nature à lui permettre de remplir ses missions bien qu'aucun élément tangible ne soit encore fourni.

Les modalités de contrôle des connaissances sont annoncées aux étudiants. Elles font l'objet d'une publication sur le site internet. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont toutefois pas détaillées. Aucune indication n'est donnée quant à l'existence d'une seconde chance et aux règles de compensation. Néanmoins il existe une prise en compte de l'engagement étudiant sous forme de bonus.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des étudiants constitue une préoccupation réelle des responsables de mention et de parcours à travers l'encadrement des projets étudiants et leur suivi dans le cadre de leurs activités de recherche ou d'insertion

professionnelle. Les effectifs étudiants, l'attractivité de la formation, le taux de réussite des étudiants et l'avenir des diplômés font l'objet d'un suivi et d'une analyse.

Toutefois, il apparaît toutefois que, si chaque responsable suit les effectifs étudiants et est en mesure d'apprécier l'attractivité du parcours placé sous sa responsabilité, pour le moment, ces éléments ne font pas l'objet d'une remontée auprès des responsables de mention. Le dossier est ainsi très peu explicite s'agissant de la question de l'évaluation interne de la formation, de la mise en œuvre concrète de procédures d'amélioration continue ou d'assurance qualité interne qui ne sont pas standardisées. Le dossier évoque sur ces aspects une possible amélioration avec la refonte du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez variables selon les années mais compris entre 86 et 158 étudiants. L'attractivité à l'entrée de la mention est forte puisque pour l'année 2020, seulement 15,6 % des candidats y ont été intégrés. Néanmoins l'analyse mériterait d'être complétée par le nombre de candidatures et le taux de pression qui ne sont pas mentionnés.

Le taux de réussite en première année varie entre 64,5 % et 82,4 %. En deuxième année il est supérieur à 85 %. L'insertion professionnelle des diplômés est assez bonne puisqu'à 6 mois le taux d'emploi est de presque 50 % et, trois ans après l'obtention du diplôme, il est supérieur à 65 %. Néanmoins, il est difficile de fournir un avis éclairé puisque les seules données concernent l'année 2017-2018.

Conclusion

Principaux points forts :

- Partenariats avec des universités étrangères et les milieux professionnels particulièrement attractifs.
- Utilisation élargie du numérique et des pratiques asynchrones.
- Systématisation de l'appui sur le réseau des anciens

Principaux points faibles :

- Absence de référentiel de compétences propre à la formation.
- Absence de remontée des données relatives à l'attractivité de chaque parcours auprès des responsables de mention.
- Absence de dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue standardisés.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Droit public* est complète et bien structurée. Elle dispose d'éléments permettant de renforcer son attractivité, notamment au niveau international. Son pilotage est bien formalisé et les résultats qu'elle présente semblent bons, compte tenu des éléments fournis.

Il pourrait être intéressant de réfléchir à la construction d'un référentiel de compétences qui lui serait propre et à la mise en place d'un portefeuille de compétences ainsi qu'à l'amélioration du suivi des étudiants (de la candidature à l'insertion professionnelle).

MASTER DROIT SOCIAL

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Droit social* de l'Université de Bordeaux regroupe quatre parcours de master, s'étalant chacun sur deux années de formation : *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS), *Droit du travail et de la protection sociale* (DTPS), *Droit des relations de travail dans l'entreprise* (DRTE) et *Droit social comparé* (DSC).

Ces quatre parcours sont bien différenciés et présentent chacun des spécificités. Le parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* est réservé à la formation continue. Le parcours *Droit social comparé* contient un semestre de mobilité obligatoire. Le parcours *Droit du travail et de la protection sociale* offre aux étudiants des séminaires de recherche, tandis que le parcours *Droit des relations de travail dans l'entreprise* est plus orienté vers la professionnalisation des étudiants et leur insertion en entreprise.

La formation a lieu sur le site de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage poursuivis par la formation ont été précisément définis. La mention a pour objectif de former les étudiants à tous les métiers du droit social, qu'il s'agisse d'emplois dans le secteur privé (DRH, juriste au sein de diverses organisations), dans le secteur public (inspection du travail) ou bien encore de former les cadres des organismes de sécurité sociale ou les futurs avocats. Le master ne néglige pas non plus la recherche et peut déboucher sur des thèses de doctorat.

Les connaissances et compétences à acquérir par les étudiants font également l'objet d'une identification très précise. Elles sont indiquées à ceux-ci en début d'année et sont accessibles sur le site internet de l'Université, par l'intermédiaire des plaquettes d'information des différents parcours qui y sont publiées.

De manière générale, il est donc possible d'affirmer que le contenu de la formation est cohérent et complet. Les quatre parcours ont été élaborés en fonction des débouchés envisagés pour chacun d'eux, ce qui permet une adéquation parfaite entre les enseignements dispensés et les débouchés professionnels identifiés. De même, la formation semble en conformité avec les exigences imposées par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Droit social* se distingue très nettement des autres masters proposés par l'Université de Bordeaux et se présente comme une formation unique en son genre, tant sur le plan local que régional.

Elle s'appuie sur un centre de recherche, le centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (l'UMR COMPTRESEC), qui alimente en grande partie les enseignants-chercheurs intervenant au sein de la mention. Le rôle prépondérant joué par ces derniers offre aux étudiants l'opportunité de s'orienter vers la recherche universitaire.

En outre, les liens entre la recherche et le monde professionnel sont valorisés grâce à l'intervention de nombreux professionnels, qui sont souvent d'anciens étudiants de la formation. Ainsi, bien que les relations entretenues avec les différents acteurs du monde socio-professionnel ne soient pas formalisées de manière officielle, via la conclusion de partenariats, il ne fait pas de doute que la formation s'appuie sur un réseau très étoffé d'entreprises, de syndicats et d'associations. Ces relations entretenues de manière étroite et pérenne avec les professionnels locaux et régionaux facilitent considérablement l'accueil des étudiants en stage ainsi que l'accès de ces derniers à leur profession future.

Enfin, l'ouverture de la formation à l'international se réalise facilement grâce à l'orientation du centre de recherche vers le droit comparé, qui se concrétise au travers de l'existence d'un parcours *Droit social comparé*.

Organisation pédagogique de la formation

La formation permet aux étudiants de s'orienter, en fonction de leur projet professionnel, vers l'un des quatre parcours qui leur sont proposés. Tous les métiers du droit social peuvent ainsi être envisagés, tant la mention permet de couvrir la totalité du champ de la discipline.

À l'exception du parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS), qui ne propose qu'une formation continue, les enseignements peuvent être suivis en formation continue ou en alternance, et peuvent déboucher sur une insertion en entreprise ou sur une poursuite d'études en doctorat. Ce master n'oublie pas non plus les futurs avocats, puisqu'il propose un cours de procédure civile dans les enseignements optionnels.

En outre, la formation offre une place intéressante à l'approche compétences. En effet, la première année est organisée en blocs de compétences dont la composition est connue des étudiants et de l'équipe pédagogique. Une partie de l'équipe pédagogique est même formée à l'approche compétence dans le cadre de la mission d'appui à la pédagogie et à l'innovation (MAPI) de l'Université de Bordeaux. En réalité, il faut seulement regretter que cette approche n'ait pas été également mise en œuvre en deuxième année.

En ce qui concerne l'ouverture de la formation à la recherche, cette dernière ne semble pas discutable. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de s'orienter vers un doctorat, après avoir suivi des formations à et par la recherche. Néanmoins, il est essentiel que les étudiants fassent attention au choix de leur parcours, puisque ces derniers ne proposent pas le même niveau de préparation au doctorat.

En effet, seuls les parcours *Droit des relations de travail dans l'entreprise* (DRTE) et *Droit du travail et de la protection sociale* (DTPS) offrent aux étudiants la possibilité de suivre des travaux dirigés de méthodologie à la recherche et de procéder à la rédaction d'un mémoire. Optionnels au sein du parcours DRTE, ces travaux ne sont d'ailleurs obligatoires qu'au sein du parcours DTPS, qui se présente ainsi comme le parcours le plus adapté pour les étudiants souhaitant se consacrer à la recherche.

Au sein des autres parcours, la dimension scientifique reste présente, mais elle s'exprime différemment, au travers des divers projets que les étudiants peuvent effectuer avec les acteurs du monde socio-économique (rapport de stage, projet tuteuré, etc.).

Ce constat est d'autant plus intéressant qu'il s'agit avant tout d'un master professionnalisant comprenant, au sein de la plupart des parcours, des périodes de stage en milieu professionnel. En effet, des stages ou une alternance sont obligatoires dans deux des parcours de la mention – les parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS) et *Droit des relations de travail dans l'entreprise* (DRTE) –, et sont fréquemment réalisés dans le cadre d'un troisième parcours – *Droit du travail et de la protection sociale* (DTPS).

Ainsi, le master *Droit social* se présente comme une formation très complète, tant du point de vue thématique, que du point de vue des types d'enseignements dispensés (enseignements théoriques et pratiques).

De plus, cette formation prépare correctement les étudiants à l'international puisqu'elle propose des cours de langue et des cours de droit en anglais. Le parcours *Droit social* comparé est même précisément orienté vers l'international et impose aux étudiants une mobilité vers une université étrangère de leur choix au cours du second semestre.

Enfin, la formation sensibilise convenablement les étudiants à l'intégrité scientifique, lesquels sont avertis que des logiciels de détection peuvent être utilisés pour lutter contre la fraude et le plagiat (*Compilatio*).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très diversifiée. Elle est composée d'universitaires et de professionnels spécialistes de la matière (experts-comptables, inspecteurs du travail, responsables des ressources humaines, juristes en droit social, magistrats, avocats, etc.). Le choix des intervenants professionnels est en parfaite cohérence avec la finalité de la formation et permet de donner aux étudiants un aperçu des missions pouvant leur être confiées dans la vie professionnelle.

Un conseil de perfectionnement a récemment été mis en place pour améliorer le pilotage de la formation, de même qu'une évaluation des enseignements par les étudiants (pédagogie inversée).

Ce conseil de perfectionnement aura vocation à se réunir au moins une fois par an, afin d'associer les professionnels et les étudiants, plus précisément les présidents des associations de chacun des quatre parcours de la mention.

Les modalités d'examen sont connues des étudiants et respectent la semestrialisation et le système européen de crédits (ECTS). La seconde chance n'est pas prévue en master 2. Le redoublement est exclu. À titre

exceptionnel, une faculté de redoublement peut être accordée pour motif légitime et sérieux dans les conditions définies dans le règlement intérieur de la faculté.

Dispositif d'assurance qualité

Les étudiants peuvent suivre le master en formation initiale, en formation continue, ou en apprentissage, à la suite d'une validation des acquis professionnels (VAP). L'obtention du diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE) est aussi possible.

Le processus de sélection est transparent puisqu'il est communiqué aux étudiants à l'occasion des réunions d'information sur le master et au moyen du site internet de l'Université.

Les flux d'étudiants sur la période allant de 2018 à 2020 font l'objet d'un suivi correct. Ils témoignent de l'attractivité d'une formation qui, en moyenne, accueille près de 220 étudiants par an. Toutefois, il est possible de regretter l'absence de certaines données chiffrées. En effet, il est dommage que cette étude ait été réalisée de manière globale, sans faire état des statistiques afférentes à chacun des parcours proposés. Une étude plus détaillée aurait permis de se prononcer avec plus d'acuité sur l'attractivité des différents parcours, et d'identifier avec précision ceux au sein desquels le taux de réussite des étudiants peut être amélioré.

En outre, si la formation dispose d'un certain nombre de données chiffrées sur le devenir de ses étudiants, il faut reconnaître que ces données doivent, là encore, être complétées. Notamment, il est dommage que le type d'emploi occupé et le type de contrat conclu par les anciens étudiants n'aient pas été précisés, puisqu'il s'agit de données déterminantes pour vérifier que les résultats obtenus par la formation sont en adéquation avec les débouchés identifiés.

Ces données sont même indispensables pour permettre au conseil de perfectionnement de se prononcer sur l'efficacité de la formation et d'en tenir compte dans l'évolution du diplôme.

Résultats constatés

En raison du manque de données chiffrées, il est difficile de se faire un avis définitif sur l'efficacité de la formation. Tout au plus est-il possible de faire des conjonctures, en se fondant sur les quelques éléments communiqués dans le dossier.

Ainsi, au regard du nombre d'étudiants inscrits, il est possible d'affirmer que la formation est attractive. Néanmoins, il semblerait que le taux de réussite en première année de master soit perfectible, puisqu'il avoisine seulement en moyenne les 70 %. En deuxième année, il n'est fait état d'aucune donnée chiffrée permettant de se prononcer sur le taux de réussite des étudiants. On constate néanmoins que moins du quart des inscrits en master 1 sont diplômés en master 2 (52 diplômés pour 245 inscrits ; 49 diplômés pour 225 inscrits), ce qui est problématique et qui aurait pu donner lieu à des explications.

Une fois diplômés, les étudiants se répartissent à peu près de manière égale entre la poursuite d'études et l'insertion professionnelle immédiate. Seule une minorité d'étudiants est en recherche d'emploi quelques mois après la sortie du master (le délai à l'issue duquel l'enquête est réalisée n'est pas communiqué). Toutefois, il n'est pas possible de se prononcer sur l'adéquation des résultats de la formation avec les débouchés identifiés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation complète et diversifiée.
- Très bonne insertion dans le monde professionnel.
- Ouverture intéressante à l'international.

Principaux points faibles :

- Suivi perfectible des flux d'étudiants.
- Suivi perfectible du devenir des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit social* de l'Université de Bordeaux propose une formation très complète, qui offre aux étudiants des possibilités de spécialisation intéressantes, en adéquation avec les besoins socio-professionnels locaux. De manière très classique, elle suit une logique de spécialisation progressive qui s'appuie sur une équipe pédagogique performante, composée à la fois d'enseignants-chercheurs et de professionnels souvent recrutés parmi les anciens étudiants de la formation. En outre, elle bénéficie d'une ouverture intéressante à l'international, qui participe incontestablement à son rayonnement.

Cependant, il apparaît essentiel d'améliorer le suivi chiffré de la formation qui, en l'état, ne permet pas d'apprécier avec précision les résultats obtenus par la formation et risque d'obérer sensiblement le travail qui sera effectué par le conseil de perfectionnement.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* de l'Université de Bordeaux est une formation qui se déroule sur deux semestres pour un volume horaire de 537 heures (équivalents TD) permettant de capitaliser 60 crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits). Ce master regroupait initialement deux parcours : *Economic Affairs* (en formation initiale) et *Affaires économiques* (en formation continue). Mais ce dernier n'ayant pas été ouvert faute d'un nombre suffisant de candidats, le master semble se présenter désormais sous la forme d'un parcours unique. Le document d'auto-évaluation apparaît ne contenir que des informations relatives à ce parcours.

Cette formation est offerte en formation initiale à un public d'étudiants étrangers ainsi qu'à des étudiants titulaires d'une première année de master ou de diplôme équivalent à la recherche d'une double compétence d'économiste.

Tous les enseignements sont délivrés en anglais et est mise en place, en amont, une formation intensive (diplôme universitaire Affaires économiques européennes) de trois mois ; de ce fait la formation ne débute que début décembre. L'enseignement est délivré sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) sur le campus de l'Université de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master, à vocation professionnalisante, sont clairement définis. Les 18 enseignements de la maquette ne sont pas structurés en unités d'enseignements (UE) mais sont en cohérence avec les objectifs du diplôme et connus des étudiants. Ils visent à développer une compréhension de l'environnement économique international défini au sens large (économie, évaluation des risques, langues, cultures, civilisations etc.) en mêlant des enseignements relevant des sciences économiques, de la science politique, du management, des affaires et du droit.

Les compétences qui doivent être acquises par les étudiants sont listées et recensées autour de deux grands blocs : celui des compétences générales, d'une part et, celui des compétences spécifiques, d'autre part. Ces compétences sont aussi très bien répertoriées dans le supplément au diplôme joint au dossier d'auto-évaluation.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits dans le dossier ainsi que dans le supplément au diplôme et semblent correspondre aux objectifs de la formation. En revanche, aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

La nature et l'orientation très spécifiques du parcours *Economics affairs* font que ce diplôme est sans concurrence au sein de l'Université de Bordeaux comme à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

La formation a noué un lien partenariat avec le comité CCEF (Conseillers du commerce extérieur de la France) pour la Nouvelle-Aquitaine qui lui fournit plusieurs intervenants.

La formation fait apparaître un lien standard avec la recherche à travers l'appartenance des enseignants-chercheurs intervenant en son sein à deux laboratoires : le Gretha (UMR CNRS 5113) et le Laréfi (EA 2954), sans pour autant que les axes de recherche de ces laboratoires semblent spécifiquement justifier du périmètre de la formation. On déplore de plus l'absence dans la formation d'enseignements consacrés à la méthodologie de la recherche, la poursuite d'étude doctorale n'étant clairement pas un objectif de la formation.

La présence de partenariats noués avec des universités étrangères (tel principalement celui avec l'université de Ningbo (Chine)) est à souligner. Cela prépare la venue de certains de ses étudiants, sans que soient

précisées dans le dossier d'auto-évaluation les modalités régissant une telle relation. Deux autres partenariats, de moindre ampleur, existent avec des universités étrangères (l'une allemande, l'autre américaine), dont on ignore les noms, qui régissent la venue de professeurs invités.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est une seconde année de master « suspendue » (i.e. sans première année), réduite au seul parcours *Economics affairs*, à vocation exclusivement professionnalisant. La formation est ainsi atypique dans le paysage des masters puisqu'elle se résume à ce seul parcours d'un M2 autour d'un bloc de 18 cours magistraux et délivrés entièrement en anglais à un public largement international. Les compétences attendues, assez diverses, sont clairement explicitées, bien qu'elles ne soient pas organisées sous la forme d'un portefeuille de compétences. Leur multiplicité et leur diversité questionnent en retour sur le degré d'approfondissement, comme attendu au niveau master.

Il n'y a pas d'informations concernant la présence (ou à l'absence) d'aménagements dédiés au public d'étudiants handicapés.

Le master peut être obtenu, totalement ou partiellement via le dispositif de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), ce qui a déjà été le cas pour deux personnes.

La formation ne s'appuie pas sur une pédagogie innovante, par projet, et n'impose pas d'expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages.

La formation prépare ses étudiants à l'international, telle est sa vocation même si la multiplicité de cours couvrant des champs variés disciplinaires variés questionne le degré d'approfondissement proposé. Le public est principalement constitué d'étudiants étrangers, dont environ 25 % issus de l'université partenaire chinoise. Le recours aux outils numériques est limité au sein de la formation et se résume en la possibilité d'accès des étudiants à la plateforme numérique de l'université.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien structurée et diversifiée : 14 enseignants-chercheurs et près de 10 professionnels participent à la formation (60 % d'enseignants-chercheurs titulaires et 40 % de professionnels).

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien définis. On apprécie la qualité des échanges entre l'équipe pédagogique et les étudiants via l'existence de réunions de concertation.

Il existe un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, après l'analyse du retour de l'évaluation des enseignements effectuée par les étudiants. Cependant nous ignorons la composition de ce conseil et n'avons pas de compte-rendu joint au dossier, ce qui ne nous permet pas d'évaluer précisément la formation à ce niveau.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien définies et connues par les personnes intéressées. Les étudiants bénéficient d'une seconde chance. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont précisées dans la maquette des enseignements et conformes à la législation. Le supplément au diplôme est fourni.

Dispositif d'assurance qualité

Le master recrute en formation initiale principalement un public d'étudiants étrangers sur la base des dispositifs campus France et du partenariat avec l'université de Ningbo, sans informations précises sur les critères et les modalités de sélections retenus par les responsables pour l'entrée en M2. L'absence d'information sur le public entrant pour une formation qui délivre un master d'économie à l'issue de deux semestres seulement et pour des étudiants qui n'ont pas nécessairement de cursus préalable d'économie pose ainsi potentiellement question.

On peut apprécier cependant la qualité du dispositif d'évaluation interne de la formation : évaluation des enseignements par les étudiants, conseil de perfectionnement, réunions de concertation, ce qui semble avoir permis de faire évoluer la maquette des enseignements.

Résultats constatés

La formation est attractive et monte en puissance, pour accueillir, en formation initiale, une trentaine d'étudiants, principalement étrangers dont 20 à 25 % de Chinois via le partenariat avec l'université de Ningbo. En revanche, le parcours ouvert à un public de formation continue n'a pas été ouvert, faute de réunir une demande suffisante pour atteindre le poids mort de la formation.

Le taux de réussite est excellent s'établissant à 100 % pour les trois dernières promotions.

Le dossier ne permet pas d'apprécier le suivi du devenir des étudiants même si on conçoit qu'il est problématique du fait de l'éloignement géographique d'une partie des diplômés. Cependant la seule enquête, pour laquelle sont joints au dossier les résultats, montre un taux d'insertion en emploi de 67 % à la sortie du diplôme, ce qui est sensiblement inférieur aux formations de master en économie, mais qui n'ont pas nécessairement le même public en accueil. Cependant la nature des emplois intégrés n'est pas indiquée.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'internationalisation de la formation et la présence d'enseignements en anglais constituent un atout.
- L'équipe pédagogique assure un bon accompagnement des étudiants.
- La formation bénéficie d'une forte attractivité.

Principaux points faibles :

- Ce M2 suspendu le fait plus ressembler à un diplôme universitaire (DU) qu'à un véritable master.
- La quasi-absence du suivi du devenir des étudiants est à regretter.
- La pédagogie reste peu innovante.
- Le master semble souffrir d'une absence d'adossement explicite à la recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il est recommandé vivement à l'Université de Bordeaux de repenser l'architecture de ce parcours « suspendu » en l'intégrant dans un véritable cursus de master sur deux ans, ce qui permettrait de mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel notamment en rendant obligatoire une période de stage en France ou à l'étranger. En revanche, s'il s'agit de se positionner sur une formation d'un an comme actuellement proposée, un diplôme universitaire semblerait plus adapté. Si l'intérêt d'accueillir des étudiants étrangers en France dans un cursus délivré en anglais n'est pas contesté, il conviendrait aussi, dans une optique de développement de la francophonie, de les initier à la culture française en partenariat avec la composante de l'Université de Bordeaux gérant le Français langue étrangère (FLE).

On apprécie la qualité de l'écoute de l'équipe pédagogique auprès des étudiants, cependant un effort devra être fait pour obtenir des informations viables quant à leur devenir professionnel. On aurait aimé connaître les modalités précises régissant le partenariat en matière de sélection des étudiants entrants avec l'université de Ningbo.

MASTER ÉCONOMIE DU DEVELOPPEMENT

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Économie du développement* de l'Université de Bordeaux forme des cadres supérieurs spécialisés dans les questions de développement des pays du sud, d'énergie ainsi que d'économie sociale et solidaire. La première année a pour objectif de renforcer les connaissances en économie et techniques quantitatives tout en préparant, par un jeu d'option aux spécialisations à venir en seconde année. Cette dernière a une visée plus directement professionnalisante.

Ce master s'articule autour de cinq parcours : *Conception et ingénierie de projets de développement*, *Économiste-statisticien du développement et de la population*, *Études d'impacts environnementaux*, *Ingénieur-économiste de l'énergie et de l'environnement*, *Économie sociale et collaborative-Responsable de projets*.

Le parcours *Études d'impacts environnementaux* est co-porté par les Universités de Bordeaux et Antananarivo (Madagascar).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont très clairement indiqués. Ils sont en cohérence avec les enseignements proposés ainsi qu'avec les métiers visés tels que décrits dans le supplément au diplôme. Ceux-ci sont présentés de façon détaillée ainsi que les compétences acquises au cours de cette formation.

Les débouchés sont également clairement présentés. Une distinction est faite entre les activités visées et les métiers possibles, ce qui fournit une bonne idée des finalités de la formation, en distinguant les différents parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de l'université de Bordeaux est très clair et pertinent. En revanche, sa position par rapport aux autres formations en économie du développement dans les universités françaises ou étrangères est assez peu développée, ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'originalité des spécificités offertes dans cette mention, qui semblent pourtant réelles. De plus, le dernier parcours proposé (économie sociale et collaborative) semble moins en cohérence avec l'ensemble des parcours de cette mention de master.

L'articulation avec la recherche est forte, principalement en liaison avec le GREThA, les responsables de formation étant membres de ce laboratoire et les thématiques pédagogiques sont en lien direct avec les thématiques de recherche développées. Elle se manifeste aussi par l'adossement à l'École doctorale "Entreprise, économie, société" et au Collège des Écoles doctorales, une part notable d'étudiantes et d'étudiants poursuivant en cursus doctoral.

Les relations avec les entreprises se font par des interventions de professionnels (de 30 à 40 % des enseignements selon les parcours) et par des stages.

Un partenariat de longue date existe avec l'université d'Antananarivo à Madagascar, qui organise une mobilité pour un des parcours (études d'impacts environnementaux) et les étudiants peuvent par ailleurs effectuer une partie de leurs semestres à l'étranger dans le cadre d'accords Erasmus+.

Organisation pédagogique de la formation

La formation offre une spécialisation progressive avec un tronc commun important en première année complété par un jeu d'option permettant une pré-orientation du public vers les parcours de deuxième année (le caractère contraignant ou réellement optionnel de ces choix offerts aux étudiants ne peut pas être établi). Elle est ouverte aux étudiants en reprise d'études et offre des possibilités de validation des acquis d'expériences et validation d'études traditionnelles.

Les compétences visées sont précisées pour chacun des parcours.

Au cours de chacune des années de master, des enseignements de méthode de la recherche sont proposés. En deuxième année, les étudiants peuvent choisir un module "recherche", quel que soit le parcours. Les étudiants ont alors le choix entre la rédaction d'un mémoire et un stage dans une institution de recherche. Les compétences transversales sont acquises grâce à des stages et des travaux sur projets réalisés avec des professionnels. Des travaux dirigés de pratique des langues sont soit obligatoires (anglais ou espagnol), soit optionnels (chinois ou arabe). En première année, trois unités d'enseignements sont par ailleurs dispensées en anglais. L'usage du numérique est généralisé au travers d'un espace numérique de travail et d'une plateforme pédagogique pouvant concerner des cours, des exercices, etc. Les étudiants sont sensibilisés aux questions d'éthique au travers de deux modules spécifiques et tous les travaux de recherche sont soumis au logiciel de détection du plagiat Compilatio.

Pilotage de la formation

La liste des intervenants, leur qualité et leurs domaines de spécialité sont présentés aux étudiants en début d'année. Les responsabilités sont aussi clairement définies et des conseils pédagogiques ont lieu tous les semestres. Les étudiants participent au conseil de perfectionnement de chaque mention. Les maquettes de chaque parcours explicitent les modalités de contrôle des connaissances. L'absence d'annexe précisant les retours de ces conseils ne permet pas d'établir l'effectivité de ce dispositif.

Dispositif d'assurance qualité

Les statistiques relatives aux étudiants sont réalisées soit par l'Université, soit par les instances de pilotage de la formation. Les modalités de recrutement apparaissent sur le site de la faculté. Le devenir des étudiants est appréhendé par l'Université mais aussi par les responsables de parcours, notamment auprès des réseaux sociaux. L'évaluation est faite chaque fin de semestre grâce à un questionnaire en ligne comprenant 10 items et des questions ouvertes. Les résultats sont bien sûr communiqués aux équipes pédagogiques.

Résultats constatés

Les deux années pour lesquelles les résultats sont proposés sont 2017-2018 et 2018-2019. Ils montrent une progression du nombre d'inscrits et du nombre de diplômés. Le nombre d'étudiants en poursuite d'étude a nettement augmenté. L'évolution de l'insertion professionnelle est bonne mais la comparaison ne porte que sur deux années.

Conclusion

Principaux points forts :

- Objectifs de la formation sont clairement explicités et les débouchés sont nombreux.
- Organisation des cours entre les parcours est cohérente.
- Articulation avec la recherche est de très bonne qualité.

Principaux points faibles :

- Le parcours *Économie sociale et collaborative*, pour pertinent qu'il puisse paraître en tant que tel, semble moins en cohérence que les autres parcours dans la mention prise dans son ensemble et semble fragiliser l'architecture globale de la formation.
- À l'exception notoire du partenariat avec l'Université d'Antananarivo pour l'un des parcours, les relations avec des universités étrangères, particulièrement issues de pays du sud, sont faiblement documentées.

Analyse des perspectives et recommandations

Mention de master attractive, dont les perspectives semblent bonnes compte tenu des spécialités couvertes, dont on regrette la relative frugalité des statistiques sur les étudiants (origine, réussite, débouchés). On pourrait suggérer d'internationaliser plus certains parcours soit en association avec d'autres pays européens, soit avec des universités de pays en développement. La présence d'un parcours (économie sociale et collaborative), intéressant, mais un peu éloigné de l'intitulé de la mention et des objectifs des autres parcours pourrait éventuellement être réfléchi dans l'architecture globale de la carte des formations proposées.

MASTER ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Économie internationale* de l'Université de Bordeaux forme des spécialistes en économie internationale et européenne. L'objectif consiste à exposer aux étudiants les enjeux de la mondialisation commerciale et financière.

Après une année de M1 indifférenciée, la mention est composée de trois parcours en M2 : *Commerce et stratégies internationales* (CSI), *Expertise en affaires européennes* (EAE), *Économie, banque et finance internationales* (EBFI), pour lequel existe un partenariat avec l'Université de Vérone avec une double diplomation. Les deux premiers parcours sont exclusivement à finalité professionnelle, le troisième a une double finalité professionnelle et recherche.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif du master est de former des cadres de haut niveau dans le domaine de l'économie internationale et européenne.

Le complément au diplôme indique pour chaque parcours, les débouchés et les compétences attendues.

Les étudiants disposent des informations sur les contenus des cours, les modalités de contrôle des connaissances et les conditions d'accès.

La cohérence entre les enseignements et les débouchés est claire.

Les différences entre les parcours apparaissent clairement.

Positionnement dans l'environnement

L'Université de Bordeaux est la seule de la région à proposer un master d'*Économie internationale*. Il n'y a donc pas de redondance avec des universités proches.

Les intervenants issus, notamment, d'entreprises ou de banques apparaissent dans la liste des enseignants et attestent de la professionnalisation des diplômes. Les intervenants extérieurs assurent 30 % des enseignements. De plus, des conférences ouvertes aux étudiant(e)s sont organisées avec la Banque de France, des universités d'été et des semaines à l'étranger permettent aux étudiants de se familiariser avec des institutions susceptibles de les recruter à la fin de leurs études.

L'articulation avec la recherche découle des liens avec le LAREFI (Laboratoire d'analyse et de recherche en économie et finance internationales). Les enseignants de ce laboratoire assurent la majorité des enseignements. Les étudiants ont accès aux séminaires et aux ressources du laboratoire qui leur propose également des stages. Certains enseignants ont participé à la création d'une structure de formation par la recherche dans les initiatives d'excellence qui a pour objectif de financer des heures de cours et de la mobilité étudiante.

Le parcours *Économie, banque et finance* internationales bénéficie d'un partenariat avec l'Université de Vérone. Dans ce cadre, les étudiants effectuent un semestre à l'étranger et ont ensuite un double diplôme : le parcours EBFI et International Economics and Business. Le partage des cours entre les deux universités permet d'offrir aux étudiants une grande diversité d'enseignements.

Le programme Erasmus + permet l'accueil d'enseignants étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La mention est organisée en 4 semestres et est uniquement en formation initiale. Des publics tels que des personnes handicapées ou des sportifs de haut niveau peuvent être accueillis.

Il est indiqué que le master soutient la formation tout au long de la vie et les accès par validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles.

La formation a été présentée en termes de compétences : préprofessionnelles, transférables, disciplinaires (principales ou connexes).

L'interdisciplinarité est présente avec des enseignements de droit et de gestion, qui représentent un tiers des enseignements. Le parcours Expertise en affaires européennes est bi-disciplinaire droit-économie.

La formation par et à la recherche se fait dès le M1 par des conférences de méthode, et la réalisation d'un mémoire. En deuxième année, les étudiants suivent un séminaire sur la méthodologie de la recherche et réalisent un mémoire de recherche ou un rapport de stage.

Selon les parcours, les compétences transversales sont acquises par des conférences assurées par des professionnels, des stages ou des « missions en entreprise » permettant la gestion concrète d'un projet. En M1, un enseignement de langue étrangère est obligatoire (une initiation à l'arabe et au chinois est possible). Les étudiants de M1 peuvent effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre d'Erasmus (les étudiants du Magistère font le premier semestre dans une université étrangère).

Le diplôme co-organisé avec l'Université de Vérone offre un semestre de cours en anglais.

L'utilisation du numérique se fait au travers de l'ENT, des cours d'économétrie et de modélisation. De plus, dans le cadre de la mission en entreprise, les étudiants doivent coordonner un travail d'équipe en distanciel.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement présentée, y compris les intervenants extérieurs.

Les responsables pédagogiques constituent le comité de pilotage. L'équipe pédagogique se réunit au moins une fois par an.

Les moyens administratifs sont mis à disposition par la faculté Économie, gestion et AES.

Un conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants, il se réunit au moins une fois par an.

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sur les maquettes et dans un document spécifique.

Dispositif d'assurance qualité

L'attractivité est mesurée à partir du nombre de candidats et de l'évolution du nombre d'inscrits. De ce point de vue les résultats sont très bons puisque ces chiffres indiquent une hausse de plus de 30 % entre 2016-2017 et 2019-2020.

Le tableau de bord indique un faible taux d'abandon (10 % en M1 et 2 % en M2). Les niveaux de réussite sont analysés par parcours et communiqués aux étudiants et aux enseignants. Ces taux sont plutôt faibles dans le M2 parcours EBF, on s'interroge sur le point de savoir si ces taux sont attribuables à la mobilité internationale, ou à un autre facteur ?

L'analyse de l'insertion professionnelle est faite par l'université.

L'évaluation par les étudiants est réalisée au niveau des masters et porte sur les UE.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits augmente régulièrement, mais les promotions ne semblent pas très importantes.

Comme souvent, l'enquête sur l'insertion professionnelle est difficile à interpréter en raison du faible nombre de réponses. La poursuite d'études est analysée et représente soit une inscription en thèse soit une inscription dans un autre master soit une catégorie "autres" dont le contenu n'est pas précisé.

En 2018-2019, 2 étudiants sont inscrits en thèse ; ce nombre peut être directement lié au nombre de contrats doctoraux, qui n'est pas indiqué.

21 diplômés sur 28 répondants sont insérés dans la vie professionnelle, ce qui est un bon résultat, mais on ne connaît pas le type d'emplois occupés.

Le ratio nombre de diplômés (M2) sur nombre de présents à l'examen est toutefois assez faible.

Conclusion

Principaux points forts :

- Les contenus des différentes spécialités du master, comme les modalités de fonctionnement de celui-ci sont clairement exposés
- Les choix offerts sont attractifs et il y a une bonne articulation avec le monde professionnel
- L'existence d'un double diplôme est un fort élément d'attractivité

Principaux points faibles :

- Le nombre de diplômés en M2 par rapport au nombre de présents aux examens n'est pas très élevé
- On aimerait avoir plus d'informations sur les emplois occupés à n+1, n+2... Les carrières à l'international sont-elles suffisamment valorisées ?

Analyse des perspectives et recommandations :

Des efforts devraient être déployés pour améliorer la réussite aux examens en M2.

Les spécialités des parcours se prêteraient bien à des diplômes entièrement en anglais, afin d'attirer des étudiants étrangers et de faciliter la pratique des langues aux étudiants français.

Les relations avec des institutions internationales pourraient être développées dans les enseignements afin d'élargir les possibilités professionnelles des étudiants, en particulier à l'international.

MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* de l'Université de Bordeaux forme à la conception et la mise en œuvre de projets pouvant être entrepreneuriaux, organisationnels, numériques, logistiques et/ou industriels d'une part, au conseil à la création et à la conduite de ces projets d'autre part.

Le master est organisé en 4 parcours, avec une spécialisation progressive. Les modules sont communs en première année (socle Entrepreneuriat et management de projets) puis les différents parcours sont dédiés en deuxième année : *Entrepreneuriat : création d'entreprises* (ECE - parcours 1) / *Entrepreneuriat : conseil et accompagnement en création et reprise d'entreprise* (ECAC - parcours 2) / *Management de projets industriels* (MPI - parcours 3) / *Consultant et chef de projet en ingénierie organisationnelle* (CCPIO - parcours 4, avec options Logistique ou Numérique).

Le master est proposé en formation initiale et en formation continue et les enseignements ont lieu à l'IAE de Bordeaux (pour les 3 parcours : ECE, ECAC et MPI) ainsi que sur le site de l'ESTIA (École Supérieure des Technologies Avancées – située à Bidart) pour le parcours CCPIO (seul parcours proposant de l'apprentissage).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et mis à disposition des différentes parties prenantes pour chacun des quatre parcours proposés. Il en est de même pour les connaissances et compétences à acquérir, décrites dans un supplément au diplôme établi pour chaque parcours.

Les débouchés offerts par chaque parcours sont clairement affichés et renseignés. Ils correspondent bien aux enseignements proposés au cours de la formation ainsi qu'aux attentes du milieu socio-économique.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* met bien en avant ses spécificités au niveau régional et ses éléments de différenciation au niveau national, notamment à l'égard des masters du même champ à l'Université de Poitiers ou l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le master est adossé à l'Institut de Recherche en Gestion des Organisation (IRGO), laboratoire de recherche de l'Université de Bordeaux, dont les axes de recherches (entrepreneuriat et pédagogie de l'entrepreneuriat) sont liés directement aux problématiques abordées dans les quatre parcours, ce qui est bénéfique pour l'ouverture scientifique des étudiants. De même, il peut s'appuyer sur le Centre d'Innovation Sociétale (CIS) de l'Idex Université de Bordeaux « GRP Lab ».

La formation entretient des relations étroites avec le milieu socio-économique : les intervenants professionnels issus de l'écosystème entrepreneurial local sont impliqués dans l'animation du diplôme (au niveau des stages, des projets étudiants, ou encore du Conseil de perfectionnement).

Le master n'a pas mis en place de coopération avec des établissements étrangers. La dimension internationale est liée avant toute chose à la réalisation de stages à l'étranger. Aucune certification en langues n'est a priori proposée.

Organisation pédagogique de la formation

La structure des enseignements est clairement adaptée aux projets des étudiants. Les différents parcours de spécialisation sont bien structurés en unités d'enseignement (UE) et crédits ECTS et favorisent une pédagogie par projet. Toutefois, aucune information donnée sur l'adaptation de la formation aux publics particuliers.

Les différents parcours sont accessibles en formation initiale et en formation continue ; la possibilité d'alternance est réservée au parcours CCPIO. Le master peut être intégré suite à une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et peut être validé par des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES). Il n'y a pas d'information en revanche sur l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières.

Si la structure du diplôme ne repose pas sur la transcription des UE en compétences, l'équipe pédagogique montre un réel souci de prise en compte du développement des compétences au travers de la pluralité des activités pédagogiques proposées.

Le master permet aux étudiants de se confronter concrètement à la démarche scientifique au travers d'un module « Méthode et recherche » proposé à l'ensemble des étudiants de M1. Les modalités pédagogiques sont de plus très innovantes et basées sur les recherches des enseignants-chercheurs participant à la formation.

L'objet même de la formation (Entrepreneuriat) amène les étudiants à acquérir des compétences transversales utiles à leur insertion. Au-delà des périodes de stage – 2 à 4 mois en première année et 6 mois en deuxième – ou de l'alternance (parcours CCPIO), ils se voient proposer différentes conférences thématiques ou encore un coaching personnalisé.

L'internationalisation de la formation est à ce jour peu importante : elle se résume à la réalisation de stages à l'étranger, la proposition d'un module enseigné en anglais (parcours ECE) et des cours d'anglais de spécialité. L'usage d'outils numériques est conforme aux attentes actuelles (ENT, ressources en ligne, outils collaboratifs) et propose de plus aux étudiants un outil pédagogique innovant (GRP Lab). Diverses actions de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont mises en œuvre.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et propose une structure en accord avec la finalité et la progression de la formation : les enseignants-chercheurs représentent globalement 38 % des intervenants et les professionnels extérieurs 59 %. Du M1 au M2, la proportion de ces derniers passe de 27 % à 64 %.

Le pilotage de la formation repose sur une organisation formalisée qui est très clairement présentée dans ses modalités (conseil de perfectionnement, membres, périodicité, etc.), même si le conseil est d'installation récente.

Enfin, les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont établies de manière précise et sont communiquées aux étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

La mise en place d'un tableau de bord permet de suivre clairement les effectifs de la formation et l'attractivité de la formation mesurée par le taux de sélection. Ce tableau de bord inclut également des données qui concernent la réussite des étudiants. Il n'y a pas d'information précise en revanche sur l'origine des inscrits et leur régime d'inscription.

La réussite des étudiants est connue et communiquée, de même que leur devenir, évalué à travers un Observatoire mis en place par l'Université de Bordeaux.

Une autoévaluation est mise en place auprès des étudiants, dont les conclusions sont exploitées au sein du conseil de perfectionnement puis au niveau global de l'IAE.

Résultats constatés

L'effectif global du master est relativement stable sur la période 2017-2020 ; l'attractivité du master 1 est très importante (taux de pression proche de 11 en moyenne). À noter une donnée curieuse (30 inscriptions pour 19 candidatures en 2020/2021 pour le M2 parcours ECAC). Les taux de réussite sont tout à fait satisfaisants aussi bien en M1 (90 % en moyenne) qu'en M2 (entre 89 % et 95 % de moyenne selon les parcours).

En ce qui concerne le devenir des étudiants, la seule enquête communiquée (diplômés 2018) révèle qu'entre 90 % et 100 % des diplômés (selon leur parcours) sont insérés dans la vie professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme, ce qui est excellent. Les postes alors occupés sont de plus en adéquation avec les débouchés affichés. Les poursuites d'études sont quant à elles marginales, ce qui est cohérent avec le caractère professionnalisant du master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation très bien intégrée dans son environnement socio-économique (écosystème entrepreneurial).
- Excellent adossement à la recherche.
- Pratiques pédagogiques très bien adaptées à l'objet du diplôme.
- Taux d'insertion très satisfaisant.

Principaux points faibles :

- Ouverture internationale.
- Manque d'information sur l'origine des candidats et l'adaptation aux publics particuliers.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* est une formation tout à fait pertinente qui bénéficie d'un adossement de qualité des points de vue socio-économique (insertion dans l'écosystème entrepreneurial local) et de la recherche (thématiques du laboratoire impliqué et impact sur les pratiques pédagogiques). Le taux d'insertion des diplômés est de plus très satisfaisant. La formation gagnerait certainement à poursuivre son ouverture internationale, même si les premières actions ont été retardées par la crise sanitaire.

MASTER FINANCE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Finance* de l'Université de Bordeaux est une formation essentiellement à vocation professionnalisante qui vise à préparer les étudiants aux activités et métiers liés au secteur bancaire et financier, et à les aider à anticiper la transformation des métiers visés, en évolution permanente. Ce master propose un parcours unique en master 1 et trois parcours en master 2 en formation initiale : *Management financier international* (MFI), *Ingénierie financière et opérations de haut de bilan* (IFOHB), *Ingénierie et gestion de patrimoine* (IGP). Le parcours IGP en master 2 est proposé en alternance et deux parcours de master 2 sont proposés en formation continue : *Gestion de patrimoine et Corporate and investment Banking 3.0*. Les formations sont proposées à Bordeaux, à l'exception d'un des parcours de master 2 (*Management Financier International*) également proposé à l'étranger en partenariat avec l'Université Libano-Canadienne (LCU) au Liban, l'Université St. Klement Ohridsky en Bulgarie et la National University au Vietnam.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont trop insuffisamment définis même s'ils sont annoncés comme affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. Les connaissances à acquérir sont également définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes. Le détail des compétences correspondant à chaque unité d'enseignement est largement partagé. L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles. De même, le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

La formation n'affiche pas assez sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle ne précise pas véritablement les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. Le diagnostic de sa position sur le site bordelais est superficiel. Il n'y a pas de diagnostic à l'échelle régionale - et encore moins à l'échelle nationale et internationale - des établissements du supérieur.

La formation affiche en revanche ses partenariats académiques internationaux. De même, les deux équipes de recherche du laboratoire IRGO en appui de la formation et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche sont clairement identifiées. Des intervenants (qui assurent 35 % des enseignements) issus du monde socio-économique permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Il n'est toutefois pas fait mention de conventions ou accords de partenariat avec des entreprises ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation initiale présente trois parcours de spécialisation en Master 2 après une année de Master 1 sous forme de tronc commun. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement (UE) capitalisables et transférables favorisant la mobilité des étudiants et propose un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. Globalement, le portefeuille de cours proposés est cohérent et diversifié.

La formation est en mesure d'accueillir des étudiants en situation de handicap (grâce au service PHASE). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées en Master 2. La formation transcrit les unités d'enseignement en compétences. Des *serious games* sont organisés.

La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés aux méthodes de recherche. En outre, il existe des éléments de formation par et à la recherche (recherche documentaire, séjour en laboratoire, séminaires, participation à des travaux de recherche, etc.) dans les deux années de master sauf pour le parcours *Ingénierie et Gestion de Patrimoine*. Néanmoins, un Diplôme d'Université est organisé en Sciences de Gestion pour les étudiants intéressés, ce qui est une initiative positive et originale.

La formation accorde de l'importance à la connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise mais pas sous la forme d'un module spécifique. Il n'est pas mentionné d'initiation à l'entrepreneuriat, alors que c'est un point fort l'Université de Bordeaux, via Entrepreneuriat Campus Aquitaine et le GRP Lab. La formation comporte toutefois des périodes d'expérience en milieu professionnel en Master 2. Les étudiants sont ainsi aidés à la recherche de stage par un personnel dédié à l'IAE et le club Finance qui entretient le réseau avec les anciens.

La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants (programme Erasmus +). L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait ainsi l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. De même des professeurs étrangers sont invités. En outre, de nombreux cours sont proposés en anglais aussi bien en M1 qu'en M2 et la plupart des enseignements font appel à la langue anglaise. Par exemple, les cours de finance en anglais représentent près 35 % du volume horaire global en M1 et M2.

Les outils numériques sont utilisés de façon classique. En outre, les apprenants sont sensibilisés en début d'année universitaire par les responsables pédagogiques sur l'importance de l'intégrité académique et de l'éthique. Les rapports produits par les apprenants sont soumis à un contrôle de plagiat grâce au logiciel Compilatio.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, de très grande qualité et adaptée aux différents contenus de la formation. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont publiques. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde de la finance, de l'ordre de 53 %, est en accord avec la finalité de la formation, même si l'on note de fortes variations entre le M1 et les mentions de M2. Le niveau de compétence et de responsabilité de ces intervenants est ainsi en cohérence avec la formation.

L'équipe pédagogique a travaillé à l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Peu de précisions sont en revanche apportées quant au rôle et aux responsabilités des membres de l'équipe pédagogique. Seule la responsable de la mention apparaît dans le document principal. Il n'est pas précisé si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En revanche, les organes de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques) sont bien documentés. Le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions. Ses recommandations sont traduites en actions concrètes et un suivi est organisé. Même si plus d'informations auraient été nécessaires, il semble d'après le peu d'informations données, que l'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis et disponibles pour les deux dernières années disponibles mais la forte baisse du nombre d'étudiants en Master 2 n'est pas commentée, de même que les informations relatives aux étudiants en formation initiale ou en alternance, formation continue, étudiants hors académie ou étrangers, étudiants boursiers.

Les critères de recrutement sont spécifiés dans les documents de candidature disponibles sur le site internet de l'IAE. La réussite étudiante est connue, mais insuffisamment analysée. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus. Le devenir des diplômés n'est que partiellement indiqué, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle (quelques informations figurent toutefois dans le compte rendu du conseil de perfectionnement).

L'insertion professionnelle immédiate est trop succinctement analysée au regard des objectifs de la formation aussi bien qualitativement que quantitativement (taux d'insertion et nature des emplois occupés). Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation et connues des parties prenantes. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et contribue à l'évaluation interne de la formation. De façon utile et originale, les intervenants extérieurs sont interrogés sur leur ressenti. Les étudiants répondant aux enquêtes sont satisfaits de la formation même si quelques améliorations semblent pouvoir être apportées à la communication avant l'entrée dans le diplôme ou la communication des résultats.

Résultats constatés

Peu de commentaires sont apportés quant à l'attractivité de la formation, et à ses effectifs en formation continue comme en alternance. Le taux de réussite est bon et les abandons peu nombreux. Les effectifs et capacités d'accueil en master 2 ne sont pas disponibles. On note cependant une baisse régulière et importante des candidatures en master 2 alors même que les capacités d'accueil en master 1 ont été réduites d'un tiers (passant de 60 à 40 places) imposant des recrutements externes en deuxième année. En outre, le faible nombre

de candidatures pour le parcours MFI (ex. : 103 candidatures en 2018 contre 17 en 2020) dénote un déséquilibre dans l'attractivité des différents parcours. Il n'est cependant pas fourni d'explications sur ces changements majeurs.

De même, on ne dispose d'aucune information sur la formation continue. Il est également difficile d'apprécier les taux de diplômés en emploi, ainsi que leur évolution, ou la poursuite d'études. Le dossier n'affiche pas non plus d'informations sur les mobilités entrantes ou sortantes. De même, il n'y a rien non plus sur les demandes de VAE.

Conclusion

Principaux points forts :

- Plusieurs parcours en lien avec les finalités de professionnalisation.
- Une part importante de cours en anglais.
- Variété et richesse de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Manque important d'informations qui empêche de cerner avec précision certains aspects de la formation.
- Chute forte du nombre d'étudiants inscrits en master.
- Déséquilibres dans l'attrait des différents parcours.
- Liens institutionnels avec le monde bancaire et financier assez peu formalisés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Finance*, par ses parcours multiples aussi bien en formation initiale que continue, dispose de nombreux atouts et d'une équipe pédagogique forte qui peut contribuer à l'amélioration des axes suivants.

Tout d'abord, sauf à admettre un défaut d'information, si le manque d'attractivité explique la baisse des effectifs et des capacités d'accueil, une réflexion sur l'offre de formation est nécessaire.

Ensuite, la désertion du parcours MFI et l'intérêt des étudiants pour le double parcours MFI et IFHBO laissent suggérer de regrouper ces deux parcours en un seul, le semestre 5 étant déjà commun. Ce serait une piste pour pallier l'érosion des candidatures.

Également, sauf défaut d'information, la place restreinte donnée à l'apprentissage et à la formation continue devrait être améliorée. Les mêmes interrogations et conseils peuvent être faits pour les mobilités internationales ou les VAE.

Enfin, une piste possible d'amélioration serait d'institutionnaliser des liens avec des partenaires du monde socio-économique. Cela pourrait permettre d'augmenter la notoriété et l'attractivité de la formation pour de futurs candidats.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) de l'Université de Bordeaux est une formation essentiellement professionnalisante qui entend former des généralistes de la fonction ressources humaines (RH). Cette formation s'effectue en deux ans au sein du collège Droit, sciences politiques, économie et gestion et de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE). Ce master est organisé en première année (M1) à la fois en formation initiale et en formation continue. En deuxième année (M2) le parcours *Manager en ressources humaines* accueille désormais également un public de formation initiale et de formation continue. Trois autres parcours sont proposés uniquement à un public en formation continue : *Manager RH executive*, *Manager RH FOAD (formation ouverte et à distance)*, *Coaching et développement personnel*. Au total, le master accueille en moyenne 130 inscrits, tous publics confondus.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité du master est clairement exposée et connue de tous. Les connaissances et compétences à acquérir, parfaitement en lien avec la finalité professionnalisante de cette formation, sont exposées dans les syllabus et remises aux étudiants le jour de la rentrée. L'insertion professionnelle est en lien avec les missions du stage ou celles du contrat d'apprentissage. Les débouchés sont accessibles via le site internet de l'IAE. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

La formation se différencie des autres cursus concurrents au niveau régional en se déclinant selon le public : formation initiale, par apprentissage et formation continue.

L'intervention d'enseignants-chercheurs permet d'exposer les résultats de leurs travaux de recherche les plus récents et d'associer les étudiants aux manifestations scientifiques.

La formation est également partenaire d'associations nationales et locales s'intéressant à la gestion des ressources humaines. Ces intervenants issus du monde socio-économique sont appréciés par les étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

La première année du master offre un socle de connaissance commun avec une progression cohérente selon le référentiel du RNCP. La formation est adaptée aux différents profils d'étudiants, notamment en formation continue, en proposant trois parcours spécifiques.

La découverte de la « pratique de la recherche en GRH » est obligatoire en M1 et optionnelle en M2 permettant la réalisation d'un mémoire de recherche et la poursuite vers des études doctorales. La démarche scientifique est néanmoins exigée pour l'ensemble des étudiants réalisant un mémoire de fin d'études.

La formation dispense des enseignements en management ; cela permet à certains étudiants (minoritaires) d'évoluer en dehors de la fonction RH. Les périodes d'expérience en milieu professionnel ont une place centrale dans la formation et en cohérence avec l'objectif de former des cadres de haut niveau immédiatement opérationnels.

La dimension internationale se retrouve dans certains enseignements spécifiques et par l'utilisation de supports de cours en anglais au sein de cours dispensés en français.

L'ensemble des supports de cours et documents sont disponibles sur l'espace numérique de travail mis à disposition des étudiants par l'université de Bordeaux. Le parcours à distance inclut huit jours de présentiel principalement pour les sessions d'examens écrits sur table.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique est effectuée en début d'année universitaire et fait l'objet d'un engagement de non-plagiat signé par les étudiants. Leurs travaux sont soumis systématiquement à un contrôle via un logiciel.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de mention, des responsables pédagogiques et un gestionnaire de scolarité pour chacun des parcours. L'équipe pédagogique est diversifiée selon les années et les parcours proposés au sein de la mention. En moyenne, 40 % des heures sont assurées par des enseignants et enseignants-chercheurs et le reste par des professionnels. Toutefois, les trois parcours dédiés à la formation continue en deuxième année laissent une part plus importante aux professionnels en assurant de 69,5 % à 86,5 % des heures, ce qui, tout en étant logique au regard de la finalité spécifique de ces parcours, nécessite une attention particulière des responsables de la formation.

La liste des intervenants avec leur fonction est connue en début d'année et rappelée dans les syllabus en suivant les recommandations des certifications qualité obtenues.

Le conseil de perfectionnement est formalisé et un compte rendu permet d'établir le plan d'action mis en place. Un suivi informel est également réalisé dans le cadre des jurys d'examen deux fois par an.

L'évaluation des connaissances et des compétences est communiquée en début d'année ; chaque unité d'enseignement présente la manière d'évaluation des acquis au sein du syllabus. Les étudiants ne semblent toutefois pas disposer d'un portefeuille de compétences leur permettant d'évaluer leur acquis.

Dispositif d'assurance qualité

La mise en place d'un tableau de bord glissant sur trois ans permet une analyse des flux de candidatures et un suivi régulier. Le taux de réussite en formation initiale et par apprentissage approche le 100 % ; un peu moindre pour les parcours dédiés aux formations continues en raison du contexte sanitaire et des modalités en distanciel.

Les enquêtes menées par l'observatoire de l'Université de Bordeaux sont diffusées sur le site internet et révèlent un très bon taux d'insertion professionnelle à 6 mois et à 30 mois.

Les évaluations « à chaud » des unités d'enseignement sont menées à chaque fin de semestre par les apprenants et complétées par une enquête de satisfaction auprès de l'équipe pédagogique. L'ensemble des résultats est analysé et discuté au sein du comité opérationnel de l'institut et fait l'objet d'une présentation auprès du conseil d'administration de l'IAE par la responsable de mention.

Résultats constatés

Le master *Gestion des ressources humaines* de Bordeaux a plus que doublé son attractivité en première année entre 2016 et 2020. Toutefois, il a diminué sa capacité d'accueil de dix places la ramenant à 25. Cette attractivité compense la baisse de candidatures en deuxième année, parcours *Manager RH*. Les trois autres parcours en formation continue plafonnent autour de 50 candidatures.

Le taux de réussite est très élevé : selon les parcours il varie entre 77 % et 100 % pour la promotion 2019-2020.

Le suivi des étudiants à 6 mois et 30 mois présente des taux d'insertion également élevés selon les parcours (un peu moins de 80 % à 100 %). Le taux de réponse à l'enquête en 2018 était de 76,47 %.

Une analyse sur la provenance des étudiants entrants en première année et deuxième année de la mention permettrait de préciser l'analyse de ces différents taux. De même pour le volume de validation d'acquis d'expérience (VAE) ou de validation des études supérieures (VES).

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle.
- Très bons taux de réussite.
- Organisation des parcours selon les publics.
- Démarche d'amélioration continue opérationnelle.

Principaux points faibles :

- Volume horaire dispensé par des professionnels dans les parcours dédiés à la formation continue.
- Absence d'information sur la provenance des inscrits en première et deuxième année.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion des ressources humaines* de l'Université de Bordeaux présente une excellente insertion professionnelle. Sa démarche d'amélioration continue lui a permis de faire évoluer son offre de parcours rapidement. Cependant il conviendrait de rétablir un équilibre sur la part des enseignements dispensée par des enseignants et enseignants-chercheurs au sein de l'ensemble des parcours de la mention dédiée à la formation continue.

MASTER HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La formation vise à former de futurs doctorants en histoire du droit mais aussi de futurs praticiens du droit et cadres de l'administration en insistant sur la culture juridique et préparant, ainsi, les étudiants, aux concours de la magistrature et du barreau ainsi qu'aux concours de la fonction publique.

La mention est organisée en un parcours unique, sur deux ans, intitulé "culture juridique".

La formation a lieu sur le site de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis. Les compétences et connaissances à acquérir sont diverses et cohérentes quant aux objectifs du master.

Les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites. La formation vise, à la fois, à former des historiens du droit, s'orientant vers un doctorat, et des praticiens devant, préalablement, passer des concours. Il s'agit donc de placer les étudiants dans une ambiance globale permettant de poursuivre ces deux objectifs adaptés à des publics différents. On s'interroge toutefois, alors que la formation affiche clairement un double objectif de formation d'historiens du droit et de préparation aux concours, sur l'absence dans la maquette de cours spécifiquement dédiés à la préparation des concours (ENM, barreau, fonction publique).

Positionnement dans l'environnement

La formation insiste sur sa spécificité au regard des autres masters d'histoire du droit, se voulant portée sur l'histoire de la pensée juridique plus que sur l'histoire des institutions et du droit, et donc moins focalisée sur une approche classique de la matière, et insistant sur ses débouchés non exclusivement doctoraux.

Si la formation s'inscrit dans les activités du Centre Aquitain d'Histoire du Droit (CAHD), elle entretient des liens avec des chercheurs étrangers et avec d'autres centres de recherche, notamment pour les enseignements en histoire du droit pénal (Institut de sciences criminelles et de la justice – EA 4633), en histoire du droit de la famille (Centre européen d'étude et de recherche en droit de la famille et des personnes – EA 4600) et en histoire du droit social (Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale – UMR 5114).

S'il n'y a pas véritablement de partenariats avec des entreprises, le master associe des praticiens du droit et des archivistes dans le cadre de plusieurs activités pédagogiques, notamment dans le suivi et l'encadrement des mémoires de recherche.

Organisation pédagogique de la formation

Les futurs doctorants en histoire du droit trouvent dans le master des enseignements en la matière. L'approche est ici originale et semble privilégier l'histoire par une approche thématique plutôt que par période.

Les étudiants préférant s'orienter vers le métier d'avocat ou vers le concours de la magistrature trouvent des enseignements utiles dans la préparation du concours comme un cours de sur les droits fondamentaux, de droit pénal, de procédure civile ou encore de droit de la fonction publique. Toutefois, certaines de ces disciplines annoncées, comme la procédure civile ou les droits fondamentaux, n'apparaissent pas dans la maquette communiquée.

La formation est organisée en blocs de compétence, mais non ceux propres à la certification professionnelle.

La démarche scientifique fait l'objet d'une attention particulière (prévention du plagiat, utilisation des outils numériques) et les étudiants peuvent commencer leur mémoire de recherche dès le master 1, tout en suivant des cours de méthodologie de la recherche dès le master 1, favorisant ainsi l'intégrité scientifique des étudiants. De plus, ils peuvent réaliser un stage facultatif et participer aussi, en master 2, à la Clinique juridique de l'Université de Bordeaux.

La formation prépare ses étudiants à l'international, en proposant des cours de langues, et même trois langues, ainsi que des cours disciplinaires en langue étrangère (en anglais). Mais il n'y a pas véritablement de partenariat à l'international, car seul un projet de partenariat avec l'Université de Rome III est en cours d'étude.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est exclusivement constituée d'universitaires, mais est adaptée aux contenus de formation et reste diversifiée d'un point de vue disciplinaire. La liste des intervenants et leur qualité sont connues des étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place, rassemblant des intervenants, des professionnels, des étudiants et le responsable administratif de la formation, et se réunit une fois par an.

Un règlement d'examen est établi et connu des étudiants. Les modalités d'acquisition des ECTS y sont clairement expliquées. Toutefois, rien n'est prévu s'agissant de l'engagement étudiant.

Un dispositif est prévu pour donner une seconde chance, en master 1 comme en master 2.

Dispositif d'assurance qualité

La formation donne quelques indications sur ses taux de réussite (mais le tableau fourni semble erroné) et sur le suivi de ses étudiants, mais un effort supplémentaire doit être fourni sur ce point.

Un processus d'auto-évaluation sera mis en place à partir de l'année universitaire 2021-2022.

Résultats constatés

Les effectifs semblent stables (autour d'une vingtaine d'étudiants annuellement), mais il s'agit sans doute d'effectifs de master 2 seulement.

L'insertion professionnelle immédiate ne semble pas être la suite la plus fréquente de ce master qui s'oriente davantage vers la poursuite d'études en doctorat (13 étudiants sur 16 ont poursuivi leurs études en 2018-2019) ou en préparation du concours de l'École Nationale de la Magistrature.

Conclusion

Principaux points forts :

- Master original, associant l'histoire du droit, sous des thématiques précises et des problématiques contemporaines, à des enseignements de droit positif.
- Accent mis sur la culture juridique, ce qui donne de sérieux atouts dans la préparation des concours.
- Insertion dans un centre de recherche avec une démarche scientifique claire, organisation des enseignements en bonne intelligence avec d'autres centres de recherche.

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique exclusivement universitaire.
- Partenariats extérieurs, notamment internationaux, peu présents.

Analyse des perspectives et recommandations :

Afin de mieux appréhender le devenir des étudiants, il conviendrait d'en assurer un meilleur suivi.

MASTER INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Intelligence économique* de l'Université de Bordeaux est une formation professionnalisante sur deux ans qui vise à la formation d'économistes de l'innovation et des territoires en capacité de mobiliser les outils de l'intelligence économique et territoriale.

Deux parcours sont déclinés en deuxième année (M2), le parcours *Économie de l'innovation et veille stratégique* (EIVS), et le parcours *Ingénierie du développement territorial* (IDET). La formation est ouverte en formation initiale, en alternance et en formation continue depuis la rentrée 2019. La formation est délivrée en présentiel sur le campus de Bordeaux

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec des objectifs d'apprentissage de la formation. Les connaissances à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants. Il est fait part des compétences dans chaque parcours. En effet, le programme pour la deuxième année du master, a été structuré autour de quatre ensembles de connaissances et de compétences spécifiques, avec l'acquisition de compétences génériques, et qui sont adaptés à chaque parcours, afin de concilier les débouchés à chacun des parcours. Ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants lors de la rentrée.

Un supplément au diplôme précise les connaissances acquises par l'étudiant. Les compétences sont reprises également dans ce supplément au diplôme. Les connaissances théoriques et méthodologiques sont celles attendues pour les métiers et qui sont visés par la formation. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à six et trente mois sont affichés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les enseignements, et en cohérence avec les débouchés affichés, les métiers accessibles à l'issue de la formation sont décrits selon leurs codes ROME issus d'une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle précise les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. Le master *Intelligence économique* de l'Université de Bordeaux est une formation qui n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement, ni sur le plan régional. L'environnement socio-économique est bien décrit et les liens entre les objectifs de la formation sont bien établis.

Il n'est pas spécifié si des liens formels avec des entreprises sont présents mais des liens existent avec deux centres de l'Université de Bordeaux, avec le Centres d'Innovation Sociétale (CIS) à travers deux structures, la plateforme d'intelligence technologique VIA Inno et le Forum Urbain qui permettent à la formation de disposer d'une forte visibilité vis à vis du monde de l'entreprise.

Plusieurs coopérations internationales ont été mises en place. En 2016/2017 avec une co-diplômation avec trois universités espagnoles de Cadix, de Jaén et de Huelva, en 2017/2018 avec un co-diplôme avec l'Université de Turin qui a été arrêté en 2020, et en 2018/2019 avec un co-diplôme avec l'Université de Sassari (Italie). Il est rapporté qu'il existe pour la rentrée 2020-2021 un accord de coopération avec co-diplômation avec la West University of Timisoara (Roumanie) et l'Insubria University (Varese, Italie). Grâce au dispositif Erasmus et aux accords de partenariat avec les universités espagnoles, la mobilité sortante est de l'ordre de 3 à 4 étudiants par an, et la mobilité sortante est de 3 à 8 par an.

Les enseignants-chercheurs du master font partie à 75 % du GREThA (UMR CNRS 5113, équipe de recherche pluridisciplinaire). Les étudiants du master peuvent effectuer leur stage au sein de ce même laboratoire. Des intervenants issus des mondes socio-économiques permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés en master 2. En effet, la formation indique la participation de 36 intervenants professionnels pour les deux années du master et les deux parcours, avec leur affiliation professionnelle. Cela indéniablement indique le niveau d'implication des professionnels issus de plusieurs groupes et institutions, apportent ainsi à la

formation une visée professionnelle. Il aurait été souhaitable que soit précisée dans quel parcours ils interviennent.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible avec une mobilisation autour de l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle. La professionnalisation est très présente avec un stage de 2 mois en première année du master et un stage de 4 à 6 mois obligatoire en M2. Le suivi n'est pas spécifié de manière explicite, mais semble être confié à des enseignants-chercheurs. Le stage est soumis à la remise d'un document et à une soutenance orale devant un jury dont la composition n'est pas décrite de manière formelle.

Le programme de la première année du master dépend du choix du parcours de la deuxième année, avec un semestre 1 commun et un semestre 2 différent selon le choix du parcours de la deuxième année. Ces heures sont réparties en moyenne 40 % en cours magistraux et 60 % en travaux dirigés. La formation est ouverte sous les différents régimes d'inscription, en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

La formation n'est pas déployée à distance et un aménagement est proposé pour le public de formation continue, mais il n'est pas indiqué, dans le dossier d'autoévaluation, s'il y a des aménagements spécifiques pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Le master peut être obtenu via la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui est peu sollicitée, avec une seule VAE durant les quatre dernières années et un dispositif de validation des études supérieures (VES) est mis en place. La formation est définie suivant un référentiel de compétences qui est déployé par l'équipe pédagogique. Elle transcrit les unités d'enseignement en blocs de compétences.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées en intégrant la notion de l'interdisciplinarité, l'usage du numérique, d'ateliers. Les étudiants peuvent aborder la question de la recherche dans le cadre de leur formation, à travers une unité d'enseignement assortie d'une obligation de suivi de plusieurs séminaires de recherche au sein du GREThA et d'une formation à l'analyse d'articles scientifiques. Les poursuites en doctorat sont encouragées, avec 6 thèses CIFRE qui ont été soutenues sur la période (2015-2020) et quatre en cours. L'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel à travers une unité d'enseignement dédiée à l'insertion professionnelle. L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère fait partie du contenu de la formation avec un choix entre l'anglais ou l'espagnol, avec aussi l'initiation à une langue rare (chinois ou arabe). En plus de cette obligation, dix unités d'enseignements au cours des deux années du master sont proposés en anglais afin de favoriser les mobilités entrantes et sortantes au sein du master. La mobilité entrante se développe grâce à la multiplication des accords de co-diplomation avec un flux de 24 étudiants accueillis et diplômés entre 2016 et 2020.

La formation utilise la plateforme Moodle pour mettre l'ensemble des contenus enrichis à disposition des étudiants. Une autre plateforme U-lab est mise en place et elle est pilotée par l'un des membres de l'équipe pédagogique. Les pratiques pédagogiques font appel à une diversité d'approche, avec des visites de terrain, la réalisation de projet pour le compte d'entreprise, à des ateliers pédagogiques, et aux outils numériques avec l'apprentissage des outils en lien avec l'objectif de la formation. Il est également proposé des conférences en M1 au cours du second semestre, notamment en lien avec l'éthique et l'intégrité scientifique. Un outil anti-plagiat est mis en place et porté à la connaissance des acteurs de la formation. Les enseignants et les étudiants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et le ratio entre les interventions des enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels par parcours est bon avec 70 % pour les enseignants-chercheurs et 30 % pour les professionnels. Cela indique que la visée professionnelle de la formation est bien respectée. L'approche par compétences est totalement déployée et constitue un axe fort dans la stratégie pédagogique du master.

La formation dispose de salles nécessaires et d'une bibliothèque universitaire. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation, ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury ainsi que les règles de compensation sont clairement définies et connues des étudiants. Une certification en langue est proposée aux étudiants du Master, que ce soit le TOEFL ou le TOIC sur la base de volontariat.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période. Il est constaté un taux de réussite de l'ordre de 80 % et n'est indiqué que pour la première année du master. Le nombre d'inscrits est relativement stable en première année autour de 45 avec une baisse à 30 en 2017-2018 et en moyenne à 20 dans les deux parcours en deuxième année, en adéquation avec les objectifs définis dans le master. Il n'y a aucun abandon ni en première année ni

en seconde année du master. Les modalités de recrutement sont décrites uniquement à l'entrée du M1 et il n'est pas indiqué les modalités pour le M2. Le taux d'insertion des diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle est connu à 6 mois et à 30 mois avec des exemples de postes occupés et des échelles de salaires et avec un niveau d'insertion professionnelle très élevé. Ces résultats des enquêtes auprès des diplômés sont connus des parties prenantes et font l'objet de publications. Cette insertion professionnelle est analysée lors du conseil de perfectionnement pour permettre de mieux compléter l'orientation du pilotage pédagogique de la formation.

Il n'a pas été fourni les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants, ni les résultats des évaluations effectuées au sein de la formation. Néanmoins une évaluation de chaque cours est administrée de manière optionnelle par les enseignants. Le conseil de perfectionnement est de la formation fonctionne à trois échelles au niveau de la Faculté, de la mention et de chaque parcours. Le premier conseil réunit, les représentants des enseignants-chercheurs, des représentants élus des étudiants, les personnalités extérieures du monde socio-économique, et des représentants élus des personnels BIATOS. Dans ce conseil, y est discuté l'offre de formation, ainsi que les résultats des campagnes de recrutement annuelles en master 1 et master 2. Un deuxième conseil de perfectionnement pédagogique, se réunit au niveau de la mention, au moins une fois par an, pour dresser un bilan de l'année écoulée et établir les évolutions possibles. Il n'est pas précisé la périodicité de ce conseil. Il n'est composé que de l'équipe pédagogique. Il n'est pas précisé la composition et le fonctionnement du troisième conseil qui se situe au niveau du parcours et qui est nommé conseil pédagogique de parcours. Il aurait été utile de disposer des comptes rendus desdits conseils, de sorte à connaître les éventuelles modifications qui ont pu en découler, et des évolutions notamment en lien avec l'évaluation de la formation par les étudiants.

Résultats constatés

La formation trouve sa place au niveau local et régional par les choix des parcours et des objectifs affichés. Les taux de sélection à l'entrée au master sont de l'ordre de 30 %, ce qui souligne la qualité et l'attractivité de la formation. Les taux de réussite sont corrects, de 80 % en moyenne en M1 ce qui souligne la qualité des critères de sélection. Le taux de réussite en M2 est de 100 % pour les deux parcours EIVS et IDET. L'équipe pédagogique est bien équilibrée avec une présence de professionnels intéressante. L'insertion professionnelle est bonne, avec le taux d'emploi de 85 % à 6 mois et de 93 % à 30 mois. Le niveau d'emploi et de salaire sont cohérents avec le niveau du diplôme Il est à noter qu'un à deux étudiants poursuivent en doctorat tous les ans, avec des thèses en CIFRE, ce qui illustre également le niveau des diplômés.

Les dispositifs d'approche par compétences sont élaborés et mis en place dans la démarche pédagogique et constitue un axe fort de développement de la part de l'équipe pédagogique. La présence des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique permet effectivement de renforcer cette démarche pédagogique. Des approches pédagogiques innovantes sont mises en place. La formation est de qualité, ce qui est la conséquence des choix opérés par l'équipe pédagogique, avec le déploiement de la démarche compétence, la qualité des entreprises où se déroulent la partie professionnelle des étudiants et la qualité de l'insertion professionnelle à 6 et 30 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Approche par compétences mise en place.
- Participation des intervenants professionnels.
- Diversité des parcours.

Principal point faible :

- Absence des résultats des évaluations par les étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master est une formation attractive, la cohérence des parcours avec les objectifs affichés est bonne et bien ancrée sur le territoire, l'insertion professionnelle décrite est intéressante et montre que le master atteint ses objectifs. Il conviendrait de réfléchir à la mise en place de préparations aux certifications professionnelles. Il faudra également considérer la présence des étudiants lors de conseil de perfectionnement au niveau de la formation, bien que ceux-ci soient présents dans le conseil de la Faculté d'Economie-Gestion-AES.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* du collège Droit, science politique, économique et gestion (DSPEG) de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former des étudiants se destinant aux professions judiciaires (avocat, magistrat, commissaire de justice, greffe). Il met l'accent sur la procédure civile et la procédure pénale.

La mention s'organise en un tronc commun en master 1 puis propose deux parcours en master 2 : le parcours *Contentieux judiciaire* qui vise à former des juristes spécialisés dans les procédures contentieuses et qui est ouvert à la fois en formation initiale et en formation continue ainsi que le parcours *Modes alternatifs de règlement des litiges* (MARL) qui n'est ouvert qu'en formation continue et dont l'objectif est de former des professionnels (du droit ou d'autres domaines) à la médiation et aux autres modes alternatifs de règlement des litiges.

La formation a lieu sur le site de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs affichés consistent principalement à maîtriser les mécanismes judiciaires, mais aussi extra-judiciaires de gestion des conflits. Le contenu de la formation a été refondu à la lumière des emplois accessibles, au regard de la fiche 34098 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le parcours *Contentieux judiciaire* vise à former des juristes spécialisés dans le maniement des différentes procédures contentieuses. La formation adopte une approche globale des procédures contentieuses en incluant les procédures civile et pénale. Le parcours *Modes alternatifs de règlements des litiges* (MARL) vise à former les professionnels en formation continue à la compréhension et au maniement des différents processus amiables.

Le parcours *Contentieux judiciaire* a plutôt vocation à déboucher sur des préparations de concours ou d'examens (concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature ou aux Écoles d'avocat) et donc sur une poursuite d'études. Les enquêtes démontrent que la majorité des étudiants sont en poursuite d'études après l'obtention de leur diplôme. Les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre en doctorat. Il est affiché que le master s'adresse également aux étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement et de la recherche. Toutefois, la poursuite en doctorat est une hypothèse rare. Il est indiqué qu'une attention était portée à cette situation sans préciser quelles sont les réflexions ou initiatives envisagées pour inciter les étudiants à poursuivre en doctorat après l'obtention du master.

Exception faite du débouché orienté vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites. Ce master, et plus précisément le parcours *Contentieux judiciaire* propose une formation ayant pour principal objectif de préparer aux concours ou examens d'entrée aux écoles des professions judiciaires. Les étudiants sont bien informés des débouchés du master (fiches, page web, présentation en amphithéâtre aux étudiants de Licence 3).

Positionnement dans l'environnement

La mention se définit comme étant principalement orientée vers l'étude de la procédure civile et de la procédure pénale. En revanche, la formation n'affiche pas son positionnement dans l'offre globale de l'Université de Bordeaux ni dans l'offre de formation régionale.

La mention est adossée à l'Institut de sciences criminelles et de la justice (ISCJ-EA4633). La mention est en adéquation avec l'axe de recherche *Justice, procès, sanction* développée au sein de l'ISCJ. La présence, parmi les intervenants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels (du droit et d'autres domaines, notamment des psychologues) permet une bonne articulation formation-recherche. Il est possible de s'orienter vers une thèse de doctorat à la sortie du master, même si ce choix est rare.

Si les relations ne sont pas formalisées sous forme de partenariats, le master est en relation avec les juridictions bordelaises et avec les praticiens du monde judiciaire (barreau de Bordeaux et la CCI). Ces différents

partenaires sont représentés au sein du conseil de perfectionnement : un représentant du tribunal judiciaire préside le comité de perfectionnement.

En plus de ces partenariats informels, il est à préciser qu'en master 1, la mention offre la possibilité aux étudiants de candidater aux unités de professionnalisation : l'unité magistrat et l'unité avocat. Ces enseignements sont assurés par des professionnels et donnent lieu à des stages en juridiction ou cabinet. Le réseau socio-professionnel de la mention permet la mise en place de différents projets pédagogiques professionnalisants : visites de juridictions, participation annuelle au concours international de médiation. Il est à noter que la mention s'intègre dans un projet de recherche avec l'École nationale de la magistrature.

Le parcours MARL va au-delà des partenariats classiques avec les professionnels du droit, puisqu'y interviennent des psychologues, des médiateurs, des conciliateurs, ainsi que des avocats et des magistrats. Le tableau de l'équipe pédagogique illustre que de nombreux intervenants sont issus du milieu professionnel judiciaire.

S'agissant des partenariats internationaux, un partenariat est en cours d'élaboration avec l'Université de Cagliari (Italie). Le projet a été retardé par la crise sanitaire.

Organisation pédagogique de la formation

Le système européen d'ECTS est mis en œuvre. Le parcours Contentieux judiciaire est ainsi organisé en 4 semestres permettant une spécialisation croissante des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances font en outre apparaître une place importante accordée aux écrits correspondants aux épreuves des examens et concours ainsi qu'aux oraux.

La structure de la formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants en accordant une place à la professionnalisation des étudiants et une place aux projets de recherche des étudiants. S'agissant de la professionnalisation des étudiants, les étudiants peuvent candidater à une unité d'enseignement (UE) optionnelle sélective en master 1. Cette unité de professionnalisation comprend 5 TD assurés par des professionnels, un stage et un cours sur la profession. Aucune information n'est apportée sur le nombre d'étudiants candidats ni le nombre d'étudiants admis à poursuivre cette UE. Il n'est pas fait mention des raisons qui justifient le caractère sélectif de cette unité d'enseignement alors même que celle-ci s'inscrit dans le cœur de la formation.

Les étudiants ont la possibilité de faire un stage facultatif en master 1 tandis qu'en master 2 un stage de 2 mois est obligatoire. Les étudiants du master 2 du parcours Contentieux judiciaire peuvent s'inscrire dans un module Clinique du droit en lien avec le service d'information judiciaire (SIJ). Ces étudiants participent à ce service de simplification de l'accès au droit pour les usages.

Le parcours MARL est organisé seulement au niveau master 2, en formation continue et permet aux étudiants de se spécialiser dans les modes alternatifs de règlement des litiges.

S'agissant des projets de recherche des étudiants, ces derniers ont la possibilité de rédiger un mémoire de recherche. Toutefois, le nombre d'étudiants optant pour un mémoire de recherche n'est pas indiqué. Il semblerait que la professionnalisation des étudiants prime sur la formation à la recherche.

Les étudiants en formation initiale et en formation continue peuvent intégrer le master (mais le parcours MARL n'est ouvert qu'en formation continue). Les procédures de VAP sont possibles. En revanche, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Il est mentionné que l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières est possible sans précision. Aucune information n'est mentionnée quant à la mobilité entrante et sortante des étudiants. Il n'est pas fait mention de la possibilité de suivre certains enseignements ou la formation à distance.

Le master 1 est organisé sous forme de blocs de compétences. Ces derniers sont connus des intervenants et des étudiants. En revanche, la maquette de master 2 ne fait pas apparaître ces blocs de compétence.

Les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas définies pour chaque parcours. Il n'y a aucune distinction entre celles à acquérir au niveau du master 1 et celles du master 2.

Les étudiants peuvent faire un mémoire dès le master 1. Une unité Recherche, sélective, leur est proposée.

En master 2 du parcours Contentieux judiciaire, les étudiants peuvent choisir entre la réalisation d'un stage ou d'un mémoire de recherche. Les étudiants peuvent également être sollicités pour participer à un colloque annuel organisé par les doctorants de l'ISCJ. En revanche, aucune indication n'est apportée sur la possibilité pour les étudiants d'assister à des séminaires ou conférences menés par les membres du laboratoire et précisément par les enseignants-chercheurs participants à l'axe de recherche Justice, procès, sanction.

En master 1, les étudiants ont la possibilité de candidater à une unité de professionnalisation sélective comprenant une UE Magistrat et une UE Avocat orientées vers la découverte de l'une de ces professions. Aucune information n'est indiquée quant au nombre d'étudiants candidats et d'étudiants sélectionnés.

En master 2 parcours *Contentieux judiciaire*, des séminaires sont consacrés à l'acquisition de pratiques professionnelles (rédaction d'acte, présentation de dossier...). Les étudiants ont la possibilité de participer à la Clinique du droit.

La formation prévoit des enseignements de langues étrangères, mais aucun enseignement n'est assuré en langue étrangère. Aucune information n'est mentionnée quant à la mobilité des étudiants. Cette absence est, semble-t-il, justifiée par la spécificité de la mention orientée vers la préparation aux examens et aux concours. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées par l'organisation de groupes de travail spécifiques et innovants (classe inversée et utilisation des outils numériques Moodle).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique se réalise lors des séances de méthodologie dédiées au rapport de stage et à la rédaction du mémoire. Les enseignants disposent de l'outil anti-plagiat Compilatio.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels (huissiers de justice, avocat, magistrat). Cette équipe est parfaitement adaptée au contenu de la formation. Elle est facilement identifiable par les étudiants. Les responsables pédagogiques, les enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels sont formellement identifiés pour chaque parcours et année du parcours.

Un conseil de perfectionnement est mis en place, réunissant des universitaires, des professionnels, des étudiants et des membres du personnel administratif. Ce conseil se réunit une fois par an, en septembre, pour la rentrée du master. Ce conseil est commun aux deux parcours. Les statuts du conseil fixent son rôle, sa composition, et son fonctionnement. Lors de ce conseil, des réflexions sont menées quant à l'ouverture de nouveaux parcours au sein de la mention.

Un règlement d'examen est accessible, les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont connues et cohérentes en étant orientées vers la préparation aux différents concours ou examen d'entrée aux écoles des professions juridiques. Les MCC sont adoptées par le Conseil de la Faculté de droit et le Conseil du Collège DSPEG dans le cadre de la charte des examens adoptée par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Le principe de seconde chance est respecté, par une possible session de remplacement en master 1 et un redoublement qui peut être exceptionnellement accordé en master 2. Certaines UE facultatives permettent l'obtention d'ECTS, mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de sélection sont expliquées aux étudiants de Licence 3 (L3) qui souhaitent postuler. Il est indiqué que les étudiants de L3 ayant suivi des enseignements en procédure civile et pénale seront favorisés au recrutement. Les modalités de candidature et d'inscription sont clairement identifiables par les étudiants. En outre, il est indiqué que les effectifs sont connus. Toutefois, aucun chiffre n'est communiqué sur le nombre de candidatures ni sur les étudiants recrutés.

Les statistiques sont relatives aux années où la sélection n'intervenait qu'entre le master 1 et le master 2. Le nombre d'étudiants inscrits et ne validant pas l'année, même partiellement, est important. Par exemple, pour l'année 2018-2019, 114 étudiants sur 256 ont abandonné ou se sont orientés vers une autre formation. Toutefois, aucune passerelle n'est indiquée. Aucun lien avec d'autres mentions de master n'est indiqué.

Les étudiants s'orientent essentiellement vers une poursuite d'études dans des préparations aux concours et examens d'accès aux carrières judiciaires. Les enquêtes sont réalisées par l'association des anciens étudiants. Pour l'année 2018-2019, sur 36 diplômés, 21 ont répondu à l'enquête. Sur ces 21 participants à l'enquête, 13 diplômés sont en poursuite d'études et 7 diplômés sont insérés dans la vie professionnelle.

Un questionnaire d'auto-évaluation a été mis en place au niveau de la Faculté de droit. Les résultats doivent être analysés lors du prochain conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs semblent stables en master 2. Ils devraient décroître logiquement en master 1 du fait de la sélection à l'entrée en master 1. Le taux de réussite en master 2 est conforme à ce qui est généralement obtenu.

La mention affiche un bon taux de réussite à l'examen d'entrée à l'École des avocats et à l'École de la magistrature sans que les chiffres illustratifs de ce résultat soient mentionnés.

L'attractivité de la formation n'est pas évaluable faute de précisions quant au nombre de candidatures. Le nombre d'abandons est à souligner.

L'insertion professionnelle immédiate existe, mais reste rare. Cela est tout à fait cohérent: le master a essentiellement comme débouchés les professions judiciaires et ces dernières sont accessibles après réussite de concours ou d'examens. Il est donc tout à fait logique que la plupart des étudiants poursuivent des études après le master (soit pour préparer ces concours ou examens, soit parce qu'ils les auraient réussis).

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation cohérente.
- Liens forts avec le monde professionnel.

- Diversité des parcours et des intervenants.
- Parcours *Modes alternatifs de règlement des litiges* en formation continue.

Principaux points faibles :

- Absence d'alternance pour le parcours Contentieux judiciaire.
- Absence de résultats chiffrés du taux de réussite des étudiants diplômés aux examens et concours.
- Faible place accordée à la recherche et faible nombre d'étudiants poursuivant un doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Justice procès et procédures* est attractif et bien inséré dans son contexte professionnel. Il faudrait : envisager le passage à l'alternance, intégrer les blocs de compétences à la maquette de M2, renforcer les enquêtes de suivi des diplômés et de réussite aux examens et concours et mener une réflexion sur les débouchés de la formation quant à la poursuite en doctorat.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention *Management et administration des entreprises* (MAE) est une formation généraliste incontournable dans l'offre des IAE qui vise à apporter une vision globale et transversale des grandes fonctions de l'entreprise à des diplômés à la recherche d'une double compétence disciplinaire. Dépourvu d'objectif scientifique, le MAE constitue une poursuite professionnalisante du parcours de formation qui s'organise en trois parcours : un parcours en formation initiale destiné aux diplômés d'une autre discipline que la gestion, un parcours en formation continue qui accompagne les salariés dans une logique de mobilité ascendante et, enfin, le parcours *Master in business administration* (MBA) qui constitue une formation anglophone.

La formation a lieu à l'IAE de Bordeaux et pour les délocalisations régionales sur les campus de Sud Management Entreprises (Agen), l'ASFO Adour (Ustaritz), l'ASFO Développement Limousin (Brive) et au Pôle Consulaire de Formation (Fort-de-France).

Analyse

Finalité de la formation

La mention répond à une double finalité, en formation initiale permettre à des titulaires d'un master de cursus non-gestionnaire d'acquérir les bases des métiers de direction des entreprises et des connaissances des différents enjeux de l'entreprise, en formation continue permettre à des salariés (dotés d'un DUT, d'une licence ou d'un master non-gestionnaire) une poursuite de carrière vers des fonctions d'encadrement. L'alignement avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est effectif pour les parcours en formation initiale et en voie de réalisation pour la formation continue.

Les informations concernant les formations sont accessibles et font l'objet de suppléments au diplôme. Du fait de la nature de la formation, les débouchés sont très divers et fonction de la formation d'origine des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La mention, en tant qu'offre propre à tous les IAE, est en concurrence avec des mentions équivalentes à l'échelle nationale et régionale. Par ailleurs, la finalité du parcours anglophone répond à la concurrence des MBA (*Master in business administration*) proposés en écoles de commerce.

La place de la recherche reste mineure : elle peut se lire dans la proportion d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques (60 à 80 % - taux de publiants non mentionnés) ainsi que dans la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

Le réseau de relations développé est centré sur des partenaires du domaine de l'enseignement (délocalisations, service formation de La Poste). Un partenariat a aussi été mis en place avec l'Institut Régional du Travail Social. Le parcours anglophone a noué des partenariats avec une université indienne et paradoxalement avec trois universités sud-américaines.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Administration des entreprises* occupe une place particulière dans l'offre de formation en gestion. Diplôme ayant présidé à la création des IAE dans les années 50, il est ancré sur une dimension double compétence dans une optique de professionnalisation immédiate. Cette vocation se retrouve dans l'organisation du diplôme en trois parcours : un parcours formation initiale destiné à des étudiants non diplômés en gestion, un parcours formation continue destiné à des professionnels en activité en cours d'évolution de carrière ou dans une perspective de reconnaissance des acquis professionnels, un parcours International

destiné à proposer un diplôme généraliste de type MBA dans un contexte anglophone. La formation est proposée sur plusieurs sites géographiques régionaux. La structure de la formation traduit cette diversité des parcours. L'alternance n'est proposée qu'en formation initiale (depuis 2019-20) et sur certains sites. Le niveau M1 est proposé uniquement en formation continue avec possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ou validation des études supérieures (VES).

Les différents parcours ont pour point commun la transversalité des compétences et connaissances. Les modalités pédagogiques sont diversifiées et adaptées aux compétences/connaissances à acquérir (approche transversale, jeux sérieux, dossiers professionnels, écrits académiques, oraux divers).

La professionnalisation du diplôme est assurée par le stage en formation initiale, l'activité professionnelle parallèle et/ou des partenariats pour la formation continue.

La dimension scientifique ainsi que la poursuite d'étude sont peu présentes du fait de l'objectif de professionnalisation immédiate à la sortie du diplôme.

La dimension internationale est présente essentiellement grâce au parcours à dominante anglophone (60 % des enseignements) qui cible surtout des étudiants étrangers dans le cadre de partenariats avec des universités. La dimension internationale et la mobilité géographique sont moins présentes pour le parcours formation initiale du fait de son format en 1 an et pour le parcours formation continue du fait de l'activité professionnelle parallèle des participants.

La formation bénéficie d'un environnement numérique de travail permettant la mise à disposition des ressources pédagogiques et autres supports d'exercices.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique en lien avec le plagiat et le déroulement des examens. Cette approche de l'éthique est toutefois exagérément restrictive. Le contexte contemporain montre à quel point la responsabilité de l'enseignement des sciences de gestion est engagée dans des problématiques plus larges. Il semble indispensable d'aborder l'éthique au sein de chaque enseignement sur la responsabilité des managers et des entreprises d'autant plus que les publics auxquels s'adresse cette formation ne sont pas issus des disciplines gestionnaires.

Pilotage de la formation

Chacun des trois parcours bénéficie d'une équipe pédagogique mixte (universitaires, professionnels) et d'un administratif qui leur sont dédiés. L'information est diffusée aux étudiants. La culture commune s'est constituée à travers le processus de certification de l'IAE Qualicert et l'intérêt partagé pour l'approche par compétences.

Le conseil de perfectionnement se tient annuellement uniquement au niveau de la mention. Les comptes rendus en sont formalistes et la voix des apprenants n'y est pas visible. Leur présence semble anonyme.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont communiquées à chaque rentrée ainsi que les maquettes pédagogiques et l'ensemble des éléments afférents.

Dispositif d'assurance qualité

Un suivi régulier a permis le repérage des constantes : nombre de candidatures stables (50 à 120 selon les parcours), pourcentage d'acceptés et capacités d'accueil atteintes (20 à 30 places selon les parcours). Les critères de recrutement sont mis à disposition sur le site internet de l'IAE. Cette sélectivité favorise des taux de réussite élevés. Les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés menées par l'Observatoire de l'université de Bordeaux sont diffusés largement et présentés en conseil d'administration.

Par ailleurs chaque unité d'enseignement est évaluée par les étudiants et ces données sont discutées en conseil de perfectionnement de la mention puis discutées en comité opérationnel de l'IAE. Ces éléments amènent à faire évoluer l'offre.

Résultats constatés

Sauf s'il s'agit d'un problème de transmission de données, les données chiffrées fournies relatives aux effectifs apparaissent en contradiction avec le constat fait par l'équipe pédagogique. Entre 2017-2018 et 2018-2019 les effectifs de la mention sont en nette baisse : moins 9 % pour le M1 et moins 53 % pour le M2. Le taux de réussite est très correct mais en baisse. En M2 il est de 88 % en 2018-2019 contre 93 % pour l'année universitaire précédente. Le nombre d'abandons paraît très élevé : 53 étudiants.

De même les données chiffrées relatives à l'insertion professionnelle sont très difficiles à interpréter.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation incontournable en IAE dont l'offre semble cohérente et diversifiée pour l'accueil d'étudiants en formation initiale et de stagiaires de la formation continue.
- Équipe pédagogique au fonctionnement très cadré.
- Bonne attractivité (bien que les chiffres pour l'étayer doivent être clarifiés).

Principaux points faibles :

- Volume d'abandons déclaré très élevé : 53 étudiants pour les 2 précédentes années universitaires.
- Données de suivi et d'insertion fournies peu lisibles et insuffisantes.
- Le dispositif du conseil de perfectionnement qui mériterait d'être appliqué au niveau des parcours et de donner davantage la parole aux apprenants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il s'agit d'une formation fondamentale dans l'offre des IAE qui semble bien fonctionner. Les équipes paraissent investies, capables d'évolutions importantes avec notamment le développement avéré de la démarche par compétences.

Cependant, les données chiffrées fournies sont peu claires et insuffisantes. Le volume d'abandon ainsi que la baisse des inscrits en M2 notamment suggèrent instamment de renforcer le suivi et de mettre en place des mesures correctives une fois les motifs d'abandons cernés. Le suivi du devenir des diplômés devrait être plus facilement accessible.

Enfin, il est recommandé de mettre en place un conseil de perfectionnement par parcours et de s'appuyer davantage sur le retour des apprenants. De même, une extension de la sensibilisation à l'éthique à des problématiques concernant directement le management et la vie de l'entreprise semble une nécessité.

MASTER MANAGEMENT

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Management* de l'Université de Bordeaux, proposé par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), est une formation destinée à former des cadres principalement spécialisés dans les métiers à l'international et de manière plus limitée dans l'économie sociale et solidaire. Conçue en 2016, la formation a évolué jusqu'en 2021 pour prendre une forme resserrée : la mention management comporte un double parcours en formation initiale et un parcours en formation continue. Pour la formation initiale, la mention a un parcours unique en M1 dénommé *Management international* et se dédouble en M2 pour proposer aussi un parcours anglophone intitulé *International business management*. L'objet de ces parcours est de former des managers aptes à gérer l'internationalisation d'une entreprise.

En outre, la mention comprend un parcours de M2 en formation continue intitulé *Conseil et management des organismes à but non lucratif (CMOBNL)* qui recrute au niveau du M2. Son objet est de former à des postes à responsabilités dans l'économie sociale et solidaire.

Analyse

Finalité de la formation

La mention a une double finalité affirmée en M2 qui est de former d'une part des spécialistes de l'internationalisation des entreprises (en formation initiale) et d'autre part des responsables dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (en formation continue). Que ce soit en formation initiale ou en formation continue, les objectifs de la mention sont explicites, détaillés de façon didactique sur les différents canaux d'information accessibles aux étudiants et parties prenantes. Pour chaque parcours, le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises lors de l'apprentissage. En formation continue un soin particulier est apporté au dosage des interventions d'universitaires et de professionnels.

Les débouchés du parcours *Management international* en formation initiale sont explicites : responsable import-export, chef de projets internationaux, du marketing international, des achats internationaux, consultant en développement international, etc. Ils sont cohérents avec le contenu de la formation et en adéquation avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Quant aux débouchés du parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* conduisant à des fonctions de gestion de l'économie sociale et solidaire, ils sont explicites et portés par une formation généraliste poussée reposant sur des blocs de compétences cohérents (RH, comptabilité, diagnostic financier, management de la qualité et audit, management de la performance).

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Management international* correspond à une offre classique des IAE, universités et écoles de commerce. Il est donc en concurrence avec des formations similaires à l'échelle nationale et régionale. S'il existe au sein du département LEA de l'Université Bordeaux Montaigne un autre master en commerce international, son orientation vers les pays émergents diffère et son offre n'est pas appuyée sur un IAE et sur une équipe d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion.

Le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* vient compléter une offre locale assez riche (trois autres masters dédiés aux problématiques propres au secteur social ou médico-social). Son orientation sur l'acquisition de compétences managériales justifie l'offre. Un partenariat s'est noué avec l'Institut régional du travail social dans le cadre d'une double diplomation.

Le parcours *Management international* s'appuie sur une importante dynamique de recherche portée notamment par l'équipe de direction de la mention (organisation de journées d'étude et colloques, dispositif systématisé d'enseignants invités, etc.). Le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* a développé des liens avec la chaire du capital humain et de la performance globale de Bordeaux lors de différents ateliers qui ont donné lieu à une publication d'ouvrage en 2019.

Les liens avec les entreprises et autres partenaires ont été développés et maintenus au fil du temps. Par ailleurs, le parcours en formation initiale s'appuie sur les nombreux partenariats conclus par l'IAE (Erasmus, etc.).

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Management* est structuré de manière classique en deux années de deux semestres avec spécialisation progressive. Deux types de parcours sont offerts : *Management international* avec un parcours francophone et un parcours anglophone, et *Conseil et management des organismes à but non lucratif* proposé en formation continue. Le M1 n'est proposé que pour le parcours *Management international francophone*.

Depuis l'accréditation 2016-2022, le contenu de la formation est décliné conformément à l'approche compétences.

La mention a une optique essentiellement professionnalisante, visant à une insertion rapide dans le monde du travail. La recherche est donc logiquement peu présente dans les enseignements. Les poursuites d'études en doctorat sont rares. La mention s'appuie néanmoins sur les ressources des équipes de recherche de l'IRGO, notamment en marketing et finance.

La dynamique de la formation est orientée afin de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences facilitant l'insertion professionnelle en France et à l'étranger : conférences de professionnels, visites d'entreprises, stages à l'étranger, UE « *tackling the job market* », etc.

La dimension internationale est très présente pour les parcours orientés *Management international*, notamment par des stages et des mobilités à l'étranger. Cette vocation internationale s'exprime dans une diversité d'outils et d'approches : contenu de la formation, dispositif de professeurs invités, mobilité internationale facilitée, etc. Le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif*, du fait de sa dimension formation continue, ne permet pas une telle dimension internationale.

La mention met en avant des compétences des connaissances transversales dans ses deux types de parcours à travers des blocs de compétences orientés vers les problématiques d'internationalisation des entreprises pour les parcours *Management international* d'une part, des blocs orientés vers les différentes dimensions de la gestion pour le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* d'autre part.

Le rôle dédié au numérique dans l'enseignement est conventionnel et correspond aux attendus du Ministère : moodle, *serious game*, réalisation de vidéos. Notons qu'il s'agit d'un passage obligé très développé temporairement du fait des confinements successifs qui risque de susciter un rejet massif par tous ceux l'ayant subi.

La question de l'intégrité scientifique et de l'éthique est traitée sous le seul angle du plagiat et fait l'objet d'une sensibilisation des étudiants et enseignants.

Pilotage de la formation

Le pilotage des différents parcours est assuré par une équipe pédagogique dédiée aux différents profils de publics étudiants. Les équipes constituées d'enseignants-chercheurs (53 % en moyenne pour la mention), de professionnels (35 %) et de vacataires (12 %) partagent une même culture qualité (certification Qualicert ancienne et renouvelée de l'IAE) et approche compétences (mise en œuvre depuis 2016). Ce partage se fait notamment pour chaque parcours à l'occasion du conseil de perfectionnement annuel et des jurys d'examen semestriels. Ces conseils donnent lieu à compte rendu comprenant un plan d'action d'amélioration.

Les diverses modalités de contrôle de connaissances sont cohérentes, connues des étudiants et votées selon les règles établies.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des effectifs est fait sous forme de tableaux de bord sur 3 ans permettant aux responsables pédagogiques de s'assurer du maintien l'attractivité de parcours qui sont très sélectifs : 864 candidatures en 2020 pour une promotion de 24 étudiants en M1. Du fait de cette sélectivité, le niveau des étudiants est élevé et les taux de réussite aussi. L'information sur ces données est diffusée largement (site internet de l'IAE). Le suivi des diplômés est fait via l'Observatoire de l'établissement.

Le processus d'amélioration repose sur un dispositif comportant les conseils de perfectionnement, l'évaluation semestrielle des UE et une instance, le comité opérationnel de l'IAE.

Résultats constatés

Pour ce qui est de la formation initiale, l'attractivité est très forte à l'image de la sélectivité du recrutement en M1 (3 % des dossiers reçus). En formation continue, le nombre de candidatures est globalement stable, le nombre d'admis est de l'ordre de 75 %. Un tableau plus détaillé des effectifs serait utile pour élaborer un constat plus précis. Le taux de réussite est bon avec 95 % en M1 pour l'année 2018-2019 et 80 % en M2. Le volume d'abandons a cependant augmenté pour atteindre le nombre de 20 sur cette même période.

Le niveau d'insertion professionnelle dans des postes en cohérence avec leur formation est satisfaisant. Pour les étudiants issus de la formation initiale en management international le taux d'insertion à 6 mois était de 75 % en

2017 et de 92,3 % à 30 mois dans des emplois majoritairement de cadres du privé ou du public. Le salaire mensuel moyen net était de 2119 €.

Les étudiants issus de la formation continue sont 80 % à être en emploi à 6 mois. À 30 mois, ils sont 89,7 % en emploi bénéficiant d'un salaire mensuel net de 2355 €.

Étant donné l'optique professionnalisante de la formation, la question de la poursuite d'études est peu pertinente.

Conclusion

Principaux points forts :

- La mention : une formation attractive et sélective.
- Chaque parcours : une offre cohérente sur le territoire, bien positionnée.
- Des équipes pédagogiques dont l'action démontre de la dynamique et de la réactivité.

Principaux points faibles :

- L'adossement des parcours en formation initiale comme en formation continue devrait être mieux justifié.
- L'augmentation récente du taux d'abandons mérite qu'un suivi soit mis en place (chiffres fournis pour la mention pas de détail pour les parcours).
- L'insertion à l'international des diplômés des deux parcours en formation initiale devrait être plus visible et/ou renforcée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les trois parcours de la mention sont cohérents, évolutifs et bien encadrés. Les équipes pédagogiques semblent tout à fait armées pour permettre le maintien et le développement de ces formations. Leur implication est visible à travers les documents et indicateurs fournis.

En guise de suggestions, des éléments chiffrés quant à l'évolution des effectifs par parcours seraient utiles pour le suivi et permettraient peut-être de comprendre le lieu et les raisons des abandons récents. De même des données sur l'insertion à l'international des diplômés de la formation initiale mériteraient d'être mieux mises en valeur. Enfin, les questions d'éthique ne se résument pas au plagiat. Il serait utile, si ce n'est déjà fait, d'inclure des éléments d'éthique dans l'enseignement, par exemple les questions d'achats responsables à l'international et/ou la question de la prise en compte des publics bénéficiaires fragiles et des salariés en insertion de l'économie sociale et solidaire.

La seule vraie question en suspens concerne le rattachement à une même mention du parcours en formation continue qui semble très autonome en termes d'enseignement et de profils d'étudiants. Si le rattachement de ce parcours à la mention a du sens pour les équipes et pour l'établissement, il faudrait pouvoir le justifier.

MASTER MARKETING VENTE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'Université de Bordeaux est une formation de niveau bac +5 qui prépare principalement aux fonctions d'encadrement dans les domaines du marketing, de la communication, du commerce et de la vente. Il accueille des étudiants en formation initiale dans quatre parcours regroupés deux à deux : La dimension marketing avec les parcours *Marketing stratégique* et *Communication media et hors media* et la dimension vente avec les parcours *Vente commercial business developer* et *Commerce des vins et spiritueux* ainsi que sur un parcours en formation continue commerciale *Business developer executive*. La formation se déroule à l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de l'Université de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques du diplôme sont adaptés dans chacun des parcours afin de faire acquérir des savoirs et savoir-faire classiques dans les disciplines du marketing et de la vente. Ces objectifs sont en adéquation avec les compétences professionnelles visées, telles que l'autonomie décisionnelle et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions tant en marketing stratégique (parcours *Marketing stratégique*) qu'en communication (parcours *Communication media et hors media*) ou en commerce (parcours *Commercial business developer*) ou encore en développement d'affaires (parcours *Commerce des vins et spiritueux* et *Commercial business developer executive*).

Les débouchés mentionnés sur les brochures à destination des étudiants leur sont présentés le jour de la rentrée à l'IAE. Il apparaît que les métiers accessibles à l'issue de la mention *Marketing, vente* sont très nombreux et sont conformes à la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme ainsi qu'aux fiches métiers (ROME) dans les domaines du management de produit, de la relation client, de la force de vente ou encore dans les fonctions liées à la stratégie commerciale, à la promotion publicitaire, aux études de marchés ou aux achats. Tous ces métiers accessibles sont pour la plupart des emplois de niveau master où les fonctions devraient correspondre aux compétences acquises.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Marketing, vente* s'inscrit dans l'offre globale de diplômes en management délivrés par l'IAE de l'UBM, en permettant des passerelles entre un M1 de la mention marketing vente et un M2 d'autres mentions de l'IAE.

Sur le plan régional, les parcours marketing n'ont pas de concurrents directs. En revanche, les parcours commerciaux sont confrontés à des offres concurrentes (notamment des Groupes INSEEC et KEDGE). L'IAE a donc fait le choix de collaborer avec les concurrents, en faisant intervenir des enseignants issus de ces groupes dans les parcours commerciaux.

Le master *Marketing, vente* est adossé au laboratoire de recherche IRGO - Institut de Recherche en Gestion des Organisations- (Équipe d'Accueil EA 4190) qui travaille sur trois axes structurants que sont le numérique, le vin et la RSE, thématiques mises en perspective dans plusieurs enseignements du master.

De nombreux partenariats sont conclus avec le monde socioéconomique pour chaque parcours du master. Parmi ceux-ci, peuvent être cités : le partenariat avec Bordeaux Wine Campus pour le M2 Commerce des Vins et Spiritueux, la réalisation de projets d'application pour différentes entreprises qui parrainent les promos en e-commerce, en communication, en stratégie. De plus, ces relations fortes avec les entreprises se concrétisent par des stages, de l'alternance et des interventions de vacataires professionnels. Ce sont des moyens pertinents pour rendre visible la formation au sein du tissu économique local et régional.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture du master *Marketing, vente* est structurée de manière classique en deux années de deux semestres avec une spécialisation progressive. Le parcours *Marketing* propose en M1 un tronc commun entièrement mutualisé (*Marketing stratégique et communication*) puis en M2 deux parcours en formation initiale (*Marketing stratégique et Communication media et hors media*). Le parcours *Vente* propose un tronc commun entièrement mutualisé en M1 qui ouvre en M2 sur deux parcours en formation initiale (*Commercial business developer* et *Commerce des vins et spiritueux*) ainsi que sur un parcours en formation continue (*Commercial business developer executive*).

Les différents parcours de la mention comportent des modules qui permettent d'acquérir des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. C'est notamment le cas de l'UE nommée « Conférences professionnelles ». De plus, de manière classique, l'ensemble des parcours de formation initiale de la mention, prévoit un stage obligatoire de 12 semaines en M1 et un stage de 24 semaines en M2. Enfin, une UE « Communication et conduite d'entretien » positionnée au S2 du M1 de tous les parcours a pour objectif d'aider les étudiants à construire leur projet professionnel.

La recherche est présente mais relativement peu importante dans l'organisation pédagogique proposée. Au cours des deux années, des compétences scientifiques en méthodologie de recherche appliquée au marketing sont développées. Un module obligatoire « Méthodes et recherche » de 30h est dispensé en M1. Une seconde UE, optionnelle, relative à la méthodologie de la recherche est proposée en M2, ce qui permet à certains étudiants de développer un mémoire de recherche et ainsi de poursuivre en doctorat.

La place du numérique est désormais importante. Tous les étudiants de l'Université de Bordeaux ont un Espace de Travail Numérique sur lequel il trouve des ressources pédagogiques et peuvent suivre des cours en ligne (outil Webconf de Moodle) ou encore participer à des évaluations en ligne.

L'ouverture à l'international de la formation est importante. Une attention particulière est accordée à l'anglais, notamment dans le parcours *Commercial Business Developer* (deux fois plus d'heures). Tous les étudiants de M1 ont la possibilité de faire un semestre à l'étranger, s'ils le souhaitent, en général au deuxième semestre. Ils valident alors leur année par l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux.

Pilotage de la formation

Chaque parcours de la mention est piloté par une équipe pédagogique dédiée, constituée de plusieurs titulaires, 6 Professeurs des Universités, 12 MCF, 5 PRAG et 1 PAST ainsi que par des intervenants choisis en fonction de leur expertise.

Un conseil de perfectionnement est mis en place au niveau de la mention. Il réunit comme prévu dans ce type de formation l'ensemble des parties prenantes au moins une fois par an. Et le document d'autoévaluation donne quelques exemples de modifications issues des réflexions du conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont votées par les conseils de l'IAE et du collège DSPEG et sont communiquées aux étudiants en début d'année.

L'évaluation de la formation par les apprenants est mise en place pour chaque unité d'enseignement. À la fin de chaque semestre, une enquête de synthèse est réalisée pour évaluer leur satisfaction et les résultats de ces enquêtes sont analysés en conseil de perfectionnement et complétés par des échanges avec les délégués étudiants présents.

Dispositif d'assurance qualité

L'IAE de Bordeaux a obtenu la certification Qualicert en 2007 et a généralisé l'approche par compétences en 2016, ce qui contribue à partager une même culture qualité par tous les intervenants.

Résultats constatés

Le taux de réussite des présents aux examens est très bon, supérieur à 90% en moyenne.

Le taux d'insertion à 6 mois est très bon également puisqu'environ 80% en moyenne des diplômés occupent des emplois de cadres ou de professions intermédiaires, principalement en région Aquitaine ou en région Parisienne.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un master attractif du fait de sa localisation dans une grande agglomération (Bordeaux).
- Un taux de réussite élevé.
- Un effort important sur la professionnalisation des étudiants au travers des stages obligatoires et des partenariats avec le milieu socio-économique local.

Principaux points faibles :

- Les débouchés de la spécialisation en marketing stratégique ne sont pas clairement identifiés.
- Peu d'heures d'enseignement en lien avec la recherche en marketing.
- Peu d'information sur le parcours de M2 en formation continue.

Analyse des perspectives et recommandations :

Aucune perspective n'est mentionnée par l'équipe pédagogique de la mention du master *Marketing, vente*.

Il serait peut-être opportun d'envisager des partenariats avec des acteurs à l'international afin d'ouvrir davantage de débouchés aux étudiants du parcours *Marketing stratégique*.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA) de l'Université de Bordeaux forme des cadres de l'industrie bancaire et financière (banque de réseau, banque de marché, marchés financiers...) et des chercheurs en économie bancaire et financière. En première année, les étudiants peuvent suivre soit le parcours *Banque et finance* (formation initiale) soit le parcours *Métiers de la banque* (formation par alternance) en partenariat avec le CFPB (devenu en 2020 l'École supérieure de la Banque) et le CFA Banque Aquitaine. Ces deux parcours partagent un tronc commun mais offrent des enseignements de spécialisation aux étudiants. En deuxième année, les étudiants issus du parcours *Métiers de la banque* poursuivent dans l'un des deux parcours professionnels en alternance suivants : Conseiller Patrimonial Agence ou Conseiller Clientèle de Professionnels. Les étudiants issus du parcours *Banque et finance* poursuivent dans le parcours *Banque, finance et négoce international* ou dans celui *Économie, banque et finance internationales*, rattaché à la mention *Économie internationale* pour être formés aux métiers de la recherche.

La formation a lieu sur le site de Bordeaux. Des délocalisations sont toutefois prévues.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis. Ils sont affichés sur la page web de l'Université de Bordeaux dédiée à ce master et dans le livret en ligne mis à disposition des étudiants et toute autre partie prenante intéressée. Les connaissances à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes: économie bancaire et financière, marchés des capitaux, macroéconomie monétaire et financière, gestion d'actifs. Il en va de même des compétences techniques : exploiter une base de données (Thomson Reuters), utiliser un langage de programmation (Python), des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine financier (VBA). Les compétences transférables sont aussi clairement identifiées (analyser et synthétiser des données) de même que les compétences disciplinaires (interpréter le bilan, le compte de résultat, comprendre les décisions stratégiques de l'entreprise, évaluer les risques). Enfin, les compétences spécifiques incluent notamment la connaissance des techniques financières, l'analyse de l'environnement institutionnel et réglementaire (pour M2 BFNI), l'analyse de la solidité financière et les risques encourus, etc.

L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants : back et middle-office, trésorier d'entreprise, chargé de clientèle professionnelle, chargé d'affaires entreprises, conseiller en gestion de patrimoine financier, analyste du risque crédit, conseiller clientèle banque privée et conseiller patrimonial, économiste/stratégiste bancaire, enseignant-chercheur en Économie, etc. Ils sont généralement en adéquation avec les enseignements. Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

La formation aurait pu afficher plus clairement sa position dans l'offre globale de formation du site et sur la carte régionale, notamment par rapport à la mention *Finance* de cette même université. Au niveau national, elle fait partie des premiers établissements ayant reçu l'accréditation pour le master MBFA. Le fait d'offrir de former aux métiers du négoce international des matières premières constitue une singularité dans le paysage universitaire français. La formation affiche l'intention de développer des partenariats académiques avec des établissements d'enseignement supérieurs au Vietnam, en Chine, en Roumanie et en Italie.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est très clairement explicité. Les structures en appui de la formation (laboratoire LAREFI, école doctorale Entreprise, Economie, Société), et l'implication d'une équipe pédagogique de qualité (la grande majorité des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme sont membres du laboratoire) sont clairement recensées. L'intervention d'enseignants-chercheurs permet une excellente articulation formation-recherche. Les étudiants peuvent participer à la conférence trimestrielle conjointement organisée par le LAREFI et la Banque de France sur des questions bancaires et financières d'actualité. Les étudiants de master 2 sont invités au Bordeaux Workshop in International Economics and Finance organisé chaque année.

En M2, la part des enseignements réalisés par des professionnels est prépondérante. Cela permet une très bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Des conventions sont signées avec le CFA Banque Aquitaine et le CFPB concernant la formation en alternance. Des relations étroites sont entretenues avec des établissements bancaires et financiers qui accueillent régulièrement des étudiants (BNP, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, etc.). Des contacts très étroits existent également avec l'écosystème « trading des matières premières » ou des institutions de recherche et de régulation (Natixis, Ernst & Young, ENGIE Trading, Deutsche Börse, etc.).

Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants sont mis en œuvre.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun pour les étudiants en master 1, destiné à leur offrir un ensemble de connaissances et de compétences indispensables. Ce tronc commun est complété par des parcours de spécialisation en master 2.

La formation en alternance est possible (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). La validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des études supérieures (VES) sont mises en œuvre.

La formation est définie en blocs de compétences. Un portefeuille de compétences permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. En Master 1, les étudiants sont familiarisés au monde de la recherche par les unités d'enseignement obligatoires Conférences de méthode dispensées dans les deux parcours durant les 2 semestres de formation. Les étudiants ont une formation à la recherche par la recherche : revue de littérature, étude économétrique à réaliser, possibilité dans certains parcours d'effectuer un stage long dans une institution publique ou privée.

Concernant les modalités pédagogiques, l'approche projets gagne significativement du terrain dans plusieurs parcours de master 2 pour préparer les étudiants à leur insertion professionnelle. Elle gagnerait à être généralisée. La crise sanitaire a conduit l'ensemble des équipes à s'approprier de nouveaux outils pédagogiques afin d'assurer la continuité pédagogique. La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat (Disrupt Campus). La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel (en entreprises, associations, laboratoires, etc.). Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles qui sont spécifiquement accompagnées.

La formation offre la possibilité d'obtenir une certification en anglais professionnel pour les étudiants qui le souhaitent (TOEFL, TOEIC), grâce au partenariat avec le pôle Langues de l'Université de Bordeaux (TD d'anglais professionnel assurés tout au long du master 1 en formation initiale). Le poids des enseignements dispensés en anglais dépasse 50 % en master 2 en formation initiale.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du secteur de la finance est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pourraient être plus clairement définis. Il est difficile de juger si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement important, composé d'enseignants-chercheurs et de représentants du monde socio-économique, ainsi que de deux diplômés et de deux étudiants. Il se réunit deux fois par an. L'évaluation des enseignements est facultative, ce qui n'est pas un problème en soi à partir du moment où d'autres canaux existent pour faire remonter l'information (voir la constitution du conseil de perfectionnement).

La procédure d'évaluation des connaissances respecte les normes habituelles.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs pour les différents parcours du master sont stables. Le livret de la formation fournit les informations nécessaires sur les possibilités de poursuite d'études. En complément à l'enquête de l'observatoire de l'université sur le suivi des étudiants, une enquête annuelle est réalisée afin de connaître le devenir des diplômés 6 mois après leur sortie, par l'envoi d'un questionnaire par courriel. Cependant, on connaît relativement peu de choses sur les étudiants sortants non diplômés, ce qui serait nécessaire afin de mieux accompagner ces étudiants dans leur réorientation.

L'amélioration continue de la formation est discutée lors des réunions du conseil de perfectionnement. Des efforts doivent être faits pour une meilleure organisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants, jusqu'à présent non obligatoire.

Résultats constatés

Le taux de réussite aux diplômes est de 75 % en moyenne pour la formation initiale (90 % pour les alternants). Le taux d'emploi et le taux d'insertion professionnelle sont de 82 % et 90,5 % sur les trois dernières années. Il apparaît que 75 % des étudiants en poste bénéficient d'un emploi stable. Ces indicateurs sont supérieurs aux moyennes établies par l'observatoire de l'Université pour l'ensemble des formations. Selon la même source, le salaire moyen perçu par les diplômés du Master est également supérieur à celui calculé sur l'ensemble des formations de l'Université. Environ 30 % des diplômés sont en emploi en Ile-de-France, un peu plus de 13 % dans d'autres régions et 10 % à l'étranger. Des comparaisons nationales pourraient être effectuées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation proposée de très bon niveau (curriculum, équipe pédagogique).
- Débouchés diversifiés.
- Lien recherche-formation.

Principaux points faibles :

- Homogénéisation de certaines pratiques pédagogiques innovantes entre parcours à réaliser.
- Certaines procédures d'évaluation des enseignements à améliorer et/ou systématiser.

Analyse des perspectives et recommandations :

Certaines pratiques pédagogiques originales pourraient être mieux partagées entre les parcours. Le projet de double certification en Finance verte (formation continue pour les professionnels du milieu bancaire et financier) semble constituer une piste intéressante.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Science politique* de l'Université de Bordeaux a pour objectif de dispenser une formation généraliste et spécialisée dans les grands domaines de la discipline : Gouvernements comparés, Sociologie politique, Pensée et théorie politique, Relations internationales.

Elle est composée de trois parcours : le parcours *Politique comparée : pensée et régimes politiques* (PERP), le parcours *Sécurité globale et analyse trilingue* (SGAT) et le parcours *Politique comparée Amériques*. Au cours de la période 2021-2022, elle va s'enrichir d'un quatrième parcours *Sécurité globale et analyste politique international* qui est un double diplôme en partenariat avec l'université Galatasaray (Istanbul, Turquie).

Les enseignements se déroulent en présentiel à Bordeaux, à l'exception de la première année du parcours Sécurité Globale et Analyste Politique International qui se déroulera à l'Université de Galatasaray.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est de proposer un socle de connaissances et de compétences complémentaires dans le cadre d'une formation à la fois généraliste et spécialisée dans le domaine de la science politique, de la sociologie politique et de l'analyse politique. Elle est très orientée vers l'international dans la mesure où elle repose sur une logique d'approche comparée. Les connaissances et les compétences identifiées correspondent à celles figurant dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme.

À l'issue de la formation, les étudiants ont la possibilité de poursuivre dans le cadre d'un doctorat au sein de l'Institut de recherche Montesquieu (EA3474) de l'Université de Bordeaux. Ils ont également la possibilité d'intégrer, à l'issue de leur formation, les métiers du politique et de l'administration, du journalisme et de la communication ou encore de travailler dans une organisation internationale ainsi que dans les secteurs privé ou public confrontés aux questions de sécurité globale.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Science politique* proposée par l'Université de Bordeaux est complémentaire avec celle proposée par Sciences Po Bordeaux. Elle présente l'originalité d'une spécialisation sur les idées et régimes politiques ainsi qu'une expertise trilingue sur la sécurité globale. Cette dernière spécialisation n'a pas d'équivalent au niveau national. Elle développe des partenariats avec des universités locales, notamment avec l'Université Bordeaux Montaigne dans le cadre des cours de langue intensifs proposés aux étudiants du parcours sécurité globale et analyste trilingue. Ce dernier partenariat est conventionné. Elle s'adosse aux activités de recherche de l'Institut de recherche Montesquieu.

La mention *Science politique* entretient des liens avec les milieux professionnels sous forme de stages qui sont facultatifs en première année de master et obligatoires en deuxième année. Les intervenants professionnels participent par ailleurs aux enseignements en deuxième année de master du parcours *Sécurité globale analyse trilingue*. Leur présence a également été consacrée au sein du conseil de perfectionnement qui a été mis en place depuis 2016.

La formation bénéficie par ailleurs des nombreux accords Erasmus + (26) conclus par la faculté de droit et de sciences politiques dans le domaine des sciences politiques. Les responsables de la mention sont dans une dynamique de développement de l'internationalisation à destination des États-Unis (FIU en Floride) et de la Turquie.

Organisation pédagogique de la formation

La formation accueille un public de formation initiale. Rien ne semble prévu pour la formation continue ou l'apprentissage. Elle prévoit des aménagements selon les statuts des étudiants (sportifs de haut niveau, handicap, étudiants salariés...).

Elle prend en compte l'approche compétences en ce qu'elle se réfère à la fiche RNCP relative aux masters en science politique (RNCP31506).

Elle cherche à développer des compétences disciplinaires mais également transversales en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

La démarche scientifique est bien intégrée en ce qu'un mémoire de recherche peut être réalisé en première année de master comme en deuxième année (parcours PERP et SGAT). Le parcours PERP propose un module spécifique sur la méthodologie du mémoire depuis la rentrée 2019. Le parcours SGAT a mis en place pour sa part des cours de méthodologie qui ne sont toutefois pas formalisés sous la forme d'un module.

L'enseignement des langues et l'approche la dimension internationale sont très fortement développés en raison des finalités mêmes de la mention. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique est abordée dans le cadre de l'UE méthodologie ou de l'UE professionnalisation. Enfin, la formation s'appuie sur des modalités pédagogiques diversifiées (cours magistraux, séminaires, conférences, résolutions de cas) et, pour le numérique, sur la plateforme Moodle ou encore sur Perusall.

Pilotage de la formation

L'équipe chargée de piloter la formation est bien identifiée. Tous ses membres sont intégrés dans l'équipe de recherche à laquelle se trouve rattachée la mention (Institut de recherche Montesquieu). Les formations de la mention disposent d'importants moyens (secrétariat pédagogique, bibliothèque, revues, ouvrages spécialisés, etc.) mis à leur disposition par la faculté de droit et de sciences politiques. Les modalités d'évaluation sont connues des étudiants tout comme les modalités d'accès aux parcours, en sachant que les capacités d'accueil sont fixées à 30 étudiants pour chaque parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Afin d'améliorer le fonctionnement de la formation, un questionnaire d'auto-évaluation anonyme sera proposé à partir de la rentrée 2021. Ses résultats seront présentés et analysés lors du conseil de perfectionnement. Peut-être serait-il intéressant d'identifier des modalités d'analyse de ces résultats ainsi que de suivi des actions prises à la suite de ces remontées. Concernant le conseil de perfectionnement, peu d'éléments dans le dossier permettent d'apprécier sa composition. Sans doute ce point gagnerait-il à être davantage formalisé.

Résultats constatés

Concernant la réussite des étudiants et le devenir des diplômés, il est regrettable que les données produites par le service de l'Université (observatoire de la formation et de la vie universitaire) ne distinguent pas selon la période de réalisation de l'enquête (à 6 mois ou à 3 ans).

Conclusion

Principaux points forts :

- Fort développement de l'approche internationale.
- Complémentarité de l'offre avec celle proposée par Science Po Bordeaux.
- Originalité du parcours *Sécurité globale : analyste trilingue*.

Principaux points faibles :

- Précision insuffisante des données transmises par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire pour apprécier l'insertion professionnelle.
- Absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Science politique* de l'Université de Bordeaux est marquée à la fois par une forte internationalisation mais aussi par l'originalité de certains parcours (sécurité globale : analyste trilingue).

Le renforcement du rôle du conseil de perfectionnement et la mise en place d'évaluations des enseignements par les étudiants s'inscrivent pleinement dans le dispositif d'assurance qualité.

Il pourrait être intéressant, afin de le renforcer, de formaliser davantage la composition et l'organisation du conseil de perfectionnement et d'identifier des modalités de suivi des actions prises à la suite notamment des évaluations.

Par ailleurs, afin de répondre au même objectif d'amélioration continue, une plus grande précision des données transmises par les services de l'Université sur l'origine des étudiants et leur insertion professionnelle est souhaitable.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

**Observations sur les rapports d'évaluation
du HCERES de l'offre de formation de 2e
cycle du champ de formations Droit,
économie, gestion de l'Université de
Bordeaux**

L'ensemble des équipes pédagogiques des mentions de master du champ des Droit, économie, gestion a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation, apportant, dans cette période cruciale de réflexion sur l'offre de formation, des éléments susceptibles de confirmer, compléter ou modifier les feuilles de route en vue de la nouvelle accréditation. De façon générale, l'ensemble des remarques est très cohérent avec les évolutions futures envisagées et a permis de conforter le collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion (DSPEG) dans les projets et orientations retenues.

Champ droit, science politique, économie, gestion

L'avis global (page 4) indique la mention suivante concernant le positionnement du collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion (DSPEG) : « Au-delà de cette annonce, les informations transmises ne permettent pas de s'assurer de l'effectivité de ce positionnement et surtout de l'intérêt pratique de ce Collège pour les différentes parties prenantes. Il semblerait que ce Collège ne soit, en l'état, qu'un affichage. »

Il semble que rôle et le positionnement du collège DSPEG dans le pilotage de l'offre de formation du champ Droit, Economie Gestion n'aient pas été parfaitement perçus.

Aussi les éléments suivants viennent éclairer l'action de ce niveau organisationnel :

Dans ses statuts, le collège DSPEG est l'instance de validation de l'ensemble des maquettes et des MCCC. De plus, une commission dédiée à la formation et composée d'élus du collège (enseignants, étudiants, BIATSS) propose des recommandations aux équipes pédagogiques sur les créations de parcours, les maquettes, les MCCC afin de s'assurer que l'offre de formation est conforme aux orientations retenues par le collège.

Par ailleurs, dans le cadre de l'autoévaluation de l'établissement, le dossier précise le rôle du collège dans la mise en œuvre et le développement de l'offre de formation notamment à travers le contrat d'objectifs, de moyens et de service signé entre l'université de Bordeaux et le collège DSPEG en janvier 2020 et qui est régulièrement évalué en dialogue de gestion.

- Pour le Master droit pénal et sciences criminelles, nous souhaitons indiquer que le parcours droit pénal approfondi est à l'origine de la plupart des thèses de doctorat de l'ISCJ. Nous souhaitons également rappeler qu'il existe bien une convention de partenariat avec la Cour d'appel de Bordeaux et le tribunal judiciaire de Bordeaux pour la mise en place des unités de professionnalisation ouvertes aux étudiants de la mention droit pénal et sciences criminelles. Ces unités contiennent un enseignement pratique avec des intervenants professionnels. Enfin, une partie de l'analyse nous semble caduque puisque tous les masters sont organisés en parcours de formation.

- Pour le Master droit européen, il convient de noter que la coopération avec Minsk a été suspendue suite aux événements récents en Biélorussie.

- Pour la mention Economie internationale, nous tenons à préciser que contrairement à la remarque selon laquelle "le nombre de diplômés en M2 par rapport au nombre de présents aux examens n'est pas très élevé" (point faible mentionné page 3 de la fiche d'évaluation du master EI), que le taux moyen de réussite sur les quatre premières années du contrat est de 80 % toutes spécialités confondues. Seul le M2 EBFI affiche un taux de réussite inférieur.

- Pour le Master Entrepreneuriat, les dispositifs d'accompagnement des « publics particuliers » sont communs à ceux de l'IAE et plus globalement du collège DSPEG avec un service PHASE dédié. L'information relative à l'origine des inscrits et leur régime d'inscription est également suivie au niveau du collège et de l'université par un service dédié, l'information aurait gagné à être mise à disposition dans le rapport.

Il est également indiqué dans l'évaluation la mention suivante "À noter une donnée curieuse (30 inscriptions pour 19 candidatures en 2020/2021 pour le M2 parcours ECAC) ». Cela s'explique par le fait que certains étudiants candidats au parcours ECE sont redirigés en ECAC en début d'année, car ils n'ont pas de projets entrepreneuriaux (ce qui est la vocation d'ECE). En rejoignant ECAC, ils ont alors un CV plus cohérent avec un projet salarial. Sur la remarque relative au manque d'utilisation du numérique, un outil dédié a été créé par l'équipe, et les étudiants travaillent tout au long de l'année avec cet outil.

- Pour le Master CCA, pour répondre à la remarque relative au manque d'utilisation des outils numériques, nous souhaitons préciser que les étudiants suivent 9h de TP sous Excel avancé en M2 et une mise en situation pratique réelle avec un CAC dans l'UE de management des SI. Sous forme d'application concrète, les étudiants étudient les outils des auditeurs face aux bases de données, les outils d'extraction, tri, vérification, ... avancées qui peuvent être déployés professionnellement.

- Pour le Master management et plus largement pour les différentes mentions de gestion, il convient de préciser que ces dernières sont adossées à des équipes de recherche de l'IRGO. La mention management s'appuie non pas sur une équipe unique mais sur des intervenants issus de plusieurs équipes, ce qui est légitime en raison de la dimension « généraliste » du master 1. Concernant le rattachement du parcours de FC (Master OBNL) à la mention Management, un recentrage est prévu autour de la FC et les formations de Management International en FI n'y seront plus hébergées dans la prochaine offre. La Mention Management accueillera trois M2 de formation continue et qui ne possèdent pas de M1: MCOBNL, IBM, et le nouveau Master 2 Gestion RSE.

- Pour le Master Management International (M1 et M2 francophone) afin d'améliorer sa lisibilité, il est proposé dans le projet d'accréditation de l'inscrire dans une nouvelle mention créée spécifiquement, intitulée Commerce et Management international.

Concernant la référence aux écarts importants d'effectifs du M1 Management International et du M2 Management International pour l'année 2019-2020 : cette différence s'explique par la réorganisation du master et la création du M1 Management international à la rentrée 2019, là où les M2 ont été recrutés directement en M2.

- Pour le Master CGAO, on retiendra que durant le contrat quinquennal, un seul étudiant a poursuivi en Doctorat.

- Pour le Master Finance : il convient de noter dans le paragraphe introductif que les formations ouvertes en partenariat à l'étranger ont été fermées : « proposé à l'étranger en partenariat avec l'Université Libano-Canadienne (LCU) au Liban, l'Université St. Klement Ohridsky en Bulgarie et la National University au Vietnam. ». Par ailleurs, concernant l'analyse selon laquelle le numérique est utilisé « classiquement », nous souhaitons indiquer que les étudiants suivent un cours dédié à VBA et qu'un certain nombre de cours mobilisent la plateforme Pearson pour une meilleure coordination et un travail en ligne. Nous souhaitons par ailleurs rassurer le HCERES sur le fait que la formation dispose des infrastructures nécessaires : salles équipées de projecteurs tactiles, salles informatiques réservables, secrétariat dédié à la mention, bibliothèque spécialisée en sciences de gestion du Pôle de gestion et bibliothèque universitaire sur le site de Pessac. Ces éléments n'ont pas été précisés, car considérés comme acquis.

Enfin, nous avons remarqué que l'évaluation des mentions Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) et Mathématiques appliquées, statistiques (MAS) ont été réalisées au titre du champ Sciences et Technologies, il convient de noter que ces mentions sont co-portées avec le collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sonja Denot-Ledunois, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

Présentation

Le champ de formation *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Université de Bordeaux (UB) est composé des quatre mentions de master MEEF dont les intitulés seront utilisés de façon raccourcie dans la suite du document pour des raisons de lisibilité : *Premier degré*, *Second degré*, *Encadrement éducatif*, et *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF). Il correspond aux formations dispensées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Bordeaux. Les cinq sites d'accueil des formations sont : Agen, le site girondin (Bordeaux et Mérignac), Mont de Marsan, Pau et Périgueux. L'offre de masters est articulée avec le cycle licence des universités partenaires via les dispositifs de la préprofessionnalisation et au-delà du master avec la formation continuée et continue mise en œuvre en partenariat académique avec le rectorat.

Le champ de formation *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* de l'Université de Bordeaux associe deux partenaires universitaires (l'Université Bordeaux Montaigne, UBM et l'Université de Pau et des pays de l'Adour, UPPA), pour la mention *Second degré*, et le rectorat de l'académie de Bordeaux. L'organisation des masters MEEF s'est inscrite dans la période de la fusion de trois des cinq universités de l'académie, dont l'Université Bordeaux IV qui avait intégré l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres) en 2008. Initialement rattachée à cette université, l'ESPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation) est devenue ensuite une composante de l'Université de Bordeaux lors de sa création en janvier 2014.

En donnant au dossier consacré aux masters MEEF le périmètre de l'INSPE - construit en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Pau et des pays de l'Adour, l'Université de Bordeaux accorde une réelle visibilité au champ *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* au sein de l'offre de 2e cycle.

La région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités territoriales du département des Pyrénées-Atlantiques se sont engagées à contribuer à l'accompagnement de projets pédagogiques spécifiques, notamment pour le parcours de langue vivante régionale de la mention *Second degré* (basque). Le soutien de l'académie est marqué par des relations privilégiées avec les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) des départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées Atlantiques pour déployer l'offre à l'échelle des départements. Le périmètre scientifique est celui de projets portés par des enseignants-chercheurs qui accompagnent les autres formateurs dans une démarche expérimentale et concourent ainsi à un adossement à la recherche.

Les licences disciplinaires et pluridisciplinaires de l'UB, l'UBM et l'UPPA, dont certaines proposent déjà des parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, permettent aux étudiants une poursuite d'études dans les masters MEEF. Dans le cadre du projet Nouveaux cursus universitaires « New Deal » labellisé dans le cadre du PIA3 (2018 -2028) qui vise une modularité et une flexibilité des parcours de l'étudiant de licence, l'université a mis en œuvre un nouveau parcours associant l'INSPE. Ce parcours a vocation à être déployé dans de nombreuses licences de l'UB. Le cadre de la nouvelle accréditation vient renforcer une offre de préprofessionnalisation mieux structurée entre les trois établissements partenaires.

Avis global

Le champ MEEF se caractérise par un périmètre restreint dont les finalités, pour certaines bien réglementées, concourent à une offre de formation cohérente et lisible. L'organisation des formations dans le champ s'appuie sur des thématiques partagées et sur une démarche d'acquisition de compétences. La dynamique déjà installée est un atout pour l'établissement qui met en place les conditions d'une valorisation et d'un renforcement du continuum de formation en s'appuyant sur une politique de préprofessionnalisation en cours de redéfinition.

Les formations sont en effet articulées, en amont, avec les licences disciplinaires et pluridisciplinaires des trois universités (UB, UBM et UPPA). La valeur ajoutée de cette architecture se traduit dans la mutualisation d'expertises de formateurs, le développement professionnel des formateurs au bénéfice des étudiants inscrits dans les mentions MEEF pour répondre aux défis de la formation des enseignants et des personnels d'éducation. Cette stratégie est en lien avec les enjeux de la réforme de la formation des enseignants et personnels de l'Éducation nationale, d'optimisation des ressources humaines et de soutenabilité de l'offre de formation.

Le champ MEEF concerne un large territoire. Cette singularité ouvre sur le sujet de l'équité des ressources, de la stratégie d'implantation et des conséquences sur l'organisation pédagogique, des affectations et des modalités d'alternance dans les établissements scolaires. Par ailleurs, la mention PIF pourrait être pensée et organisée pour accueillir une plus grande diversité de publics, en formation initiale, formation continue diplômante ou formation continue non diplômante « modulaire ».

L'articulation formation-recherche s'appuie sur l'activité des unités de recherche et, de façon concrète, par la proposition de séminaires thématiques et par l'accompagnement d'un mémoire de recherche dans le but d'initier tout étudiant à des problématiques de recherche et à la démarche scientifique. Au niveau de la

mention *Second degré* l'articulation formation-recherche peut s'exprimer différemment en fonction des spécificités des parcours.

La dimension internationale est présente via de nombreux partenariats dont l'objectif est de favoriser la coopération internationale pour la mobilité étudiante, mais également le développement et le renforcement des programmes d'échanges destinés à entretenir les opportunités de mobilité (via l'accueil de délégations ou la gestion de projets). Ce choix stratégique revêt un caractère institutionnel bien formalisé et s'appuie sur un ensemble de plus d'une quarantaine d'accords ERASMUS ou conventions internationales pour des stages d'observation et de pratique accompagnée.

L'établissement tente de mettre en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité des formations pour constituer un nouveau levier dans l'offre de masters en adéquation avec les besoins des territoires. Cependant, un ensemble de constats ne facilite pas cette perspective, notamment concernant les données de l'insertion professionnelle, pas toujours disponibles et le fonctionnement des conseils de perfectionnement, largement perfectible.

Analyse détaillée

Les objectifs des quatre mentions de master sont clairs et lisibles pour les étudiants et pour les partenaires institutionnels. Ils permettent de répondre à des besoins variés de formation. Les compétences à acquérir sont en adéquation avec les différents référentiels en vigueur pour les professionnels de l'enseignement et de l'éducation. Les maquettes des diplômes sont mises à la disposition des étudiants. Les suppléments au diplôme ne sont pas toujours disponibles (*Premier degré*, *Encadrement éducatif*) ou sont parfois incomplets (*Second degré* qui n'intègre pas les compétences validées).

Les débouchés professionnels sont parfaitement identifiés pour les étudiants lauréats des concours de l'enseignement et des personnels d'éducation mais ils restent peu travaillés pour les non lauréats. C'est le cas pour le master *Encadrement éducatif* qui semble n'identifier que des poursuites d'études en cas d'échec au concours de conseiller principal d'éducation (CPE) ou du master *Premier degré* qui évoque sans plus de précision l'accessibilité à d'autres concours de l'administration.

Le champ de formation est cohérent d'un point de vue disciplinaire et thématique. Il est bien identifié tant dans l'architecture globale de l'offre de formation de l'Université de Bordeaux, que dans la carte régionale. Les quatre mentions proposées sont bien valorisées au sein de l'offre universitaire régionale. Des partenariats forts existent à l'interne entre plusieurs composantes universitaires et à l'externe, en particulier pour certains parcours de la mention PIF, où l'on note des relations importantes avec des entreprises, des associations, des partenaires industriels et culturels. Ensuite, il est à souligner un partenariat privilégié avec l'Éducation nationale, permettant une régulation des modalités pédagogiques en lien avec la dimension professionnalisante des diplômes (stages, interventions de professionnels). Enfin, l'accès aux masters MEEF est possible selon plusieurs statuts : en cursus initial, en reconversion professionnelle et pour les professionnels en poste (en particulier pour la mention PIF).

Les relations avec les structures de recherche apparaissent clairement et de manière diversifiée. Les formations s'appuient sur les enseignants-chercheurs des unités de recherche dont les axes et objets de recherche abordent la formation des enseignants et des autres acteurs du monde de l'éducation et de l'enseignement. En amont des années de master, peu d'éléments sont précisés au sujet des dispositifs de préprofessionnalisation toujours utiles pour sensibiliser les étudiants à la découverte des secteurs professionnels dans lesquels ils sont préparés à s'intégrer.

La structure des formations s'inscrit dans le cadre national de l'organisation des masters MEEF. Les formations ne sont déclinées à partir des compétences professionnelles visées que pour les mentions *Premier degré* et *Encadrement éducatif*.

À l'exception du MEEF PIF, exclusivement proposé en deuxième année de master (M2), la première année (M1) vise d'abord l'apport de connaissances académiques, pédagogiques, didactiques et éducatives en lien avec les programmes scolaires et les règles institutionnelles. La deuxième année propose des contenus sur l'analyse des divers gestes professionnels, sur l'intégration au sein de la communauté éducative/formatrice, ceci afin de construire une éthique et une posture professionnelles.

Certaines unités d'enseignement (UE) sont communes entre les étudiants des mentions *Encadrement éducatif*, *Premier degré* et *Second degré* permettant un dialogue et un travail collaboratif. Les activités de recherche sont réparties sur les quatre semestres préparant progressivement les étudiants à la réalisation du mémoire qui est l'aboutissement de cette formation à et par la recherche. Le master PIF fait exception puisque dans les faits, le travail de recherche peut s'étaler sur une année supplémentaire.

Les stages sont proposés selon une progressivité qui conduit de la découverte des contextes scolaires à la prise en charge d'une classe ou un poste sur un temps partiel, avec néanmoins un temps d'observation trop

important au détriment de la pratique accompagnée. L'organisation des stages en responsabilité en *Premier degré* varie d'un département à l'autre : une semaine sur deux en Gironde et une quinzaine sur deux dans les autres départements. Ces deux modes d'alternance des stages en responsabilité ne font pas l'objet d'une analyse, il est donc difficile d'en tirer les points forts et les points d'amélioration. L'apprentissage des notions d'intégrité scientifique et d'éthique apparaît clairement dans ce champ de formation. La grande variété d'intervenants permet de développer l'adaptabilité aux différents contextes professionnels des métiers de l'éducation / de la formation et de construire des compétences transversales.

Le partenariat avec le rectorat est souvent annoncé comme complexe en raison du périmètre académique d'une part et de la multitude des sites et des niveaux de décision, d'autre part. La constitution d'équipes pérennes de formateurs académiques est rendue difficile par des temporalités divergentes entre calendrier universitaire et nomination des personnels mis à disposition de l'INSPE par les DSDEN.

L'ouverture à l'international se définit prioritairement dans le cadre de découvertes, de comparaisons entre les systèmes éducatifs (courts séjours, intervenants invités) ou de télécollaborations culturelles par exemple dans une perspective de mobilité longue des étudiants. Cette dimension internationale s'appuie sur des accords ERASMUS et des conventions internationales notamment pour des stages d'observation et de pratique accompagnée (16 conventions avec 11 pays). Le parcours *Formation de formateurs à l'international* de la mention PIF propose déjà une formation internationale bilingue avec des enseignements majoritairement organisés en distanciel.

Le flux et les passerelles possibles entre la première et la seconde année de master manquent de clarté aussi bien dans la compréhension de ses causes, notamment l'échec à un concours, l'évolution professionnelle ou encore la réorientation liée à un nouveau projet, que dans ses modalités, en particulier pour l'accès à la seconde année de MEEF PIF sans offre de première année. Enfin, le devenir des étudiants non lauréats des concours à l'issue de la première année de master n'est pas souvent connu.

Le pilotage est à l'image de l'envergure de l'offre de formation, c'est-à-dire complexe surtout pour le second degré puisque d'une dimension multi-partenaire. La mention *Second degré* par exemple a un responsable de la mention pour l'académie et un responsable dans chaque université partenaire, en plus de responsables de parcours. Les modalités de pilotage des mentions reposent sur une organisation formalisée à laquelle contribuent les étudiants et les autres intervenants.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées. Elles se caractérisent par un bon équilibre entre enseignants-chercheurs, professeurs certifiés et agrégés, formateurs académiques, professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF). En cela, elles correspondent pleinement à la double dimension de formation professionnalisante et de formation à et par la recherche. On pourra néanmoins regretter le manque de détails sur la répartition des catégories de personnels en fonction des sites et la nature de leurs interventions respectives pour d'une part estimer l'implication des enseignants-chercheurs sur chaque site et d'autre part évaluer la contribution de l'éducation nationale à la formation. Il semble cependant qu'un turn-over important de cette dernière catégorie de personnels soit identifié comme une difficulté de pilotage.

Les conseils de perfectionnement sont opérationnels mais peu de comptes rendus sont joints aux dossiers d'autoévaluation, les informations transmises ne sont pas toujours actualisées (2015 pour la mention PIF). La composition de ces conseils n'est pas indiquée ce qui ne permet d'évaluer ni la représentation des cinq sites de formation, ni celle des étudiants. Pour la mention *Premier degré*, les processus d'amélioration continue semblent être plus concrets au niveau des sites départementaux qu'au niveau de la mention, ce qui interroge sur les modalités de pilotage de la formation.

Un jury est constitué pour chaque diplôme. L'évaluation des compétences et des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Ces informations sont directement accessibles en ligne de manière claire et détaillée (sessions, attribution des crédits, compensation, etc.). Des certifications (langue étrangère, certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant) peuvent être délivrées.

Les données statistiques sont lacunaires ou agrégées à une échelle peu adaptée pour une autoévaluation de la formation (absence d'analyse à l'échelle de la mention et/ou à l'échelle du parcours). C'est le cas des mentions *Premier degré* et *Second degré* qui sont portées par différents établissements qui ne coordonnent pas assez leur présentation des résultats. Seul le master *Encadrement éducatif* analyse correctement son attractivité et seul le master PIF présente clairement le devenir et les poursuites d'études de ses diplômés.

Pour la mention *Second degré*, la tâche se révèle ardue puisque chacune des trois universités partenaires de l'INSPE inscrit ses propres étudiants et dispose de son propre observatoire de la vie étudiante pour recueillir et traiter ses données. Les taux de réponse extrêmement faibles et donc peu significatifs des étudiants aux questionnaires adressés par l'université ne facilitent pas l'analyse des données sur le devenir professionnel des diplômés.

Il est constaté de fortes disparités dans les flux étudiants : le master *Encadrement éducatif* ayant le plus faible des effectifs mais en augmentation et le master *Second degré* ayant perdu 10% de ses effectifs sur les trois dernières années. Les modalités de sélection des candidatures ne sont pas toujours explicitées.

Les taux de réussite au diplôme sont globalement satisfaisants. Ils s'établissent au-dessus de 70% pour l'ensemble des formations du champ disciplinaire. En revanche, pour le master PIF, une baisse de réussite reste non expliquée. Pour le master *Premier degré*, il est constaté une variation importante entre les sites, soit 48% en M1 à Périgueux et 80% à Pau. Pour la mention *Encadrement éducatif*, des démissions précoces en M1 font l'objet d'une réflexion qui va amener à des changements dans les modalités de recrutement.

L'insertion professionnelle, en dehors de la réussite aux concours de recrutement de l'Éducation nationale, reste difficile à évaluer en l'absence d'indicateurs fiables de suivi.

Les informations sont parfois peu explicites sur les taux de réussite au concours (tout particulièrement en *second degré*) ou lacunaires quant aux devenir des étudiants ayant échoué au concours. Seul le master PIF, analyse les devenir professionnels, sans exposer toutefois de données quantitatives.

Conclusion

Principaux points forts

- Des finalités clairement présentées en lien avec une bonne lisibilité des connaissances et des compétences à acquérir.
- Des équipes pluri-catégorielles permettant une formation professionnalisante sur l'ensemble du territoire.
- Un effort d'ouverture internationale.

Principaux points faibles

- Un effet site qui interfère avec le recrutement des étudiants, leur encadrement et qui génère des disparités importantes dans le partenariat INSPÉ – rectorat.
- Des perspectives professionnelles floues pour les étudiants diplômés non-lauréats des concours.
- Des lacunes dans les données utilisées pour analyser les flux (il manque soit la mention, soit les parcours) et les devenir (notamment pour les étudiants non lauréats des concours).
- Une architecture de master qui ne propose pas de première année pour la mention PIF.
- Un manque de visibilité sur les conseils de perfectionnement.

Recommandations

Les évolutions des maquettes des masters MEEF, entre autres pour donner suite à la modification de la place de certains concours de recrutement, sont l'occasion de consolider l'organisation pédagogique des formations. Les objectifs visés, les savoirs et les compétences à acquérir sont lisibles et cohérents mais doivent faire l'objet d'une exposition plus rigoureuse dans les suppléments au diplôme. Un travail d'identification des débouchés professionnels potentiels des diplômés non-lauréats des concours est à conduire auprès des différents partenaires institutionnels ou socio-économiques du territoire de l'académie de Bordeaux et pourrait ouvrir à des collaborations avec d'autres champs de formation (*Sciences de l'Homme* par exemple) et en accordant une place plus importante à la formation à et par la recherche.

Le partenariat avec les instances territoriales de l'Éducation nationale ainsi que la redéfinition des parcours en amont devront faire l'objet d'une consolidation et d'une clarification pour plus d'équité notamment sur la répartition des moyens humains en fonction des formations sur le territoire. Des éléments supplémentaires sur les partenariats socio-économiques (passés, en cours, futurs) pourraient être apportés. L'effort d'ouverture internationale des formations doit être maintenu.

Les masters du champ de formation MEEF doivent être l'opportunité de mettre en œuvre les conditions d'une pratique professionnelle notamment en deuxième année de master pour renforcer la professionnalisation. La mise en place de dispositifs de préprofessionnalisation en premier cycle pourrait utilement orienter les stages de master dans une approche de pratique accompagnée. La démarche scientifique est présente dans le champ de formation mais l'initiation à la recherche et l'aide à la poursuite en doctorat doivent être plus soutenues, par exemple en accompagnant la formation à la recherche à travers des volumes horaires plus importants et un

accompagnement spécifique par les enseignants-chercheurs. Cela pourrait permettre d'inscrire la poursuite en doctorat dans un continuum pour certains étudiants.

Il serait nécessaire de détailler les compositions des conseils de perfectionnement et de mettre en place un suivi de ces conseils par exemple via un espace de documentation partagé ainsi que de préciser la répartition des catégories de personnels intervenant en fonction des sites et des formations afin de renforcer la structuration de ce champ de formation.

Une réflexion stratégique devra être conduite sur le recrutement en M1, combinant les contraintes multiples : capacités d'accueil des mentions, territorialisation de certaines formations, supports de stage en alternance, réussites aux concours.

Un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés en appui sur des données statistiques consolidées dans l'Éducation nationale, mais aussi en dehors, devrait être mis en place. La démarche d'autoévaluation devrait faire plus de place aux contributions des étudiants en développant des outils d'aide au pilotage pour un processus d'amélioration continue des formations.

Points d'attention

Outre les points faibles listés ci-dessus, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur une formation.

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratique et ingénierie de la formation* comporte des points faibles qu'il est urgent de corriger. En effet, il ne propose pas de première année alors même que le M2 n'est pas réservé à la formation continue. Cette structuration constitue une anomalie. Par ailleurs, la plupart des parcours ne sont proposés que sur le seul site de l'INSPÉ à Bordeaux, ce qui réduit considérablement l'offre de formation. Enfin, le volume horaire consacré à la recherche apparaît faible au regard des enjeux d'un master et du public spécifique.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 1ER DEGRÉ

ÉTABLISSEMENT :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 1er degré de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former les professeurs des écoles et de préparer les étudiants au CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles). En deuxième année (M2), la formation concerne aussi bien les étudiants lauréats du CRPE que les non-lauréats.

Il s'agit d'une formation professionnalisante d'un volume horaire de 842 heures dont les contenus abordés sont cadrés par le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. La formation est répartie sur cinq sites : site de Gironde (Bordeaux et Mérignac), site des Pyrénées-Atlantiques (Pau), site de Lot-et-Garonne (Agen), site des Landes (Mont-de-Marsan) et site de Dordogne (Périgueux).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et cohérents. Il s'agit d'une formation professionnalisante s'adressant à des profils d'étudiants variés, tous se destinant à devenir professeurs des écoles. Le dossier présente de façon claire les compétences à acquérir par les étudiants.

La maquette de formation présentée est commune aux cinq sites de formation, même si des difficultés sont identifiées en ce qui concerne sa mise en œuvre, notamment en fonction de la disparité des ressources humaines. Les unités d'enseignement (UE) sont cohérentes avec les ambitions affichées de la formation. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'un supplément au diplôme.

Les débouchés affichés identifient de façon principale le recrutement en tant que professeur des écoles après la réussite au CRPE soit dans l'académie de Bordeaux, soit dans les académies en tension de la région parisienne. Un faible nombre d'étudiants poursuit en doctorat. En cas d'échec au CRPE, une reconversion dans la fonction publique par le biais des concours administratifs est évoquée sans précision supplémentaire.

Positionnement dans l'environnement

La formation est présente sur l'ensemble du territoire de l'académie de Bordeaux soit sur chacun des cinq départements. La stratégie d'implantation et ses conséquences sur l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation ne sont pas suffisamment développées dans le dossier. Du côté de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), seule la difficulté de mettre en œuvre une formation harmonisée au niveau académique est évoquée en raison d'une inégalité des forces en présence dans les différents départements, tant au niveau des enseignants-chercheurs que des personnels de l'éducation nationale. En ce qui concerne le partenaire institutionnel, si l'implantation départementale favorise le dialogue avec chacune des directions des services départementaux de l'éducation nationale, elle peut se révéler source d'hétérogénéité dans la mise en œuvre académique de la formation ; c'est par exemple le cas des modalités d'alternance des étudiants - fonctionnaires stagiaires en deuxième année (M2).

Une nouvelle convention entre l'INSPE et le rectorat est en construction pour améliorer le positionnement du master.

En termes de recherche, treize structures disséminés dans l'académie, mais principalement localisées à Bordeaux et Pau sont identifiées. Les axes de recherche des laboratoires sont en lien avec la formation des enseignants et permettent des approches très variées.

L'articulation entre formation et recherche est organisée autour de trois dispositifs complémentaires (communication et valorisation scientifique ; séminaires de recherche ; suivi individualisé du mémoire de recherche). En dehors des partenariats avec le rectorat et les laboratoires de recherche, il ne ressort pas de façon explicite comment la formation s'articule en lien avec d'autres partenaires socio-économiques ou culturels, formalisés notamment à travers des conventions.

En termes de partenariat avec l'étranger, un partenariat est identifié au sein d'un IdEx à travers différents programmes (pays basque, Québec, Californie), programme d'internationalisation des formations (Défi

international), investissement dans les programmes européens). Les étudiants ont ainsi l'opportunité de faire des courts séjours à l'étranger dans le cadre de leur formation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée dans une continuité M1/M2. Il manque au dossier une description des parcours adaptés de type diplômes d'université (DU), qui ne sont mentionnés que de façon succincte dans les annexes. La première année vise d'abord l'apport de connaissances académiques et didactiques liées aux programmes scolaires, la deuxième année fonde davantage ses contenus sur l'analyse des divers gestes professionnels, l'intégration des enseignants en milieu scolaire, de la communauté éducative, des équipes pédagogiques, l'éthique professionnelle, la construction d'un style professionnel, la connaissance de l'écosystème éducatif du professeur des écoles stagiaire. Le dossier souligne la difficulté à promouvoir une formation en alternance intégrative. Les alternatives envisagées seraient intéressantes à ce stade.

En première année de master, les étudiants réalisent deux stages massés d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en classe, d'une durée de deux semaines (si possible dans deux cycles différents). Ces stages visent la découverte du milieu professionnel, de l'environnement éducatif et de la communauté éducative. Le dossier indique que la nouvelle maquette du master mise en place à la rentrée 2021 comprendra trois périodes de stage qui couvriront les trois cycles de l'école primaire ; il est évident que cela permettra une meilleure formation professionnelle des étudiants et assurera à tous une sensibilisation au métier à l'école maternelle.

Une préparation du stage et un bilan sont inclus dans le temps de formation.

En deuxième année de master, l'étudiant lauréat du CRPE est placé en stage à responsabilité à mi-temps selon une alternance hebdomadaire pour le département de la Gironde et bi-hebdomadaire pour les quatre autres départements de l'académie. Les conséquences de cette hétérogénéité ne sont analysées, ni du point de vue de ses répercussions sur la qualité de la formation, ni du point de vue de sa mise en oeuvre pratique. Dans la mesure où deux étudiants fonctionnaires stagiaires assurent la totalité de l'enseignement délivré à une classe, il semble assez facile d'harmoniser les dispositifs d'alternance.

Un suivi des stages en responsabilité est assuré à la fois par l'INSPE et les corps d'inspection. Lors des visites, l'identification de difficultés donne lieu à un plan de formation renforcée. Il semble enfin que les stagiaires soient en binôme dans une même classe, et que ce soit associé à un sentiment d'insécurité. Il faudrait ici analyser cette insécurité et réfléchir à sa résolution en conseil de perfectionnement du diplôme mais aussi lors d'un dialogue entre l'équipe de pilotage du diplôme et les corps d'inspection. La possibilité de ne pas évaluer ces visites, mais qu'elles restent un espace d'accompagnement et d'échange entre le stagiaire et le tuteur peut peut-être contribuer à résoudre cette insécurité.

Les étudiants non-lauréats du CRPE se voient proposer un stage d'observation et de pratique accompagnée d'une durée de 7 semaines sur un rythme d'alternance hebdomadaire ou bi-hebdomadaire. Il est d'ailleurs étonnant qu'en deuxième année de master, le stage ne soit pas entièrement consacré à de la pratique accompagnée.

L'existence de dispositifs de pré-professionnalisation en licence permettrait néanmoins de consacrer les deux stages de M1 à de la pratique accompagnée et non pas à de l'observation au premier semestre. Une convention signée entre le rectorat et l'INSPE en 2014 mentionne d'ailleurs l'existence de stages de pré-professionnalisation pour les étudiants inscrits en licence.

Le master MEEF, 1er degré accueille chaque année une trentaine d'étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Ils sont suivis par le service d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques (PHASE) de l'Université de Bordeaux.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme.

L'initiation à la recherche débute en M1 avec un volume de 26 heures, contre 9h seulement en M2, ce qui paraît assez faible pour l'accompagnement des étudiants en phase d'écriture du mémoire et de préparation de la soutenance orale. S'il est mentionné que les contenus disciplinaires sont alimentés par la recherche, la structuration de la formation à cet égard n'est pas évidente, de même que la place qui est concrètement attribuée à la recherche. Le lien et la justification d'associer la mention MEEF, pratique et ingénierie de la formation (PIF) avec la poursuite d'études doctorales ne sont pas clairement justifiés. Pour valoriser et rendre visibles les travaux de recherche de ses étudiants, l'INSPE participe depuis sa création au concours "Mon master en 180 secondes".

Les compétences transverses décrites dans l'UE de tronc commun mettent l'accent sur la collaboration et les passerelles déclinées dans 19 modules de formation. Ces 24h par semestre allient acquisition progressive des compétences et modalités de formation en ligne. La problématique de l'évaluation des compétences acquise dans cette UE n'est pas complètement résolue et fait l'objet d'une réflexion dans le contexte de la réforme. Si ces UE de tronc commun semblent effectivement rassembler des étudiants de plusieurs mentions du MEEF (premier et second degrés, encadrement éducatif) sur les sites de Gironde, le dossier ne fait pas état des modalités pédagogiques proposées sur les autres sites départementaux.

Le partenariat INSPE - Rectorat se trouve légitimement au cœur de la formation. La collaboration est identifiée comme complexe, ce qui peut s'entendre considérant la taille importante de l'académie et l'existence de

différents sites de formation dans cinq départements, chacun pouvant avoir un fonctionnement propre. Un point faible ici concerne les forces de l'éducation nationale présentes seulement à hauteur de 15% dans la formation, là où 33% sont attendus dans la réforme. La constitution d'équipes pérennes de professeurs des écoles maîtres formateurs est rendue difficile par des temporalités divergentes entre calendrier universitaire et nomination des personnels mis à disposition de l'INSPE par les DSDEN. De plus, de fortes disparités sont observées en fonction des départements.

Il ressort des points identifiés que l'organisation pluricatégorielle de la formation est source de tensions notamment avec certains formateurs INSPE qui manifestent parfois quelques réticences à collaborer avec les formateurs dits "de terrain" dans le cadre des enseignements.

Le dossier affirme que la politique d'internationalisation des formations de l'INSPE s'insère dans la stratégie de l'Université de Bordeaux et se traduit par des séjours de courte durée à l'étranger essentiellement en M1. Aucune donnée chiffrée ni aucune analyse de l'intérêt formatif de ces séjours ne figure malheureusement dans le dossier.

Sur le plan du numérique, l'INSPE a depuis 2016 l'autorisation de délivrer le certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant (C2I2E) ; une réflexion est en cours pour délivrer la certification PIX. L'usage du numérique au sein de la formation est accompagné par un pôle d'ingénierie pédagogique de la mission d'appui à la pédagogie innovante de l'université (MAPI)

L'intégrité scientifique et éthique est abordée dans les contenus des cours et notamment en M1, en initiation à la recherche, et tout au long du M2 lors de l'accompagnement à la recherche et à la rédaction du mémoire. Dans le cadre de leurs travaux de recherche, les étudiants s'engagent en signant une charte de déontologie.

Pilotage de la formation

La formation repose sur une équipe pédagogique pluri-catégorielle et pluri-statutaire composée de près de 250 formateurs : 10 professeurs des universités (PU), 48 maîtres de conférences des universités (MCU), 50 professeurs agrégés (PRAG), 39 professeurs certifiés (PRCE), 7 professeurs des écoles (PE) titulaires ou en affectation provisoire auxquels viennent s'ajouter 91 professeurs des écoles - maîtres formateurs (PEMF). Le pilotage de la formation est assuré principalement par un responsable de mention, cinq responsables pédagogiques de sites, des responsables d'UE et de module de formation et dans une moindre mesure les coordonnateurs disciplinaires.

Les modalités de pilotage général du diplôme ne sont pas indiquées dans le dossier d'autoévaluation même si un dispositif de réunions pédagogiques existe au niveau des sites. La répartition des différentes catégories de personnels enseignants sur les cinq sites départementaux n'est pas précisée. Il serait en particulier intéressant de pouvoir estimer d'une part l'implication des enseignants-chercheurs sur chaque site et d'autre part d'évaluer la contribution de l'éducation nationale à la formation. Il semble cependant qu'un turn-over important de cette dernière catégorie de personnel soit identifié comme une difficulté de pilotage.

Au niveau académique, des conseils de perfectionnement sont tenus chaque année. Leur composition n'est pas indiquée ce qui ne permet pas d'évaluer par exemple la représentation des cinq sites de formation, ni celle des étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées de façon claire, et sont accessibles sur le site de l'INSPE à tous les étudiants et formateurs. Les modalités de fonctionnement du jury sont clairement présentées, ainsi que les modalités de suivi des compétences. La constitution d'un portfolio de compétences est à l'étude.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont identifiés mais les données fournies sont globales à l'échelle de la mention. Seul le compte-rendu du conseil de perfectionnement le plus récent indique avec précision les effectifs et les taux de réussite par site de formation.

Les outils spécifiques au suivi du devenir professionnel des étudiants qui échouent aux concours de recrutement restent à construire. Le dossier pointe un travail important qui reste à mener sur cette question au sein de l'INSPE avec l'observatoire de la formation et de la vie universitaire.

Les processus d'amélioration continue semblent être plus opérationnels au niveau des sites départementaux qu'au niveau de la mention ce qui interroge sur les modalités de pilotage de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs semblent stables d'une année sur l'autre (autour de 1400 au total pour les deux années, toutes modalités confondues). Les taux de pression et l'attractivité ne sont pas mis en évidence avec des chiffres clairs. Une réduction des capacités d'accueil est mentionnée sans en préciser l'importance.

La sélection des étudiants n'est de même pas suffisamment explicitée : le dossier ne précise par s'il existe un portail commun. En M1, les modalités d'affectation des étudiants sur les différents sites semblent reposer uniquement que les notes obtenues à l'issue d'un test de sélection en mathématiques et en français. Il serait important de posséder l'ensemble des critères qui contribuent à répartir les étudiants sur les sites, ainsi que la manière dont sont fixées les capacités d'accueil.

La part des étudiants de M2, lauréats du CRPE et qui ne sont pas issus d'une formation MEEF n'est pas identifiable avec les outils en vigueur. La réflexion quant à la l'adéquation de la formation dispensée aux attendus du concours ne peut donc pas s'appuyer sur cet indicateur.

La lecture du compte-rendu du conseil de perfectionnement 2019 - 2020 interroge cependant sur les variations des taux de réussite en M1 entre les sites départementaux : de 48 % à Périgueux jusqu'à 80 % à Pau. Une explication proposée est celle du niveau plus faible des étudiants en français et mathématiques qui les a conduit à une affectation éloignée de la métropole régionale. Mais par ailleurs, c'est proportionnellement sur le site de Périgueux que le plus grand nombre de mention très bien a été attribué en M1 : 21 % contre un pourcentage variant de 0 % à 12 % pour les autres sites. Ce constat interroge sur la diversité des exigences lors des évaluations.

Il n'y a pas d'indicateurs fiables de suivi de l'insertion des étudiants ni d'informations sur leur poursuite d'études. Le travail mené par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire apporte quelques éléments, mais les enquêtes ne sont pas vraiment adaptées aux publics MEEF.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation professionnalisante implantée sur l'ensemble du territoire de l'académie de Bordeaux.
- Organisation et mise en œuvre de la formation en cohérence avec le cadrage national.

Principaux points faibles :

- Effet "site" qui interfère avec le recrutement des étudiants, leur encadrement et leur évaluation et qui génère des disparités importantes dans le partenariat INSPE - rectorat.
- Pilotage de la mention qui n'apparaît pas comme suffisamment structurant.
- Outils de suivi de cohorte non formalisés et devenir des étudiants diplômés mais non-lauréats du concours non précisé.

Analyse des perspectives et recommandations :

Une réflexion pourrait être mise en place pour conduire à davantage de cohérence et d'unité dans l'organisation de ce diplôme préparé sur des sites de formation multiples. Un travail est probablement à conduire à l'échelle de la direction de l'INSPE pour améliorer le dispositif de partenariat avec le rectorat comme avec les services départementaux de l'éducation nationale, notamment dans ses aspects opérationnels. D'un point de vue pédagogique, la mise en place d'une nouvelle maquette pourrait être l'occasion de mutualiser certains enseignements, y compris en usant de modalités distancielles, avec l'objectif d'une meilleure cohérence pédagogique entre les différents sites de formation. Les processus d'affectation des étudiants pourraient être réexaminés.

Le pilotage de la mention doit probablement être repensé et renforcé pour garantir l'unicité du diplôme délivré. Un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés dans l'éducation nationale mais aussi en dehors devrait être mis en place.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2E DEGRÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

L'Université de Bordeaux (UB), qui intègre l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie, porte la mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 2e degré, également mise en œuvre par deux autres universités : l'Université Bordeaux-Montaigne (UBM) et l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA). La mention englobe 22 parcours différents, préparant au recrutement d'enseignants de l'enseignement secondaire général (CAPES), technologique (CAPET) et professionnel (CAPLP), ainsi qu'au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS). La formation offre des parcours adaptés aux différents profils d'étudiants ou d'enseignants stagiaires pouvant être admis en deuxième année de master (M2). Le dossier ne détaille pas la répartition des parcours entre les trois universités mais énumère quatre sites : Bordeaux, Pau-Tarbes, Bayonne. La maquette type indique un total de 738 heures de formation, pour la plupart en présentiel, avec l'indication du découpage par unité d'enseignement (UE), sans ventilation entre les types d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont sans ambiguïtés. Les maquettes des parcours sont accessibles en ligne et leur rédaction les rend tout à fait intelligibles. Le contenu de la formation renvoie au référentiel des compétences, qui est repris par copier-coller dans le supplément au diplôme. Ce dernier détaille individuellement les unités d'enseignement (UE) obtenues, mais non les compétences validées.

La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. Les débouchés autres que les concours d'enseignement et la poursuite d'études sont mentionnés dans le dossier, mais comme pour la fiche RNCP, rien ne permet de s'assurer de la diffusion de ces informations auprès des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La répartition des parcours disciplinaires de la mention entre trois universités et plusieurs sites permet une bonne couverture régionale. Néanmoins, le dossier ne présente pas de manière synthétique la structuration territoriale de l'offre de formation.

L'existence de disciplines ou spécialités rares donne un rayonnement national à la formation. Des partenariats internationaux sont mentionnés sans que l'on en puisse apprécier ni la valeur ajoutée, ni combien d'étudiants ou de parcours sont concernés.

L'articulation avec la recherche est décrite en termes généraux, ce qui peut s'expliquer par le grand nombre de parcours concernés, qui relèvent de disciplines très différentes. La mutualisation d'enseignements portant sur la formation à et par la recherche se fait avec des masters d'autres mentions, ce qui ne dit pas clairement s'il s'agit des autres mentions MEEF ou de masters d'autres champs de formation. Les liens évoqués avec l'INSPE de Limoges et celui de Poitiers semblent une opportunité intéressante mais non détaillée.

Les partenaires mentionnés correspondent à l'environnement naturel d'un master MEEF, sans que le rôle effectif de ces partenariats soit précisé.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est construite sur le modèle classique des masters MEEF, avec un tronc commun à tous les parcours qui est aussi mutualisé avec la mention 1er degré. Les stages respectent les préconisations de l'arrêté sur les masters MEEF tout en adoptant la durée minimale prévue (4 semaines en M1, 8 en M2 pour les étudiants non-lauréats des concours).

La formation offre des parcours adaptés aux différents profils d'étudiants ou d'enseignants stagiaires pouvant être admis en deuxième année de master MEEF. Un effort particulier est fait pour accueillir les publics en

reconversion professionnelle ou en situation de handicap. Cependant il n'est pas fait état de l'insertion du master dans le continuum de formation professionnelle devant s'étendre de la licence aux premières années d'exercice du métier.

La formation n'a pas été construite à partir des compétences professionnelles, mais ces dernières sont identifiées et rapportées aux unités d'enseignement des parcours. Ce point est pris en compte dans le renouvellement de l'offre de formation, qui proposera une nouvelle architecture par blocs de compétences. En M2, une démarche par projet, individuel ou en groupe, adossée au numérique, introduit une intéressante variation dans les modalités pédagogiques et permet l'exploration de domaines variés dans le champ professionnel.

L'adossement de la formation à la recherche est classique pour un master MEEF. La poursuite d'études en doctorat en sciences de l'éducation et même dans les champs disciplinaires est mentionnée mais ne fait pas l'objet de dispositifs particuliers et semble peu réaliste.

La préparation, l'encadrement et l'évaluation des stages répondent aux finalités professionnelles. Un stage hors éducation nationale est proposé pour favoriser une réorientation. La mobilité internationale est encouragée mais rencontre peu de succès, ce qui est fréquent en master MEEF 2e degré.

La formation consacre un volume horaire satisfaisant à la certification en langue étrangère.

Le numérique est couramment employé selon des modalités variées.

L'intégrité scientifique est prise en compte dans les programmes et vérifiée par un dispositif logiciel connu de tous les étudiants et enseignants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comporte les différentes catégories de personnel que l'on s'attend à trouver dans l'encadrement des masters MEEF, tels que les formateurs académiques et les enseignants en temps partagé entre l'université et leur établissement scolaire. Une liste nominative comportant plus de 1 660 entrées est fournie : il aurait mieux valu indiquer la proportion des différentes catégories et la nature de leurs interventions.

Le pilotage est complexe en raison des nombreuses parties-prenantes, l'INSPE n'étant qu'une des composantes de l'une des trois universités déployant des parcours de la mention. Il existe donc un responsable de la mention pour l'académie, et un responsable de mention dans chaque université. Chaque parcours est placé sous la responsabilité partagée entre un responsable nommé par l'Université et un responsable nommé par l'INSPE. Les décisions sont collégiales, en concertation avec l'inspecteur référent nommé par le rectorat pour chaque parcours. Outre les réunions régulières de l'équipe de direction de l'INSPE, des réunions élargies associant le responsable de la mention, les responsables de parcours et de site, sont convoquées périodiquement. Le dossier ne précise pas suffisamment de quelle manière est organisé le pilotage des parcours disciplinaires lorsque ceux-ci sont proposés par deux universités différentes, et de ce fait sur deux sites géographiques.

Le processus de pilotage garantit la bonne implication des différentes parties-prenantes et la coordination dans le respect de l'autonomie de chaque composante. Mais il ne laisse pas de place pour des organes de concertation où les étudiants seraient représentés. Il existe toutefois un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, mais aussi par parcours. Un conseil commun aux sites de l'UB et de l'UPPA est tenu pour les parcours dédoublés. Aucun compte-rendu des conseils de perfectionnement n'est joint, aucun membre extérieur n'est mentionné, et ces conseils semblent fonctionner surtout pour recueillir le ressenti des étudiants ce qui n'est pas véritablement leur fonction.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont définies par l'équipe pédagogique et validées par les instances en début d'année. Elles sont directement accessibles en ligne de manière claire et détaillée (sessions, attribution des crédits, compensation, etc.). Les règles de compensation sont conformes aux dispositions réglementaires et aux usages en MEEF (non compensation de la langue vivante étrangère, des stages, du mémoire). Des certifications (langue étrangère, certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant) peuvent être délivrées. Le jury est académique, chaque université transmet les résultats des parcours qu'elle met en œuvre.

Dispositif d'assurance qualité

Chacune des trois universités inscrit ses propres étudiants et dispose de son propre observatoire de la vie étudiante pour recueillir et traiter ses données. Les documents joints montrent que les modalités de collecte et le niveau de détail ne sont pas identiques, même si le suivi est effectif sur les trois dernières années. Ni l'attractivité ni les taux de réussite ne font l'objet d'une analyse ou d'une publication, et rien n'indique qu'ils servent à une démarche d'amélioration des parcours. Le devenir des étudiants de M2 est connu et suivi, mais pas celui des M1 échouant au diplôme ou au concours. Toutefois, à l'UBM et à l'UPPA, un parcours adapté sous la forme d'un diplôme d'université (DU) est proposé à ceux qui souhaiteraient se présenter à nouveau.

Le processus d'amélioration continue est embryonnaire car l'autoévaluation est limitée. Le suivi des comptes-rendus des conseils de perfectionnement n'est pas décrit. Des questionnaires sur la qualité des formations sont proposés aux étudiants sans recueillir un nombre de réponses significatif et aucune modalité de prise en compte n'est indiquée.

Résultats constatés

Les chiffres bruts des inscriptions montrent une érosion d'environ 10% sur les trois dernières années. Mais il s'agit peut-être plutôt d'une diminution de la capacité d'accueil (liée au nombre des supports de stage mis à disposition par le rectorat) que d'une baisse d'attractivité. Une analyse par parcours disciplinaire aurait été intéressante. Le taux de réussite progresse en M1, et aussi au concours puisque le nombre de lauréats issus du M1 MEEF se maintient en M2, malgré une diminution globale du nombre de stagiaires. Par ailleurs, dans certaines disciplines, et pour deux universités seulement sur trois, l'existence d'un DU complémentaire au master donne une deuxième chance pour la réussite au concours. Le taux d'insertion est donc bon, ce qui confirme l'adéquation de la formation à ses objectifs affichés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux de réussite au diplôme et aux concours et bons taux d'insertion professionnelle.
- Adaptation à l'environnement régional et prise en compte de la diversité des publics.

Principaux points faibles :

- Complexité de l'organisation.
- Autoévaluation embryonnaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation obtient de bons résultats malgré une organisation rendue complexe par la multiplicité des parties prenantes. Cela découle manifestement du souci d'adapter les parcours aux besoins d'une grande variété de publics.

Les perspectives d'évolution s'articulent autour de la réduction imposée des capacités d'accueil, des propositions de stages en alternance en M2 et de la modification possible du partenariat établi avec l'Éducation nationale, pourtant indispensable à la professionnalisation de la formation.

Une réflexion stratégique devra être conduite sur le recrutement en M1, combinant les contraintes multiples : capacités d'accueil des parcours, supports de stage en alternance proposés par le rectorat l'année suivante, réussite aux concours et formation professionnalisante. L'offre de formation actuelle semble correspondre à un équilibre entre les différentes composantes au niveau territorial ; cet équilibre sera probablement modifié lors de la mise en place de nouvelles conditions d'accès et de formation des étudiants - en particulier la réduction des capacités d'accueil - rendant le pilotage de la mention d'autant plus ardu.

La démarche d'autoévaluation devrait faire plus de place aux contributions des étudiants, en fixant une procédure de prise en compte des remontées des différents conseils de parcours ou de site, et en développant des outils d'aide au pilotage.

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif (EE)* est essentiellement destiné à la formation des conseillers principaux d'éducation (CPE).

Il est composé d'une première année (M1) comprenant six unités d'enseignement (UE) et d'une deuxième année (M2) comprenant cinq unités d'enseignements. Un diplôme d'université (DU) permet d'accueillir les étudiants qui sont déjà diplômés du master et qui souhaitent se présenter à nouveau au concours.

La formation se déroule sur le site de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir sont clairement exprimés et visibles pour les partenaires institutionnels et les étudiants : formation à et par la recherche, formation professionnelle et préparation au concours.

Le supplément au diplôme n'est pas mentionné.

Compte tenu du fait que la majorité des étudiants qui s'inscrivent dans ce master se destinent au métier de CPE, les débouchés sont clairs pour eux. La formation est de ce point de vue en cohérence avec ses débouchés. En revanche, les débouchés des étudiants diplômés, non lauréats du concours CPE, ne sont pas clairement identifiés. Des orientations dans d'autres masters sont possibles : master *Sciences de l'éducation*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation*, parcours *Pilotage de projets éducatifs* option Pilotage de projets éducatifs au local et à l'international proposé à l'INSPE de l'académie de Bordeaux.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée sur le site de l'Université de Bordeaux. Elle est ouverte à une pluralité de profils d'étudiants de licence. Ce qui signifie qu'elle s'est fait connaître dans les différentes composantes de l'Université de Bordeaux. Le dossier d'autoévaluation ne précise cependant pas si un dispositif de pré-professionnalisation existe dans les mentions de licence qui alimentent le master MEEF EE.

L'établissement a établi un partenariat, par ailleurs nécessaire, avec le rectorat de l'académie de Bordeaux, notamment au travers des liens avec les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) établissements et vie scolaire (EVS), la direction académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN) ou la cellule climat scolaire du rectorat. Le dossier fait part de sa volonté de renforcer ce partenariat.

Il est mentionné que des enseignants-chercheurs et docteurs issus de disciplines variées interviennent dans la formation. En revanche, les laboratoires et les écoles doctorales auxquels ces chercheurs appartiennent ne sont pas mentionnés. De ce fait, il est difficile d'apprécier l'implication de l'équipe pédagogique dans ces structures. Les relations avec des établissements publics locaux d'enseignement et des services du rectorat (CLEMI, CANOPE, DAVLC) sont nécessairement mises en place. Des intervenants de ces établissements et services participent à la formation contribuant ainsi à la consolidation de l'articulation entre la formation et le milieu professionnel dans lequel les étudiants sont amenés à travailler.

Des concertations préalables à l'intervention de ces professionnels permettent de clarifier les objectifs de la formation et des conventions sont établies pour établir le cadre de ces interventions.

Des données chiffrées permettant de quantifier ces participations auraient été utiles pour apprécier ces relations ; ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les CPE formateurs académiques intervenant dans le master.

Des télécollaborations interculturelles sont mises en place avec les universités de Brasília (Brésil), d'Edina (Cincinnati, USA), de Taichung (Taiwan), etc. Si ces télécollaborations ne peuvent être réellement comprises

comme des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, elles ouvrent néanmoins leur regard sur les cultures étrangères en les confrontant à l'altérité. Une seule convention est mentionnée avec l'Université de Taichung, qui a permis la mobilité sortante de deux étudiants en mai 2018. Elle a permis des échanges fructueux par l'observation croisée d'établissements scolaires. On ignore cependant s'il existe d'autres conventions et d'autres mobilités étudiantes.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation respecte le cadre national portant sur l'organisation des masters et plus particulièrement celui qui porte sur l'organisation du master MEEF EE.

Les UE et crédits ECTS sont répartis conformément aux visées de la formation. Une UE transverse "Contextes d'exercice du métier" permet un dialogue et un travail collaboratif avec les étudiants des MEEF 1er et 2nd degré. Une attention particulière semble avoir été accordée à la progressivité des stages (sur chaque semestre) et à leur articulation avec les contenus de la formation. L'existence de dispositifs de pré-professionnalisation en licence permettrait néanmoins de consacrer les deux stages de M1 à de la pratique accompagnée et non pas à de l'observation au premier semestre.

La capacité d'accueil réduite du master (25 étudiants) permet de mettre en place un suivi personnalisé des étudiants. On regrette qu'aucune information relative à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) n'ait été trouvée dans le dossier.

La formation du master MEEF EE est fondée sur l'acquisition des 14 compétences communes et des 8 compétences spécifiques au métier de CPE, telles que définies dans le référentiel de compétences 2013 et le référentiel de formation 2019. L'ensemble de ces compétences est réparti dans les différentes UE du master sur les quatre semestres dans une approche interdisciplinaire, intégrative et progressive d'acquisition dans une double exigence d'obtention du master et d'entrée dans le métier de CPE.

La formation à la recherche est répartie sur les quatre semestres. Elle prépare progressivement les étudiants à la réalisation du mémoire qui est l'aboutissement de cette formation à et par la recherche.

Des intervenants aux compétences diverses et complémentaires (professeurs, formateurs académiques CPE, chefs d'établissement, tuteurs CPE, chargés de mission rectorat, enseignants-chercheurs) interviennent dans la formation en vue de développer l'adaptabilité aux différents contextes professionnels des métiers de l'éducation et de permettre le développement de compétences transversales.

Des enseignements sous la forme de télécollaborations culturelles sont mis en place. L'accueil d'étudiants étrangers et une mobilité sortante des étudiants du MEEF EE sont évoqués sans davantage de précisions en termes de données chiffrées.

La formation à l'utilisation du numérique (plateforme pédagogique Moodle ; problématiques abordées en cours liées à un usage responsable du numérique..) est bien présente.

La formation inclut une réflexion sur les usages responsables du numérique et s'appuie sur des travaux scientifiques relatifs aux pratiques des élèves sur les réseaux sociaux.

Un module de formation proposé en M2 aborde les questions éthiques. Une charte anti-plagiat est signée au début de la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée puisqu'elle est constituée de 7 enseignants-chercheurs (information et communication, histoire, sociologie, psychologie, philosophie, sciences de l'éducation, langues vivantes), de 3 professeurs agrégés (philosophie, sciences de l'éducation), 2 professeurs certifiés (information et communication), 1 formatrice CPE (à temps-plein), 2 vacataires de langues vivantes étrangères et 2 professeurs formateurs académiques CPE. La contribution spécifique des formateurs académiques CPE n'est pas évaluée. La responsabilité pédagogique de la mention est assurée par une enseignante-chercheuse (en psychologie). Elle est secondée par les six responsables d'UE et bénéficie du soutien administratif d'un secrétariat pédagogique (scolarité) et du service de gestion dédié à « l'hyperplanning ». Les échanges avec les étudiants sont fluides. Des comptes-rendus de conseil de perfectionnement sont présentés sous une forme agréable à lire (diaporama), qui indiquent que les étudiants sont partie prenante de la régulation de la formation.

Il est cependant regrettable de ne pouvoir disposer d'aucun élément quant à la composition du conseil de perfectionnement, même si le dossier indique qu'elle respecte "les règles de constitution".

Les étudiants de M1 et M2 sont, dès la réunion de rentrée, informés des règles de validation du master, d'attribution des crédits ECTS, des modalités de contrôle continu et terminal des connaissances et des compétences en lien avec les attendus de la formation des quatre semestres. Ils sont également informés des règles de compensation et des sessions de rattrapage. Cette information est organisée par la responsable de la formation. Les informations données sont complétées par chaque responsable d'UE et un site internet de l'INSPE permet aux étudiants de vérifier et le cas échéant de se renseigner sur ces règles.

Les modalités de validation, ainsi que les règles de compensation et de redoublement sont clairement indiquées.

Dispositif d'assurance qualité

L'attractivité de la formation est perceptible par le nombre croissant de dossiers de candidature pour intégrer la formation (122 en 2017-2018, 187 en 2019-2020, 231 en 2020-2021). Les critères de sélection, votés en conseil d'institut, privilégient un niveau académique en licence ou équivalent satisfaisant, une expérience dans le champ de l'éducation. Vingt-cinq étudiants sont retenus chaque année.

La réussite des étudiants dans l'obtention du grade de master fait l'objet d'une communication de la part de la responsable du master à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'INSPE et des services du rectorat à l'issue des jurys académiques et lors du conseil de perfectionnement. Il en est de même de la réussite au concours de CPE des diplômés.

Le conseil de perfectionnement conduit également des analyses à ce propos (mentionnés en annexes dans les comptes-rendus du conseil de perfectionnement) et constitue un dispositif privilégié de régulation de la formation et de la communication.

Il est mentionné dans le dossier que le suivi des diplômés est réalisé. Il n'y a cependant pas de données chiffrées, ni de dispositifs décrits, dans le dossier, qui témoignent d'une analyse du devenir des diplômés. L'insertion professionnelle des non-lauréats du concours CPE n'est pas abordée ce qui est regrettable.

Le master MEEF EE est engagé dans une démarche qualité qui s'appuie sur des éléments de formation et de fonctionnement de la formation. Ces éléments ne figurent cependant pas dans le dossier, mais des pistes d'amélioration sont citées.

Résultats constatés

Les dossiers de candidature pour intégrer la formation sont croissants. Il reste quelques démissions précoces d'étudiants (confirmées par la différence entre le nombre de recrutés (25) et les présents au concours mentionnés dans les comptes-rendus du conseil de perfectionnement). La mention de l'origine géographique académique ou hors-académie de Bordeaux des candidats permettrait de mieux évaluer l'attractivité du diplôme.

Les taux de réussite en M1 fluctuent selon les années entre 70 et 100 %. En M2, les effectifs varient entre 18 et 23 selon les années et sont constitués d'étudiants aux profils divers : les lauréats du concours issus du M1 MEEF de Bordeaux ou d'autres universités, ou titulaires d'un master autre que MEEF, ainsi que des étudiants issus du M1 MEEF non lauréats du concours. Les taux de réussite en M2 s'établissent entre 56 et 72 % selon les années.

L'insertion professionnelle est liée en partie à la réussite au concours et aux possibilités qui sont offertes aux non-lauréats de préparer à nouveau le concours ou de se réorienter. Il apparaît de ce point de vue que des solutions ont été proposées aux étudiants. Les données d'insertion professionnelle des étudiants qui ont validé le M2 et n'ont pas réussi le concours sont peu informatives en raison du très faible taux de retour.

Conclusion

Principaux points forts :

- Organisation et mise en œuvre de la formation en cohérence avec le cadrage national.
- Prise en charge individualisée et personnalisée des étudiants, rendue possible par la proximité formateurs-étudiants et le faible effectif des promotions.
- Autoévaluation pertinente et régulations envisagées globalement réalistes.

Principaux points faibles :

- Outils de suivi de cohorte non formalisés et devenir des étudiants diplômés mais non-lauréats du concours CPE non précisé.
- Modalités de recrutement à améliorer pour mieux cerner les motivations et capacités des étudiants, et limiter les démissions précoces.

Analyse des perspectives et recommandations :

La direction de l'INSPE pourrait promouvoir à l'échelle de l'Université de Bordeaux, la mise en place en licence, d'UE de pré-professionalisation, de manière à sensibiliser les étudiants aux enjeux et finalités des formations MEEF, en particulier de la mention EE. L'identification de débouchés professionnels diversifiés en dehors du monde de l'enseignement devrait assurer l'insertion professionnelle de tous les diplômés.

Un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés dans l'éducation nationale mais aussi en dehors devrait être mis en place.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de l'Université de Bordeaux propose des parcours de deuxième année de master (M2). Ce master se décline en quatre parcours : *Conseil et intervention en formation* (CIF), *Innovations et didactiques* (ID), *Pilotage de projets éducatifs* (PPE) et *Médiations et médiatisations des savoirs* (MMS) et dix options. Les objectifs de la formation, d'une durée de 260h, concernent l'ingénierie de la formation professionnelle initiale et continue, de l'analyse des savoirs professionnels à la conduite d'actions et d'interventions en formation. Les formations sont proposées sur le site de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Bordeaux, à l'exception de l'option *Éduquer, former à la transition écologique et au développement durable* qui est dispensée sur le site de l'INSPÉ d'Agen et de l'option *Formation de formateur à l'international* qui se déroule totalement à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les quatre parcours sont construits autour d'un socle de compétences communes qui correspondent aux finalités attendues d'un master en ingénierie de formation. Un volume horaire spécifique aux parcours et aux options permet en complément de répondre à des besoins variés de formation : formateurs dans le premier et le second degré, à l'international ou dans l'accompagnement éducatif particulier, formateurs experts en didactique dans cinq domaines disciplinaires différents, pilotage de projets éducatifs, formateurs dans le domaine de la transition écologique et du développement durable, formateurs dans les métiers de la culture et de la création numérique.

Les descriptions des contenus de chaque option, des règles d'évaluation et des maquettes des enseignements sont clairement affichées. Les coordonnées des référents de chaque option sont également disponibles.

Les débouchés professionnels sont présentés dans la plupart des options et apparaissent cohérents avec les formations proposées.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est le seul sur le territoire régional à proposer une formation visant des professionnels expérimentés avec des objectifs et des modalités adaptés à leurs situations. Il annonce toutefois accueillir des étudiants encore en formation initiale après un M1 dans une des trois autres mentions MEEF (1er, 2e degré ou encadrement éducatif), ce qui peut interroger leur intégration dans un tel parcours.

Les différents parcours et options sont à ce jour uniquement proposés à l'INSPÉ de Bordeaux (à l'exception de l'option *Développement durable*), ce qui limite fortement l'offre dans la plus grande région de France.

La formation s'appuie sur de nombreux laboratoires et sur la présence d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs dont plusieurs chercheurs étrangers. Les différents parcours et options sont en outre pilotés par des chercheurs reconnus dans les domaines étudiés.

La formation s'appuie sur des relations avec les entreprises, associations et partenaires industriels et culturels.

Les collaborations avec de nombreux partenaires publics, privés et associatifs favorisent l'ancrage des différents parcours de formation dans l'environnement socio-économique et culturel de la région. Par exemple, la convention établie avec le Rectorat de Bordeaux, incluant certaines unités d'enseignement (UE) comme préparatoires à une certification professionnelle interne de formateur de l'éducation nationale, témoigne d'une professionnalisation désormais reconnue comme adossée à la recherche.

Le parcours *Formation de formateurs à l'international* s'appuie sur un réseau d'établissements d'enseignement supérieur étrangers particulièrement dense.

Organisation pédagogique de la formation

La formation n'est proposée que sur une seule année de master (M2), soit uniquement deux semestres. L'argument avancé (professionnels en poste comme public prioritaire ne pouvant se libérer plus d'une année) peut cependant être interrogé pour plusieurs raisons. Premièrement, la présence d'un M1 n'empêcherait pas un accès direct en M2 suite à une validation des acquis professionnels (VAP) ou une réorientation. Ensuite, pour le public de la formation initiale, cela permettrait un choix plus précoce pour pouvoir bénéficier de deux années de formation adaptées à temps plein. Enfin, il est fait mention dans les documents qu'un nombre non négligeable d'étudiants professionnels étalent leur M2 sur deux ans. Il serait alors opportun de l'officialiser en pensant un véritable parcours M1-M2.

La formation s'organise selon une même architecture : un tronc commun (80 heures annuelles), des enseignements relatifs aux parcours (60h), des enseignements spécifiques aux options (80h), une UE consacrée à l'élaboration du mémoire (20h) et une UE dédiée au stage de professionnalisation (20h).

Cette structure permet à la fois de créer une culture commune à l'ensemble des étudiants et de prendre en compte des besoins spécifiques de formation. Les différentes modalités pédagogiques (cours du soir, hybridation de la formation, formation à distance) sont adaptées aux contraintes professionnelles des étudiants. La formation donne une place importante à l'approche par compétences puisqu'elle est définie suivant le référentiel de compétences de la fiche du répertoire des certifications professionnelles (RNCP31854).

La démarche scientifique est portée par de nombreux enseignants-chercheurs impliqués dans les différents parcours. Une UE (10 heures par semestre) permet une approche de l'ingénierie et de la formation par la recherche et de s'approprier les caractéristiques propres d'un mémoire de recherche. Ce volume horaire (20 heures sur l'année) et un accompagnement tardif (un directeur de mémoire nommé au second semestre) apparaissent insuffisants au regard des exigences d'un mémoire de master (en particulier pour un public en reprise d'étude souvent peu familiarisé avec la démarche et les écrits de recherche).

Cette formation est susceptible de favoriser l'intégration professionnelle. Une UE (20 heures annuelle) est consacrée à la mise en situation professionnelle, au projet professionnel personnalisé et à son analyse.

Deux points forts sont à mentionner. Premièrement, la dimension internationale est particulièrement présente dans l'option *Formation de formateurs à l'international* grâce à la présence d'étudiants étrangers et aux interventions de formateurs provenant d'universités partenaires. Des cours bilingues, des partenariats avec des structures internationales permettent également d'envisager une mobilité internationale. Deuxièmement, la formation accorde une place spécifique au numérique. Une UE (Usages et projets numériques) lui est dédié dans le tronc commun et le numérique est très présent dans certains parcours, de par une hybridation prononcée (*Formation de formateurs à l'international* et *Médiations et médiatisations de savoirs* par exemple).

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par une équipe pédagogique formellement identifiée. La liste des responsables de parcours et d'options est connue des étudiants et affichée sur le site web de l'INSPÉ.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée à laquelle tous les acteurs de la formation et les étudiants sont censés contribuer.

Plusieurs niveaux de coordination et de communication sont mentionnés : coordination générale de la mention, coordination fonctionnelle, journées portes ouvertes, mais seul le compte rendu du conseil de perfectionnement de l'année 2015 est à disposition.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Les modalités sont présentées sur le site web de l'INSPÉ. Elle se déroule principalement de manière continue, l'évaluation terminale étant peu présente à l'exception de la soutenance du mémoire de recherche.

Dispositif d'assurance qualité

L'effectif global des étudiants de la mention est disponible sur les trois dernières années mais l'attractivité des différents parcours de formation est difficilement identifiable. Une information sur la répartition par parcours et par option permettrait de mesurer la viabilité de l'ensemble du dispositif. Il est mentionné que les effectifs de cinq options atteignent le seuil de vingt inscrits, alors que le nombre total d'inscrits pour l'année 2019-2020 est de 101 étudiants. La question des effectifs sur les cinq autres options proposées se pose donc.

Le taux de réussite global est correct mais l'absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement ne permet pas de comprendre les éventuelles démarches d'amélioration entreprises, ni pourquoi le taux de réussite diminue progressivement si ce n'est l'argument avancé d'un M2 sur deux ans.

Les indicateurs sur le devenir des diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, sont présentés. Plusieurs étudiants ont bénéficié de cette formation pour leur développement de carrière (recrutement en tant que formateurs ou conseillers en INSPÉ, au sein de l'éducation nationale ou dans les établissements français à l'étranger) mais également dans des structures associatives ou ONG.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables (104 étudiants en 2017-2018, 92 en 2018-2019, 101 en 2019-2020). Compte tenu du grand nombre d'option (10), il aurait été utile de connaître la répartition par option.

Le taux de réussite est globalement satisfaisant (80 % en 2017-2018, 72 % en 2018-2019 et 67 % en 2019-2020) mais une analyse des résultats en baisse aurait été utile.

Peu d'étudiants poursuivent leurs études (4 en 2017-2018 ; 3 en 2018-2019) mais ce n'est pas l'objectif principal de ce diplôme.

Des évolutions de carrière sont mentionnées (recrutement en INSPÉ, poste d'encadrement au sein de l'éducation nationale, reconversion professionnelle d'enseignants vers les métiers de la culture ou de l'encadrement d'associations, d'ONG ou de formation d'adultes dans le privé) mais aucune donnée quantitative n'est précisée ce qui serait utile aussi pour l'évaluation des partenariats.

Conclusion

Principaux points forts :

- Grand nombre d'options offertes qui couvrent un large champ de l'ingénierie de la formation d'adulte avec des propositions originales.
- Environnement académique, professionnel et international particulièrement riche et diversifié.

Principaux points faibles :

- Master ne proposant pas de première année.
- Des formations dispensées presque exclusivement sur le site de l'INSPÉ à Bordeaux, ce qui réduit considérablement l'offre de formation.
- Volume horaire consacré à la recherche apparaissant faible au regard des enjeux d'un master et du public spécifique.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'offre de formation du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formations (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation* est diversifiée. Elle concerne cependant essentiellement des étudiants résidant près de la ville de Bordeaux. De nouvelles modalités de formation (en particulier à distance) favoriseraient une plus grande équité d'accès à ce master pour l'ensemble des habitants de l'ancienne région Aquitaine.

L'aspect professionnalisant de ce master est clairement affiché. En revanche, la dimension scientifique semble à développer (ou à mieux expliciter) malgré le nombre conséquent de laboratoires et d'enseignants-chercheurs impliqués dans le master. Une réflexion est à conduire sur une nouvelle organisation de la formation afin de proposer soit deux années pleines de formation ouvertes à la formation initiale, soit une seule année de M2 mais réservée à la formation continue.

La tenue régulière du conseil de perfectionnement et l'accès aux comptes-rendus avec notamment une analyse du parcours *Innovations et didactiques* (effectifs, évaluation par les formateurs et les formés) permettraient de mesurer l'attractivité, les réussites, les obstacles rencontrés et les évolutions souhaitables de la mention.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maieutique
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences medicales
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Pharmacologie
- Master Santé publique
- Master Sciences du médicament et des produits de santé

Présentation

Le champ de formation *Santé* est rattaché au Collège des sciences de la santé (ci-dessous dénommé collège santé) l'une des huit structures de formation de niveau intermédiaire (5 Collèges, 3 Instituts) de l'Université de Bordeaux (UB). Le champ de formation *Santé* est responsable de la formation initiale et tout au long de la vie des professionnels de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, orthophonie) et propose également trois mentions de master : *Pharmacologie, Sciences du médicament et des produits de santé*, et *Santé publique*. Jusqu'en 2019, le Collège Santé partageait avec le Collège Sciences et Technologies (ST) trois mentions de master : *Biologie-santé, Ingénierie de la santé* et *Neurosciences*.

Avis global

Les formations du champ bénéficient d'un environnement hospitalo-universitaire et d'un adossement à la recherche de grande qualité. Les atouts du site bordelais tels que l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) et les projets labellisés par les plans d'investissement d'avenir (PIA) ne sont malheureusement pas développés dans le dossier champ : les liens tissés avec les formations ne sont pas explicités, leur impact sur l'attractivité et la qualité des formations ne peut ainsi être correctement évalué.

L'absence, dans le champ, d'un dispositif de pilotage unique, doté de moyens, pour l'ensemble des mentions et des parcours se traduit par une très grande hétérogénéité dans les modes d'autoévaluation et dans la mesure de l'efficacité des dispositifs mis en place (double cursus d'excellence par exemple) ainsi que dans le suivi des diplômés (internat, poursuite d'études en doctorat, taux et niveau de l'insertion professionnelle). L'analyse de ces éléments et indicateurs essentiels manquent cruellement dans certains dossiers, empêchant une analyse objective de l'attractivité et de la qualité des formations.

Les conseils de perfectionnement restent absents ou incomplets dans une majorité de formations. Ces conseils sont parfois suppléés par des comités de pilotage, voire par des réunions des équipes pédagogiques, dont les missions ne sont pas clairement établies. Il est indispensable de clarifier cette situation problématique et d'apporter un soutien aux équipes pédagogiques pour généraliser le déploiement des conseils de perfectionnement à l'ensemble des mentions du champ de formation.

La structuration en blocs de compétences est engagée dans quelques mentions mais sa mise en œuvre dans le champ *Santé* reste à la marge. Cet important chantier devrait s'accompagner d'un soutien logistique fort de la part du Collège Santé, ce qui permettrait d'augmenter la part des formations ouvertes à la formation continue et à la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Analyse détaillée

Dans le champ de la formation, le Collège santé assure deux missions principales : la formation initiale et tout au long de la vie des professionnels de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, écoles paramédicales) dans un cadre national réglementé et également une formation initiale et tout au long de la vie de professionnels et de chercheurs dans différents domaines relevant de la santé en général. Afin d'assurer une meilleure intégration des étudiants en santé au monde de la recherche, le Collège santé a ouvert un double cursus d'excellence qui permet aux étudiants en santé les plus brillants et motivés de bénéficier, dès la deuxième année d'études de santé, d'un parcours personnalisé leur permettant de valider une première ou une deuxième année de master (M1 ou M2) avant le début du deuxième cycle des études de santé. Ce dispositif ne fait cependant pas l'objet d'une évaluation, aucun élément chiffré ou d'analyse ne figurant dans le dossier.

Les formations de master du champ *Santé* affichent clairement leurs objectifs. Les enseignements dispensés permettent d'acquérir des connaissances et compétences en adéquation avec les métiers visés et une insertion directe, généralement de haut niveau. La plupart des masters offrent une formation à et par la recherche en vue d'une poursuite d'études en doctorat.

Les formations de niveau master sont clairement identifiées ; des formations de santé existent aussi à Limoges ou à Poitiers. Certaines mentions de master se distinguent au niveau national, soit par leur envergure et leur notoriété, soit par leur originalité. La mention *Santé Publique* est aussi reconnue au niveau international, avec des parcours en e-learning qui recrutent à l'étranger. Bien que des partenariats ou des collaborations existent entre certaines mentions et des formations de l'UB ou d'autres établissements, comme l'université Bordeaux Montaigne ou l'université de Limoges, des liens plus forts et des mutualisations d'enseignements pourraient être plus largement développés. L'ancrage des formations d'orthophonie et de maïeutique dans l'université de Bordeaux reste très insuffisamment explicité et justifié.

Les formations de master s'appuient classiquement sur l'environnement de recherche de l'établissement, en particulier sur les équipes labellisées par des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) et, pour le master *Santé publique*, sur l'École universitaire de recherche (EUR) *Digital Public Health*. Certaines formations de santé montrent aussi un lien important avec l'environnement de recherche (par exemple pharmacie, médecine), en particulier par la mise en place de parcours de recherche ou la possibilité de suivre

en parallèle un parcours de master. La place de la recherche dans d'autres formations médicales professionnelles (par exemple maïeutique) mériterait toutefois d'être plus développée. Il est regrettable que le dossier d'autoévaluation du champ *Santé* ne donne pas une liste des unités de recherche auxquelles les formations sont adossées et ne mette pas en avant la participation et le rôle de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) et des programmes labellisés dans le cadre du PIA et qu'il ne mentionne pas non plus les plus-values qu'ils apportent aux formations du champ.

La plupart des formations montrent des partenariats internationaux, permettant la mobilité étudiante, la co-diplomation avec des établissements étrangers (par exemple le master *Santé Publique*), ou l'accotement à un master international (master *Pharmacologie*). Ces différents partenariats ou accords résultent de liens spécifiques à chaque formation sans qu'une politique d'internationalisation des formations soit présentée et explicitée dans le dossier champ.

La présentation des objectifs, des connaissances et compétences à acquérir et de l'organisation pédagogique des formations de santé sont très inégales selon les dossiers : elles ne sont pas explicitées dans certains dossiers d'évaluation, renvoyant aux textes officiels réglementaires. Le dossier de la formation d'orthophoniste est trop lacunaire : les tableaux récapitulatifs des enseignants et des UE n'étant pas renseignés, il n'est pas possible de porter une appréciation sur l'organisation générale, les modalités de validation des UE, l'acquisition de compétences en langue étrangère, les possibilités d'acquisition de compétences complémentaires, les dispositifs d'aide à la réussite. Dans la formation DFASMa, certaines UE ont un nombre de crédits ECTS qui n'est pas en adéquation avec les textes réglementaires : cette situation devra être corrigée.

La situation vis-à-vis des stages est également très diverse selon les formations : le nombre de places étant limité au CHU de Bordeaux, les étudiants du DFASO ne reçoivent pas un volume horaire de formation pratique suffisant et conforme aux textes réglementaires. Pour le DFASMa, bien que des objectifs de stage progressifs soient clairement définis par type de stage, le dossier ne fait pas état d'une évaluation des stages par les étudiants, ce qui n'est pas admissible.

Les étudiants des formations de santé bénéficient de la plateforme hospitalo-universitaire de simulation en santé Simba-S, structure partenariale alliant tous les types de simulation en santé ; elle est également ouverte aux formations de master et à la FTLV. Le dossier fait état d'une école de chirurgie, unité fonctionnelle qui regroupe le laboratoire d'anatomie, la simulation procédurale en chirurgie et le département des techniques et des recherches chirurgicales appliquées. Il est regrettable que le dossier ne mette pas en avant ces outils et ne précise pas leur rôle dans l'évolution de la pédagogie dans les formations. On observe ainsi, dans les formations, un accès aux outils de simulation très inégal, parfois limité (DFASM) ou insuffisamment développé (DFASMa).

Les mentions de master proposent une organisation classique avec une formation transversale autour des éléments fondamentaux en M1 et des parcours conduisant à une spécialisation en M2. Cependant, la formation en pharmacologie, organisée en une seule année, ne s'apparente pas à une formation de master : une réflexion doit être conduite sur son organisation et son positionnement pour pérenniser cette formation qui pourrait devenir un parcours d'un autre master de santé.

La mention *Santé publique* a été construite dans une démarche centrée sur l'approche par compétences, notamment en M1 qui est organisé par blocs de compétences. Cette démarche est à souligner et pourrait être étendue à l'ensemble des formations de master.

L'acquisition de compétences linguistiques en langue étrangère est très inégale selon les formations : elle n'est pas prévue au sein des différentes UE accessibles aux étudiants de la mention *Pharmacologie*, remarquablement développée pour certains parcours de la mention *Santé publique*, qui offre un parcours enseigné en anglais (Public Health Data Science, PHDS) et un autre en espagnol (Promotion de la santé et développement social, I-PROMS, enseigné à distance). Le parcours PHDS fait de plus partie d'un cursus master-doctorat dans le cadre de l'EUR Digital Public Health.

La formation à l'éthique professionnelle et à la déontologie n'est pas présente dans l'ensemble des formations du champ ce qui est regrettable.

Au cours de la période de référence, le périmètre du champ *Santé* a été amené à évoluer : les mentions *Biologie-santé*, *Ingénierie de la santé* et *Neurosciences*, relevant conjointement jusqu'en 2019 du champ de formation *Santé* et du champ *Sciences et technologies (ST)*, sont depuis exclusivement rattachés au champ ST. Il est regrettable que le dossier ne précise pas les raisons qui ont conduit à cette réorganisation des champs concernés, qu'il ne détaille pas les prérogatives laissées à chacun des champs dans le pilotage de ces formations et qu'il ne renseigne pas davantage sur le pilotage mis en place au niveau du collège santé, s'il existe.

Le collège santé regroupe cinq composantes à statuts dérogatoires, les trois Unités de formation et de recherche (UFR) de santé - l'UFR des sciences médicales, l'UFR des sciences pharmaceutiques et l'UFR des sciences odontologiques - et deux instituts - l'Institut de santé publique, épidémiologie et de développement (ISPED) et l'Institut du thermalisme. Les formations de santé DFASM, DFASP, DFASO sont opérées par les UFR respectives. Le DFASMa est organisé par une école hospitalière et le certificat d'orthophonie est enseigné au centre de formation universitaire en orthophonie (CFUOB) au sein de l'Institut Universitaire des Sciences de la Réadaptation (IUSR), structure regroupant l'ensemble des formations paramédicales de réadaptation universitaire et hospitalière dont le statut n'est pas défini dans le dossier. Les formations de master sont opérées par les UFR ou Instituts rattachés au champ.

Le pilotage des formations est très hétérogène. Les équipes pédagogiques sont toutes diversifiées et comprennent des intervenants extérieurs de façon notable, sauf celle de la formation DFASO dans laquelle un

seul professionnel intervient chaque année de formation, ce qui est notoirement insuffisant. L'école de sage-femme ne renseigne ce point que pour les enseignants universitaires. Il n'est ainsi pas possible d'évaluer pour le DFASMa la part des enseignants professionnels et leurs qualifications au regard des objectifs de la formation. L'état d'avancement de l'approche par compétences montre une très grande variabilité dans les formations du champ : à un stade avancé pour le master *Sciences du médicament et des produits de santé* et en cours pour les masters *Pharmacologie* et *Santé publique*, elle n'est pas évoquée pour les autres diplômes, ce qui est tout à fait regrettable.

Les équipes pédagogiques sont clairement identifiées pour l'ensemble des formations. En revanche, les moyens administratifs et pédagogiques ne sont pas renseignés dans les dossiers transmis sauf pour la formation DFASP. Les équipes pédagogiques s'appuient sur les moyens administratifs et techniques des UFR et instituts auxquels elles sont rattachées. Le collège santé dispose de moyens administratifs transverses (140 personnes) pour assurer la coordination des formations, sans que soient précisées les missions dévolues à cette coordination. Des commissions composées majoritairement d'enseignants-chercheurs (EC) assurent l'organisation des enseignements et des examens.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas généralisés à l'ensemble des formations du champ : seules les mentions de master *Santé publique* et *Sciences du médicament et des produits de santé* ont véritablement mis en place ce conseil. Il est tout à fait dommageable que, pour une majorité des formations du champ santé, les indicateurs disponibles ne soient pas analysés dans un processus d'autoévaluation et d'amélioration continue des formations. L'évaluation des enseignements est analysée et prise en compte dans les formations de master et dans la formation DFASP ; elle est en cours de réorganisation pour les formations DFASM et DFASO mais n'est pas évoquée pour le certificat d'orthophonie et le DFASMa. L'absence d'évaluation des enseignements théoriques, cliniques et des stages hospitaliers dans certaines des formations du champ est problématique et constitue pour elles un point faible majeur.

Les modalités de contrôle des connaissances et de validation des stages sont définies et sont généralement portées à la connaissance des étudiants dans des livrets des études. Il est regrettable que les dossiers des formations DFASMa et *Capacité d'orthophonie* ne renseignent pas cet item.

La démarche qualité et les processus d'autoévaluation sont extrêmement disparates selon les formations et inexistantes au vu des dossiers des formations de santé DFASM, DFASO, DFASMa, la *Capacité d'orthophonie* et le master *Pharmacologie*, ce qui est inacceptable. En revanche, la formation DFASP, les masters *Santé publique* et *Sciences du médicament et des produits de santé* sont clairement dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

Les effectifs des formations sont présentés dans les dossiers mais ne sont généralement pas analysés. Ils sont stables dans les formations réglementées mais limités en DFASO par les places disponibles en stages cliniques au CHU de Bordeaux. Le master *Santé publique* présente des données qui permettent d'évaluer l'attractivité de la formation.

La réussite des étudiants dans les formations de santé n'est pas spécifiquement renseignée ni analysée mais, dans un contexte de formations sélectives où les abandons et réorientations sont anecdotiques, cette donnée ne représente pas un indicateur très pertinent pour ces formations. Le diplôme DFASMa présente certaines années des taux de réussite faibles (41,5 à 74%) qui mériteraient une analyse détaillée pour en connaître les causes. Des taux de réussite supérieurs à 80% sont observés dans les différentes formations de master.

Le devenir des diplômés n'est pas présenté dans les dossiers du master *Pharmacologie*, de la *Capacité d'orthophonie* et du *Diplôme d'état de sage-femme*, ce qui constitue pour ces formations des points faibles majeurs.

Les diplômes DFASM et DFASO n'étant pas des diplômes terminaux, il est logique que les insertions professionnelles ne soient pas renseignées, ce qui ne devrait pas cependant dispenser d'analyser le devenir de ces diplômés (poursuite d'études, internat).

Les taux d'insertion professionnelle des masters sont généralement satisfaisants et en accord avec les objectifs des différents parcours (orientation recherche ou professionnelle). La poursuite d'études en doctorat ne fait cependant pas l'objet d'une analyse détaillée, notamment par parcours. Les données sont manquantes pour les masters *Sciences du médicament et des produits de santé* et *Pharmacologie*, ce qui n'est pas acceptable.

Conclusion

Principal point fort

- Environnement hospitalo-universitaire et de recherche de qualité

Principaux points faibles

- Absence de pilotage au niveau du champ de formation
- Faiblesse de la culture d'autoévaluation dans les formations de santé
- Non généralisation des conseils de perfectionnement dans les différentes mentions du champ

Recommandations

Il est indispensable de mettre en place des conseils de perfectionnement qui soient en conformité avec le cadre national des formations, de s'assurer de leur bon fonctionnement et de préciser le rôle des autres structures de pilotage déjà mises en place.

Il conviendra de mettre en place et/ou d'améliorer l'évaluation des enseignements théoriques, cliniques et des stages hospitaliers dans les formations pour lesquelles elle fait encore défaut.

Il est nécessaire de faire évoluer le portage et le pilotage de la formation de sage-femme pour une réelle intégration universitaire.

Points d'attention

Le master *Pharmacologie* présente actuellement une organisation pédagogique en une année, organisation qui n'est pas conforme au cadre national des formations et à l'arrêté master. Le Collège de formation et l'équipe pédagogique doivent revoir l'architecture de cette formation en envisageant une restructuration ou la création d'un parcours au sein d'un autre master du champ, dans le respect des textes réglementaires.

Le dossier de la formation DFASMa est très lacunaire, ce qui ne permet pas de conduire une évaluation pertinente. Il est à déplorer l'absence d'une réelle démarche d'autoévaluation de la qualité de la formation et l'absence de données chiffrées qui permettraient d'en apprécier la dynamique et de prendre connaissance de ses atouts et faiblesses. Le statut de l'école de sages-femmes du CHU de Bordeaux doit évoluer pour une meilleure insertion universitaire.

Fiches d'évaluation des formations

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* est une formation paramédicale réglementée. La durée de la formation est de cinq ans post-baccalauréat après admission aux épreuves de sélection. Le certificat de capacité d'orthophoniste confère le grade de master.

La formation n'est pas présentée dans le dossier d'évaluation qui renvoie aux textes officiels réglementant la formation en orthophonie en France (Textes de référence : Bulletin officiel n° 32 du 5 septembre 2013 Décret n° 2013-798 du 30-8-2013 - J.O. du 1-9-2013 et annexes). La formation est dispensée au sein de l'Université de Bordeaux (site Carreire) par le Centre de formation universitaire en orthophonie de Bordeaux (CFUOB) à l'institut Universitaire des Sciences de la Réadaptation (IUSR)

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les dispositifs d'informations données aux étudiants sont nombreux : journées portes ouvertes, salons d'étudiant, supports fournis par le CFUOB, interventions par l'association des étudiants.

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas explicités dans le dossier d'évaluation : le présent dossier d'évaluation renvoie aux textes officiels réglementant la formation. Les tableaux récapitulatifs des enseignants et des unités d'enseignements (UE) n'étant pas renseignés, il n'est pas possible de porter une appréciation sur l'organisation générale, les modalités de validation des UE, l'acquisition de compétences en langue étrangère, les possibilités d'acquisition de compétences complémentaires, les dispositifs d'aide à la réussite. La formation à l'éthique professionnelle et la déontologie est bien présente dans la formation (quatrième semestre), en adéquation avec le référentiel de formation.

L'individualisation des parcours est organisée et créditée de 12 crédits ECTS. Un parcours recherche est proposé et donne l'équivalence d'une première année de master (M1) permettant la candidature en deuxième année (M2) orientation recherche.

Le dossier présente de façon très détaillée les modalités des stages : charte de l'encadrement, contrat pédagogique, parcours de stages personnalisé, carnet de stage individuel, commission des stages qui valide les terrains de stages. Les stages représentent une part importante de la formation mais le dossier ne permet pas d'apprécier leur durée. Des perspectives d'amélioration de la gestion des stages sont envisagées par l'utilisation de la plateforme DIOSEL.

Les modalités concernant l'encadrement et la validation du mémoire sont également décrites de façon claire et exhaustive.

Il convient de souligner les pratiques pédagogiques innovantes mises en place : corpus e-learning, classes inversées, évaluation sur tablettes, simulation, jeux de rôle, séminaires professionnels proposés par le CHU, MOOC.

L'internationalisation de la formation consiste en des partenariats avec les universités de Montréal et de Beyrouth avec lesquelles plusieurs échanges ont eu lieu en 2019 et 2020. Aucune donnée n'est disponible concernant la mobilité des étudiants (entrante ou sortante) dans le présent dossier.

La formation en orthophonie en France n'est pas concernée par une validation des acquis de l'expérience, ni par la formation en alternance, ce qui explique que ces dernières ne soient pas mentionnées dans le présent dossier. La formation affiche explicitement les dispositifs rendant la formation accessible aux étudiants ayant des contraintes particulières (selon les modalités adoptées par l'université de Bordeaux)

Le métier d'orthophoniste accessible à l'issue de la formation n'est pas décrit dans le présent dossier d'évaluation. Il n'est donc pas possible de se prononcer quant à l'adéquation de la formation avec le référentiel métier d'orthophoniste. La formation s'inscrit dans l'univers de la certification professionnelle, le dossier d'évaluation comprend une fiche d'inscription au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Cependant, les lacunes du dossier, relevées précédemment, ne permettent pas de se prononcer quant à la cohérence de la présente formation avec cette fiche.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Depuis 2018, la formation est rattachée à l'Institut Universitaire des Sciences de la Rééducation (IUSR) qui regroupe l'ensemble des formations paramédicales de réadaptation universitaire et hospitalière, dans le contexte de l'universitarisation de ces dernières. Bien que les objectifs pédagogiques de l'IUSR soient affichés de façon générique, les bénéfices d'un tel rattachement pour la formation en orthophonie à l'université de Bordeaux, et les spécificités de la formation qui pourraient en découler, ne sont pas explicités, ce qui est regrettable car un tel rattachement pourrait constituer un point fort de la formation.

Sur le plan régional, la formation se positionne au sein de la Région Nouvelle Aquitaine en liens privilégiés avec les centres de formation en orthophonie des universités de Limoges et Poitiers.

Le dossier évoque un nombre limité d'étudiants (36) en raison d'un manque de locaux alors que l'Agence régionale de santé souligne les besoins importants d'une offre de soins en orthophonie.

La formation affiche des partenariats avec les autres formations au sein de l'IUSR, du collège Santé et avec l'université Montaigne (en particulier en Sciences du langage, psychologie). Cependant, cet affichage apparaît très générique et la nature précise de ces partenariats (en matière d'enseignants et d'enseignements concernés, de mutualisation d'enseignement etc.) et leurs intérêts spécifiques dans la formation en orthophonie mériteraient d'être détaillés.

La formation affiche également différents partenariats professionnels régionaux nécessaires à une articulation de qualité entre la formation et le métier d'orthophoniste (Centre hospitalo-Universitaire de Bordeaux, établissements privés et publics des secteurs médicosocial et sanitaire, établissements scolaires, cabinets libéraux d'orthophonie), ce qui témoigne de la professionnalisation de la formation. Tandis que les liens avec les professionnels orthophonistes maîtres de stage (MDS) sont clairement précisés (obtention d'un agrément de MDS, transmission de la liste des MDS à l'ARS etc.), les liens avec les structures de soins et les structures médico-sociales apparaissent moins précis.

Le positionnement de la formation vis-à-vis du monde de la recherche est clairement détaillé avec mise en place d'un parcours recherche avec possibilité de passerelle et préparation à la poursuite d'études en doctorat.

Pilotage de la formation

Au vu des lacunes relevées précédemment concernant la liste nominative des intervenants dans les enseignements, et leur qualité et origine (monde académique et section de CNU, ou monde professionnel) respectives, l'équipe pédagogique n'apparaît pas formellement identifiée. Il est donc impossible de se prononcer quant à sa cohérence avec la finalité des enseignements délivrés.

L'équipe de direction est composée de trois orthophonistes et d'un médecin physique rééducateur MCU-PH. La commission des mémoires, la commission de stage et la commission pédagogique comprenant des enseignants, des orthophonistes et des étudiants entourent l'équipe de direction. Les missions et responsabilités pédagogiques de ses différents membres ainsi que les organes de dialogue et de concertation nécessiteraient d'être précisés. Le conseil de perfectionnement ne semble pas mis en place. Les moyens administratifs et pédagogiques à disposition ne sont pas précisés.

Les modalités de suivi des compétences de l'étudiant, de contrôle des connaissances, de fonctionnement du jury ne sont pas décrites. Les règles de compensation, les modalités d'application du principe de seconde chance et de reconnaissance de l'engagement étudiant ne sont pas précisées. L'évaluation des enseignements par les étudiants peine à se mettre en place et se limite à des échanges oraux avec les responsables d'années, en commission pédagogique. L'auto-évaluation de la formation n'est pas abordée dans le présent dossier.

Suivi des étudiants

Les effectifs de la formation sont clairement identifiés, la capacité d'accueil du Centre de formation universitaire en orthophonie de Bordeaux (CFUOB), de 36 étudiants pour 2021-2021, étant fixée par arrêté ministériel. Le recrutement s'effectue par la plateforme Parcoursup cependant les modalités et les critères de sélections ne sont pas précisés.

Bien que les données brutes des nombres d'inscrits et de diplômés soient fournies dans le présent dossier, aucune analyse de la proportion d'étudiants admis au sein de la formation par rapport au nombre de candidats, ni du suivi des cohortes, n'est affichée. Sont également absentes du présent dossier les données sur le profil des étudiants, sur la diversité du recrutement et sur l'attractivité de la formation, ainsi que les données sur le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle.

L'analyse des flux effectifs de la formation, de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés est donc particulièrement lacunaire.

Le caractère lacunaire des données concernant les effectifs et leur évolution, l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants ne permet pas de se prononcer sur les résultats de la présente formation, ce qui est très

regrettable car à l'échelon national, dans l'ensemble des centres de formation, la formation en orthophonie apparaît très attractive, avec un nombre de candidats toujours très supérieur aux capacités d'accueil des différents centres et des taux d'insertion professionnelle excellents, de 100% à 12 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'efficacité de la gestion des stages.
- La personnalisation des parcours.

Principaux points faibles :

- Dossier très incomplet, inadapté à une évaluation objective selon le référentiel Hcéres : absence de suivi des étudiants et du devenir des diplômés, absence d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Le statut de l'IUSR et ses missions pour l'universitarisation des formations non définis dans le dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le caractère très lacunaire du présent dossier ne permet pas de se prononcer sur un grand nombre d'items, en particulier concernant l'organisation pédagogique de la formation et la structuration des enseignements, son adéquation au référentiel ministériel, les processus d'auto-évaluation et l'amélioration de la formation, les résultats constatés et le devenir des diplômés.

Aucun adossement recherche n'est évoqué dans le dossier ce qui est surprenant pour un diplôme de grade master et ne permet pas d'entrevoir par des développements de recherche en orthophonie, l'universitarisation de la formation et la perspective d'emplois d'enseignants chercheurs en orthophonie.

DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La Sage-femme est un professionnel de santé dont les études et l'exercice sont réglementées.

L'école de sages-femmes du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux accueille en deuxième année de Diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques (DFGSMa), des étudiants sélectionnés par un concours en fin de première année d'accès aux études de santé (PACES). A compter de la rentrée universitaire 2021 le recrutement se fera via le Parcours accès santé spécifique (PASS) et les Licences option accès santé (LAS). L'effectif des étudiants admis en deuxième année de DFGSMa est fixé par arrêté ministériel (actuellement 30 pour Bordeaux). Les études de sages-femmes sont organisées en deux cycles et permettent l'obtention du DFGSMa (grade licence) et du Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa) (grade master). Il s'agit d'une formation professionnalisante, qui permet l'acquisition des connaissances et compétences pour exercer le métier de sage-femme.

L'enseignement est dispensé en alternance de périodes de cours théoriques et de stages principalement au sein du CHU de Bordeaux.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le calendrier général de la formation est communiqué aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Les informations sont communiquées par voie d'affichage au sein des locaux de l'école de sages-femmes, par le site du collège Santé, par l'Espace Numérique de Travail (ENT), ainsi que par la messagerie universitaire. La planification générale des stages (par lieux et types de stages) est communiquée par voie d'affichage dans la salle de cours dédiée à la promotion concernée. Les plannings de stages (roulements de gardes) sont communiqués par une sage-femme enseignante en début d'année universitaire. Ils sont par la suite conservés et consultables au secrétariat de l'école dans un classeur.

Les étudiants disposent d'un livret intitulé « Livret des enseignements » par année d'études (joint en annexe du dossier) définissant les modalités pratiques générales du déroulement des stages (conventions, bilan de mi-stage, évaluation) ainsi que les objectifs pédagogiques par type de stage ante, per et postnatal. Ce livret est également composé des fiches par unité d'enseignement (UE) comportant les objectifs de l'UE, les intitulés des cours, le nombre d'heures et d'ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Il fait aussi référence à des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), non renseignées dans les documents fournis.

Une information très complète sur l'enseignement théorique et clinique est communiquée aux étudiants.

La formation est organisée en alternance de périodes de cours et de stages. Plusieurs tableaux bien renseignés présentent les UE des deux années du DFASMa, les horaires, les ECTS attribués, la composition des équipes pédagogiques. L'enseignement est majoritairement dispensé par des cours magistraux (environ 70%) et des travaux dirigés.

L'enseignement par simulation est utilisé en 5ème année : 3h - urgences obstétricales en simulation et 8h - réanimation du nouveau-né – Aucune information n'est disponible pour définir le caractère de la simulation.

Il serait souhaitable de développer des méthodes pédagogiques innovantes, d'augmenter la formation par simulation et des études de cas.

Les bornes réglementaires du programme officiel concernant le nombre d'ECTS des UE néonatalogie-pédiatrie, gynécologie-santé génésique-aide médicale à la procréation, pharmacologie, sont respectées. En revanche, le nombre d'ECTS des UE Sciences Humaines et Sociales, démarche de recherche, et Obstétrique-Maïeutique intitulé de l'UE "Anesthésie-Pharmacologie" et l'UE "Raisonnement clinique" ne sont pas en adéquation avec les textes réglementaires.

Les modalités de contrôle de connaissances, une charte des examens, ne sont pas présents dans le dossier.

Les UE optionnelles sont nombreuses, et particulièrement axées sur la prévention : contraception et sexualité, santé environnementale et périnatalité, prévention du cancer du sein, etc. Leurs modalités pédagogiques sont

pertinentes : actions dans le cadre de la campagne "Octobre rose", interventions dans des collèges et lycées, ateliers Nesting, etc. Ces UE optionnelles sont également ouvertes aux étudiants non-inscrits (en "auditeurs libres"). Cette offre riche et variée d'UE optionnelles, ainsi que l'enseignement sur l'apprentissage du raisonnement médical qui complète et renforce les acquis en stage, sont à souligner.

La recherche d'une adéquation avec l'arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme est attendue.

Un engagement dans la mise en œuvre de l'Approche Programme Compétences est à encourager.

Une UE démarche de recherche - mémoire - langue vivante comprenant 20 heures de TD et 2h de CM (2 ECTS) en 4ème année et de 10h en 5ème année est mise en œuvre. Cet enseignement est adapté aux méthodologies de recherche qualitatives et quantitatives. Il comprend également les aspects réglementaires et éthiques de la recherche, une aide à la construction des outils de recueil et de traitement de données, ainsi que des cours de méthodologie de présentation orale. L'encadrement par un directeur de mémoire n'est pas évoqué dans le dossier

La composition du jury, les grilles d'évaluation, les modalités de validation ne sont pas renseignées.

Les stages, à temps complet, se déroulent essentiellement dans la Région Nouvelle-Aquitaine mais sont possibles dans d'autres régions ou à l'étranger. L'étudiant bénéficie d'un livret présentant les modalités de mise en stage et de validation.

Les stages en pré, per, post-natal et gynécologie, répartis sur les deux années du 2nd cycle, sont en durée et nombre d'ECTS conformes à la réglementation (seul le stage en prénatal comporte 1 ECTS supplémentaire). Au semestre 4, un stage intégré préprofessionnel d'une durée de 21 semaines en continu (congrés inclus) est organisé.

Des objectifs de stage progressifs sont clairement définis par type de stage. Leurs acquisitions sont évaluées selon les critères : acquis, en cours d'acquisition, non acquis. La validation des stages est prononcée par la Directrice de l'école, après avis du responsable de stage, sur critères validé/non validé.

Un stage de consultations prénatales est organisé en libéral pour préparer à l'exercice en extrahospitalier. Pour l'acquisition des compétences en gynécologie, les lieux de stage sont diversifiés : centres de planification, cabinet libéral, maison départementale de Solidarité et d'Insertion. Ces stages extrahospitaliers permettent une ouverture à un exercice professionnel diversifié.

Un stage dans le cadre du service sanitaire de 3 semaines est réalisé en 4ème année. L'organisation est mutualisée avec les autres filières de santé. L'étudiant en maïeutique bénéficie d'un guide, commun à l'ensemble des étudiants en santé, l'informant des modalités de déroulement des actions de prévention. Ce stage est validé par la structure d'accueil de l'étudiant.

La validation de l'ensemble des stages est requise pour le passage dans l'année supérieure ou pour l'obtention du diplôme d'Etat.

Le dossier ne fait pas état d'évaluation des stages par les étudiants, des modalités de choix, ni d'un enseignement clinique par l'équipe pédagogique de l'école. L'élaboration d'une charte des stages serait intéressante.

La mise en place de l'évaluation des stages par les étudiants est attendue et essentielle.

L'enseignement théorique dans le cadre du service sanitaire (SESA) est le seul à être mutualisé en DFGSMa. Aucune mutualisation d'enseignement n'est déclinée en DFASMa alors qu'elle serait possible notamment avec les études de médecine.

Lors du 2ème cycle d'études, les étudiants peuvent bénéficier d'UE universitaires d'initiation à la recherche du parcours recherche, proposées par le collège des sciences de la santé (mutualisation avec les filières Médecine, Pharmacie et Odontologie). Le programme et le nombre d'étudiants sages-femmes inscrits à ces UE ne sont pas renseignés.

Un enseignement Informatique et internet-Métiers de la Santé est dispensé à distance.

Une UE engagement étudiant valorisant les compétences développées dans la vie associative, sociale ou professionnelle de l'étudiant est proposée. Elle est de durée variable de 10 à 30 heures, valorisable jusqu'à 3 ECTS. Cette reconnaissance de l'engagement étudiant est une initiative intéressante et encore peu déclinée dans les formations de santé.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de sages-femmes est une école du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (CHU). Pour son fonctionnement, le CHU reçoit une subvention et un agrément de la Région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'un agrément de l'agence régionale de santé (ARS).

Le partenariat avec l'université de Bordeaux existe au travers des inscriptions universitaires des étudiants, d'une participation à la formation théorique du DFGSMa, la gestion des examens et de la délivrance du diplôme d'Etat.

Aucune autre information n'est disponible dans le dossier permettant d'apprécier l'universitarisation de la formation. Le statut d'école hospitalière est mis en avant dans le dossier ce qui entraîne que de nombreux items ne sont pas renseignés avec la remarque *non concerné* voire pour la gestion des stages « exclusivement placée sous l'autorité du CHU ».

Les liens avec l'université et le collège Santé sont à développer pour initier des relations interprofessionnelles dès les études et stimuler l'évolution de la recherche en maïeutique indispensable pour un diplôme conférant le grade de master.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le dossier fait état d'un taux de réussite approchant les 90% sans plus de précision. Les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ne sont pas renseignés.

La réalisation d'enquêtes de suivi des diplômés est fortement à encourager.

Pilotage de la formation

Une sage-femme enseignante dirige l'école de sages-femmes. Six sages-femmes enseignantes composent l'équipe pédagogique.

De nombreux intervenants dispensent l'enseignement théorique. Chaque UE est sous la responsabilité d'un coordonnateur dont trois sont enseignants PUPH en pédiatrie, gynécologie et obstétrique (section CNU 54)

L'équipe pédagogique est secondée par un personnel administratif universitaire pour la gestion des inscriptions, des examens et la délivrance du diplôme d'État.

Au sein de l'école, il existe un secrétariat mais le nombre de personnels n'est pas renseigné.

Un arrêté de jury est délivré par le Président de l'université. En revanche, la composition du jury est inconnue.

La qualité des intervenants, leur nombre et la proportionnalité entre PUPH, MCUPH, Praticiens Hospitaliers, Sages-Femmes enseignantes, Sages-femmes cliniciennes, vacataires extérieurs dispensant l'enseignement théorique, seraient à renseigner.

Les résultats des évaluations des enseignements théoriques et cliniques et le bilan des actions correctrices seraient nécessaires pour l'autoévaluation permettant l'amélioration de la formation.

Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné dans le dossier. Cependant, la réglementation d'une école hospitalière impose la réunion annuelle d'un conseil technique dont les missions peuvent être similaires. Toutefois, il n'en est pas fait état dans ce dossier.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

En deuxième cycle, les effectifs des promotions varient entre 34 et 41 étudiants.

Les étudiants issus de la procédure des passerelles intègrent le DFGSMa conformément à la réglementation mais le dossier ne donne pas d'indications chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés.

L'analyse du tableau présentant les nombres d'inscrits pédagogiques et le nombre d'étudiants ayant validé leur diplôme pose question. En effet, les taux de réussite varient de 77 % à 91 % selon les années en 4ème année d'études et de 41,5 % à 74 % en 5ème année.

Les faibles taux de réussite des étudiants au diplôme d'État, notamment en 2019-2020 (41 inscrits et 17 étudiants validant leur diplôme), interpellent et mériteraient une analyse approfondie alors que le dossier évoque dans la rubrique insertion professionnelle et poursuite d'études un taux de réussite d'environ 90%.

Les réorientations, passerelles sortantes ou suspensions d'études éventuelles des étudiants devraient être renseignées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Les modalités des stages : organisation, définition des objectifs de stage et leur validation.
- Les UE d'initiation à la recherche dans un parcours recherche commun aux filières Médecine, Pharmacie, Odontologie.
- Une offre riche en UE optionnelles.
- Une valorisation de l'engagement étudiant.

Principaux points faibles :

- Nombreux items non renseignés du dossier d'autoévaluation ne permettant pas une analyse objective de la formation.

- Absence d'indicateurs, en particulier l'évaluation des enseignements théoriques et cliniques et les enquêtes de suivi des étudiants et des diplômés.
- Absence de mutualisation d'UE disciplinaires avec des enseignements du DFASM.
- Manque d'innovations pédagogiques.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'évaluation structurée des enseignements théoriques et des stages par les étudiants, le suivi des étudiants, le devenir des diplômés sont des indicateurs qui devraient être analysés par le conseil de perfectionnement pour engager une démarche d'analyse de la qualité visant à l'amélioration continue de la formation pour une adéquation avec les besoins professionnels et leurs évolutions.

L'école de Sages-Femmes du CHU de Bordeaux devrait être soutenue pour son intégration à l'université de Bordeaux (possible depuis la loi HPST de 2009) comme école universitaire ou département de la faculté de médecine. Elle pourrait ainsi bénéficier :

- d'une large ouverture avec des possibilités d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé et l'initiation à la recherche ;
- de services en support pour la réalisation des enquêtes d'évaluation de l'enseignement théorique-clinique et de suivi des diplômés, pour développer des partenariats internationaux, pour l'élaboration d'initiatives pédagogiques, pour s'engager dans une approche programme compétences.

Une réflexion sur le développement d'une recherche spécifique en maïeutique est à initier pour permettre, par un doctorat dédié, de former des enseignants-chercheurs dans cette discipline.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en Sciences médicales* (DFASM) se déroule en trois ans (DFASM1, 2 et 3). L'ensemble correspond à 120 crédits européens. Il confère le grade de master et sanctionne le deuxième cycle d'études médicales. Son objectif est de conduire les étudiants à l'acquisition de connaissances et compétences cliniques et thérapeutiques et de les initier, par les stages hospitaliers et les gardes, à la prise en charge des situations qu'ils rencontreront dans leurs pratiques futures.

L'enseignement est dispensé à l'Université de Bordeaux (UFR des Sciences Médicales) en partenariat avec le centre hospitalo-universitaire (CHU de Bordeaux) et en lien avec les autres composantes du Collège Santé.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le DFASM a pour objectif de permettre l'accès au troisième cycle des études médicales et au Diplôme d'Etat de médecine.

L'organisation des enseignements théoriques comprend quatre modules d'enseignement en DFASM1, quatre en DFASM2 et un module ainsi que les enseignements du certificat de compétences cliniques en DFASM3. Pour valider le DFASM, les étudiants sont évalués par des ECOS (Examens Cliniques Objectifs et Structurés) depuis l'année universitaire 2020/21. Le dossier fourni ne décrit pas le détail des modalités pédagogiques.

L'accès aux outils de simulation est très limité et ne peut se faire que dans le cadre de quelques stages hospitaliers.

Les modalités de choix des stages hospitaliers sont détaillées et disponibles sur un site de l'université référencé. Il faut souligner que les stages hospitaliers réalisés pendant la période d'été sont choisis au mérite.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le positionnement dans l'environnement socio-économique évalué à travers la politique de stage comprend des stages effectués au CHU de Bordeaux mais aussi un stage chez le praticien. Certains stages sont fléchés pour faciliter le parcours des étudiants en difficulté.

Un parcours d'initiation à la recherche pluridisciplinaire est proposé dès le premier cycle (DFGSM). Ce parcours comprend un stage en laboratoire. Des financements pour année recherche sont possibles.

Sur le plan international, les échanges ne sont pas accessibles aux étudiants du deuxième cycle.

Des collaborations étroites existent avec l'université Bordeaux Montaigne, dans le cadre du co-portage du master *Information et médiation scientifique et technique*, initialement créé par l'UFR des sciences médicales de l'ex université Bordeaux Segalen.

Un master d'excellence en philosophie des sciences médicales est en projet suite à la mise en place d'une option philosophie en première année du parcours d'accès spécifique santé (PASS).

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La poursuite d'études est automatique dans cette formation puisque tous les étudiants passent en troisième cycle à l'issue de l'examen classant national (ECN) pour la suite de leurs études médicales en vue de leur spécialisation obligatoire.

Pilotage de la formation

L'encadrement pédagogique fait appel à des enseignants hospitalo-universitaires, sous la supervision du doyen. Il existe une commission pédagogique dont l'organisation est en cours de finalisation. Des professionnels de santé non enseignants participent à cette commission mais aucune indication n'est apportée dans le dossier quant à la participation des étudiants.

L'évaluation des stages est effectuée via l'application Diosel et est obligatoire pour que l'étudiant soit affecté dans le stage suivant. L'évaluation des enseignements théoriques est en cours de réorganisation. Des auto-évaluations sont réalisées et discutées en commission pédagogique.

Une réunion formelle est organisée une à deux fois par an au sein de chaque unité d'enseignement et de chaque année d'études.

Les résultats des enquêtes font l'objet d'une communication au doyen ainsi qu'aux responsables d'année et aux responsables des modules d'enseignement. Une synthèse est fournie aux représentants étudiants.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Le suivi des diplômés est effectué via les enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire (OFVU) de l'Université. L'équipe pédagogique considère avoir une connaissance fine de la situation des jeunes diplômés, notamment à travers les liens forts avec le conseil de l'ordre des médecins (interaction lors des demandes d'autorisation d'exercice).

Cependant, le dossier n'apporte aucune information sur la préparation et les résultats des étudiants à l'ECN.

Conclusion

Principaux points forts :

- Environnement scientifique et hospitalo-universitaire fort.
- Organisation d'un stage en pratique médicale libérale.
- Aménagement de parcours de stages pour les étudiants en difficulté.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire ne permettant pas une analyse objective de la formation.
- Absence d'information sur les modalités de préparation des étudiants à l'ECN et à ses résultats.
- Accès limité aux outils de simulation et dépendant des stages hospitaliers.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'utilisation de la simulation repose essentiellement sur sa disponibilité en stage hospitalier. Une organisation plus collective permettrait son déploiement.

Le collège Santé permet des interactions pluri professionnelles mais elles pourraient être renforcées notamment dans la réforme à venir du deuxième cycle des études médicales (mise en place du projet personnalisé) et dont l'application n'est pas réellement évoquée dans le dossier.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques* (DFASO) comprend deux années d'études réglementées et organisées en 4 semestres se déroulant à l'UFR de Sciences Odontologiques de Bordeaux. Il fait suite au diplôme de formation générale (DFGSO) et permettra l'accès au troisième cycle. Les deux années du DFASO se composent de 36 UE, sous forme de cours magistraux pour moitié, et d'enseignements dirigés et pratiques. La formation est complétée de stages cliniques, odontologie et hors odontologie, réalisés au sein du CHU de Bordeaux. Une première année de master peut être également obtenue en validant deux des UE Recherche (UER) proposées et en effectuant un stage dans un laboratoire labellisé.

Analyse

Finalité de la formation

Le DFASO a pour objectif principal de former les étudiants en chirurgie-dentaire et de les préparer à l'entrée en troisième cycle TCC (Troisième cycle court) ou à l'internat (Troisième cycle long avec internat de spécialité). La formation permet de préparer les étudiants à la pratique professionnelle et de leur donner les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier de chirurgien-dentiste. Le DFASO permet d'approfondir les connaissances acquises en licence en apportant une formation pratique, méthodologique et une formation clinique en odontologie.

Positionnement de la formation

Les stages se déroulent au sein du CHU de Bordeaux.

Dans chaque année de DFASO, un intervenant extérieur à l'établissement et issu du monde professionnel participe à l'enseignement.

Des échanges Erasmus permettent une mobilité de 5 à 7 étudiants par an.

Le double cursus Santé sciences permet l'obtention d'un double diplôme.

L'UFR entretient des liens étroits avec le conseil de l'ordre.

Organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique est formée de 32 enseignants issus du milieu académique et d'un intervenant extérieur issu du milieu professionnel intervenant dans chacune des deux années.

La formation se déroule sur 4 semestres aboutissant à l'obtention de 120 crédits ECTS. Chaque étudiant doit valider l'ensemble des unités d'enseignements (UE) en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 d'une part aux enseignements théoriques et dirigés, et d'autre part, aux travaux pratiques. Les UE font l'objet soit d'un contrôle continu soit terminal ; les évaluations sont organisées en présentiel ou en distanciel. Un contrat pédagogique est établi pour les étudiants en dette.

Le cursus comprend des UE communes à l'ensemble des étudiants et des UE libres, les étudiants devant, dans les textes, valider une UE libre par année de DFASO. Le dossier n'est pas suffisamment complet pour pouvoir estimer la possibilité qu'a l'étudiant de construire un parcours personnalisé en dehors des UER de Mater 1 et/ou sa pertinence. L'absence d'informations concernant les différentes UE, le volume horaire, les modalités d'enseignement de chaque UE ne permet pas d'émettre un avis sur ce point.

L'aptitude clinique acquise en stage est évaluée périodiquement afin d'estimer les écarts entre les objectifs à atteindre et les compétences acquises : l'avis des chefs de service est déterminant dans la validation des stages.

Le choix des stages s'effectue au mérite. Les stages se déroulent en temps partiel et en binôme (460 h/an) très en deçà des exigences interministérielles : le nombre de places disponibles en stage clinique au CHU est très limitant et empêche d'envisager des améliorations en matière de formation initiale. Ainsi, le volume horaire du stage clinique odontologique préparant les étudiants à l'exercice autonome de la profession est inférieur à celui préconisé dans les textes réglementaires (2 à 3 demi-journées hebdomadaires au lieu des cinq réglementaires). Une réflexion à ce sujet est mise en place au sein de l'UFR. Lors de ce stage clinique, les

étudiants travaillent en binômes auprès des patients, encadrés par des enseignants référents. Il est à souligner que le stage est évalué au moyen d'un carnet de stage permettant de suivre l'activité des étudiants. Outre le stage clinique odontologique, il est remarquable de noter que d'autres stages hors odontologie sont organisés dans d'autres services hospitaliers en DFASO1, permettant de ce fait une approche globale multidisciplinaire des patients. Des staffs permettent le lien entre stages pratiques et formation théorique.

Les formations communes de santé sont mutualisées (AFGSU et service sanitaire).

Des heures supplémentaires peuvent être effectuées en stages hospitaliers d'été pour les étudiants en difficulté d'apprentissage.

Des travaux pratiques sont réalisés sur des simulateurs en salles dédiées et ceci depuis de très nombreuses années.

Le Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) est organisé au cours du DFASO2.

Pilotage de la formation

La formation est essentiellement assurée par des enseignants hospitalo-universitaires d'odontologie assurant une triple fonction d'enseignement, de recherche et de soins. Très peu de professionnels libéraux ou salariés semblent participer à la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement ou d'une structure équivalente est prévue pour 2021. Les enseignants étant hospitalo-universitaire, des échanges s'opèrent mais de façon non formalisée pour remonter les besoins terrains au niveau de la pédagogie. La commission pédagogique restitue les synthèses des enquêtes mais les actions correctives restent à la marge et ceci en raison de moyens financiers limitants.

Les responsables d'UE des deux années de DFASO sont clairement affichés.

Les conditions des stages sont discutées en commission hospitalo-universitaire à l'UFR.

La gestion de la formation est assurée par une secrétaire pédagogique et 4 gestionnaires de scolarité.

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'a été réalisée qu'une seule fois sur la période écoulée. Cette évaluation est en cours de réorganisation au sein du collège des Sciences de la santé.

Les stages n'ont pas été évalués par les étudiants sur la période évaluée ce qui n'est pas acceptable.

Un retour sur la qualité de la formation, réalisé auprès des jeunes chirurgiens-dentistes diplômés, indique un taux de satisfaction à 3 ans de 75 %.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants dans la formation est stable (99 à 107 étudiants) en raison du nombre limitant de places en stages cliniques au CHU de Bordeaux. Le taux de redoublement en fin de DFASO1 et DFASO2 est extrêmement faible, (< 5 %). A de très rares exceptions, la totalité des étudiants en fin de DFASO poursuit en troisième cycle court (TCC) ou long (DES). Le nombre d'étudiants reçus à l'internat est variable. L'insertion professionnelle est de 94 % à 3 ans et 61% travaillent en Nouvelle-Aquitaine après obtention de leur diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation à la recherche pour ceux qui se destinent à une carrière Hospitalo-universitaire.
- Stages hospitaliers hors odontologie permettant d'acquérir une approche multidisciplinaire.
- Possibilité d'effectuer des stages volontaires pour consolider la pratique professionnelle.

Principaux points faibles :

- Le stage clinique est réalisé uniquement en binôme et avec un volume horaire inférieur à celui recommandé dans les textes réglementaires.
- Une quasi-absence d'évaluation des enseignements et l'absence d'évaluation des stages par les étudiants.
- Part faible d'intervenants extérieurs et manque d'ouverture vers l'exercice libéral.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation DFASO de Bordeaux souffre d'un manque de dynamisme et d'innovation particulièrement dus à des moyens financiers limités et donc très limitants et des places également limitées pour les stages cliniques au niveau du CHU de Bordeaux. Il est urgent d'envisager des actions car le temps d'exercice clinique des étudiants de DFASO est non seulement inférieur aux recommandations interministérielles mais également, uniquement en binôme. Des solutions novatrices à ce problème doivent être envisagées. Le recours à des services

d'odontologie délocalisés au sein de centres hospitaliers de la région Nouvelle Aquitaine pourrait être une piste de réflexion.

L'évaluation des stages devrait être précisée : les carnets de stage devraient permettre d'évaluer de façon suffisamment fine la quantité d'actes à réaliser et la qualité de ces actes en particulier au regard de la situation critique décrite ci-dessus. Le suivi des compétences est essentiel. Une réflexion autour des innovations pédagogiques pourrait également permettre d'envisager une alternative pour renforcer la mise en situation professionnelle et l'autonomie des étudiants. L'utilisation de nouvelles technologies numériques comme par exemple la CFAO (Conception et Fabrication assistées par Ordinateur) pourrait être développée. Bien évidemment ceci ne pourra être envisagé que si des moyens financiers sont alloués. L'ouverture d'une partie de la formation à la formation continue et un DU pourrait éventuellement être une source de revenu.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement s'avère absolument essentielle pour améliorer la formation. Les liens avec les structures de recherche environnantes pourraient être davantage formalisés et développés. La contribution de l'UFR face aux besoins en santé bucco-dentaire de la population n'est pas précisée, des actions menées par les étudiants pourraient être développées.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques* (DFASP) est une formation réglementée en deux ans se déroulant sur le site de Carreire : Collège Sciences de la santé de Bordeaux. Elle conduit à une spécialisation et à l'accès au troisième cycle des études pharmaceutiques, niveau auquel se fera l'insertion professionnelle au grade de docteur en pharmacie. Le DFASP permet progressivement une orientation professionnelle spécialisée choisie parmi pharmacie officinale, pharmacie industrielle et pharmacie hospitalière et biologie médicale (PHBM).

L'enseignement, socle commun et spécifique, est réparti en cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques (environ 10 %) et enseignements de préparation à la vie professionnelle en présentiel. A ces heures s'ajoutent les stages obligatoires : 2 semaines en S2, mi-temps hospitalier en DFASP2, 4 mois en S4 du parcours industrie, et 5 semaines pour l'initiation à la recherche.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif global du DFASP est la spécialisation professionnelle vers l'un des trois parcours : *Officine, Industrie* et *Internat* ce qui correspond aux différents métiers du pharmacien. Les objectifs sont clairs et bien définis aussi bien au niveau du socle commun que des différents parcours. Les connaissances et compétences nécessaires à l'orientation professionnelle et à l'exercice du métier de pharmacien en fonction du parcours choisi sont bien exposés tout comme l'organisation et la progressivité conduisant à ce choix.

Positionnement de la formation

L'UFR des Sciences pharmaceutiques de Bordeaux est, en termes d'effectif, 8ème sur les 24 UFR accréditées pour conduire au diplôme d'Etat de docteur en pharmacie et 1ère sur 3 dans la région Nouvelle-Aquitaine. Son parcours industrie est particulièrement attractif et riche. L'UFR accueille également des étudiants d'Outremer. Les enseignants-chercheurs de cet UFR sont rattachés à 6 des 11 départements de recherche de l'Université de Bordeaux et pour la quasi-totalité à des unités labellisées.

Le parcours industrie est mutualisé avec le master 1 *Industries pharmaceutiques et produits de santé* ce qui permet aux étudiants ayant suivi ce parcours d'accéder à ce master. Des UE sont également mutualisées avec le parcours *Technologie pour la santé* de cette même mention de master *Sciences du médicament et produits de santé*. Des enseignements du parcours officine sont ouverts à la formation continue du DU *Préparation à la pratique officinale*. Les UE d'initiation à la recherche sont mutualisées avec les autres filières de santé comme médecine par exemple.

Des liens de bonne qualité sont tissés avec d'autres organismes de formation comme : la certification C2i2 Métiers de la Santé en collaboration avec les universités de Aix-Marseille, Franche-Comté, Lille, Limoges, Lorraine, Paris, Poitiers, Reims, Rouen, Saclay, Strasbourg et Tours ; une collaboration avec la faculté de pharmacie de Limoges dans le cadre du projet pédagogique Inter-regional Student Phyto Challenge (2020-2023) cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'IdEx Bordeaux et les laboratoires Arkopharma ; une convention de partenariat a été établie avec la faculté de pharmacie de Lille ; une convention de partenariat avec IMT Mines Albi pour un double diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (délivré par l'Université de Bordeaux) et d'Ingénieur de MINES-Albi.

La formation s'appuie sur un vaste réseau de maîtres de stage agréés (393 pharmaciens officinaux) sur la région (départements 24/33/40/47/64), des liens avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'ordre des pharmaciens, l'Union régionale des professionnels de santé Pharmacien, l'association maître de stage, le Groupement interprofessionnel des industries de santé du sud-ouest, le LEEM (organisation professionnelle des entreprises du médicament) ainsi qu'une convention Sanofi et des liens avec différents établissements de santé : CHU de Bordeaux, Centre régional de lutte contre le cancer Bergonié, Centre hospitalier spécialisé (CHS) Charles Perrens, CHS de Cadillac, CH de Libourne, Bagatelle, Tour de Gassies, polyclinique du Tondu.

L'activité d'échanges internationaux et d'attractivité est importante : une vingtaine d'accords internationaux (Allemagne, Espagne, Hongrie, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Turquie, Canada), et une convention avec l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) pour l'accueil d'étudiant sont engagés. Ceci conduit à une mobilité entrante et sortante. Par exemple en 2018/2019 la mobilité entrante était de 12 étudiants pour des UE de DFASP et trois en stages hospitaliers et la mobilité sortante était de 9 étudiants pour les enseignements et 8 pour un stage hospitaliers d'été à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est clairement exposée : les 120 ECTS sont répartis en 615 h d'enseignements en DFASP1 et 370 h en DFASP2 complétées par des stages. L'accent est mis sur la progressivité de la spécialisation et la possibilité pour l'étudiant de se réorienter. Ainsi le premier semestre et une partie du second sont consacrés au socle commun initié les années précédentes. Le second semestre est aussi le début de l'orientation professionnelle vers l'un des 3 parcours. Le DFASP2 est consacré à la spécialisation. Un droit de remords permet aux étudiants de changer éventuellement de parcours en fin de S2 suite à l'examen par un jury. Des passerelles sont également proposées en fin de S3, pour la réorientation des étudiants qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, continuer le parcours vers l'internat, voire même en fin de DFASP pour une réorientation complète faisant l'objet d'un contrat pédagogique. Dans l'ensemble de la formation certaines UE sont obligatoires d'autres sont librement choisies. Les UE sont capitalisables et définitivement acquises. Le parcours internat (PHBM) est bien en place et commence à partir du S2 de la DFASP1 afin de préparer les étudiants au concours national. Un parcours d'initiation à la recherche (master 1) est possible. Des UE recherche sont proposées. La durée du stage d'initiation à la recherche est de 5 semaines valorisée par 12 ECTS.

Le développement du numérique a permis des innovations pédagogiques telles que des capsules vidéo, de la pédagogie inversée, des jeux sérieux, des modules d'autoapprentissage. Une pharmacie expérimentale permet des simulations officielles. Des simulations sont également intégrées au parcours industrie tout comme des retours d'expérience de professionnels.

Les enseignants de l'UFR sont investis dans la transformation pédagogique : 25 % se sont formés auprès de la Mission d'appui à la pédagogie et à l'innovation (MAPI).

Des épreuves sont dématérialisées depuis 2014.

Les stages d'application en milieu officinal sont réalisés auprès de maîtres de stage agréés et en prolongement des enseignements coordonnés thématiques. Les stages d'application en milieu hospitalier sont effectués au CHU de Bordeaux ou dans des établissements ayant signé une convention ; les étudiants exercent des fonctions hospitalières centrées sur le patient telles que définies dans le référentiel national. Les stages industriels sont en lien avec l'UE librement choisie par l'étudiant. La mission d'appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle (MAOIP) de l'Université peut accompagner la recherche de ces stages industriels. Les stages du parcours initiation à la recherche sont réalisés dans des équipes labellisées.

Les échanges avec le tissu professionnel sont importants et permettent une adéquation entre la formation et les besoins en emploi des professionnels du secteur en matière de spécialisation et de compétences et une actualisation annuelle de la pédagogie. La professionnalisation est ainsi très présente avec des enseignements spécifiques et des stages mais également des compétences professionnelles additionnelles :

l'anglais, l'informatique, la formation aux gestes et soins d'urgence. Une formation de 40 heures permet aux étudiants du parcours officine d'obtenir l'attestation d'éducation thérapeutique des patients. Des travaux en groupe et en mode projet sont proposés pour développer les compétences managériales et la communication ; la gestion de projet se concrétise par l'organisation du forum des carrières, de tables-rondes, de journées de l'industrie ou de l'officine.

Des adaptations pédagogiques sont proposées aux étudiants à besoins spécifiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée des deux tiers des enseignants de l'UFR Sciences pharmaceutiques auxquels s'ajoutent des intervenants académiques et de nombreux intervenants du monde professionnel (> 50%). Le nombre d'hospitalo-universitaires de l'UFR des Sciences pharmaceutiques participant à la formation reste en dessous de la moyenne nationale (15 % vs. 20 %) mais l'implication des hospitalo-universitaires de l'UFR des Sciences médicales et des praticiens hospitaliers vient conforter l'équipe d'encadrement des stages. A noter la présence d'un seul PAST.

Chaque parcours est piloté par un binôme d'enseignants-chercheurs pour la vision pédagogique, les UE sont sous la responsabilité d'un enseignant avec une répartition équitable des responsabilités pédagogiques sur l'ensemble des enseignants. Des représentants étudiants sont impliqués dans les aspects organisationnels.

La commission pédagogique se réunit mensuellement et les compte-rendu sont accessibles à tous, enseignants et responsables étudiants. Des jurys de délibération sont établis chaque année. Un conseil de perfectionnement sera mis en place pour la rentrée 2020/2021 suite à une charte établie par l'Université de Bordeaux.

Les stages sont encadrés par des maîtres de stage agréés et les stages hospitaliers sont accompagnés par le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier coordonné par un enseignant hospitalo-universitaire de l'UFR.

Deux enseignants-chercheurs sont en charge de la mobilité étudiante. Une réunion d'information annuelle avec un retour d'expérience des étudiants « mobiles » permet de promouvoir cette mobilité.

La gestion de la formation repose sur 15,7 ETP hors service scolarité.

Dispositif d'assurance-qualité

Un livret « Modalités de contrôle des connaissances et des compétences » et un livret descriptif des UE regroupant l'intégralité des fiches UE sont portés à la connaissance des étudiants en début d'année universitaire via la plateforme pédagogique Moodle et le site internet. Ces livrets sont réactualisés chaque année.

Les retours des étudiants et des professionnels impliqués dans la formation permettent une amélioration continue en fonction des besoins et des pratiques professionnelles mais ils ne sont pas formalisés. Un questionnaire en ligne élaboré dès 2019 par un groupe de travail, comprenant des enseignants-chercheurs, des étudiants et la coordinatrice de la démarche qualité, a vu son déploiement retardé à la prochaine rentrée suite au contexte sanitaire. Les stages hospitaliers et officinaux font l'objet d'une évaluation dont les résultats sont analysés en commission pédagogique et donnent suite à des actions d'amélioration continue. Ainsi une plateforme en ligne « stage officinaux » est en cours de finalisation afin d'optimiser le choix du terrain de stage et la relation étudiant/UFR/maitre de stage.

Les compétences acquises en stage hospitaliers (mi-temps de DFASP2) sont suivies à l'aide d'un tableau de bord. Un dispositif d'auto-évaluation institutionnelle vient compléter le dispositif.

Les responsables de formation disposent des éléments permettant d'apprécier le devenir des étudiants à l'officine, en industrie, à l'hôpital, en recherche.

Résultats constatés

Le taux de réussite est supérieur à 80 % en DFASP, plus de 90 % des étudiants accèdent à la 2ème année grâce à la possibilité de « dettes d'UE ». Le taux de réussite du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) est de plus de 80 % en première session. Le taux de réussite en première session est globalement plus important pour le parcours officine par rapport aux autres parcours.

Le parcours industrie attire un nombre stable d'étudiants (environ 38 %), un basculement des étudiants de PHBM vers le parcours officine est observé en DFASP2 et est rendu possible par les passerelles et les droits au remord. Le taux de réussite au concours de l'internat est bon et en augmentation sur les années évaluées (de 30 % à plus de 40 %), il faut noter le bon positionnement de la moitié des étudiants admis et classés dans les 250 premières places.

Aucune réorientation n'a été observée depuis 2017 : tous les étudiants accèdent au 3ème cycle. Une très grande majorité des diplômés (86 %) sont en activité professionnelle stable et 12 % sont en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Accompagnement très marqué des étudiants y compris des étudiants en situation particulière.
- Innovation pédagogique et forte implication des étudiants en particulier dans l'organisation de manifestations.
- Liens forts avec le tissu professionnel tant pour l'enseignement que les stages et ceci dans les trois parcours.

Principaux points faibles :

- Absence de déclinaison de la formation en bloc de compétences.
- Absence de formalisation des enquêtes par les étudiants et par les professionnels impliqués dans la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation DFASP conduit au choix d'une orientation professionnelle pour ces futurs pharmaciens. L'accompagnement dans ce processus de maturation et de formation est très marqué et montre une efficacité avec de très bons taux de réussite. Néanmoins, le manque de personnels hospitalo-universitaires pourrait devenir préjudiciable à l'accompagnement des étudiants en milieu hospitalier.

Les apports dans la pédagogie des liens avec les professionnels du secteur sont très marqués. Une formalisation de ces échanges permettrait d'améliorer encore le processus. De la même façon l'évaluation des enseignements par les étudiants doit être formalisée.

Une transformation et un dynamisme pédagogique ont été initiés et doivent se concrétiser encore par l'évolution de la commission pédagogique en conseil de perfectionnement tout comme la définition des blocs de compétence et ceci afin d'être encore plus proche des besoins de la profession dans les différents secteurs d'activité et facettes du métier du Pharmacien.

MASTER PHARMACOLOGIE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention de master *Pharmacologie* de l'Université de Bordeaux est une formation en une seule année qui vise à former les étudiants et personnels de santé à l'évaluation des risques et bénéfices attachés à la consommation des médicaments et au bon usage de ceux-ci. Elle comprend trois parcours différenciés : *Pharmaco-épidémiologie* (PE), *Pharmacovigilance* (PV) et *Evaluation et promotion du bon usage des médicaments* (EPBUM).

Analyse

Finalité de la formation

La formation forme à la pratique et /ou la recherche en pharmaco-épidémiologie, pharmacovigilance et au bon usage des médicaments. Les étudiants à partir de la cinquième année d'études pharmaceutiques, les internes en pharmacie ou en médecine, des étudiants après avoir obtenu 60 crédits ECTS dans un master, des professionnels de santé étudiants sont admis à postuler à ce master 2.

Même si l'intitulé de la mention apparaît peu descriptif, les objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir, les débouchés ou poursuites d'études, sont clairement définis et portés à la connaissance des étudiants, notamment à travers des notices de supplément au diplôme, disponibles pour chaque parcours. Les enseignements dispensés apparaissent en bonne cohérence avec les objectifs de la formation et avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) accessible sur le site de France Compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Pharmacologie* de l'université de Bordeaux relève du champ Santé de cet établissement. Le dossier indique que cette mention *Pharmacologie* est originale quant aux formations qu'elle dispense, ce qui est peu crédible au vu des nombreux masters en épidémiologie/recherche clinique, en pharmacovigilance ou en *Santé publique* parcours *Thérapeutique/bon usage du médicament* déployés sur le territoire national. L'équipe « médicaments et santé des populations » de l'UMR INSERM U1219 /Université de Bordeaux et le centre d'investigations cliniques (CIC1401) représentent l'adossement recherche.

Différents acteurs des organismes publics de la santé (Santé Publique France, la Haute autorité de santé, l'Observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques Omedit, l'Assurance maladie) participent aux enseignements. Il est surprenant de constater l'absence de professionnel des entreprises du médicament dans la formation et de partenariat avec le LEEM (les entreprises du médicament) ou des laboratoires pharmaceutiques alors que les responsables évoquent que le master est « le master de référence pour les professionnels des réseaux nationaux des centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ». Un déficit d'analyse du positionnement sur le territoire national est évident.

L'ouverture à l'international procède d'un accotement au master international *Master in pharmacovigilance and pharmacoepidemiology* (Eu2P), reconnu par six universités européennes, l'Université de Bordeaux dirigeant ce consortium. Quatre parcours (*benefit assessment of medicines*, *medicines risk identification and quantification*, *medicines benefit-risk assessment* et *medicine and public health*) délivrés en langue anglaise, en distanciel intégral, sont accessibles aux étudiants de la mention *Pharmacologie*. Les modalités d'accueil des étudiants dans ce master international et les liens avec le master de pharmacologie ne sont pas décrits. Les inscriptions aux deux formations restent indépendantes l'une de l'autre.

Aucun autre processus d'ouverture à l'international n'est précisé dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

L'unique année de la mention *Pharmacologie* comprend classiquement six mois de stage au second semestre. Les trois parcours présentent au premier semestre un socle commun de six unités d'enseignement (UE) et trois UE au choix permettent aux étudiants de construire individuellement un parcours spécialisé et de valider les 30 crédits ECTS de la formation théorique. L'organisation pédagogique est détaillée et très lisible.

La formation est adaptée à la plupart des différents profils des étudiants, y compris ceux soumis à une contrainte particulière ou souhaitant valider des acquis de l'expérience. Le caractère majoritairement distanciel des enseignements (85 %) est de nature à faciliter cette mixité.

Les programmes des UE, accessibles sur le site de la formation, sont exprimés en compétences à acquérir. Les innovations pédagogiques (classes inversées, wiki, amphithéâtre actif, webinaires, quizz interactif) et les outils numériques et collaboratifs sont largement utilisés.

Le format privilégiant l'enseignement à distance d'une majorité des UE renforce l'autonomie des étudiants mais permet difficilement les travaux de conduite de projet en équipe. Beaucoup de cours s'appuient sur les résultats de travaux de recherche. Il est à noter que la formation ne comprend pas d'UE « Entrepreneuriat » ou « connaissance de l'entreprise » et ne propose pas d'accompagnement à la recherche de stage et à la construction du projet professionnel. Il est regrettable qu'aucune sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique ni ouverture vers l'acquisition de compétences complémentaires ne soient proposées dans la formation. Les projets et stages sont bien encadrés et préparés par une UE dédiée.

L'acquisition de compétences linguistiques en langue étrangère ne figure dans les tableaux de présentation des UE.

Les passerelles avec le master en langue anglaise Eu2P ne sont pas précisées.

Pilotage de la formation

Le dossier ne permet pas d'évaluer qui assure le pilotage de la formation : responsable de mention ? de parcours ? directeur des études ?

L'équipe pédagogique, constituée d'enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de praticiens hospitaliers, apparaît diversifiée et adaptée aux besoins de la formation. Elle est renforcée par des intervenants extérieurs issus des organismes de santé publique et différents acteurs de la société (journaliste). La proportion des enseignements assurés par ces intervenants extérieurs apparaît toutefois relativement faible (6,6 %). La composition de l'équipe pédagogique est portée à la connaissance des étudiants.

La mention dispose de moyens en personnels administratifs et locaux suffisants et adaptés aux modalités de l'enseignement à distance et les effectifs indiqués. Un comité pédagogique (sans la présence d'étudiants et de personnalités extérieures) se réunit chaque année. Il assure essentiellement l'organisation des enseignements et des examens. En l'absence formelle d'un conseil de perfectionnement, la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue relève du seul comité pédagogique qui s'appuie pour cela sur une évaluation des enseignements proposée aux étudiants à la fin de chaque UE.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement rapportées dans le document d'autoévaluation. Elles sont portées à la connaissance des étudiants.

Un conseil de perfectionnement doit être mis en place pour analyser des indicateurs de suivi des étudiants et d'évaluation des enseignements pour une démarche d'amélioration continue.

Dispositif d'assurance qualité

La démarche qualité pour une amélioration continue n'est pas effective en absence d'indicateurs analysés et portés à la connaissance des étudiants et des enseignants. Les indicateurs de suivi des étudiants, les profils d'origine et les taux de réussite des étudiants, sont transmis aux membres de l'équipe pédagogique. Il manque une analyse des profils des candidats et des inscrits au master, permettant d'évaluer l'attractivité du diplôme. Aucun indicateur concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude n'est présenté dans le document d'auto-évaluation. Cette absence d'indicateurs sur le devenir professionnel est problématique et empêche d'évaluer la pertinence de la formation de façon pertinente.

Il convient de souligner que le dossier relève pour chacun des items du dossier des points faibles, ce qui atteste d'une analyse pour une amélioration de la formation.

Résultats constatés

Les indicateurs de suivi des étudiants sont les effectifs que de deux années universitaires (2017/18 et 2018/19) sans commentaire explicatif. Les effectifs sont faibles (20 étudiants) pour trois parcours proposés. Le taux de validation du diplôme est d'environ 80 % ce qui paraît étonnant au niveau master 2 pour lequel un taux de réussite de près de 100 % est usuel. Une analyse par parcours serait nécessaire. Une analyse des profils des candidats à la formation (étudiants santé, étudiants inscrits au master Eu2P, formation continue, VAE, etc.) et du devenir des diplômés est indispensable pour l'évaluation d'une formation.

Conclusion

Principaux points faibles :

- Formation limitée à une seule année de niveau 2, non conforme au cadre national des formations.
- Manque d'information concernant le pilotage.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Manque d'UE d'ouverture professionnelle et d'UE de compétences transversales.
- Absence de suivi des étudiants et du devenir des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master tel qu'il est présenté ne correspond pas à une mention mais à un parcours de master. Il n'est pas possible de demander une accréditation pour un master uniquement déclinée en M2. Pour être conforme à la réglementation nationale des diplômes, il est indispensable de mettre en place un diplôme de master organisé en deux ans (M1 et M2). Une réflexion, en vue du projet d'offre de formation, est à mener au sein du champ Santé pour une restructuration ou la création d'un parcours par exemple au sein de la mention *Sciences du médicament et des produits de santé* ou *Santé publique*. Les liens avec le master international Eu2P sont à clarifier pour une meilleure valorisation et une optimisation du partenariat.

La création d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des étudiants, des diplômés et des professionnels employeurs et la définition de ses missions et moyens est nécessaire pour initier une démarche d'autoévaluation régulière et d'amélioration continue de la formation. Des indicateurs validés de suivi des étudiants et des diplômés ainsi que les évaluations des enseignements chaque année sont les préalables à toute démarche d'amélioration de la formation.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Santé publique* de l'Université de Bordeaux forme à la fois des futurs chercheurs et des professionnels en couvrant une grande partie du spectre de la santé publique.

Le master propose 11 parcours de santé publique, dont deux en e-learning. Quatre parcours sont proposés en alternance ou en apprentissage.

La première année (M1) est commune à la majorité des parcours, y compris aux parcours en e-learning, avec des choix d'unités d'enseignement spécifiques dès le 2e semestre (S2), permettant ainsi aux étudiants une « pré-spécialisation ».

Les parcours proposés couvrent largement les métiers de la santé publique : *Biostatistiques, Epidémiologie, Management des organisations médicales et médico-sociales, Promotion de la santé, Santé internationale, Santé publique, Santé travail environnement, Systèmes d'information et technologie informatiques pour la santé, Cadre de santé-manager, Public health data sciences*. Un parcours est enseigné en anglais, un autre en espagnol.

La formation (excepté pour les parcours en e-learning) est dispensée sur le site de l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (ISPED).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont clairement définis et présentés, ainsi que les modalités d'apprentissages et l'ensemble des compétences et connaissances à acquérir. Ils sont cohérents avec une formation en santé publique et avec ce qu'on attend d'un professionnel de la santé publique. Ils sont en particulier conformes à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). La formation ne délivre cependant aucune certification attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques.

L'ensemble des parcours permet de couvrir la plupart des métiers de la santé publique, certains parcours ayant une finalité plus spécifique (parcours Biostatistiques ou Epidémiologie), d'autre plus transversale (parcours Santé publique ou Santé internationale). Néanmoins, l'ensemble des parcours ayant un tronc commun en M1, tous les étudiants reçoivent une formation de base transversale.

Les débouchés sont cohérents avec la formation, en fonction des parcours. L'ouverture de la formation à l'apprentissage et à l'alternance est un point à souligner.

Positionnement dans l'environnement

Dans le paysage national, le master santé publique de Bordeaux apparaît comme un des plus dynamique et des plus complet et cohérent. Il s'appuie, historiquement sur l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (ISPED), composante de l'université de Bordeaux, le centre de recherche Inserm U1219 Bordeaux Population Health, et l'École Universitaire de Recherche (EUR) Digital Public Health.. A ce titre, la création de l'EUR Digital Public Health est un atout majeur dans un domaine de recherche et un secteur professionnel en plein développement et mutation. L'exemple de la création du parcours Public Health Data Science montre non seulement la dynamique de l'équipe pédagogique, mais également sa proximité des champs (et des besoins) d'actualités tant dans le domaine de la recherche en santé publique que dans le domaine des métiers de la santé publique. Au niveau régional, il existe un autre master santé publique à Limoges.

Cet environnement et la méthodologie développée par l'équipe pédagogique permettent une articulation fluide entre la recherche et la formation.

L'encrage régional est clair, avec des liens importants avec des acteurs du secteur public comme le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux (y compris dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé pour le parcours Management des organisations médicales et médico-sociales) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), mais également des entreprises privées (par exemple Sanofi) et des ONG (par exemple ALIMA). On notera au niveau national un partenariat avec Santé Publique France (SPF).

Au niveau international, 3 points sont à soulever :

- La démarche d'accréditation par le Council on Education for Public Health (CEPH), organisme nord-américain, a été initiée. C'est un effort notable alors que le master santé publique de Bordeaux a déjà une reconnaissance internationale claire.
 - La co-diplomation : avec l'université de Navarre pour le parcours Promotion de la santé en espagnol, et avec l'université de McGill pour le parcours Public Health Data Sciences.
 - La collaboration avec des universités étrangères, notamment dans des pays en développement, avec, ainsi, le soutien au développement de compétence en santé publique dans ces pays.
- En matière de formation pour les parcours non internationaux, un enseignement d'anglais est prévu, mais un soutien à une certification comme le TOEIC pourrait être envisagé.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est clairement affichée et en adéquation avec les objectifs de la formation.

Le tronc commun de M1 permet une formation transversale sur les éléments fondamentaux de la santé publique. La limite à 80 places en M1, pour environ 250 en deuxième année (M2), permet le recrutement d'étudiants en M2 venant d'autres formations en santé publique, notamment ceux de l'université de Limoges. La « pré-spécialisation » au S2 permet aux étudiants d'anticiper leur choix de parcours pour le M2. On regrette que le dossier d'autoévaluation ne précise pas si un étudiant ayant choisi des UE de pré-spécialisation spécifiques au S2 pourrait changer d'avis et choisir un autre parcours au troisième semestre (S3), dans la limite des compétences nécessaire.

L'organisation en 11 parcours fait du master santé publique de Bordeaux probablement la formation la plus complète en France en santé publique. Les propositions en e-learning et en apprentissage/alternance permettent d'élargir les modalités pédagogiques en fonction des situations des étudiants. Ces modalités sont bien structurées et clairement adaptées à la diversité des besoins. On soulignera aussi dans cette offre de formation un parcours enseigné en anglais (Public Health Data Science, PHDS), un autre en espagnol (Promotion de la santé et développement social, I-PROMS, qui est enseigné à distance). Enfin, le parcours PHDS fait partie d'un cursus master-doctorat dans le cadre de l'EUR Digital Public Health.

Les bourses d'excellence sont également un point fort du master, pour le développement des compétences dans les pays en développement.

La formation a été construite dans une démarche centrée sur l'approche par compétences, notamment en M1, qui est organisé par blocs de compétences.

La formation bénéficie aussi d'un fort adossement à la recherche, notamment à travers l'implication d'enseignants-chercheurs et chercheurs du centre de recherche Bordeaux Population Health au pilotage de la mention, aux enseignements et à l'encadrement de stages. Ces stages sont une part importante de la formation (jusqu'à l'ensemble du semestre 4 dans certains parcours).

L'enseignement de l'intégrité scientifique apparaît comme essentiellement centré sur le plagiat, alors que ce sujet d'actualité pourrait être renforcé et élargi, entre-autre à la fraude scientifique et aux liens et conflits d'intérêts. Cela est d'autant plus important dans le cadre du cursus master-doctorat au sein de l'EUR « Digital Public Health », la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique étant obligatoire en doctorat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formellement identifiée et permet un pilotage adéquat de la mention. L'organisation de ce pilotage est assez complexe, comprenant plusieurs commissions ou comités. Un conseil de perfectionnement unique pour l'ensemble de la mention est en place, bien que sa composition exacte ne soit pas communiquée (il comprend toutefois tous les responsables d'année/parcours de master, des étudiants et des anciens diplômés du master). Sans un aperçu des sujets traités, des décisions prises et de leurs mises en œuvre, il n'est pas possible de se prononcer sur la qualité de ce conseil de perfectionnement, ni même sur sa conformité à la réglementation puisque, entre autres, la participation des professionnels non académiques n'est pas établie.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement affichées, et en adéquation avec les objectifs.

L'équipe pédagogique du master est composée d'enseignants-chercheurs de l'université de Bordeaux qui assurent la majorité des volumes horaires, mais également de chercheurs et de professionnels issus des différents partenariats, ou collaborations avec des entreprises, institutions publiques, ou ONG.

L'ingénierie pédagogique bénéficie d'un personnel spécifique, ce qui permet une structuration et un développement accru de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement en M1, comme en M2, se fait sur dossier et audition pour certains parcours. Ces modalités sont transparentes et portées à la connaissance des candidats. Le nombre de places ouvertes en M1 est fixé de façon à pouvoir proposer une poursuite d'étude en M2 à l'ensemble des étudiants de M1, conformément à la législation, tout en accueillant un nombre importants d'étudiants en M2 issus d'autres formation. Un dispositif

d'assurance qualité / amélioration continue est en place, à partir de l'évaluation systématique des UE à l'aide d'un questionnaire standardisé, et d'entretiens avec les représentants des étudiants. Il n'est pas précisé si le résultat de ces évaluations est porté à la connaissance des étudiants, mais il est utilisé par les responsables pédagogiques pour mettre en place des actions correctrices ou d'amélioration. Le suivi du devenir des étudiants est effectué à la fois par les responsables de parcours, pour un suivi à court terme, et par les services centraux de l'université à travers les enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelle des diplômés, dont les résultats sont portés à la connaissance des étudiants et publiés sur le site web de l'université.

Un système de bourses d'excellence est mis en place pour faciliter le recrutement de candidats originaires d'Afrique Sub-saharienne ou d'Asie du Sud-Est.

Un suivi personnalisé des étudiants est aussi proposé. En particulier, dans les formations en e-learning, les temps de regroupements sont importants et permettent un suivi plus contextualisé des étudiants.

L'initiation de l'accréditation CEPH mentionnée plus haut (le CEPH est l'organisme nord-américain d'accréditation des programmes de masters et d'écoles de santé publique) est un élément très fort de cette formation.

Résultats constatés

Les taux de réussites se situent autour de 80 %. Le taux d'insertion professionnelle au cours de l'année suivant le diplôme est bon (> 75 %), et environ 13 % des étudiants poursuivent leurs études en doctorat. Seuls 8 % sont encore en recherche d'emploi à la fin de l'année suivant l'obtention du diplôme. Les emplois occupés correspondent bien au niveau du diplôme : ingénieur d'études, chef de projets, cadre, etc. On regrettera cependant le manque d'informations précises sur les niveaux et secteurs d'emploi par parcours. On notera l'attractivité de la formation, dans la mesure où environ 75 % des étudiants de M2 proviennent d'autres formations. La formation montre aussi une forte attractivité internationale, 20 % des étudiants étant d'origine étrangères. Les profils des étudiants ne sont cependant pas décrits, ce qui ne permet pas d'apprécier leur diversité.

Les effectifs ne sont pas décrits par parcours, pas plus que les taux de réussite, ce qui ne permet pas de déterminer si des disparités entre les parcours existent, notamment pour ce qui concerne les abandons, et plus particulièrement pour les parcours en e-learning.

Les détails de poursuite d'études, notamment en doctorat, ne sont pas non plus décrits.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation d'excellence avec une réputation nationale établie et une forte dimension internationale.
- Lien avec l'École universitaire de Recherche Digital Public Health portée par l'ISPED.
- Diversité et richesse des parcours proposés.
- Démarche d'accréditation CEPH engagée.

Principaux points faibles :

- Manque d'information précises sur le devenir des diplômés.
- Conseil de perfectionnement se réunissant de façon insuffisamment fréquente et n'impliquant pas assez des professionnels.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master santé publique de l'Université de Bordeaux est une excellente formation, avec une attractivité nationale et internationale remarquable. La démarche de développement qui a été initiée, notamment avec le développement du parcours Public Health Data Science, est à saluer, et doit se poursuivre. Il pourrait être envisagé de créer des partenariats avec d'autres formations de master en santé publique en France. A l'international, des collaborations avec des ONG locales dans les pays en développement peuvent être renforcées.

L'organisation de réunions du conseil de perfectionnement suivant un rythme régulier, et la participation de professionnels, en plus des étudiants ou d'anciens étudiants à ce conseil devrait être mieux formalisée à l'avenir. La formation à l'intégrité scientifique doit être développée, par exemple par l'organisation d'un séminaire sur le sujet, ou l'organisation de travaux en petits groupes sur un sujet portant sur l'éthique ou l'intégrité scientifique, avec une restitution à l'ensemble des étudiants.

Un réseau d'anciens élèves (alumni) pourrait être mis en place pour améliorer le suivi des diplômés.

L'implication importante de l'équipe d'ingénierie pédagogique mérite d'être soutenue, éventuellement avec des recrutements et des pérennisations de postes.

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Ce master *Sciences du médicament et des produits de santé* est une formation en deux ans permettant de se spécialiser dans des domaines de la Santé en rapport avec le cycle de vie du médicament et des produits de santé. Cette formation comprend deux parcours en première année (M1) *Technologies pour la santé* (TECSAN) et *Industries pharmaceutiques et produits de santé* (IPPS) et huit parcours en deuxième année (M2). La formation est ouverte à la formation initiale, continue et à l'apprentissage en fonction des parcours.

La formation se déroule sur quatre semestres pour 120 crédits ECTS. L'enseignement du M1 TECSAN est composé d'enseignements magistraux (CM), dirigés (ED) et pratiques (TP) complété par un stage en alternance. Le M1 IPPS est uniquement en formation initiale avec un stage. Les parcours de M2 comportent tous un stage ou une alternance. L'ensemble de la formation est majoritairement dispensé en présentiel au niveau du campus de l'université de Bordeaux. Cependant, certains enseignements peuvent être suivis et validés à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Il s'agit de former les étudiants à un haut niveau dans les différents domaines de la santé et de leur donner une spécialisation en relation avec les différentes étapes du cycle de vie du médicament et des produits de santé : production, qualité, affaires réglementaires et commerciales, contrôle, recherche de candidats médicaments, information scientifique. Les parcours sont en adéquation avec les besoins professionnels des secteurs de la santé industriels, hospitaliers et/ou de la santé publique. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. La finalité est une insertion professionnelle à des postes à responsabilités : les métiers visés sont bien définis selon les parcours. Ainsi, les finalités des parcours de M2 sont dans la grande majorité différenciées, hormis les deux parcours formant à l'analyse et au contrôle qualité des produits de santé, dont les finalités sont très proches et dont la plupart des enseignements sont mutualisés. Un de ces deux parcours est cependant plus spécifiquement tourné vers l'international (parcours *International program* : « *Analytical chemistry for drugs and natural products* »). La formation permet également l'accès à un troisième cycle et une orientation vers les métiers de la recherche.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est bien spécifique au niveau de l'établissement et au niveau régional. A l'échelon national, bien qu'en concurrence avec les 12 autres masters *Sciences du médicament et produits de santé*, le fort taux de candidatures d'étudiants extérieurs à l'université de Bordeaux témoigne de sa très forte attractivité et reconnaissance. L'attractivité au niveau international est plus réduite malgré l'existence d'un parcours tourné vers l'international (en 2019, aucune candidature en M1 et 5% des candidatures en M2).

Le recrutement pour le M1 s'effectue auprès d'étudiants ayant validé une licence ou un diplôme équivalent français ou étranger. Des recrutements directs en M2 sont proposés, en particulier pour des étudiants en santé ou des pharmaciens, médecins, odontologistes ou vétérinaires diplômés, ce qui permet leur permet d'acquérir des compétences complémentaires à leur formation et renforce par ailleurs les effectifs du M2.

Cette formation est fortement adossée à la recherche, à travers notamment l'établissement de relations étroites avec neuf équipes de recherche locales ou d'autres universités françaises. Cette formation bénéficie également de relations fortes avec différents acteurs du monde de la santé. En particulier, des accords de partenariat ont été établis avec l'entreprise pharmaceutique Sanofi ou avec le Leem (organe représentatif des entreprises du médicament en France). Ceci se traduit par une forte implication des professionnels dans l'enseignement, mais également dans l'organisation de la formation. De plus, des partenariats avec divers établissements supérieurs étrangers ont également été mis en place pour des stages et/ou des enseignements, ce qui démontre le positionnement international de la formation, particulièrement pour les deux parcours « analyse des produits de santé ». Cette formation permet une mobilité sortante et entrante.

Organisation pédagogique de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir pendant la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes. En particulier, ils sont facilement accessibles sur le site web de l'université de Bordeaux. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. La formation est conçue en quatre semestres représentant au total 120 crédits ECTS. Les deux parcours de M1 ont pour but d'assurer un même socle commun de connaissances du médicament et des autres produits de santé, quel que soit le cursus antérieur des étudiants. Ils préparent également au futur parcours de M2 au travers des UE de pré-spécialisation (correspondant à 9 ECTS pour le parcours IPPS ou 12 ECTS pour le parcours TECSAN). Une grande partie des enseignements est mutualisée entre les deux parcours de M1 (24 ECTS). Les parcours de M2 comportent tous un stage ou une alternance de 735 à 945 h.

Une formation à la recherche et par la recherche est proposée. Elle s'appuie sur neuf équipes de recherche locales pour proposer des enseignements, des projets tuteurés, des participations à des séminaires pluridisciplinaires et des stages.

L'organisation du M2 est parfaitement lisible avec des unités d'enseignements (UE) spécifiques pour chaque parcours, hormis cinq UE communes aux deux parcours analytiques. Quatre des neuf parcours sont ouverts à l'apprentissage dont deux exclusivement. Un parcours *Responsable médical en région* ouvrira en septembre 2021. Il a été proposé en concertation étroite avec le Leem pour répondre aux besoins des industriels et sera accessible uniquement en formation continue.

Des aménagements d'études, formalisés dans un contrat pédagogique, sont proposés pour des étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.

L'ensemble de la mention est ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels et personnels (VAPP).

La professionnalisation est très présente en proposant soit l'alternance soit un stage obligatoire de six semaines en première année et 24 semaines en deuxième année, avec rédaction d'un mémoire de stage et soutenance orale pour les deux années. Chaque étudiant est rattaché à un tuteur pédagogique compétent dans le domaine professionnel envisagé, ce qui assure un bon suivi du stage. De plus, 20 à 40% des enseignements sont assurés par des intervenants du monde socio-professionnel ou des chercheurs des établissements partenaires, ce qui est parfaitement en adéquation avec les objectifs de la formation.

L'ensemble de la formation a été organisée sous forme de blocs de compétences transversales communes à la mention et en compétences spécifiques propres à chaque parcours. L'ensemble des compétences acquises dans les différentes UE est clairement énoncé et porté à la connaissance des étudiants et des intervenants.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, en particulier à travers une approche par projets, des études de cas en petits groupes, des analyses d'articles scientifiques, des mises à dispositions d'outils d'auto-évaluation en ligne, etc. montrant une réelle implication de l'équipe pédagogique dans la formation. L'utilisation de divers outils numériques est courante au sein de la formation.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans l'ensemble des parcours de la formation : la qualité et l'intégrité des données sont au cœur de plusieurs enseignements et projets.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs de la faculté de pharmacie de Bordeaux. De nombreux professionnels du secteur public et privé interviennent dans les différents parcours. Des enseignants-chercheurs étrangers interviennent également dans certaines UE.

Le pilotage de la mention, ainsi que les responsabilités de chacun sont parfaitement clairs et définis. La mention possède un comité de pilotage, constitué des responsables des troncs communs de M1 et de chaque parcours de M2, permettant de coordonner efficacement la mention. Chaque responsable est par ailleurs en charge de coordonner le contenu et l'organisation de son parcours en association avec les différents enseignants. Un conseil de perfectionnement présent à l'échelle de la mention regroupant le comité de pilotage, des étudiants et des personnalités extérieures se réunit une fois par an et est chargé des décisions stratégiques à l'échelle de la mention et de diffuser l'information auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

La mention ne bénéficie pas de personnel dédié permettant de soutenir son organisation et son fonctionnement dans la durée, et ceci, malgré des effectifs importants (plus de 100 étudiants) et un grand nombre de parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des candidatures et les résultats des sélections sont réalisés par l'intermédiaire d'une plateforme numérique interne à l'Université de Bordeaux, ce qui permet un parfait suivi des dossiers de candidature. Des enquêtes sur le suivi des diplômés sont réalisées par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire à 6 et à 30 mois. Ces données sont disponibles en ligne sur le site de l'université de Bordeaux. Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) Leem réalise également le suivi des apprentis à 3 et 12 mois. Chaque parcours analyse son taux d'insertion et entretient un réseau d'anciens diplômés.

Des dispositifs d'auto-évaluation internes sont présents au sein de la formation, en utilisant différents outils, que ce soit pour les enseignements ou pour les stages. En particulier, une évaluation des étudiants et de la formation est réalisée par les maîtres de stage. Les lieux de stage sont également évalués par les étudiants. L'ensemble de ces informations sont transmises au conseil de perfectionnement de la mention, qui peut ainsi émettre des préconisations afin d'améliorer la formation.

Résultats constatés

La formation est attractive comme le prouve le nombre de candidatures hors université de Bordeaux : 71 % pour le M1, 87 % pour le M2. L'entrée dans la mention est sélective, avec 6,7 candidatures reçues pour 1 place disponible en 2016 et 5,1 candidatures pour 1 place en 2019. Il est à noter que le nombre de places en M1 est faible (27 pour l'année 2019) : l'essentiel de l'effectif est inscrit en M2 (128). L'effectif est stable.

Le taux d'étudiants en apprentissage est élevé (72,5 % des étudiants en 2019) et témoigne de l'intérêt des industriels et autres professionnels du domaine pour la formation.

Pour les deux années analysées, les taux de réussite sont excellents pour le M1 et le M2 (proche de 100 %).

Environ 10 à 15 % des étudiants diplômés poursuivent des études. L'insertion professionnelle est très bonne : 2 à 4 % des diplômés restent en recherche d'emplois après la formation mais la très grande majorité trouve un emploi stable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la mention.
- Forte proportion des étudiants recrutés en apprentissage.

Principal point faible:

- Manque de finesse des indicateurs permettant d'appréhender les profils des étudiants non santé et l'insertion professionnelle.

Analyse des perspectives et recommandations:

Cette formation présente une offre cohérente et complémentaire de formation autour du médicament et repose sur les expertises des enseignants-chercheurs et professionnels impliqués. Elle est attractive et correspond aux attentes des recruteurs. Cependant, la multiplication des parcours n'est justifiée que si elle est en adéquation avec l'insertion professionnelle. Ces éléments manquant, l'insertion professionnelle est difficile à estimer. Une analyse sur le devenir des étudiants par parcours est nécessaire tout comme des éléments différenciant les profils des étudiants qui rejoignent cette formation. Ainsi, les secteurs d'emploi et les types de poste occupés par les jeunes diplômés ainsi que les types de structures (publiques/privées) devraient être analysés pour mesurer qualitativement et quantitativement, plus encore, l'adéquation entre les profils des étudiants, les différents parcours et les débouchés.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

**Observations sur les rapports d'évaluation
du HCERES de l'offre de formation de 2e
cycle du champ Sciences de la Santé de
l'Université de Bordeaux**

L'ensemble des équipes pédagogiques des mentions de master du champ des Sciences de la Santé a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation, apportant, dans cette période cruciale de réflexion sur l'offre de formation, des éléments susceptibles de confirmer, compléter ou modifier les feuilles de route en vue de la nouvelle accréditation. De façon générale, l'ensemble des remarques est très cohérent avec les évolutions futures envisagées et a permis de conforter le collège Sciences de la Santé dans les projets et orientations retenues.

Master de la mention Pharmacologie

L'évaluation par l'HCERES du Master Mention Pharmacologie de l'Université de Bordeaux comportait des commentaires pertinents et constructifs démontrant le haut niveau de compétence du comité qui ont permis de clarifier certains éléments du dossier déposé et d'en améliorer la présentation.

Elle comportait également des commentaires qui témoignaient, au-delà de l'expertise générale manifeste du comité dans les champs de la pharmacie et de la santé publique, de limites possibles dans le champ spécifique de la pharmaco-épidémiologie et de la pharmacovigilance. Ces commentaires ayant parfois pu conduire à des conclusions fortes, nous nous sommes permis d'apporter une réponse point par point aux remarques du comité.

Commentaires portant sur la section Analyse

Commentaires portant sur la sous-section Finalité de la Formation

Le Comité d'Evaluation souligne, à juste titre, que l'intitulé de la Mention « Pharmacologie » apparaît peu descriptif. Nous partageons son opinion, la liste nationale des libellés établie par le Ministère ne permet pas de trouver d'intitulé adapté. Une mention dérogatoire Pharmaco-épidémiologie et Pharmacovigilance sera sollicitée dans le cadre du projet d'accréditation conformément à la recommandation du comité. Ces libellés, manquent cruellement dans le paysage français de la formation à l'évaluation du médicament.

Commentaires portant sur la sous-section Positionnement dans l'environnement

1. « Le dossier indique que cette mention Pharmacologie est originale quant aux formations qu'elle dispense, ce qui est peu crédible au vu des nombreux masters en épidémiologie/recherche clinique, en pharmacovigilance ou en Santé publique parcours Thérapeutique/bon usage du médicament déployés sur le territoire national ; ».

Nous comprenons que cela puisse paraître peu crédible à première vue. Ce constat est cependant juste et vérifiable, par exemple en consultant le site « trouvermonmaster.gouv.fr »

L'étude des programmes de formation de l'ensemble des masters concernant les domaines cités par le Comité (Epidémiologie et Recherche Clinique, Santé Publique, Thérapeutique/Bon usage du médicament, Pharmacovigilance) permet d'identifier une seule autre formation offrant une formation spécialisée véritable en pharmaco-épidémiologie.

Il s'agit du Master d'Epidémiologie Clinique et de Pharmaco-épidémiologie Sorbonne-Université. Dans celui-ci, une spécialisation en pharmaco-épidémiologie associée à un total d'enseignement de 9 ECTS est offerte. Dans ce master cependant, cet enseignement n'est pas associé à un enseignement de pharmacovigilance et ne permet donc pas de former des professionnels à la recherche et à l'évaluation globale du médicament après mise sur le marché (ce manque est logique dans ce master orienté vers la recherche clinique).

Un enseignement nettement moins important, de l'ordre de l'initiation à la pharmaco-épidémiologie, peut-être retrouvé dans trois autres formations en France (master MPCE des Universités de Rennes, Nantes ou Angers). Cet enseignement y correspond à un volume de 3 ECTS évidemment sans rapport avec l'enseignement que nous dispensé dans notre formation ni même dans celui dispensé dans le master de la Sorbonne précédemment cité.

Les masters dispensant un enseignement spécifique de pharmacovigilance sont quant à eux beaucoup plus rares et les enseignements y concernent majoritairement la vigilance des essais cliniques.

En synthèse, bien que cela puisse paraître malheureux, aucune formation de master, en dehors de celle que nous dispensons, n'associe à une formation en pharmacovigilance une formation en pharmaco-épidémiologie. La formation offerte au sein du Master de la mention de Pharmacologie, par la compétence globale qu'elle permet d'acquérir dans le domaine de l'évaluation du médicament et de son utilisation après mise sur le marché est de ce fait bien une formation de master originale et, unique en France.

L'audience de ce master est d'ailleurs nationale comme en témoigne la diversité des universités d'origine de nos étudiants, année après année.

2. *L'équipe « médicaments et santé des populations » de l'UMR INSERM U1219 /Université de Bordeaux et le centre d'investigations cliniques (CIC1401) représentent l'adossement recherche.*

Il nous semble qu'il y a ici une erreur mineure : l'adossement de recherche est l'UMR CR INSERM U1219 /Université de Bordeaux par l'intermédiaire de son équipe « Médicament et santé des populations ». Le CIC-1401 ne constitue pas un adossement de recherche mais est associé à l'enseignement et permet, par son expérience, de donner un éclairage professionnel sur les métiers de la recherche et les particularités, dans le domaine de l'évaluation du médicament, de la collaboration professionnelle avec les industriels du médicament.

3. *Il est surprenant de constater l'absence de professionnel des entreprises du médicament dans la formation et de partenariat avec le LEEM (les entreprises du médicament) ou des laboratoires pharmaceutiques alors que les responsables évoquent que le master est « le master de référence pour les professionnels des réseaux nationaux des centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ». Un déficit d'analyse du positionnement sur le territoire national est évident.*

Il nous semble qu'une erreur de lecture impacte la qualité de la conclusion du Comité.

Le dossier précise que le master de la mention de Pharmacologie constitue le master « de référence pour les professionnels des réseaux nationaux des centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ». Ces centres nationaux de pharmacovigilance et d'addictovigilance sont des structures publiques. Ils ne sauraient donc être représentés par des membres du LEEM.

La collaboration avec les entreprises du médicament est permanente. Pour les années 2016-17 à 2020-21, sur les 102 étudiants ayant suivi la formation, 22,6 % ont effectué leur stage dans l'industrie pharmaceutique ou en *Contract Research Organisation* (Répartition des autres secteurs de stages : Académique : 45,1 % ; Centre de Pharmacovigilances/Centres d'Addictovigilance : 17,6 % ; Agences/Institutions : 14,7 %).

Comme annoncé dans le document d'auto-évaluation, un conseil de perfectionnement du master de la mention de Pharmacologie va être constitué. Les industriels du médicaments y seront représentés soit directement soit par l'intermédiaire d'un professionnel exerçant en *Contract Research Organisation*, ces structures jusqu'ici centrées sur l'évaluation clinique ayant pris au cours des dernières années une nouvelle importance dans le paysage de l'évaluation des médicaments après mise sur le marché.

4. *L'ouverture à l'international procède d'un accotement au master international Master in pharmacovigilance and pharmacoepidemiology (Eu2P), reconnu par six universités européennes, l'Université de Bordeaux dirigeant ce consortium. Quatre parcours (benefit assessment of medicines, medicines risk identification and quantification, medicines benefit-risk assessment et medicine and public health) délivrés en langue anglaise, en distanciel intégral, sont accessibles aux étudiants de la mention Pharmacologie. Les modalités d'accueil des étudiants dans ce master international et les liens avec le master de pharmacologie ne sont pas décrits. Les inscriptions aux deux formations restent indépendantes l'une de l'autre.*

Le dossier déposé manquait ici de clarté concernant les articulations entre les deux formations de la mention de master de Pharmacologie. Il est nécessaire de redétailler l'architecture générale de la formation de master Eu2P.

Le master Eu2P est une formation coordonnée par notre équipe au sein de l'Université de Bordeaux dont le diplôme est non seulement reconnu mais codélivré par six universités européennes.

Ce master comprend deux années de formation : le *Eu2P Master Year-1*, et le *Eu2P Master Year-2*.

Le *Eu2P Master Year-1* permet d'acquérir les fondamentaux en pharmacologie clinique, épidémiologie, et biostatistique qui sont les prérequis du master de la mention de Pharmacologie qui correspond, par son niveau, sa structuration et son positionnement, à une 2^{ème} année de formation en master.

Les étudiants ayant validé la formation *Eu2P Master Year-1*, délivrée par l'Université de Bordeaux et que nous coordonnons donc également, sont donc admissibles pour l'entrée en Master de la mention de Pharmacologie sous unique réserve de leur pratique d'un français courant.

A l'issue d'une formation *Eu2P Master Year-1*, les étudiants francophones peuvent faire le choix de l'un des trois parcours nationaux (Formation Master de la mention de Pharmacologie, enseignement mixte associant e-learning et présentiel) ou de l'un des quatre parcours internationaux (Formation *Eu2P Master Year-2* en e-learning complet).

La validation de la formation *Eu2P Master Year-1* est la formation de première année directement correspondante au sein de l'Université de Bordeaux à la formation de deuxième année de master constituée par le Master de la mention de pharmacologie.

Commentaires portant sur la sous-section Organisation pédagogique de la formation

1. *Le format privilégiant l'enseignement à distance d'une majorité des UE renforce l'autonomie des étudiants mais permet difficilement les travaux de conduite de projet en équipe*

Nous sommes tout à fait d'accord avec le constat du Comité : l'enseignement à distance rend difficile la conduite de travaux en équipe. C'est pour cette raison que l'enseignement est maintenu sous une forme mixte.

En précisant, le format privilégie certes, pour la majorité des UE, l'enseignement à distance, mais à hauteur maximale de 85%. L'enseignement de chaque UE est donc mixte (distanciel et présentiel) avec pour chaque UE au minimum 15% du temps en enseignement présentiel (cf. ci-dessous planning de l'année en cours pour exemple). Cette philosophie et organisation a été adoptée justement pour permettre le maintien de périodes d'interactions renforcées avec les enseignants au cours desquels sont réalisées la synthèse de chaque UE et la revue de ces concepts clés à l'aide en particulier d'activités de groupes. Par ailleurs, ces temps sont à nos yeux essentiels pour favoriser la constitution d'une communauté d'étudiant et d'un esprit de promotion dans un enseignement mixte.

2. *Il est à noter que la formation ne comprend pas d'UE « Entrepreneuriat » ou « connaissance de l'entreprise » et ne propose pas d'accompagnement à la recherche de stage et à la construction du projet professionnel*

Nous remercions le comité pour cette remarque.

Dans la pratique, l'accompagnement à la recherche de stage est assuré de manière informelle et personnalisée par les coordinateurs et la secrétaire du master de la mention de Pharmacologie, chaque étudiant intégrant le master sans stage déjà identifié se voyant proposer, en fonction de ses souhaits, un ensemble d'outils (aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, séminaires avec des chercheurs et des professionnels des Industrie de Santé, liste de contacts utiles (type Unités de recherche, Agences Sanitaires, Industriels du médicament), liste des sites web spécialisés (type LEEM, EFPIA, ou EMA), et contact avec le bureau d'Orientation et d'Insertion Professionnel de l'Université. stratégie de recherche et un catalogue de contacts (institutionnels en agences, dans l'industrie, en CRO, en Centre de Pharmacovigilance ou Addictovigilance, ou en unité de recherche selon les souhaits). Suite à ce commentaire du comité, nous allons réfléchir à formaliser cette démarche et à l'intégrer à l'UE AO1.

Cette UE AO1 est déjà l'UE transversale dans laquelle est enseignée l'écriture des projets de recherche en vue de la recherche de fonds, dans une perspective professionnalisante puisque cette compétence est indispensable à acquérir dans le domaine professionnel de la recherche ou de l'évaluation du médicament. Cette UE pourra aussi être enrichie d'un contenu « Entrepreneuriat ou Connaissance de l'entreprise » comme suggéré, plusieurs intervenants et collaborateurs directs gérant des entreprises ou en ayant créé.

Par ailleurs, effectivement, aucune formation à l'éthique de la recherche n'est dispensée dans le Master de la mention de Pharmacologie, considérant que cet aspect est déjà abordé dans la formation *Eu2P Master Year-1* et que l'offre en ligne abonde dans le domaine. En revanche, la formation à la valorisation

scientifique intègre une formation concernant les revues prédatrices et des listings de ces revues sont remis aux étudiants.

3. *Les passerelles avec le master en langue anglaise Eu2P ne sont pas précisées.*

Comme expliqué précédemment, les étudiants ayant validé la formation Eu2P Master Year-1, délivrée par l'Université de Bordeaux et que nous coordonnons également, sont éligibles pour l'entrée en Master de la mention de Pharmacologie sous unique réserve de leur pratique d'un français courant. La validation de la formation Eu2P Master Year-1 est, au sein de l'Université de Bordeaux, la formation de première année de Master directement correspondante à la formation de deuxième année de master constituée par le Master de la mention de pharmacologie.

A l'issue d'une formation Eu2P Master Year-1, les étudiants francophones peuvent donc faire le choix de l'un des trois parcours nationaux (Formation Master de la mention de Pharmacologie) ou de l'un des quatre parcours internationaux (Formation Eu2P Master Year-2).

Commentaires portant sur la sous-section Pilotage de la formation

1. *Le dossier ne permet pas d'évaluer qui assure le pilotage de la formation : responsable de mention ? de parcours ? directeur des études ?*

Le dossier précise pourtant que « Le comité pédagogique de la mention est composé par les responsables de la mention, les responsables des parcours, et les responsables de chaque UE ».

Il précise également que ce comité « se réunit en début d'année civile pour faire le point sur le déroulement de la formation théorique de l'année précédente, discuter des appréciations des étudiants et des points à améliorer, planifier les mises à jour des contenus, planifier les soutenances et discuter d'éventuelles situations particulières des enseignants ou des apprenants. Un ordre du jour ainsi qu'un compte rendu de cette réunion sont envoyés à tous les participants. »

Il précise enfin que « Entre avril et juin, les responsables de la formation ainsi que les responsables des parcours, procèdent à l'évaluation des prérequis des étudiants et à la validation de leur demande d'inscription. »

En dehors de ces grandes étapes du pilotage du master, les aspects de micro-management ou de gestion courante sont, logiquement, exercés au fil de l'eau par les responsables de la mention et la secrétaire pédagogique.

2. *En l'absence formelle d'un conseil de perfectionnement, la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue relève du seul comité pédagogique qui s'appuie pour cela sur une évaluation des enseignements proposée aux étudiants à la fin de chaque UE. [...] Un conseil de perfectionnement doit être mis en place pour analyser des indicateurs de suivi des étudiants et d'évaluation des enseignements pour une démarche d'amélioration continue.*

Comme précisé dans le dossier, un conseil de perfectionnement constitué de personnalités extérieures à l'enseignement va être mis en place. Il est prévu qu'il inclue un représentant des étudiants, un professionnel exerçant en CRO, un professionnel exerçant en pharmacovigilance au sein de l'industrie pharmaceutique, un professionnel exerçant dans le domaine de la surveillance du médicament en agence, un professionnel extérieur exerçant en Centre de Pharmacovigilance ou addictovigilance et un professionnel extérieur exerçant une activité de pharmaco-épidémiologie en structure publique. Les réunions de ce conseil seront définies sur un rythme identique à celui des réunions du comité pédagogique. Les réunions du conseil devront cependant précéder les réunions du comité afin de permettre que les recommandations du conseil soient discutées et intégrées aux réflexions du comité pédagogique.

Commentaires portant sur la sous-section Dispositif d'assurance qualité

1. *Il manque une analyse des profils des candidats et des inscrits au master, permettant d'évaluer l'attractivité du diplôme. Aucun indicateur concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude n'est présenté dans le document d'auto-évaluation. Cette absence d'indicateurs sur le devenir professionnel est problématique et empêche d'évaluer la pertinence de la formation de façon pertinente.*

Nous partageons ici totalement la conclusion du comité. Le bilan de recherche du devenir des étudiants était en cours au moment du dépôt du dossier, les premiers éléments sont présentés en pièce jointe.

De même, une analyse succincte du profil des candidats est disponible en pièce jointe.

Ces analyses, réalisées pour les cinq dernières années universitaires, mettent en avant :

- un profil des étudiants admis à la formation incluant une majorité d'étudiants en pharmacie (75,3 %) ; les autres étudiants sont issus de formation en médecine (12,4 %) ou de master en santé publique ou sciences du médicament.
- une origine des étudiants admis à la formation incluant une majorité d'étudiants venant d'autres universités françaises (70,1 %) ; 18,6 % viennent de l'Université de Bordeaux et 11,3 % d'universités étrangères.
- Parmi les répondants à l'enquête de suivi en cours, la majorité avait trouvé un emploi directement et sans délai à l'issue de la formation (29 répondants à ce stade de l'enquête sur 85 étudiants concernés ; 13 autres étudiants sont des internes en médecine ou pharmacie toujours en cours de formation ; 1 était en formation continue ; la formation n'a pas été validée pour les 3 derniers). Parmi les 29 répondants, 18 ont trouvé un emploi directement après la fin du master quatre dans le mois suivant (62 %), trois dans un délai de un à deux mois (10,3 %), deux dans un délai de cinq à six mois (6,9 %) ; le dernier a prolongé sa formation par un DU de recherche clinique.
- une insertion professionnelle réalisée majoritairement dans le secteur hospitalier à l'issue de la formation (41,4 %) suivi par le secteur industriel (31 %), le secteur des agences et institutions (13,8 %) et le secteur académique (10,3 %). Un étudiant avait finalement décidé de se ré-orienter vers un métier d'officine.

Commentaires portant sur la sous-section Résultats constatés

1. *Les indicateurs de suivi des étudiants sont les effectifs que de deux années universitaires (2017/18 et 2018/19) sans commentaire explicatif.*

C'est effectivement regrettable et une erreur dans la constitution du dossier d'auto-évaluation.

Veillez trouver ci-dessous les effectifs pour les années 2016-17 à 2020-21 incluse :

- 2016-17 : 26 étudiants
- 2017-18 : 18 étudiants
- 2018-19 : 21 étudiants
- 2019-20 : 20 étudiants

Par ailleurs, les enseignements de ce master sont ouverts aux étudiants de l'Université de Bordeaux suivant une formation en master TECSAN. Sur la même période, 27 étudiants du master TECSAN ont sélectionné pour leur formation des UE proposées au sein du master de la mention de Pharmacologie.

2. *Les effectifs sont faibles (20 étudiants) pour trois parcours proposés.*

Nous partageons pleinement ce constat.

La capacité maximale d'accueil du master est de 25-30 personnes ; des effectifs équilibrés entre chaque parcours conduiraient donc à un effectif de 8-10 étudiants environ par parcours.

Dans les faits l'expérience retirée depuis le dépôt de la maquette actuelle a montré que cet équilibre n'était pas atteint et n'était certainement pas atteignable.

Le parcours « Bon Usage du Médicament », créé à l'occasion de l'élaboration de la maquette déposée pour la dernière évaluation, attire trop peu d'étudiants. Notre analyse est que ce parcours ne correspond pas à un besoin professionnel. Il va donc être fermé ce qui ne laissera que deux parcours pour le master de la mention pharmacologie :

- Parcours Pharmacovigilance
- Parcours Pharmaco-épidémiologie

Les enseignements issus du parcours BUM, qui constituent l'UE BUM-1 et qui contribuent au tronc commun de formation des étudiants seront insérés dans une UE commune aux parcours Pharmacovigilance et Pharmaco-épidémiologie à partir de la rentrée 2022-2023. Les enseignements issus du parcours BUM qui constituent l'UE BUM-2 et qui contribuaient jusqu'ici au tronc commun seront conservés sous forme d'UE optionnelles à partir de cette même rentrée 2022-2023. Les enseignements issus du parcours BUM qui constituaient l'UE BUM-3 seront quant à eux encore proposés comme UE optionnelle pour l'année 2022-2023 avant d'être abandonnés ce qui permettra le développement d'une autre UE dont le contenu reste à discuter avec l'équipe pédagogique (des besoins étaient déjà identifiés dans les domaines de la visualisation de données, de la formation à la connaissance des entrepôts hospitaliers de données, et de l'utilisation de l'apprentissage automatisé pour la recherche en pharmacovigilance et pharmaco-épidémiologie).

3. *Le taux de validation du diplôme est d'environ 80% ce qui paraît étonnant au niveau master 2 pour lequel un taux de réussite de près de 100% est usuel. Une analyse par parcours serait nécessaire. Une analyse des profils des candidats à la formation (étudiants santé, étudiants inscrits au master Eu2P, formation continue, VAE, etc.) et du devenir des diplômés est indispensable pour l'évaluation d'une formation.*

Nous partageons pleinement le constat du comité. Le taux annuel de réussite du master de la mention de Pharmacologie a, de fait, toujours été de l'ordre de 100% jusqu'au passage en enseignement mixte distanciel et présentiel.

Ce passage à un enseignement majoritairement en e-learning a entraîné un afflux de nouvelles candidatures pour des étudiants avec des profils beaucoup plus variés. Nous avons dû apprendre à sélectionner ces nouveaux candidats. Certains, dont nous avons retenu la candidature et qui avaient intégré le master de la mention de Pharmacologie l'année du passage en format mixte se sont avérés malheureusement d'un niveau très inférieur à celui que permettait de supposer leur diplôme ; les mêmes n'ont également souvent pas accepté le niveau d'investissement nécessaire à la validation de l'enseignement. Pour ces étudiants, que nous avons tenté d'accompagner au-delà du raisonnable, la validation du diplôme était évidemment impossible, mais le refus d'un redoublement l'était également administrativement. Plusieurs ont ainsi pesé sur les statistiques de réussite du master pour non pas une mais deux, voire trois années avant de renoncer ou avant que l'université accepte de refuser leur ré-inscription.

Ces erreurs de sélection ont été extrêmement lourdes de conséquences pour les enseignants, en difficulté face à ces étudiants et contraints de devoir s'impliquer aux dépens de leurs autres activités pour essayer de leur permettre néanmoins de réussir dans l'acquisition de leurs compétences.

Afin d'éviter que de telles erreurs se répètent, les étudiants présentant des diplômes issus de formation non directement connues des membres de l'équipe pédagogique sont, quels que soit leur profil, soumis à des tests de vérification des pré-requis avant que leur éligibilité pour l'accession au master de la mention de Pharmacologie ne soit confirmée.

Commentaires portant sur la section Conclusion

Principaux points faibles :

- *Formation limitée à une seule année de niveau 2, non conforme au cadre national des formations.*

Comme expliqué, la formation est accessible aux étudiants de la formation Eu2P Master Year-1 que nous coordonnons et qui est intégrée à la mention. Il y a donc bien dans le master de la mention de Pharmacologie une première année possible (en anglais, et ouvrant accès au Master de la mention de Pharmacologie sous condition de parler un français courant). Cet aspect n'était pas assez clairement présenté dans le dossier initial, nous nous en excusons.

En outre, nous n'avons pas défini de nombre de places garanties aux étudiants francophones issus du Eu2P Master Year-1. Ce nombre pourrait être fixé à 5 places pour le parcours de Pharmacovigilance et 5 autres places pour le parcours de Pharmaco-épidémiologie, soit jusqu'à 10 places garanties au total et affectées à hauteur du nombre de candidatures éligibles.

- *Manque d'information concernant le pilotage.*

Comme nous les avons rappelés en réponse (cf. Réponse aux « Commentaires portant sur la sous-section Pilotage de la formation » ; réponse n°1); les missions et modalités de fonctionnement du comité pédagogique et de l'équipe pédagogique étaient détaillées dans le document.

- *Absence de conseil de perfectionnement.*

Le document d'auto-évaluation faisait également état du souhait de développer un conseil de perfectionnement. Les principes retenus pour la constitution de ce comité ont été précisés dans les réponses (cf. Réponse aux « Commentaires portant sur la sous-section Pilotage de la formation » ; réponse n°2).

- *Manque d'UE d'ouverture professionnelle et d'UE de compétences transversales.*

Ce commentaire fait certainement référence aux commentaires sur l'absence de formation à la recherche de stage et à l'absence de formation à l'éthique de la recherche. Il ne tient cependant pas compte à notre sens de l'existence d'une UE (l'UE AO1) sur les « Aspects opérationnels de la mise en place d'études en pharmaco-épidémiologie et pharmacovigilance ».

Dans cette UE sont enseignés l'écriture des projets de recherche en vue de la recherche de financements, les aspects pratiques de la réponse aux contraintes réglementaires de la mise en place d'étude, les aspects de pratique de la composition, de l'affectation des missions et du management des équipes pour la réalisation et la conduite des études de pharmacovigilance et de pharmaco-épidémiologie. Intégrant des aspects professionnalisants allant de la recherche de financement aux principes de management, cette UE est, à notre sens, une UE répondant totalement au cadre conceptuel des UE de compétences transversales.

Comme détaillé, au vu des commentaires du comité, nous comptons cependant la faire évoluer pour intégrer également un enseignement formel à la recherche de stage.

- *Absence de suivi des étudiants et du devenir des diplômés.*

Nous avons fourni en réponse les résultats préliminaires de cette enquête de suivi pour les 5 dernières années.

Ces résultats préliminaires mettent en évidence pour la majorité des répondants un emploi trouvé immédiatement après la fin de la formation, dans le secteur de la pharmacovigilance publique pour plus de 40 % des étudiants et de l'industrie pharmaceutique ou des Contract research Organisation pour 31 % d'entre eux

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master tel qu'il est présenté ne correspond pas à une mention mais à un parcours de master. Il n'est pas possible de demander une accréditation pour un master uniquement déclinée en M2. Pour être conforme à la réglementation nationale des diplômes, il est indispensable de mettre en place un diplôme de master organisé en deux ans (M1 et M2). Une réflexion, en vue du projet d'offre de formation, est à mener au sein du champ Santé pour une restructuration ou la création d'un parcours par exemple au sein de la mention Sciences du médicament et des produits de santé ou Santé publique. Les liens avec le master international Eu2P sont à clarifier pour une meilleure valorisation et une optimisation du partenariat.

Cette analyse du comité est liée à l'absence de prise en compte de l'existence d'une première année de formation (Eu2P Master Year-1) donnant accès, en plus de la formation Eu2P Master Year-2 (pour tous les étudiants), au Master de la Mention de Pharmacologie (pour tous les étudiants ayant validé le Master Year-1 et pratiquant un français courant).

Nous nous excusons si ce lien entre les deux formations que nous coordonnons n'était pas suffisamment clairement présenté dans les documents soumis. Pour aller plus loin dans l'affichage de ce lien entre les deux formations, nous avons décidé de définir un nombre de places garanties aux étudiants francophones issus du Eu2P Master Year-1.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Sciences de l'Homme

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sonja Denot-Ledunois, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences de l'Homme et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Anthropologie
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Management du sport
- Master Sciences sociales

Présentation

Le champ de formations *Sciences de l'Homme* de l'Université de Bordeaux (dont l'intitulé classique, voire étroit, pourrait être modifié au profit de Sciences humaines voire Sciences humaines et sociales) regroupe six mentions de master : *Anthropologie* avec deux parcours ; *Psychologie* avec huit parcours ; *Sciences sociales* avec cinq parcours ; *Sciences de l'éducation* avec deux parcours ; STAPS : *management du sport* avec trois parcours et STAPS : *entraînement et optimisation de la performance sportive* avec trois parcours.

Cette offre de masters intègre des approches différenciées à partir des sciences de la vie (biologie, biomécanique, physiologie, neurosciences) et des sciences humaines (psychologie, sciences sociales) pour un accès à une insertion professionnelle dans ces secteurs ou à une poursuite d'études.

Elle correspond au périmètre des cinq composantes du collège Sciences de l'Homme : la faculté d'Anthropologie, la faculté de Psychologie, la faculté des Sciences de l'éducation, la Faculté de sociologie et la faculté des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ainsi que le Département des langues et cultures (DLC) et un ensemble de dispositifs de professionnalisation qui leur sont liés.

Au niveau de l'établissement, le champ complète l'offre des trois autres collèges de formation de l'Université de Bordeaux : Sciences et Technologies (ST) ; Santé ; Droit-Sciences politiques et Gestion (DSPEG) auxquelles s'ajoutent les formations de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), de l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV) et celles du Collège des écoles doctorales.

Plusieurs formations s'adossent à des partenariats conventionnés (IRTS, Institut régional du travail social de Nouvelle-Aquitaine pour les sciences de l'éducation et de la formation ; IEP, Institut d'étude politique de Bordeaux ; Université Bordeaux Montaigne pour la sociologie) et d'autres sont en cours de formalisation avec différents établissements. À l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, les formations de l'Université de Poitiers s'inscrivent en complémentarité avec cette offre.

Avis global

Le champ *Sciences de l'Homme* se définit comme un périmètre cohérent de formations et s'inscrit dans la stratégie de développement de l'Université de Bordeaux. Certaines formations travaillent étroitement avec le tissu économique local. L'ensemble des partenaires du territoire au niveau local et régional conforte ainsi les liens entre les différents secteurs socio-économiques et l'enseignement supérieur. Des dispositifs ont été déployés permettant aux étudiants d'effectuer des visites de structures, de rencontrer des acteurs du monde de l'entreprise et d'envisager de nouvelles modalités pédagogiques comme l'alternance, susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Le public étudiant bénéficie ainsi de l'opportunité d'accéder au diplôme de master sous différents statuts, en formation initiale, en formation continue, par la voie de l'alternance ou de l'apprentissage. Toutefois, l'environnement socio-économique ne semble pas toujours mis en valeur en raison d'un manque d'analyse fine des données relevant des différents cursus.

L'activité à l'international s'appuie sur une structure propre au collège Sciences de l'Homme permettant de favoriser et de coordonner la mobilité entrante et sortante dans les différentes formations, le service ECRIN (l'Espace collaboratif relations internationales). L'attractivité des formations sur le plan international se traduit par de nombreux accords de coopération et de partenariat (n=78) avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Ils sont développés dans un cadre d'accords interuniversitaires renouvelés ou mis en œuvre plus récemment.

L'articulation formation-recherche est soutenue par le caractère pluridisciplinaire de la recherche. Les relations avec des équipes reconnues sont bien développées, regroupant des unités de recherche du champ *Sciences de l'Homme* sans que la stratégie de formation à et par la recherche soit bien visible. Les interactions avec le Collège des écoles doctorales de l'Université de Bordeaux se concrétisent essentiellement par une formation à la recherche dans les masters en proposant aux étudiants d'assister à des séminaires de recherche ou de participer à des congrès scientifiques.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations.

Une exposition claire des objectifs des formations du champ *Sciences de l'Homme* et une bonne adéquation entre les contenus des enseignements et les finalités sont à souligner. Les formations proposées permettent d'acquérir de solides savoirs et compétences en cohérence avec l'insertion professionnelle visée ou la poursuite d'études en doctorat. Actuellement, la plupart des diplômés s'adressent à un public en formation initiale, mais également en formation continue ou par la voie de l'apprentissage (*Sciences sociales*).

Les secteurs d'insertion professionnelle visés correspondent aux objectifs pédagogiques et aux enseignements proposés à l'exception du master de *Psychologie* ou du master STAPS : *entraînement et optimisation de la*

performance sportive (notamment le parcours M3I2S) pour lesquels les métiers visés sont peu ou pas renseignés dans les dossiers.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Le champ regroupe un ensemble cohérent de formations du point de vue de la dominante thématique. Les six masters *Sciences de l'Homme*, d'envergure différente en termes de nombre de parcours ou de taille des équipes par exemple, ont un positionnement affirmé au sein de l'offre universitaire du territoire régional. La position attractive et relativement hégémonique de l'agglomération bordelaise contribue sans aucun doute à cette dynamique. L'implantation dans le tissu socioéconomique et les liens formalisés sont variés, tant dans les opportunités de stages ou de projets que dans la diversité et le nombre de professionnels intervenants. Cependant, l'absence de spécificité du parcours M3I2S des mentions STAPS au regard de l'offre nationale est un point à clarifier pour la construction des cursus d'études.

Les partenariats se développent au sein d'un environnement de recherche prenant appui sur un grand nombre d'unités de recherche avec une approche pluridisciplinaire caractéristique des sciences humaines et sociales, par exemple en anthropologie autour de la santé et des migrations. Les interventions des équipes mixtes d'enseignants de différents statuts et les projets communs en sont des illustrations. Au niveau du champ de formation, l'hétérogénéité de l'adossé recherche ne permet pas toujours de caractériser les synergies et ne rend pas bien visible la stratégie recherche de l'établissement.

Au-delà de la dimension recherche-formation, ces liens se retrouvent dans l'appartenance à des réseaux académiques internationaux (produisant séminaires et mobilités) ou bien dans le cadre d'échanges bilatéraux internationaux (essentiellement pour la mobilité étudiante/enseignante). Un partenariat original, autour des politiques publiques des arts et de la culture, a été établi entre le département des Sciences de l'éducation et celui de Science politique de l'Université de Strasbourg. On soulignera également la certification EUROPsy pour le master *Psychologie*.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations.

Le champ de formation est adapté aux différents profils et projets professionnels des étudiants y compris pour une préparation à une mobilité. L'organisation pédagogique des masters est bien lisible à l'exception des mentions Psychologie, Sciences sociales et STAPS : management du sport, ce qui limite, pour ces mentions, l'examen de la cohérence des unités d'enseignement (UE) en fonction des objectifs visés.

La quasi-totalité des formations peut accueillir des étudiants relevant de la formation continue et est ouverte à la validation des acquis de l'expérience ou à la validation des études supérieures. Certaines formations proposent l'alternance ou l'apprentissage par exemple les masters *Sciences de l'éducation* et *Sciences sociales*.

Les formations analysées présentent une architecture des parcours d'études qui respecte une progressivité permettant le cas échéant un choix de spécialisation. L'approche par compétences structure l'organisation de l'ensemble des enseignements même si elle n'est pas mise en œuvre dans toutes les formations. Soulignons les masters *Sciences de l'éducation* et *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* dont les maquettes sont structurées en blocs de compétences. La formation par et à la recherche n'est pas uniforme ; elle est contrastée selon le parcours au sein de la mention *Sciences sociales* et peu renseignée pour la mention *STAPS : management du sport*.

La place des stages et/ou des projets en milieu professionnel met en évidence des situations variées : les stages sont soit facultatifs (*Sciences sociales*), soit obligatoires mais d'une durée difficilement identifiable (*Psychologie* ; *STAPS : management du sport*) ou encore peu renseignés concernant les structures d'accueil. En somme, des caractéristiques qui méritent d'être davantage éclaircies. Enfin, l'accompagnement à l'insertion professionnelle au sein des masters prépare et favorise l'intégration dans un secteur d'emploi pour les étudiants diplômés, notamment en master *Anthropologie*.

L'usage du numérique et l'appropriation des pédagogies innovantes sont inégalement mobilisés dans les formations, par exemple en *Sciences sociales*, où les usages du numérique restent très classiques alors que certains des métiers visés impliquent la maîtrise de logiciels spécialisés, non évoqués.

La sensibilisation ou la formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est mentionnée uniquement au sein des masters *Anthropologie*, *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* et *Sciences de l'éducation*.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Le pilotage du champ s'organise selon des échelles de coordination et des modalités très différentes. Le format proposé semble relativement bien ajusté à la réalité pédagogique et s'appuie sur des équipes diversifiées composées d'enseignants-chercheurs, d'intervenants vacataires, dont l'amplitude de composition varie sensiblement (par exemple six enseignants-chercheurs en mention *Anthropologie* et vingt-huit en mention *Psychologie*). On pourra regretter le manque de détails d'une part sur l'apport spécifique des intervenants

professionnels dans les formations et d'autre part sur le nécessaire équilibre entre la contribution des enseignants professionnels non académiques et celle des universitaires.

Bien que certains conseils de perfectionnement soient opérationnels, peu de comptes rendus, voire aucun, ne sont transmis, ce qui ne permet pas d'analyser la nature des échanges. Les conseils sont parfois incomplets, c'est-à-dire sans représentants du monde socio-professionnel (*Sciences sociales*) ou à l'échelle du parcours uniquement (*Psychologie, Sciences de l'éducation*). Ceci est d'autant plus regrettable que les travaux des conseils de perfectionnement constituent une aide essentielle au pilotage, pour une amélioration de la qualité de la formation.

L'évaluation des compétences et des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants, ces modalités sont accessibles pour la communauté universitaire.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

Cet ensemble de formations présente une réelle attractivité même si les mentions n'identifient de manière exhaustive ni les cursus d'origine, ni les flux des étudiants. Les critères de sélection des masters et les éléments permettant d'apprécier la pression pour s'inscrire dans ces formations ne sont pas toujours présentés. Seul le master *Sciences de l'éducation*, rend publics les éléments de décision à l'appui du recrutement en première année.

Certaines équipes de master (*Sciences sociales ; Sciences de l'éducation*) prennent en charge elles-mêmes le suivi des étudiants, celui de leur réussite et de leur insertion professionnelle. Pour le master *Sciences de l'éducation*, ces données sont analysées et intégrées à la démarche d'amélioration continue de la formation. Les informations sur les taux d'insertion à 6 et 30 mois sont incomplètes pour les masters de ce champ rendant difficile l'évaluation du devenir des diplômés. Le master *STAPS : management du sport* ne présente aucune donnée d'insertion professionnelle.

Lorsque les parcours sont nombreux, la réflexion pédagogique se fait malheureusement peu au niveau de la mention. Cet éclatement des lieux de régulation rend difficile la mesure de la qualité de la formation. Ainsi il n'est pas clairement établi ni le rôle, ni la fonction des différents éléments ou dispositifs (bilan semestriel, conseil de perfectionnement par parcours / par mention), ce qui rend perfectible la démarche d'assurance qualité des formations.

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.)

Les documents de l'autoévaluation, parfois incomplets, et le nombre important de parcours ne permettent pas toujours une compréhension fine des contenus, des progressions et autres modalités pédagogiques.

Les effectifs indiquent que les formations sont attractives. Les taux de réussite sont très contrastés : élevés en master *Sciences sociales* notamment en première année (83 à 88%) mais plus faibles en master *Anthropologie* et surtout en *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* du fait d'un fort taux d'abandon (1/3 seulement de diplômés). En master *Sciences de l'éducation*, de forts contrastes entre le nombre d'inscrits en première et en deuxième année ne sont pas expliqués.

Plus généralement les dossiers d'autoévaluation devraient permettre d'identifier les taux de réussite par parcours.

Les données d'insertion professionnelle sont parcellaires avec des taux d'emplois observés à 6 ou 30 mois insuffisants qui varient entre 60 et 75%. Les poursuites d'études en doctorat ne sont pas systématiquement rapportées ; dans certains masters elles peuvent expliquer un taux apparemment plus faible d'insertion professionnelle.

Ces poursuites d'études sont nombreuses, tout particulièrement en master *Anthropologie* (6/15 diplômés en 2018 par exemple), 15 à 29% en master *Sciences sociales*, 20% en master *Sciences de l'éducation*. Le détail de ces poursuites d'études n'est malheureusement pas disponible pour évaluer la part de poursuites en doctorat. Les taux d'insertion sont contrastés, le master de *Psychologie* disposant d'un bon taux d'insertion (72% à 6 mois après la sortie du diplôme). Les mentions de *Sciences de l'éducation, Sciences sociales et Anthropologie* disposent de taux d'insertion moins élevés correspondant soit à une poursuite d'études, soit s'expliquant par les taux d'emploi dans les secteurs d'insertion visés.

Les données disponibles étant parcellaires, l'évaluation des résultats des formations reste incomplète et souvent insuffisante pour accompagner la démarche d'amélioration continue des formations.

Conclusion

Principaux points forts

- Un positionnement original des formations au niveau local, régional et national en lien avec une bonne attractivité.
- Une offre diversifiée avec un appui solide et pluridisciplinaire de la recherche.
- Des conditions d'études préparant à une mobilité internationale effective.
- Une approche par compétences initiée dans tous les masters et effective dans deux d'entre eux.

Principaux points faibles

- Des conseils de perfectionnement qui ne respectent pas toujours la réglementation et qui ne jouent pas tous pleinement leur rôle.
- Des données très parcellaires voire lacunaires sur les origines et les flux des étudiants ainsi que sur le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle.
- Un manque d'informations sur la contribution des intervenants professionnels dans les formations ; des équipes pédagogiques parfois mal identifiées.
- Un manque de clarté dans les modalités et la mise en place des stages dans certaines formations.

Recommandations

Le champ *Sciences de l'Homme* est le cadre attendu dans lequel le développement des différentes formations s'effectue à travers l'existence d'un processus d'amélioration continue soutenu par les travaux des conseils de perfectionnement. Cependant, le rôle du conseil de perfectionnement est loin d'être optimal et doit être amélioré pour une aide au pilotage opérationnel de chaque mention par une équipe pédagogique clairement identifiée. Il conviendrait d'en présenter la composition et d'organiser un suivi par exemple via un espace de documentation partagé.

Il serait également pertinent de préciser la contribution des intervenants professionnels dans les formations, afin de valoriser l'adéquation du champ de formation avec le monde socio-économique.

Il serait également utile de conduire une étude sur les opportunités de débouchés professionnels avec par exemple une prise en compte des besoins du marché de l'emploi territorial, national ou international. Dans ce contexte, l'effort d'ouverture internationale déjà visible des formations doit être maintenu et renforcé.

Une analyse fine au niveau des parcours faciliterait le suivi et l'évolution de l'offre, permettant aux pilotes et aux équipes pédagogiques de chaque mention de travailler les dimensions de la réussite, les modalités d'évaluation et l'évolution des contenus pour une amélioration continue de la qualité de la formation.

L'établissement pourrait améliorer la professionnalisation d'une part en rendant les stages obligatoires et d'autre part en renforçant l'usage du numérique, trop classique, en valorisant son application aux pratiques professionnelles.

L'organisation pédagogique des formations dans le champ *Sciences de l'Homme* est cohérente même si elle manque parfois de détails et pourrait mieux accompagner la formation par et à la recherche à travers des stages en laboratoire, des productions scientifiques, des événements transversaux aux formations de ce champ.

Au-delà de la nécessité pour certains parcours cités d'affiner leur évaluation et de reconfigurer certaines modalités pédagogiques, le partage et la mutualisation des expérimentations pédagogiques, au moins à l'intérieur d'une même mention, est à encourager et à renforcer.

Points d'attention

Outre les points faibles cités ci-dessous, le comité d'évaluation souhaite attirer l'attention de l'établissement sur une formation.

Le master *STAPS : management du sport* est une formation dont le pilotage est désorganisé, avec de fortes disparités entre les parcours. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés y est inexistant. De plus, on peine

à comprendre la pertinence du positionnement du parcours M3I2S par rapport aux autres parcours. Enfin, l'approche compétences n'est toujours pas mise en œuvre.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ANTHROPOLOGIE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Anthropologie* de l'Université de Bordeaux se déroule en deux ans et est accessible à la formation initiale et continue. Après un tronc commun de 301 heures d'enseignement lors de la première année (M1), deux parcours sont proposés durant la seconde année (M2) : *Santé, migrations, médiations* (346 heures d'enseignement), et *Cultures, politiques, sociétés* (340 heures d'enseignement). Ce dernier parcours offre la possibilité d'une double diplomation avec le master *Anthropologie des dynamiques sociales et du développement* de la faculté de philosophie et de sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles. Les enseignements ont lieu sur le campus Victoire, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'anthropologie.

Analyse

Finalité de la formation

La formation permet d'acquérir de solides connaissances et compétences en anthropologie, clairement exposées dans le dossier. Les secteurs d'insertion visés sont renseignés et correspondent aux objectifs pédagogiques et aux enseignements proposés : former des chercheurs et des experts dans différents domaines (patrimoine, action sanitaire et sociale, humanitaire, politiques publiques). Cette présentation de la formation d'experts valorise auprès des étudiants, outre la poursuite des études, les débouchés alternatifs au doctorat et aux métiers de l'enseignement et la recherche. Les compétences acquises correspondent à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Bien que n'étant pas la seule formation en anthropologie à l'échelle régionale, ce master propose une formation originale et attractive, tant pour la singularité des spécialisations offertes (notamment autour des questions de migrations et de santé) que pour son ancrage dans une recherche pluridisciplinaire, grâce à des liens avec d'autres formations, notamment celles du collège de santé de l'Université de Bordeaux, celles de l'Institut d'études politiques et les sciences et techniques des activités physiques et sportives. Ce master s'intègre également dans un parcours de la licence au doctorat en anthropologie, ce qui est rare à l'échelle régionale comme nationale.

Malgré une équipe pédagogique au format restreint, cette formation s'appuie sur un environnement scientifique dynamique et pluridisciplinaire (les unités mixtes de recherche : Passage, Les Afriques dans le monde et le IIAC-LAHIC, ainsi que le laboratoire Population Health de l'Université de Bordeaux et de l'INSERM). De même, les liens avec le monde socioprofessionnel sont riches, avec le développement de partenariats notamment avec des musées et des institutions sanitaires régionales.

Enfin, les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers sont dynamiques, notamment avec l'Université libre de Bruxelles, mais aussi grâce à la participation à un réseau européen sur le développement dans les pays du Sud donnant lieu à un séminaire doctoral européen (conventions Erasmus bilatérales avec les universités d'Uppsala en Suède, Mainz en Allemagne, Copenhague au Danemark, Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve, Leuven en Belgique). Des liens existent également avec des établissements canadiens, brésiliens et iraniens, ayant permis le développement de mobilités sortantes et l'invitation de chercheurs de l'université partenaire (Shahid Bâhonar de Kerman). La mobilité internationale entrante et sortante est satisfaisante et équilibrée (autour de 8-10 de part et d'autre chaque année).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est lisible et cohérente avec les objectifs de la formation. Après une première année de tronc commun, les étudiants choisissent entre deux parcours *Santé, migrations, médiations*, et *Cultures, politiques, sociétés*, le second offrant une possibilité de double diplomation avec le master *Anthropologie des dynamiques sociales et du développement* de l'Université libre de Bruxelles. Ce dispositif

répond bien aux objectifs annoncés, en cohérence avec la politique générale de l'Université de Bordeaux. Notons que le premier parcours, créé en 2010, est pionnier en France dans le domaine de la santé.

Formant à l'anthropologie dans un contexte pluridisciplinaire, cette mention est principalement destinée aux diplômés de licence d'anthropologie mais elle accueille également des diplômés d'autres disciplines avec le prérequis d'une formation d'au moins 60 heures d'anthropologie ou celui de suivre des enseignements de remise à niveau, notamment pour les étudiants en reprise d'études. Les étudiants disposent d'une solide formation à et par la recherche, avec des mises en situation régulières. Sur le plan de la méthodologie enseignée, les étudiants sont sensibilisés aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique.

Le master est ouvert à la formation continue. Il privilégie l'ouverture à l'international et il comprend un stage facultatif en M1, un stage obligatoire en M2, et une unité d'enseignement (UE) d'anglais académique par année. Les usages du numérique sont pertinents au regard des attendus de la discipline, notamment les outils audio visuels.

La présentation des débouchés et voies de poursuite d'études, de concours administratifs, d'emplois en recherche-développement au sein de cabinets d'études et de conseil, ou dans le secteur de la santé, de l'humanitaire, de la muséographie, du patrimoine et de la documentation, est claire et soutenue par la communication sur les sites internet et par des réunions d'information au début de l'année universitaire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique titulaire se compose de deux professeurs des universités et de quatre maîtres de conférences dont trois habilités à diriger des recherches, auxquels s'ajoutent des personnels vacataires, dont certains sont titulaires dans une des équipes de recherches associées. Chaque semestre, un bilan est organisé en présence de représentants étudiants. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année depuis 2018, et il est composé de deux enseignants-chercheurs, deux représentants du monde socio-économique, trois personnels administratifs, un documentaliste, et des représentants étudiants. Toutefois, en l'absence de compte-rendu, il n'a pas été possible d'examiner la qualité des échanges. Le dossier d'autoévaluation indique néanmoins une réflexion en cours sur le devenir des étudiants. Les modalités du contrôle des connaissances sont diversifiées et cohérentes avec les objectifs pédagogiques.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des effectifs étudiants et la mesure de l'attractivité de la formation se fait au niveau des services centraux et de la formation continue mais les flux et les parcours des étudiants ne semblent pas suivis avec précision. Le dossier ne comporte pas d'information sur les origines et les poursuites d'étude, ni même sur les taux de réussites aux examens. Seules les enquêtes sur l'insertion professionnelle et les mobilités internationales sont ici accessibles. Par ailleurs, le dossier stipule que la capacité d'accueil est limitée à 80 étudiants. Le tableau des effectifs des années 2017-2018 à 2019-2020 indique des chiffres supérieurs (de 84 à 102), ce qui pose probablement des problèmes de suivi individuel des étudiants, considérant la petite taille de l'effectif enseignant.

Résultats constatés

Si les effectifs semblent élevés au regard de effectifs attendus dans la discipline, le nombre de diplômés est étonnamment faible (entre 17 et 25, selon les années). Les tableaux ne présentent pas de données complémentaires qui permettraient d'éclairer ce constat mais le dossier d'autoévaluation évoque la présence d'étudiants en double cursus qui ne parviennent pas à obtenir les deux diplômes en deux ans. Une analyse de ces faibles taux de réussite doit être conduite.

Les taux d'emplois exposés dans le rapport d'autoévaluation sont de 66% (pour les 18 répondants à l'enquête sur le devenir à 30 mois de l'obtention du diplôme en 2017), 41% d'entre eux sont cadres. Ce taux faible s'explique en partie par un bon taux de poursuite d'études (6 sur 15 en 2018 par exemple). On regrette néanmoins que les données disponibles ne permettent pas bien d'identifier les poursuites d'étude et notamment les inscriptions en doctorat d'anthropologie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation originale et bien cohérente.
- Un environnement de recherche pluridisciplinaire dynamique.
- De nombreuses conventions avec des établissements étrangers permettant des mobilités entrantes et sortantes, ainsi qu'une double diplomation.
- Une bonne articulation avec le monde socio-professionnel.

Principaux points faibles :

- Un trop faible nombre de diplômés au regard du nombre d'inscrits.
- Des données trop lacunaires sur les parcours des étudiants et sur leur réussite pour soutenir la démarche d'amélioration continue de l'équipe pédagogique.
- Une formation reposant sur une équipe pédagogique de taille réduite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Anthropologie* repose sur une équipe pédagogique dynamique, bien que de petite taille, qui a su structurer une offre de formation lisible et originale, reposant à la fois sur une formation par et pour la recherche et sur des liens denses avec le monde socio-professionnel. Ce dynamisme pourrait être davantage mis à profit pour comprendre les raisons des faibles taux de diplomation chaque année. Une hypothèse est peut-être à rechercher dans le trop grand nombre de mémoires à encadrer, autour de 80 étudiants pour une équipe de six enseignants-chercheurs titulaires. Plus globalement, la démarche d'amélioration continue gagnerait à s'appuyer sur des données longitudinales concernant les flux et les devenir étudiants, notamment l'entrée en doctorat.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* de l'Université de Bordeaux est une formation initiale en deux ans, également accessible aux publics en reprise d'études. Elle est composée de huit parcours qui débutent dès la première année (M1) : (1) *Neuropsychologie clinique*, (2) *Psycho g érontologie et santé publique*, (3) *Psychologie clinique et psychopathologie intégrative : examen psychologique et psychothérapie*, (4) *Psychologie clinique de la santé*, (5) *Cognition et cerveau : neuropsychologie et neuroimagerie cognitives*, (6) *Psychologie du développement typique et atypique et de l'éducation de la petite enfance à l'adolescence*, (7) *Psychologie du travail, de l'orientation et des organisations*, et (8) *Ingénierie et recherche psychosociales : environnement et insertions*. La formation a pour objectif de former des psychologues mais également des experts et des consultants dans le champ sanitaire et social, de l'insertion sociale et professionnelle ou du développement durable. Elle permet également une poursuite d'études en doctorat de psychologie. Les enseignements se déroulent sur le campus Victoire, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et diffusés aux étudiants. Les compétences attendues sont exposées et permettent d'envisager une poursuite d'études en doctorat de psychologie ou de s'insérer professionnellement après le master. Néanmoins, les métiers visés et les compétences à acquérir ne sont pas assez précisément exposés dans le dossier, notamment pour rendre compte de la diversité des parcours proposés au sein de la mention. La formation proposée est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Psychologie* de l'Université de Bordeaux se présente comme une formation relativement unique au niveau local sans qu'il ne soit fait mention du master de Poitiers. Les parcours du master sont adossés à plusieurs unités de recherche : Département ECOR (Evaluation, Comportements, Organisations) : Laboratoire de Psychologie, LabPsy (EA 4139), Département Santé Publique : Unité INSERM U1219 (équipes « Psycho-épidémiologie du vieillissement et des maladies chroniques » et « Handicap, Activité, Cognition, Santé »), Département Bordeaux Neurocampus : Institut des Maladies Neurodégénératives, Unité CNRS CEA UMR 5293 (Groupe d'Imagerie Neurofonctionnelle), Département Droit et transformations sociales : Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale UMR CNRS 5114 ; Institut de sciences criminelles et de la justice (ISCI – EA 4633). Si la contribution de plusieurs laboratoires permet de proposer une offre de formation diversifiée, elle risque d'affaiblir la cohérence de cet environnement et la lisibilité de la poursuite d'études en doctorat, en l'absence d'une réflexion plus approfondie sur cet adossement.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont très peu exposés dans le dossier, au-delà de l'accueil de stagiaires et de la participation de professionnels à la formation. Il n'est pas fait mention de projets de développement de partenariats, y compris pour l'accueil de stagiaires. Une personne de l'équipe pédagogique pourrait en avoir la mission, par exemple.

Au niveau international, de nombreux partenariats existent avec des formations européennes, avec un label favorisant la circulation des psychologues au sein de l'Union européenne : 21 accords sont établis avec d'autres établissements, principalement allemands et espagnols. Sur les cinq dernières années, ces conventions ont permis la sortie de 7 étudiants et l'entrée de 52 étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est plus lisible en première année qu'en deuxième année. La spécialisation est progressive et un tronc commun existe : 5 des 8 unités d'enseignement (UE) au semestre 1, 3 des 8 UE au semestre 2, pour disparaître aux semestres 3 et 4. En deuxième année, l'organisation pédagogique à l'échelle de la mention n'est pas assez lisible. Chaque parcours propose des UE différentes et des volumes horaires

disparates, sans que cette structuration soit argumentée dans le dossier d'autoévaluation. Chacun des parcours propose des choix d'enseignements permettant aux étudiants de donner une orientation soit professionnelle soit recherche à leur formation.

L'accompagnement proposé aux étudiants ayant des contraintes particulières est bien décrit. Des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont proposés mais les demandes restent faibles (environ 6 demandes de VAE par an).

La formation à et par la recherche est présente au sein de cette mention. Chaque année, les étudiants doivent réaliser un travail d'étude et de recherche, en cohérence avec les attendus nationaux de la discipline. Les étudiants sont formés à l'utilisation des outils numériques et l'équipe pédagogique se saisit des pédagogies innovantes (tels que les classes inversées, ou l'utilisation de ressources vidéo), avec toutefois des contrastes forts au sein de l'équipe selon le compte-rendu d'un conseil de perfectionnement fourni en annexe.

Des stages sont identifiés dans tous les parcours de cette mention mais les informations restent lacunaires quant à leur volume horaire, enjeu pourtant crucial pour l'accès au titre de psychologue. C'est notamment le cas pour le parcours *Ingénierie et recherche psychosociales : environnement*, dont le dossier ne permet pas de savoir si le choix de l'UE stage recherche permet l'obtention du titre de psychologue, ni si cela est exposé clairement aux étudiants. Un accompagnement et des enseignements dédiés à l'insertion professionnelle sont proposés et sont particulièrement investis par une partie de l'équipe pédagogique.

Des enseignements de langue vivante sont présents, y compris quelques enseignements disciplinaires. La certification EUROPSY est également proposée. Des dispositifs d'aide à la réussite (via le numérique et des dispositifs spécifiques type PHASE) et d'appui à l'insertion professionnelle sont évoqués, malheureusement sans plus de précision.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 28 enseignants et enseignants-chercheurs. Malgré la faible lisibilité des annexes fournies, les documents indiquent une composition de l'équipe pédagogique cohérente avec les objectifs de la formation. Il est néanmoins regrettable que le document ne précise pas davantage l'apport spécifique des intervenants professionnels à la formation, alors qu'ils représentent 50% des volumes de formation en deuxième année, certes avec des disparités selon les parcours. Une réflexion à l'échelle de la mention serait à ce titre profitable pour renforcer la cohérence de leurs apports.

Le pilotage de la formation repose principalement sur les responsables de la mention et de chacun des parcours, avec une réflexion pédagogique qui est principalement animée à l'échelle des parcours. À ce titre, rappelons que le conseil de perfectionnement doit impérativement se réunir à l'échelle de la mention. Par ailleurs, le dossier indique la nomination de représentants étudiants et le compte-rendu évoque la présence de psychologues représentants les mondes professionnels sans mention des processus de nomination ou d'élection de ces représentants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien décrites et pertinentes au regard de la spécificité de chaque parcours. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont précisées mais un déséquilibre est constaté dans la maquette dans la correspondance entre les volumes horaires des enseignements et les crédits ECTS. C'est notamment le cas des UE obligatoires mutualisées en première année entre Dysfonctionnement et adaptation et Méthodes et outils en psychologie, qui permettent l'obtention de 6 crédits ECTS pour respectivement 46 et 72 heures d'enseignements.

Le supplément au diplôme est présent.

Dispositifs d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis par l'établissement mais certains indicateurs ne semblent pas disponibles, notamment la part de formation continue, les taux de réussite et la part d'étudiants choisissant les UE recherche par rapport aux UE préparant à l'insertion professionnelle après la formation. L'entrée en master s'effectue par une sélection sur dossier en première année mais aucune information n'est fournie sur le nombre de dossiers étudiés par parcours. L'évaluation des enseignements par les étudiants est proposée de manière uniforme à l'échelle de la mention sans présentation de ses résultats. Le dossier n'expose pas directement les données disponibles (en dehors des taux d'insertion) et ne présente pas d'analyse ou de piste d'amélioration de la formation, ce qui interroge sur la qualité de la démarche d'amélioration continue.

Résultats constatés

Les données mises à disposition ne permettent pas de connaître les taux de réussite en M1 et M2 et selon les parcours, alors qu'elles semblent disponibles pour l'équipe pédagogique lors des conseils de perfectionnement. Le suivi des diplômés est réalisé à l'échelle de l'établissement par l'observatoire de la vie étudiante. Pour l'ensemble des parcours de master, les taux d'insertion à 6 mois en 2018 et 2019 s'élèvent à 70% et 72% des sortants, auxquels s'ajoute 12% de poursuite d'études les deux années concernées. Entre 2014 et 2018, 75% d'entre eux sont cadres et la proportion public /privé est respectivement 46,1 et 53,9%. Il est très regrettable ici

de ne pas disposer des données (chiffres, types de métiers, etc.) par parcours. Aucune information n'est donnée sur le nombre de poursuites d'études en doctorat et leur mode de financement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation diversifiée et offrant de nombreux choix d'options.
- Un engagement de l'équipe pédagogique dans la préparation de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Un fort partenariat avec des établissements étrangers et une labellisation visant à favoriser la circulation des étudiants au sein de l'Union européenne.

Principaux points faibles :

- Une faible cohérence de la formation à l'échelle de la mention à partir de la deuxième année.
- Une politique des stages inégale selon les parcours ce qui peut poser le problème de leur validation pour l'obtention du titre de psychologue.
- Une insuffisante démarche d'amélioration continue à l'échelle de la mention, notamment du fait de l'absence de conseil de perfectionnement et d'analyse des données disponibles.
- Une faible lisibilité des poursuites d'étude en doctorat malgré la pluralité des unités de recherches auxquelles cette formation est adossée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Psychologie* de l'Université de Bordeaux propose une offre diversifiée dont la cohérence à l'échelle de la mention reste encore à construire pour la deuxième année, tout comme la lisibilité de l'adossement à plusieurs laboratoires de recherche. L'équipe pédagogique gagnerait à s'interroger sur la pertinence d'une harmonisation des unités d'enseignement, des modalités de contrôle des connaissances et des volumes horaires des stages entre les parcours. De même, la lisibilité des possibilités de poursuites d'études en doctorat est à améliorer. En outre, l'engagement d'une partie de l'équipe pédagogique dans les enseignements préparatoires à l'insertion professionnelle pourrait servir de ressource pour renforcer les liens avec l'environnement socio-professionnel (singularité des apports des intervenants professionnels dans les enseignements et dans l'évolution de la formation, développement de partenariats formalisés avec des lieux de stage etc.). Si la mention est visible localement, une réflexion sur la valorisation et le resserrement de la collaboration avec le tissu socio-économique reste à engager.

Enfin, la mise en œuvre de toutes ces recommandations implique de renforcer la démarche d'amélioration continue de la formation, notamment par la constitution d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, et par un meilleur usage des données disponibles sur les parcours des étudiants (origine, réussite, devenir, mobilités) et des résultats des questionnaires d'évaluation de la formation remplis par les étudiants. Dans ce conseil de perfectionnement, l'équipe pourrait alors notamment interroger la pertinence de se saisir de la diversité autorisée par la nomenclature nationale des masters en psychologie pour proposer des mentions distinctes pour le prochain contrat.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* a pour objectif, à partir d'une spécialisation progressive au cours des quatre semestres, de développer une expertise professionnelle, scientifique et technologique dans les domaines de l'éducation et de la médiation (parcours 1: *Éducation et médiation des pratiques et des savoirs*), de la formation et de l'insertion (parcours 2: *Responsable de formation et d'insertion*). Les compétences visées offrent des débouchés dans des activités variées relevant aussi bien du secteur éducatif que de celui de la santé, du travail social, de la formation en entreprise ou du secteur artistique et culturel. Les connaissances épistémologiques et méthodologiques permettent aux étudiants de pouvoir élaborer, concevoir et analyser différentes situations d'éducation et de formation. Le master est dispensé à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Bordeaux selon des modalités pédagogiques adaptées à la diversité des profils d'étudiants.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir par les étudiants sont explicitement définis par l'équipe pédagogique dans un guide des études. Les débouchés professionnels sont cohérents avec les objectifs de formation et ses contenus. Ils font l'objet d'une réflexion dans les conseils de perfectionnement. La mise en place de partenariats (par exemple avec l'Institut régional de travail social ou avec le Pôle d'enseignement supérieur de musique et de danse de Bordeaux) favorise l'insertion professionnelle des diplômés du master.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche des partenariats académiques innovants aux niveaux local et national (par exemple avec un master de science politique de l'Université de Strasbourg). La dimension internationale est moins affirmée même si quatre pistes de coopération (projets européens, réseaux francophones, etc.) sont identifiées et pointées comme un potentiel de développement lors des prochaines années.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicité. Les structures en appui de la formation (unités de recherche, écoles doctorales) et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités portées par ces structures sont clairement recensées. Des intervenants issus du monde socio-économique ou culturel permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

Organisation pédagogique de la formation

La formation, conçue en quatre semestres, présente des parcours de spécialisation progressive. Elle met en œuvre le système de crédits ECTS favorisant la mobilité des étudiants. L'offre de formation est adaptée à l'alternance et prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie (la validation des acquis de l'expérience -VAE- et la validation des études supérieures -VES- sont proposées pour l'obtention du diplôme). Les unités d'enseignement sont transcrites en compétences, définissant un référentiel mobilisé par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les projets (projets tutorés collectifs en M1) et stages (110 heures en première année, de 140 à 450 heures en seconde année, durée adaptée aux profils des étudiants) sont obligatoires et intégrés à la définition du cursus de formation. Leurs objectifs, modalités d'accompagnement et d'évaluation sont explicités et connus des étudiants. La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel (en entreprises, associations, laboratoires, etc.) cherchant à développer la compréhension de différents contextes professionnels et culturels (y compris dans une démarche ouverte à l'international).

Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants : cela permet des pratiques pédagogiques interactives (par exemple cours et exercices en ligne, outils collaboratifs) et l'adaptation de la formation aux besoins de publics divers (étudiants, alternants, stagiaires de la formation continue, etc.).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente dans le programme d'études. Ce cursus prépare également à la poursuite en doctorat (par exemple par des rencontres avec les écoles doctorales).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La teneur des enseignements (entre 25 et 50% selon les parcours) confiée à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socioéconomique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. L'ensemble de l'équipe est formée à l'approche par compétences. Le pilotage de la mention et des parcours est assuré par des enseignants-chercheurs. Des conseils de perfectionnement spécifiques au M1 et à chaque parcours ont lieu chaque semestre (cependant aucun compte-rendu n'a été joint au document d'autoévaluation, ce qui empêche d'en apprécier les contenus et fonctionnements). On regrette l'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences ainsi que le règlement du master (attribution des crédits, règles de compensation, etc.) sont explicites et en accord avec les attendus de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement (tableau de bord annuel avec éléments sur la formation initiale standard ou en alternance, la formation continue, les étudiants hors académie ou étrangers, les étudiants boursiers, etc.). Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics.

L'attractivité de la formation (mesurée par le nombre d'inscrits, le nombre de candidatures, la capacité d'accueil, etc.) est connue et est analysée au regard du contexte de la formation.

La mesure de la réussite des étudiants, en tenant compte des parcours de formation suivis, est réalisée, analysée et intégrée à la démarche d'amélioration continue de la formation. Le devenir des diplômés (que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle), ainsi que les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus et analysés au sein de l'équipe. Des informations concernant les secteurs porteurs sont transmises aux étudiants.

Résultats constatés

Les données chiffrées transmises sur trois ans montrent une relative stabilité des inscrits (pour autant des précisions seraient à fournir sur certains écarts entre le nombre d'étudiants en M1 et en M2 ; de même il manque le nombre de candidatures global et la répartition des profils pour apprécier réellement l'attractivité du master). La réussite moyenne sur les années de 2016 à 2018 est de 76% en M1, 75% en M2 EMPS et 95% en M2 RFI.

Pour les promotions 2017 et 2018, respectivement 60,5% et 62,5% des diplômés étaient en emploi (21,2% et 20% poursuivaient leurs études en doctorat ou en formation complémentaire).

Conclusion

Principaux points forts :

- Cohérence des contenus de formation et des débouchés professionnels qui correspondent à un besoin socio-économique bien identifié.
- Équipe pédagogique diversifiée qui accorde une réelle importance à l'amélioration de la formation.
- Lien étroit avec la recherche de par l'implication des étudiants et des équipes pédagogiques dans des projets scientifiques.

Principaux points faibles :

- Dimension internationale faible.
- Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de l'éducation*, présenté en deux parcours, vise à répondre à des besoins essentiels dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son organisation et son pilotage sont cohérents et pertinents. Il s'agit donc à partir de ces acquis de poursuivre le développement de la formation au niveau international en créant de nouveaux partenariats et de maintenir une veille territoriale sur les activités éducatives et formatives de

demain. Le pilotage devra également être renforcé notamment en mettant en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

MASTER STAPS : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention de master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* (STAPS : EOPS) portée par l'Université de Bordeaux comporte trois parcours qui se distinguent dès la première année (M1) : *Performance motrice humaine* (PMH), *Activités physiques adaptées* (APA-S) et *Motricité et ingénierie de l'intervention et de l'inclusion sociale et scolaire* (M3I2S). Ce dernier parcours mutualisé avec la mention de master *STAPS : management du sport* n'a pas eu d'étudiant inscrit à ce jour dans la mention STAPS : EOPS. La formation est dispensée à la faculté des STAPS de l'Université de Bordeaux. Elle comprend un total de 545 à 589 heures de formation en fonction des parcours, dont un minimum de 280h de tronc commun, ponctuée par un stage d'une durée totale de 840h au dernier semestre de la deuxième année (M2). Les enseignements, en présentiel, sont donnés sous forme de travaux dirigés (TD) et de cours magistraux (CM).

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la mention est, tout en assurant la continuité avec les parcours de licence, d'offrir une formation focalisée sur l'entraînement et l'optimisation de la performance sportive qui répond aux enjeux des professionnels du monde sportif. Ainsi, les objectifs de professionnalisation de cette formation, en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sont ceux décrits dans la fiche ROME de la mention. Toutes deux sont largement diffusées auprès des étudiants de la formation qui peuvent aussi poursuivre leur cursus universitaire en troisième cycle.

Les intitulés des différents parcours sont explicites. De plus, les objectifs de formation et de professionnalisation sont bien détaillés concernant les parcours APA-S et PMH. En revanche, la spécificité du parcours M3I2S ainsi que les possibilités de professionnalisation de celui-ci ne sont pas précisées dans le dossier. Ce manque d'information est peut-être à l'origine de l'absence d'étudiants de cette mention dans ce parcours.

Positionnement dans l'environnement

En focalisant sur des objectifs de formation orientés vers l'utilisation du numérique et des objets connectés, le master STAPS : EOPS de l'Université de Bordeaux est bien situé par rapport à celui de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA). En revanche, il n'est pas présenté plus largement dans le contexte régional comme Poitiers qui propose une mention de master STAPS : APA-S. Au niveau national, le nombre de mentions similaires n'est pas mentionné et la spécificité en regard des autres grandes métropoles proches (Toulouse ou Nantes) n'est pas explicitée.

Au niveau local, le master STAPS : EOPS a su se positionner en faisant intervenir outre les enseignants-chercheurs de la faculté des STAPS, des enseignants-chercheurs d'autres composantes de l'université en sciences de la vie, psychologie et sciences de l'intervention. Des professionnels du monde sportif sont aussi intégrés dans le cursus de formation. Des nouveaux liens, qui restent à formaliser et à consolider, existent aussi entre la formation et les étudiants bordelais de l'école nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux (ENSEIRB) et de l'école nationale supérieure de cognitique (ENSC), principalement sous forme de projets communs.

La formation à la recherche des étudiants est aussi bien représentée, avec l'organisation de séminaires sur de multiples thématiques scientifiques, y compris extérieures à l'Université de Bordeaux. Toutefois, il semble que la très grande majorité des enseignants-chercheurs locaux intervenant dans le master dépendent tous de la même équipe de recherche (PMH_DySCo) du laboratoire de l'intégration du matériau au système (unité mixte de recherche, UMR5218). Il conviendrait certainement d'élargir le nombre et diversifier les laboratoires adossés à la formation. On peut ainsi penser aux laboratoires de physiologie, ou encore de neurosciences dont la plateforme d'analyses du mouvement (PAM) serait certainement très utile dans la formation. Le nombre d'étudiants de la formation obtenant un stage au sein de PMH_Dysco ou d'autres laboratoires n'est pas précisé.

alors que les partenaires industriels ou associatifs sont nombreux et propres à insérer les étudiants tant pour leurs stages de fin d'étude qu'à l'issue de leur formation comme professionnels du secteur.

Au niveau international, même si certains projets sont à l'étude, il n'existe pas pour cette mention de partenariat avec l'étranger ce qui n'est pas inhabituel dans ce champ de formation. Pour autant, les programmes ERASMUS, ERASMUS+ ou BCI sont mis en oeuvre et connus des étudiants et permettent des mobilités internationales tant des étudiants que des enseignants-chercheurs.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est lisible avec une spécialisation progressive dans les différents parcours de la mention. Si le premier semestre de formation est entièrement mutualisé entre les différents parcours, les unités d'enseignement (UE) spécifiques se renforcent en particulier aux semestres 2 et 3. Le master est ouvert aux étudiants en situation de handicap et naturellement, vu le champ de formation, aux sportifs de haut niveau. L'accès à la formation par la voie de l'alternance et par la voie de l'apprentissage est en cours d'organisation. L'obtention du diplôme via le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée. Toutefois, si le master est clairement dans la poursuite d'un parcours de licence STAPS, aucune information n'est donnée quant aux possibilités d'accueillir des étudiants d'horizons plus larges, ni pour ce qui concerne l'adaptation de cette formation à ces profils variés.

L'approche par compétences est détaillée dans la formation et permet pour chaque UE de la positionner clairement dans ce cadre. Elle aide à bien différencier les principaux parcours APAS et PMH avec leurs champs d'intervention respectifs et leurs domaines de professionnalisation propres, principalement en lien avec la quantification de la performance motrice à l'aide des nouveaux objets connectés. Il est d'ailleurs étonnant de noter à ce stade qu'aucun enseignement n'est donné en travaux pratiques (TP) sur l'utilisation des outils connectés. Les seules interventions sous formes de CM et de TD semblent moins adaptées à une formation professionnalisante dans le domaine. Des tests de terrain sous forme de TP devraient être envisagés dans le cursus. Même si on peut s'interroger sur la présence d'un parcours APAS dans une mention de master STAPS : EOPS, il semble que ce soit la publication récente des fiches RNCP qui n'aie pas permis la création d'une mention STAPS : APAS en lieu et place du parcours APAS. Cela est prévu pour le prochain projet de formation.

La démarche scientifique est bien présente dans la formation avec, en particulier, le projet de soutien à la transformation et à l'expérimentation pédagogique (STEP) qui permet la tenue annuelle d'un congrès des masters au cours duquel les étudiants ont l'opportunité de présenter leurs travaux sous formes orales ou affichées. Des séminaires organisés par des enseignants-chercheurs des laboratoires de recherche sont aussi dispensés aux étudiants, conduisant ainsi à mieux cerner les enjeux de la recherche actuelle. Un à deux étudiants de la mention ont poursuivi leur formation en doctorat mais le nombre de stages de fin d'études réalisés en laboratoire n'est pas précisé. Une formation à l'intégrité scientifique et aux problèmes éthiques inhérents à la recherche scientifique est aussi présente dans la formation.

La formation à visée professionnelle est bien mise en évidence dans le cursus avec principalement deux stages, l'un en M1 de 175h et le stage de fin d'étude au dernier semestre pour un volume horaire de 840h. Ces stages sont le fruit de rapports importants entre la formation et les structures professionnelles. Les soutenances de stages, les séminaires, les présentations de projets, sont autant de possibilités de mettre en contact les étudiants avec le monde professionnel. Pour chaque stage un tuteur professionnel et un enseignant-chercheur sont impliqués dans le suivi de l'étudiant.

La formation en langue anglaise est bien présente dans la formation et l'obtention de crédits ECTS favorise les possibilités de mobilités des étudiants. De plus, certains enseignements sont dispensés en anglais même si leur proportion n'est pas donnée. On peut toutefois regretter l'absence d'une certification du niveau de langues à la sortie du master. Les standards à ce niveau d'étude sont d'obtenir un niveau C1 à l'issue du master. Il convient de souligner que la langue anglaise est le principal point cité dans le cadre de l'internationalisation de la formation qui reste donc à développer.

Naturellement, la crise sanitaire a créé de nouvelles modalités d'interventions pédagogiques avec l'usage de plateformes dédiées fournies par l'Université de Bordeaux. L'utilisation de ces plateformes reste toutefois, pour le moment, très traditionnelle avec une utilisation comme support de cours ou pour l'autoévaluation. La mise en place de pédagogies inversées et l'apprentissage de techniques de traitements de données informatisées n'apparaît pas non plus explicitement dans le dossier. Il mériterait d'être présent ou renforcé.

Pilotage de la formation

Le tableau de l'équipe pédagogique présentée comporte un effectif réduit de sept intervenants dont trois effectuent plus des deux-tiers de leur service dans la mention. Il est aussi fait mention de l'intervention d'autres enseignants-chercheurs dans la formation, internes ou externes à l'Université de Bordeaux, mais leur niveau d'intervention n'est pas précisé. De même, la part d'interventions réalisées par des professionnels du secteur n'est pas donnée et aurait dû être précisée. Il est donc difficile d'apprécier l'adéquation de l'équipe pédagogique à la formation.

La mention de master STAPS : EOPS est classiquement pilotée par une responsable de mention et deux responsables des principaux parcours de la formation (APA-S et PMH). Un secrétariat est aussi dédié en partie

au support administratif de la mention. Un conseil de perfectionnement composé de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de professionnels du secteur se réunit annuellement à l'issue de la période de formation. Plusieurs adaptations de la formation ont d'ores et déjà été réalisées sur proposition des membres du conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont votées annuellement et affichées sur l'espace numérique de travail (ENT) des étudiants inscrits dans la formation. Ces modalités suivent les règles classiques d'obtention des crédits ECTS et de compensation en respectant les réglementations nationale et européenne. Deux sessions d'examen sont organisées tout au long du master. Le supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la commission européenne et permet de retrouver le détail des compétences acquises par l'étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Des indicateurs concernant l'évolution des effectifs ainsi que l'insertion professionnelle des étudiants à 30 mois sont fournis. Cette formation ouverte en 2017 présente donc un suivi très récent de ces indicateurs. Le nombre de diplômés par rapport au nombre d'entrants en M1 est relativement faible (1/3) mais ne fait pas l'objet d'explication. Il conviendrait alors de préciser le devenir de ces étudiants.

Le recrutement dans la formation se fait sur dossier. Il est contingenté à 45 places en M1. La formation fait aussi l'objet d'une évaluation globale et UE par UE publiée sur le site de l'université.

Résultats constatés

Le master a un taux de pression relativement important avec six candidatures pour une place, son attractivité est donc réelle. Plus de la moitié des étudiants admis a effectué sa licence dans une autre université que celle de Bordeaux. L'admission n'est toutefois pas réservée aux meilleurs étudiants puis qu'étonnamment plus de 65% des étudiants ne sont pas classés parmi les meilleurs étudiants de licence au moment de leur entrée en master (rangs C, D et E). Les taux de réussite sont difficiles à calculer dans la mesure où le tableau des effectifs ne distingue pas les inscrits en M1 et en M2. On peut toutefois constater que le nombre d'abandons (dont on ignore s'ils sont en M1 ou en M2) est très important à ce niveau de formation (15% en 2018-2019). Il est urgent que la formation analyse ces données précisément.

Le suivi à 30 mois est bien organisé par l'Université de Bordeaux. L'enquête montre que l'accès à l'emploi se fait en moyenne en 5 mois après la fin de la formation ce qui est habituel dans le champ considéré. Le salaire net médian est de 1774€ ce qui reste, en revanche, en dessous du salaire médian d'un diplômé de master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Orientation intéressante du master sur la quantification de la performance à l'aide des objets connectés.
- Formation scientifique soutenue.
- Approche par compétences bien détaillée dans le supplément au diplôme.

Principaux points faibles :

- Absence de TP pour les analyses de terrains, l'utilisation des outils de quantification et de traitements de données.
- Équipe pédagogique trop resserrée.
- Déperdition importante d'étudiants entre le M1 et le M2.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master STAPS : EOPS de l'Université de Bordeaux a des objectifs professionnels et de formation clairs. Le caractère singulier de la formation sur les objets connectés en fait un atout qu'il conviendra de renforcer en particulier par la mise en place d'une formation plus pratique et par une équipe pédagogique plus diversifiée, incluant les métiers de l'ingénierie notamment. Ceci afin de mieux appréhender les caractéristiques et principes de fonctionnement des objets connectés dont l'utilisation est au cœur de la formation.

La certification d'un niveau de langue en sortie de master serait un atout pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants à l'international. Dans tous les cas, le développement de partenariats internationaux ne peut être qu'encouragé.

Enfin, il est nécessaire que le conseil de perfectionnement analyse finement les résultats des étudiants et le sujet des abandons afin de mettre en place un accompagnement plus efficace.

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *STAPS : management du sport* de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former des cadres dans le domaine du management public et privé du secteur sportif (fédérations sportives, collectivités publiques, sociétés d'économie mixte, entreprises). Il comporte trois parcours qui se différencient à partir du second semestre de la première année (M1) : *Gouvernance du sport et développement territorial* (GSDT) sur le campus de Pessac ; *Motricité et ingénierie de l'intervention et de l'inclusion sociale et scolaire* (M3I2S) sur le campus de Pessac ; *Management international des projets et des produits action sports – sports de glisse* (MI2PAS) sur le site de Bayonne. Un quatrième parcours, *Administration and management of professional sports clubs* a été interrompu en 2018. Le parcours MI2PAS est organisé en alternance (stage filé) tandis que les parcours GSDT et M3I2S organisent des stages lors du second semestre en M1 puis pour l'ensemble du quatrième semestre en M2.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *STAPS : management du sport* correspond bien à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui lui est associée. Il comprend trois parcours pour lesquels les débouchés et les spécificités sont clairement établis. Ils répondent effectivement à des besoins d'emploi différenciés dans le secteur du sport.

Les métiers ciblés sont clairement listés par parcours. Les suppléments au diplôme de chaque parcours précisent les compétences visées par la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *STAPS : management du sport* est bien positionné dans l'offre de formation de l'Université de Bordeaux. Deux des trois parcours (*Gouvernance du sport et développement territorial* : GSDT et *Management international des projets, produits action sports – sports de glisse* : MI2PAS) jouissent d'une antériorité qui a permis un positionnement visible dans le paysage local et national. Il est notamment fait mention d'une collaboration passée avec SciencesPo pour le premier parcours. Cette collaboration semble pertinente et il serait intéressant de la renouveler. Pour le parcours MI2PAS, les partenaires sont particulièrement pertinents dans le contexte régional et contribuent à sa visibilité nationale et internationale grâce à la présence des sièges sociaux d'entreprises internationales en Nouvelle-Aquitaine.

Le positionnement du parcours *Motricité et ingénierie de l'intervention et de l'inclusion sociale et scolaire* (M3I2S) est moins évident. Cette formation est située à l'interface de la mention *STAPS : management du sport* et de la mention *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive*, aux côtés des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 1er et 2e degrés. Son orientation vers les secteurs socio-éducatifs et sanitaires pose la question de sa pertinence dans la mention *STAPS : management du sport*. En dehors d'un accord avec une ligue régionale de football qui ne peut représenter qu'un nombre très restreint d'emplois, il ne semble pas que les organisations sportives soient au cœur du secteur.

L'adossement aux équipes de recherches est bien identifié. Plusieurs projets collectifs sont mentionnés mais il n'est pas possible d'identifier s'ils alimentent les orientations de chacun des parcours.

Organisation pédagogique de la formation

La distinction des parcours est progressive pendant le cursus. Des enseignements communs aux différents parcours existent en M1 puis les programmes se spécialisent.

En dépit d'une formation pertinente, les documents fournis ne donnent pas de lisibilité claire sur l'ensemble des éléments : le programme de formation du parcours M3I2S n'est pas complet dans les documents fournis (le supplément au diplôme ne présente que 30 crédits ECTS pour l'année de M2) et l'importance des stages dans les parcours n'est pas explicite. S'il est possible de deviner la programmation d'un stage en M1 et en M2, la durée n'est pas identifiée dans les documents.

Les compétences listées sont pertinentes. Ce référentiel ne semble pas encore mobilisé pour la mise en place d'une approche compétences qui structurerait pourtant l'organisation de la formation.

Les différents parcours démontrent de nombreuses qualités en matière d'innovation pédagogique mais ces dernières sont inégalement réparties : le parcours MI2PAS propose des enseignements en anglais/espagnol pour préparer à l'international ; le parcours MI2PAS semble davantage impliqué dans les dispositifs pédagogiques innovants. Il serait bénéfique de partager les bonnes pratiques entre les parcours de cette mention au bénéfice de tous les étudiants et de la cohérence de la mention.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs issus du secteur professionnel visé. Ils apportent des compétences complémentaires garantes d'une formation de qualité.

Dans l'ensemble, le pilotage de la formation nécessite une harmonisation entre les parcours et la définition d'un protocole rigoureux qui permettrait d'en faire un véritable outil d'amélioration de la qualité de la formation.

À ce jour, le protocole semble éclaté : il est fait mention d'un conseil de perfectionnement (dont on ignore la composition) qui se réunit une à deux fois par an (un seul compte-rendu est joint, lié à l'année 2018-2019), de bilans semestriels, de bilans par enseignement, de bilans de stages en alternance, de réunions semestrielles. Il n'est pas clairement établi le rôle et la fonction de cet ensemble de dispositifs dont il est difficile de mesurer l'efficacité pour la qualité de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Il est fait d'abord état d'une évaluation des enseignements qui semble systématique alors qu'il est mentionné ensuite une unique évaluation des enseignements par les étudiants, réalisée en 2017. Ce type d'enquête ne semble pas avoir été renouvelé et il n'est pas possible d'établir de quelle manière ces résultats ont été pris en compte pour améliorer la qualité de la formation.

Le dossier mentionne un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés en annexe qui demeure introuvable.

Dans l'ensemble, le dossier d'autoévaluation est lacunaire car il manque des informations essentielles sur la durée des stages, les modalités de suivi de la formation, les maquettes de formation ou l'insertion professionnelle. Les annexes posent de gros problèmes avec des informations très partielles : la maquette de formation d'un parcours de M2, un compte-rendu de conseil de perfectionnement pour l'année 2018-2019, un fichier de suivi d'apprentis qui ne concerne même pas le diplôme évalué, etc. Ces éléments manquants sont le signe d'un dispositif d'assurance qualité encore trop fragile.

Résultats constatés

Si le flux des candidatures à l'entrée en master est bien identifié, aucune donnée ne permet de connaître le statut des étudiants entre ceux inscrits en formation initiale, en formation continue ou par la voie de l'apprentissage.

Le taux de réussite est bon et révèle un accompagnement efficace des étudiants dans un parcours de réussite. Comme évoqué précédemment, il est regrettable qu'aucune donnée ne permette d'évaluer les résultats en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bon positionnement de la formation (parcours GSĐT et MI2PAS).
- Forte présence des partenaires socio-économiques.
- Internationalisation marquée dans la formation (mobilités et cours en langues étrangères).
- Bon adossement aux projets de recherche.

Principaux points faibles :

- Pilotage de la formation désorganisé avec de fortes disparités entre les parcours.
- Suivi de l'insertion professionnelle inexistant.
- Faible positionnement du parcours M3I2S par rapport aux autres parcours.
- Approche compétences non mise en œuvre à ce jour.

- Composition du dossier d'autoévaluation parcellaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il faut questionner la pertinence du parcours M3I2S au sein d'une mention STAPS : *management du sport*. Les différents parcours du master semblent gérés de manière indépendante. Un effort de mise en commun et d'harmonisation des processus d'autoévaluation et de pilotage favoriserait l'organisation du diplôme. La mise en place d'un outil de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés apparaît nécessaire, tout comme la mise en place de l'approche par compétences. Il est également attendu un soin particulier apporté à l'autoévaluation qui ne permet pas, en l'état, d'apprécier avec justesse la qualité de la formation.

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Sciences sociales* est une formation accessible en formation initiale et continue, pour certains de ses parcours. Après un tronc commun lors du premier semestre, les étudiants choisissent entre cinq parcours : *Chargé d'études sociologiques* (CES, 372 heures) ; *Intervention et innovation sociales* (2IS, dont le volume horaire n'est pas indiqué) ; *Métiers du politique* (MdP, 300 heures) ; *Problèmes sociaux et politiques urbaines* (PSPU, 423 heures) et *Science politique et sociologie comparatives* (SPSC, 438 heures). Cette formation est portée conjointement par l'Université de Bordeaux et l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Les enseignements ont lieu sur le campus du département de sociologie de l'Université de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

La mention permet d'acquérir de solides savoirs et compétences dans le champ des sciences sociales, tout particulièrement la sociologie et la science politique, pour former les étudiants à l'analyse, à la production de diagnostics, au montage et à la réalisation de projets. Les compétences et les métiers visés sont cohérents et globalement distincts d'un parcours à l'autre : *Chargé d'études sociologiques* (CES) à visée professionnelle, avec possibilité de seconde année en apprentissage ; *Intervention et innovation sociales* (2IS), formant à l'ingénierie sociale, destiné à la formation continue ; *Métiers du politique* (MdP) préparant aux métiers d'assistants d'élus ou de consultants politiques ; *Problèmes sociaux et politiques urbaines* (PSPU), à la fois formation théorique et à l'expertise professionnelle; et *Science politique et sociologie comparatives* (SPSC), visant principalement la poursuite vers le monde de la recherche et l'entrée en doctorat. On notera néanmoins des disparités entre les parcours quant à la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite en doctorat, alors que ces enjeux doivent être transversaux aux parcours.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est née en 2012 d'un rapprochement entre le département de sociologie et l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux, en lien avec la création de l'unité mixte de recherche (UMR) Centre Emile Durkheim, qui regroupe sociologues et politistes. Sur le plan régional, des mentions sciences sociales existent à Pau, Limoges et Poitiers, mais le master bordelais se distingue bien par ses spécialisations et bénéficie d'un environnement de recherche très dynamique. Des liens existent avec les mondes socio-professionnels, certes de manière très contrastée d'un parcours à l'autre. Le dossier évoque une co-animation de certains parcours (I2S et PSPU) par des intervenants professionnels, sans que leur rôle soit explicité. Des accords lient cette formation avec les universités de Montréal, Laval et Copenhague, ainsi que Venice International University, qui offrent des possibilités de mobilité d'un semestre ou d'une année durant la formation. Le dossier indique toutefois un faible investissement de ces conventions par l'équipe pédagogique et les étudiants, ce qui n'empêche pas l'arrivée régulière et importante d'étudiants étrangers en dehors de ces conventions (35 étudiants sur 149 inscrits en 2017, par exemple).

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier n'a pas permis d'examiner la cohérence des unités d'enseignement avec les objectifs visés, tant le tableau des enseignements est peu lisible. À la demande des étudiants lors de conseils de perfectionnement, les parcours débutent à partir du deuxième semestre, dans une structuration en Y comme le souligne le dossier. Si l'on comprend cette demande de renforcer la présence d'unités d'enseignement de parcours en première année, on regrettera néanmoins que ces enseignements ne se déploient pas de manière plus progressive, permettant de meilleurs échanges pédagogiques voire des passerelles entre les parcours.

La formation en alternance est ouverte pour le parcours CES, en association avec le centre de formation des apprentis de l'Université de Bordeaux, et le parcours 2IS propose des aménagements de la durée de stage pour les étudiants de la formation continue. Des enseignements en langue vivante, dont les contenus sont bien adaptés à la discipline, sont présents dans tous les parcours. À l'inverse, la formation par et à la recherche est

très contrastée d'un parcours à l'autre, ce qui peut se comprendre au regard des objectifs visés. Néanmoins, compte tenu du dynamisme de l'environnement recherche, une plus grande réflexion pédagogique sur ce point serait attendue. Le document évoque surtout des pratiques très classiques comme le tutorat ou la participation aux séminaires du laboratoire.

L'approche par compétences est favorisée, aussi bien dans le cadre de la formation à l'expertise et à l'intervention sociale que dans le cadre d'enseignements théoriques disciplinaires. Le document indique que des stages de 400 heures sont proposés aux étudiants de chacun des parcours, mais on ignore s'ils sont obligatoires, alors que la réglementation l'exige. Les usages du numérique restent très classiques alors que certains des métiers visés impliquent la maîtrise de logiciels spécialisés non évoqués dans le dossier. Il n'est pas fait mention d'une sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants-chercheurs du département de sociologie, auxquels s'ajoutent 10 enseignants-chercheurs de l'IEP de Bordeaux, qui assurent ensemble environ 70 à 87% des enseignements, ce qui laisse peu de place aux intervenants professionnels. À l'inverse, le parcours 2IS associe de manière très importante des intervenants extérieurs, jusqu'à 60% des enseignements, sans plus d'explication sur leurs qualifications, ce qui interroge pour une formation universitaire de master.

Les responsabilités pédagogiques sont lisibles et pensées pour renforcer les échanges entre les deux établissements partenaires. Les parcours sont sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs (un de chaque établissement partenaire) sauf pour PSPU et CES qui associent un enseignant-chercheur et un professionnel dont on ne comprend pas bien le statut (contractuel, professeur associé) ni la mission.

Outre les réunions ponctuelles propres à chaque parcours et le jury de la mention, le conseil de perfectionnement se réunit chaque semestre en présence des co-responsables de parcours, des enseignants intervenant en master, et des délégués des étudiants (un par parcours et par année). Plusieurs aménagements de la formation ont été apportés suite aux demandes des étudiants, mais on remarque que le document d'autoévaluation ne mentionne aucun représentant extérieur au monde universitaire, ce qui n'est pas conforme aux textes réglementaires. De même, la rédaction et la diffusion de compte-rendu de ces échanges sont attendus.

Les modalités d'évaluation sont clairement exposées aux étudiants et favorise le contrôle continu intégral sans seconde session pour le tronc commun. De plus, le dossier indique, sans plus de justification, que les semestres ne se compensent pas, ce qui interroge sur d'éventuelles discontinuités pédagogiques entre tronc commun et parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier atteste que l'équipe pédagogique a accès et analyse régulièrement les données sur les flux étudiants et leur devenir. Ce travail semble d'ailleurs en partie réalisé par l'équipe elle-même, en matière de formation continue ou d'attractivité de la formation et d'origine des étudiants par exemple. Toutefois, certains indicateurs ne sont pas clairement exposés comme les effectifs et les taux de réussite par parcours, par exemple. Le soutien d'un service spécialisé pourrait à ce titre être profitable à la formation.

Résultats constatés

Les candidatures à l'entrée du master sont en augmentation régulière entre 2017 et 2019 : de 149 à 195 dossiers examinés, pour entre 60 et 80 inscrits en M1. Le nombre d'étudiants inscrits en M2 est sensiblement le même, peu d'étudiants entrants à ce niveau. Les taux de réussite en M1 (83 à 88 % sur la période) sont légèrement plus élevés qu'en M2 (77 à 83 %), ce qui est rare dans ce type de formation, mais les données ne permettent pas d'investiguer d'éventuelles disparités entre les parcours.

Les mobilités entrantes et sortantes sont faibles, ce qui est assez classique dans ce type de formation. En revanche, on remarque le dynamisme de l'activité de formation en alternance, celle-ci ayant permis le recrutement de 8 étudiants du parcours *Chargés d'études*. Le tableau sur le devenir des étudiants 6 mois après l'obtention du diplôme indique, pour les années 2016 et 2018, un pourcentage d'emploi de 39 à 59 % (CDI et CDD, essentiellement dans l'administration publique, l'enseignement et la santé publique), de poursuite d'études de 29 à 15 %, et de recherche d'emploi de 14 à 9 %. Ces chiffres placent ce master en dessous de la moyenne de l'ensemble des sciences humaines, mais c'est aussi à cause d'un plus fort taux de poursuite d'études. En chiffres absolus, pour les années 2017 et 2018, le taux de diplômés en poursuite d'études est respectivement de 22,9 % et 15 %, le taux de diplômés ayant trouvé un emploi est de 42,9 % et 59,4 %, le taux de diplômés en recherche d'emploi est de 17,1 % à 9,4 %.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation lisible et offrant une grande diversité de parcours.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire et bien organisée, associant sociologie et science politique.
- Une formation continue dynamique (notamment l'apprentissage), bien que contrastée selon les parcours.
- Une forte lisibilité des poursuites en doctorat.

Principaux points faibles :

- Une trop faible spécialisation progressive en première année et un fort cloisonnement entre les parcours en deuxième année.
- Une incertitude quant au caractère obligatoire des stages proposés dans chacun des parcours.
- Une absence de représentants des mondes socioprofessionnels au conseil de perfectionnement.
- Une faible mise en œuvre des possibilités de mobilité internationale pour les étudiants et les enseignants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences sociales* est une formation reposant sur une équipe pédagogique aux compétences variées et bénéficiant d'un environnement de recherche dynamique, permettant la proposition d'une offre de formation diversifiée. Le travail de structuration de l'équipe qui a été réalisé pour travailler conjointement entre les deux établissements partenaires doit à présent être poursuivi par une meilleure structuration entre les parcours, notamment en deuxième année. Les jurys et les conseils de perfectionnement offrent des occasions pertinentes d'échanges pédagogiques entre les parcours pour réduire les disparités et s'appuyer sur les ressources singulières de chacun des parcours (en matière de formation continue ou de formation à la recherche, par exemple). La présence de représentants des mondes socio-professionnels, la rédaction et la diffusion de compte-rendus sont indispensables. Par ailleurs, le statut du stage doit être clarifié : on rappelle que la réglementation exige qu'il soit obligatoire.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

**Observations sur les rapports d'évaluation
HCERES de l'offre de formation de 2e cycle
du champ de formations Sciences de
l'Homme de l'Université de Bordeaux**

L'ensemble des équipes pédagogiques des mentions de master du champ des Sciences de l'Homme a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation, apportant, dans cette période cruciale de réflexion sur l'offre de formation, des éléments susceptibles de confirmer, compléter ou modifier les feuilles de route en vue de la nouvelle accréditation. De façon générale, l'ensemble des remarques est très cohérent avec les évolutions futures envisagées et a permis de conforter le collège Sciences de l'Homme dans les projets et orientations retenues. Une attention particulière sera portée, conformément aux directives du HCERES et au cadrage de l'Université de Bordeaux, sur la mise en place de conseils de perfectionnement sur toutes les mentions, y compris par la réflexion et la mutualisation des conseils de parcours. Leur composition visera à renforcer la représentation des partenaires des branches professionnelles. Une attention particulière sera donnée aux indicateurs de réussite et d'insertion qu'il convient d'intégrer en vue de l'amélioration de l'offre de formation, y compris en termes de poursuite d'études doctorales. La démarche par compétences se poursuivra et la mise en place des blocs de compétences et de connaissance devra être effective pour la prochaine accréditation. Pour chacune des mentions, un travail de formalisation sera engagé en relation avec la définition des acquis d'apprentissage visés. Sont présentés, ci-dessous, par mention les éléments permettant de répondre aux principales interrogations et préconisations du HCERES. Soulignons que les remarques concernant le master STAPS : management du sport ont bien été entendues et que les orientations d'ores et déjà retenues par l'équipe pédagogique vont dans le même sens (disparition du rattachement du parcours M3I2S à cette mention et adossement unique à la mention EOPS).

Master Anthropologie

L'équipe pédagogique confirme que le faible taux de diplomation du Master signalé dans l'évaluation est en partie dû à l'étalement dans le temps (sur 3 ans) des travaux de terrain des étudiants, pas toujours accessibles selon les normes déontologiques et les contextes socio-politiques des lieux et populations investigués, notamment à l'international. Les taux de diplomation sur une moyenne de 3 à 4 années en Master s'avèrent alors plus élevés que ceux calculés dans le dossier. Le Conseil de perfectionnement du Master a émis des propositions pour mieux rendre compte de l'insertion des étudiants diplômés, notamment en parcours M2 S2M, créée en 2010. La récente création d'une association Alumni Anthropologie Bordeaux (à intégrer à ce Conseil de perfectionnement) contribuera au montage de l'annuaire et à l'analyse des parcours et des poursuites d'études.

Master de Psychologie

L'évaluation du comité concernant le master de psychologie rapporte des éléments critiques portant à la fois sur l'absence d'homogénéisation au niveau de la mention (une seule mention « psychologie » à l'Université de Bordeaux) que ce soit en termes de cohérence des enseignements notamment en M2 jugés disparates, des métiers visés ou de l'absence de conseils de perfectionnement sur la mention mais également sur l'absence d'éléments permettant de caractériser chaque parcours (nombre de dossiers reçus, taux d'insertion). Cet état de fait renvoie notamment à l'existence d'un titre de psychologue unique, adossé à des compétences communes tout en visant des métiers spécifiques liés à la spécialisation des étudiants dans les différents parcours. Les porteurs de la mention de psychologie tiennent à rassurer le comité sur le fait que l'absence d'éléments par parcours ne renvoie pas à une volonté de masquer les éléments mais semblait répondre à un exercice attendu au niveau de la mention. Les taux d'emploi et d'insertion sont connus pour chaque parcours et vont respectivement de 50 % à 89 % et de 80 % à 100 %. Concernant les stages, tous les parcours permettent de valider le titre de psychologue mais seul un parcours a choisi de ne pas le rendre obligatoire en distinguant validation du master et validation du titre (le stage restant tout à fait possible dans ce parcours). La remarque concernant les conseils de perfectionnement est tout à fait pertinente et, s'il existe pour l'instant des évaluations des enseignements par les étudiants (sans doute insuffisamment expliciter dans le dossier d'auto-évaluation), la prochaine accréditation sera l'occasion de renforcer la démarche d'amélioration continue de l'offre de formation. Enfin, nous pouvons préciser que la poursuite en doctorat représente près de 10 % des étudiants de master mais qu'il ne nous a pas été possible d'obtenir les chiffres par parcours. Un suivi plus particulier de ces données pourra être envisagé dans la démarche d'amélioration.

Master Sciences de l'éducation

Les principaux points faibles liés au master des sciences de l'éducation concernent 1) l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et la représentativité relative des représentants du monde socio-professionnel dans ces conseils et 2) une dimension internationale faible. L'équipe pédagogique souligne que la tenue de conseils de perfectionnement réguliers par parcours permet la mutualisation des expériences pédagogiques et contribuent au pilotage central de la mention. Ce point fera néanmoins l'objet d'une attention particulière dans la prochaine accréditation. Le second point, l'internationalisation, correspond à un axe de développement porté par le collège des Sciences de l'Homme qui contribuera à la prochaine feuille de route de l'équipe pédagogique. De façon plus spécifique, les forts contrastes observés entre le nombre d'inscrits en première et en deuxième année s'expliquent de deux façons : la première est purement formelle puisqu'en l'absence de données séparées en M1 et M2, les chiffres de master comptabilisent les deux années alors que les inscrits en M2 ne concernent que cette année, soit un peu moins de la moitié de la promotion. La seconde est plus qualitative et renvoie à des parcours étudiants différenciés (quelques abandons, quelques redoublements en M1 et essentiellement des validations de m2 en 2 ans).

Master Staps management du sport

Le questionnement du comité HCERES concernant la pertinence du parcours M3I2S rattaché à la mention management du sport rejoint le positionnement de l'équipe pédagogique qui ne proposera plus ce parcours dans la prochaine accréditation, préférant pour plus de lisibilité et de cohérence, le rattachement à la mention EOPS. L'approche par compétences a fait l'objet de réflexions collégiales en fin de contrat. Les échanges ont permis d'acculturer la communauté aux exigences de formation et d'évaluation attachées à cette approche. La feuille de route tient compte de ces avancées pour engager un travail de formalisation en relation avec la définition des acquis d'apprentissage visés. Comme un bon nombre de mention du domaine de formation, l'équipe pédagogique de mention s'engage dans une réflexion sur la composition des conseils de perfectionnement permettant de prendre en compte les données remontées au niveau des parcours à l'appui des informations émanant des enseignants chercheurs, des professionnels intervenant dans la formation, et des représentants étudiants. Les conseils de perfectionnement devront également permettre une analyse plus fine de l'insertion professionnelle en s'appuyant sur les données dont dispose la Direction de la Formation et de la Gestion des Cours (DFGC).

Master Staps Entraînement et optimisation de la performance sportive

Les principales remarques du comité concernant le master Staps EOPS concernent la question du périmètre de l'équipe pédagogique et de la représentativité des laboratoires perçus comme restreints, une spécificité sur le plan national peu mise en avant, une valence mobilité internationale à développer. Il est important de préciser que l'équipe pédagogique présentée concerne uniquement les enseignants rattachés à la faculté des staps impliqués dans la mention mais qu'elle intègre en réalité un nombre d'intervenants beaucoup plus important, diversifiant ainsi les apports professionnels ainsi que les relations avec les laboratoires de recherche. Par ailleurs, le Master EOPS et plus particulièrement le parcours PMH proposé à Bordeaux présente une spécificité affirmée autour de l'utilisation du numérique et des objets connectés que ne proposent pas les grandes métropoles proches. L'absence d'étudiants inscrits dans le parcours M3I2S provient du fait qu'il s'agissait d'un parcours mutualisé avec la mention management du sport, effectifs non comptabilisés dans la mention EOPS. Ce parcours ne sera dorénavant plus rattaché à cette mention dans la prochaine accréditation. Enfin, la remarque concernant l'absence des TD est tout à fait intéressante. L'équipe pédagogique l'a d'ores et déjà intégrée à la réflexion pour une mise en œuvre plus importante des TP dans la nouvelle accréditation du Master EOPS. Cela permettra, en outre, de renforcer le point central de notre formation s'agissant de l'utilisation des objets connectés et du numérique pour l'optimisation de la performance et le suivi de l'état psychophysiologique des personnes. La mention EOPS proposera une formation plus pratique en renforçant notamment les collaborations avec des enseignants chercheurs des sciences de l'ingénieur et des sciences de la vie et de la santé.

Master Sciences sociales

Le rapport, s'il souligne bien les nombreux points forts du master en sciences sociales, pointent aussi un certain nombre de faiblesses. L'équipe pédagogique est tout à fait consciente de ces faiblesses et a, dans le cadre du travail d'accréditation, entamé une réflexion qui va dans le sens des évolutions proposées par l'HCERES. Concernant l'organisation du master, l'objectif de la prochaine accréditation sera de remédier à un éclatement des orientations et contenus pédagogiques entre les parcours et de travailler la cohérence entre le commun et les spécialisations par parcours en créant plus de passerelles. Une réflexion est en cours également visant à trouver un meilleur équilibre entre la formation par et à la recherche et la professionnalisation. Les stages seront rendus obligatoires dans tous les parcours et la formalisation de CR des conseils de perfectionnement amélioré. Le volet internationalisation sera également un axe de développement à renforcer dans la prochaine accréditation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Sciences et technologies

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences et technologies* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biochimie, biologie moléculaire
- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Bio-géosciences
- Master Bio-informatique
- Master Biologie, agrosciences
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Géoressources, géorisques, géotechnique
- Master Informatique
- Master Ingénierie de la santé
- Master Ingénierie des systèmes complexes
- Master Maintenance aéronautique
- Master Mathématiques appliquées, statistique
- Master Mathématiques et applications
- Master Mécanique
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
- Master Neurosciences
- Master Nutrition et sciences des aliments
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Sciences cognitives
- Master Sciences de la mer
- Master Toxicologie et éco-toxicologie

Présentation

Le champ de formation Sciences et technologies (ST) est rattaché au Collège Sciences et technologies, l'une des huit structures de formation de niveau intermédiaire (5 collèges, 3 instituts) de l'Université de Bordeaux (UB). Le champ de formation ST comprend 23 mentions de master dont 22 sont évaluées en annexe de ce rapport, la dernière étant portée en co-accréditation par l'université Bordeaux Montaigne. Elles sont portées par sept unités de formation (UF) qui couvrent les domaines de la biologie, de la chimie, de l'informatique, des mathématiques et leurs interactions, de la physique, des sciences pour l'ingénieur, des sciences de la terre et l'environnement. Outre les UF disciplinaires, le Collège ST comprend également une plateforme dédiée à l'aéronautique (institut EVERING) et deux départements transverses : le Département Langues, lettres, communication (DLLC) et le Département universitaire des sciences d'Agen (DUSA).

Le champ de formation ST comporte des mentions qui présentent des interactions fortes avec d'autres domaines de formation de l'UB tels que la santé, les sciences humaines et sociales, les sciences économiques et de gestion.

Avis global

Les formations du champ ST bénéficient d'un excellent environnement scientifique par la qualité des unités de recherche auxquelles elles sont adossées – la très grande majorité sont des unités mixtes CNRS, INRAE, INSERM – et d'un environnement socio-économique dynamique.

Les formations du champ bénéficient d'un ensemble de dispositifs de pilotage remarquable. La stratégie du champ et les objectifs opérationnels sont définis dans un contrat d'objectifs, de moyens et de service (COMS) pluriannuel. Le pilotage du champ par la direction du collège ST et les nombreuses instances de concertation et de dialogue conduisent à une autoévaluation homogénéisée entre les mentions et la prise en compte de la démarche d'amélioration continue des formations.

La structuration des formations en blocs de compétences initiée lors de la période précédente n'est pas encore mise en œuvre dans l'ensemble des formations du champ ST. Pour atteindre cet objectif, un accompagnement spécifique et un soutien logistique fort des équipes pédagogiques devraient être mis en place par le Collège ST. Ce développement devrait permettre d'augmenter l'attractivité des formations en particulier au niveau de la formation continue et de l'alternance.

Dans la période écoulée, le nombre stable d'apprentis en formation est resté modeste. La diversité et la richesse du monde économique de la métropole et de la région Nouvelle Aquitaine devraient permettre d'ouvrir davantage de parcours de formation à l'alternance.

Dans certaines formations, les conseils de perfectionnement présentent des problèmes de non-conformité et ne répondent pas au cadre national des formations. Deux mentions de master ne disposent pas encore d'un conseil de perfectionnement, ce qui rend problématique la conduite des processus d'amélioration de ces formations.

Analyse détaillée

Le champ de formation ST offre un ensemble cohérent de formations dans le domaine des sciences et de la technologie. Le collège Sciences et technologies qui en assure la coordination porte également neuf mentions de licence assurant ainsi la continuité et la cohérence entre les cycles de formation licence et master. Les masters du champ ST affichent clairement leurs objectifs. Les enseignements dispensés permettent d'acquérir des connaissances et des compétences en adéquation avec les différents métiers visés. Les compétences potentiellement acquises dans chaque formation sont le plus souvent reprises dans le supplément au diplôme qui peut être complété par un supplément propre au parcours. Les formations permettent une insertion directe généralement de haut niveau ou la poursuite d'études en doctorat. Les fiches RNCP sont disponibles pour la plupart des mentions de master coordonnées par le Collège ST. Les secteurs d'insertion professionnels et les types d'emplois occupés sont présentés aux étudiants à l'occasion notamment des semaines de rentrée.

Le champ de formation ST couvre un spectre large de mentions en cohérence avec l'ancrage territorial de l'UB. Si des mentions identiques existent dans d'autres universités régionales : Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle, Limoges, Poitiers, le vivier global d'étudiants est suffisamment grand pour limiter le risque de concurrence entre établissements régionaux. Les formations du champ ST sont attractives : pour l'année universitaire 2020-2021, 23% des étudiants étaient des primo entrants à l'UB.

Certaines formations du champ ST sont également délivrées par d'autres établissements bordelais sous la forme de double diplômes : l'Institut polytechnique de Bordeaux (IPB), l'Institut d'optique Graduate School (IOGS). Trois mentions sont co-accréditées : deux avec Bordeaux Sciences Agro (BSA) et une avec l'Université Bordeaux Montaigne.

Les collaborations avec le tissu économique local sont fortes et explicites à travers l'intervention de professionnels dans les formations (16% de l'ensemble des intervenants), l'accueil d'étudiants en stage, la

participation des professionnels aux conseils de perfectionnement. Ces relations pourraient être encore mieux formalisées par des conventions de partenariat.

Toutes les mentions de master s'appuient sur un environnement de recherche de qualité à travers l'implication des enseignants chercheurs des unités de recherche du site : 53 laboratoires de rattachement majoritairement des Unités mixtes de Recherche (UMR) du CNRS ou des unités de l'INRAE ou de l'INSERM. Les unités de recherche et les plateformes technologiques viennent en appui des formations en accueillant des étudiants en stage et en mobilisant des chercheurs pour participer aux enseignements. Si les relations avec les écoles doctorales sont mentionnées, elles ne sont généralement pas détaillées alors que la poursuite en doctorat représente une part importante des débouchés pour certains masters. En outre, les liens entre les formations et des structures de type École universitaire de recherche (EUR) ou Graduate school mériteraient d'être explicités et justifiés.

Le champ de formation ST comporte 27 parcours internationaux au sein de 16 mentions, mobilisant 40 établissements partenaires liés par convention et se traduisant par certaines formations labellisées au niveau européen : Erasmus Mundus (5), EIT-Institut européen d'innovation et de technologie (2) et des doubles ou multi-diplomations. Les efforts déployés pour faire progresser le nombre d'étudiants dans ces parcours au cours de la période écoulée méritent d'être soulignés. Les mobilités entrantes et sortantes sont souvent peu détaillées, l'absence de données empêchant d'en appréhender les flux.

Les mentions de master proposent le plus généralement une spécialisation progressive avec un tronc commun s'ouvrant sur plusieurs parcours. Huit mentions seulement sont ouvertes à l'alternance, situation qui pourrait être améliorée au regard du potentiel socio-économique de la région bordelaise.

Les formations sont en capacité d'accueillir des étudiants relevant des publics spécifiques, avec le soutien du service spécialisé Phase de l'UB.

L'approche par compétences est mise en place dans certains masters (master *Maintenance aéronautique* avec l'utilisation d'un e-portfolio, master *Bio-informatique*) mais n'est pas généralisée à l'ensemble des formations.

Divers dispositifs sont mis en place pour développer la sensibilisation à la recherche dans l'ensemble des masters qui s'ouvrent sur le doctorat, mais également dans des masters dont la finalité est une insertion directe. Sont proposés : des unités d'enseignement (UE) spécifiques, la participation à des séminaires, des stages en laboratoire, l'organisation de symposium par les étudiants. L'ouverture au monde socio-professionnel est engagée par la majorité des équipes pédagogiques selon différentes modalités : les stages de M1 ou de fin d'études, la possibilité de suivre des formations qualifiantes (expérimentation animale, compétences numériques) ; des UE spécifiques de préparation à la vie professionnelle sont dispensées dans une majorité de formations, ce qui mérite d'être souligné.

L'enseignement des langues est présent dans l'ensemble des formations ; certains enseignements ou parcours sont dispensés en anglais. Selon les formations, la certification TOEIC est soit proposée soit exigée. Il est regrettable qu'un niveau minimal de certification ne soit pas exigé dans l'ensemble des formations du champ. L'innovation pédagogique est présente (classes inversées) et l'usage du numérique reste classique pour la majorité des formations : classes interactives, MOOC. Le master *Maintenance aéronautique* en fait un usage particulièrement important à travers des outils de simulation.

Des disparités existent entre les formations pour la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Les moyens mis en place ne sont pas toujours clairement précisés ; les étudiants sont seulement incités à suivre la formation proposée par l'UB. L'utilisation de logiciel anti-plagiat n'est pas généralisée et au sein d'une même formation, certains enseignants n'en disposent pas, ce qui est regrettable.

Le périmètre de chaque champ de formation est défini par la Présidence de l'université en concertation avec la direction des collèges. La stratégie de développement du champ est définie dans un COMS, établi en concertation avec la présidence de l'UB et la direction des composantes internes du champ. Plusieurs instances assurent le dialogue entre les acteurs : le bureau de la direction du Collège qui définit le pilotage opérationnel, le Comité de direction du collège où siègent les directions de composantes et qui a en charge le dialogue de gestion avec les composantes, le Conseil du collège qui valide au niveau institutionnel les dispositifs de coordination et qui a en charge l'expertise des dossiers d'auto-évaluation, les réunions rassemblant les responsables de mention. La coordination des chantiers du champ de formation est assurée par le directeur adjoint du Collège. Ce pilotage extrêmement structuré sera encore renforcé par une instance dédiée pour assurer une animation transverse et un partage de bonnes pratiques.

Globalement, le pilotage opérationnel des formations du champ ST est très satisfaisant. Il est assuré de façon classique par une équipe où chaque membre a un rôle clairement défini. Ainsi souvent, il existe un responsable de mention et un responsable de parcours par année. À ces responsabilités viennent souvent s'ajouter des responsabilités de stages ou de mission transversale comme la mobilité internationale ou les relations industrielles, etc. En général, la fréquence des réunions des équipes permet un pilotage efficace auquel les étudiants sont associés, soit par des délégués soit via leurs réponses à des enquêtes, enquêtes pour lesquelles une marge de progression est encore possible.

Au sein du champ ST, les équipes pédagogiques des formations sont diversifiées et pour la plupart équilibrées en termes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels issus du monde socio-économique. Quelques formations cependant ne font appel à aucun intervenant extérieur non académique, ce qui est problématique.

Le processus de définition, de validation et de modification des modalités de contrôle des connaissances et de compétences est clairement présenté et communiqué aux étudiants lors de la rentrée. La validation de celles-

ci est déléguée par la CFVU au conseil du collège ST, ce qui en facilite certainement le traitement et la diffusion. Ainsi une communication très organisée est mise en place, mettant en évidence le règlement des études, la définition des UE, des ECTS, la charte des examens, les mesures d'accompagnement, les conditions d'obtention du diplôme, la planification et les décisions de jurys. Toutes ces règles sont votées annuellement par le Collège ST, impliquant des élus étudiants et actualisées sur les supports numériques. Ce point est cependant insuffisamment mis en valeur dans certains dossiers qui ne font pas apparaître clairement les règles appliquées. Un supplément au diplôme fait apparaître pour chaque master les compétences acquises par le diplômé.

Les formations du champ ST bénéficient d'un dispositif remarquable d'amélioration continue qui s'appuie sur un guide communiqué à l'ensemble des acteurs des formations. Le suivi en est assuré par le directeur adjoint du collège ST. Le recrutement d'une ingénieure en charge de l'animation et de l'accompagnement du changement permettra de renforcer le suivi de la démarche d'amélioration continue. Les procédures mises en place au sein du champ pour l'auto-évaluation montrent cependant des lacunes dans certains dossiers : les mentions pourraient être dotées d'outils et de moyens pour conduire leurs propres analyses à l'échelle des parcours de formation. L'auto-évaluation instaurée au sein de la mention *Toxicologie écotoxicologie* à mi-parcours pourrait être étendue à l'ensemble des formations du champ afin d'optimiser la procédure générale. Les dispositifs d'assurance qualité reposent sur l'analyse des données fournies par l'établissement via son Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire (OFVU). Parfois, les données récoltées par les équipes de pilotage viennent enrichir ces analyses, mais trop rarement. Le Collège ST devrait étendre ce principe à l'ensemble des formations du champ.

Si la plupart des formations ont un conseil de perfectionnement bien établi et clairement défini, dans certains cas, son rôle est limité ou ne compte pas de représentants des partenaires industriels et/ou des étudiants. Deux formations n'ont pas de conseil de perfectionnement. L'établissement est conscient de ce manque et s'engage à soutenir les équipes pédagogiques concernées.

Les étudiants sont associés à l'évolution de la qualité des formations, via des enquêtes d'évaluation proposées par l'établissement mais le dispositif mériterait d'être généralisé à l'ensemble des mentions. Certaines formations font le choix d'aller plus loin en proposant des questionnaires au niveau des UE ou par semestre. Les taux de réponses aux enquêtes pourraient être améliorés, notamment dans les formations à faible effectif comme pour le master *Biochimie, biologie moléculaire* par exemple.

Les formations du champ ST montrent des taux de réussite élevés dépassant parfois 95% avec des taux moyens de 80% en M1 et 85% en M2. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle montrent que près de 55% des diplômés occupent un emploi un an après la fin de leurs études dont près de 85% de cadre, ce qui est à souligner ; 30 % des répondants sont en poursuite d'études ; 10% environ sont inscrits en doctorat à l'UB, ce qui est honorable. Les informations disponibles sur les emplois restent toutefois trop générales et parcellaires pour pouvoir apprécier l'adéquation entre la formation et les postes occupés.

Conclusion

Principaux points forts

- La forte structuration du pilotage du champ et la qualité des procédures d'autoévaluation mises en place
- Le lien fort avec les structures de recherche et l'ancrage auprès des entreprises locales
- L'attractivité des formations

Principaux points faibles

- La non généralisation de l'approche par compétences à l'ensemble des formations
- Le faible nombre de parcours ouverts à l'alternance

Points d'attention

Le master *Biologie, agro sciences* présente un parcours *Agro Biomedical Sciences* (ABS) ne partageant aucun tronc commun ou UE avec les autres parcours de la formation, cela nuit à la cohérence de la mention. L'équipe pédagogique et le Collège ST devraient engager une réflexion soit pour augmenter l'homogénéité de la mention soit pour intégrer ce parcours à la mention d'un autre master du champ en raison des objectifs partagés et des enseignements communs dispensés.

Le dossier du master *Ingénierie de la santé* ne fournit aucun élément concernant l'un de ses parcours : le parcours *Biophotonique* géré par l'École universitaire de recherche (EUR) *Light* ; il est à déplorer l'absence d'une réelle démarche d'autoévaluation pour l'ensemble de la mention et le manque de données chiffrées qui

permettraient d'en apprécier la dynamique d'ensemble et de prendre connaissance de ses atouts et faiblesses.

La mention *Bio-géosciences* relève dans sa dénomination actuelle du domaine des Sciences de la terre et de l'univers ce qui ne correspond pas aux enseignements dispensés et à la finalité de la formation. Elle montre par ailleurs une inadéquation entre les parcours de formation et les débouchés offerts hors du domaine académique.

La mention *Physique fondamentale et applications* manque de cohérence. Elle présente deux blocs de parcours indépendants dès le M1 qui ne partagent aucun enseignement ce qui nuit à la cohérence de la mention et ne permet pas la possibilité de passerelles entre certains parcours.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Biochimie, biologie moléculaire* a été créé en 2016, il est porté par l'unité de formation de biologie du collège sciences et technologie de l'Université de Bordeaux et aucun partenariat n'a été établi avec d'autres universités.

Le thème central de la formation repose sur l'étude de l'organisation, de la régulation et des implications physio(patho)logiques du métabolisme, en s'appuyant sur les technologies de la biochimie et sur les concepts et technologies aux interfaces de la chimie et de la physique. Les compétences acquises permettent de se familiariser avec les structures moléculaires biologiques complexes et d'en comprendre les rôles et les fonctions. Ce master à vocation recherche ne contient qu'un seul parcours visant à former des cadres s'intégrant dans des équipes de recherche publiques ou privées dans des entreprises de biotechnologie ou de santé au niveau national et international. Cependant, un jeu d'options permet à chaque étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel.

Analyse

Finalité de la formation

L'axe principal est la biochimie métabolique structurale et fonctionnelle, alliant des techniques d'étude aux interfaces de la chimie et de la physique. Les aspects physiopathologiques représentent un des objectifs majeurs de la formation et se déclinent en cinq compétences clairement identifiées. Les connaissances et les compétences visées sont portées à la connaissance des futurs étudiants au travers du site formation de l'établissement et du supplément au diplôme.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mentionne les débouchés de la mention selon les référentiels en vigueur, par métiers ou par fonctions. Cette fiche mentionne aussi les poursuites d'études en particulier en doctorat, ainsi que les certifications en langue, compétences numériques et hygiène et sécurité. Il est à noter que la fiche RNCP n'a pas fait l'objet d'un renouvellement et qu'elle est en conséquence mentionnée comme étant inactive.

Positionnement dans l'environnement

La formation est récente (2016) issue de la réorganisation d'un ancien parcours à l'interface de la biochimie et de la chimie. Ce master est un débouché du parcours « biologie moléculaire » de la licence sciences de la vie. Le master ne présente pas de collaboration avec un autre axe de formation de l'établissement. La formation est positionnée dans un environnement local très concurrentiel puisque des masters dans des spécialités proches sont proposés dans des régions limitrophes.

La formation des étudiants est assurée par des enseignants-chercheurs de l'établissement ainsi que des chercheurs exerçant leur activité dans les laboratoires du site bordelais. Une interaction forte avec la recherche est à noter car une partie des enseignements pratiques sont effectués dans les laboratoires de recherche. La participation à des cycles de conférences organisées par les laboratoires renforce les contacts avec le monde de la recherche.

La formation n'a pas développé de partenariats avec des établissements étrangers. Même si les enseignements s'appuient fortement sur les résultats issus de la communauté scientifique, la part d'enseignements en anglais reste faible au regard de l'affichage de la formation dans les programmes ERAMUS de l'établissement. Aucun dispositif d'aide à la mobilité des étudiants ou personnels ne semble mis en œuvre et seules les mobilités entrantes sont documentées et ne concernent que d'un à deux étudiants par an.

Organisation pédagogique de la formation

La mention de master *Biochimie, biologie moléculaire* fait partie du Collège Sciences et Techniques de l'université de Bordeaux. Elle est organisée en quatre semestres et propose un seul parcours, il n'y pas de mutualisations avec d'autres formations de master. Par un jeu d'unité d'enseignement (UE) au choix, la deuxième année permet de construire une spécialisation thématique dans le but d'adapter la formation au projet professionnel. Les différents tableaux de présentation des UE permettent de mettre en évidence les choix possibles pour les étudiants, mais sans que soient construits des parcours types finalisés.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Les service PHASE accompagne les étudiants présentant des contraintes particulières. Les processus VAE (validation des acquis de l'expérience) ou VES (validation des études supérieures) sont ouverts mais aucune donnée n'est disponible permettant de définir quel public a été concerné ni le nombre d'étudiants ayant bénéficié de cette possibilité.

L'approche par compétences a été privilégiée lors de la construction de la formation. Certaines UE projets ne sont cependant pas déclinées en compétences spécifiques telles que les compétences transversales. La formation répond bien aux attendus d'un master consistant à s'appuyer sur des connaissances théoriques solides pour pouvoir les confronter à la résolution de mini projets dans différentes disciplines. Cette formation par la recherche est accentuée par la mise en place d'une sensibilisation à la propriété intellectuelle et à la valorisation des travaux. L'intégrité scientifique est directement abordée dans les enseignements de la mention et l'université de Bordeaux met à disposition une documentation détaillée accessible sur son site ainsi que les outils nécessaires à la détection de plagiat.

L'insertion professionnelle des étudiants est appuyée par des formations visant à consolider le projet professionnel, aussi bien dans l'environnement local, national et international. La formation donne accès aux certifications en langue ou en compétences numériques d'ordre général (PiX) ou spécialisé par l'utilisation d'outils numériques adaptés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique regroupe un ensemble de compétences variées propices à l'amélioration des conditions d'étude pour les étudiants. La mise en place de moyens de transmission des connaissances diversifiés, et une formation à l'approche par compétences a été menée en sollicitant les services d'appui à la pédagogie développés par l'établissement. 40 % de l'équipe pédagogique est constituée d'intervenants extérieurs à l'université de Bordeaux mais la proportion des intervenants issus du milieu socio-économique est trop faible (1,2%) pour garantir une insertion des diplômés sur des secteurs autres que les services de recherche. Toutefois les unités d'enseignement transversales « projet professionnel et propriétés intellectuelle » et « marketing et création d'entreprise » respectivement en partenariat avec l'APEC et le référent entrepreneuriat de l'Université de Bordeaux, complètent la formation des étudiants et permettent d'élargir les possibilités d'insertion professionnelle. Un partenariat avec les industriels talençais a également était expérimenté pour accompagner les diplômés au début de leur carrière professionnelle. Il est regrettable que les résultats de cette expérience ne soient pas commentés ni le choix d'y mettre fin.

Le pilotage du master s'appuie sur trois comités : de pilotage, de sélection et de perfectionnement épaulés par deux secrétariats en charge des examens et de la pédagogie. Le rôle de chacun de ces comités est clairement défini. Le comité de pilotage se réunit une fois par an et est en charge de la validation des recrutements, de la mise en place du planning universitaire et également des modifications suggérées par le conseil de perfectionnement. Le comité de sélection se réunit trois fois par an pour trier et évaluer les dossiers de candidatures. Un comité de perfectionnement est en place, il participe à l'analyse du fonctionnement de la formation et est force de propositions pour mettre en lumière les pistes d'amélioration. Les étudiants et un membre du monde socio-économique sont représentés dans cette assemblée. La formation organise une évaluation par les étudiants reposant sur des questionnaires au niveau de la formation et au niveau de l'UE dont les résultats sont mis à disposition des étudiants. Néanmoins les résultats de cette évaluation ne sont pas disponibles dans le cadre de cette évaluation.

Lors de la rentrée de septembre les informations pratiques sont communiquées aux étudiants, modalités de contrôle des connaissances, règles de progression et planning des échéances de la formation. La prise en compte de l'engagement étudiant n'est pas encore en place mais fait l'objet d'une réflexion.

Dispositif d'assurance qualité

L'évolution des effectifs de la formation est suivie par l'équipe pédagogique du master et se base sur les chiffres issus des plateformes locale de recrutement Apoflux et internationale Campus-France. Ce suivi permet de distinguer les étudiants de la cohorte rentrante selon qu'ils viennent d'une formation de l'Université de Bordeaux

ou sont issus de formations extérieures. Ainsi ce suivi annuel pourrait être amélioré pour disposer d'indicateurs plus précis.

Le recrutement des étudiants se fait selon une procédure explicite basée sur un dossier de candidature et une lettre de motivation. La qualité des dossiers est un des éléments pris en compte lors de la sélection. 75 % des étudiants recrutés sont classés dans le premier tiers de leur promotion de licence.

L'attractivité de la formation est suivie sur la base des indicateurs disponibles (Apoflux et Campus-France). Les effectifs sont stables et proche de la capacité d'accueil fixée à 20 étudiants par année de master.

Le suivi des étudiants est réalisé, discuté lors du conseil de perfectionnement et publié sur le site de la formation. Le devenir des diplômés est également analysé de façon précise et permet de distinguer l'insertion professionnelle des poursuites d'étude, ainsi que le type de contrat, le salaire médian et le lieu géographique d'exercice.

Le comité de perfectionnement analyse l'insertion professionnelle des étudiants au travers d'une enquête dont le taux de réponse est de 80% en moyenne. Cette enquête a été réalisée chaque année depuis 2017, mais les résultats pour l'année 2019-2020 ne sont pas disponibles en raison de la crise sanitaire.

Le conseil de perfectionnement analyse les modalités de contrôle des connaissances et apporte des évolutions au texte en fonction des points proposés par les enseignants et par les étudiants.

Les résultats des évaluations sont mis à disposition des étudiants via leur espace numérique de travail.

Résultats constatés

Pour une vingtaine de places par an sur la période analysée, la formation bénéficie d'une bonne attractivité entre les candidatures Études en France 150 et les candidatures via l'application Apoflux de l'établissement 110 en moyennes annuelles : le nombre de candidats est respectivement 8 fois et 6 fois supérieur au nombre de places proposées. Sur la période analysée (2017-2020) la formation a reçu 1087 candidatures dont 60 % par Études en France et 40 % par l'application locale Apoflux. Sur cette période 73 étudiants ont suivi la formation, 40 % d'entre eux sont extérieurs à l'université de Bordeaux, ce qui montre un ancrage local fort. En revanche dans les 60 % des étudiants recrutés à l'extérieur de l'université de Bordeaux seulement 9 % sont étrangers, ce qui questionne sur la qualité des dossiers reçus par Campus France et leur recevabilité.

Sur les trois années analysées, les effectifs sont en hausse (15 %). Les réorientations en fin de M2 sont rares (6 %), et 10 % des étudiants est en poursuite d'étude pour acquérir de nouvelles compétences hors doctorat. 42 % des diplômés du master poursuivent en doctorat, alors que 30 % des diplômés s'insèrent dans la vie professionnelle, ce qui est remarquable.

Tous les étudiants valident leur année, mais quelques étudiants abandonnent, sur trois ans cela représente en moyenne 9 %. Les indicateurs utilisés ne permettent pas une distinction entre les deux niveaux de master ni de comprendre si les abandons sont liés à des échecs aux examens ou à une orientation n'ayant pas convenue, ce qui est regrettable.

Le nombre de répondants aux enquêtes est en hausse et s'établit à 65 % pour la première année et 90 % pour la deuxième, ce qui permet à l'équipe pédagogique de disposer de données représentatives.

Les indicateurs centrés sur le nombre de diplômés en poursuite d'études, insérés dans la vie professionnelle ou en recherche d'emploi sont exclusifs et permettent de montrer que peu de répondants sont en recherche d'emploi (8 %). Il est à remarquer qu'en moyenne 40 % de l'effectif des diplômés poursuit des études en doctorat ce qui peut s'expliquer par l'intégration précoce des étudiants dans les structures de recherche à l'occasion des stages, projets de recherche, études bibliographiques et séminaires. L'indicateur donnant le nombre total de diplômés répondants qui sont insérés dans la vie professionnelle montre que l'insertion est plutôt faible 18 % et 37 % pour chacune des enquêtes. Cependant, prenant en compte le fait que les études doctorales sont aussi constitutives d'une forme d'insertion, le taux d'insertion global dans le tissu socio-économique est voisin de 73 %.

Conclusion

Principaux points forts :

- Lien fort avec les structures de recherche du site bordelais.
- Bonne préparation des étudiants à la construction de leur projet professionnel.

Principal point faible :

- L'absence d'ouverture à l'alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'approche par compétences est privilégiée. Elle permet de présenter les compétences générales et les compétences spécifiques visées par chaque UE. Cette approche privilégiée pourrait être mieux exploitée en vue d'améliorer la visibilité de la formation et de l'ouvrir davantage à la FTLV.

Compte tenu de l'effectif modeste de la formation, il est recommandé d'obtenir un meilleur retour des enquêtes de satisfaction et des enquêtes d'insertion professionnelle.

Il conviendrait d'inclure d'autres membres du monde socio-économique au conseil de perfectionnement et dans les enseignements ce qui renforcerait les liens avec le tissu économique local, mais pourrait également se traduire par des possibilités accrues en terme d'apprentissage et de contrat de professionnalisation.

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'Université de Bordeaux est une formation en deux ans proposant un ensemble de thématiques scientifiques dans les domaines de l'écologie, l'évolution ou la gestion de la biodiversité, avec une orientation recherche ou professionnalisante selon les parcours proposés. Cette mention de master s'inscrit naturellement dans le prolongement direct de la licence *Sciences de la vie*, parcours *Organismes et écosystèmes*, portée par l'Université de Bordeaux. Cette formation s'organise en une première année commune et trois parcours différenciés en deuxième année dont les finalités d'insertion professionnelles sont différentes : le parcours *Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes terrestres* ouvre la voie à une carrière scientifique dans les domaines de l'écologie au sens large, le parcours *Biodiversité et suivis environnementaux* vise à former des étudiants destinés à évaluer la biodiversité et gérer la qualité des écosystèmes, le parcours *Gestion intégrée des agrosystèmes ou de la forêt* quant à lui conduit à une spécialisation en agroécologie et gestion des ressources ou foresterie. Ce dernier parcours est co-accrédité avec l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux. A ces trois principaux parcours de deuxième année viennent s'annexer un parcours *Prépa Agrégation SV-STU* (Sciences de la Vie-Sciences de la Terre et de l'Univers) dédié à préparer au concours de l'agrégation et un parcours international *Écologie et sciences forestières* (1ère et 2ème année).

Les enseignements se déroulent sur les campus de l'Université de Bordeaux, de Bordeaux sciences agro et l'université de Laval au Québec pour le parcours international.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'Université de Bordeaux sont clairs et parfaitement pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle au niveau master où d'une poursuite d'études en doctorat dans les domaines de l'écologie ou de l'évolution. Les enseignements sont en accord avec la finalité de la formation. En effet, la conception et l'organisation de la mention permettent aux étudiants diplômés de bénéficier de bonnes compétences en termes de naturalisme, de conception de plan d'échantillonnage et d'expérimentations, d'analyses et de manipulations de données biologiques et environnementales.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent principalement à des métiers s'exerçant au sein de bureaux d'études, d'organismes de recherche ou d'associations de protection de la biodiversité. Les activités exercées semblent en lien avec la formation dispensée et en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

L'Université de Bordeaux propose, en parallèle avec le master *Biodiversité écologie évolution*, trois autres mentions de masters scientifiques en lien direct avec l'environnement et qui s'inscrivent également dans le prolongement de la licence *Sciences de la vie*, parcours *Organismes et écosystèmes*, portée par cette même université. Certains enseignements sont mutualisés entre ces différentes mentions. Cependant, la finalité et la spécificité de la mention *Biodiversité écologie évolution* vis-à-vis de ces trois autres mentions de master n'est pas clairement précisée. À l'échelle nationale, le positionnement du master *Biodiversité écologie évolution* de l'Université de Bordeaux est toutefois clairement énoncé.

Cette formation est adossée à deux unités mixtes de recherche (UMR) de qualité et très reconnues dans les thématiques abordées par ce master, offrant ainsi un environnement scientifique de choix : l'UMR CNRS 5805 Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux (EPOC) et l'UMR INRAE1202 Biodiversité, gènes et communautés (BIOGECO). Environ 25 % des chercheurs ou enseignants-chercheurs de cette formation sont rattachés à l'une ou l'autre de ces unités de recherche et de nombreux étudiants y effectuent leur stage de 1ère ou 2ème année. À ceci se rajoutent deux autres structures de recherche de l'INRAE intervenant dans la composition de l'équipe pédagogique. Enfin, les intervenants professionnels extérieurs au milieu académique interviennent à hauteur de 21 % de la composition de l'équipe pédagogique. Le milieu socio-économique local

(chambres d'agriculture, bureaux d'études privés, conservatoires) offre également de nombreuses possibilités d'offres et d'encadrements de stages.

Enfin, du point de vue des coopérations à l'international, les flux d'étudiants entrant et sortant restent relativement faibles en dépit d'un effort réel de l'équipe pédagogique au regard d'une convention de partenariat impliquant un double diplôme avec l'université de Laval, Québec.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation en deuxième année et des responsables de formation bien identifiés. La première année comprend un tronc commun avec des Unités d'Enseignement (UE) à 6 crédits ECTS, permettant aux étudiants d'avoir une formation poussée dans des domaines divers. Il est bien précisé que le choix d'UE optionnelle au second semestre peut être contraint par le choix de parcours en deuxième année. La seconde année est marquée par une spécialisation plus poussée, l'implication de professionnels dans les enseignements et un stage de six mois au sein de structures diverses impliquant des organismes de recherche ou des bureaux d'études ou autres structures similaires visant à gérer et protéger la biodiversité. De manière générale, l'insertion dans le monde professionnel est très présente, avec un stage de 8 semaines minimum en première année et un stage de 6 mois en deuxième année. La nature des structures accueillant les stages est bien renseignée. Les fiches descriptives d'unité d'enseignement pourraient être précisées. L'architecture générale des UE obligatoires ou optionnelles pourrait être clarifiée pour les parcours de deuxième année. La formation n'est pas proposée à l'alternance et la mise en place de blocs de compétences est envisagée dans un futur proche.

L'utilisation du numérique est classique avec la plateforme Moodle et l'apprentissage par projet ou l'utilisation de classes renversées sont bien utilisés.

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais en première et deuxième année avec une session de TOEIC partiellement prise en charge par la formation, ce qui est très positif, mais avec un flux assez faible d'étudiants (environ 2 par an) essentiellement au travers du parcours international *Écologie et sciences forestières*. La mobilité sortante s'effectue principalement pendant les stages de première et deuxième année.

Pilotage de la formation

Chaque parcours de deuxième année est dirigé par deux co-responsables, la mention du master étant dirigée par le responsable de la première année commune à l'ensemble des parcours. À noter que la majorité des enseignants-chercheurs responsables de cette formation sont des maîtres de conférences auxquels incombent donc toutes les tâches administratives inhérentes à ce type de responsabilité. Le service scolarité des masters ainsi que le secrétariat pédagogique semblent toutefois très présents dans l'accompagnement du pilotage de cette formation.

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs provenant du monde professionnel, et comporte également un nombre important de chercheurs des structures de recherche d'appui. Les intervenants extérieurs semblent surtout intervenir en deuxième année avec entre 5 et 14 % du volume horaire d'enseignement dispensé, ce qui est appréciable. Les chercheurs assurent entre 12 % et 32 % des horaires d'enseignement, ce qui est très positif.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien précisées en début d'année au travers de la rédaction d'un document de synthèse. En l'absence d'un conseil de perfectionnement formel, des réunions bilans ont lieu tous les ans et des évaluations fréquentes sont réalisées sous forme de questionnaires anonymes à destination des étudiants. Ces réunions pourraient être tenues un peu plus tôt dans l'année afin que l'ensemble des étudiants puissent être disponibles. La nature exacte de ces réunions bilans, i.e. Commission Paritaire, devrait être précisée.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont très bien renseignés. L'attractivité de cette formation sélective est indéniable et le nombre de candidatures a très fortement augmenté, spécialement depuis l'ouverture de l'application Apoflux (environ 700 candidatures ont été enregistrées en 2020). Ce dernier point n'est pas inhabituel et ceci entraîne une surcharge de travail administratif pour la gestion de ce nombre accru de candidatures et concerne également beaucoup d'autres mentions similaires de master. Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien oral pour les candidats sélectionnés. Les critères de recrutement à l'entrée de la première année sont clairement exposés et affichés sur le site web de la formation. Les inscriptions en formation continue sont très faibles car les candidats ne possèdent pas les prérequis nécessaires. La formation a cessé de considérer les candidatures provenant de Campus France en raison d'une surcharge de travail pour l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables avec une capacité d'accueil limite fixée à 40 étudiants en première année. Le master a un taux de sélection de 5.7 % (seuls 5.7 % des candidats sont recrutés au sein de cette mention de master). L'origine des étudiants recrutés est bordelaise pour une grande partie, entre 50 à 70 % suivant les années, ce qui n'est pas inhabituel. Les taux de réussite à la sortie de la deuxième année sont appréciables, avec environ 95% de diplômés, ce qui est attendu pour ce type de formation sélective dès l'entrée en première année. Le suivi des étudiants est effectué par l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire et par des enquêtes ponctuelles de l'équipe pédagogique.

Sur la base des réponses aux enquêtes (30 % de non-répondants), le taux d'insertion professionnel est correct. Les enquêtes à 30 mois montrent qu'environ 60 % des diplômés de l'année universitaire 2016/2017 disposent d'un emploi (dont 36 % d'emploi de type CDI) ou effectuent une thèse de doctorat. Les emplois correspondent aux champs thématiques et au niveau de la formation : bureaux d'études, organismes de recherche, associations de protection de gestion et de protection de la biodiversité. 9 % des étudiants ont poursuivi en thèse de doctorat dans les 5 à 8 mois suivant l'obtention du diplôme mais ce taux n'est pas corrélé aux parcours suivis par les étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation de qualité.
- Très bonne attractivité de cette formation.
- Très bon adossement à la recherche.
- Forte implication des professionnels relevant des champs disciplinaires abordés par la formation.

Principal point faible :

- Absence de conseil de perfectionnement au sens du cadre national des formations.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'Université de Bordeaux est une excellente formation très attractive, bénéficiant d'un très bon adossement à la recherche et d'une insertion professionnelle correcte. L'organisation des enseignements est pertinente et cohérente et permet aux étudiants une spécialisation progressive. L'effort sur la dimension internationale doit être poursuivi et précisé au regard d'un futur University of Bordeaux Graduate Programs (UBgrad) *Environmental sciences* en projet. La mise en place de blocs de compétences devra être envisagée.

MASTER BIO-GÉOSCIENCES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Bio-géosciences* de l'Université de Bordeaux propose en formation initiale ou continue une spécialisation en anthropologie biologique et Préhistoire en 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun. Il se décline en trois parcours, accueillant chacun environ 12 étudiants : 1) *Anthropologie biologique* (AB), 2) *Archéothanatologie* (At), 3) *Préhistoire, géoarchéologie, archéozoologie* (PGA). Dispensé en présentiel sur les sites de Pessac et Talence, ses objectifs sont une formation à la recherche de haut niveau et l'acquisition de compétences complémentaires, nécessaires pour la conservation du patrimoine, l'archéologie préventive et la recherche de terrain.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif principal du master *Bio-Géosciences* est de former des étudiants à la recherche de haut niveau afin de préparer à la poursuite en thèse. Plus accessoirement, il permet d'acquérir des compétences qui permettront de candidater aux concours des agents territoriaux ou à intégrer des métiers liés à la conservation ou à la préservation.

Le contenu des unités d'enseignements (UE) et les choix par parcours sont clairement définis et présentés dans le supplément au diplôme. Les objectifs d'apprentissage et compétences à atteindre sont décrits et discutés avec les étudiants, mais les compétences présentées dans le supplément au diplôme sont à préciser afin de mieux correspondre au milieu non académique (confusion entre connaissances et compétences). L'ensemble est toutefois en cohérence avec les objectifs du master.

Les débouchés et poursuites d'études sont affichés et présentés à plusieurs reprises lors de la formation. Outre les poursuites en thèse, d'autres débouchés plus spécifiques au domaine sont mentionnés, mais sont décrits comme un goulot d'étranglement. Les statistiques d'insertion ne sont pas présentées aux étudiants. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas mentionnée dans le dossier d'auto-évaluation.

Positionnement dans l'environnement

A l'échelon local, d'autres masters existent en *Anthropologie* (Université de Bordeaux, domaine sciences humaines et sociales - SHS) et en *Archéologie* (Université Bordeaux Montaigne, domaine SHS) au sein du LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux, mais ces différentes formations n'ont pas les mêmes finalités dans ce pôle d'excellence. La formation occupe une place de premier plan dans l'enseignement supérieur en anthropologie biologique au niveau national. Sa position est par ailleurs originale puisqu'elle associe les données biologiques et culturelles et toute leur palette d'applications. Les porteurs de projet notent d'eux-mêmes que la dénomination *Bio-Géosciences* peut prêter à confusion bien qu'il n'existe pas d'autre formation de master avec cet intitulé à l'UB. Lors des trois précédentes habilitations, le master portait le nom de « *Anthropologie biologique - Préhistoire* » bien plus adapté au contenu. Le nouvel intitulé proposé est un sous domaine des Sciences de la Terre et de l'Univers (STU) et bien que la formation s'appuie à la marge sur un laboratoire de ce sous domaine (EPOC, UMR 5805) et que les flux d'étudiants puissent potentiellement provenir de la Licence Sciences de la Terre, l'absence d'analyse dans le dossier ne permet pas de justifier clairement un tel choix.

L'articulation avec la recherche est assez forte puisque l'essentiel de l'équipe de formation est issu d'un même laboratoire, *De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement, et Anthropologie* (PACEA, UMR CNRS 5199), et que les chercheurs et doctorants de ce laboratoire participent également à la formation. D'autres unités de recherche de Bordeaux ou Bordeaux Montaigne sont également associées à la formation : Centre de Recherche en Physique appliquée à l'Archéologie (IRAMAT-CRP2A, UMR 5060) ; AUSONIUS-Institut de recherches Antiquité et Moyen-Âge (UMR 5607) ; Institut de Mécanique et d'Ingénierie (I2M, UMR 5295) ; Environnement et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux (EPOC, UMR 5805).

Quelques relations naturelles existent avec les professionnels non académiques du secteur dans le cadre d'enseignements, d'excursion/travail de terrain, et peuvent se prolonger par des stages. Les informations fournies ne permettent pas de quantifier la proportion d'étudiants concernés. Ces relations ne sont pas formalisées par des conventions ou partenariats.

Des projets de partenariats avec des universités étrangères ont été suspendus en raison de la crise de la COVID. A l'heure actuelle, aucun accord de coopération n'est formalisé mais la formation connaît des mobilités entrantes et sortantes au gré des collaborations scientifiques des laboratoires associés. Le master Bio-Geosciences est partenaire du projet ERAMUS+ *Bakeng se Afrika* (Capacity Building in the field of Higher Education).

Organisation pédagogique de la formation

La formation accueille des étudiants titulaires de mentions de licence variées (Biologie, Sciences de la Terre, Sciences de la Vie, Environnement, SHS, Anthropologie, Ethnologie, Archéologie, Histoire) sans que les proportions soient clairement présentées ce qui nuit au pilotage de la formation. Elle commence par un semestre de tronc commun autour de 5 volets leur permettant d'acquérir un langage scientifique commun : outils communs, cultures, biologie évolutive, ostéologie, paléoenvironnement. En S8-S9, les étudiants se spécialisent par le choix d'un parcours, avec de nombreuses mutualisations entre les parcours AB et At. Quelques UE sont au choix ou optionnelles dans certains parcours. Enfin, par leur stage long en S10, les étudiants individualisent leur formation. Toutes les UE donnent lieu à des crédits ECTS capitalisables. Il n'est pas mentionné si des passerelles sont possibles entre parcours. La majorité des enseignements (2004 h) est assurée par des EC du laboratoire PACEA et quelques enseignements (186 h) sont assurés par des chercheurs qui sont aussi issus du même laboratoire et à l'exception d'un Professeur Certifié issu de l'EHÉSS-Paris. Les interventions sont réalisées à 87 % par des enseignants -chercheurs des universités de Bordeaux ou Bordeaux Montaigne, dont 56 % sont identifiées comme dispensées par des membres de la section 20 du CNU (anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire) en cohérence totale avec le diplôme.

La formation est ouverte à la formation continue mais aucune donnée numérique n'est renseignée sur ce type de public. L'alternance n'est pas proposée. L'accueil des étudiants à contraintes particulières est facilité par un service de l'université (PHASE) et l'étalement de la formation sur plus que 2 ans est possible.

Un essai d'approche par compétence été mis en œuvre mais il n'existe pas de portefeuille de compétences. Le travail sur projet et l'enseignement par approche-programme et pédagogie inversée sont devenus majeurs. Le dossier ne décrit pas si des outils numériques, comme un portfolio, existent pour valoriser cette démarche auprès des futurs employeurs.

La démarche scientifique et la formation par la recherche sont très nettement présentes dans cette formation, ce qui est très certainement facilité par le fait que l'équipe pédagogique soit issue d'une seule unité de recherche. En particulier dans le parcours AB, les étudiants sont organisateurs et participants à un symposium sur une question d'actualité. Les enseignements de terrain sur des chantiers archéologiques sont également l'occasion d'illustrer concrètement la démarche scientifique, de sa conception à sa valorisation. Mais on peut s'interroger sur la pertinence d'une UE pré-stage long de M2 dont la seule finalité est de réaliser l'étude bibliographique.

Dans cette maquette, l'UE de « professionnalisation » a été remplacée par des sorties de terrain plus nombreuses (73h, 9 ECTS) suite aux propositions du comité de perfectionnement. Aucun enseignement formalisé n'est décrit concernant la connaissance du monde de l'entreprise et l'adaptabilité aux contextes professionnels. Cependant, la recherche de stage long en M2 est suivie par les membres de l'équipe pédagogique et ce stage favorise les interactions avec de multiples intervenants extérieurs.

L'internationalisation de la formation est assurée par des heures d'anglais dispensées par les enseignants du département langues lettres et communication : 20h, 3 ECTS en M1 et 26h, 3 ECTS en M2. Une certification par le TOEIC est proposée. Des heures disciplinaires en anglais sont présentes sous la forme de séminaires de recherche écoutés en anglais (27h en M2, 6 ECTS). La formation accueille régulièrement des étudiants étrangers (en moyenne 5%) provenant de pays francophones ou non.

L'équipe pédagogique est investie dans les modalités numériques : elle a coordonné un MOOC pour tout public « préhistoire, un nouveau regard ». Les apprenants du master disposent de plusieurs supports numériques de ressources pédagogiques (plateforme d'apprentissage en ligne moodle, vidéothèque numérique canal-U). Des activités pratiques numériques permettent une meilleure immersion et interactivité dans les collections d'objets. L'équipe pédagogique est coordonnatrice d'un projet de soutien à la transformation et à l'expérimentation

pédagogiques financé par l'IdEx de Bordeaux : *Immersion dans les Terrains de l'Anthropologie biologique et de la Préhistoire* [2018-2023].

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est faite au fil de l'eau sans enseignement dédié.

Pilotage de la formation

Les responsables dans l'équipe pédagogique sont très clairement identifiés comme correspondant aux enseignants-chercheurs du laboratoire de recherche PACEA. Ils sont bien présentés aux étudiants par une réunion de rentrée.

Les modalités de pilotage sont bien décrites et formalisées auprès des acteurs. Le pilotage pédagogique se fait par des réunions régulières programmées ou spontanées des responsables d'UE qui font partie du même laboratoire. Le comité de pilotage de ce laboratoire PACEA (UMR CNRS 5199) est d'ailleurs amené à échanger sur les stages longs de recherche.

Les comités de perfectionnement convoqués chaque année réunissent étudiants et anciens diplômés (8 sur 27), enseignants-chercheurs et responsables de la mention (10 sur 27), chercheurs des laboratoires associés (4 sur 27) et représentants du tissu socio-économique local (5 sur 27). Les propositions de ce comité alimentent les réflexions de l'équipe pédagogique pour l'ajustement de la formation et ont concrètement conduit à proposer un parcours identifié Archéo-thanatologie.

Les modalités d'évaluations sont clairement affichées sur le site internet du master, et précisées en début d'année. Certaines UE ne sont pas compensables, et signalées comme telles aux étudiants mais leur liste n'est pas fournie dans le dossier. En particulier l'attention des étudiants et des maîtres de stage est attirée sur les attendus des productions des stages. Une grille de notation est affichée par l'équipe pédagogique sur le site du laboratoire PACEA et non sur le site du master, alors même que de nombreux stages sont réalisés en dehors de ce laboratoire.

Le suivi de l'acquisition progressive des compétences semble se faire à l'échelle de la promotion par enquête, et non de manière individualisée. Les principes de seconde chance ou seconde session ne sont pas précisés dans le dossier, hormis pour le stage long de M2.

Dispositif d'assurance qualité

Le tableau de données fourni ne présente que le nombre global d'inscrits au master, et le nombre ayant validé, sans détail sur l'origine des étudiants, le type de formation (initiale ou continue) ou les parcours de master choisis, rendant difficile une analyse poussée. De même, l'information manque sur la réussite en fonction de l'origine des étudiants, critère qui semblerait pourtant pertinent étant donné ces origines assez diverses (2 licences SHS et 2 licences STS sont conseillées).

Le recrutement des étudiants est principalement fait par chaque responsable de parcours, sans que les critères soient précisés. La modalité de sélection dans l'un ou l'autre parcours, si plusieurs vœux ont été faits par un candidat, n'est pas précisée.

Les taux de réussite, suivis par l'équipe de formation, n'ont pas pu être retrouvés sur les sites web pour l'information publique. Les flux sortants non diplômés, sont très faibles.

Le devenir des diplômés est affiché sur le site de l'université, et analysé par l'équipe pédagogique pour adapter son offre. La poursuite d'étude en thèse est accompagnée par les responsables de parcours, mais un tiers à peine des diplômés poursuivent effectivement en thèse.

Le conseil de perfectionnement remplit très bien son rôle de pilotage et d'évaluation interne. Il se base notamment sur des enquêtes (sans qu'il soit précisé si elles sont anonymes) auprès des étudiants mais le nombre de réponses semble très faible. Le dialogue entre étudiants et enseignants visant à l'amélioration de la formation est encouragé.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables et au niveau de la capacité d'accueil, avec 70 inscrits $\pm$ 2 pour l'ensemble du master. Un taux de sélection de 4.2 candidats pour 1 place est annoncé, sans que l'année considérée soit précisée, indiquant une bonne attractivité de ce master. Les taux de passage en M2 sont plutôt réguliers autour de 85%, et le taux de validation du diplôme est également autour de 85%. Cela montre qu'une bonne communication est faite sur le contenu de la formation, et que les critères de sélection permettent de retenir de bons étudiants intéressés.

Les enquêtes à n+1 montrent un taux d'insertion professionnelle autour de 65 %, ce qui est satisfaisant pour le secteur. Une insertion différentielle selon le parcours de master est évoquée dans le dossier, sans que les données numériques soient fournies. Une divergence est déplorée par le conseil de perfectionnement entre l'attraction des étudiants pour certains domaines médiatisés, et la richesse du marché de l'emploi, mais l'adéquation entre les emplois occupés et les objectifs du diplôme reste bonne.

Le taux de poursuite d'études oscille entre 20-30 % ce qui semble élevé. Chaque année de l'ordre de 3 ou 4 thèses sont commencées, pour une trentaine de diplômés dont un quart à un tiers étaient attirés par un doctorat. Les objectifs de formation à la recherche de haut niveau sont atteints, mais restreints par le nombre de contrats doctoraux dans le domaine. Une baisse de la capacité fait craindre une fermeture de certaines UE selon la politique de l'Université (5 étudiants minimum). Le manque de formalisation de partenariats internationaux limite l'exportation des diplômés vers des thèses étrangères et limite la formation à une aura nationale alors même que le laboratoire PACEA affiche de nombreuses collaborations internationales.

Conclusion

Principaux points forts :

- Ancrage fort à la recherche.
- Contenu pédagogique cohérent qui s'appuie sur une équipe pédagogique solide.
- Approche pédagogique innovante rendant l'étudiant acteur.

Principaux points faibles :

- Intitulé de mention *Bio-Géosciences* qui prête à confusion à l'échelle nationale.
- Inadéquation des capacités d'accueil des parcours avec les débouchés.
- Pas d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Bio-géosciences*, anciennement Anthropologie biologique – Préhistoire, de l'Université de Bordeaux est une formation de qualité dans un contexte local ayant une politique scientifique forte en faveur des sciences archéologiques et dont la finalité première est l'accès à la recherche à travers un doctorat. Une réflexion devrait être conduite sur la dénomination de la mention : dans sa dénomination actuelle, elle relève du domaine des Sciences de la terre et de l'univers. Ce positionnement devrait être justifié par rapport au contexte local et national. Le choix des parcours devrait être proposé à la fin du semestre d'orientation en tronc commun, dans l'objectif d'inciter les étudiants à choisir les voies les plus ouvertes en termes de débouchés. L'approche par compétences mise en œuvre dans la formation pourrait être valorisée auprès d'acteurs socio-économiques. Enfin, cette formation pourrait gagner en rayonnement par l'établissement de convention et/ou partenariat formalisés avec des universités étrangères, comme c'est déjà le cas à travers les collaborations du principal laboratoire (PACEA) sur lequel elle s'appuie, ce qui permettrait un placement plus important d'étudiants en doctorat.

MASTER BIO-INFORMATIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Bio-informatique* est une formation structurée en deux parcours qui débutent au semestre 2 : biologie computationnelle et du génome aux écosystèmes. Les objectifs sont de former des biologistes ayant obtenu une licence science de la vie à l'informatique et à la bio-informatique, au sens large, dans un contexte lié à l'exploitation des données issues des nouvelles technologies appliquées à la biologie. Les objectifs professionnels de ce master sont très fortement liés à la recherche tant académique qu'industrielle et visent à former des développeurs d'applications traitant des données du vivant allant du génome aux écosystèmes, mais également des utilisateurs avertis d'outils bio-informatiques en capacité de les faire évoluer et d'interpréter les données produites.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités de ce master séparé en deux parcours sont claires et s'appuient sur la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34129 qui a été validée. Après un premier semestre basé sur un socle de connaissance commun dont les cours sont dispensés en langue anglaise, les étudiants s'orientent au choix vers deux parcours *Biologie computationnelle* ou *Du génome aux écosystèmes*. Le parcours *Biologie computationnelle* est plutôt axé sur l'utilisation, la conception et l'exploitation d'outils utiles à la bio-informatique. Le parcours *Du génome aux écosystèmes* aborde des notions plus centrées sur la biologie, la génétique génomique et inclue les outils de bio-informatique et biostatistiques liés à l'évolution de ces disciplines. Ainsi l'existence de ces deux parcours se justifie pleinement et le contenu des enseignements est adapté aux objectifs visés. Il est important de noter qu'une tentative d'internationalisation du master au travers du parcours « *omic and bioinformatics* » a été menée en collaboration avec l'université du pays Basque (Espagne) mais que des contraintes d'ordre administratif portant sur une proportion égale des étudiants des deux pays partenaires a conduit à un abandon de ce parcours. Les métiers accessibles après ce master sont détaillés dans la fiche RNCP ainsi que sur le site de l'université de Bordeaux et sont en adéquation avec la formation dispensée.

Positionnement dans l'environnement

Ce master, qui a une capacité d'accueil totale de 30 étudiants sur les deux parcours, est un débouché des licences science de la vie, sciences de la vie et de la terre de l'université de Bordeaux. Il est complémentaire d'un parcours de master de l'université de Poitiers qui est focalisé sur les industries pharmaceutiques. Au niveau national une douzaine de masters axés sur la bio-informatique existe et ce master revendique une spécialisation en bio-imagerie qui semble réduite à 6 crédits ECTS lors du premier semestre sans poursuite ou renforcement apparente de cette spécialisation sur les semestres suivants.

La formation des étudiants est essentiellement assurée par des enseignants chercheurs de l'établissement pour une répartition horaire d'environ 700 h assurée par des enseignants relevant des domaines de la biologie et 200 h pour ceux relevant du champ de l'informatique. En revanche l'équipe pédagogique du master ne comprend aucun chercheur rattaché au CNRS, l'INRAE ou l'INSERM alors que les laboratoires accueillant les étudiants en stage sont rattachés à ces organismes. De la même façon, peu d'intervenants du monde socio-économique (10%) sont associés à la formation des étudiants, mais une réflexion est en cours pour augmenter les interactions avec ces intervenants.

Un parcours international a existé jusqu'en 2019, en partenariat avec l'Université du Pays Basque, mais une faible attractivité a conduit à sa fermeture. Ainsi, l'effort de structuration de la recherche en bio-informatique, en cours, à l'échelle de Bordeaux devrait bénéficier au master en s'appuyant notamment sur la *graduate research school* de l'Université de Bordeaux laquelle devrait également contribuer à l'internationalisation de ce master. Les stages de recherche sont effectués pour 50% dans les laboratoires de recherche universitaire, 20% en industrie et pour les 30% restant à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Bio-informatique* est construit autour de deux parcours que les étudiants choisissent au terme d'un premier semestre commun dont la majorité des cours sont enseignés en anglais. La formation est bien adaptée aux deux profils de diplômés ciblés et permet une spécialisation progressive des étudiants par un choix d'option adapté. Le stage de six mois, réalisé en fin de master permet selon la nature du lieu d'accueil stage : universitaire ou industriel de définir pour la formation une finalité recherche ou professionnelle. Les modalités de suivi des stages ne sont pas exposées.

La formation bénéficie de l'aide d'un service (PHASE), pour gérer des aménagements à destination des étudiants handicapés, sportifs de haut niveau ou artistes. Ce service effectif a été déjà mis en œuvre pour 7 étudiants sur la période considérée. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du master et s'appuie sur une commission constituée des membres du comité de pilotage et de membres de l'équipe pédagogique qui est à l'initiative de la mise en place d'un service de formation continue proposant deux formations courtes : l'une dédiée aux nouvelles générations de séquenceurs, l'autre étant centrée sur le Séquençage haut débit et la bio-informatique pour l'analyse de données en biologie médicale. Toutefois, aucune donnée n'est fournie pour permettre d'apprécier quantitativement le public ayant suivi ces formations courtes ; la possibilité de créer un diplôme universitaire pour pérenniser ces formations est en cours d'étude. L'existence de ces formations courtes a amené l'équipe pédagogique à réfléchir à la mise en place d'une alternance au niveau du master 2, ainsi qu'à une hybridation des enseignements propice à toucher un public de professionnel en recherche de compétences complémentaires.

L'approche par compétence a été mise en place et correspond aux attendus d'une formation de master. Des mini-projets permettent aux étudiants de tester et d'affiner leurs compétences. Des approches de pédagogie innovante viennent compléter ce dispositif. La bi-disciplinarité de la formation en biologie et informatique se traduit par l'acquisition de compétences transversales aux deux disciplines et à une sensibilisation des étudiants aux perspectives d'emploi au travers des colloques, la journée de la bio-informatique et la nuit de l'info. Ces moments de rencontre et d'échange durant lesquels interviennent des professionnels et auxquels sont associés des représentants de l'école doctorale constituent donc un moyen de préparer l'après master tant pour une insertion professionnelle directe que par une poursuite d'étude au niveau du doctorat. Une formation à l'intégrité et l'éthique scientifique est intégrée à la formation notamment au travers d'une unité d'enseignement dédiée aux projets de recherche mais est également accessible au travers du MOOC « Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche ». Les étudiants sont informés sur les types de licences destinées à protéger les innovations en informatique. Un dispositif anti-plagiat sera utilisé prochainement, dans le cadre des projets.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée de biologistes qui sont en charge des cours de bio-informatique et de leur application en biologie qui constituent respectivement 33 % et 39 % des volumes d'enseignement. Le volume restant de cours (28 %) est centré sur des cours en informatique assurés par les enseignants du département d'informatique. La répartition des enseignements entre les différentes disciplines du master est donc équilibrée et correspond à ce qui peut être attendu de l'intitulé de la mention. Les intervenants bénéficient de la mission d'appui à la pédagogie et à l'innovation pour l'utilisation de méthodes d'enseignement innovantes. La proportion des intervenants extérieurs reste relativement faible et les ingénieurs bio-informatiques présents sur les différents campus de l'Université de Bordeaux n'ont pas encore été sollicités. Toutefois, leur expérience sera mise à profit lors du prochain quinquennal.

Le pilotage de la formation s'appuie sur un comité de pilotage restreint à trois membres dont les missions sont clairement définies et permettent le suivi des étudiants de M1 et M2 notamment en ce qui concerne les stages. Ce comité de pilotage est suppléé par le comité pédagogique auquel sont associés des représentants étudiants. Ces comités sont en charge l'élaboration et la mise en place du contrôle des connaissances et des compétences validées par le département de biologie. Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées aux étudiants lors de la semaine de rentrée.

Un conseil de perfectionnement s'appuyant sur le comité de pilotage, les délégués étudiants des deux années du master et quatre membres du monde socio-économique est organisé tous les ans. Un compte rendu est rédigé et rapporte les pistes d'amélioration du fonctionnement du master, il est accessible sur la plateforme moodle.

Dispositif d'assurance qualité

Le master dispose d'une trentaine de place par an et l'effectif est stable. Si les flux d'étudiants sont connus, ils ne font l'objet d'aucune analyse au niveau de l'autoévaluation et aucune donnée n'est disponible ce qui ne permet pas de juger de l'attractivité de la formation tant au niveau national qu'international. Le mode de recrutement n'est pas discuté et semble uniquement guidé par la capacité d'accueil du master.

L'amélioration continue de la formation et son autoévaluation ont permis d'identifier et de résoudre un problème de déséquilibre de charge de travail sur certaines UE basées sur des projets lors du semestre 1 du M2. Le conseil de perfectionnement est principalement axé sur les possibilités d'interaction avec le monde de l'emploi et l'évaluation des enseignements n'a pas été mise en place ce qui est regrettable.

Résultats constatés

Les effectifs du master sont stabilisés à une soixantaine d'étudiants répartis également sur les deux années. Le nombre d'abandon est marginal (3 %) et le taux de réussite du master est élevé avec une trentaine de diplômés annuellement. L'enquête de suivi des diplômés est réalisée avec rigueur sur la base d'un taux de réponse de 95 % des diplômés dont 90 % intègrent la vie professionnelle à l'issue de la formation y compris doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Deux parcours se distinguant clairement tant au niveau du contenu que des débouchés.
- Tronc commun 100 % en anglais

Principaux points faibles :

- Absence d'une évaluation des enseignements.
- Insuffisance de la participation du monde socio-économique.
- Manque d'ouverture internationale de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation complète efficacement le maillage des formations en bio-informatique, au niveau national, avec une spécificité (bio-imagerie) qu'il conviendrait de renforcer en s'appuyant sur les compétences présentes au niveau des EPST du site bordelais. L'analyse des flux de candidature doit être amélioré pour obtenir des indicateurs de pilotage pertinents.

MASTER BIOLOGIE, AGROSCIENCES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Biologie, agrosciences* (B2AS) de l'Université de Bordeaux (UB), co-accrédité Bordeaux Sciences Agro (BSA), propose six parcours, *Biologie biotechnologie des plantes* (BBP), *Mycologie et phytopathologie* (MP), *Sélection et amélioration des plantes* (SAP), *Plantes à valeur santé et biomolécules d'intérêt* (PVSBI), *Production et innovations en agro-alimentaire* (PI2A) et *Agrobiomedical sciences* (ABS) dont quatre ouverts à l'alternance en apprentissage. Les objectifs de la formation consistent à former des cadres de recherche et de développement dans la production et la transformation durable des matières premières agricoles, et plus particulièrement des végétaux. La formation permet une insertion professionnelle dans l'agro-alimentaire au sens large dans des secteurs comme la recherche et développement (R&D), la recherche académique, l'assurance qualité. Les enseignements sont dispensés au sein des campus de Bordeaux, Talence, Carreire, Victoire, Agen, le campus Vert de l'INRAE, et les universités de Tsukuba au Japon et de Taiwan.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de formation des six parcours sont clairement présentés et sont explicites. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences (théoriques et pratiques) à acquérir sont bien exposées. Les étudiants ont accès aux différentes informations sur l'organisation de la formation via le site de l'établissement et le site dédié au master. Des journées d'information sont également mises en place. La communication sur les objectifs de formation au sein des universités partenaires et pour les étudiants internationaux est peu renseignée. Les débouchés et les poursuites d'études manquent de précision sur le type de poste occupés, en dehors des informations générales de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les possibilités de poursuites d'études sont clairement énoncées pour les six parcours. La formation, référencée au RNCP (RNCP26699), est en cohérence avec la fiche déposée.

Positionnement dans l'environnement

Le collège Sciences et Techniques (ST), une des huit structures de l'Université de Bordeaux, rassemble 23 mentions de master dont le master *Biologie, Agrosciences* qui s'intègre parfaitement dans l'offre globale de formation de l'établissement. Cinq des six parcours du master B2AS proposent des unités d'enseignement (UE) communes avec la mention de master *Bio-informatique*. Le parcours ABS est singulier car il ne présente aucun module commun avec les cinq autres parcours du master B2AS, mais certains avec la mention *Biologie santé*. La position de la formation au niveau local et national est renseignée, et le partenariat à l'international est bien décrit, en accord avec la politique de l'établissement sur l'ouverture et le renforcement à l'international. La formation est adossée à de nombreuses unités mixtes de recherche (UMR UB INRAE, UB CNRS, etc.) ou équipes de recherche et en lien avec deux écoles doctorales de l'établissement. Les chercheurs représentent environ 15 % des intervenants en deuxième année (M2). Les étudiants participent à des séminaires organisés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs des différentes UMR ainsi qu'à des écoles d'été organisées par l'équipe pédagogique. Le lien du master avec les 2 écoles doctorales « Sciences de la Vie » et « Sciences et Environnement » est fort, avec environ 20 % des étudiants poursuivant leurs études en doctorat, pour quatre des six parcours). Le positionnement du parcours PI2A vis-à-vis des relations avec le monde socio-économique est bien décrit et semble effectif pour les parcours MP, SAP et PVSBI depuis qu'ils proposent l'alternance. Au niveau international, l'obtention d'un double-diplôme avec la Nation Taiwan University (NTU) est possible pour quatre parcours et pour deux parcours avec l'université de Tsukuba (UT, Japon), l'université Pontificale de Santiago du Chili (PUC, Chili) et la NTU générant des échanges d'environ 2 étudiants entrants et sortants chaque année. Un diplôme conjoint, qui concerne le parcours ABS a été signé entre UB, UT et NTU. Aucune information n'est fournie sur les dispositifs mis en place pour la mobilité à l'internationale ce qui est regrettable compte tenu de cette ouverture à l'internationale.

Organisation pédagogique de la formation

L'ensemble des parcours se déclinent en quatre semestres selon le système européen et l'acquisition des crédits ECTS est formalisée et connue des étudiants.

Le premier semestre (S1) est commun à cinq parcours puis une spécialisation progressive se met en place aux deuxième et troisième semestres (S2, S3) avec certains enseignements mutualisés avec la mention Bioinformatique. Le quatrième semestre (S4) est consacré aux stages pour l'ensemble des six parcours. Seul le parcours AgroBiomedical Sciences (ABS), diplôme conjoint avec UB, UT et NTU est spécifique, avec certains modules qui lui sont propres et d'autres mutualisés avec la mention Biologie Santé.

L'organisation actuelle de l'alternance concerne quatre parcours. Le parcours (PVSB) propose certains modules organisés en diplôme d'université (DU) dont les publics visés sont des étudiants mais aussi des professionnels. La formation associe des enseignements en présentiel et à distance mais ce point n'est pas très explicite. Les diplômes sont accessibles par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Trois Diplômes Universitaires (DU) sont proposés en formation tout au long de la vie. La politique d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques est gérée à l'échelle de l'établissement par le service PHASE. La formation n'est pas définie en blocs de compétences, cependant ces dernières semblent acquises en accord avec la fiche RNCP. Quelques informations sont données concernant la diversité des modalités pédagogiques notamment la mise en œuvre d'approches par projet, de cours et travaux pratiques (TP) inversés. Ce point aurait mérité d'être développé.

Les étudiants suivant cette formation sont fortement sensibilisés à la recherche au moyen d'UE de réalisation de projet de recherche, de stages, de la participation à des séminaires et du fait de la composition de l'équipe pédagogique incluant 15% de chercheurs. Cette immersion dans la démarche scientifique apporte des capacités de réflexion et de mise en place d'expérimentation ainsi que des aptitudes à mener un travail collaboratif. La poursuite d'études en doctorat est développée par l'intermédiaire de l'adossé aux équipes de recherche et du lien avec les écoles doctorales.

La formation propose une certification professionnelle de niveau d'anglais (TOEIC). Différentes UE en première année (M1) et en M2 ainsi que le stage au S4, dont la durée n'est pas précisée, permettent l'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelle. L'alternance mise en place dans quatre parcours est un point fort vis-à-vis de l'insertion professionnelle. Selon les parcours, 10% à 100% du contenu des enseignements sont dispensés en anglais. La plateforme Moodle est l'unique outil numérique permettant la mise à disposition des informations, de l'organisation de la formation, de la liste des stages et des sujets de thèses. Aucun autre outil collaboratif n'est décrit. L'intégrité scientifique et l'éthique sont enseignées aux étudiants par les enseignants chercheurs. Le logiciel Compilatio est connu des étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée mais le nombre d'intervenants du monde socio-économique reste encore un peu faible aux regards des débouchés qui ne sont pas uniquement en recherche académique sur l'ensemble des parcours.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement décrites (responsable de mention, des différents parcours, d'UE). Par contre, le pilotage avec les partenaires internationaux est peu décrit même si des référents pour l'internationalisation sont évoqués. Du fait de ses partenariats internationaux et de son fort développement de l'alternance, la mention est accompagnée par des services dédiés (relations internationales, formation continue, apprentissage) de l'établissement et du collège ST. Des moyens administratifs sont mis en place mais ne semblent pas être assez importants aux regards des effectifs. Les moyens pédagogiques sont peu détaillés. Le pilotage de la formation est réalisé au travers de réunions d'un bureau et d'un comité de pilotage, la constitution desquels n'étant pas très claire. Une assemblée générale est également organisée une fois par an avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an également. Sa composition est bien précisée ainsi que son rôle et son fonctionnement. Des comptes rendus sont réalisés pour l'ensemble des organes de suivis et communiqués via la plateforme Moodle. Des dispositifs d'évaluation par les étudiants sous forme d'enquête (électronique ou via Moodle) sont mis en place. Aucune information n'est donnée dans le dossier concernant les modalités d'évaluation, le jury de délibération, de rattrapage, etc. Seule l'information sur la délivrance du TOEIC est précisée.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs, disponibles sous Apogée, sont gérés par les responsables de mention et de parcours ainsi que par les secrétariats pédagogiques. En revanche aucun dispositif de gestion des candidatures n'est précisé.

Les effectifs globaux sont stables sur les trois dernières années : en moyenne 75 étudiants accueillis chaque année en M1 (dont 40 % de locaux) pour 450 candidatures et 95 en M2. Malheureusement aucune analyse par parcours n'est fournie alors que des fluctuations d'effectifs pour les parcours BBP et PI2A sont soulignées.

La composition du jury de sélection et les critères de recrutements ne sont pas renseignés. Une liste des alternants est présentée dans le dossier mais aucun document de synthèse ne permet d'évaluer l'attractivité de cette formation vis-à-vis de l'alternance sauf pour le parcours PI2A avec 49 % d'alternants en moyenne par

année. La réussite étudiante n'est pas évoquée dans le dossier mais discutée en conseil de perfectionnement. Il n'est pas indiqué si un suivi des étudiants en cas d'échec ou d'abandon est réalisé. Par contre, le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé par l'Observatoire de la Vie Universitaire et communiqué sur le site de la formation. Des réseaux Alumni et Linked'In sont également indiqués comme outils de suivi. Du fait des différents comités mis en place et des enquêtes/questionnaires réalisés auprès des étudiants, l'évaluation de la formation est réalisée mais pas suffisamment analysée. Les points d'amélioration sont transmis et discutés dans les différents comités en vue d'être pris en compte dans les parcours.

Résultats constatés

La formation présente une bonne attractivité locale et nationale. Il manque des données concernant l'alternance des parcours MP, SAP et PVSBI. Un suivi réalisé chaque année montre des taux d'insertion professionnelle et de poursuites en doctorat variables selon les parcours et insuffisamment analysés, empêchant une analyse de l'employabilité pour certains parcours. Les informations sur les débouchés sont trop généralistes concernant les fonctions ou le secteur d'employabilité. Ceci permettrait d'évaluer si les postes pourvus correspondent au niveau de formation et au domaine d'étude.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité locale et nationale.
- Diversité des partenariats internationaux.
- Nombre de parcours proposés en alternance.

Principaux points faibles :

- Trop faible nombre d'intervenants du monde socio-économique.
- Manque d'analyses des données pertinentes permettant d'évaluer la qualité de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biologie Agrosciences* (B2AS) est une formation proposant six parcours dont quatre ouverts à l'alternance ce qui est un point fort.

Cependant, cette formation souffre d'un manque d'auto-évaluation et d'indicateurs pertinents.

Une réflexion est engagée pour développer davantage l'attractivité au niveau international (Graduate Program SENSE).

Les responsables de la mention doivent s'interroger sur le positionnement du parcours ABS qui ne partage aucun module avec les autres parcours de la mention B2AS. Ce parcours pourrait s'intégrer à la mention *Biologie santé* en raison des enseignements communs dispensés.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* porté par l'Université de Bordeaux est une formation en deux ans destinée aux étudiants issus majoritairement de licence en *Sciences de la vie*, ainsi qu'aux étudiants en médecine et pharmacie. Il a pour objectif de former à la recherche en biologie au travers de cinq parcours : *Biologie cellulaire, physiologie et pathologie* (BCPP), *Génétique moléculaire et cellulaire* (GMC), *Microbiologie-immunologie* (MIMU) et MIMU-Pro (à vocation professionnelle), et le parcours international *Cancer biology* (CBio) ouvert en 2019. La formation est accessible en formation initiale et comprend deux stages obligatoires en M1 et M2, respectivement. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur site.

Analyse

Finalité de la formation

Le premier semestre est majoritairement composé d'un tronc commun visant à apporter aux étudiants un socle commun de compétences en biologie-santé, mais les étudiants se spécialisent très tôt, dès ce premier semestre, avec une unité d'enseignement (UE) d'initiation au parcours de leur choix.

A l'exception du parcours MIMU-Pro qui vise une insertion professionnelle immédiate dans les entreprises de biotechnologie et de santé, les 4 autres parcours ont pour finalité la poursuite d'études, en doctorat notamment.

Les objectifs et les connaissances et compétences visées par chaque parcours sont en pleine cohérence avec l'intitulé de la formation. Ils sont parfaitement décrits et portés à la connaissance des étudiants via les sites internet de l'Université et de l'Unité de Formation de Biologie. Le supplément au diplôme les précise également. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs et conformes à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). La possibilité donnée aux étudiants de suivre la formation spécifique à l'expérimentation animale permettant d'obtenir la certification de niveau expérimentateur correspond à une certification professionnelle recherchée dans les secteurs visés.

Les secteurs d'insertion professionnelle et les types de poste occupés sont bien indiqués dans le dossier et en adéquation avec les enseignements. Ils sont portés à la connaissance des étudiants lors de diverses réunions organisées tout au long de leur parcours ou lors de rencontres avec d'anciens étudiants. Il en est de même pour les possibilités de poursuite d'études (doctorat, formation aux métiers de l'enseignement, formation dans le domaine du contrôle qualité, formation d'attaché de recherche clinique, journalisme...).

Positionnement dans l'environnement

D'un point de vue académique, le master *Biologie Santé* est bien positionné dans l'offre LMD de l'Université de Bordeaux, au carrefour entre les parcours sciences de la vie dont elle accueille les étudiants en M1, pharmacie/médecine dont elle peut accueillir en M2 des étudiants ayant validé un parcours M1 recherche en parallèle de leurs études de santé et l'Ecole Doctorale Science du Vivant et de la Santé qui accueille 50% des étudiants poursuivant en Doctorat.

A l'échelle régionale, nationale, voire internationale, le positionnement de la formation et ses spécificités par rapport aux autres masters *Biologie-Santé* ou autres formations du domaine sont bien analysés. Malgré des formations similaires, le master *Biologie-santé* de l'Université de Bordeaux tire ses forces du nombre d'étudiants régionaux souhaitant évoluer dans le domaine, de l'attractivité de la région Nouvelle Aquitaine, de la qualité de son adossement à la recherche et de son parcours MIMU moins représenté au niveau national. Son attractivité internationale devrait s'accroître grâce au nouveau parcours CBio, dispensé en anglais, et qui fait partie de la *Graduate Research School* de l'Université de Bordeaux (UBGRS 2.0). Ces forces se traduisent par une attractivité remarquable de la formation avec notamment 76% des candidatures en M1 provenant d'étudiants en Licences portées par d'autres universités.

Aucun partenariat académique n'est noué avec d'autres établissements français.

De par sa finalité, le master est fortement adossé à de nombreuses équipes de recherche reconnues de l'Université de Bordeaux (23) qui viennent en appui à la formation tant par les enseignants-chercheurs ou les chercheurs qui interviennent dans la formation ou participent à des jurys que par l'accueil d'étudiants en stage.

Ce point est majeur pour les parcours formant de futurs acteurs de la recherche qui sont ainsi formés à et par la recherche. 50 % des étudiants poursuivent en Doctorat au sein de l'ED Sciences de la Vie et de la Santé de l'Université mais également au sein d'autres ED en France. Fait remarquable, le parcours Cancer Biology est depuis juillet 2020 l'un des 11 Graduate Programs de l'Université de Bordeaux dont le programme UBGRS 2.0 est lauréat de l'appel à projets Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence de l'ANR. Ainsi, le master s'intègre encore davantage dans la politique scientifique de l'établissement, la recherche sur le cancer étant un de ses axes prioritaires.

Les liens avec les entreprises se traduisent essentiellement par des partenariats non formalisés permettant l'accueil d'étudiants du parcours MIMU-pro en stage dans le tissu industriel régional, national voire international (stage exclusivement en entreprise ou sur des plateformes technologiques). Les lieux de stage sont bien identifiés. Toutefois, la part des enseignements assurés par des professionnels au sein du master est relativement faible (11 %). Il ressort aussi que la grande majorité de ces intervenants proviennent d'établissement publics (chercheurs, ingénieurs de recherche ou d'études, etc.), et presque aucun ne travaille dans le secteur privé. Ce point mériterait d'être amélioré, en particulier pour le parcours MIMU-pro, dont les débouchés ne sont pas uniquement les laboratoires de recherche des établissements publics.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master est très lisible et cohérente avec une spécialisation progressive construite autour d'un socle commun de connaissances et compétences (biologie cellulaire et moléculaire, technologies omics, et anglais) lors du premier semestre de M1 et d'une spécialisation en lien avec le parcours choisi, amorcée dès ce premier semestre et se poursuivant jusqu'à la fin du M2. Dans cette spécialisation précoce, certaines UE sont partagées par les différents parcours. Les modalités d'enseignement sont classiques, essentiellement en présentiel avec mises en situation professionnelle lors des 2 stages obligatoires en M1 (2 mois) et M2 (6 mois). Le parcours CBio est intégré dans un cursus master-doctorat au sein d'une Graduate School et propose une spécialisation plus poussée dès le premier semestre.

Aucun des parcours ne propose de l'alternance. Les dispositifs administratifs d'appui à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont décrits. Ils ont été utilisés pour 6 VAE totale ou partielle au cours de la période de référence. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants à contraintes particulières grâce à l'appui des services centraux de l'université (11 étudiants concernés sur la période de référence).

Si les compétences visées par la formation sont bien définies, leur acquisition semble essentiellement se faire au sein de modalités d'enseignement classiques (Cours, travaux dirigés -TD, travaux pratiques -TP). Le dossier ne mentionne pas l'existence d'UE construites sur le mode projet et l'approche compétence n'est pas formalisée sur la période analysée (pas de référentiel de compétences en dehors des compétences listées dans la fiche RNCP, pas d'autoévaluation de l'acquisition de ces compétences par les étudiants). Enfin, l'utilisation du numérique semble limitée et basique (espace numérique de travail avec simple mise en ligne du contenu des cours et logiciels nécessaires à l'acquisition de certaines compétences techniques). Si certains enseignements font appel à des pratiques pédagogiques innovantes (cours inversés, pédagogie par projet, etc.), une généralisation de ces approches est recommandée.

Du fait de sa finalité, la démarche scientifique et la recherche sont au cœur de la formation : grand nombre d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs impliqués dans la formation, retours d'expérience de professionnels du monde de la recherche ou d'anciens étudiants, stages en laboratoire de recherche académique ou au sein d'entreprises, travaux pratiques expérimentaux, participation aux congrès scientifiques portés par l'établissement, sensibilisation aux problèmes éthiques et d'intégrité scientifique.

Des UE dédiées aux compétences transversales (anglais, projet tutoré en lien avec le monde professionnel), la possibilité de suivre la formation à l'expérimentation animale et les stages obligatoires (avec accompagnement dans leur recherche) et notamment en entreprise pour le parcours MIMU-pro favorisent la professionnalisation des étudiants. Le dossier n'indique pas si les étudiants, et notamment ceux du parcours MIMU-pro visant l'insertion professionnelle immédiate, suivent des cours sur l'organisation du monde de l'entreprise, des cours de communication professionnelle avec élaboration du projet professionnel, travail sur le CV et préparation aux entretiens d'embauche. Cela pourrait constituer une valeur ajoutée à la formation, tout comme une intervention accrue (en volume horaire) d'acteurs du monde de l'entreprise dans les secteurs cibles.

L'ouverture de la formation à l'international est clairement affichée avec notamment le parcours CBio dont l'intégralité des cours est en anglais. Dans les autres parcours, l'internationalisation est soutenue par des cours d'anglais et certaines UE dispensées en anglais. La possibilité de passer le TOEIC est offerte aux étudiants. La formation accueille chaque année des étudiants étrangers via ERASMUS ou Campus France. Cependant, les stages à l'étranger, bien que les étudiants soient accompagnés dans leurs démarches, restent peu nombreux et pourraient être davantage promus.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très diversifiée et en accord avec les objectifs de la formation : enseignants-chercheurs de diverses unités de formation, chercheurs, ingénieurs de recherche... Cependant, on peut

regretter qu'une part faible (11 % actuellement) des enseignements soit assurée par des professionnels du domaine autres que les enseignants-chercheurs. De même, les intervenants du monde de l'entreprise restent trop rares.

Le pilotage de la formation repose sur un comité de pilotage et un conseil pédagogique dont les compositions et les rôles sont clairement définis. Il s'appuie sur des services centraux bien définis et impliqués (scolarité, secrétariat, direction des relations internationales, service de formation continue) qui le soutiennent pour le recrutement et les VAE, l'inscription des étudiants, la gestion des emplois du temps et la mobilité internationale. Un conseil de perfectionnement incluant des étudiants et des représentants du monde professionnel est en place, se réunit annuellement et joue pleinement son rôle : analyse du fonctionnement et de l'organisation de la formation, analyse des retours des évaluations des enseignements et de la formation dans le but de faire évoluer l'offre de formation. Il est dommage que sa composition ne soit pas présentée dans les comptes-rendus. Les modalités d'évaluation des étudiants, règles de délivrance des crédits ECTS et des diplômes et composition des jurys sont conformes et connues des étudiants et enseignants. L'engagement étudiant est reconnu et pris en compte le cas échéant. Si les compétences figurent bien dans la fiche RNCP et dans le supplément au diplôme, il n'est pas précisé comment chacune d'elles est évaluée. Le suivi de l'acquisition des compétences est inexistant (absence de portfolio) et semble ne reposer que sur une évaluation globale lors de 2 UE. La mise en place d'un portfolio de compétences pourrait permettre aux étudiants une analyse réflexive sur l'acquisition de ces dernières, tout au long de la formation, et constituerait une aide pour leur permettre de se valoriser sur le marché du travail.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont clairement identifiés. Le recrutement est fait par le comité de pilotage. Le dossier ne précise pas les modalités de sélection. L'analyse de la forte attractivité de la formation (1 place pour 17,6 candidats) est quant à elle pertinente et la pression de sélection est connue des candidats via le site internet de la formation. La réussite des étudiants est affichée, et excellente. Le devenir des étudiants à 6 mois est suivi et publié par l'Observatoire de Formation et de la Vie Universitaire. Des enquêtes réalisées par le comité de pilotage complètent ce suivi et renseignent sur le taux et type de poursuite d'études, le taux d'insertion professionnelle et les types d'emploi occupés. Les résultats de ces enquêtes sont portés à la connaissance des étudiants. Notons que le taux de répondants pourrait être amélioré.

Une évaluation de la formation par les étudiants est réalisée et sert de base de réflexion au conseil de perfectionnement. Le processus d'amélioration continue sur la base de cette autoévaluation semble efficace puisque des modifications sont apportées, si besoin, en conséquence.

Résultats constatés

Les effectifs globaux sont conformes aux capacités d'accueil et stables. Le master sélectionne 1 étudiant pour 17,6 candidatures, et 76 % des candidatures sont extérieures à l'université. Cela témoigne de sa grande attractivité à l'échelle régionale et nationale. Les inscrits extérieurs à l'Université de Bordeaux tendent cependant à diminuer ces dernières années. Les étudiants étrangers représentent en moyenne 5 à 10 % des effectifs, ce qui est relativement faible mais ce taux devrait être amené à augmenter avec l'ouverture du parcours international CBio. Les étudiants issus d'un cursus santé représentent 20 % des étudiants en M2 et intègrent principalement le parcours MIMU.

Le taux de réussite est excellent (98 % en M2) et les abandons sont rares. Le devenir des diplômés est en adéquation avec les objectifs du master. Dans les parcours à finalité recherche, 53 % des étudiants en moyenne poursuivent en doctorat et 15 % dans un autre type de formation. L'insertion professionnelle des étudiants ne souhaitant pas poursuivre leurs études se fait à des postes en lien avec la formation, essentiellement dans le secteur public et concernent 30 % des étudiants à 6 mois et 60 % à un an. Dans le parcours MIMU-pro visant l'insertion professionnelle, très peu d'étudiants poursuivent leur cursus par une autre formation. Comme attendu, l'insertion sur le marché de l'emploi est plus forte et plus rapide (60 % en moins de 6 mois et 75 % en moins d'un an), et concerne davantage le secteur privé. Toutefois, 25 % des diplômés en emploi, et 50 % pour le parcours MIMU-Pro, ont un emploi d'assistant ingénieur ou technicien, et pas de cadre ou ingénieur, ce qui pourrait indiquer un écart entre le positionnement de certains parcours et les exigences du marché de l'emploi.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente formation à et par la recherche, renforcée par la création d'une *Graduate School* à la quelle est rattaché le parcours *Cancer biology*.
- Attractivité régionale et nationale très forte.

- Pilotage efficace de la formation.

Principaux points faibles :

- Implication trop faible en volume horaire des professionnels et notamment de ceux issus du monde de l'entreprise.
- Pas d'utilisation du portfolio de compétences et pas d'évaluation claire des compétences.
- Peu d'usage des pédagogies innovantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biologie-santé* de l'Université de Bordeaux est une excellente formation à et par la recherche, montrant une attractivité régionale et nationale très forte. L'attractivité internationale pourrait être encouragée même si elle devrait s'accroître grâce au nouveau parcours *Cancer Biology*. La formation offre quatre parcours recherche menant à une proportion importante d'étudiants en doctorat et poursuite d'études et un parcours professionnalisant efficace en termes d'insertion professionnelle. Il pourrait être intéressant cependant de renforcer les liens du master avec le monde de l'entreprise trop peu représenté dans la formation. Cela permettrait aussi d'engager avec des professionnels de divers secteurs une réflexion sur les besoins de formation et éventuellement repenser le positionnement de certains parcours par rapport aux emplois possibles.

Par ailleurs, l'approche par compétences, ainsi que la valorisation de ces dernières pourraient être développées notamment avec la mise en place d'un portfolio de compétences et de l'apprentissage par projet. Plus généralement l'essor de pédagogies innovantes dans la formation est à envisager.

MASTER CHIMIE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'Université de Bordeaux propose une formation en vue d'une insertion directe dans le monde socio-économique ou une poursuite d'études en doctorat. Il décline 11 parcours dont *Chimie organique et sciences du vivant* (COSV), *Qualité sécurité environnement* (QSE). Les parcours *Molécules et macromolécules fonctionnelles* (MMF), *Matériaux avancés* (MA) et *Ecotoxicologie et Chimie de l'Environnement* (EXCE) et *Mobilité bidiplômante internationale Bordeaux Québec* (MOBBIDIQ), tous deux co-portés par le master *Toxicologie et écotoxicologie*, permettent une double diplomation avec respectivement l'Université du Pays Basque, l'Université de Cincinnati, l'Institut National de Recherche Scientifique de Québec. Deux autres parcours, *Functional advanced materials and engineering* (FAME) et *Environmental contamination and toxicology* (ECT+), sont labélisés ERASMUS MUNDUS. Les parcours *Advanced materials & innovative recycling* (AMIR) et *Advanced materials innovation & sustainability* (AMIS) sont labélisés EIT (European Institute of Innovation and Technology). En ce qui concerne le parcours *Physical chemistry chemical physics* (PCCP), il est labélisé par le programme IdEx (Initiative d'excellence) master Internationaux et offre la possibilité d'une double diplomation avec l'Université de San Francisco de Quito en Equateur. Les parcours sont accessibles en formation initiale, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et sont ouverts à l'alternance. Les enseignements sont dispensés sur le campus de Talence.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont décrits au niveau de la mention, ils restent généralistes et sont annoncés conformes à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) nationale. Les connaissances et les compétences originales de chacun de ses 11 parcours ne sont pas explicitement renseignées.

Les candidats et étudiants ont bien accès à la description du master notamment par le biais de plaquettes disponibles sur le site web de l'établissement. Les débouchés du master sont clairement décrits et sont cohérents avec la formation. Les professions accessibles après le master correspondent à des postes en relation directe avec les intitulés de chacun des parcours. La poursuite d'étude en doctorat est également mentionnée. Des suppléments au diplôme existent et regroupent l'ensemble des informations attendues.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Chimie* est logiquement porté par le collège Sciences et Technologies (ST) de l'Université de Bordeaux. Il bénéficie d'un positionnement bien identifié au niveau de l'établissement. La seconde année du master est ouverte aux élèves ingénieurs de troisième année de l'ENSCBP (École Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique) avec la possibilité d'obtenir le double diplôme suite à des accords bilatéraux. Il faut également souligner que ses parcours *Ecotoxicologie et Chimie de l'Environnement* (EXCE) et *MOBBIDIQ* (Mobilité Bidiplômante Internationale Bordeaux Québec) sont co-portés par le master mention *Toxicologie et Ecotoxicologie* de l'établissement.

L'imposante offre de formation de cette mention et sa construction ne peuvent qu'être le fruit d'un partenariat fort et d'un soutien affirmé des unités de recherche du campus bordelais : 9 laboratoires, instituts ou centre de recherche reconnus dans le domaine de la chimie et dans les domaines aux interfaces comme la biologie, la santé et la physique. La formation bénéficie du rayonnement de ce secteur au travers de quatre pôles d'excellence régionaux (Matériau du futur (MaF), Technologies pour la Santé (TechS), Optique/photonique/Lasers (OPLas) et Environnement et Climat (Ecli)) mais aussi de LabEx AMADEus (Advanced Materials by Design).

Le master est rattaché à l'école doctorale des Sciences Chimiques (EDSC) et, de manière originale, s'inscrit dans une graduate school (Light Sciences de la lumière, photonique) et il est prévu la possibilité de rattachement à trois graduate school, ce qui devrait permettre une synergie avec ces structures.

Des liens avec le monde socio-économique existent à différents degrés. Ils se concrétisent par l'accueil de stagiaire, la signature de contrats de professionnalisation, d'intervention dans la formation et la participation au conseil de perfectionnement ou à des journées rencontres. La formation est bien identifiée tant au niveau local

et régional que national et les entreprises sont aussi bien des PME (petites et moyennes entreprises) que de grandes sociétés françaises ou internationales. Le dossier ne précise pas s'il existe des partenariats officialisés par la signature de conventions.

L'internationalisation est très développée et clairement identifiable avec deux parcours labellisés Erasmus Mundus et 4 internationaux qui attirent près de 30 % des étudiants inscrits dans la mention. Par ailleurs, des accords de doubles diplomations ont été conclus avec des établissements espagnol (Université du Pays Basque), américains (Colorado School of Mines, Université de Cincinnati), canadien (Québec) et d'Amérique du sud (Université de San Francisco de Quito).

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Chimie* décline ses spécialités dès le premier semestre de la première année (M1) où l'enseignement y est uniquement disciplinaire. Bien qu'il n'existe pas de tronc commun formalisé, de très nombreuses unités d'enseignement (UE) sont mutualisées, disciplinaires comme transversales. La possibilité de réorientation ou de passage vers d'autres parcours n'est pourtant pas évoquée dans le dossier. Il est remarquable que soit proposées 5 UE au choix à chaque semestre pour permettre à l'étudiant de personnaliser sa formation. On regrette cependant que cette approche ne soit pas suivie d'une mise en place effective de l'approche par compétences. La correspondance entre le nombre des crédits ECTS et les heures est cohérente. Un calendrier de l'alternance est évoqué. Par contre, il n'est pas précisé si les alternants disposent d'un livret d'alternance. Il faut également souligner l'originalité de la formation qui propose aux étudiants un dispositif d'auto-évaluation sur leurs acquis de licence à l'aide de tests et QCM.

Le dossier rend parfaitement compte à la fois d'un enseignement pour la recherche et par la recherche : accueil en laboratoire pour le stage, implication dans un cursus intégré Master-Doctorat et un Graduate Research Program (GRP) EUREKA, participation à la journée de l'école doctorale, une UE Club innovation, des travaux sur publications. Les étudiants sont aussi incités à participer à différents événements annuels tels qu'une rencontre master-laboratoires ou un workshop en chimie-physique qui est l'occasion d'échanger avec des chercheurs étrangers, acteurs de la recherche académique ou industrielle.

Des matières transversales, en bonne cohérence avec les attentes d'un master (anglais, insertion professionnelle, entrepreneuriat-gestion de projet et recherche bibliographique) sont mutualisées et représentent 20% de l'enseignement en présentiel des semestres 2 à 4. Il est remarquable que certaines de ces UE soient proposées en français et en anglais (recherche bibliographique, UE UB Create). La formation offre une part appréciée de mise en situation (TP, projet, stage obligatoire (M1 et M2) voire également un stage optionnel dans le parcours COSV, Ecotoxicologie et chimie de l'environnement, QSE, MMF (*Molécules et Macromolécules Fonctionnelles*) et Matériaux avancés). Le stage de master 1 est d'une durée de 2 mois et se déroule principalement sur le campus bordelais (3 ECTS) avec une évaluation par un rapport et, en M2, il est de 5 mois (24 ECTS) et s'évalue au travers d'un rapport et d'une soutenance. Les missions et lieux ne sont pas explicités dans le dossier mais sont à l'origine de mobilités entrante et sortante d'étudiants (entre 15 et 20 étudiants de M2 en mobilité sortante et 5 à 10 étudiants en mobilité entrante).

En bonne cohérence avec l'ouverture forte de la formation à l'international, les étudiants reçoivent un enseignement d'anglais et l'enseignement de certaines matières est dispensé en anglais. Près de la moitié des parcours (AMIR, AMIS, FAME, PCCP et ECT+) sont totalement en langue anglaise. Le dossier ne fait aucune mention de l'adaptation des étudiants francophones à cette organisation. Des enseignements de langue française sont dispensés aux étudiants étrangers.

La place du numérique y est classique (plateforme Moodle). Quelques innovations pédagogiques sont mises en place (classe inversée, classe interactive, projets, TP collaboratifs) mais ne relèvent que des parcours EXCE et QSE.

L'accueil de publics ayant des besoins particuliers est possible et se trouve géré à l'échelle de l'établissement avec l'aide du Service d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques (service PHASE).

L'éthique et à l'intégrité scientifique ne sont abordés qu'au travers d'une formation d'une demi-journée à la bibliothèque universitaire. On ne peut que regretter que la sensibilisation au plagiat ne soit abordée que dans le parcours EXCE.

La VAE est en place, mais reste rarement utilisée (2 sur le quinquennal).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du master est en adéquation avec les orientations du master en appui sur les laboratoires de soutien. Aucune liste n'est fournie permettant de rendre compte de la diversité des intervenants académiques. Des intervenants issus du monde socio-économiques viennent compléter cette équipe et ce de manière très inégale en terme horaire et selon les parcours. Le dossier mentionne leur unique implication dans les parcours AMIR (*Advanced Materials & Innovative Recycling*) (8 intervenants pour 24heqTD de séminaire) et QSE (11 intervenants pour 195heqTD).

Le pilotage est assuré par un responsable et un directeur des études accompagnés par des responsables de parcours, deux responsables de stage (un enseignant-chercheur et un chercheur) et un responsable du devenir des diplômés et des processus d'autoévaluation. Le pilotage bénéficie du soutien d'un secrétariat

pédagogique et de la scolarité des masters du collège sciences et Technologies. L'équipe pédagogique du master se réunit régulièrement le montrent des exemples de comptes rendus. Toutefois, le dossier ne rend pas compte du lien avec les autres instances universitaires, ni avec les partenaires académiques que sont l'équipe de la mention *Toxicologie et écotoxicologie* et l'école d'ingénieur, ni même avec les universités étrangères partenaires.

L'implication vis-à-vis des étudiants est bien visible : poste de responsable du devenir des diplômés, accompagnement et suivi de stage, entretien avec les étudiants.

Le déroulement de l'année est bien communiqué aux étudiants : organisation calendaire, modalités de contrôle des connaissances et présentation de l'équipe pédagogique. Ces informations leur restent accessibles sur le site de l'université. L'évaluation comporte des notes de contrôle continu et d'examens terminaux. Le dossier ne précise pas les règles d'obtention du master, ni la composition du ou des jurys.

Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie du service de l'Observatoire de la Formation et de la vie universitaire pour suivre et chiffrer différents indicateurs. L'effectif du master est élevé : 260 étudiants répartis sur les deux années. Mais aucune donnée n'est disponible concernant la répartition des étudiants au sein des 11 parcours, hormis les effectifs étudiants impliqués dans les programmes internationaux. Cela rend difficile le suivi et la comparaison des différents parcours en termes d'attractivité.

Un conseil de perfectionnement existe à l'échelle de la mention et n'est que bisannuel. Sa composition respecte les recommandations ministérielles. Un exemple de compte rendu est joint au dossier. Ils sont transmis à la commission formation et vie universitaire (CFVU) et sont portés à la connaissance des étudiants. Les points abordés cités sont en conformité avec les objectifs de ce type de conseil. Néanmoins, le dossier ne décrit pas toujours les actions qui devraient être mises en œuvre.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien intégrée dans la formation à la fois pour leur organisation à chaque fin de semestre comme dans l'utilisation des résultats par l'équipe de pilotage.

Le suivi des diplômés est réalisé annuellement et permet de distinguer quatre catégories, en poursuite d'études doctorales, en emploi, en recherche d'emploi et en formation complémentaire. Ces enquêtes sont menées à six et trente mois après l'obtention du diplôme sur la base de taux de réponse très satisfaisants.

Résultats constatés

Le dossier ne donne pas suffisamment de données pour permettre un avis pertinent sur l'attractivité de la mention et des parcours. Les modalités de recrutement, l'origine des étudiants (diplôme précédent, géographique), le nombre de candidatures ou d'alternants, la répartition entre la première et seconde année, les capacités d'accueil ne sont pas détaillées. Les effectifs de la mention sont évoqués constants sur la période du contrat (environ 260 étudiants) sans que ne soient fournis les chiffres annuels. Sur cette base, 30% des étudiants sont inscrits dans les parcours internationaux et très majoritairement dans les parcours *Physical Chemistry Chemical Physics* (PCCP) et AMIR, en accueillant respectivement entre 14 et 21 étudiants. Les parcours internationaux *Functional Advanced Materials and Engineering* (FAME), *Advanced Materials Innovation & Sustainability* (AMIS) et MOBBIDIQ n'accueillent, quant à eux, qu'entre 0 et 3 étudiants par an et la pertinence de leur maintien doit être discuté par l'équipe pédagogique.

La formation accueille assez peu de public en validation des acquis de l'expérience (VAE) (3 sur la durée du contrat) et uniquement dans les spécialités *Écotoxicologie* et *Qualité sécurité environnement*.

Aucune donnée concernant les taux de réussite n'est présentée dans le dossier.

Un exemple d'analyse du devenir des diplômés est présenté dans le dossier mais reste à l'échelle de la mention ce qui ne permet pas de rendre compte de l'insertion des diplômés en fonction de leur spécialisation et de la finalité du parcours suivi. Les taux de réponse sont bons, compris entre 73 et 87%. L'insertion professionnelle est très correcte à 6 mois (50 à 70 % en CDD et 25 à 50 % en CDI) et évolue favorablement à 30 mois. Les postes pourvus ne sont pas précisément connus mais le niveau des missions apparaît globalement cohérent avec un diplôme de niveau bac+5. L'enquête sur le devenir des diplômés montre qu'à six mois, entre 30 et 45% des étudiants poursuivent leurs études au niveau doctorat ce qui est très satisfaisant pour un master affichant clairement des objectifs de formation à la recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Qualité de l'ouverture des parcours à l'international.
- Très bon ancrage dans l'environnement universitaire local et les dispositifs d'excellence de l'Université de Bordeaux.

Principal point faible :

- Absence de l'approche par compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie* de l'Université de Bordeaux est une formation très largement ouverte à l'international. Les données disponibles devraient être analysées pour chaque parcours pour accroître la clarté et la pertinence de l'évaluation. La finalisation de l'approche par compétences ne pourra être que bénéfique à l'accueil de public en formation continue mais aussi au regard du souhait de l'équipe de pilotage de favoriser l'individualisation des parcours professionnels.

MASTER GÉORESSOURCES, GÉORISQUES, GÉOTECHNIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master mention *Géoressources, géorisques, géotechnique* (3G) de l'Université de Bordeaux (UB) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectif principal la formation de diplômés à bac +5 de type « cadre supérieur, ingénieur ». Il comprend deux parcours : *Géoressources* qui forme des cadres-hydrogéologues, et *Géotechnique et Géorisques* qui forme des cadres géologues-géotechniciens. Le master propose un Coursus master en ingénierie (CMI).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement présentés et tournés principalement vers les géo-ressources hydrogéologiques et vers la géotechnique et les risques. Les compétences à acquérir sont clairement présentées dans le supplément au diplôme et dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mais pas dans le livret de l'étudiant. Les débouchés visés sont cohérents avec la formation et supportés par un tissu d'entreprises important. La poursuite d'études en doctorat est possible mais n'est pas la finalité première de la formation. Les contenus pédagogiques ne sont pas décrits avec précision ce qui ne permet pas de définir clairement l'adéquation des enseignements avec la finalité de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation ne semble pas entrer en concurrence avec une autre formation de l'université. Les formations de l'ENSEGID (Bordeaux INP) sont centrées sur les géoressources (surtout ressources en eau), et la gestion de l'environnement, ce qui représente une concurrence en termes de débouchés pour le parcours *Géoressources* du master, moins pour le parcours *Géotechnique et géorisques*. Néanmoins on peut considérer que le master permet aux étudiants de licence de Sciences de la Terre d'accéder également à ces débouchés. La formation est intégrée au projet SFRI/PIA3 UBGRS2.0, porté par le collège doctoral de l'université, et retenu en 2020. La formation est éloignée géographiquement des autres formations de la même mention (Montpellier, Lille, Besançon, Savoie). Un partenariat avec l'Université Autonome de Querétaro (Mexique) a été signé en 2020 ; un double diplôme est à l'étude. Il n'est pas fait mention dans le dossier d'éventuelles passerelles vers d'autres formations.

La formation est adossée au département GCE (Génie civil et environnemental) de l'Institut de Mécanique et d'Ingénierie (I2M), dont proviennent tous les enseignants-chercheurs. Le flux de doctorants est faible (entre 0 et 2 par an) et le domaine de recherche n'est pas mentionné. La formation fait partie de l'UF (Unité de Formation) Sciences de la Terre et Environnement.

La formation s'appuie sur d'importants partenariats industriels (14 à 22 intervenants extérieurs).

Organisation pédagogique de la formation

Le master est enseigné en présentiel sur le campus de Talence. Il comporte pour chaque parcours 120 ECTS d'enseignement (respectivement 843h et 824h en présentiel hors stages pour les parcours *Géotechnique/Géorisques* et *Géoressources*), chaque crédit comptant pour 8,5h d'enseignement, et 30 ECTS de stage (6 ECTS en M1 et 24 ECTS en M2). Les deux parcours partagent un tronc commun complet au S7 (30 ECTS), partiel au S8 et au S9 (18 ECTS chacun) permettant une spécialisation vers l'un des deux parcours. Le S10, réservé principalement au stage de fin d'étude (24 ECTS), débute par un module de 6 ECTS à choisir parmi deux et commun aux deux parcours : *Modélisation en géosciences* ; *Métrologie et traitement du signal*.

La formation s'articule autour de 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun, avec une proportion importante de tronc commun entre les 2 parcours, mais aucune mutualisation avec d'autres formations.

Le parcours Géoressources comporte 2 UE de 6 ECTS chacune (Géophysique environnementale et Hydrométrie/Qualité des eaux) et le parcours Géotechnique/Géorisques 2 UE de 3 et 9 ECTS (VRD et Géorisques et sécurité des ouvrages). Il n'est pas indiqué si ce déséquilibre dans la validation des modules avantage un parcours par rapport à l'autre.

Pour le parcours *Géotechnique et géorisques*, l'UE Géotechnique aborde directement le dimensionnement des fondations et soutènements sans aborder la mécanique des sols ni la résistance des matériaux, pourtant nécessaires pour les géologues dans un cours mutualisé avec des mécaniciens ; la *Résistance des matériaux*, la *Caractérisation et mécanique des sols* et les *Fondations et soutènement* sont des UE majeures de la formation et ne représentent au total que 51h. La caractérisation géologique des sols peut être abordée en SIG/Lecture de paysage/Géologie de terrain, mais la caractérisation mécanique des sols, notamment l'interprétation des essais in situ (pressiométrique et pénétrométrique) n'apparaît que de façon marginale (13ème point dans les compétences de l'UE Géotechnique); c'est pourtant un point crucial. La mauvaise interprétation de ces essais (et la mauvaise reconnaissance des erreurs dans ces essais) étant connue pour être à l'origine de désordres et sinistres. L'interprétation de ces essais pourrait être vue dans l'UE Projets Transverses, mais celui-ci arrive avant l'enseignement de Géologie. L'UE Projets Transverses semble donc arriver trop tôt dans la formation pour être réellement efficace. La maquette actuelle donne le sentiment d'une juxtaposition de modules sans liens : Géotechnique (Génie Civil) | Hydrogéologie | Géophysique, avec une UE transverse trop précoce, et une UE SIG/Paysage suspendue sans relation apparente avec le reste de la formation, alors qu'il manque une véritable UE Géologie Appliquée/Géomécanique (Caractérisation et Mécanique des Sols) essentielle dans ce type de formation.

D'autre-part, sur 1589h enseignées tous parcours confondus, seules 125h sont réalisées par des intervenants du monde socio-économique.

L'enseignement de langue vivante se concentre sur le S8 et S9 et il n'est pas fait mention de certification à l'issue de la formation, ce qui pourrait être un atout pour les étudiants se destinant à la recherche.

Il n'est pas non plus fait mention de dispositifs particuliers concernant l'accès de la formation aux divers profils étudiants comme ceux de formation tout au long de la vie, de formation à distance et ceux de situations de handicap. Il n'est pas fourni de calendrier semestriel permettant de savoir si la formation en alternance est envisageable, dans un secteur pourtant très professionnalisant. Il n'est pas précisé quels sont les validation des acquis de l'expérience (VAE) ou les validation des études supérieures (VES).

Bien que les compétences acquises soient clairement décrites dans le supplément au diplôme et la fiche RNCP, il n'existe pas de portefeuille de compétences. Il n'est pas non plus précisé s'il existe un Organisme de l'insertion Professionnelle (OIP) qui accompagne l'étudiant dans sa recherche de stage.

La place du numérique n'est pas clairement décrite alors que le secteur des géoressources et de la géotechnique utilise de nombreux outils numériques, y compris les SIG.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux contenus des UE. Néanmoins, l'UE SIG/Lecture de paysage/Géologie de terrain est une des deux seules UE sans responsable pédagogique (l'autre étant l'UE connaissance de l'entreprise), donc sans pilote à l'initiative et à la coordination dans ce domaine important (Géologie Appliquée, qui pourrait comprendre la caractérisation fine des formations, et notamment l'interprétation des essais mécaniques) ; le pilotage de cette UE manque probablement dans la formation.

Une ingénieure d'étude (collège doctoral) accompagne les enseignants pour l'utilisation de méthodes et outils pédagogiques innovants. Les techniciens du laboratoire aident aux TP et projets. L'équipe est assistée par une secrétaire, et par la scolarité des masters du collège ST.

Le pilotage est effectué par un comité (12 personnes : 3 PR, 6 MC, 2 BIATSS ; 4 responsables, 5 référents) qui se réunit au moins 2 fois par semestre. La mention dispose (depuis 2018) d'un conseil de perfectionnement partagé avec le CMI, composé de 19 membres (10 UB, 7 extérieurs, 2 étudiants), qui se réunit une fois par an, dispose de l'ensemble des documents relatifs à la mention et au CMI, et publie un compte-rendu (présent dans le dossier). Ce compte-rendu ne précise pas les recommandations formulées pour améliorer la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances (s.l.) et d'organisation des stages est portée à la connaissance des étudiants.

Dans le livret étudiant, il est noté une UE « Bonus sport » optionnelle, présente à chaque semestre de la formation, sans que l'on sache comment il en est tenu compte dans l'évaluation et dans la validation finale des semestres et donc de la formation. Dans ce livret, il est noté que l'absence aux examens de contrôle continu doit être justifiée mais qu'aucune justification d'absence n'est acceptée pour les épreuves terminales (0 automatique à l'UE et inscription d'office à la 2ème session). Il n'est pas fait mention des absences pour cause médicale, ce qui pose un problème légal.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement s'effectue de façon transparente via l'application APOFLUX, qui permet un suivi des effectifs ; le nombre de candidatures a augmenté entre 2016 (78) et 2019 (152) ce qui semble refléter une meilleure attractivité. Le tronc commun entre parcours est important mais les étudiants candidatent sur un parcours à

l'entrée du Master sans qu'il soit précisé si des passerelles existent. La promotion 2018-2019 comptait 33 étudiants pour une capacité d'accueil de 30 sans que l'on en connaisse l'incidence sur l'encadrement et les stages. L'effectif des candidats retenus comporte 34 % d'étudiants extérieurs à l'académie de Bordeaux, sur les 4 dernières années.

Le processus d'amélioration continue s'appuie sur le conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements par les étudiants ; Néanmoins, c'est l'équipe de pilotage qui présente les modifications à apporter, et le comité de perfectionnement qui les valide. Rien n'est dit sur le processus qui amène l'équipe de pilotage à formuler ses propositions (aucun compte-rendu n'est fourni). S'agissant d'une formation professionnalisante, les retours des professionnels sur les compétences attendues des étudiants doivent prendre une place centrale dans le processus d'autoévaluation. Ces échanges doivent permettre d'adapter les contenus et l'organisation pédagogique.

Les chiffres d'intégration sont communiqués de façon générale par l'Université qui procède à une enquête 6 et 30 mois après le diplôme sans que l'on connaisse le taux de réponse. Ceci oblige la direction du master à compléter ces informations par une enquête dirigée exclusivement vers les diplômés de la mention. Il existe un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants (application SOCRATIVE) mais on ne connaît pas le mode d'enquête pour les diplômés ni le taux de réponses.

Résultats constatés

En M1, le taux de réussite est compris entre 75 et 90 %, soit 3 à 6 redoublements par an, qui permettent souvent de faire un stage de 6 mois en entreprise. Il n'est pas mentionné si ces redoublements sont bénéfiques pour l'étudiant bien qu'il existe un dispositif d'accompagnement personnalisé. En M2, le taux de réussite est compris entre 85 et 100 %.

Les enquêtes de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire (OFVU) montrent, pour les promotions 2017-2018 et 2018-2019 un taux d'insertion professionnelle à 6 mois d'au moins 90 % pour l'ensemble de la mention, plus élevé pour le parcours Géotechnique (jusqu'à 100 %). La tension sur le marché de l'emploi en 2019 dans le domaine de la géotechnique était telle que tous les diplômés spécialisés dans ce domaine ont été embauchés dans l'entreprise où ils avaient réalisé leur stage. Les résultats obtenus par la formation en géotechnique sont bons mais il faut noter qu'en 2019 la conjoncture était extrêmement favorable. Enfin le dernier tableau de l'enquête de l'OVFU (sur l'utilisation des compétences acquises) est ambigu et peu exploitable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle dans un secteur professionnel en tension, la géotechnique.
- Bonne attractivité de la formation se traduisant par des candidatures en hausse.

Principaux points faibles :

- Absence d'une formation en Géologie appliquée – Géomécanique.
- Trop faible taux de participation des professionnels extérieurs.
- Faiblesse de la formation à et par la recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master 3G offre aux étudiants de licence de sciences de la terre une formation à l'ingénierie géologique, hydrogéologique et géotechnique, qui offre, particulièrement en géotechnique, une très bonne insertion professionnelle.

Une proposition d'amélioration serait de renforcer la formation en Géologie appliquée - Géomécanique, en relation forte avec l'UE Projets Transverses, de prévoir un enseignement en Résistance des Matériaux, et de réorganiser la maquette en conséquence pour intégrer mieux l'ensemble des connaissances. Il y a trop peu d'enseignements par des professionnels extérieurs qui sont pourtant fournisseurs de stages puis d'emplois. Pour une formation professionnalisante, fournir les comptes-rendus et les recommandations du comité de perfectionnement permettrait de mieux évaluer l'adéquation entre compétences attendues et architecture de la formation. Enfin, l'équipe pédagogique du master et I2M-GCE a le potentiel pour développer de la recherche, en partenariat avec l'industrie.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Informatique* propose 10 parcours : *Génie logiciel*, *Informatique pour image et son*, *Réseaux de communication et internet*, *Systèmes autonomes et interactions*, *Calcul haute performance*, *Algorithmes et modèles*, *Vérification logicielle*, *Cryptologie et sécurité informatique*, *Software engineering*, *Image Processing and Computer Vision*. La formation est dispensée en deux ans, en présentiel sur le site de Talence, à l'exception du parcours *Software Engineering* délocalisé au Vietnam (Ho-Chi-Minh-Ville) et du parcours international *Image processing and computer vision* qui comporte des semestres à Madrid et Budapest.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la formation est clair : former principalement aux métiers d'ingénieur d'études ou de développement, mais aussi dans une moindre mesure aux métiers de la recherche, dans plusieurs spécialités de l'Informatique. Les parcours sont nombreux (10 en master 2), mais ils sont bien distincts les uns des autres et leur structuration est bien compréhensible, avec une spécialisation progressive. Les connaissances et compétences sont clairement spécifiées et apparaissent bien dans les suppléments au diplôme.

Les débouchés sont bien spécifiés, et portés à la connaissance des étudiants notamment via un site Web (sous une forme très générale d'intitulés métiers toutefois). Les poursuites d'études sont affichées et substantielles (14 doctorants sur 86 répondants par exemple). La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cohérence. Il n'y a pas de certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche clairement sa position dans l'offre de formation de l'établissement mais aussi régionale, notamment un partenariat avec l'école de d'ingénieurs Bordeaux INP. Elle a de nombreux partenariats internationaux et fait partie du cluster SysNum qui finance des bourses d'excellence.

Concernant le lien avec la Recherche, le document mentionne le Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBRI) et l'École Doctorale de Mathématiques et Informatique. L'équipe pédagogique est impliquée dans la recherche et sollicitée dans la mise en place de l'École Universitaire de Recherche (EUR) Numerics de l'UB. Des chercheurs du CNRS interviennent également dans la formation.

Les liens avec le monde socio-économiques sont forts, matérialisés par des interventions extérieures dans les enseignements, et la participation effective d'industriels au Conseil de perfectionnement ainsi qu'à une « Journée entreprises » banalisée au niveau des enseignements.

Les partenariats internationaux sont substantiels et de qualité. Le parcours international « Image Processing and Computer Vision » (IPCV) amène les étudiants à suivre 2 semestres dans des universités étrangères (Madrid et Budapest). Toutefois, les nombres d'étudiants en mobilité entrante et sortante restent limités (respectivement aux environs de 3 ou 4 par an). Les nombres des mobilités de stages de master 2 à l'étranger sont du même ordre. Le document indique que des dispositifs permettent également des mobilités des personnels mais sans plus de précision.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule sur 4 semestres, les montants crédits ECTS correspondants à chaque UE sont bien définis. Il y a un tronc commun au premier semestre, mais les parcours « Software engineering » (Vietnam), « Cryptologie et sécurité informatique » et le parcours international IPCV sont spécifiques dès le premier semestre. Le socle de connaissances et compétences du tronc commun est spécifié et conforme à la fiche RNCP. Enfin, la formation fera partie d'un cursus Master-Doctorat au sein de la future EUR Numerics.

Il n'y pas d'ouverture du Master à l'alternance, ce qui n'est pas justifié dans le dossier, et paraît surprenant dans un contexte socio-économique très demandeur. La formation réalise toutefois de manière effective des Validations des Acquis de l'Expérience ainsi que des Validations des Études Supérieures, mais on ne dispose pas des chiffres correspondants. La formation est adaptée pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières comme les sportifs de haut niveau. Les étudiants en situation de handicap bénéficient en outre d'un dispositif adapté mis en place par l'UB.

La formation s'appuie sur un référentiel de compétences, mais sans aller jusqu'à une définition en blocs de compétences (prévue au prochain quadriennal). Il n'y a pas de portefeuilles de compétences. Des modalités pédagogiques diversifiées sont mises en œuvre, notamment dans les différents projets que les étudiants doivent réaliser.

La formation permet une connaissance du monde de la recherche. Des éléments de formation par et à la recherche sont présents dans les deux années de formation (il existe une UE « Lecture d'articles et documentation scientifique »). Des projets et stages de recherche sont intégrés et bien présentés aux étudiants. Ils ont notamment pour objectif de développer l'autonomie et l'aptitude de l'étudiant à conduire une démarche innovante dans le cadre d'un projet collectif. L'articulation avec le doctorat passe notamment par des rencontres régulières avec l'École Doctorale de Mathématiques et Informatique.

Des modules de connaissance de l'environnement professionnel sont présents, mais apparemment sans mise en pratique particulière. Le stage de M2 est obligatoire, un stage en M1 est possible. Les objectifs et modalités sont bien spécifiés aux étudiants. En dehors des parcours internationaux, la dimension internationale est présente, avec quelques stages à l'étranger. L'équipe pédagogique, et en particulier un responsable des stages, accompagnent les étudiants dans leur recherche de stages. Ils peuvent aussi solliciter le service d'Orientation et insertion professionnelle de l'UB.

La dimension internationale est très présente, grâce notamment aux nombreux partenariats, qui complètent les parcours internationaux. Outre les enseignements d'anglais dispensés par le Département de langues du Collège ST, certains enseignements disciplinaires sont dispensés en anglais, et les étudiants peuvent passer le TOEIC. Des. Les mobilités sortantes sont encouragées, notamment par le biais de stages à l'étranger. L'acquisition des crédits au cours de ces mobilités sont clairement présentées aux étudiants. La formation délocalisée au Vietnam permet l'acquisition du diplôme bordelais, il n'est pas précisé si une double diplomation existe.

L'utilisation des outils numériques est classique, elle a en outre été développée par l'UB pendant la crise sanitaire de 2020. Certains enseignants ont suivi des formations adaptées, dispensées par la cellule d'appui pédagogique de l'UB.

Une formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est proposée par l'établissement et peut être suivie par les étudiants, mais sans plus d'incitation. Il n'est pas mentionné de dispositif de détection des fraudes et plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée (plusieurs établissements de provenance, entrepreneurs...) et adaptée aux contenus. La part d'enseignements confiés à des intervenants du monde professionnel est limitée (8 intervenants). L'équipe est mobilisée pour l'expression en compétences des enseignements, avec un groupe de travail mis en place en 2019.

Le rôle et les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La formation s'appuie sur l'environnement administratif et pédagogique du Collège Sciences et Technologies, avec l'aide additionnelle de la Direction de l'International. Le conseil de perfectionnement comprend des étudiants et des personnalités extérieures issues des principaux groupes industriels locaux. Il se réunit tous les ans en novembre. Il contribue à l'amélioration de la formation (introduction de nouvelles UE par exemple). Le conseil dispose de tous les documents utiles. Des comptes rendus de conseil sont joints au dossier. Les réunions de l'équipe de pilotage et organes de concertation sont régulières, et leur fréquence a été adaptée pendant la crise sanitaire.

Le fonctionnement des jurys est clairement spécifié et accessible aux étudiants. Les modalités de contrôle sont explicites. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont accessibles sur le site web du master. Les règles de compensation sont spécifiées dans le contrat pédagogique du master (sur le site également). Les règles de progression font l'objet d'un contrat pédagogique spécifique. L'équipe pilote la démarche compétence. Il n'est pas mentionné de dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant. L'évaluation respecte le principe de seconde chance, dont les modalités sont clairement explicitées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux étudiants sont suivis quantitativement mais aussi qualitativement avec des statistiques disponibles sur un site de l'établissement, mentionnant par exemple des résultats en fonction du classement des étudiants. Le recrutement est transparent. L'attractivité est mesurée (environ 2,9 candidats par place, notamment), et prise en compte par l'équipe.

La réussite étudiante est connue, mais pas détaillée par parcours. Il n'est pas fait mention d'un dispositif de suivi des non-diplômés.

Le suivi des diplômés est de grande qualité, et les taux de répondants élevés. L'analyse est faite par parcours, les types de contrats de travail et les rémunérations sont connues, les documents sont joints. Les résultats d'insertion sont très satisfaisants : 94 % en emploi à 30 mois.

L'évaluation des enseignements a été mise en place, mais, dans le dossier, elle semble reposer uniquement sur des réunions avec des délégués étudiants. Le conseil de perfectionnement est opérant et des dispositions ont été prises suite à certaines de ses recommandations. Un processus d'évaluation interne au Collège ST a été mis en place. Toutefois, l'utilisation faite de cette évaluation n'est pas très claire dans le dossier.

Résultats constatés

La formation est clairement attractive, et son recrutement est diversifié : presque 1/4 des étudiants viennent d'autres Universités. Les effectifs sont stables dans le temps, de l'ordre de 300 étudiants en M1, 230 en M2, mais la répartition par parcours n'est pas fournie. Les taux de réussite annoncés sont satisfaisants (près de 80 %), mais ne sont pas confirmés par des données chiffrées précises, en particulier au niveau des parcours. Les abandons, peu nombreux, ne sont pas évoqués dans le dossier.

L'insertion professionnelle est un point fort de la formation. Les chiffres ne permettent toutefois pas une analyse dynamique, y compris celle de la durée d'insertion (70 % sont en emploi à 6 mois). Mais globalement ces résultats d'insertion sont conformes aux objectifs affichés.

Le taux de poursuite d'étude avoisine 10 %, de façon stable, très majoritairement en doctorat. C'est là aussi tout à fait conforme aux objectifs affichés par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Diversification des parcours couvrant de nombreuses spécialités du domaine informatique.
- Insertion professionnelle très satisfaisante.
- Ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Informatique* est une formation de qualité. On peut noter sa bonne couverture de nombreux domaines actuels de l'informatique et son attractivité. L'insertion des diplômés est bonne. L'approche par blocs de compétences commence à être mise en œuvre. La formation peut cependant améliorer encore la formalisation de son processus d'évaluation, en particulier sur la réussite par parcours et l'évaluation par les étudiants. Enfin, l'ouverture à l'international pourrait être encore développée en s'appuyant sur la qualité des partenariats et le parcours international déjà en place.

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* de l'Université de Bordeaux est une formation de deux ans comprenant actuellement le parcours professionnalisant *Biomatériaux et dispositifs médicaux* (BiDim) et le parcours *Bio-photonique* de l'école universitaire de recherche (EUR) *Light*. Le parcours BiDim vise à former des professionnels dans le secteur des biomatériaux et des dispositifs médicaux. Il est accessible en présentiel au sein de l'unité de formation (UF) *Biologie* du collège *Sciences et technologies*. Un stage en fin de première année est facultatif, celui de deuxième année d'au moins cinq mois est obligatoire. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Les enseignements ont lieu sur le campus Carreire de l'Université de Bordeaux. Le parcours *Bio-photonique*, géré indépendamment, n'a pas fourni d'élément permettant son évaluation.

Analyse

Finalité de la formation

Depuis 2018, l'évolution de la formation est considérable : un parcours a fermé (*Imagerie biomédicale*) et le parcours *Bio-imagerie cellulaire* a été progressivement transformé en parcours *Bio-photonique* dans le cadre de l'École Universitaire de Recherche (EUR) *Light* (en 2019 pour le M2 et en 2020 pour le M1). Seul le parcours BiDim a été maintenu. La présentation générale de la mention sur la page d'accueil du site internet présente encore les trois anciens parcours et devrait être adaptée à la nouvelle organisation de la mention.

Les objectifs du parcours BiDim sont clairs, cohérents et accessibles par tous. Si les connaissances en affaires réglementaires sont clairement identifiables, celles en management de la qualité le sont moins et devraient apparaître plus lisiblement, par exemple dans l'intitulé d'une unité d'enseignement (UE). Ainsi une parfaite adéquation existerait entre les emplois visés, le contenu du parcours et le supplément au diplôme.

Les débouchés en matière d'insertion professionnels sont bien décrits et font référence aux fiches du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME). La possibilité d'une poursuite d'étude est également clairement mentionnée.

Le parcours est en cohérence avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mise à disposition des étudiants et des partenaires.

Positionnement dans l'environnement

La formation a identifié les mentions nationales en *Ingénierie de la santé*. Au niveau régional, les parcours proposés par l'Université de Bordeaux n'entrent pas en concurrence avec ceux proposés par le master de même nom de l'Université de Poitiers.

Un environnement de qualité en matière de recherche est assuré par les liens étroits avec cinq unités de recherche (labellisées par l'Inserm ou le CNRS) auxquelles sont rattachés les membres de l'équipe pédagogique et par la participation aux enseignements des professionnels de l'accélérateur de recherche *Bioprint*, spécialisé en matière d'impression 3D pour la médecine régénératrice. Il est prévu à la rentrée 2022 la création d'un nouveau parcours *Médecine régénératrice* dans le cadre de l'EUR *Sciences and technology for health* (SiTH) qui offrira des débouchés supplémentaires clairement identifiables. La création de ce parcours est un élément important pour la dynamique de la mention.

Le parcours entretient de nombreux liens avec le monde socio-économique, entreprises et réseau de professionnels, qui pourraient être officialisés par la signature de conventions de partenariat. Le contenu du parcours est ainsi régulièrement adapté aux besoins des entreprises.

La coopération internationale est peu développée, ce qui n'est pas surprenant pour ce parcours professionnalisant.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du parcours est bien lisible et accessible par tous, dans la mesure où elle est publiée sur le site de l'université avec le contenu des unités d'enseignement (UE). Au premier semestre, dix-huit crédits (ECTS) sont mutualisés avec le parcours *Bio-photonique* de l'EUR *Light*. La spécialisation dans le parcours BiDim est

progressive ; en première année, les enseignements permettent une mise à niveaux afin que les étudiants aient tous les mêmes bases quelle que soit leur licence d'origine. En fin de semestre 3 par le choix d'une UE, et au semestre 4 par la nature du stage, les étudiants s'orientent soit vers des emplois en entreprises soit se destinent à la recherche académique. Cependant compte du petit nombre d'étudiants en M2 (20) et d'un choix prépondérant pour une insertion professionnelle immédiate, l'UE *conception d'un projet*(recherche) du semestre 3 qui propose 76h d'enseignement ne doit être suivie que par quelques étudiants ; il aurait été opportun de mentionner si cette UE est mutualisée et suivie par d'autres étudiants. La certification en langue anglaise est bien préparée, l'UF *Biologie* prenant en charge la moitié des frais d'inscription au TOEIC. L'université est dotée d'un service de soutien à l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. Un processus de validation des acquis de l'expérience et professionnels existe mais reste peu utilisé.

Concernant la professionnalisation, le parcours décrit la possibilité d'un stage inter-année (fin de S2) et l'obligation d'un stage d'au moins 5 mois au semestre 4. Une ambiguïté demeure cependant sur la fiche de l'UE *Initiation à la recherche et/ou développement* du semestre 2 qui propose la réalisation d'un rapport bibliographique ou d'un stage de 8 semaines, stage jamais cité par la formation alors que le rapport bibliographique semble obligatoire. Aux stages, s'ajoute des modules de préparation à l'insertion professionnelle (CV, portfolio, visites d'entreprises).

On regrette que le parcours renonce à la mise en place de l'alternance alors que l'essentiel des étudiants choisit la voie de l'insertion professionnelle immédiate.

L'acquisition des compétences est donnée pour chaque UE. Il reste néanmoins à définir le parcours en bloc de compétences en précisant les niveaux de maîtrise.

La recherche est bien présente à travers la réalisation d'un projet tutoré (6 ECTS), et d'un rapport bibliographique (12 ECTS) en M1 et reste optionnelle en M2 avec la conception de projet de recherche (9 ECTS). La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est également enseignée.

L'approche du numérique reste très traditionnelle avec une plateforme de dépôt des supports de cours et la possibilité d'évaluation en ligne pour les contrôles continus. Seule une partie de l'UE *Applications cliniques et innovations dans le domaine des dispositifs médicaux* peut être suivie en distanciel asynchrone. Les pédagogies innovantes sont absentes.

L'internationalisation du parcours BiDim se résume à l'enseignement de l'anglais et à la possibilité d'une mobilité sortante ; pourtant les UE thématiques du tronc commun sont enseignées en anglais et devraient faciliter la mobilité entrante.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et couvre tous les champs de cette formation pluridisciplinaire. Elle comprend des enseignants chercheurs et chercheurs des unités de recherche rattachées à la mention, ainsi que 21 % de professionnels. Un comité pédagogique réunit l'équipe à chaque semestre. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, son rôle est clairement défini, et sa composition est connue. Compte tenu de l'évolution de la mention, il est dédié au parcours BiDim et ne s'est réuni qu'une fois, mais il a rempli ses missions.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de compensation et les modalités de fonctionnement des jurys sont explicites, respectent le principe de la deuxième chance, et sont portées à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont analysés et suivis par l'Université de Bordeaux et rendus accessibles aux responsables de formation. Les données concernent la mention dans sa globalité. Le parcours BiDim procède également à un suivi à 1 an des étudiants en les contactant individuellement mais ne fournit pas de données précises à ce sujet.

L'université a également mis en place un suivi de satisfaction des stages par les étudiants, suivi analysé par la formation.

Le recrutement se fait sur dossier, mais la composition du jury de sélection et le dispositif de décision ne sont pas communiqués.

L'évaluation des enseignements, de l'organisation des semestres et de l'année est réalisée par le parcours qui met en œuvre les actions immédiates ou plus récemment, en discute au conseil de perfectionnement. Il n'est pas précisé si ces évaluations sont anonymisées, ni si des évaluations externes sont réalisées par l'université.

Résultats constatés

Le parcours a un taux de sélection d'environ 21 % (seuls 21 % des candidats sont effectivement acceptés dans la mention). L'origine des étudiants est connue des responsables.

Suite à la réorganisation de la mention, les effectifs sont forcément en baisse et restent sont faibles avec 35 étudiants pour le parcours BiDim dont 15 en M1 et 20 en M2. Ce nombre de places disponible est fixé par les

responsables de la mention afin de préserver les possibilités de stage et d'emploi des diplômés. Le taux de réussite pour ce parcours est de plus de 95 %, ce qui souligne la bonne qualité des critères de sélection. Le suivi des diplômés de la mention est réalisé de manière fiable par l'observatoire de la vie étudiante. Pour les promotions analysées, le taux de réponse est supérieur à 85 % et à 30 mois, et ceux qui répondent sont soit en emploi, soit en poursuite d'études (mais moins de 40 % en doctorat, seulement), avec une répartition qui varie entre les deux promotions analysées. On regrette que le parcours n'ait pas fourni les résultats de suivi de ses étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Parcours BiDim :
 - Forte attractivité
 - Réussite et insertion professionnelle
 - Adossement fort à la recherche

Principaux points faibles :

- Cohérence de la mention qui n'est pas établie
- Parcours BiDim :
 - Absence d'alternance
 - Mise en place très récente du conseil de perfectionnement
 - Peu de lisibilité des enseignements et compétences en assurance qualité

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie de la santé* de l'Université de Bordeaux comprend actuellement deux parcours mais l'absence d'information sur le parcours *Bio-photonique* dont le M2 a été mis en place en 2019 ne permet pas son évaluation. Cela est problématique et empêche d'avoir une vision globale de la mention. Dans le cadre de l'élaboration de son projet, le collège Sciences et Technologies devrait par conséquent conduire une réflexion sur le positionnement et la cohérence de la mention.

Le parcours BiDim est attractif, présente un excellent taux de réussite et bénéficie d'un adossement fort à la recherche. Cependant, sa finalité plutôt professionnalisante devrait inciter fortement à mettre en place l'alternance. Les enseignements en assurance qualité gagneraient à être plus visibles pour être en accord avec les compétences annoncées. Si l'université assure un suivi de l'insertion professionnelle au niveau de la mention, chaque parcours devrait communiquer sur le devenir de ses propres étudiants.

Le projet de création du parcours *Médecine régénératrice*, bénéficiant de la qualité de l'environnement recherche, reflète la dynamique de la mention.

Pour améliorer le pilotage de la formation, le conseil de perfectionnement devra être entendu à la mention, et les réunions systématisées.

MASTER INGÉNIERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des systèmes complexes* (ISC) est une formation du second cycle du champ Sciences et technologies portée par l'unité de formation Sciences de l'Ingénieur du Collège Sciences et Technologies (ST) de l'Université de Bordeaux. Il comprend neuf parcours dont quatre internationaux : *Génie industriel et logistique* (GILOG), *Achat industriel des composants électroniques et technologies innovantes* (AICETI), *Systèmes électroniques* (SE), *Automatique mécatronique automobile aéronautique et spatial* (AM2AS), *Ingénierie des systèmes pour l'image et le signal* (ISIS), *Image processing and computer vision* (IPCV), *Enterprise engineering* (EE), *GILOG Maroc* (GILOGM) et *Engineering of sustainable vehicles* (ESV). Le master permet d'acquérir en deux ans les compétences et connaissances permettant d'accéder, au niveau cadre, dans les domaines de l'ingénierie d'entreprise, de l'électronique, de l'automatique et du traitement du signal et des images. La formation est dispensée sur le campus de Talence (Bordeaux), à l'exception du parcours ESV proposant des semestres à Anvers (Belgique), à Loughborough (Angleterre) et à Deusto (Espagne) pour une partie de la promotion, l'autre partie suivant les cours à Bordeaux. Les cinq premiers parcours non internationaux, sont également ouverts en alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairement exposés dans le dossier. Il vise à former des cadres destinés aux métiers d'ingénierie d'entreprise, de l'électronique, de l'automatique et du traitement du signal et des images. Les métiers visés sont différents selon les parcours. Des compétences transversales sont dispensées de manière commune à tous les parcours et recouvrent celles exigées au niveau cadre (conduite de projet, analyse et synthèse de problématiques, réglementations, veille technologique, management d'équipes et outils de communication). Les contenus de la formation sont donc en adéquation avec les objectifs visés par les différents parcours. Les parcours internationaux, tout en permettant une ouverture à l'international, offrent des débouchés différents, à l'exception de GILOGM qui est une déclinaison marocaine du parcours GILOG. Ce master vise principalement une insertion professionnelle immédiate dans les grands domaines industriels et les secteurs émergents, une poursuite des études en doctorat est aussi possible.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier décrit bien le positionnement local de ce master et son lien avec les écoles d'ingénieurs présentes dans le bassin bordelais, avec lesquelles des partenariats ont été tissés. On peut ainsi souligner de manière positive l'existence de conventions de partenariat entre des écoles d'ingénieurs du bassin (ENSEIRB-Matméca à titre d'exemple) et l'Université de Bordeaux permettant aux élèves ingénieurs souhaitant inclure une coloration recherche à leur formation au travers des parcours SE, AM2AS et ISIS et ce dans un objectif de poursuite d'étude en doctorat. Le lien avec le 1er cycle est bien indiqué, ce master s'appuyant principalement sur la licence Sciences pour l'ingénieur (SPI), parcours Électronique-énergie électrique et automatique (EEA) du Collège ST de l'Université de Bordeaux.

Au niveau national, 28 masters ISC sont recensés, celui de l'Université de Bordeaux étant unique dans le grand Ouest, lui conférant ainsi toute légitimité.

Les parcours internationaux permettent au master ISC de bénéficier d'un solide ancrage au travers de conventions double diplôme avec de nombreux établissements partenaires européens, chinois, indonésiens et marocains.

L'environnement socio-économique du master est favorable ce qui lui permet de tisser des liens étroits avec les acteurs industriels du bassin Bordelais. De nombreuses entreprises sont citées en exemples. La présence dans le domaine d'un pôle mondial de compétitivité et de clusters de la Région Aquitaine sont des atouts indéniables pour le placement en stage ou en alternance des étudiants. Trois (GILOG, SE et AM2AS) des cinq masters français sont ainsi ouverts en alternance via l'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

L'adossement à la Recherche est réel. Ainsi, tous les parcours sont rattachés aux groupes de recherche du laboratoire IMS (Intégration du Matériau au Système, UMR CNRS 5218). Les structurations du master ISC et du

laboratoire IMS sont d'ailleurs très proches, traduisant le fort lien entre le master et le laboratoire. La présence d'un programme Idex et d'un cluster "SysNum" portant sur la transformation numérique et les objets connectés devrait renforcer le lien avec la recherche, même si cela n'est pas encore avéré. Il est regrettable que le lien avec les écoles doctorales n'apparaisse pas dans le dossier d'autoévaluation.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master est clairement exposée, de façon très détaillée. Certains semestres sont mutualisés entre les parcours et ce jusqu'à 50%. On peut également noter un effort de mutualisation conséquent avec des formations relevant d'autres composantes. A titre d'exemple, la deuxième année du parcours du master AM2AS et l'option AM2AS de la troisième année de l'école d'ingénieur ENSEIRB-Matméca ont un premier semestre entièrement mutualisé. Des compétences transversales sont dispensées de manière commune à tous les parcours et recouvrent celles exigées au niveau cadre (conduite de projet, analyse et synthèse de problématiques, réglementations, veille technologique, management d'équipes et outils de communication). Des passerelles sélectives existent entre certains parcours.

Le master est également ouvert aux étudiants sportifs de haut niveau et aux étudiants en situation de handicap. Les dispositions appliquées sont celles de l'établissement, gérées par un service universitaire adapté, Phase. Le nombre d'étudiants bénéficiant de ces dispositifs n'est pas précisé dans le dossier.

La part de professionnalisation de la formation est tout à fait correcte. Outre l'ouverture en alternance de cinq parcours sur neuf et le stage de fin d'études, des unités d'enseignement stage/projet de trois mois sont dispensés dans la formation. Les étudiants de deuxième année participent à des séminaires organisés par des professionnels du domaine. 50 vacataires assurent 16,3% des heures du programme de ce master. Leur pourcentage d'intervention varie cependant selon les parcours. Des forums sont également organisés par l'équipe de pilotage pour présenter les débouchés du master. Enfin, existent des parrainages de promotions par des industriels du secteur. Le dossier ne fait pas apparaître d'éléments en lien avec des modules spécifiques offerts à la formation continue mais simplement la possibilité d'accéder au master via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Côté formation à la Recherche, les enseignants-chercheurs initient les étudiants à la démarche scientifique. Une branche étudiante IEEE nommée "Bordeaux Electrical Engineering propose aussi aux étudiants des séminaires relevant de l'électronique. Les étudiants du master profitent également des plateformes technologiques du laboratoire. L'association avec les masters d'informatique et de mathématiques dans le cadre de l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) Numerics devrait renforcer encore davantage le lien avec la Recherche.

La dimension internationale du master ISC est indéniable et repose sur ses quatre parcours internationaux, ses conventions "double diplôme", ses partenaires institutionnels étrangers, la possibilité de faire des stages à l'étranger, etc. Les mobilités entrantes/sortantes de type ERASMUS+ viennent compléter le dispositif. De plus, un niveau d'anglais est exigé pour être diplômé puisqu'un score minimum de 550 au TOEIC (ou équivalent) est requis. Le niveau d'exigence reste cependant modeste en comparaison au niveau exigé pour des formations voisines.

L'utilisation du numérique est classique avec accès pour les étudiants à un Espace Numérique de Travail (ENT) avec une messagerie, l'affichage de leurs résultats par semestre et la préparation de leur convention de stage et un accès à la plateforme pédagogique Moodle sur laquelle les enseignants partagent leurs ressources pédagogiques.

Les étudiants sont informés quant aux règles de propriété intellectuelle et de droits d'auteurs ainsi que la définition du plagiat.

L'équipe pédagogique a démarré un travail, non encore abouti, sur l'approche par compétences. Ce point sera à poursuivre dans le prochain contrat. Il n'est pas dit qu'un portfolio est mis à disposition des étudiants.

Pilotage de la formation

La formation du master ISC est dispensée au travers d'une équipe pédagogique riche et diversifiée puisque composée de 132 membres : 72 enseignants-chercheurs tous rattachés au laboratoire IMS assurant 77 % des enseignements, 10 enseignants du second degré assurant 7 % des enseignements et 50 vacataires issus du secteur industriel assurant 16 % des enseignements.

Le pilotage de la formation est bien structuré avec un responsable du master ISC, membre du bureau et membre invité permanent du conseil de l'Unité de Formation Sciences De l'Ingénieur (UF SDI). Ce responsable de master est accompagné de responsables de parcours. Des réunions hebdomadaires entre le responsable de master et les responsables de parcours sont organisées. L'équipe de pilotage est accompagnée par des personnels administratifs du Collège ST ou de l'université de Bordeaux pour tout ce qui concerne les questions d'alternance, d'internationalisation, etc.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont dispensés en début de cursus pour faire face à la diversité des origines des étudiants entrant en M1.

Dispositif d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité proposés par l'établissement sont enrichis par des dispositifs propres à ce master. Ainsi de façon complémentaire aux enquêtes de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire (OFVU) de l'établissement, le comité de pilotage du master ISC a mis en place une procédure bien définie et annuelle d'évaluation de l'ensemble de ses activités : bilan et publication des recrutements, de suivi de réussite et de devenir, de processus d'amélioration continue sur la base d'auto-évaluations. L'assurance qualité est donc bien réelle. En plus de l'évaluation des formations proposée au niveau de l'établissement, l'équipe pédagogique questionne les étudiants au niveau des unités d'enseignement, impliquant ainsi les étudiants dans le dispositif d'amélioration de la formation.

Le conseil de perfectionnement est conforme. Il comprend bien des représentants du monde socio-économique, des étudiants, ainsi que des étudiants diplômés. Des comptes-rendus joints à l'autoévaluation attestent de son bon fonctionnement.

Résultats constatés

Les éléments communiqués dans le dossier sont très denses et en général bien analysés. Les chiffres sont souvent donnés à l'échelle de la mention, une déclinaison par parcours aurait été intéressante. Les effectifs du master ISC sont globalement bons et se partagent pour moitié entre des étudiants issus de la licence Sciences Pour l'Ingénieur (SPI), parcours Électronique-Énergie électrique et Automatique (EEA) de l'Université de Bordeaux et ceux issus de licences SPI d'autres universités françaises ou étrangères. Une baisse de 20 % est cependant notée pour la dernière année, n'impactant pas à ce jour le caractère sélectif du master.

Les taux de réussite sont corrects, la moyenne étant de 83,9 % sur le quadriennal.

L'insertion professionnelle est elle aussi tout à fait acceptable. Ce master permet principalement une insertion professionnelle (85 %) immédiate dans les grands domaines industriels et les secteurs émergents ainsi qu'une poursuite des études en doctorat (15 %). Trois parcours (GILOG, SE et AM2AS) parmi les cinq non internationaux ainsi ouverts en alternance via l'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. Cela concerne environ 15% des étudiants. Deux d'entre eux affichent cependant un nombre faible d'alternants. Si les métiers visés sont bien donnés en annexe pour chacun des parcours, il aurait été intéressant de donner de même la liste des postes réellement occupés.

En ce qui concerne l'internationalisation du master, les données fournies ne permettent pas de mesurer l'efficacité des parcours internationaux. Le parcours international ESV a fermé en 2020, suite au retrait d'un partenaire. Il n'est pas précisé si cette fermeture est temporaire. En dehors des parcours internationaux, les mobilités entrantes/sortantes restent modestes.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation de qualité, lisible et attractive.
- Autoévaluation bien menée, basée sur une bonne analyse des indicateurs.
- Partenariats formalisés avec les écoles d'ingénieurs voisines.
- Ouverture à l'international bien organisée.

Principal point faible :

- Taux d'alternants encore modeste.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master ISC est une formation de qualité, bien implantée sur son territoire et proposant une ouverture internationale intéressante. Il est piloté par une équipe soucieuse d'en analyser les points forts/points faibles ce qui devrait lui permettre d'évoluer encore favorablement. Le dossier d'autoévaluation très riche donne déjà quelques pistes d'amélioration.

Même si le master ISC reste attractif, comme le confirme l'autoévaluation, il faut surveiller attentivement la chute des effectifs en M1 (255 en 2017-2018, 246 en 2018-2019, 189 en 2019-2020). Une campagne de communication ciblée, à définir, pourrait permettre de redresser cette dynamique négative. De même, une

réflexion pour renforcer les effectifs d'alternants pourrait être engagée. Enfin de nouveaux partenaires permettant la réouverture du parcours international ESV pourraient être recherchés.

MASTER MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Maintenance aéronautique* est une formation de second cycle du champ *Sciences et technologies* portée par l'unité de formation sciences de l'ingénieur (UFSDI) du Collège Sciences et Technologies (ST) de l'Université de Bordeaux (UB). Il comprend cinq parcours : *Ingénierie des systèmes embarqués* (ISE), *Ingénierie et maintenance aéronautique avionique* (IMAA), *Ingénierie et maintenance aéronautique structure* (IMAS), *Ingénierie des structures composites* (ISC) et *Support client pour l'aéronautique* (SCA). Un parcours sélectif de cursus master en ingénierie (CMI) est adossé aux quatre premiers parcours. Ce CMI *Ingénierie et maintenance des systèmes pour l'aéronautique et les transports* (IMSAT) est rattaché à l'institut Evering, entité du Collège ST fondée en partenariat avec Bordeaux INP (Institut National Polytechnique).

Ce master permet d'acquérir en deux ans des connaissances et compétences dans l'objectif de former des cadres scientifiques/ingénieurs spécialistes dans les domaines utilisés dans le cycle de vie des grands systèmes présents dans l'aéronautique et les transports. Il s'agit d'un intitulé de mention dérogatoire.

Les parcours ISE, IMAA, IMAS et ISC sont proposés en alternance, en formation initiale classique et en formation continue, le parcours SCA quant à lui étant entièrement dédié à la formation continue

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs présentés de ce master, pour quatre parcours sur cinq, se confondent avec ceux du CMI IMSAT, rendant ambiguë l'appréciation de la mention dans son ensemble. La différence entre les parcours se justifie principalement par des domaines d'application distincts. IMAA et IMAS concernent le secteur aéronautique, IMAA côté maintenance, IMAS côté structure. ISE et ISC concernent des domaines d'application plus larges. Le parcours SCA, quant à lui, ouvert en deuxième année seulement, permet de former des professionnels dans le cadre de la FC. Les débouchés de chacun des parcours sont donc bien lisibles. Une poursuite d'études dans l'école doctorale *Sciences physiques et de l'ingénieur (ED SPI)*, est possible. Les contenus des enseignements sont en adéquation avec les objectifs visés.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, le master MA est présenté comme une poursuite d'études logique pour les étudiants du cursus CMI IMSAT après le niveau licence. Dans le bassin bordelais, il apparaît comme la seule formation universitaire à bac+5 dans le domaine de l'ingénierie du cycle de vie des grands systèmes présents dans l'aéronautique et les transports. Le master MA est complémentaire des autres mentions de l'UF SDI et des formations d'ingénieurs de Bordeaux INP.

Au niveau national, la position du master est analysée, le master se démarquant des écoles d'ingénieurs plus généralistes dans ce domaine. Il est regrettable que le choix d'un intitulé dérogatoire ne soit pas plus explicite, au regard des masters mention Aéronautique et spatial.

Le master MA bénéficie de l'environnement industriel dynamique du Grand Sud-Ouest dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial. Il est référencé aux catalogues de formation en aéronautique et spatiale (GIFAS/MENESR) en lien avec le premier pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale, *Aerospace Valley*, situé en Occitanie-Pyrénées-Méditerranée et Nouvelle Aquitaine. La formation est donc en parfaite adéquation avec son environnement socio-économique.

L'environnement de recherche de ce master est aussi satisfaisant, en atteste la labellisation par le réseau FIGURE. Il s'appuie sur deux laboratoires de recherche, l'*Institut de mécanique et de génie mécanique* (I2M - CNRS UMR 5295) et le laboratoire *Intégration du matériau aux systèmes* (IMS - CNRS UMR 5218). Le lien avec l'école doctorale (ED) Sciences Physiques et de l'Ingénieur, l'une des cinq ED rattachées au champ Sciences et Technologies est bien mentionné.

Des collaborations existent à l'international avec l'Ecole Nationale d'Aérotechnique de Montréal, l'université de Cincinnati (UC), l'université de Technologie de Hambourg et des Sciences et Technologies de Hanoï. Le CMI IMSAT fait partie des 3 CMI ayant obtenu le label *European accredited engineering* (EUR-ACE) auprès de l'European network for accreditation of engineering education (ENAAEE).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master est classique et permet une spécialisation progressive avec 39% des enseignements mutualisés en première année. Le premier semestre est commun aux parcours IMAA et IMAS. Chaque semestre comprend des unités d'enseignement (UE) du socle scientifique, des UE de spécialité, des UE de compléments scientifiques et des UE d'ouverture sociétale économique et culturelle, conformément au cahier des charges des CMI. Depuis 2020, des parcours internationaux sont proposés pour IMAS et IMAA. L'organisation pédagogique présentée n'englobe cependant pas le parcours SCA.

Ce master prend en compte les enjeux de la formation tout au long de la vie ; parcours SCA entièrement dédié à l'accueil de professionnels en formation continue (FC), validation des acquis de l'expérience (VAE). Il n'est pas fait état de modules de formation courte ouverts à la FC. Hormis le parcours SCA, les quatre autres sont proposés en alternance.

Des accompagnements pédagogiques sont prévus par l'établissement en cas d'accueil d'étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut ou de bon niveau. Le degré d'utilisation de ces dispositifs dans ce master n'est pas précisé.

Un effort est fait pour l'enseignement de l'anglais : en huitième et dixième semestres (S8 ; S10), des heures dédiées à l'enseignement de la langue conduisent à une certification obligatoire en M2, le degré d'exigence est correct.

La présence du CMI a permis d'avancer dans l'approche par compétences. Les compétences de cette formation de master sont connues et identifiées et il est précisé que les étudiants utilisent un e-portfolio pour les formaliser.

La part du numérique dans ce master est importante. Outre l'accès classique à un *espace numérique de travail* (ENT) ainsi qu'à Moodle, pour les ressources pédagogiques et les évaluations en ligne, les étudiants ont accès à des logiciels professionnels, des simulateurs d'aéronef, des moyens de réalité virtuelle. Il n'est pas précisé si la formation s'appuie sur l'aide mise en place par l'établissement : structure dédiée à l'innovation pédagogique, ingénieur d'études chargée d'animation et d'ingénierie de formation du Collège ST.

Des projets en laboratoires en M1, M2 ou des UE dédiées garantissent le lien avec la recherche.

La professionnalisation occupe une place importante sous la forme de mises en situation, stages en entreprise ou d'alternance. Un accompagnement est prévu dans la recherche de lieux d'accueil. *Un forum entreprise* est organisé annuellement avec des industriels (34 en 2019).

Des stages ou semestres à l'étranger existent, en s'appuyant sur un réseau de partenaires internationaux, en lien avec le CMI et un responsable mobilité internationale. Un fort taux d'alternants en M1 limite néanmoins ces départs à l'étranger. Il s'agit là d'un point majeur d'amélioration soulevé lors de l'autoévaluation. Des travaux collaboratifs sont aussi menés conjointement avec des établissements partenaires à l'étranger.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'intégrité et à l'éthique, au moyen d'informations relatives à la propriété industrielle et au plagiat, et surtout, bénéficient de la formation à l'intégrité scientifique proposée aux doctorants des laboratoires, ce qui peut être souligné.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (EP) est diversifiée et équilibrée en termes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, et d'industriels, ces derniers assurant 26 % des enseignements.

Le pilotage du master est assuré de façon classique par une équipe où chacun a un rôle bien défini, assistée de personnels administratifs de l'institut et de l'établissement. L'équipe est assistée pour le pilotage par des personnels administratifs de l'institut et de l'établissement. Des délégués étudiants participent aux réunions mensuelles. Les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants et des enseignants sont sérieusement analysés. L'implication des étudiants dans le pilotage est donc bien réelle.

Le processus de définition, de validation et de modification des modalités de contrôle des connaissances et de compétences est clairement présenté. L'établissement définit les règles générales de validation des diplômes, des dispositifs d'accompagnement, de fonctionnement des jurys., les Modalités de contrôle des connaissances et de compétences (M3C) étant elles sous la responsabilité du Collège ST. Le supplément au diplôme fait bien apparaître les compétences acquises par le diplômé, conformément à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) éditée pour ce master dérogatoire.

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation des formations par les étudiants est organisée à l'échelle de l'établissement. L'observatoire de la formation et de vie étudiante fournit des données récoltées lors d'enquêtes sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants. Des enquêtes complémentaires, à l'initiative de l'équipe pilotant le master permettent d'enrichir l'analyse lors du conseil de perfectionnement et de faire évoluer la formation. Ce conseil de perfectionnement n'est cependant pas conforme au cadre national des formations. Bien qu'il comprenne

des professionnels issus du monde socio-économique et des représentants étudiants, que ses réunions annuelles fassent l'objet de comptes rendus, son périmètre est celui du CMI, excluant de fait le parcours SCA.

La procédure d'auto-évaluation, pilotée par le Collège ST, a permis de faire un travail coordonné sur l'ensemble des formations du champ. Des relectures ont été effectuées avant l'examen par la CFVU. Il est à regretter que ces relectures n'aient pas identifié les manques concernant le parcours SCA.

Résultats constatés

Les données fournies dans le dossier permettent une analyse des indicateurs, hélas seulement pour quatre parcours sur cinq. Les effectifs sont stables et corrects. Le flux d'étudiants provenant de la troisième année de licence IMSAT est majoritaire (87 %). Le taux d'alternants représente environ un tiers de l'effectif global. Les chiffres donnés hélas n'englobent pas le parcours SCA, ce qui le marginalise au sein de la mention. La réussite affichée fait état de chiffres globaux, non déclinés par parcours, elle peut être qualifiée de satisfaisante. Les échecs ou abandons, quant à eux, sont bien analysés.

Les chiffres d'insertion professionnelle sont très bons. Une enquête menée en 2019 recense, sur un panel de 86 réponses, 78 étudiants insérés dans vie professionnelle dont 64 en CDI, 3 en poursuite d'études, hors doctorat. Le niveau de recrutement des diplômés semble correspondre au diplôme. Cependant, il est regrettable que les postes réellement occupés ne soient pas détaillés et que les données n'apparaissent pas au niveau des parcours. On note que les poursuites d'études en doctorat sont très marginales, malgré un soutien affiché des deux laboratoires I2M et IMS.

Les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'évaluer le parcours SCA pour lequel très peu de données apparaissent, le dossier s'attardant surtout sur les parcours CMI.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bonne adéquation de la formation à son excellent environnement socio-économique.
- Labellisation des parcours CMI et la certification du master Européen.
- Très bon taux d'insertion professionnelle.
- Engagement d'une démarche d'évaluation par compétences.

Principaux points faibles :

- Auto-évaluation centrée sur le CMI IMSAT au détriment de la mention dans sa globalité.
- Non-conformité du conseil de perfectionnement, actuellement limité au CMI.
- Poursuite d'études en doctorat marginale.
- Analyse des indicateurs à l'échelle des parcours parfois insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Maintenance aéronautique* bénéficie, avec l'Institut Evering et le CMI IMSAT, d'un environnement d'études de qualité et conforme aux attentes du secteur visé de l'aéronautique et de ses métiers. La formation vise ainsi principalement une insertion professionnelle immédiate. La poursuite en doctorat est très marginale, cette question pourrait être analysée en conseil de perfectionnement. Le parcours SCA, non CMI, apparaît en retrait. Il est regrettable que l'évaluation interne le concerne si peu, le dossier étant focalisé sur le CMI, majoritaire. Il est impératif de mettre en conformité le conseil de perfectionnement dont le périmètre doit être celui de la mention et non celui du seul CMI.

Les perspectives envisagées par l'équipe pédagogique sont intéressantes : formalisation du lien entre les compétences et les métiers visés, ouverture d'un nouveau parcours *aero system operation* (AESOP) débouchant sur un double diplôme : un Diplôme universitaire international (DUI) en France et un Master of engineering (Meng) à l'Université de Cincinnati (UC) aux Etats-Unis.

MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* de l'Université de Bordeaux est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des ingénieurs, cadres ou chercheurs dans le domaine de la modélisation mathématique, les statistiques et les applications en économie. Il est constitué de six parcours différenciés ou non dès la première année : *Modélisation mathématique pour le signal et l'image (SI)*, *Modélisation numérique et calcul haute performance*, *Modélisation statistique et stochastique (MSS)*, *Recherche opérationnelle et aide à la décision (ROAD)*, *IREF (Ingénierie des risques économiques et financiers) - finance quantitative et actuariat*, *IREF - risques économiques et data science / Economic risks and data science*. Deux parcours internationaux s'ajoutent : *Analysis, PDE, probability*, commun avec le master *Mathématiques et applications* et *Image processing and computer vision (IPVC)*, commun master *Informatique*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement affichés, et cohérents avec les enseignements proposés : il vise à former majoritairement des ingénieurs et cadres, mais aussi des chercheurs, spécialistes de modélisation mathématique avec différentes applications. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent à la formation.

Un supplément au diplôme détaillé est disponible, un supplément par parcours détaille les connaissances et compétences acquises mais reste assez succinct sur les métiers accessibles à l'issue de la formation.

Les informations concernant l'insertion professionnelle des étudiants sont disponibles pour tous sur le site web de l'université, ces informations apparaissent de manière très détaillée : le cursus avant le M2, la situation à l'année N+2, la durée moyenne de recherche d'emploi comparée à la durée moyenne à l'échelle de l'université, le type de contrat, le secteur d'activité et le salaire. Les débouchés sont en adéquation avec les enseignements.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* correspond à une formation typique de master en mathématiques appliquées. Il s'agit de la seule formation de ce type au sein de l'Université de Bordeaux, la mention *Mathématiques et applications* étant plus orientée vers les mathématiques fondamentales. C'est a priori la plus complète au niveau régional, sans que les comparaisons soient explicitées. Elle est portée par deux collèges de l'université de Bordeaux : Sciences et Technologies et Droit Sciences Politiques, Économie et Gestion. Aucun lien n'est mentionné avec les écoles d'ingénieurs locales.

Cette formation bénéficie de la présence de deux laboratoires de recherche, qui sont des unités mixtes de recherche du CNRS : Institut Mathématique de Bordeaux (IMB) et Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA) dont les membres de l'équipe de pilotage font partie, ainsi que de INRIA dont certains membres de l'équipe pédagogique font partie. Un tiers des étudiants continuent en doctorat ce qui démontre une bonne articulation formation-recherche.

La formation dispose d'un important réseau d'entreprises qui emploie déjà des anciens diplômés ; un stage de fin d'année au deuxième semestre de M2, des cycles de conférences et des actions avec les partenaires nationaux (comme l'Agence pour les mathématiques en interaction avec les entreprises et la société) permettent aux étudiants de découvrir le monde professionnel. La formation fait intervenir un nombre significatif d'intervenants du monde socio-économique, ce qui est un point fort au vu des objectifs de la formation. Deux parcours de Cursus de Master Ingénierie (CMI), *Statistique et Informatique* et *OPTIM*, s'appuient sur les UE de la mention.

Le parcours international IPCV apparaît dans le dossier, mais est piloté par le master *Informatique*. L'autre parcours international, *Analysis, PDE, Probability*, commun avec le master *Mathématiques et applications*, n'est curieusement mentionné qu'une seule fois dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est présentée de manière claire sur les deux années de M1 et M2, avec trois semestres d'enseignement apportant notions théoriques et pratiques, et un semestre mêlant stages et enseignements académiques, avec des stages effectués en entreprise ou au sein d'un laboratoire de recherche. Le nombre de crédits alloués aux stages dépend des parcours. La formation est organisée autour d'unités d'enseignement (UE) d'au plus 52 heures avec cours magistraux, travaux dirigés et parfois travaux pratiques. Il n'y a aucun tronc commun. Un certain nombre de mutualisations existent entre certains parcours, mais par exemple il y a peu d'interactions entre les parcours orientés vers l'économie et ceux orientés vers le calcul scientifique, et le parcours MSS est isolé. Ceci met en question la cohérence de la mention, qui ne propose aucune passerelle entre ses parcours.

Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques et les professionnels désireux de reprendre leurs études sont accompagnés le plus possible (grille d'auto-évaluation, tests sur plateforme numérique).

La recherche et la professionnalisation sont présentes. D'un point de vue recherche, outre les encadrements de stages en laboratoire, un projet de type TER au deuxième semestre de la première année permet de s'initier au monde de la recherche et de rencontrer les enseignants-chercheurs des laboratoires bordelais. D'un point de vue professionnalisation, outre les stages, des séminaires professionnels sont organisés en M2 pour sensibiliser les étudiants au monde socio-économique.

Outre les enseignements d'Anglais, la dimension internationale est visible avec des parcours ayant 50% de leurs cours en langue anglaise, une convention d'échange avec une université chinoise, qui a permis une mobilité dans les deux sens de quelques étudiants, et un parcours international (Image Processing and Computer Vision). La mention affiche une bonne mobilité entrante, environ 15 étudiants par an, mais déplore une faible mobilité sortante.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de diverses disciplines : mathématiques, informatique et économie, issus des deux laboratoires IMB et GREThA. Cette diversité est importante car le spectre des enseignements est large et nécessite des enseignants avec des compétences variées. Elle est complétée par quelques intervenants issus d'entreprises, qui assurent une petite centaine d'heures d'enseignement sur l'ensemble de la formation.

Un comité de pilotage rassemblant les responsables de mention et parcours assure le bon fonctionnement au quotidien de la formation et comme le nombre de parcours est élevé, les responsables de parcours assurent l'application des décisions du comité de pilotage au sein des parcours.

Le conseil de perfectionnement est en place et est constitué de membres de l'équipe pédagogique et du monde socio-économique. Ces derniers sont très représentés ce qui constitue un point fort, mais il n'y a qu'un seul représentant pour les étudiants. Il se réunit une fois par an et un compte-rendu est déjà disponible. Son rôle est d'orienter les choix pédagogiques pour préparer à l'insertion professionnelle ainsi que la stratégie thématique.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement affichées et diffusées aux étudiants sur le site web de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des diplômés est réalisé de manière fiable par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bordeaux et est diffusé sur le site web de l'université. Le suivi des effectifs et de la réussite est également assuré mais il n'est pas précisé comment cette information est diffusée aux étudiants. D'autres informations, notamment les critères de recrutement en M1, sont également disponibles sur le site web de l'établissement, mais pas vraiment analysés dans le dossier.

Aucune information claire n'est apportée sur l'évaluation des enseignements, il est juste mentionné qu'une expérimentation est menée pour une collecte des retours des étudiants UE par UE. Le processus d'amélioration continue n'est pas en place, le Comité de pilotage devrait se saisir de ce point, qui porte aussi sur l'analyse des effectifs, de l'adéquation des parcours, et de la réussite au diplôme.

Résultats constatés

En moyenne un étudiant sur 3,6 est accepté en M1 et l'on peut donc en déduire que la formation est attractive. L'origine des étudiants n'est pas précisée ni analysée.

Les effectifs atteignent un total de 207 étudiants (M1 et M2 combinés) en 2019-2020. Aucune information n'est disponible sur les effectifs par parcours ni sur les effectifs par année. Toutefois, avec 99 diplômés, il semble que le taux de réussite soit tout à fait satisfaisant. De plus il s'agit malheureusement de statistiques globales ne permettant pas d'analyser les résultats sur les deux années et les différents parcours ce qui est regrettable. Environ 30 % des diplômés poursuivent en thèse.

Concernant l'étude de l'insertion professionnelle à 30 mois (menée par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Bordeaux), le taux de réponse est appréciable, de l'ordre de 77 %. Le taux d'insertion professionnelle est excellent et avoisine actuellement les 92 %, la durée moyenne de recherche d'emploi est de 4.2 mois, plus faible que la moyenne au sein de toute l'université. Le taux d'emploi de niveau cadre se situe entre 94 et 100% ce qui est également excellent.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Bon adossement à la fois à la recherche et au tissu socio-économique.

Principaux points faibles :

- Forte hétérogénéité des parcours proposés.
- Manque d'analyse par le comité de pilotage.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* de l'Université de Bordeaux est une formation présentant une très bonne insertion professionnelle, notamment au niveau cadre. Le dossier ne permet pas d'apprécier correctement la pertinence de chaque parcours en termes d'effectifs et de résultats, ni la cohérence interne de la mention. Les parcours sont cependant clairement identifiés, conduisant à des métiers différents en cohérence avec les contenus. De nombreuses actions sont développées pour rapprocher les étudiants du monde professionnel. La formation gagnerait en qualité si elle pouvait renforcer l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le conseil de perfectionnement pourrait s'appuyer sur ces évaluations et jouer un rôle plus large également pour proposer des améliorations des enseignements. Il devrait également se saisir de l'analyse des flux d'étudiants et des résultats pour chaque parcours. Une augmentation du flux des échanges internationaux serait également profitable sachant que bon nombre de cours sont déjà en langue anglaise.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* de l'Université de Bordeaux est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs en mathématiques et en cryptographie. Il est constitué de cinq parcours différenciés ou non dès la première année : *Cryptographie et sécurité informatique* (CSI), *Analyse, équations aux dérivées partielles, probabilités* (AEDPP), *Algèbre, géométrie, théorie des nombres* (AGTN), un parcours international *Algebra, geometry and number theory* (Algant), et enfin, *Agrégation*. La mention est ouverte uniquement en formation initiale classique.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs : former enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs dans les domaines des mathématiques fondamentales comme l'algèbre, la théorie des nombres, l'analyse, les équations aux dérivées partielles, la géométrie et les probabilités. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont majoritairement les métiers de l'enseignement et de la recherche mais également, pour une part plus faible, les métiers de chercheur ou d'ingénieur dans les domaines de la cryptographie et de la sécurité informatique.

Un supplément au diplôme détaillé est disponible, un supplément par parcours détaille les compétences acquises.

Les débouchés sont globalement en adéquation avec les enseignements, mais les enseignements en mathématiques appliquées ne sont pas suffisants pour les attendus de la formation des enseignants du second degré.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Mathématiques et applications* correspond à une formation typique de master en mathématiques fondamentales. Il existe une mention *Mathématiques appliquées, statistiques*, dont les thématiques sont complémentaires, les deux mentions ayant un parcours en commun. Les étudiants proviennent en majorité de la licence de mathématiques de l'Université de Bordeaux. Une comparaison avec d'autres établissements géographiquement proches n'est pas réellement faite. Il est précisé que la formation est une des rares en dehors de la région parisienne dont la finalité essentielle est de former des chercheurs en algèbre et théorie des nombres. Ce point mériterait plus de détails avec une étude statistique plus précise. Par ailleurs, il n'est pas indiqué à quelles options de l'agrégation prépare le parcours dédié.

Cette formation bénéficie de la présence de deux laboratoires de recherche internationalement reconnus, unités mixtes de recherche (UMR) du CNRS : Institut Mathématique de Bordeaux (IMB, UMR 5251) et Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBRI, UMR 5800). La plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés à l'une de ces deux unités qui proposent également des mémoires d'initiation à la recherche en première année (M1) et des stages en deuxième année (M2). La recherche est donc très présente dans la formation.

En revanche, l'environnement socio-économique est moins présent, et concerne principalement le parcours CSI. Le réseau d'entreprises est très limité et un seul exemple d'entreprise où travaillent des anciens diplômés est présenté.

La formation propose une ouverture à l'international intéressante, avec le parcours international Algant qui repose sur un consortium de dix universités dont huit étrangères (Europe, Afrique du Sud, Inde). Un programme entre l'université de Bordeaux et celle de Xiamen en Chine a par ailleurs permis à un ou deux étudiants par année de poursuivre leurs études en Chine.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est présentée de manière claire sur les deux années de M1 et M2, avec trois semestres d'enseignement apportant notions théoriques et pratiques sous forme d'unités d'enseignement (UE)

classiques (cours magistraux souvent complétés par des travaux dirigés), et un semestre mêlant stages et enseignements académiques, les stages étant effectués en entreprise ou au sein d'un laboratoire de recherche. Le nombre de crédits alloués aux stages dépend des parcours, celui de la préparation à l'agrégation étant celui qui a le moins de crédits. Le M1 propose trois parcours : CSI, commun avec le master *Informatique*, AEDPP, commun avec la mention *Mathématiques appliquées, statistique*, et Mathématiques fondamentales (MF). Le parcours CSI se prolonge en M2, et est un peu isolé du reste de la formation, avec deux unités d'enseignement (UE) mutualisées en M1 seulement. Le parcours AEDPP, qui se poursuit également en M2, est mutualisé à 50 % en M1 avec le parcours MF. Le parcours MF se divise en trois parcours en M2 : AGTN et sa version internationale Argant d'une part, Agrégation d'autre part.

L'ensemble des enseignements, projets et stages est bien adapté aux objectifs de la formation. L'initiation à la recherche est présente, explicitement dans les parcours AEDPP et MF par la rédaction d'un mémoire en M1, moins apparente en CSI. L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre actuellement.

L'utilisation du numérique, au départ traditionnelle, a beaucoup évolué lors des périodes de confinement avec un mode hybride ou à distance et la formation souhaite renforcer ce point à l'avenir.

Outre une UE d'Anglais obligatoire en M1, certains cours de M1 et de M2 ont lieu en langue anglaise et au sein du parcours international Argant une mobilité à l'étranger d'une année en M1 ou M2 est nécessaire.

La sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique n'apparaît pas explicitement dans les enseignements, elle est mise en pratique lors de la rédaction des mémoires ou rapports de stage.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs des sections 25 et 26 du Conseil National des Universités (CNU) pour les mathématiques et, pour une part plus faible, de la section 27 du CNU pour l'informatique. L'équipe se réunit une fois par semestre et, pour assurer un lien avec les étudiants, chaque parcours et année dispose d'un étudiant délégué qui rencontre les responsables de parcours plusieurs fois par semestre.

Le conseil de perfectionnement en place est constitué de membres de l'équipe pédagogique, de représentants du monde socio-économique et d'étudiants. Il s'est déjà réuni deux fois et un compte rendu est disponible. Son rôle est pour l'instant assez limité et, au vu du compte rendu de la réunion de mai 2018, plutôt focalisé sur des questions logistiques alors que les représentants du monde socio-économique pourraient apporter une vision complémentaire utile à l'amélioration de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées sur le site web de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité n'est pas mis en place.

Les critères de recrutement en M1 sont disponibles sur le site web de l'établissement, mais aucune donnée sur les flux entrants n'est disponible : répartition des étudiants et surtout pourcentage de candidats acceptés, qui est un sérieux indicateur sur l'attractivité de la formation. L'absence d'analyse sur ce point est regrettable car la formation dispose *a priori* de ces données.

Le dispositif de suivi des diplômés, que ce soit durant la formation ou pour l'insertion professionnelle, est très lacunaire. Les données de suivi durant les deux années de M1 et M2 sont parcellaires. Des données brutes recueillies par un responsable sont disponibles pour les étudiants du parcours MF, mais elles sont peu commodités à lire, et l'analyse dans le dossier est trop rapide. Le dossier ne présente aucune mesure ni analyse de la réussite des étudiants, pas plus que du flux d'abandons et de réorientation.

Les chiffres sur l'insertion à 6 mois proviennent de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université, mais le dossier ne les analyse pas, les considérant comme peu fiables, avec un taux de réponse au mieux de 50 %. Ne sont donc disponibles à ce stade que les estimations des responsables de mention sur le devenir immédiat des étudiants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est actuellement inexistante, et les comptes rendus du conseil de perfectionnement indiquent que le processus d'amélioration continue n'est pas opérationnel.

Résultats constatés

L'origine des étudiants n'est pas analysée. La répartition par parcours n'est pas disponible, ce qui est regrettable. Les seules informations précises figurant dans le dossier d'autoévaluation concernent les parcours M2 Agrégation et Argant. L'effectif du parcours Agrégation fluctue entre 8 et 10 ce qui semble plutôt faible pour une université de la taille de celle de Bordeaux, d'autant plus que la formation annonce attirer des étudiants d'autres universités. Le parcours international Argant a démarré avec 7 étudiants, et est stabilisé à 15 environ sur les 4 dernières années, ce qui est plus satisfaisant.

Aucun taux de réussite n'est présenté dans le dossier d'autoévaluation. Les chiffres fournis montrent une quarantaine de diplômés chaque année, mais le taux de réussite en M2 ne peut pas être évalué sur la base des indicateurs fournis. Le nombre d'abandons ou de sortants pour une autre formation est par ailleurs

significatif : 21 en 2017-2018 et 26 en 2018-2019. Ces statistiques ne sont malheureusement pas analysées, et de plus elles sont globales, à l'échelle de la mention, ce qui rend impossible l'appréciation des résultats sur chaque parcours.

Le taux de réussite à l'agrégation ne figure pas non plus dans le dossier.

Il est impossible de donner un avis sur l'insertion professionnelle à 6 mois, car très peu de données sont disponibles dans le dossier. Ainsi, 75 % des diplômés du parcours AEDPP (sur un effectif inconnu) obtiennent un financement de doctorat tout comme 4 à 6 en CSI et une dizaine en AGTN. Pour l'insertion professionnelle à un an, dans le cas des diplômés de 2017-2018, le taux de réponse en 2019 est de 50 % seulement, 13 sont en poursuite d'étude, 7 sont insérés dans la vie professionnelle et 3 sont en recherche d'emploi.

Conclusion

Principaux points forts :

- Adossement à la recherche de très bonne qualité.
- Bon taux de poursuite en doctorat.
- Ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Absence d'analyse par le Comité de pilotage.
- Faiblesse du Dispositif d'assurance qualité.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation gagnerait en qualité si elle mettait en place l'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui est prévu à partir de 2020-21. Cela lui permettrait sûrement de comprendre pourquoi les taux d'abandons et de réorientations sont si importants. Le rôle du conseil de perfectionnement devrait être également renforcé afin de jouer un réel rôle de pilotage et d'amélioration de la formation. Un effort dans le suivi des étudiants et des diplômés est vraiment nécessaire car les taux d'insertion et de réussite sont des critères importants sur lesquels s'appuient les futurs étudiants.

Le parcours *Agrégation* pourrait améliorer son attractivité, en s'appuyant davantage sur les enseignements de mathématiques appliquées du master *Mathématiques appliquées, statistique* pour notamment diversifier les options de la préparation à l'agrégation et ainsi renforcer l'attractivité du parcours dédié.

MASTER MÉCANIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Mécanique* est une formation de second cycle du champ Sciences et Technologies portée par le Collège Sciences et Technologies (ST) de l'Université de Bordeaux (UB) en partenariat avec l'Institut National Polytechnique (INP) de Bordeaux (ENSEIRB-MATMECA). Il comprend cinq parcours : *Mécanique et énergétique* (ME), *Génie mécanique* (GM), *Génie civil* (GC), *Mécanique fondamentale et application* (MFA) uniquement décliné en M2 et *Transfers-fluids-materials in aeronautical and space applications* (TFMASA), parcours international. Un parcours sélectif de Coursus master en ingénierie (CMI) est adossé aux parcours ME, GM et GC. Ce master permet d'acquérir en deux ans des connaissances et compétences dans l'objectif de former des cadres scientifiques/ingénieurs spécialistes dans les domaines de la mécanique, du génie mécanique, du génie civil ou de l'énergétique. Seuls les trois parcours ME, GM et GC, visant principalement une insertion professionnelle immédiate, sont proposés en alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement définis et concernent bien les métiers de la mécanique, du génie mécanique, du génie civil et de l'énergétique. Les métiers visés par chaque parcours sont différents et bien identifiés, justifiant parfaitement l'architecture choisie pour le master. Ainsi, le parcours ME se focalise sur la simulation multiphysique, la production d'énergie et la thermique des bâtiments. Le parcours GM est orienté autour de la conception de systèmes. Le parcours GC est dédié au calcul et à la gestion des constructions du BTP. Ces trois parcours ont très professionnalisants et débouchent majoritairement sur une insertion professionnelle immédiate. Les deux derniers parcours, le parcours MFA co-accrédité avec l'école ENSEIRB-MATMECA de Bordeaux et le parcours TFMASA ont, quant à eux, pour objectif principal de former les étudiants à une poursuite d'études en doctorat.

Les attendus et les contenus du master, ainsi que les connaissances et compétences acquises, en adéquation avec les objectifs visés, sont formalisés et affichés sur un site web dédié. Des plaquettes, non présentées dans le dossier, sont aussi réalisées à destination des étudiants et aux industriels.

Les emplois occupés à l'issue de la formation, postes d'ingénieurs dans les bureaux d'études et des méthodes de l'industrie, en R&D et dans les cabinets de conseil correspondent bien aux objectifs affichés.

Le master est ouvert à la fois en formation initiale et en formation par apprentissage en lien avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'UB.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Mécanique* se positionne parfaitement dans le bassin bordelais de formations à dominante mécanique. Au niveau local, il est présenté comme une poursuite d'études logique pour les étudiants du parcours *Mécanique* de la licence *Sciences pour l'ingénieur* du Collège ST. Il revendique une formation plus spécialisée que les autres formations d'ingénieurs du bassin bordelais intrinsèquement plus généralistes.

Il bénéficie d'un environnement économique favorable et répond parfaitement aux attentes du tissu économique industriel local autour de l'aéronautique, de l'industrie mécanique plus générale et du BTP. Dans ce contexte, l'ouverture de la formation en apprentissage est tout à fait pertinente. Ce master est référencé au sein de différents réseaux : celui de l'Institut au Service du Spatial de ses Applications et Technologies, le réseau S.smart pour la transformation numérique et sociétale des entreprises, et la carte régionale des formations par apprentissage.

L'environnement recherche de ce master est aussi très satisfaisant. Ainsi la grande majorité des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation est issue de l'Institut de Mécanique et d'Ingénierie (I2M UMR CNRS 5295) dont les thématiques de recherche sont en parfaite adéquation avec les disciplines enseignées. De plus, le parcours MFA de M2 co-accrédité avec l'INP permet de générer un flux d'étudiants élèves ingénieurs vers une poursuite d'études en doctorat. Le lien avec l'Ecole Doctorale (ED) des Sciences Physiques et de l'Ingénieur, l'une des cinq ED rattachées au champ Sciences et Technologies est bien mentionné dans le dossier.

Le master affiche un bon positionnement à l'international, principalement au travers du parcours TFMASA, en collaboration avec les universités de Louvain (Belgique) et Cottbus (Allemagne). Un module de ce parcours, dispensé en anglais en M1, est commun à tous les parcours, associant ainsi l'ensemble des étudiants du master à la dimension internationale. Un autre parcours international intitulé Industry 4.0, associant l'ENSAM de Bordeaux et les universités de Bilbao (Espagne) et de Cincinnati (USA) viendra renforcer l'internationalisation de la mention en septembre 2022.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master est claire et reste classique. La première année de master est un socle commun complété d'enseignements de spécialités pour les parcours ME, GM et GC. Le semestre 7 est scientifique tandis que le semestre 8 est plus professionnalisant. Le premier semestre de la deuxième année de master est constitué des 4 blocs d'enseignement relatifs aux quatre parcours nationaux. Le second semestre est consacré au stage, qui est réalisé obligatoirement en laboratoire pour les parcours plus orientés recherche MFA et TFMASA. Pour ce dernier, seul le semestre 7 est organisé à Bordeaux. Le dossier ne donne pas d'éléments sur les passerelles effectives entre les parcours.

Le contenu des enseignements, dans la continuité de ceux dispensés en parcours Mécanique de licence, respecte les équilibres entre technique, spécialité, communication et découverte de l'entreprise, en cohérence avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

L'offre de formation continue en lien avec ce master est satisfaisante, sous une forme classique via des validations d'acquis d'expériences pour des professionnels du bassin bordelais ou plus spécifiquement par le biais de formations courtes parmi lesquelles on peut citer, par exemple, celle basée sur le parcours GM proposée en exclusivité à la société SAFRAN Helicopters Engine.

Le parcours international TFMASA est dispensé à distance et en anglais, les enseignements des autres parcours étant classiquement en présentiel.

Un effort est fait pour l'enseignement de l'anglais, des heures dédiées à la l'enseignement de la langue conduisent à une certification obligatoire en M2, le degré d'exigence reste cependant modeste. En complément, des enseignements disciplinaires en anglais sont mutualisées entre les parcours.

Le master accueille régulièrement des sportifs de haut niveau, deux étudiants en moyenne par an, en s'appuyant sur les dispositifs classiques mis en place au niveau de l'établissement permettant à ces étudiants de bénéficier d'aménagement, de soutien et d'un suivi régulier.

L'apport du numérique en lien avec les pédagogies innovantes est présenté comme un point fort de ce master. Un groupe de travail sur les pédagogies innovantes a été créé et un ingénieur d'études est chargé de coordonner les formations du collège ST aux nouvelles pratiques d'enseignement. Il est annoncé que des projets d'innovation pédagogiques sont initiés chaque année, mais aucun exemple n'est hélas donné. Il est alors difficile d'évaluer l'impact de ces actions sur cette mention de master. Les évolutions de pédagogie générées par la crise Covid devrait engendrer un développement de la formation continue. On retient dans ce contexte un renforcement du numérique dans les apprentissages, outil déjà présent initialement dans la formation.

Même si les compétences de cette formation de master sont connues et identifiées, le formalisme en approche par compétences avec la définition des blocs de connaissances et compétences n'est pas abouti. Cela est surprenant dans une formation où l'alternance est très importante mais comme annoncé dans le dossier, c'est le principal chantier mené par l'équipe pédagogique dans les douze prochains mois. Il n'est pas fait référence à l'existence d'un portefeuille de compétences permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

La préprofessionnalisation occupe une place importante dans ce master, largement ouvert à l'alternance. A cet effet, un personnel PAST anime un dispositif d'accompagnement des étudiants pour la recherche de stages et de contrats d'apprentissage, et la préparation d'entretien d'embauche. En formation initiale classique, le nombre de stages est suffisant : 8 semaines en M1 et 22 semaines en M2.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'intégrité et à l'éthique, et notamment au plagiat dans leurs rendus.

En dehors des stages en laboratoire proposés aux étudiants des parcours visant une poursuite en doctorat et le travail sur des missions de R&D parfois dans les entreprises, il n'est pas dit comment les étudiants sont formés à la recherche. Seule la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique met l'accent sur ce lien avec la recherche.

Pilotage de la formation

Le pilotage du master est assuré par une équipe d'une vingtaine de personnes, animée par le responsable de la mention. Chaque parcours est représenté par au moins une personne. Les missions transversales inhérentes à toute formation ont aussi un responsable au sein de l'EP : innovation pédagogique, mobilité internationale, Insertion professionnelle, gestion de la formation, etc. L'équipe se réunit deux fois par semestre. Les échanges s'appuient sur un recueil de données classique : suivi des effectifs, des contrats d'apprentissage, enquêtes de satisfaction, etc. L'organisation du pilotage semble donc bien structurée et efficace avec une répartition équilibrée des tâches, malgré un nombre important de membres.

L'implication des étudiants dans le pilotage est réelle. Outre les questionnaires d'évaluation renseignés à l'échelle de l'établissement, des entretiens avec des étudiants délégués ont ainsi lieu semestriellement pour chacun des parcours.

Le processus de définition, de validation et de modification des modalités de contrôle des connaissances et de compétences est présenté en détail et semble tout à fait conforme à une organisation classique et rigoureuse. Ces modalités sont définies au sein du collège ST. L'ensemble des informations relatives à leur mise en pratique dans les jurys est communiqué à toutes les parties concernées. Le supplément au diplôme présenté dans le dossier fait bien apparaître les compétences acquises par le diplômé.

Ce point est délégué aux composantes par la CFVU – à noter dans rapport champ comme un point positif.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité de ce master dispose des éléments habituels : un suivi des effectifs y compris en apprentissage avec une analyse des taux de réussite, et une procédure d'évaluation de l'attractivité de la formation. Toutes ces informations sont analysées et communiquées aux enseignants et aux étudiants et il est intéressant de souligner qu'elles le sont aussi aux étudiants de licence et à la réunion de rentrée de M1. Les exigences de la formation sont alors connues dès le départ. On regrette cependant que le recueil des données des taux de réussite ne soit pas fait au niveau des parcours, en dehors des données concernant les alternants. En ce qui concerne l'attractivité du master, les statistiques sont bien données par parcours mais les critères de sélection des candidatures en première année ne sont pas précisés.

Classiquement, les équipes s'appuient sur un Observatoire de la Formation et de la Vie Université qui réalise des enquêtes régulières et quantitatives sur le devenir des étudiants.

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention de master et au parcours de mécanique de la licence SPI. Un compte-rendu atteste de la conformité de sa composition, confirmant la participation d'étudiants et de professionnels. Au sein de ce conseil, des tables rondes sont organisées par parcours.

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention de master et au parcours de mécanique de la licence SPI. Un compte-rendu atteste de la conformité de sa composition, confirmant la participation d'étudiants et de professionnels. Au sein de ce conseil, des tables rondes sont organisées par parcours.

Résultats constatés

L'attractivité globale de ce master est importante en formation initiale, comme en témoigne cette année le nombre très élevé (432 pour 130 places) des candidatures en M1 pour les 3 principaux parcours (ME, GM et GC). Les 2 autres parcours ont des flux marginaux. L'attractivité du parcours GM est la plus forte. Pour assurer les équilibres en M2 vis-à-vis des enseignements optionnels, une réflexion est menée pour augmenter l'attractivité de ME. Le dossier ne communique aucun chiffre concernant les passerelles entre parcours du master. Le nombre d'apprentis est en croissance, accéléré en partie par les ouvertures décalées dans le temps des 3 parcours. On note dans les chiffres annoncés une légère diminution, non dommageable, des effectifs en formation initiale que l'augmentation du nombre d'apprentis ne compense pas.

Les chiffres sur les taux de réussite sont très partiels et ne permettent pas d'évaluer précisément la réussite par parcours en M1 et M2. Ce taux est remarquable pour les alternants (supérieur à 92 %). Il pourrait sans doute être globalement amélioré à l'échelle de la mention.

Le suivi des diplômés montre que le taux d'embauche est très bon, les emplois occupés en adéquation avec le diplôme obtenu.

Seuls 10 étudiants en moyenne par an poursuivent en doctorat, ce qui est peu au vu de l'effectif total du master. Ce master étant majoritairement à insertion professionnelle immédiate, ce chiffre n'est cependant pas surprenant. Le fort lien avec le monde professionnel permet à quelques étudiants de poursuivre en thèse CIFRE. Il est difficile sur la base des éléments du dossier d'apprécier réellement l'envergure du volet international. En effet, les effectifs du parcours TFMASA, principalement dédié à l'international, sont faibles, la formation a lieu en distanciel et on ne connaît pas le nombre de mobilités engendrées. De même, aucun chiffre n'est donné d'une manière générale sur les mobilités internationales entrantes et sortantes de l'ensemble du master, l'internationalisation de la formation ne semblant être abordée lors du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle en général, très bonne pour les parcours en alternance, attestant d'un lien fort avec le monde professionnel.
- Très bonne attractivité de la mention aux parcours diversifiés et bien identifiés.

- Réelle autoévaluation de la mention témoignant d'un pilotage satisfaisant.

Principal point faible :

- Approche par compétences balbutiante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mécanique* offre un choix varié de cinq parcours dans le domaine de la Mécanique, alliant alternance, ouverture à l'international et poursuite en doctorat. L'offre de formation proposée est de qualité, les débouchés sont bien identifiés pour chacun des parcours. L'approche par compétences n'en est qu'aux balbutiements, l'équipe pédagogique est donc encouragée à poursuivre ses efforts pour la rendre effective lors du prochain contrat. Il sera nécessaire lors du prochain contrat de la rendre effective.

MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES A LA GESTION DES ENTREPRISES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE forme des professionnels des systèmes d'information capables d'aider les entreprises dans leurs prises de décisions.

Il propose un premier parcours en formation initiale et en alternance (*Systèmes d'information des entreprises*), et un second parcours en formation à distance (*Systèmes d'information et informatique décisionnelle*). Ce dernier parcours est également proposé en co-diplomation avec l'université La Sagesse (Beyrouth, Liban).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont bien établis et reconnus, que ce soit sur le plan scientifique ou professionnel. Le contenu de la formation est en adéquation avec les compétences transversales annoncées, en management et en informatique, détaillées dans le supplément au diplôme. L'acquisition de ces compétences est suivie grâce à une fiche d'évaluation remplie lors d'une longue période en entreprise (stage ou alternance).

Les débouchés à l'issue de la formation sont assez variés, couvrant divers métiers liés aux systèmes d'information (gestionnaire, auditeur, architecte, développeur), mais aussi de nombreux métiers en informatique, ce qui est cohérent avec les enseignements dispensés et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les poursuites d'études sont possibles, en particulier en thèse, mais les rares poursuites mentionnées ont pour objectif d'obtenir une spécialisation complémentaire.

Positionnement dans l'environnement

Si la formation se positionne bien sur le plan national (avec sa participation au réseau national des MIAGE) et international (avec la co-diplomation avec le Liban et un partenariat avec la Nouvelle Calédonie), elle ne se compare pas localement, en particulier avec le master *Informatique*.

L'adossement à la recherche se caractérise essentiellement par la participation à la formation des enseignants-chercheurs du laboratoire d'informatique (LaBRI) et du laboratoire de gestion des organisations (IRGO). Ce double support correspond bien aux différentes disciplines formant le cœur de la formation, même si l'objectif affiché de la formation est l'insertion en entreprise.

Les relations avec les entreprises sont d'ailleurs très importantes, par une forte participation aux enseignements, l'alternance et les stages, le conseil de perfectionnement et diverses autres activités (Journée entreprise, junior entreprise). Le master bénéficie également de partenariats entre de grandes entreprises en informatique et le réseau national MIAGE.

Le master a développé un partenariat avec l'université La Sagesse à Beyrouth, sous forme d'une co-diplomation. Les étudiants ont aussi la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger, mais cela se concrétise peu en raison de l'incompatibilité avec l'alternance.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est basée sur le type de formation suivi par les étudiants. Seul le parcours Systèmes d'information des entreprises (SIE) est proposé en formation initiale ou en alternance. Les cours sont identiques quel que soit le mode de suivi, mais ils sont dédoublés certains semestres en raison du rythme de suivi différent par les alternants.

Pour le suivi à distance et la co-diplomation avec le Liban seul le parcours Systèmes d'information et informatique décisionnelle (SIID) est proposé, mais avec des contenus assez différents. La formation à distance, entrant dans le cadre national de la e-miage, est entièrement numérique et suivie de manière individualisée par chaque étudiant pendant une durée pouvant aller jusqu'à trois ans, car il s'agit de formation continue. Pour la co-diplomation libanaise, les enseignements ne couvrent que l'année de M2.

Aucune mention n'est faite de validations des acquis de l'expérience (VAE).

L'approche compétences est bien en place dans les projets et sous forme d'une fiche de suivi concernant principalement les stages. Mais elle reste peu appliquée dans les enseignements.

L'enseignement par ou pour la recherche est peu présent, à l'exception d'une option d'initiation à la recherche et d'un projet de recherche appliquée en deuxième année. Ceci est compréhensible car la poursuite en doctorat n'est pas incitée, même si elle reste possible.

L'effort est principalement mis sur les compétences permettant une insertion professionnelle. Ces compétences sont acquises grâce aux stages (obligatoire chaque année) et/ou à l'alternance, mais aussi par divers projets durant la formation et par les enseignements de gestion et de management, tout comme les nombreuses interventions d'entreprises dans les cours.

L'ouverture des étudiants vers l'international est présente mais non quantifiée. Les cours d'anglais et l'inscription gratuite au TOEIC sont un premier pas, mais il n'est pas précisé combien d'étudiants font des séjours semestriels ou des stages à l'étranger. La formation à distance est suivie pour un tiers par des personnes à l'étranger, mais il ne s'agit pas d'une mobilité vers l'étranger.

Le numérique est bien sûr présent dans ce master en informatique, sous forme d'une plate-forme pour les cours. Et un projet national est en cours pour réaliser une version orientée compétences de la formation à distance e-miage.

Peu d'actions semblent réalisées pour sensibiliser les étudiants à l'éthique et l'intégrité scientifique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs en informatique et en sciences de gestion, ce qui couvre bien les deux thématiques centrales de la formation. De nombreux professionnels du monde socio-économique participent aux enseignements, ce qui renforce la professionnalisation de la formation.

Les responsabilités de la formation sont réparties entre plusieurs enseignants-chercheurs, et le conseil de perfectionnement est présidé par un entrepreneur et sa composition est conforme.

Le jury de la formation et le conseil de perfectionnement se réunissent régulièrement chaque année, le rôle de ce dernier étant bien décrit.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas détaillées dans le dossier, ce qui ne permet pas de savoir comment la compensation est mise en œuvre ; mais elles sont annoncées comme accessibles aux étudiants sur le site de l'université.

Dispositif d'assurance qualité

L'attractivité de la formation est bonne, mais les étudiants de la Licence informatique et économie-gestion étant prioritaires, très peu de candidatures autres sont acceptées. Aucune information n'est précisée sur les modalités de recrutement des étudiants du parcours à distance (e-miage) ou libanais pour la co-diplômation. Différentes données chiffrées ainsi que des enquêtes d'évaluation de la formation sont étudiées par le conseil de perfectionnement, comme le montrent les comptes-rendus joints au dossier, dans le but d'identifier les améliorations possibles de la formation. Des exemples d'évolutions consécutives à ces études sont donnés dans le dossier.

Résultats constatés

Les données chiffrées fournies sont peu nombreuses et peu détaillées. Elles ne permettent pas de voir les effectifs par année, et encore moins par parcours. Il n'est pas possible non plus de voir s'il y a des recrutements directement en deuxième année. Les taux de réussite ne sont pas fournis dans le dossier. Il manque une analyse par parcours, qui aurait permis d'apprécier le succès de l'apprentissage et du parcours à distance.

L'insertion professionnelle approche les 100 % à 6 mois, sur des contrats à durée indéterminée et avec de bons salaires.

Les poursuites d'études sont exceptionnelles, et sont entreprises le plus souvent pour acquérir une formation complémentaire.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellent taux d'insertion professionnelle.
- Forte participation des entreprises dans la formation.
- Bonne attractivité locale de la formation.

Principaux points faibles :

- Mise en œuvre encore limitée de l'approche par compétences.
- Manque d'informations chiffrées dans le dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MIAE est une très bonne formation en informatique et gestion, orientée presque exclusivement vers l'insertion professionnelle. Même si les poursuites en doctorat sont exceptionnelles, les efforts pour présenter le monde de la recherche aux étudiants sont à poursuivre. Les forts liens avec de nombreuses entreprises locales en informatique pourraient, par exemple, permettre de proposer des projets de recherche et développement durant la formation.

La participation de nombreux professionnels du monde socio-économique aux enseignements, et le rôle important du conseil de perfectionnement dans l'évolution de la formation illustrent bien la dynamique de la formation. Il reste cependant quelques évolutions à réaliser, comme l'approche par compétences à systématiser.

Le manque d'informations dans le dossier ne permet pas d'évaluer avec précision la formation, et en particulier le parcours *Systèmes d'information et informatique décisionnelle*, que ce soit en formation à distance ou en co-diplômation avec le Liban.

MASTER NEUROSCIENCES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Neurosciences* de l'Université de Bordeaux vise à dispenser une formation internationale de haut niveau dans les domaines de la neurobiologie. Cette formation est organisée en quatre parcours en première année (M1) : *EMN-online*, *NeuroBim/Neurasmus*, *Multipublic* et *Regular*. Ils convergent vers deux parcours en deuxième année (M2) : *EMN-online* et le parcours *International*. Les enseignements se font soit à distance (parcours *EMN-online*), soit sur le Neurocampus de l'Université de Bordeaux. Le total des stages de M1 et M2 année est de 7 à 11 mois en fonction des parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont décrits dans les plaquettes disponibles, notamment sur le site internet de l'université. Ces plaquettes intègrent une description complète des modalités de candidature et des enseignements. Les compétences visées sont précisées dans les plaquettes et dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et correspondent aux attendus d'une formation de master en neurosciences.

Les débouchés sont explicités : il s'agit essentiellement d'une poursuite d'études en doctorat, plutôt en recherche fondamentale. Il y a peu d'orientation de la formation vers des métiers relevant du monde industriel. Ceci est confirmé par les chiffres de suivi des cohortes. Les métiers visés annoncés dans la fiche RNCP sont en accord avec les emplois occupés par les diplômés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Neurosciences*, une des 12 mentions rattachées à l'unité de formation (UF) de Biologie, est clairement positionné dans le champ de formation *Sciences et technologies*.

Il s'inscrit dans le continuum licence *Sciences de la Vie* – master grâce à la participation des enseignants aux deux cycles d'études et est également accessible aux étudiants en médecine, pharmacie ou odontologie via le Collège des Sciences de la Santé et le double cursus de l'Ecole Santé-Sciences. Le Collège des Sciences de l'Homme permet aussi à des étudiants de ce champ de candidater à ce master. Enfin, des étudiants ayant un parcours atypique peuvent également suivre cette formation.

Il est partie intégrante des Graduate Programs de l'université de Bordeaux qui sont coordonnés par le Collège des Ecoles Doctorales. Ce master constitue l'un des 6 masters *Neurosciences* nationaux. Au point de vue régional, ce master n'entre pas en compétition avec d'autres formations.

Le master est adossé aux équipes de recherche fondamentale ou clinique du Bordeaux Neurocampus. Il est intégré à l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) qui est un axe de développement prioritaire de l'Université de Bordeaux. Il existe aussi de nombreuses interactions avec des équipes de recherche internationales via le programme Erasmus.

Des intervenants issus du monde de l'entreprise participent à la formation et une unité d'enseignement (UE) dédiée a été créée afin de renforcer le lien avec le secteur privé. Certains étudiants, mais en nombre limité, effectuent leur stage dans le monde de l'entreprise. Cet aspect de professionnalisation mériterait d'être renforcé à l'avenir.

Du point de vue international, le master est particulièrement bien positionné par l'intermédiaire de ses deux parcours *EMN-online* et *NeuroBim/Neurasmus*. Une grande variété d'universités partenaires est à noter. Des échanges de type Erasmus peuvent aussi être organisés avec d'autres universités. Suivant les parcours, l'internationalisation est valorisée soit par un certificat attestant de la nature internationale et multi-universités du master, soit par une double diplomation par les deux universités partenaires (co-diplomation unique en cours d'élaboration).

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé selon une maquette classique, avec un tronc commun et des parcours de spécialisation. Chaque semestre correspond à 30 crédits ECTS. La formation est répartie en UE, déclinant chacune les connaissances et les compétences attendues, éléments retrouvés dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le master constitue une des voies d'accès aux écoles doctorales et à l'EUR de l'université de Bordeaux.

Les différents parcours proposés permettent de suivre la formation en présentiel ou à distance. De plus, les parcours de M1 permettent de rassembler des publics variés sur un socle de compétences homogène qui leur donne ensuite accès au M2. Des adaptations de parcours pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont possibles et le parcours EMN-online est bien adapté à la formation tout au long de la vie (FTLV).

Le contenu pédagogique n'est pas encore décliné en blocs de compétences. La mise en place est en cours au sein de l'université de Bordeaux. Cependant chaque UE décline les compétences délivrées sur sa fiche de présentation. Ces compétences figurent dans la fiche RNCP et dans le supplément au diplôme.

La démarche scientifique constitue la trame du contenu pédagogique. Cela se traduit dès le M1 par des UE de démarche expérimentale, en lien avec les plateformes technologiques du Neurocampus, par des enseignements d'épistémologie, des visites de laboratoires, deux stages en immersion dans des équipes de recherche, des activités de veille bibliographique, des présentations de travaux sous des modalités variées, etc. Cette structuration est adéquate pour préparer à une poursuite d'études doctorales.

La formation porte attention à la future insertion professionnelle des étudiants, via notamment une UE d'initiation à l'entrepreneuriat. Un enseignement d'éthique et de bonnes pratiques quant à l'usage des animaux à des fins scientifiques est proposé. Cette dernière UE valide le niveau « applicateur » réglementaire pour pouvoir exercer dans le domaine de l'expérimentation utilisant des animaux. Un enseignement d'hygiène et sécurité est également proposé. Plusieurs modules en anglais permettent de consolider le niveau de langue et la possibilité de passer le TOEIC est proposée par l'université.

Comme mentionné précédemment, le master permet une formation internationale avec des échanges variés avec d'autres universités. L'internationalisation des parcours donne lieu à l'acquisition de crédits ECTS et elle est valorisée selon des modalités différentes en fonction du parcours suivi par l'étudiant.

Les pratiques numériques sont présentes à des degrés divers suivant les parcours (dont un parcours de M1 totalement on-line). Une pédagogie active est un des traits caractéristiques de ce master avec notamment des séquences de classe inversée, d'évaluation par les pairs, de table ronde et d'études de cas. Cette stratégie est possible par l'investissement important de l'équipe pédagogique pour se former à ces nouvelles dimensions pédagogiques. Les étudiants disposent d'un espace numérique (ENT).

A travers plusieurs UE et des MOOC, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique. Il n'est pas fait mention de la mise à disposition des équipes pédagogiques d'un outil de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée en très grande majorité d'universitaires et de chercheurs de laboratoires publics et d'intervenant issus du secteur privé.

Chaque parcours est piloté par un responsable, parfois assisté d'un co-responsable. Ils sont assistés dans l'organisation des contenus pédagogiques des semestres par des responsables des stages. Des réunions régulières permettent de coordonner l'ensemble des aspects de la formation.

La gestion des stages est en cours de réorganisation, notamment avec un site internet dédié. Ce site est actuellement hébergé par une structure de recherche : il serait judicieux qu'il soit pris en charge par l'université, d'autant plus que l'obtention d'un stage conditionne l'acceptation dans le master.

Les responsables de formation sont aidés par les secrétariats administratifs et pédagogiques de l'UF de biologie et de la scolarité des masters du Collège Sciences et Technologies (ST), ainsi notamment que par la direction des Relations Internationales (DRI).

Le conseil de perfectionnement est en cours de mise en place mais de nombreuses actions pédagogiques sont mises en place à la suite des réunions des comités de pilotage auxquels participent les représentants étudiants. L'organisation du master se coordonne avec celles des autres mentions via des réunions régulières de la commission de formation des masters de l'UF de biologie. Il existe formellement pour le parcours Neuro-BIM.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de progression ainsi que les recours, sont communiquées à l'équipe enseignante et aux étudiants en réunion de rentrée, et avant le début de chaque UE. Elles sont disponibles sur l'ENT. Le TOEIC et la validation du niveau « applicateur » pour l'expérimentation animale sont délivrées en parallèle du diplôme de master. De même, la liste des workshops suivis dans le cadre de la Graduate School est mentionnée. Le supplément au diplôme permet d'attester de l'acquisition des connaissances et des compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les critères de sélection des étudiants selon les différents parcours est bien défini.

Les différentes données nécessaires au suivi qualité du master sont recueillies par des services dédiés de l'université. Ils transmettent les données concernant les demandes d'inscription, les effectifs, les profils des étudiants, la réussite au diplôme et l'insertion professionnelle à 6 et 30 mois. Ces données sont présentées au conseil formation et vie universitaire de l'Université.

Le master s'auto-évalue sur la satisfaction des étudiants, UE par UE et ces enquêtes participent au pilotage de la formation. Des actions correctives et d'amélioration sont proposées par l'équipe pédagogique en fonction des retours des enquêtes de satisfaction des étudiants et d'insertion des diplômés.

L'ensemble des données est présenté à la commission de formation des masters et est publié dans le compte rendu, accessible à tous, de la séance.

Résultats constatés

Les effectifs du master (70 en moyenne de 2016 à 2019 en M1 et 71 en M2) sont stables sur les dernières années avec des inscrits issus de licence de biologie ainsi que des étudiants en études de santé. La formation continue ou en alternance n'est pas mentionnée dans les tableaux présentés.

Le taux de réussite est excellent (91 % en M1 et 95,9 % en M2) et s'est amélioré avec la possibilité de sélectionner les candidats à l'entrée du master.

A l'issue du master, les étudiants s'orientent très majoritairement vers la préparation d'un doctorat (64 % de la promotion de 2018), qui est le débouché principal visé par cette formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation de haut niveau en neurosciences adossée au Neurocampus.
- Bonne attractivité internationale et nationale.
- Bonne adaptation des parcours à un public étudiant diversifié notamment international.
- Dynamisme de l'équipe pédagogique tant dans la structuration des parcours que dans l'innovation pédagogique.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Faiblesse de l'insertion dans le secteur industriel privé et peu d'étudiants en formation continue, VAE et VAP.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation pourrait gagner à développer ses interactions avec le monde professionnel afin d'augmenter l'employabilité des diplômés. Plusieurs points peuvent être développés en ce sens : accueillir des étudiants issus du monde professionnel via la FTLV, accentuer la part des professionnels dans l'enseignement académique, augmenter les lieux de stage dans le secteur privé, proposer des enseignements permettant d'assurer et/ou d'élargir les débouchés vers le secteur industriel.

Il est souhaitable que la formation instaure au plus tôt un réel conseil de perfectionnement pour être conforme au cadre national des formations.

MASTER NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels du master *Nutrition et sciences des aliments* (NSA) concernent la nutrition humaine et/ou le développement de produits à valeur santé. Cette mention permet de former des cadres pour la recherche mais aussi des cadres techniques pour la communication scientifique et technique dans ce même domaine. Il s'agit d'un master dispensé en formation initiale (sans alternance ni apprentissage) avec un parcours international permettant de valider un double diplôme avec l'université Laval à Québec.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont présentés aux étudiants dans l'offre de formation et formalisés dans le supplément au diplôme et sur les sites de l'Université de Bordeaux (UB) et de l'unité de formation (UF) de biologie. Le dossier présenté n'indique pas les actions de communication réalisées et si cette formation est présentée lors de forums et salons. Ces modalités variées permettent de présenter les principales connaissances et compétences visées et qui peuvent être résumées comme suit : (i) nutrition humaine et relations nutrition-neurosciences, (ii) relations nutrition-santé, (iii) relations nutrition-expression des gènes et (iv) relations nutrition-toxicologie et nutrition-épidémiologie. Le syllabus et le supplément au diplôme qui regroupent ces compétences s'articulent bien avec l'intitulé de la formation. Le supplément au diplôme précise ces compétences et connaissances sous forme de principaux domaines d'étude couverts par le diplôme et qui correspondent aux compétences énumérées ci-dessus en plus d'un projet de recherche et de l'anglais scientifique.

Les supports de présentation du parcours du master et de son contenu, en particulier les enseignements professionnalisants, indiquent bien que cette formation permet de préparer les étudiants à une insertion professionnelle immédiate (45 à 62 %) dans les différents services des industries alimentaires et des industries de santé (production, valorisation de la recherche, affaires réglementaires, recherche et développement...). Les compétences acquises permettent aussi la poursuite des études (31 à 40 %) dont 10 % en thèse.

Positionnement dans l'environnement

A l'échelle de l'établissement, le master est ouvert aux titulaires de la licence *Sciences de la vie* ce qui leur permet d'intégrer éventuellement l'école doctorale *Sciences de la Vie et de la Santé* (SVS) à l'issue de leur master. L'étude des relations nutrition-neurosciences est l'une des spécificités de ce master qui lui permet d'interagir avec le master *Neurosciences* sur le site bordelais et de mutualiser certaines UE, d'accéder à des équipements de travaux pratiques, de bénéficier des compétences existantes et de mettre en place des activités pédagogiques communes. Le master NSA donne aussi la possibilité aux étudiants ingénieurs de 2 écoles bordelaises de suivre la formation en M2 et d'obtenir un double diplôme master/ingénieur. A l'échelle nationale, le master se distingue des autres masters de la même mention, par une orientation vers les neurosciences clairement affichée. Il faut noter aussi que le master NSA a établi un partenariat avec l'Université Laval à Québec ce qui permet aux étudiants de valider un double diplôme Master/Maîtrise ou même un triple diplôme Master/Ingénieur/Maîtrise.

Le master est appuyé par plusieurs structures de recherche par l'intermédiaire de l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les enseignements ou en assurant diverses missions pédagogiques : participation aux jurys et au conseil de perfectionnement, responsabilité d'UE, travaux pratiques sur les plateformes de recherche, formation à la méthodologie de recherche en biologie, accueil de stagiaires, organisation de workshops et de conférences... Le partenariat avec une université québécoise permet aux étudiants d'effectuer leur stage dans les laboratoires de l'Université Laval en plus des laboratoires de recherche français.

En revanche, la poursuite d'études en doctorat ne représente que 10% des effectifs de ce master. Le dossier ne précise pas si la formation s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement en termes d'articulation master-doctorat.

Le master s'appuie aussi sur des intervenants du monde socio-économique qui participent aux enseignements à hauteur de 15 %, accueillent des étudiants dans le cadre des stages, participent au conseil de perfectionnement et s'impliquent dans la construction des projets professionnels des étudiants. En

revanche, le

dossier ne mentionne pas si des visites d'entreprises ou de salons sont organisées. De même, le dossier n'indique pas si la formation a pu mettre en place des conventions ou accords de partenariat entre l'établissement et des structures du monde socio-économique exerçant une activité en lien avec les compétences et les connaissances enseignées. Les professionnels impliqués dans la formation travaillent principalement dans des entreprises agroalimentaires mais aussi dans des entreprises du secteur de la santé.

Concernant la coopération internationale, une convention a été signée entre l'établissement auquel est rattaché le master et l'université Laval (Québec) et a permis de mettre en place un parcours international conduisant à un double diplôme. Depuis la signature de cette convention en 2017, 23 étudiants français et 6 étudiants québécois ont reçu ce double diplôme. Ce partenariat offre aussi la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études en thèse à l'université Laval pour les étudiants français et à l'université de Bordeaux pour les étudiants québécois.

Organisation pédagogique de la formation

Le master NSA est organisé en 4 semestres permettant chacun l'obtention de 30 crédits ECTS. Les compétences disciplinaires représentent 45 % de la formation alors que les compétences transférables représentent 40 % et les compétences préprofessionnelles 15 %. Le master accueille en M1 des étudiants issus de la L3 Biologie de l'université de Bordeaux mais aussi d'autres universités françaises. Des étudiants ingénieurs (4 à 10) sont aussi accueillis en M2 pour valider un double diplôme Ingénieur/Master. Cette formation n'est pas proposée en alternance et n'offre pas la possibilité d'être suivie totalement à distance mais elle propose une validation des acquis de l'expérience (VAE) et une validation des études supérieures (VES). Elle permet toutefois d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées comme l'approche par projet, le travail en classe inversée, les cours intégrés et la simulation des situations professionnelles.

La formation à la recherche est abordée à travers une UE dédiée au projet professionnel, pilotée par des chercheurs. D'autres activités pédagogiques comme la conduite de projets dans un cadre collaboratif développent l'autonomie des étudiants et les préparent à aborder des questions liées à la recherche scientifique.

A l'issue de ce master, 10 % des étudiants poursuivent en thèse ce qui explique l'existence d'une préparation aux études doctorales à travers une formation d'expérimentation animale, d'hygiène et sécurité ainsi que d'une présentation des modalités d'admission de l'école doctorale SVS.

Le master propose plusieurs modules de connaissance de l'environnement professionnel permettant aux étudiants d'acquérir des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle. Dans ce contexte, l'UE *Projet professionnel* permet aux étudiants d'utiliser l'outil de portefeuille des compétences et l'UE projet tutoré leur permet de travailler sur un produit alimentaire en s'intéressant à l'entreprise qui le commercialise, ce qui permet aux étudiants d'aborder des problématiques de contraintes industrielles.

Deux stages en milieu professionnel sont organisés en M1 (8 semaines) et en M2 (5 à 6 mois). Deux modules d'enseignement permettent de préparer les étudiants à ces stages en leur apprenant à rédiger un CV et une lettre de motivation et de simuler un entretien professionnel. Le dossier ne détaille pas les modalités de suivi académique de ces stages et projets par les tuteurs enseignants ni l'accompagnement des étudiants pour la rédaction du mémoire et la préparation de l'oral ou l'intervention en cas de difficulté dans le déroulement du stage. L'anglais est enseigné dans 3 des 4 semestres du master et la certification TOEIC est proposée aux étudiants. Certains enseignements sont présentés en anglais (25 % des enseignements de nutrition et neurosciences) et d'autres font l'objet de travaux d'analyse et de recherche à partir de publications en anglais. Il est aussi important de noter que les étudiants ont la possibilité de présenter leurs mémoires et soutenances de stage en anglais.

L'établissement auquel est rattaché la formation met à la disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique une plateforme Moodle qui permet de développer des pratiques pédagogiques interactives. L'équipe pédagogique du master NSA dispose aussi d'un accès à l'outil « compilatio » qui permet la détection du plagiat. Les étudiants ont la possibilité de suivre une formation de sensibilisation à l'intégrité scientifique proposée par l'UB.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée avec des compétences adaptées au contenu du master NSA. Elle est composée principalement d'enseignants chercheurs et de chercheurs avec une part d'intervenants du monde socio-économique égale à 15 % des enseignements. La composition de l'équipe pédagogique dans sa globalité et la liste des responsables d'UE sont présentées aux étudiants lors de la réunion de rentrée. Les membres de l'équipe pédagogique du master participent à des réunions de sensibilisation à l'approche par compétences et à l'utilisation d'outils pédagogiques innovants.

La formation est pilotée par un comité de pilotage composé, en plus des porteurs de la mention, des responsables d'UE et des référents et qui se réunit au minimum 1 fois par an. Un conseil de perfectionnement a été mis en place et permet d'intégrer des représentants du monde socio-économique. Le conseil de

perfectionnement a pour rôle d'examiner les différents bilans et les possibilités d'évolution des pratiques pédagogiques proposées par le comité de pilotage. Il permet aussi aux étudiants de faire remonter leurs demandes et remarques.

Des moyens administratifs (scolarité des masters du collège ST) et pédagogiques (salles équipées, salles informatiques et bibliothèques) sont mis à la disposition de la formation et permettent aux intervenants et aux étudiants de travailler dans des conditions confortables pour bien atteindre les objectifs pédagogiques.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont accessibles sur l'espace Moodle du master et aussi présentées lors de la réunion de rentrée tout comme les règles de compensation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif de recrutement est indiqué sur la plateforme Apoflux et les dossiers sont analysés par une commission de 4 membres. Le nombre de candidatures est d'environ seize fois supérieur au nombre de places offertes. Cette attractivité est principalement due à son orientation vers les neurosciences et au double diplôme avec l'Université Laval au Québec.

Un suivi de la réussite des étudiants est mis en place pour identifier les différentes difficultés rencontrées et qui concernent principalement des étudiants qui abandonnent avant la fin de la première année du master. Le dossier ne présente pas les actions de remédiation mises en place pour faire face à ces difficultés. L'évaluation des enseignements est proposée aux étudiants de M1 et de M2 et les résultats sont transmis au comité de pilotage en vue d'éviter les redondances ou d'améliorer les articulations entre les UE. Le suivi du devenir des diplômés est réalisé par l'établissement à 6 mois après l'obtention du diplôme et une rencontre est organisée avec les anciens étudiants.

Résultats constatés

Le master est proposé en formation initiale avec des effectifs relativement stables (18 à 24 en M1 et 23 à 28 en M2) ce qui peut refléter une bonne attractivité de cette formation grâce à son orientation vers les neurosciences, au double diplôme avec une université québécoise mais aussi grâce à la qualité d'encadrement offert par l'équipe pédagogique et la diversité des intervenants. Concernant le devenir des diplômés, le taux de poursuite en thèse est assez faible (10 %) pour un master à orientation recherche. En revanche, ce chiffre reste en adéquation avec le nombre assez faible de thèses financées en France ces dernières années. L'insertion professionnelle est de 49 % sur 2 promotions, 6 mois après l'obtention du diplôme. En effet, s'agissant d'un master en formation initiale (pas d'alternance), ce taux d'insertion reste dans la moyenne de ceux des formations similaires.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation bien intégrée dans son environnement scientifique.
- Fort dynamisme d'une équipe pédagogique mobilisée notamment dans l'innovation pédagogique.
- Double diplomation avec une université étrangère.

Principal point faible :

- Manque de conventions et d'accords de partenariat avec des professionnels et faible nombre d'intervenants professionnels du secteur privé dans la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Afin d'améliorer l'insertion des diplômés, l'équipe pédagogique pourrait mobiliser, en accord avec l'établissement de rattachement, plus de moyens pour mettre en place des partenariats avec des acteurs du monde socio-économique et d'augmenter la part des intervenants professionnels. Ceci devrait permettre aux étudiants de mieux cibler les entreprises lors de la recherche d'emploi.

Les visites des étudiants sur leurs lieux des stages, tout comme l'organisation de visites d'entreprises pourraient être un moyen pour recruter des intervenants professionnels du secteur privé et présenter le master aux potentiels futurs recruteurs.

Un parcours en alternance, en contrats d'apprentissage ou en contrats de professionnalisation, mérite d'être envisagé par les responsables du master pour augmenter l'employabilité des diplômés.

MASTER PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Physique fondamentale et applications* est une formation à Bac+5 qui se décline en six parcours : *Instrumentation nucléaire* (IN), *Conception, utilisation et commercialisation de l'instrumentation en physique* (CUCIPhy), *Ambiance et confort, conception pour l'architecture et l'urbain* (ACCAU) qui sont orientés vers l'insertion professionnelle directe, *Noyaux, plasmas, univers* (NPU), *Light, matter and interactions* (LMN) plus à visée de poursuite d'études en doctorat et le parcours agrégation pour la préparation au concours.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la mention, clair et bien présenté, est de former des étudiants, soit à une insertion professionnelle en entreprise au niveau Bac+5, soit à une poursuite d'études en doctorat. Les compétences à acquérir sont en adéquation avec les enseignements et identifiées dans le supplément au diplôme.

Pour l'insertion en entreprise, les domaines visés sont ceux de l'instrumentation scientifique à travers deux parcours : IN (*Instrumentation nucléaire*) et CUCIPhy (*Conception, utilisation et commercialisation de l'instrumentation en physique*). En ce qui concerne l'orientation recherche, elle s'appuie sur les domaines d'excellence des laboratoires du site à travers également deux parcours NPU (*Noyaux, plasmas et univers*) et LMN (*Light matter-and interactions*), parcours international dans le cadre d'une EUR (École Universitaire de Recherche) depuis 2019.

Deux autres parcours spécifiques sont également proposés en deuxième année : un parcours Agrégation pour la préparation au concours et, depuis 2017, le parcours ACCAU (*Ambiances, confort, conception architecturale et urbaine*) commun avec d'autres mentions du site.

Depuis 2020, le CMI (Cursus Master en Ingénierie) Rayonnements et Instrumentation s'appuie sur les deux parcours à vocation professionnalisante renforcés par 6 ECTS chaque semestre.

Les débouchés sont clairement présentés aux étudiants ainsi que les poursuites d'études possibles au sein de l'établissement. Les compétences et les débouchés sont en accord avec la fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle) disponible sur le site web de l'université.

Positionnement dans l'environnement

La formation est très bien insérée dans son environnement académique et industriel.

Au plan local, la création de l'EUR (parcours LMN) mobilise également les départements de formation de chimie et de biologie. Le parcours ACCAU est construit en collaboration avec l'École d'Architecture de Bordeaux.

Au niveau national, la mention appartient à la Fédération des Formations aux sciences des plasmas et de la fusion regroupant treize établissements français d'enseignement supérieur ainsi qu'au réseau national des formations du nucléaire par l'adhésion à la charte de l'I2EN (Institut International de l'Énergie Nucléaire) et par la collaboration avec l'université de Caen autour du GANIL (Grand Accélérateur National d'Ions Lourds).

Sur le plan international, plusieurs partenariats avec des universités étrangères sont mis en place : Canada Université Laval et INRS Institut National de Recherche Scientifique, Allemagne Abbe school of Photonics Iéna, Corée du Sud Yonsei University, Brésil State University Sao Paulo, accord Erasmus+ avec le Politecnico di Milano et discussion en cours pour une double diplomation avec l'Université de Tampere Finlande.

Les parcours à vocation professionnelle sont bien insérés dans le tissu industriel régional des domaines concernés (nucléaire et instrumentation) et dans le réseau des plateformes technologiques et pôles de compétitivité correspondants. En particulier cela peut déboucher pour les étudiants sur l'acquisition de certifications comme « personne compétente en radioprotection », « personne exposée aux risques laser ».

Les parcours NPU et LMN (label EUR) s'adosent à plusieurs laboratoires reconnus : le CELIA (Centre Lasers Intenses et Applications), le CENBG/LP2I (Centre d'Études Nucléaires de Bordeaux Gradignan) et le LAB (Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux). Il bénéficie aussi d'un accès à de grands instruments nationaux (Laser Mégajoule, GANIL, Observatoire du Pic du Midi), le LP2N (Photonique, Numérique et Nanosciences), le LOMA (Laboratoire Ondes et Matière d'Aquitaine), sur les Equipex MIGA PETAL+ et ELORPrinTec ainsi que sur le

labex AMADEus. En conséquence, de nombreux enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs issus de ces laboratoires, de formations, laboratoires et entreprises partenaires participent aux enseignements.

La formation à la recherche est clairement abordée et permet aux étudiants de se diriger vers un doctorat à travers le concours de l'École Doctorale SPI 209 (Sciences Pour l'Ingénieur).

Organisation pédagogique de la formation

La mention est organisée à partir de deux troncs communs en première année (M1) : instrumentation et physique fondamentale. Chacun d'eux conduit à deux parcours de spécialisation : IN et CUCIPHY d'une part, LMN et NPU d'autre part. Le socle commun à toute la formation est donc limité à 10 crédits ECTS, anglais et stage, ce qui interroge sur la cohérence d'une mention. De plus, il n'est pas indiqué si des passerelles entre parcours sont possibles.

Les parcours instrumentations (Inst. Nucléaire & CUCIPhy) sont ouverts à l'apprentissage mais ce dispositif pourrait être étendu à l'ensemble des parcours à objectif d'insertion professionnelle. Il n'est pas prévu d'enseignement à distance en particulier à cause des TP en physique qui nécessitent beaucoup de manipulations. L'approche par blocs de connaissances et de compétences n'est pas encore mise en place. L'approche par projets est assez développée que ce soit dans les parcours à vocation professionnalisante (équipes projet mêlant des étudiants de première et deuxième année) ou dans les parcours à vocation recherche (UE « initiation aux métiers scientifiques » dès le M1). L'initiation à la démarche scientifique est également généralisée : stages, projets expérimentaux, formation à la recherche bibliographique, travaux expérimentaux de recherche. Elle est encore plus développée au sein du parcours LMN sous la forme d'enseignements dans les laboratoires (Lab courses) ce qui pourrait être envisagé, dans une moindre mesure, dans les autres parcours. Des enseignements transversaux sont essentiellement mis en place dans le parcours instrumentation (communication, management et projet professionnel) et cette approche transversale pourrait être envisagée pour mieux mutualiser les troncs communs et ainsi renforcer la notion de mention.

Le niveau B1 en anglais est obligatoire pour la validation du master. Le parcours LMN est entièrement en anglais. Le parcours NPU propose 20 crédits ECTS d'enseignement de la physique en anglais.

Le numérique est présent dans différents enseignements (simulation, modélisation, traitement des données) mais son utilisation reste classique sur une plateforme d'environnement de travail de type Moodle (mail et mise à disposition de documents). La sensibilisation à l'éthique et en particulier au plagiat est faite à l'occasion du rendu de travaux écrits.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée des responsables de parcours et du responsable de la mention, d'enseignants-chercheurs des différents laboratoires du site et d'intervenants extérieurs académiques. Pour chaque parcours, une équipe de pilotage rassemble les responsables d'UE.

3 parcours sur 6 se destinant à l'insertion professionnelle, la part des intervenants extérieurs issus du monde privé est d'à peine 15 % du total des heures enseignées (566h/3772) et on ne connaît pas la part réelle dans chaque parcours.

Un conseil de perfectionnement de la mention, composé d'enseignants chercheurs, de membres extérieurs issus des EPST ou du CNRS, d'étudiants et de techniciens intervenant dans la formation, se réunit chaque année. Cependant, il a très peu de partenaires issus du monde socioprofessionnel, alors que le cadre national des formations exige leur participation à ce conseil, ce qui est problématique et ne permet pas de prendre en compte les attentes du monde industriel auquel se destine la majorité des étudiants. C'est d'ailleurs ce qui ressort des comptes rendus annexés au dossier qui sont très incomplets et ne détaillent pas le contenu des discussions et des décisions prises. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont bien diffusées et restent classiques.

Dispositif d'assurance qualité

L'analyse de l'évolution des effectifs et des débouchés, tant en matière d'insertion que de poursuite d'études, est bien menée, en particulier avec la mise en place de l'EUR, du CMI à partir de 2020 et le développement de l'alternance. Les enquêtes réalisées à 6 mois par observatoire de la vie étudiante présentent un bon taux de réponse, supérieur à 80%.

Le seul tableau fourni sur la réussite des étudiants ne détaille pas par formation et le taux de réussite ne peut pas être évalué à partir des indicateurs fournis.

L'évaluation des enseignements est peu formalisée. Il s'agit de réunions régulières avec la promotion (sans que soient précisées les modalités) et de réunions annuelles du conseil de perfectionnement. L'auto-évaluation est réalisée de façon très variable selon les parcours, sous la forme d'échanges informels non confidentiels.

La procédure de recrutement (sélection, taux de réponse, origine des candidats, etc.) est peu détaillée. Une capacité d'accueil est indiquée et, par ailleurs, pertinente au regard des débouchés potentiels, notamment pour une poursuite d'études en thèse.

Bien que la présence de quelques étudiants Erasmus soit signalée en M1, la mobilité internationale entrante et sortante n'est pas correctement analysée. De plus, les nombreux accords avec des universités étrangères et l'avantage de l'EUR, dont tous les cours sont en anglais, ne sont pas suffisamment exploités.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables et d'un bon niveau, voire en progression, sur la période évaluée : l'effectif total (M1+M2) est de 130 étudiants, environ, dont une cinquantaine en M1. Le parcours LMN EUR se met bien en place avec environ 35 étudiants. Il faut noter l'apport d'étudiants de l'Institut d'Optique Graduate School de Nouvelle Aquitaine pour environ la moitié de l'effectif. La préparation à l'agrégation reste stable autour d'une dizaine d'étudiants.

L'alternance se développe bien dans les parcours instrumentation avec ouverture également pour le M1 depuis 2020 pour environ 50 % de l'effectif de chaque parcours. Chaque parcours est suivi par dix à quinze étudiants en M2.

Il n'est pas fait mention du taux de réussite par parcours, ce qui ne permet aucune analyse de celui-ci. On ne connaît pas le devenir des étudiants n'ayant pas validé leur année ou leur diplôme.

L'insertion des diplômés semble très bonne, environ 90 % à six mois, mais l'adéquation du diplôme avec l'emploi occupé n'est pas précisée. Elle est en progression constante depuis 2017, pour moitié environ sur le marché de l'emploi et pour moitié en poursuite d'études. Toutefois, il n'est pas mentionné quels types de poursuite d'études sont engagés, ni si les doctorants sont comptabilisés dans ces chiffres.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bon positionnement dans l'environnement académique et industriel.
- Bonne insertion des diplômés.

Principaux points faibles :

- Manque de mutualisation et de passerelle en M1 entre les parcours à finalité recherche et ceux à finalité industrielle/pro.
- Absence d'unité de la formation sous une même mention.
- Absence d'analyse du taux de réussite par parcours.
- Dispositif d'assurance qualité (évaluation des enseignements) absent ou non formalisé.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Physique fondamentale et applications* est une bonne formation en interactions lumière matière, physique nucléaire, astrophysique, énergie nucléaire et instrumentation. Elle propose dès la première année deux voies bien distinctes sans tronc commun ni passerelles possibles et donne ainsi l'impression de deux mentions indépendantes. Il faudra veiller à maintenir une cohérence de la mention en proposant plus de mutualisation des enseignements par exemple. Il faudrait également développer un processus d'assurance qualité efficace en incluant plus de membres issus du monde socio-économique dans les enseignements, en particulier dans les parcours professionnels, et dans le conseil de perfectionnement. Le taux de réussite devrait être analysé par parcours de façon à évaluer avec pertinence les chiffres d'insertion professionnelle. Une attention particulière devrait être portée à l'évaluation des enseignements et à leur possible évolution dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

MASTER SCIENCES COGNITIVES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

L'objectif du master *Sciences cognitives* (MSC) est de former des professionnels et chercheurs spécialisés dans les sciences cognitives appliquées et l'ergonomie. Le MSC comporte deux parcours distincts en deuxième année : *Technologie, ergonomie, cognition, handicap* (TECH) et *Ergonomie*. Les enseignements se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Sciences cognitives* (MSC) a pour objectif de former des professionnels et chercheurs spécialisés dans les interfaces hommes/machine et hommes/systèmes complexes, en particulier dans la conception de biens et services et de dispositifs technologiques favorables à la santé. Les compétences et connaissances à acquérir pour atteindre ces objectifs sont clairement définies et affichées.

Les débouchés vers le monde professionnel, mais aussi la recherche, ont une forte coloration vers des applications, notamment en santé (parcours TECH).

Positionnement dans l'environnement

La grande place de l'application des sciences cognitives dans le MSC fonde sa spécificité et explique le fait que ce master occupe une place tout à fait singulière dans le paysage des sciences cognitives en France.

En lien avec cette place nationale particulière, la question de l'internationalisation est délicate. Lors de la précédente évaluation, la faible internationalisation a été pointée et des recommandations avaient été proposées. Les porteurs ont apporté quelques modifications pour adresser ce point, notamment avec des actions en faveur de la communication scientifique en anglais (cours « hybrides » en français avec supports en anglais, rapport de TER et soutenance en anglais, incitation à valider le TOEIC...). De plus, des discussions sont en cours avec les Universités de Mons et de Montréal pour mettre en place des partenariats mais restent à l'heure actuel à l'état de projets. Vu le positionnement du master comme fortement tourné vers l'applicatif, cette recommandation d'une meilleure internationalisation devrait être nuancée, car le MSC sert principalement le marché français dont les besoins sont très largement supérieurs aux capacités de formation d'un seul master.

Les forts liens avec les entreprises nationales et régionales (Nouvelle Aquitaine) étayent à nouveau la place singulière du MSC pour la communauté nationale.

Le MSC est piloté par l'Université de Bordeaux mais entretient des relations étroites avec l'École Nationale Supérieure de Chimie, Biologie et Physique de Bordeaux-INP (ENSCB) par l'échange d'enseignants et d'étudiants entre le MSC et l'école d'ingénieurs. Cette collaboration est à l'honneur des deux établissements et montre l'intelligence qui guide la construction de l'offre de formation. On notera aussi des mutualisations d'unités d'enseignement (UE) existent aussi entre le parcours *Ergonomie* et le master de Santé Publique de l'Université de Bordeaux.

Organisation pédagogique de la formation

Le MSC est organisé en 2 parcours, avec un large tronc commun en première année. Des cours dispensés par des professionnels ainsi que les cours transversaux sur la démarche scientifique et l'éthique en font une formation très complète lorsqu'on regarde l'ensemble des cours. En deuxième année, le parcours *Ergonomie* est organisé en alternance (15j/15j). Cependant, du point de vue de chaque étudiant, il y a des différences entre parcours. En particulier, le parcours TECH pourrait bénéficier d'un renforcement de la formation professionnalisante centrée autour des dispositifs interaction homme/machine. Les porteurs ont repéré ce point d'attention et ont pour projet de renforcer cela dans le futur, même si aucune action spécifique n'est notée. Pour le parcours *Ergonomie*, par souhait de favoriser les liens recherche/applications, une meilleure sensibilisation à la recherche est envisagée, par exemple en ouvrant certains cours du parcours TECH au parcours *Ergonomie*.

Les soutiens numériques à la pédagogie sont bien exploités et satisfont toutes les exigences, notamment par rapport au point soulevé lors de la dernière évaluation (recommandation d'augmenter la place du numérique). Une particularité du contenu de la formation (création de dispositifs technologiques en lien avec la santé et le handicap) fait que les étudiants sont formés à des logiciels spécifiques et reçoivent une formation numérique adaptée.

Les profils des étudiants rentrant sont très variables (même s'il y a une majorité d'étudiant issus de la licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, MIASHS) et bien gérés par la mise en place de remises à niveaux individualisées. Ce dispositif permet d'assurer que la valeur ajoutée de la formation sera forte pour chaque étudiant, quel que soit son parcours académique.

Pilotage de la formation

Le pilotage du MSC est clairement explicité et repose sur une structure cohérente de comité de pilotage et responsables de niveaux et de stages. Les professionnels sont impliqués dans le pilotage notamment par le biais de leur grande participation aux enseignements. Un conseil de perfectionnement est en place, et il remplit bien son rôle, qui est clairement défini. Sa composition intègre des professionnels, des diplômés de la formation, et des étudiants. L'organisation pratique (examens, jurys) est conforme aux exigences universitaires de haut niveau.

Dispositif d'assurance qualité

L'effectif est limité à 30 places en M1, et un nombre équivalent d'étudiants est accueilli en M2. Le master sélectionne 1 étudiant pour 3,7 candidats. Le taux de réussite sont élevés, entre 90 % et 95 %.

Le suivi des étudiants est assuré par les services de l'Université et permet d'avoir une idée du devenir des diplômés. Il est prévu que les responsables de la mention et des parcours s'impliquent dans ce suivi, afin d'obtenir un meilleur état des lieux de l'insertion professionnelle des diplômés.

Un dispositif d'assurance qualité / amélioration continue est en place.

Résultats constatés

Le MSC est une formation attractive car peu d'autres masters de sciences cognitives en France développent une offre aussi spécifique. Le taux d'insertion professionnel des étudiants un an après le diplôme est excellent et souligne, à nouveau, la qualité de la formation professionnalisante du MSC. Le taux d'insertion en thèse est également très bon, même si seule une minorité d'étudiants est concernée par une poursuite d'études vers le doctorat. Les débouchés professionnels des étudiants sont en parfaite adéquation avec la formation et montrent bien la réussite du MSC.

Conclusion

Principaux points forts :

- Remise à niveau individualisée pour une excellente valeur ajoutée de la formation.
- Forte professionnalisation et orientation vers les applications.
- Accompagnement individualisé des étudiants.

Principal point faible :

- Place inégale accordée la recherche et à la professionnalisation entre les deux parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il pourrait être envisagé de renforcer la formation professionnelle centrée autour des dispositifs interaction homme/machine dans le parcours TECH. De façon symétrique, la place de la recherche pourrait être renforcée dans le parcours *Ergonomie*, afin de mieux promouvoir les liens recherche/applications que les diplômés seront en mesure d'établir en tant que professionnels.

MASTER SCIENCES DE LA MER

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la mer* (ScM) est une formation de second cycle du champ *Sciences et technologies* portée par l'Unité de Formation des Sciences de la Terre et de l'Environnement du Collège Sciences et Technologies (ST) de l'Université de Bordeaux (UB). Il s'agit d'un master pluridisciplinaire en biologie et écologie, biogéochimie, géochimie, géologie, hydrodynamique, paléocéanographie, sédimentologie permettant de décrire et comprendre le fonctionnement des écosystèmes et des environnements sédimentaires littoraux, côtiers et profonds de l'Océan. Cette mention de master comprend quatre parcours : *Biologie et écologie marines* (BEM), *Environnement - eau - littoral* (E2L), *Sédimentologie et paléocéanographie* (Sed-Pal) et *International marine environment* (MER+). Les enseignements confèrent aux diplômés des compétences de niveau cadre dans le domaine des sciences de la mer. Les métiers visés sont des postes d'ingénieurs (d'études, R&D, d'exploitation) ou la poursuite d'étude en doctorat. Les enseignements sont dispensés en présentiel à l'UB pour tous les parcours, à l'exception du parcours MER+ qui prévoit deux semestres à l'étranger (Bilbao, Liège et Southampton). Aucun parcours n'est proposé en alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, les compétences et les connaissances visées sont indiquées dans le dossier. Il s'agit de former des cadres travaillant à un niveau international dans les domaines multi-sectoriels liés aux quatre parcours. Les compétences scientifiques, techniques, managériales ou personnelles sont clairement énoncées et sont en adéquation avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les contenus de la formation sont en adéquation avec les objectifs annoncés.

Les débouchés visés sont soit des postes d'ingénieur dans les secteurs public (Université, CNRS, etc.) et semi-public (Ifremer, EDF, Agences de l'eau, etc.), les collectivités et dans les entreprises privées, soit la poursuite d'étude en doctorat ou plus marginalement vers une autre formation complémentaire comme par exemple un master en management de projets maritimes.

Positionnement dans l'environnement

L'environnement académique du master est bien analysé. Au niveau local, il apparaît comme une poursuite d'études pour les étudiants de licences Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Chimie, Physique-Chimie. C'est la seule formation de niveau Bac+5 de l'UB permettant d'acquérir des compétences pluridisciplinaires en océanographie. A l'échelle régionale, il existe deux autres masters à Toulouse et à la Rochelle abordant également les thématiques Océan et Climat. Une vigilance devra cependant être maintenue quant à la complémentarité des formations proposées régionalement.

Au niveau national, le master se positionne juste derrière celui de la Sorbonne en terme de diversité disciplinaire. L'augmentation du nombre de candidatures externes témoigne de son attractivité. On regrette cependant que les masters en concurrence sur le territoire national ne soient pas mentionnés.

Il faut également souligner la bonne lisibilité internationale, notamment grâce au parcours international ERASMUS MUNDUS et aux mobilités étudiantes (ERASMUS+, ERASMUS+2020, et programmes d'échanges spécifiques).

L'environnement recherche du master est très satisfaisant. L'équipe pédagogique est principalement rattachée à l'UMR 5805 Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux (EPOC) associée à l'Ecole Doctorale Sciences et Environnements. Il bénéficie d'un environnement dynamique de recherche au niveau de deux axes stratégiques portés par le Département de Recherche Sciences de l'Environnement de l'Université de Bordeaux : Ecosystèmes sous pressions naturelles et anthropiques, et, Géosciences, chimie et physique des enveloppes fluides. Il est adossé au Département de Recherche Sciences de l'Environnement et à l'Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers (OASU), ce qui permet de profiter des équipements et des données d'observation. De plus, il est important de souligner que le master bénéficie de la dynamique associée à l'IdEx - Bordeaux par la mise à disposition d'infrastructures de recherche et de matériel de recherche pour les

enseignements pratiques, par l'accueil pour des enseignements de terrain et un investissement conséquent des personnels des unités de recherche partenaires dans l'enseignement et l'évaluation des étudiants. Une dimension internationale est donnée à cet environnement Recherche via les professeurs invités, environ 2 par an, et les stagiaires internationaux présents dans les laboratoires. La création de l'Ecole Universitaire de Recherche SENSE devait encore renforcer le lien avec la recherche, déjà très satisfaisant.

L'environnement socio-économique du master est bien décrit dans le dossier. Dans le domaine de l'océanographie, des partenariats existent principalement entre l'Université de Bordeaux et des opérateurs publics. Des liens existent aussi avec quelques entreprises. Mais, les interactions avec le monde socio-économique se traduisent simplement par la participation de professionnels aux enseignements, aux jurys et conseil de perfectionnement.

Organisation pédagogique de la formation

La structuration de la formation, repensée suite à l'évaluation précédente où elle avait été jugée trop complexe, est désormais très claire et construite à l'identique pour chaque parcours, tout en permettant une spécialisation de chacun d'eux. Ainsi, une "colonne vertébrale" a été élaborée de manière judicieuse pour chacun des parcours du master. Des UE au choix sont proposées permettant la spécialisation des étudiants. La colonne vertébrale s'appuie sur un tronc commun sur un premier semestre complet, intitulé 'Océanographie Générale' qui permet aux étudiants d'acquérir un socle commun de connaissances et de compétences en cohérence avec la fiche RNCP. Au second et troisième semestres, la colonne vertébrale de chaque parcours comporte une UE commune obligatoire transverse, des UE disciplinaires obligatoires propres à chaque parcours et une UE au choix, commune aux différents parcours. La formation prévoit un accompagnement des étudiants. Ainsi, lors d'entretiens individuels, ils sont conseillés dans leur choix d'UE en relation avec leur projet professionnel. Au quatrième semestre, un tronc commun reposant sur des UE outils est proposé à l'ensemble des parcours ainsi que le stage de fin d'études. Il est possible de suivre cette formation en intégrant une année de césure.

Le lien de la formation avec la recherche est très satisfaisant. Les éléments de formation par la recherche sont bien décrits dans le dossier et des exemples très pertinents sont cités. En outre dès, dès la première année, les étudiants sont amenés à utiliser des équipements de pointe. Des sorties en navire océanographique sont aussi organisées. Du travail de groupe permet aux étudiants de développer en autonomie des compétences pour le travail collaboratif. Des stages d'initiation à la recherche (7 semaines) sont proposés au sein de l'UMR EPOC ou de ses partenaires scientifiques permettant aux étudiants qui se destinent à la Recherche d'approfondir leur connaissance du milieu. Des enseignements sont volontairement dispensés par des doctorants pour rapprocher les étudiants des laboratoires.

La préprofessionnalisation, pourtant classique, est citée comme un point fort majeur. Elle permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate. Si la formation semble accorder une part importante à l'acquisition de compétences professionnelles en proposant deux périodes de stages en milieu professionnel (7 semaines en M1, 5 mois en M2), peu d'étudiants utilisent cette possibilité et effectuent majoritairement leur stage dans un laboratoire de recherche. L'UB a mis en place une Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle dont les étudiants bénéficient.

L'ouverture internationale de ce master est satisfaisante. Les étudiants du parcours international MER+ réalisent des semestres dans une université partenaire étrangère. Dans les trois autres parcours, les étudiants ont la possibilité de partir en mobilité pour un semestre, une année d'étude, ou en stage. La maîtrise de l'anglais est jugée importante dans la formation et les étudiants ont la possibilité passer le TOEIC. Les exigences ne sont pas précisées. Le dossier mentionne aussi l'accueil de professeurs étrangers mais il n'est pas précisé si des enseignements spécifiques en anglais ont été réalisés dans tous les parcours.

L'apport du numérique reste très classique. Un environnement numérique de travail est ainsi à la disposition des apprenants. La plateforme Moodle est utilisée pour mise à disposition de documents (leçons, padlet, Wooclap, zoominar, etc.) et également des évaluations. En raison de la crise sanitaire, les enseignements du parcours international MER+ ont été adaptés afin d'être accessibles en distanciel.

Outre le numérique, le master propose des modalités pédagogiques diversifiées : stage de terrain dès le premier semestre avec embarquement sur des navires océanographiques, jeux de rôle en réponse à des appels d'offre ou l'élaboration de compte-rendu scientifique type GIEC, création d'une session poster pour un colloque virtuel. L'approche interdisciplinaire est ainsi clairement valorisée. L'établissement prévoit un accompagnement de l'innovation pédagogique. Ainsi, plusieurs membres de l'équipe pédagogique ont au moins suivi une formation depuis cette accréditation.

Le master a accueilli depuis 2016 une dizaine d'étudiants en situation de handicap en s'appuyant sur les dispositifs classiques mis en place au niveau de l'établissement. Un système de bonus permet en outre de valoriser le sport, 27 étudiants en ont ainsi profité.

L'offre de formation continue (FC) est très modeste. Il est possible d'intégrer le master par le biais de la valorisation des acquis de l'expérience, cependant seuls deux dossiers ont été instruits au cours de cette accréditation. Il n'est pas fait état de modules de formation destinés à la FC.

Les étudiants de la formation sont incités à suivre la formation en ligne de l'Université de Bordeaux portant sur l'intégrité scientifique. Dans l'équipe pédagogique, seuls les enseignants-chercheurs de l'UF Biologie disposent d'un logiciel pour détecter les plagiat, fraudes et corruptions. Il est précisé dans le dossier que cet accès sera étendu en 2021 à l'ensemble de l'équipe pédagogique. La nature des travaux qui sont menés, en lien étroit avec la recherche, tout au long de la formation, permettent de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

L'équipe pédagogique de la mention est chargée de mettre en place la démarche compétences. Elle semble pour l'instant se résumer à la définition du référentiel de compétences du master, compétences préprofessionnelles transférables et disciplinaires, seules les compétences par UE étant pour l'instant affichées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et sa composition pluridisciplinaire est tout à fait adaptée aux contenus de la formation. Il est cependant dommage que la liste des intervenants issus du monde socio-économique ne soit pas donnée, seul le pourcentage de leurs interventions étant communiqué. Leur contribution aux enseignements reste modeste.

Le pilotage de la formation est explicité en détails dans le dossier, et est efficace. Le pilotage est organisé à deux niveaux : comité de pilotage (COPIL) et équipe pédagogique de mention (EPM). Les membres de ces deux instances sont clairement identifiés dans le dossier. Le COPIL est coordonné par le responsable de mention et comprend les responsables de la 1^{ère} année et ceux des parcours. Il se réunit au moins 2 fois par ans. Le COPIL permet de gérer le fonctionnement des deux années de master dans leur globalité : recrutement des étudiants et discussion des points de blocage identifiés en réunion plénière de l'EPM. L'EPM englobe le COPIL auquel viennent s'ajouter d'autres enseignants-chercheurs impliqués, personnels techniques et administratifs, représentants des directions concernées. Il se réunit également au moins 2 fois par an et son rôle est d'assurer la cohérence pédagogique au sein de la formation. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités classiques précisément établies et connues des étudiants. Elles sont publiées sur la page web de l'Université. Toutes les informations y sont présentées : composition des jurys, modalités de contrôle des compétences et connaissances, règles d'attribution des crédits ECTS et modalités de compensation). Une certification au TOEIC peut aussi être délivrée. Il n'est pas dit qu'un portfolio permette de formaliser les compétences acquises.

Le dossier présente un supplément au diplôme qui fait bien apparaître, par parcours, les compétences acquises par le diplômé.

Dispositif d'assurance qualité

L'équipe de pilotage du master dispose de données quantitatives et qualitatives disponibles sur le site web de l'Université de Bordeaux. Les dispositifs de recrutement des étudiants sont tout à fait transparents. L'attractivité de la formation est mesurée par parcours.

La formation connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants. La mesure de la réussite des étudiants, en tenant compte des parcours de formation suivis, est réalisée, analysée et intégrée à la démarche d'amélioration continue des parcours de formation et de la formation.

Grace à des enquêtes envoyées aux étudiants après diplomation (6 et 30 mois), la formation connaît leur devenir, que ce soit en poursuite d'études en doctorat ou en formation de master complémentaire ou en insertion professionnelle. L'insertion professionnelle immédiate est bien analysée au regard des objectifs de la formation aussi bien qualitativement que quantitativement : taux d'insertion et nature des emplois occupés.

Toutes ces analyses se font dans le cadre du conseil de perfectionnement. La composition du conseil est conforme et assure la représentation des étudiants ; cependant la représentation du monde socio-économique est minimale, ce point a d'ailleurs été souligné lors de l'auto-évaluation. Son fonctionnement est satisfaisant. Ainsi, il dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions : origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc. Quelques exemples de points traités et améliorés sont donnés dans le dossier. Toutefois, les modalités de communication des comptes-rendus de réunions ne sont pas mentionnées.

Outre leur participation aux réunions du conseil de perfectionnement, l'implication des étudiants dans le dispositif d'amélioration continue existe aussi au travers de plusieurs questionnaires d'évaluation des formations et des enseignements. Ces questionnaires sont bien présentés mais les résultats ne figurent pas dans le dossier.

Résultats constatés

Les résultats chiffrés sont présentés clairement dans le dossier et pour la plupart analysés de manière satisfaisante.

Les effectifs sont corrects et stables sur la durée du contrat. La formation est globalement attractive, cependant des disparités existent entre les parcours, ainsi les parcours MER+ et BEM attirent beaucoup plus de candidats. Les taux de réussite sont très bons (>90% en M1) et de 100% en M2. Cela traduit une très bonne efficacité dans la sélection des étudiants et un excellent accompagnement en cours de formation qui permet de détecter les éventuelles difficultés et d'apporter l'aide nécessaire.

Les taux d'abandon sont un peu plus élevés pour le parcours international. Une explication est donnée : difficultés financières et d'adaptation à la vie en Europe.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, l'analyse est basée sur la réponse aux questionnaires de l'observatoire de l'établissement. Le taux de réponses à ces enquêtes est satisfaisant, autour de 75% de répondants. La moitié poursuit en doctorat, en grande partie dans d'autres universités. C'est la preuve de la qualité et de la reconnaissance de la formation délivrée au niveau national et international. L'enquête à 30 mois permet de conclure que moins de 5% des étudiants sont sans activité. Cependant, le salaire moyen d'embauche est modeste, en baisse, et quelques emplois occupés ne correspondent pas aux objectifs visés. Les résultats étant donnés au niveau de la mention, il est difficile d'identifier les pistes d'amélioration. L'équipe pédagogique semble en avoir pris la mesure car elle a limité le nombre d'inscrits dans certains parcours. Il est intéressant de mentionner que le parcours MER+ a développé un réseau des étudiants et des partenaires socio-économiques pour l'aide à l'emploi. C'est une initiative qui pourrait être généralisée à l'échelle de la mention au moins.

En dehors du parcours international, quelques mobilités existent chaque année, environ 4 entrantes et 1 à 2 sortantes. L'internationalisation de la formation, déjà très bonne, sera encore améliorée avec l'ouverture prochaine d'un nouveau parcours international bi-diplômant.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation de très bon niveau scientifique, très clairement structurée.
- Recrutement et un accompagnement des étudiants permettant d'atteindre de très bons taux de réussite.
- Très bonne ouverture internationale.
- Taux de poursuite en doctorat élevé.

Principaux points faibles :

- Qualité de l'insertion professionnelle parfois en deçà des objectifs affichés.
- Interaction insuffisante avec le monde socio-économique

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation présentée est de très bon niveau scientifique et très bien organisée. Les améliorations lors de cette période d'accréditation sont visibles. Le lien avec la recherche est fort, la poursuite en doctorat importante. Néanmoins, une réflexion pourrait être engagée pour améliorer la qualité de l'insertion professionnelle. Des relations plus étroites avec le monde socio-économique devraient être recherchées. Afin d'y parvenir, il serait intéressant d'essayer l'initiative du parcours MER+ autour du développement d'un réseau des étudiants et des partenaires socio-économiques pour l'aide à l'emploi. Lever les freins identifiés pour ouvrir la formation en alternance pourrait aussi être un moyen d'améliorer l'insertion professionnelle.

MASTER TOXICOLOGIE ET ÉCO-TOXICOLOGIE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Toxicologie et éco-toxicologie* de l'Université de Bordeaux (UB) dispense des enseignements pluridisciplinaires formant de futurs experts environnementaux ayant une double compétence en chimie de l'environnement et en écotoxicologie. La formation comprend trois parcours co-portés par le master mention Chimie de l'UB : le parcours *Ecotoxicologie et chimie de l'environnement* (EXCE) forme les étudiants en écotoxicologie et en évaluation du risque sanitaire des substances chimiques ; le parcours international *Mobilité bidiplômante internationale Bordeaux Québec* (MOBBIDIQ) est une formation tournée vers la recherche et le parcours ERASMUS MUNDUS *Environmental contamination & toxicology* (ECT+), qui sera ouvert en septembre 2021, formera à la gestion du risque lié à l'utilisation et à l'élimination des produits chimiques. Au sein du Collège Sciences et Technologies de l'UB, la formation se déroule uniquement en présentiel pour 1100 heures d'enseignements dont au moins 40% sont consacrés à la formation par et à la recherche selon le parcours considéré. Les enseignements ont lieu majoritairement sur le campus Talence pour le parcours EXCE ainsi qu'au sein des établissements partenaires pour les parcours MOBBIDIQ et ECT+.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs et le contenu pluridisciplinaire de ce master sont clairs, définis, affichés et cohérents avec une poursuite d'études en doctorat à l'issue du M2 ou à une insertion professionnelle en accord avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 34155) dont l'UB est un des certificateurs. La formation fournit un socle de compétences en lien avec les problématiques environnementales actuelles : impacts des activités anthropiques sur les systèmes écologiques, compréhension du vivant et de son fonctionnement en relation avec des contraintes environnementales, analyse et prévention des risques environnementaux, gestion des sites et sols pollués dans une perspective de changement climatique. Pour chaque parcours, la formation expose clairement l'organisation des enseignements ainsi que les connaissances et les compétences attendues notamment au niveau du supplément au diplôme. Si la nature des emplois accessibles à l'issue de cette formation sont décrits dans la fiche RNCP et dans la plaquette de la formation, en revanche, la nature des emplois obtenus suite à la formation ne sont pas clairement exposés dans le dossier mais sont disponibles sur l'environnement numérique de travail (ENT) des étudiants (Moodle).

Positionnement dans l'environnement

Le master qui propose une formation unique en chimie et éco-toxicologie n'est pas en concurrence avec les cinq autres formations de master en Toxicologie au niveau national ; ses deux parcours MOBBIDIQ et ECT+ lui assurent un positionnement international certain via des partenariats avec six autres universités françaises, européennes ou internationales. Au niveau local, le master Toxicologie et éco-toxicologie a un double rattachement à l'Unité de Formation (UF) Chimie et l'UF Biologie de l'établissement, certifiant ainsi des passerelles entrantes et sortantes d'étudiants de ses deux domaines. De plus, pour les étudiants du master, une passerelle existe vers le master « Qualité Sécurité Environnement » directement intégrable au niveau M2 ce qui leur permet de renforcer et compléter leurs connaissances et compétences. Les liens avec deux écoles doctorales semblent soutenus et les trois parcours sont intégrés dans le nouveau Graduate Research Program (GRP) SENSE (ex EUR Environmental Sciences). La formation a noué des partenariats avec des établissements étrangers (Québec, Roumanie, Norvège) affermissant ainsi les liens entre formation académique et recherche. Ainsi, les étudiants du parcours MOBBIDIQ obtiennent un double diplôme : le master Toxicologie et écotoxicologie (UB) et la maîtrise en Sciences de l'eau (INRS, Québec).

La mention est adossée principalement à deux laboratoires de recherche qui hébergent la majorité des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique ; la participation de ces laboratoires au réseau national de recherche en écotoxicologie est un atout supplémentaire qui devrait permettre une implication plus élargie d'autres laboratoires de recherche répartis sur le plan national. Les laboratoires supportant la mention assurent 70% de l'accueil des stages de M1, mais les étudiants de niveau M2 trouvent un stage pour 80% en entreprise,

ou à l'étranger ce qui est remarquable. L'environnement socio-économique est présenté dans le dossier via la participation d'intervenants extérieurs dans les enseignements ponctuels et l'accueil d'étudiants en stages de M1 ou de M2. Aucune convention ou accord pérenne avec des entreprises privées n'est mise en avant dans le dossier. Une telle initiative pourrait enrichir la participation du tissu socio-économique dans les activités d'enseignement (7,2% du volume horaire seulement).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en quatre semestres (S7-10) mais l'organisation pédagogique est complexe et spécifique à chaque parcours. Une partie des enseignements est mutualisée avec les masters mentions Chimie, Biodiversité Ecologie Evolution et Sciences de la mer ce qui est cohérent avec les objectifs du master. En cohérence avec la fiche RNCP 34155, pour les parcours EXCE et MOBBIDIQ, le tronc commun du premier semestre de M1 dispense les enseignements théoriques permettant une remise à niveau des étudiants. Les enseignements de spécialisation en écotoxicologie et en chimie de l'environnement sont délivrés aux semestres 8 et 9. Un stage de 6 mois en deuxième année au semestre 10 garantit une formation approfondie à la recherche. L'organisation et le pilotage du parcours ECT+ sont peu lisibles dans le dossier. Bien que la formation prenne en compte les besoins spécifiques de certains étudiants en adaptant leur scolarité, la politique de validation des acquis et de formation par alternance en milieu industriel pourrait être enrichie. De plus, la mention envisage à l'avenir de structurer son offre de formation en blocs de compétences. L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration et l'utilisation d'un Portefeuille de Connaissances et de Compétences devrait permettre de compléter l'approche par compétences de la formation.

L'insertion professionnelle est très positivement facilitée par des enseignements permettant l'acquisition de compétences propres au monde de la recherche ou transversales. Toutefois, la formation en alternance et les contrats de professionnalisation proposés ne sont pas utilisés par les étudiants et cette donnée ne fait pas l'objet d'une analyse. L'internationalisation de la formation déjà effective est assurée par des enseignements dispensés en anglais dans les parcours EXCE et ECT+ ainsi que la possibilité de passer l'examen TOEIC grâce au Département Langues, Lettres & Communication de l'UB. Bien que bénéficiant d'un Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire (OFVU), les flux entrants et sortants d'étudiants dans les parcours grâce aux partenariats internationaux ne sont pas fournis dans le dossier.

La place des méthodes de pédagogies innovantes et du numérique dans les enseignements de la formation est significative avec des recours certes à des outils classiques tel Moodle, mais également aux classes inversées ou interactives, la mise en place de TP coopératifs de jeux sérieux et l'utilisation de la pédagogie par projets favorisant l'autonomisation des étudiants et leur capacité à intégrer la vie active. Les enseignants ont la possibilité d'être formés aux pratiques pédagogiques innovantes. Cependant, le dossier ne précise pas par quels moyens les outils numériques permettent une adaptation aux divers publics d'apprenants, ni l'existence de dispositifs permettant de lutter contre le plagiat ou les fraudes. Par ailleurs, la sensibilisation et la formation des étudiants à l'éthique et à l'intégrité scientifique sont parcellaires et insuffisantes ; Dispenser un enseignement spécifique et dédié à ces notions est primordial.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique de la mention est multidisciplinaire, nombreuse et équilibrée entre enseignants chercheurs et intervenants extérieurs avec un appui fort en personnels BIATSS et une forte participation des professionnels qui constituent 41 % des intervenants mais dont l'implication pour 7.2 % du volume horaire reste faible.

Les modalités de contrôle des connaissances et de compétences (M3C) sont clairement précisées et présentées aux étudiants ; et l'existence d'une seconde session aux examens est notifiée dans le règlement des études.

L'équipe pédagogique effectue un suivi rigoureux des stages en entreprises et en laboratoire de recherche.

Le conseil de perfectionnement est exhaustif dans sa composition et s'est réuni 2 fois en 4 ans mais, ainsi que cela est envisagé par le comité de pilotage, une réunion annuelle pourrait aider à l'amélioration constante de la formation. Enfin, l'engagement étudiant est pris en compte via un aménagement de l'emploi du temps.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, le devenir des diplômés et l'insertion professionnelle immédiate sont connus et suivis par l'OFVU grâce à une enquête réalisée annuellement. 40 % des inscrits sont extérieurs à l'université de Bordeaux ce qui atteste de l'attractivité de ce master.

Le recrutement des candidats se fait par dossier en première instance suivie d'un entretien mais on regrette que les critères de sélection ne soient pas communiqués aux candidats via le site internet de l'UB.

Les enseignements sont évalués chaque année par les étudiants via un questionnaire portant sur l'appréciation générale, le contenu des enseignements, les points forts et les points faibles et les suggestions d'amélioration.

Les résultats sont exploités et pris en compte par le comité de pilotage de la formation qui apporte les modifications nécessaires et vérifie l'impact des modifications sur l'année suivante. Une autoévaluation de la formation a été réalisée à mi-parcours ce qui démontre une volonté de s'inscrire dans un processus d'assurance qualité à même de faire évoluer positivement la formation. Ces données n'étant pas consultables sur le site de l'UB, il serait judicieux de les rendre accessibles aux étudiants candidats à la formation.

Résultats constatés

La mention présente un taux de sélection de 5,9 % montrant une très bonne attractivité, meilleure au niveau national (66 %) que local (34 % en moyenne) pour les candidatures en M1. Près de 60 % des recrutés au master sont extérieurs à l'université de Bordeaux. Les statistiques sont précises et permettent de différencier annuellement les candidats selon la nature du diplôme d'entrée et leur origine géographique. Les effectifs sont stables avec, en moyenne, 65 étudiants au total (M1 + M2) répartis équitablement entre les deux années; par contre les données exactes des effectifs dans les différents parcours de M2 sont plus parcellaires ou difficiles à déterminer à la lecture du dossier et des documents fournis. Le parcours EXCE concentrant la très grande majorité des effectifs, un équilibre entre les parcours pourrait être envisagé dans les années à venir.

Les taux de réussite sont élevés (99,2 % en M1 et 96,2 % en M2) et les abandons ou réorientation peu fréquents. L'enquête de l'OFVU en 2019 met en lumière une insertion professionnelle des diplômés satisfaisante (66% environ principalement CDD en industries) ou une poursuite d'étude (12,5 %). Une forte connexion existe avec les écoles doctorales « Sciences chimiques » et « Sciences et Environnement » de l'université de Bordeaux toutefois, seulement 13 % à 20 % des diplômés du parcours EXE poursuivent leur formation par une thèse selon l'enquête de l'OFVU ou celle menée par les responsables de la mention. Le taux de poursuite d'études en doctorat est faible ce qui semble incohérent avec la finalité du master très orienté recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire présentant une forte attractivité.
- Préparation des étudiants assurant une bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Ouverture à l'international de la formation.

Principal point faible :

- Faiblesse des liens avec l'environnement socio-économique.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Toxicologie et éco-toxicologie* de l'Université de Bordeaux est une très bonne formation montrant un réel dynamisme et permettant une bonne insertion professionnelle en parfaite cohérence avec la certification. Il conviendrait de renforcer les liens avec l'environnement socio-économique via des accords pérennes avec des entreprises ou des institutions privées. Cela permettrait également de développer la VAE et VAP et l'alternance. Une augmentation de la participation de professionnels du monde socio-économique mettrait en meilleure adéquation la formation et ses débouchés professionnels.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

**Observations sur les rapports d'évaluation
du HCERES de l'offre de formation de 2e
cycle du champ de formations Sciences et
technologie de l'Université de Bordeaux**

L'ensemble des équipes pédagogiques des mentions de master du champ des Sciences et Technologies a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation, apportant, dans cette période cruciale de réflexion sur l'offre de formation, des éléments susceptibles de confirmer, compléter ou modifier les feuilles de route en vue de la nouvelle accréditation. De façon générale, l'ensemble des remarques est très cohérent avec les évolutions futures envisagées et a permis de conforter le collège Sciences et Technologies dans les projets et orientations retenues.

Analyse détaillée (pages 4 à 6)

« Les collaborations avec le tissu économique local sont fortes et explicites à travers l'intervention de professionnels dans les formations (16% de l'ensemble des intervenants), l'accueil d'étudiants en stage, la participation des professionnels aux conseils de perfectionnement. Ces relations pourraient être encore mieux formalisées par des conventions de partenariat. »

Eléments de réponse. Une convention de collaboration avec la société Novae Services a été mise en place pour 3 ans à compter du 01 janvier 2021 pour développer une meilleure connaissance réciproque. Si cette expérience s'avère probante, nous réfléchirons à une stratégie d'essaimage avant son déploiement au sein du Collège ST.

« Si les relations avec les écoles doctorales sont mentionnées, elles ne sont généralement pas détaillées alors que la poursuite en doctorat représente une part importante des débouchés pour certains masters. »

Eléments de réponse. Nous avons demandé aux responsables de mention d'apporter des éléments de réponse dans leur fiche HCERES.

« En outre, les liens entre les formations et des structures de type École universitaire de recherche (EUR) ou Graduate school mériteraient d'être explicités et justifiés. »

Eléments de réponse. Les EUR comportent soit une mention de master (Neurosciences), soit un parcours de mention comme la déclinaison de LIGHT dans les mentions de Chimie, Ingénierie de la Santé et Physique Fondamentale et Applications. Les Graduate Schools sont en cours de conception ce qui explique le peu d'informations remontées lors du dossier d'autoévaluation. Depuis le mois de février, des avancées ont été faites. Lorsqu'il y a lieu, les précisions sont apportées au niveau de la fiche de demande d'accréditation pour chaque mention dans les évolutions prévues sur le prochain contrat.

« Les mobilités entrantes et sortantes sont souvent peu détaillées, l'absence de données empêchant d'en appréhender les flux. »

Eléments de réponse. Les données existent pour chacune des mentions. Ces données n'ont pas été reportées dans le dossier d'autoévaluation mais sont disponibles. Les chiffres de mobilités entrantes et sortantes sont caractérisés par la direction des relations internationales (service central de l'université) et discutées régulièrement lors des réunions organisées par la chargée de l'internationalisation des formations du collège ST.

« Huit mentions seulement sont ouvertes à l'alternance, situation qui pourrait être améliorée au regard du potentiel socio-économique de la région bordelaise. »

Eléments de réponse. L'alternance est un axe stratégique du cadrage du champ de

formation Sciences et Technologies intégré pour le prochain contrat 2022-2027. Les responsables de mention ont été sensibilisés lors d'ateliers de présentation et d'échanges avec les services concernés (service de formation continue et unité d'apprentissage ST) et les mentions ayant déjà des parcours en alternance. C'est un sujet dont se sont emparées les équipes (voir les évolutions envisagées pour les mentions dans leur fiche HCERES).

« L'approche par compétences est mise en place dans certains masters (master Maintenance aéronautique avec l'utilisation d'un e-portfolio, master Bio-informatique) mais n'est pas généralisée à l'ensemble des formations. »

Eléments de réponse. La précédente accréditation a été basée sur une approche compétences pour toutes les mentions. Les compétences visées ont été identifiées et sont présentées sur le site internet de chaque mention, rappelées dans le supplément au diplôme. Le chantier « bloc de compétences et de connaissances » déjà lancé pour les licences professionnelles (déploiement à la rentrée de septembre 2021), bien avancé pour les licences générales (déploiement à la rentrée 2022) permet de disposer d'une expérience solide dans ce domaine. Ce chantier de mise en BCC sera initié pour les masters dans le courant de l'année 2021, certaines équipes ayant prévu une ouverture avec cette structuration dès septembre 2022. Un dispositif d'accompagnement est en cours de conception en collaboration avec le service dédié (MAPI).

« Il est regrettable qu'un niveau minimal de certification ne soit pas exigé dans l'ensemble des formations du champ. »

Eléments de réponse. Un niveau de maîtrise de l'anglais est bien défini mais nous avons oublié de le transmettre dans le dossier. Les étudiants de master ne peuvent valider leur master que s'ils maîtrisent suffisamment l'anglais. Le niveau minimum requis a été défini en concertation avec le département langues, lettres et communication du Collège ST et a été dûment validé par le conseil du collège. Il suppose la validation par 10/20 des UE d'anglais de master 1 ou le cas échéant de master 2 si échec en M1, ou la réussite au TOEIC avec un score de 550 minimum. Pour la prochaine accréditation, nous avons porté à 785 le score minimum au TOEIC.

« Des disparités existent entre les formations pour la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Les moyens mis en place ne sont pas toujours clairement précisés ; les étudiants sont seulement incités à suivre la formation proposée par l'UB. »

Eléments de réponse. Les responsables de mention et les équipes pédagogiques ont tous été sensibilisés à ce sujet de l'intégrité scientifique lors de la rédaction du projet d'accréditation pour le prochain contrat. Des réflexions et actions pour aller plus loin qu'une simple incitation à suivre la formation ont été menées et seront précisées dans les feuilles de route. Ces feuilles de route seront adossées à la fiche HCERES.

« L'utilisation de logiciel anti-plagiat n'est pas généralisée et au sein d'une même formation, certains enseignants n'en disposent pas, ce qui est regrettable. »

Eléments de réponse. Le logiciel anti-plagiat est déployé pour certaines unités de formation et certaines disciplines, pour lesquelles il est adapté. Certaines disciplines ne s'y prêtent pas. Cependant, de nouvelles demandes d'accès sont arrivées et sont en cours de traitement.

« En général, la fréquence des réunions des équipes permet un pilotage efficace auquel les étudiants sont associés, soit par des délégués soit via leurs réponses à des enquêtes, enquêtes pour lesquelles une marge de progression est encore possible. »

Eléments de réponse. Un guide dédié à l'amélioration continue de l'offre de formation précise que les enquêtes sont des éléments essentiels pour faire évoluer les mentions. Une mise à jour de ce guide est prévue sur le premier semestre 2021. Ce point sur les enquêtes et sur l'usage des résultats, en particulier lors des conseils de perfectionnement, y sera renforcé et mis en avant.

« Quelques formations cependant ne font appel à aucun intervenant extérieur non académique, ce qui est problématique. »

Eléments de réponse. Nous avons demandé aux responsables des mentions de master concernées de répondre spécifiquement à cette recommandation.

« Toutes ces règles sont votées annuellement par le Collège ST, impliquant des élus étudiants et actualisées sur les supports numériques. Ce point est cependant insuffisamment mis en valeur dans certains dossiers qui ne font pas apparaître clairement les règles appliquées. »

Eléments de réponse. Ces informations ont été décrites dans le dossier champ de formation.

« Les mentions pourraient être dotées d'outils et de moyens pour conduire leurs propres analyses à l'échelle des parcours de formation. »

Eléments de réponse. Les données relatives aux parcours de formation existent, sont fournies par l'OFVU et sont accessibles aux responsables de mention. Dans le cadre du dossier d'autoévaluation, le choix de l'université de Bordeaux a été de remonter uniquement les données au niveau de la mention. C'est pourquoi on peut observer des différences, certaines mentions ayant fait le choix d'ajouter les données des parcours en plus de celles de la mention et d'autres pas.

« Parfois, les données récoltées par les équipes de pilotage viennent enrichir ces analyses, mais trop rarement. Le Collège ST devrait étendre ce principe à l'ensemble des formations du champ. »

Eléments de réponse. L'idée de proposer un bilan à mi-parcours pour les mentions est une idée intéressante. L'analyse des données permettrait de tenir compte des évolutions et être prise en compte lors des discussions dans les conseils de perfectionnement. Cette proposition sera intégrée dans le cadre du pilotage du suivi des feuilles de route en cours de conception.

« Deux formations n'ont pas de conseil de perfectionnement. L'établissement est conscient de ce manque et s'engage à soutenir les équipes pédagogiques concernées. »

Eléments de réponse. Nous confirmons que ce point sera un point de vigilance pour les mentions concernées. Le Collège ST portera une attention particulière au respect de cet aspect réglementaire qui s'avère être un outil de pilotage pour les évolutions de chaque mention dans la démarche d'amélioration continue.

« Certaines formations font le choix d’aller plus loin en proposant des questionnaires au niveau des UE ou par semestre. »

Eléments de réponse. Cette proposition sera ajoutée au guide dédié à l'amélioration continue de l'offre de formation pour inciter les équipes à déployer les enquêtes à d'autres niveaux que celui de la mention (UE, semestre). Les responsables de mention et d'UE peuvent bénéficier d'un soutien opérationnel du service central. Nous préciserons les interlocuteurs dans le guide.

Points d’attention (pages 6 et 7)

« Le master Biologie, agro sciences présente un parcours Agro Biomedical Sciences (ABS) ne partageant aucun tronc commun ou UE avec les autres parcours de la formation, cela nuit à la cohérence de la mention. L’équipe pédagogique et le Collège ST devraient engager une réflexion soit pour augmenter l’homogénéité de la mention soit pour intégrer ce parcours à la mention d’un autre master du champ en raison des objectifs partagés et des enseignements communs dispensés. »

Eléments de réponse. Voir les éléments de réponse dans la fiche HCERES de la mention. Le parcours Agro Biomedical Sciences (ABS) partage bien des UE avec les autres parcours de la formation.

« Le dossier du master Ingénierie de la santé ne fournit aucun élément concernant l’un de ses parcours : le parcours Biophotonique géré par l’École universitaire de recherche (EUR) Light ; il est à déplorer l’absence d’une réelle démarche d’autoévaluation pour l’ensemble de la mention et le manque de données chiffrées qui permettraient d’en apprécier la dynamique d’ensemble et de prendre connaissance de ses atouts et faiblesses. »

Eléments de réponse. Voir les éléments de réponse dans la fiche HCERES de la mention. Les remarques formulées s'expliquent par une ouverture très récente du parcours Biophotonique (juillet 2021).

« La mention Bio-géosciences relève dans sa dénomination actuelle du domaine des Sciences de la terre et de l’univers ce qui ne correspond pas aux enseignements dispensés et à la finalité de la formation. Elle montre par ailleurs une inadéquation entre les parcours de formation et les débouchés offerts hors du domaine académique. »

Eléments de réponse. Une demande de dénomination dérogatoire est remontée pour répondre à la recommandation du HCERES.

« La mention Physique fondamentale et applications manque de cohérence. Elle présente deux blocs de parcours indépendants dès le M1 qui ne partagent aucun enseignement ce qui nuit à la cohérence de la mention et ne permet pas la possibilité de passerelles entre certains parcours. »

Eléments de réponse. Voir les éléments de réponse dans la fiche HCERES de la mention. Des évolutions visant à améliorer la cohérence entre les parcours de la mention sont proposées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Sciences de
la vigne et du vin

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences de la vigne et du vin et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Sciences de la vigne et du vin

Présentation

Le champ de formation pluridisciplinaire Sciences de la vigne et du vin (SVV) est porté par l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV), composante de l'université de Bordeaux (UB) et ne comprend, dans le domaine des sciences et technologies, qu'une seule mention de master : *Sciences de la vigne et du vin* (mention dont l'intitulé déroge à la nomenclature nationale). Le champ SVV comporte également deux licences professionnelles dans les domaines du tourisme et du contrôle des procédés. Le champ inclut également des formations dispensées par des composantes partenaires de l'ISVV appartenant à l'UB - le Collège Droit, science politique, économie et gestion - et des formations de partenaires hors UB - l'université Bordeaux Montaigne, Bordeaux Science Agro (BSA), KEDGE Business School. Le périmètre du champ tel que présenté dans le dossier d'autoévaluation épouse la totalité des formations portées par l'ISVV et s'étend donc au-delà du périmètre LMD évalué par le Hcéres - diplôme national d'œnologue, diplômes d'université et formations non diplômantes destinées aux professionnels du secteur viti-vinicole - ce qui ne permet pas de porter un avis global pertinent sur le champ SVV.

Analyse détaillée

Du fait de son importance économique, le secteur viti-vinicole occupe une part essentielle du secteur agroalimentaire de la région Nouvelle Aquitaine. L'ISVV a été créé avec l'objectif de rassembler l'ensemble des forces et des compétences travaillant, en matière de recherche, de formation et de valorisation, sur la vigne et le vin. Il dispose d'un lieu unique de formation et de recherche également ouvert au grand public. Depuis dix ans, l'ISVV a développé une offre spécialisée, pluridisciplinaire dans ce domaine aux niveaux bac +3 et bac +5. L'institut dispose de moyens administratifs et techniques spécifiques. Les équipes pédagogiques bénéficient du soutien des services de la scolarité et de la formation continue et du service qualité, propres à l'ISVV, mais également de l'ensemble des services de l'UB qui accompagnent la mise œuvre de la pédagogie, le pilotage de l'offre et le suivi des diplômés.

La création et le développement de l'ISVV n'ont pu se faire sans la participation active des acteurs du monde socioprofessionnel de la filière viti-vinicole, tant dans la définition de la stratégie de l'Institut qu'au niveau des collaborations de recherche et de la participation à la formation. Ce lien particulièrement développé avec les acteurs économiques est incontestablement un atout pour la visibilité des formations proposées par l'ISVV.

Le champ de formation SVV bénéficie des outils de pilotage mis en place pour l'ISVV et notamment de son Conseil formation qui réunit l'ensemble des responsables pédagogiques des formations proposées. Il définit la stratégie, assure la cohérence et coordonne l'offre de formation. Les propositions du conseil entérinées par le conseil de direction de l'ISVV sont soumises à la Commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'UB pour validation, en lien avec la politique de l'établissement. Cette grande autonomie laissée à la composante concerne également la politique scientifique soutenue par un Conseil scientifique international et la politique des relations internationales.

L'internationalisation des formations est présentée comme un axe spécifique du champ SVV. Le dossier cependant ne précise pas la stratégie et les moyens mis en œuvre au sein de l'institut ni son articulation avec celle de l'UB dans le même domaine. Compte tenu de la forte visibilité internationale de la filière, les échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants ainsi que l'ouverture de nouveaux partenariats et double-diplômes mériteraient d'être développés pour que le champ de formation gagne encore en visibilité.

Le conseil de perfectionnement de chaque formation du champ SVV joue un rôle essentiel dans les prises de décisions d'évolution des diplômes, au regard des enquêtes et tableaux de bord développés par les différents services. Les décisions d'amélioration sont validées en Conseil de formation où siègent des étudiants. Ils sont ainsi étroitement associés à l'ensemble du processus de suivi et d'amélioration de l'offre de formation, ce qui mérite d'être souligné et encouragé.

Pour ce qui est des résultats, le dossier ne donne pas suffisamment d'éléments permettant de suivre les diplômés du master SVV, ce qui est regrettable : on dispose de données brutes sans analyse et pour un seul parcours du master SVV (8 répondants seulement). La mention SVV n'est pas ouverte à l'alternance ; elle accueille annuellement un très petit nombre de stagiaires en formation continue (FC) ou en validation des acquis de l'expérience (VAE). La déclinaison des formations du champ en blocs de compétences fait partie des objectifs de la prochaine période contractuelle. Par sa nature partenariale, l'ISVV associe étroitement les professionnels de la filière viti-vinicole aux prises de décisions et aux orientations de la politique de formation. Ce soutien et cette proximité pourraient être mis davantage à profit pour développer la formation continue et ouvrir les formations à l'apprentissage.

Conclusion

Principaux points forts

- Le soutien des professionnels de la filière viti-vinicole et leur participation au pilotage de l'ISVV et aux enseignements.
- La participation des étudiants à l'ensemble du dispositif d'amélioration continue des formations.

Principaux points faibles

- La déclinaison des formations en bloc de compétences qui reste en projet et la faible part des stagiaires en FC.
- L'absence d'ouverture du master SVV à l'apprentissage.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER SCIENCES DE LA VIGNE ET DU VIN

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la vigne et du vin* (SVV) de l'Université de Bordeaux, en co-accréditation avec Bordeaux Sciences Agro (BSA) et porté par l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) propose 3 parcours : *Cœnologie et procédés* P1, *Vigne et environnement vitivinicole* P2 et *Management des entreprises vitivinicoles* P3. Le semestre 1 est commun à l'ensemble des parcours, puis les parcours se mettent en place aux semestres 2 et 3 (S2, S3). Le quatrième semestre (S4) est consacré aux stages. L'objectif de la formation consiste à former des cadres pour la filière vitivinicole, en visant une insertion professionnelle large dans l'exploitation, la production, l'environnement, le management, la recherche et le développement (R&D) ou la recherche académique. Les enseignements sont principalement dispensés à l'ISSV mais également à Bordeaux SciencesAgro, l'Université de Bordeaux Montaigne et l'Université de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de formation pour les trois parcours sont clairement présentés et sont explicites. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences, théoriques et pratiques, à acquérir sont clairement exposées. Les étudiants ont accès aux différentes informations sur l'organisation de la formation via le site de l'ISVV et lors des réunions de rentrée. La communication sur les objectifs de formation au sein des universités partenaires et pour les étudiants internationaux est peu renseignée. Un supplément au diplôme est délivré. Les débouchés sont présentés et accessibles via le site de l'ISVV et le type de poste occupés est renseigné sur le site et sur les plaquettes du diplôme, en plus des informations de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). La formation est référencée au RNCP (RNCP26398) qui est une fiche nationale commune à l'ensemble des établissements porteurs de la mention SVV. Les possibilités de poursuites d'études sont portées à la connaissance des étudiants. La formation est en cohérence avec la fiche déposée.

Positionnement dans l'environnement

Le master SVV bénéficie d'un très bon environnement institutionnel. C'est l'Institut de la Vigne et du Vin (ISVV), dédié aux formations de la filière vitivinicole sur le site bordelais en incluant des formations de partenaires (Université Montaigne, Bordeaux Sciences Agro et KEDGE) qui porte le master SVV. L'ISVV fait partie des 8 structures de niveau intermédiaire (SNI) de l'université de Bordeaux. Le positionnement de l'ISVV permet au master SVV d'avoir une très bonne visibilité locale et nationale. Au niveau international, des étudiants européens sont accueillis dans le cadre d'échange Erasmus et des accords ont été établis avec deux universités espagnoles pour l'obtention d'un double-diplôme : l'université Rovira i Virgili, Taragone et l'université du Pays-Basque, Vitoria (2 étudiants/an). Cependant aucune information n'est fournie sur les dispositifs mis en place pour la mobilité à l'international.

La formation est adossée à de nombreuses UMR (Unité Mixte de Recherche) ou équipes de recherche de l'ISVV. Les chercheurs et les enseignants-chercheurs de ces unités de recherche sont fortement impliqués dans la formation (enseignements, gestion d'UE, proposition de stages/doctorat) et représentent 75 % des intervenants. Aucune information n'est donnée sur les liens avec les écoles doctorales de l'établissement, ce qui est dommage car des diplômés du master SVV poursuivent leurs études en doctorat.

La formation présente un fort ancrage dans le monde socio-économiques puisqu'environ 25 % de l'équipe pédagogique est composée de professionnels de la filière qui dispensent près de 50% des enseignements.

Organisation pédagogique de la formation

Les trois parcours se déclinent en quatre semestres. L'acquisition des crédits ECTS est formalisée et connue des étudiants. Le semestre 1, commun aux 3 parcours, est suivi de deux semestres 2 différenciés : un propre au P3, l'autre commun aux P1 et P2 avec deux UE optionnelles facilitant le choix du parcours en deuxième année (M2).

A l'heure actuelle, le mode de formation par l'alternance n'est malheureusement proposé pour aucun des parcours. La formation est disponible en FTLV (Formation tout au long de la Vie) et ouvert à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec en moyenne 1 étudiant/an. La politique d'accompagnement des étudiants ayant des besoins spécifiques n'est pas précisée.

La structuration actuelle du master SVV se fait en blocs d'UE. Les compétences acquises sont en accord avec la fiche RNCP. Cependant, la définition de la formation en blocs de compétences n'est pas réalisée. Une réflexion est conduite au niveau national sur ce sujet.

Les modalités pédagogiques sont assez diversifiées (étude de cas, projet tuteuré, mise en situation). Ce point pourrait être plus développé.

Les étudiants sont fortement sensibilisés à la recherche par les UE « communication scientifique », « conception d'un projet de recherche », les stages et la composition de l'équipe pédagogique. Cette immersion dans la démarche scientifique apporte des capacités de réflexion, d'autonomie, de mise en place d'expérimentations ainsi que des aptitudes à mener un travail collaboratif. La poursuite d'études en doctorat est indiquée mais ce point aurait mérité d'être développé.

Différentes UE en première année (M1) et deuxième année (M2) ainsi que deux stages aux deuxième et quatrième semestres (S2 et S4) permettent l'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelle. Les projets et les stages font l'objet d'accompagnement par l'équipe pédagogique et les objectifs et modalités sont présentés et connus des étudiants.

La formation propose une certification professionnelle de niveau d'anglais (TOEIC). Certaines UE sont partiellement ou totalement dispensées en anglais et en M2 le parcours *Management des entreprises vitivinicoles* est totalement en langue anglaise. Une double diplomation est possible avec deux universités espagnoles partenaires.

La plateforme Formatoile est l'outil numérique utilisé permettant la mise à disposition de différentes informations et supports pédagogiques. L'usage de la visioconférence s'est fortement développé depuis l'an 2020.

L'intégrité scientifique et l'éthique sont enseignées aux étudiants par les enseignants. Les étudiants sont informés des modalités de contrôle anti-plagiat au moment de la signature d'une charte. Cependant, il n'est pas décrit dans le dossier de dispositif de recours mis en place par l'établissement.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien décrite dans le dossier et diversifiée : 75% enseignants-chercheurs et 25% d'intervenants du monde socio-économique. Les responsabilités pédagogiques ainsi que le pilotage avec les partenaires internationaux ne sont pas clairement décrits. Il n'est pas indiqué non plus s'il existe des organes de concertation, de suivis au sein des parcours tels que des réunions équipes pédagogiques, des réunions avec les étudiants, etc. Les moyens administratifs ne sont pas évoqués. Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an, sa composition est bien précisée ainsi que son rôle et son fonctionnement. Des comptes rendus sont réalisés et communiqués via le serveur interne à l'ISVV.

Les modalités d'évaluation, validées chaque année en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), sont connues des étudiants, ainsi que les règles d'attribution des ECTS, le fonctionnement des jurys de délibération et leur composition. Concernant les certifications, l'information sur la délivrance du TOEIC est précisée. Il n'est pas indiqué si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance.

Dispositif d'assurance qualité

La plateforme UB Apoflux permet de suivre le flux des étudiants. Les effectifs des trois dernières années, oscillent entre 20 et 30 étudiants, pour 150 candidatures en moyenne. Les critères de sélection, la composition et le fonctionnement de la commission de recrutement ne sont pas décrits.

Des enquêtes de satisfactions sont réalisées via l'outil UB Sphinx. Une attention particulière est portée au suivi des étudiants en formation continue.

La mesure de la réussite étudiante n'est pas clairement décrite et aucune analyse du flux d'étudiants sortants non diplômés n'est présentée.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé et communiqué sur le site de la formation. Il n'est pas évoqué l'usage de réseaux sociaux ou Alumni comme outils.

Du fait des enquêtes et questionnaires réalisés auprès des étudiants, de leurs synthèses et analyses, l'évaluation de la formation est réalisée et les points d'amélioration sont transmis et discutés en conseil de perfectionnement en vue d'être pris en compte dans les parcours.

Résultats constatés

La formation présente une bonne attractivité locale et nationale. En 2019, où seules 20 % des candidatures ont été acceptées, 12 origines universitaires différentes étaient représentées. Les taux de réussite, d'échec ou d'abandon ne sont malheureusement pas présentés dans le dossier.

Les taux d'insertion professionnelle et leur évolution sont réalisés par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire mais ne sont pas présentés et discutés dans le dossier. D'après les éléments fournis, ces taux d'insertion oscillent entre 63 et 76 % en emploi et entre 13 et 16 % en poursuite d'études. Il n'est pas précisé si ces reprises d'études correspondent toujours à une poursuite en doctorat, sauf pour la promotion 2019.

L'attractivité internationale existe avec une mobilité entrante dans le cadre d'échanges Erasmus et des doubles diplômes avec deux universités espagnoles mais aucune information n'est donnée concernant la mobilité sortante. L'internationalisation extra-européenne de la formation pourrait être développée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bon environnement institutionnel.
- Implication des partenaires socio-économique.
- Bonne attractivité locale et nationale.

Principaux points faibles :

- Absence d'approche par compétences.
- Absence d'ouverture à l'alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de la vigne et du vin* (SVV) est une formation attractive qui bénéficie d'un bon environnement institutionnel. La structuration de cette formation en bloc de compétences doit être envisagée. Une réflexion devrait être menée pour ouvrir, une partie ou l'ensemble des parcours, à l'alternance, étant donné les débouchés et les liens avec le monde socio-économique. L'attractivité internationale extra-européenne mériterait d'être développée en s'appuyant sur la reconnaissance et l'excellence de l'ISSV.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)